Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration
Session du 15 Novembre 2024

Rapport de la Directrice



Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration
15 novembre 2024

Rapport de la Directrice

Sommaire

Introduction p. 2

1 – Les chiffres de la rentrée
1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA p. 3 à 11
1.2- Analyse des résultats aux examens p. 12
1.3- Les chiffres des exploitations p. 13 à 17

2 – La transition agroécologique des exploitations p. 18 à 20

3 –La mobilisation de l'Agrocampus en faveur des valeurs de la république p. 21

4 – Pôle de compétences et formations
4.1- Une dynamique de l'Agrocampus à travers des pôles de compétences p. 22 à 23
4.2- Une réflexion sur notre offre de formation p. 23

5- La coopération internationale p. 24 à 25

6 - Les Ressources Humaines p. 26 à 27

7 - Le patrimoine p. 28 à 29

8 – La situation financière
8.1- Décision Modificative n°3-2024 p. 30 à 40
8.2- Budget prévisionnel 2025 p. 41 à 51

Conclusion p. 52

Annexes
A – Rapports d'activités des Centres

- LEGTA GEORGES DESCLAUDE
- EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES
- CFAA 17 ET CFPPA de SAINTES
- LPA Le RENAUDIN
- EXPLOITATION AGRICOLE « Domaine du Renaudin »
- LPA LE PETIT CHADIGNAC
- EXPLOITATION AGRICOLE « Les Serres de Chadignac »

B - Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l'Etablissement
C - Tableau des emplois sur budget
D - Rapport d'évaluation IDEA4 : Pichonnerie et Serres de Chadignac

Introduction

Les axes prioritaires et les actions de l'Agrocampus de Saintonge pour cette rentrée, s'appuient sur les priorités de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt (MASAF), les attentes du Conseil Régional ainsi que le contexte et les spécificités de l'établissement dans son territoire.
La note de rentrée du directeur général de l'enseignement et de la recherche du 18 juin 2024 a inscrit deux axes prioritaires pour l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2024-2025 :

- *Faire partager à tous les apprenants dans leur diversité les valeurs de la République*
- *Offrir à de plus en plus d'apprenants, dans le cadre d'une politique de renouvellement des générations adaptée à chaque territoire, une formation et une éducation qui feront d'eux à la fois des futurs professionnels performants dans les métiers du vivant et des citoyens éclairés capables d'agir dans une société complexe. Notre ambition est qu'ils soient en mesure tout à la fois de produire, d'innover et de relever les défis, en particulier des transitions agroécologiques et climatiques.*

Le Conseil Régional apporte son soutien à l'établissement à travers plusieurs volets :

- *Actions éducatives visant à l'épanouissement et la réussite éducative des lycéens et des apprentis*
- *La démarche Néoterra et l'accompagnement financier pour les investissements des exploitations des EPL respectant le cahier des charges Néoterra.*
- *La mise en œuvre de marchés publics pour la professionnalisation des adultes en recherche d'emploi*
- *L'accompagnement des lycées dans leurs dépenses énergétiques et bâtimentaires notamment*

S'appuyant sur les priorités de la DGER, le soutien du Conseil Régional, les attentes du monde économique, la demande sociale ainsi que le contexte et les spécificités de notre établissement, des actions prioritaires vont se poursuivre ou de nouvelles sont identifiées notamment autour de :

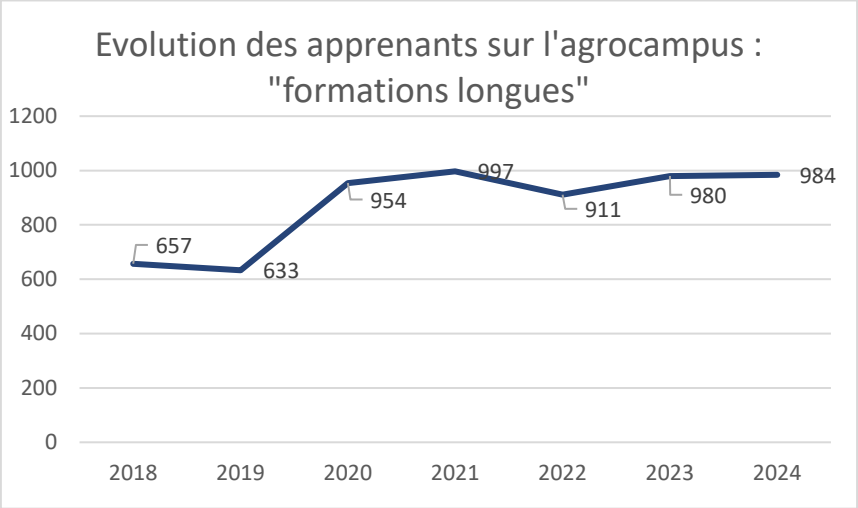
- Plan d'action en faveur des valeurs de la République
- Réflexion et plan d'action sur les formations et le recrutement des apprenants
- Poursuite du développement d'activités au sein de la formation continue (CFPPA)
- Poursuite de la démarche d'évaluation de durabilité des trois exploitations IDEA4 et analyse de leur robustesse compte tenu du contexte économique tendu dans la filière cognac et agricole
- Diagnostic et attention portée à l'évolution financière de certains centres de l'établissement
- Plan d'action pour le CFA et le CFPPA en lien avec la certification Qualiform'agri

Notons que dans ce contexte, le travail de l'ensemble du personnel est salué pour veiller au bon fonctionnement de l'établissement. Cependant, il est nécessaire, dans un contexte d'incertitude, que chacun prenne la mesure des changements en cours conjoncturels et structurels.

1- Quelques chiffres de rentrée

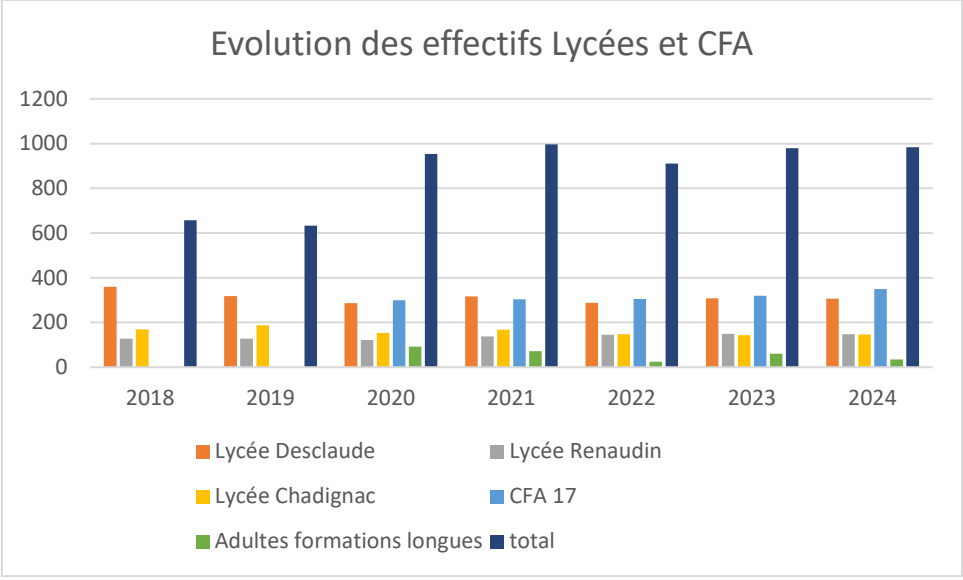
1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA

Des indicateurs sur plusieurs années permettent de faire le point sur la situation de l'ensemble des centres de l'Agrocampus en matière d'évolution des effectifs.



Après une baisse des effectifs en 2022 (élèves, étudiants, apprentis et stagiaires adultes en formations longues), ils progressent de façon importante en 2023 et dans une moindre mesure en 2024. Cette évolution présente néanmoins des disparités.

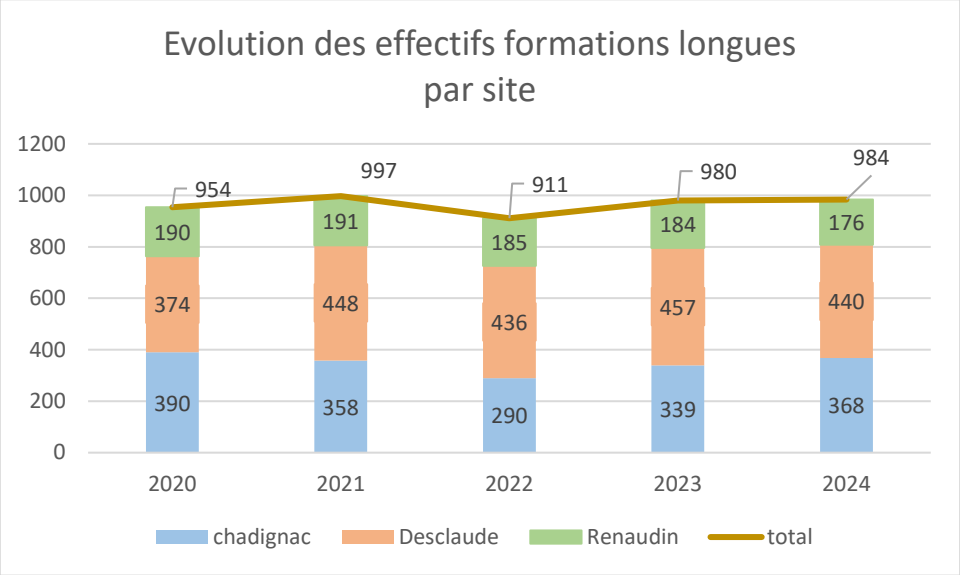
Au sein de l'Agrocampus de Saintonge, nous accueillons presque 1000 apprenants en formations longues. A cela s'ajoute l'ensemble des stagiaires adultes en formations courtes ou autres adultes en dispositifs non certifiants.



Une analyse plus fine par site présente :

Une augmentation des effectifs accueillis sur le site de Chadignac est due à l'augmentation des effectifs apprentis.
La diminution pour le site du Renaudin fait suite à une diminution des apprentis en BP REA. La formation a été regroupée sur le site de Desclaude pour optimiser les coûts engendrés par de faibles effectifs.
Pour le site de Desclaude c'est à la fois :

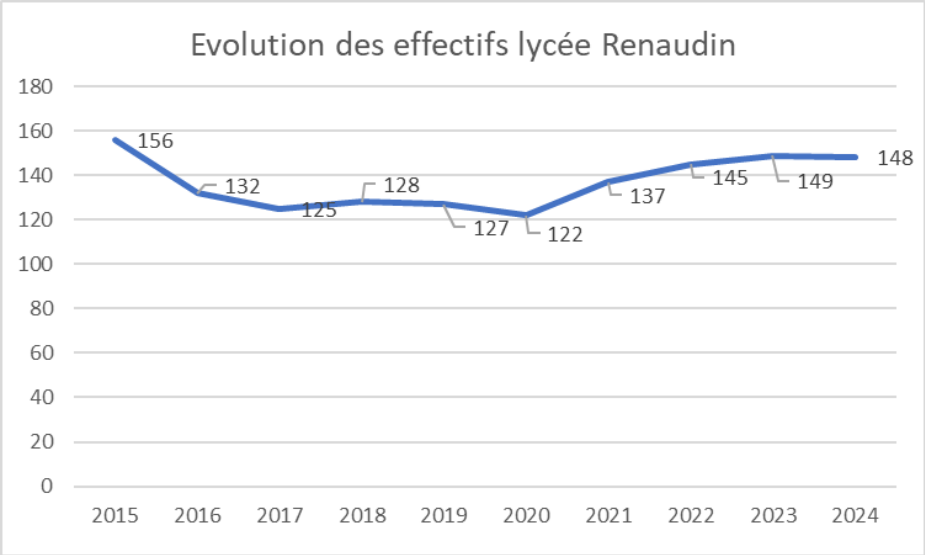
- une diminution de l'effectifs étudiants BTS au lycée, notamment en aménagements paysagers
- une diminution des effectifs mixés apprentis et scolaires en BTS Technico-commercial univers jardin et animaux de compagnie (UJAC)
- le départ des apprentis BTS aménagements paysagers sur le site de Chadignac compensé partiellement par l'arrivée des étudiants apprentis en BTS ASCE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole).



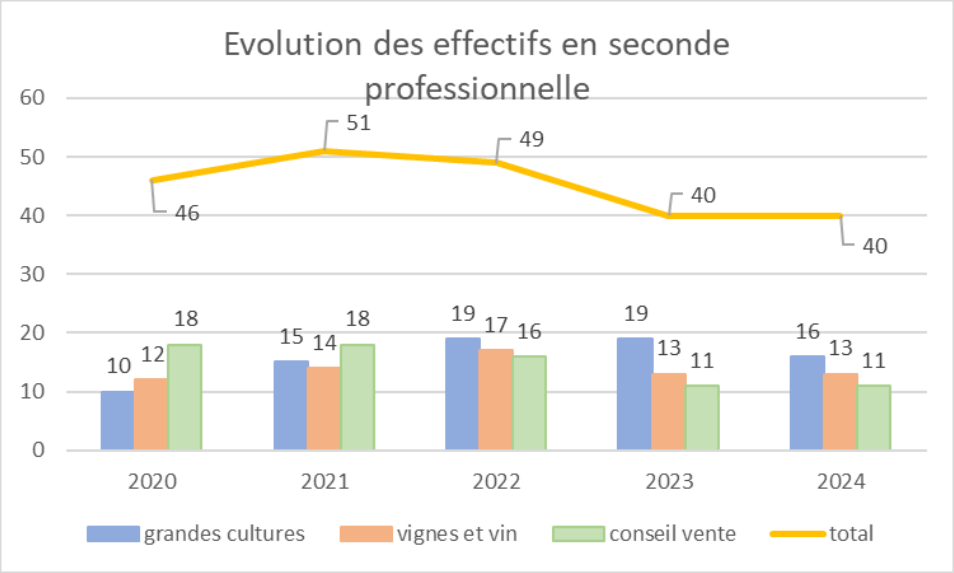
Nous pouvons effectuer une analyse plus détaillée par centre.

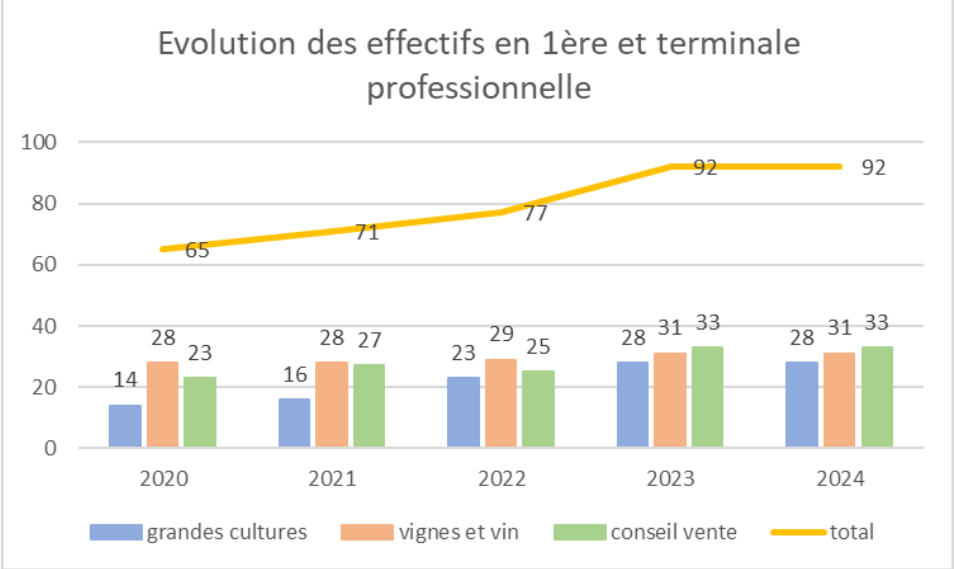
<u>Le lycée du Renaudin</u> :

Après une augmentation régulière depuis 2021. Le lycée Renaudin connait globalement une stabilité de ces effectifs depuis les trois dernières années.



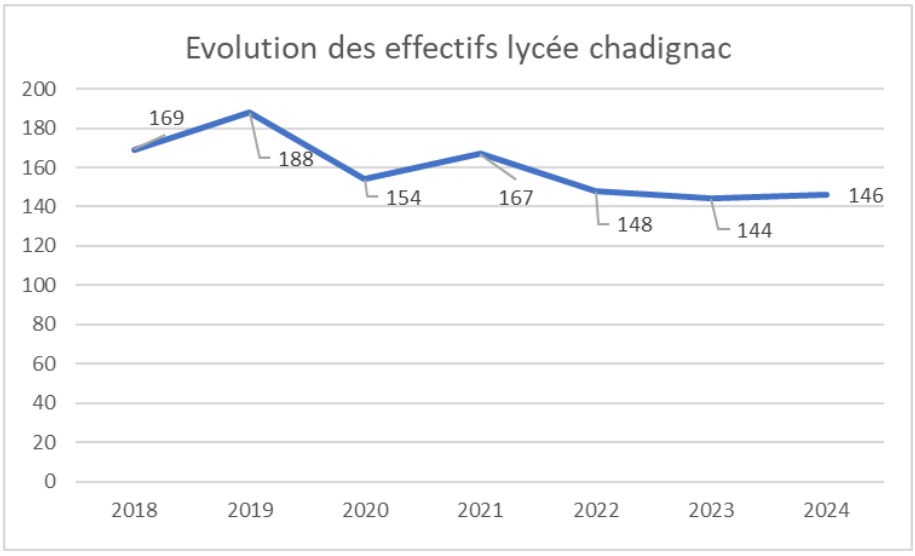
Néanmoins, les effectifs en seconde professionnelle peuvent être une source de préoccupation pour les années à venir, compte tenu de leur diminution depuis 2022. Cette baisse a des répercussions sur la constitution des groupes en classe de 1ère et terminale. Des entrées en 1ère professionnelle et l'accompagnement important des équipes pour lutter contre le décrochage des jeunes, peuvent « contrer » cette baisse potentielle des effectifs. Le recrutement se centre sur le territoire de Jonzac avec une diminution des élèves internes. L'élargement de la zone de recrutement est à explorer.

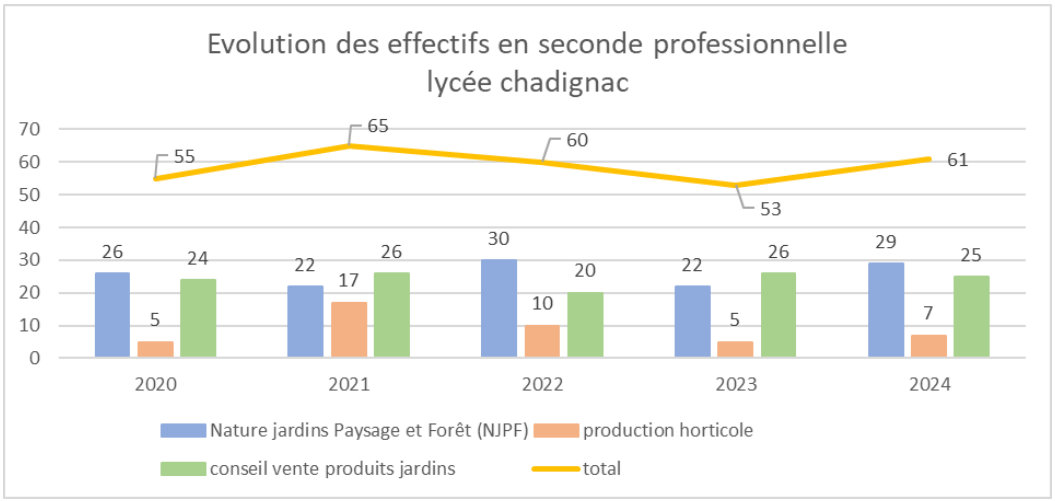


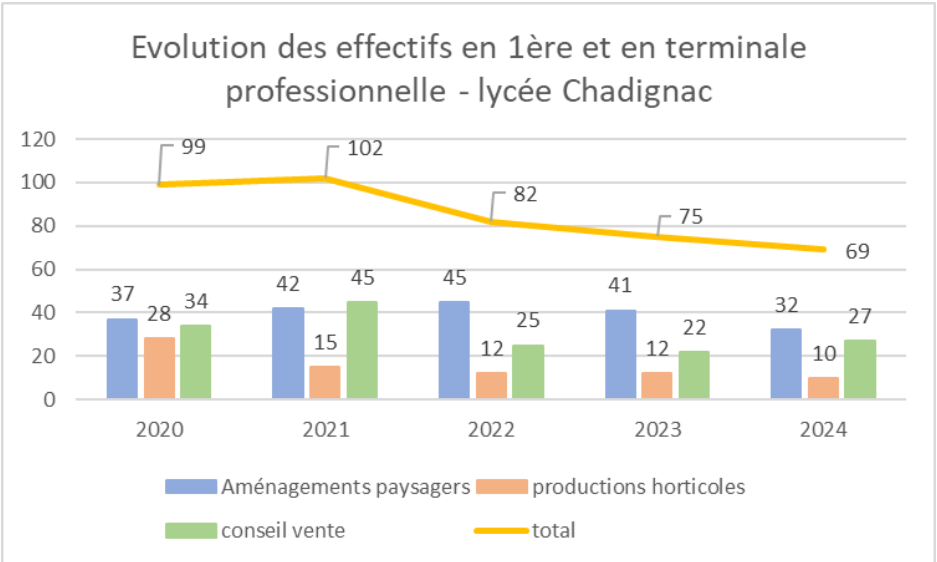


Pour le Lycée de Chadignac

Pour cette rentrée 2024, nous constatons une légère augmentation des effectifs (+ 2 élèves).



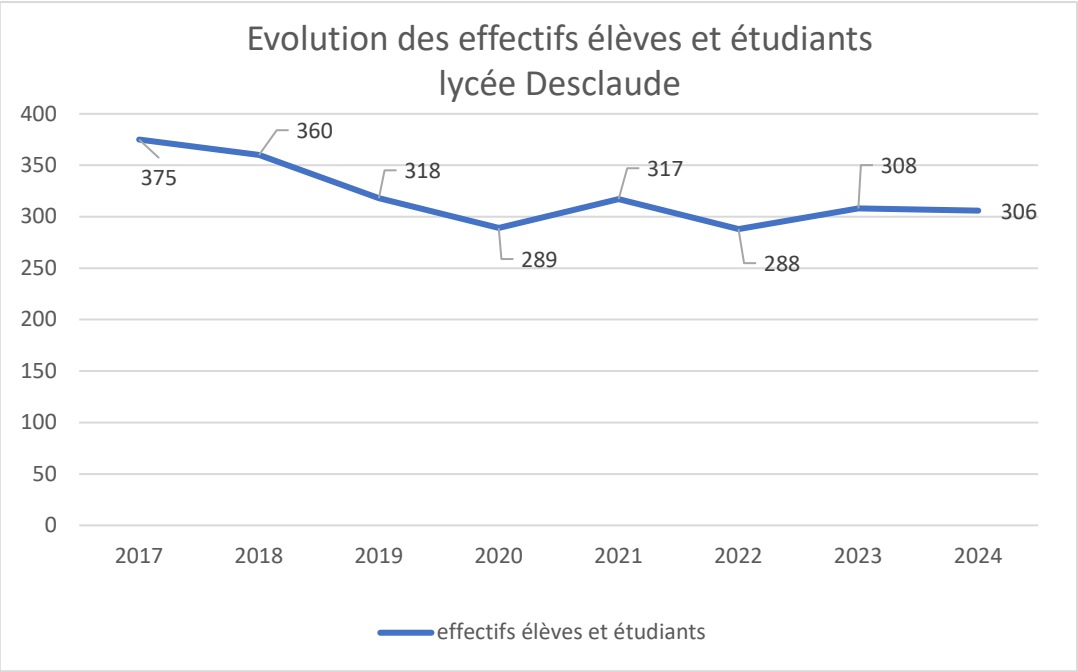




Lorsque nous analysons les effectifs en seconde professionnelle, ces derniers ont augmenté ce qui est positif dans un contexte de baisse démographique. Des actions sur le recrutement, l'accompagnement des familles avant la formation portent leurs fruits. L'effet de la mise en place de nouvelles options est difficile à évaluer et il faudra attendre la prochaine rentrée. Néanmoins, avec un effectif en seconde qui est important et qui progresse, ce sont les effectifs en 1ère et en terminale qui diminuent régulièrement

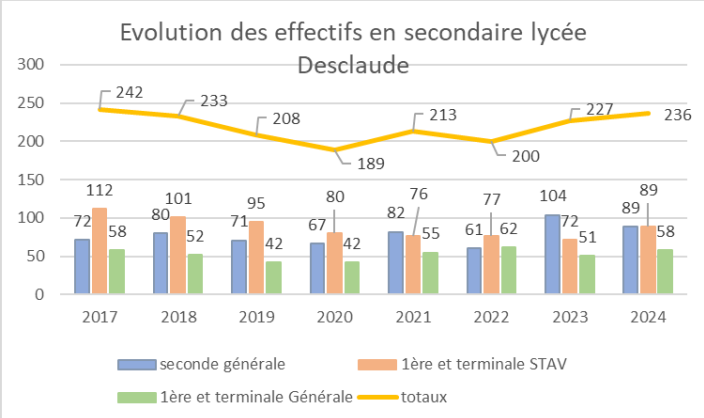
depuis 2022, notamment en paysage. De nombreux élèves en fin de seconde professionnelle choisissent une autre orientation ou se tournent vers un statut d'apprenti. Des actions sur l'ancrochage des élèves en paysage en formation scolaire sont-elles possibles pour limiter la baisse des effectifs ? C'est une réflexion à conduire pour les équipes du lycée de Chadignac.

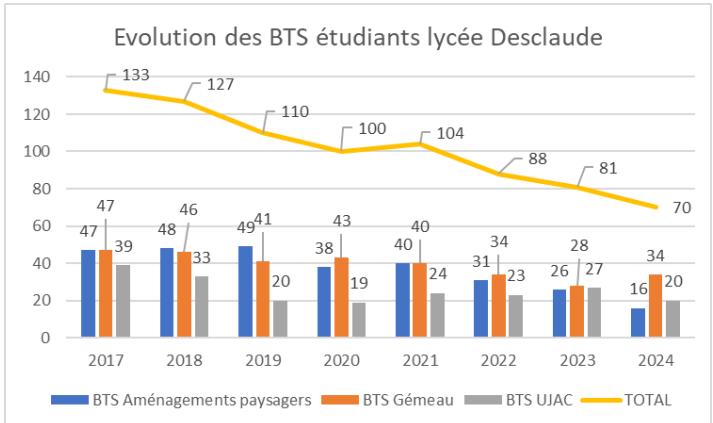
<u>Pour le lycée de Desclaude</u>, nous constatons une stabilité des effectifs par rapport à l'an dernier. Cette stabilité cache une disparité entre les effectifs du secondaire et les effectifs en enseignement supérieur court (BTS).



Pour les effectifs en secondaire du lycée

À la suite du fort recrutement de l'an dernier en seconde, les effectifs de 1ère ont progressé. Globalement, le lycée accueille 9 élèves de plus à la rentrée. Néanmoins, une vigilance et des actions doivent se poursuivre pour le recrutement en seconde générale qui n'est jamais acquis et qui a diminué cette année. De plus, il est constaté des départs d'élèves de seconde plus important que l'an dernier. Une réflexion semble pertinente au sein des équipes pédagogiques et éducatives, à conduire notamment, sur la préparation des élèves à l'entrée en formation, peut-être dès le mois de juin et juillet avant la rentrée.



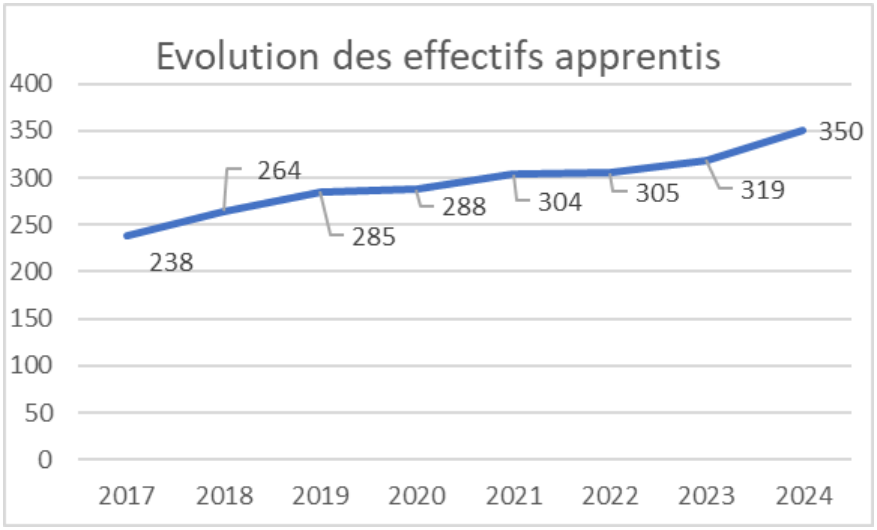


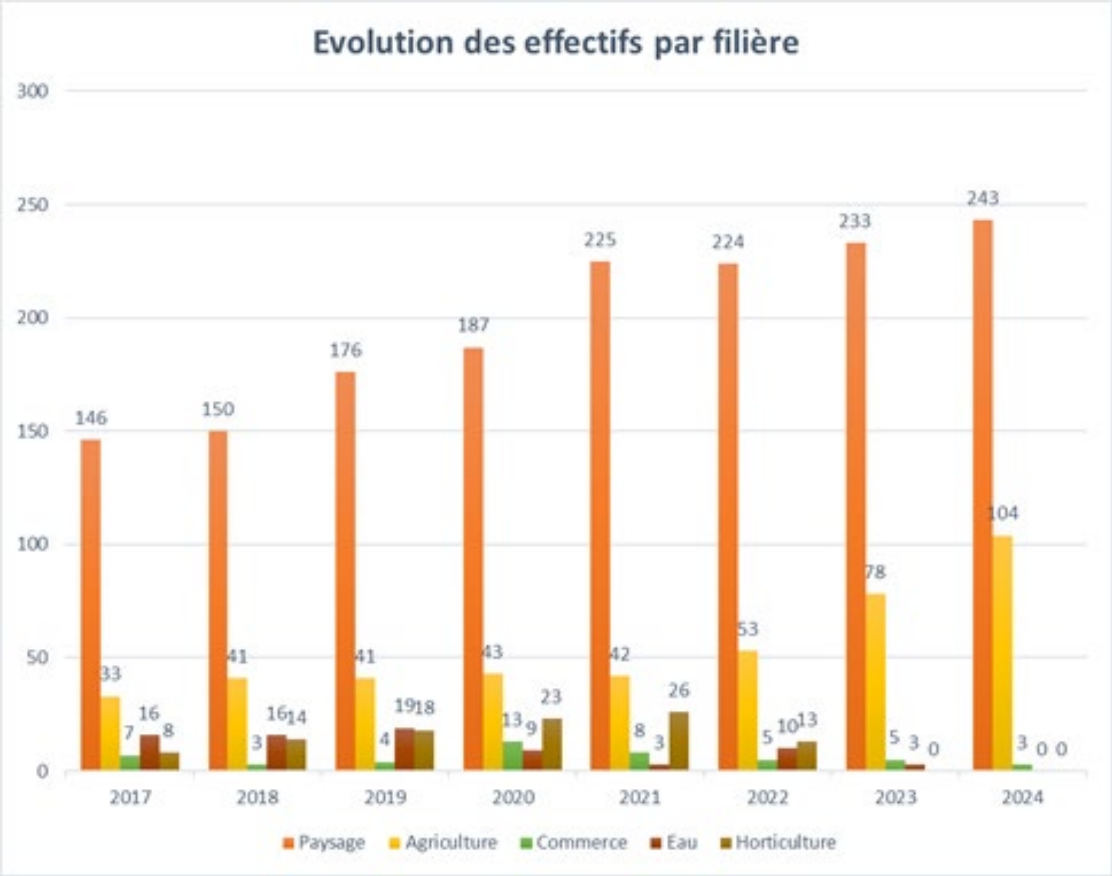
Pour les effectifs en BTS, la diminution des effectifs se poursuit. L'offre de formation en post bac est importante et le BTS scolaire perd de son attractivité auprès des étudiants. Ces baisses d'effectifs nécessitent d'engager des réflexions au sein du lycée et en cohérence avec la carte des formations de l'Agrocampus. A ce jour, une réflexion est entamée pour la situation du BTS Aménagements Paysagers et le BTS UJAC (Univers Jardins et Animaux de Compagnie).

Pour le CFA et le CFPPA :

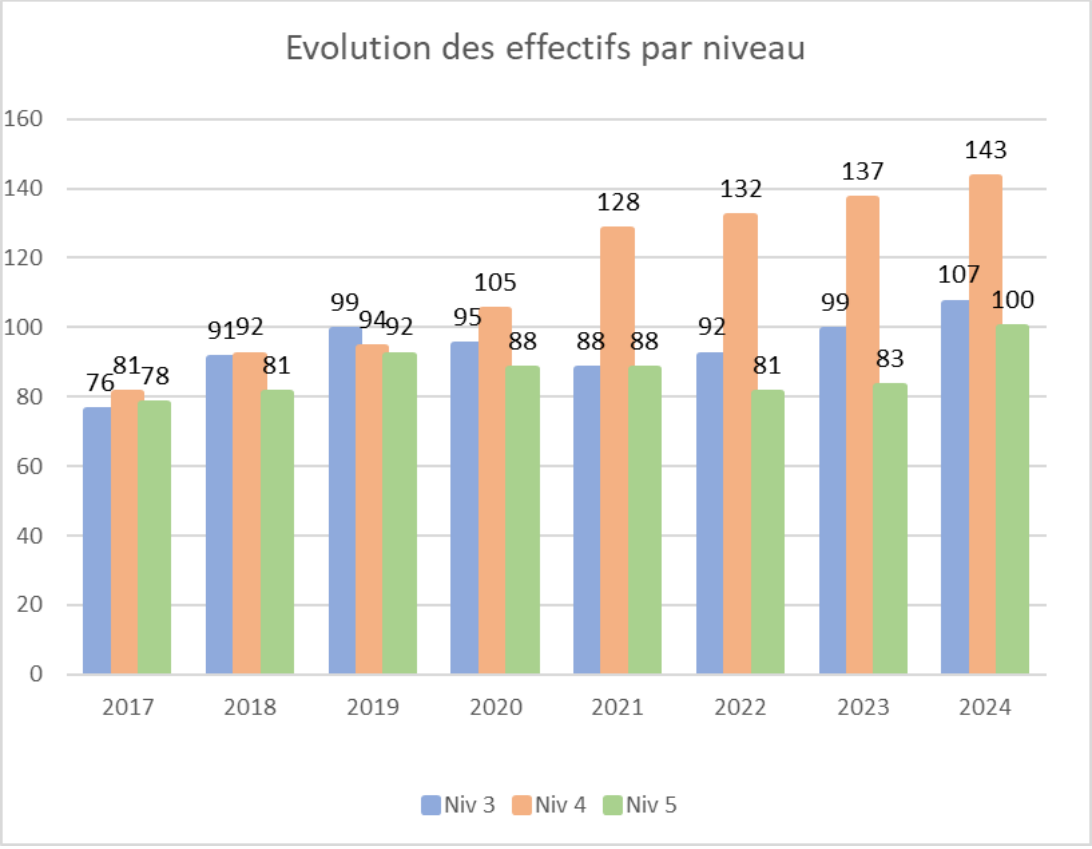
Pour le CFA, il est constaté une hausse des effectifs de 319 à 350 apprentis avec une augmentation des flux entrants. Notons le bon recrutement pour la 1ère année du BTS ASCE et en BP maintenance des équipements. Le pari fixé il y a trois ans sur l'atteinte d'un effectif d'au moins 350 apprentis est atteint. Nous pouvons saluer la mobilisation des équipes.

Pour le CFPPA, les effectifs de stagiaires en formations longues diminuent à nouveau et se situe à un niveau faible.



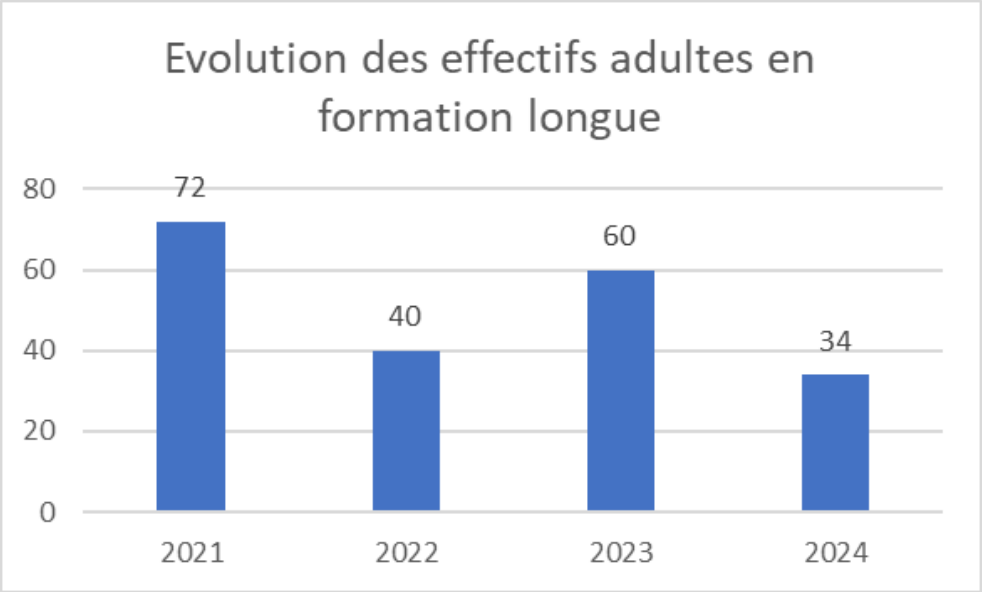


La filière paysage poursuit sa progression et concerne 69 % des effectifs du CFA.
La filière agriculture poursuit également sa croissance et représente 30 % des effectifs totaux.



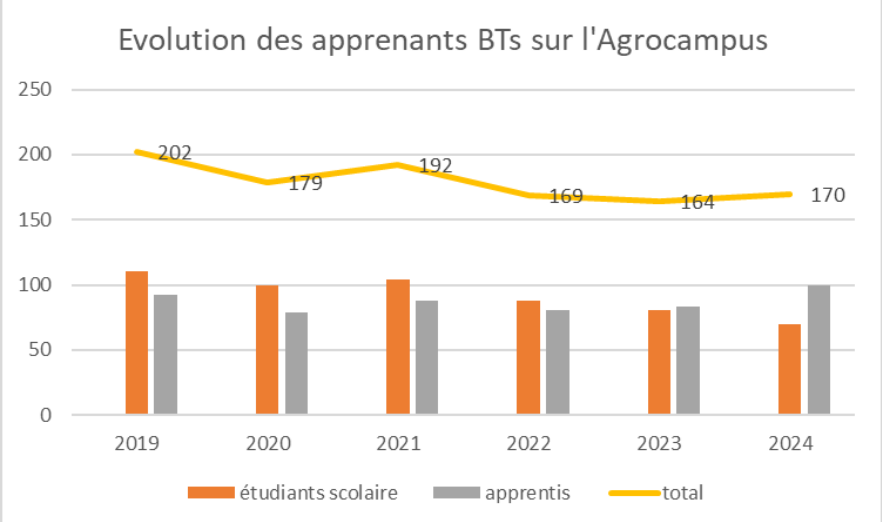
Niveau 3 : CAPa
Niveau 4 : bac professionnel, BP…
Niveau 5 : BTS

Après une année de hausse en 2023, la baisse des adultes en formation longue est une tendance lourde compte tenu du taux de chômage et des difficultés de financement de la formation continue. Afin de compenser cette baisse d'activité, le CFPPA a grandement développé les actions courtes. Cependant, le niveau arrive peut-être à un pallier et il convient de réfléchir à la diversité des activités sur le CFPPA pour réussir l'équilibre économique.



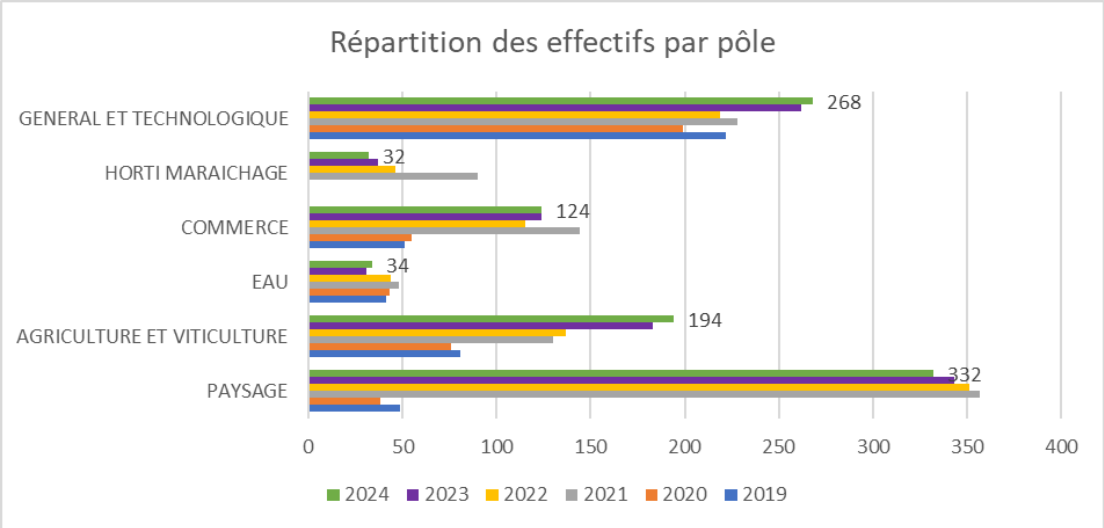
Une analyse globale des effectifs BTS sur l'établissement :

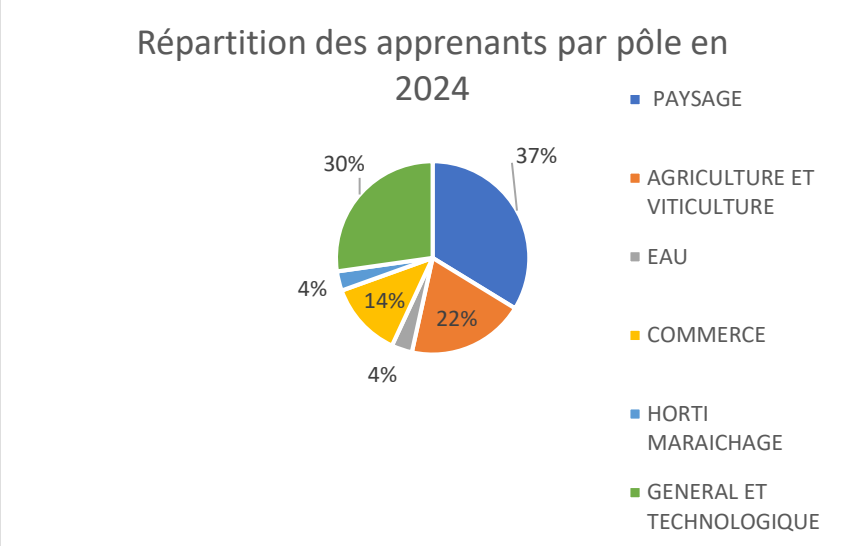
Même si nous constatons sur le lycée une diminution des étudiants, globalement, l'établissement a augmenté ses effectifs étudiants en BTS, accueillis depuis 2021. Suite à la loi de 2018 : choisir librement son avenir professionnel, le recrutement des apprentis s'est accéléré. Néanmoins la prudence est de rigueur avec la perspective notamment de baisse de l'aide à l'apprentissage pour les entreprises.



Une analyse par pôle

Les effectifs de la filière générale et technologique et la filière paysage sont les plus importantes sur l'Agrocampus. Nous pouvons noter une progression de la filière générale et technologique, et Agriculture-viticulture. Le pari fait il y a 3 ou 4 ans sur le développement de la filière agricole est réussi à ce jour.





De l'analyse de ces effectifs, des axes prioritaires et des actions se dégagent :

L'analyse des effectifs permet de dégager des actions prioritaires pour l'année scolaire 2024-2025 pour les trois lycées :

Le lycée Desclaude

- *Mise en œuvre d'un diagnostic sur la déperdition des élèves en seconde générale, dimension conjoncturelle ou structurelle. Peut-on envisager des pistes pour limiter les départs ?*
- *Poursuite des actions de recrutement et de communication concernant le recrutement des secondes générales qui a diminué à cette rentrée ;*
- *Réflexion sur le BTS Aménagements paysagers et le BTS UJAC (Univers Jardin et Animaux de Compagnie) compte tenu des effectifs.*

Le lycée Chadignac

- *La poursuite des actions de recrutement pour la seconde professionnelle et notamment pour les secteurs du paysage et de la production horticole, en indiquant les leviers pour l'attractivité de ces formations ;*
- *Conduire un diagnostic autour des déperditions des élèves en fin de seconde et début de première, avec l'appui le cas échéant de l'inspection pour renforcer l'ancrochage.*

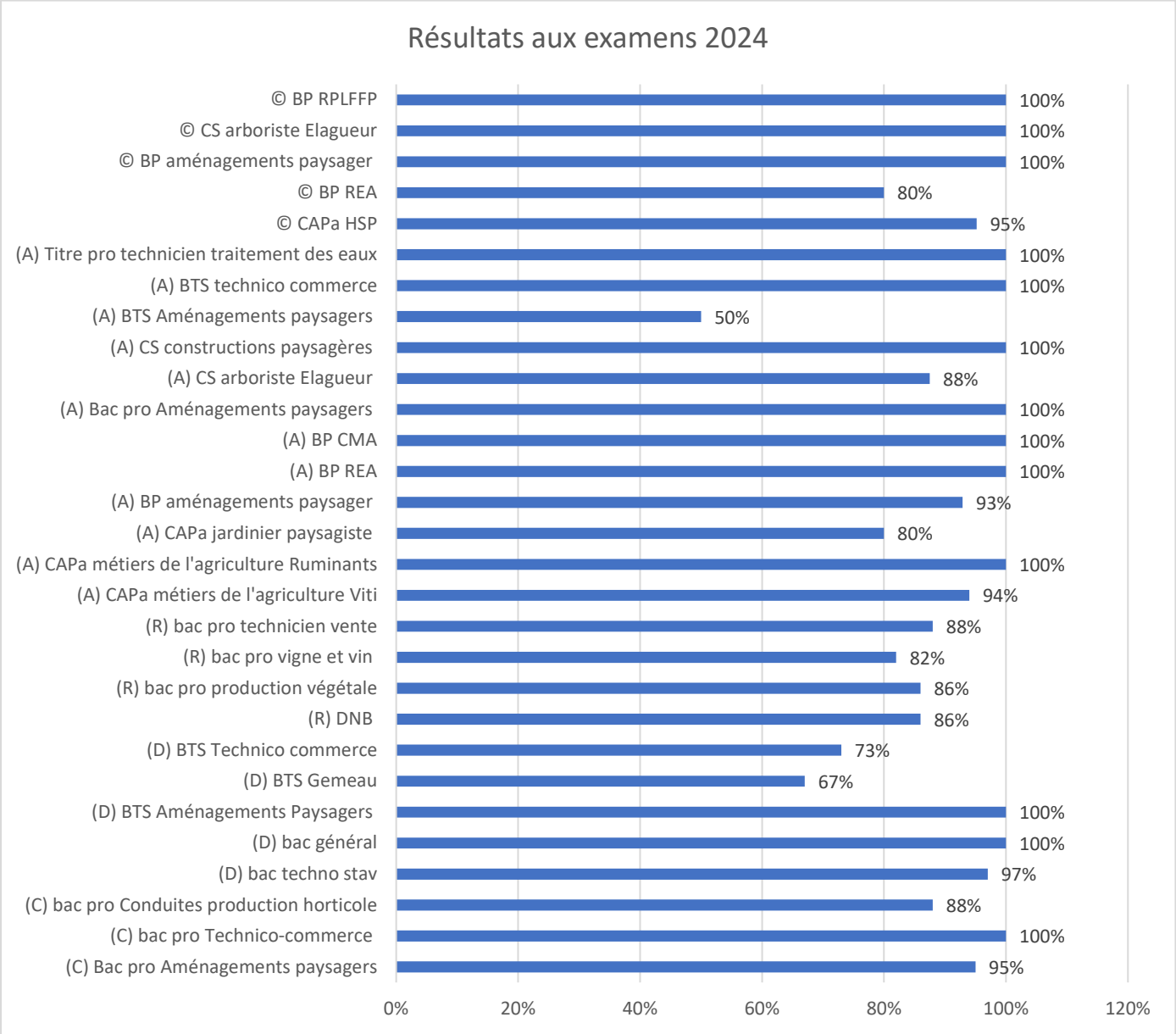
Le lycée du Renaudin

- Elaborer un plan d'action et de communication autour du recrutement en classe de seconde professionnelle.

Pour le CFA et le CFPPA, l'audit qualité pour la certification Quali Formagri dont on parlera plus loin a permis de poser un diagnostic et des axes de travail.

1.2- Analyse des résultats aux examens

Les résultats aux examens sont globalement bons à très bons. Il est à noter que plusieurs formations ont obtenu un taux de réussite de 100 %. Seules 3 formations ont un taux inférieur à 80 %. Cependant, le BTS Gémeau du lycée Desclaude et le BTS Aménagements paysagers du CFA présente un taux de résultat faible et inférieur à la moyenne régionale et nationale.
Pour tous ces lauréats, une remise des diplômes sera organisée en 2025 sur chaque site.



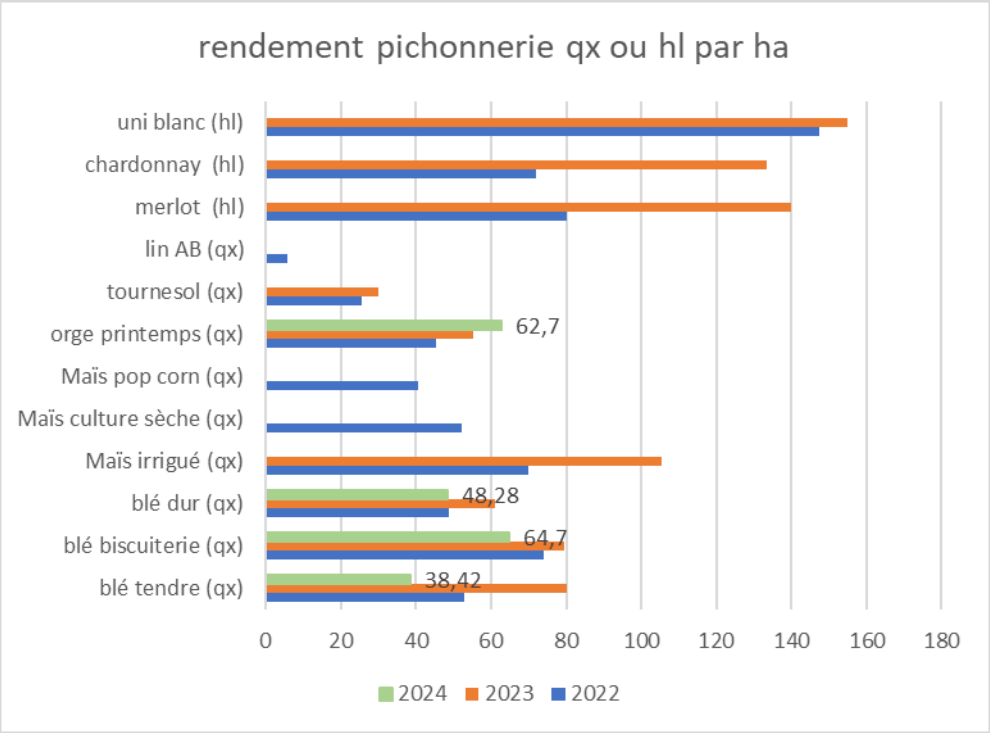
R : Lycée Renaudin – C : Lycée Chadignac – D : Lycée Desclaude – A : CFA - © : CFPPA

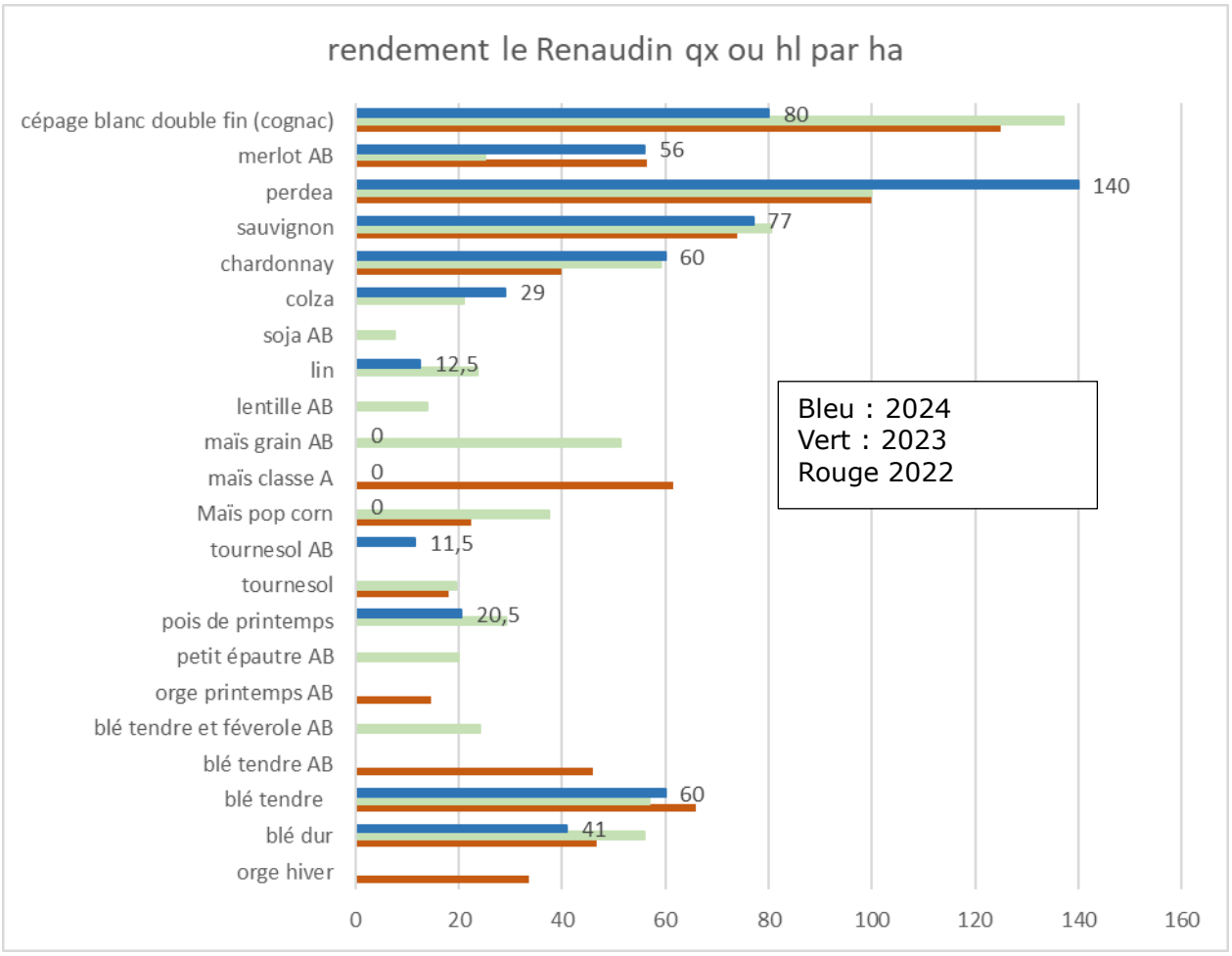
1.3- Les chiffres des exploitations Pichonnerie-Renaudin-Petit Chadignac

PRODUCTION VEGETALES : cultures et vignes

Les rendements des productions végétales sont une composante importante dans l'équilibre économique des exploitations. L'année a été de nouveau particulière, avec des rendements disparates, de faibles à moyens en viticulture et en grandes cultures.

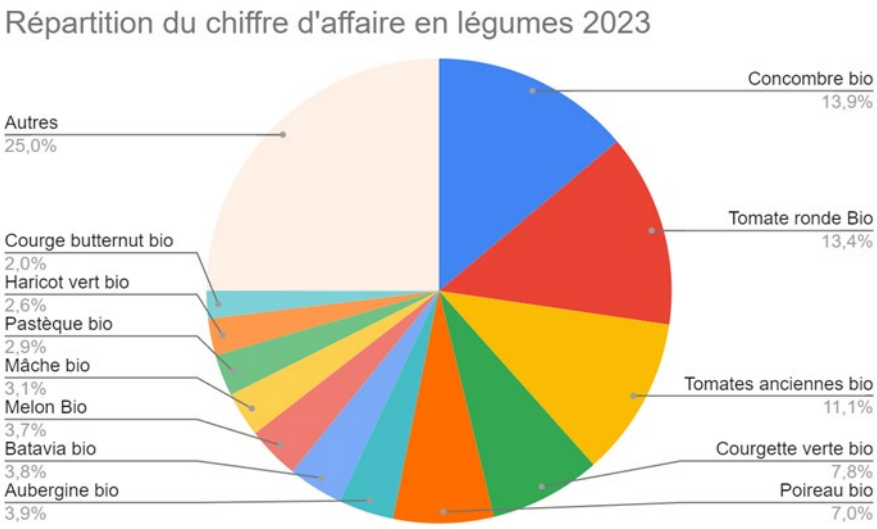
Les rendements sont présentés ci-après avec des récoltes de maïs non réalisées et pour La Pichonnerie, des rendements viticoles non encore connus.

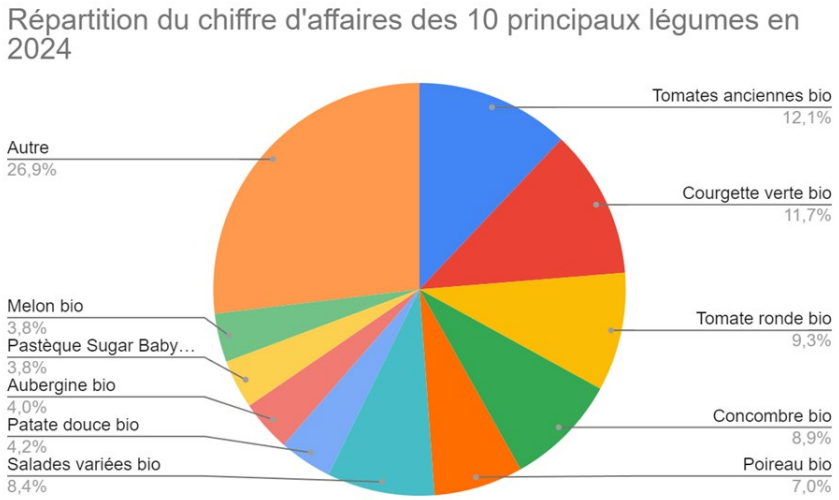




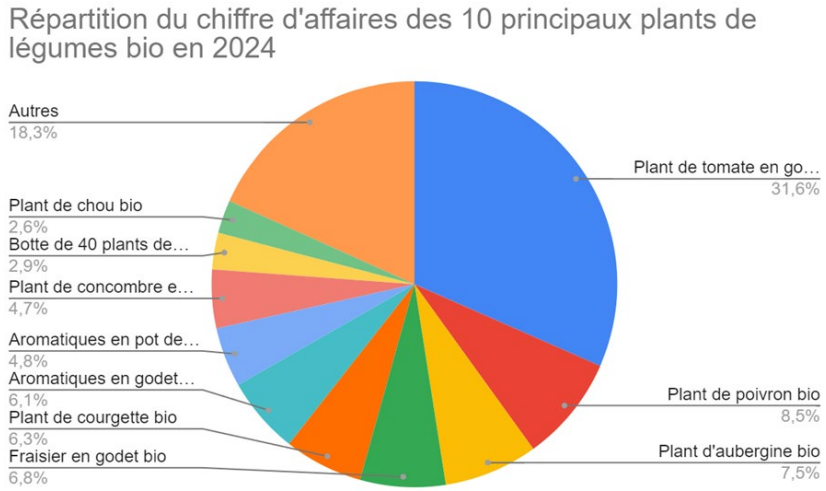
HORTICULTURE ET MARAICHAGE

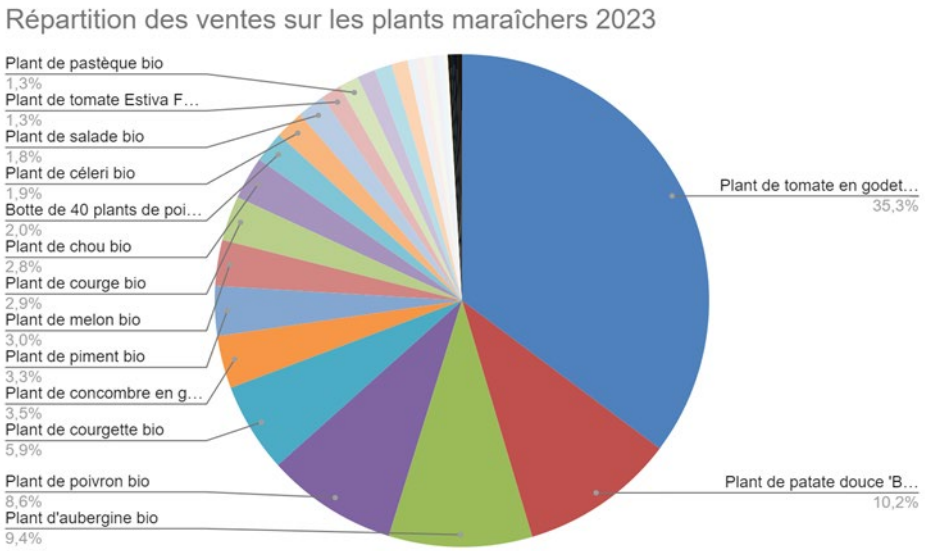
Le maraîchage est encore une fois l'atelier générant le plus de chiffre d'affaires pour les Serres de Chadignac, devant les plants maraîchers et la production florale. C'est cependant un atelier en diminution de 12 % par rapport à 2023. En effet l'atelier maraîcher affiche un retard de 3 700€ sur le début d'année, qui s'explique en grande partie par la diminution de rendement de certains légumes d'été.



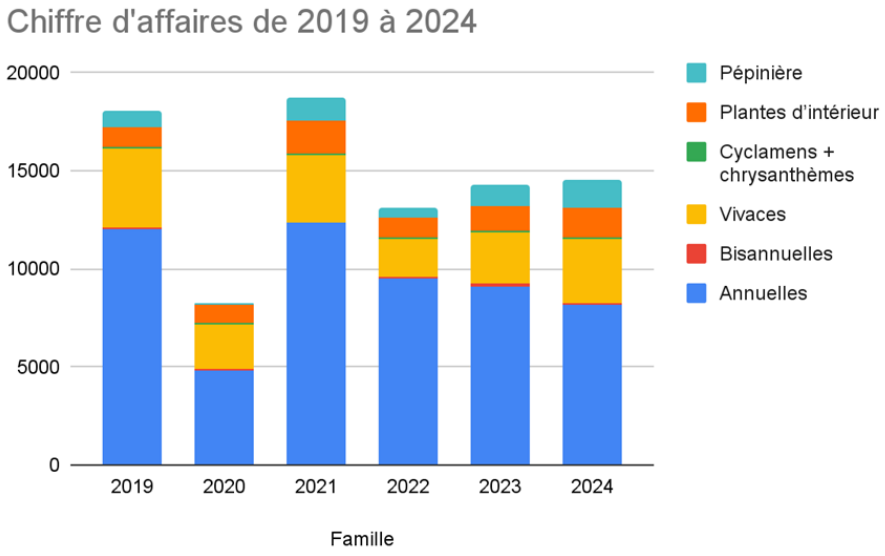


Presque 50 % du chiffre d'affaires est réalisé sur 5 légumes, ce qui représente une répartition similaire à 2023 : tomates anciennes et rondes, courgettes, concombres, poireaux, salades et patates douces. Sur les légumes d'été, les conditions météo défavorables ont fortement impacté la récolte, ce qui a eu des répercussions sur les ventes.





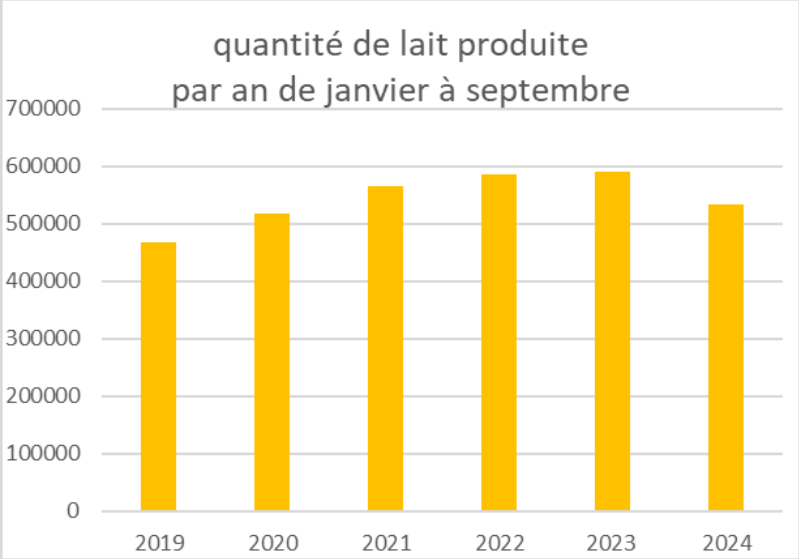
L'année 2024 semble marquée par une baisse des volumes de ventes pour la plupart des produits, mais cette diminution a été compensée par une stratégie d'augmentation des prix moyens. Le chiffre d'affaires généré par l'atelier plants maraîchers bio est pour le moment de 15 194,44€. Il y a une diminution globale des ventes en 2024 par rapport à 2023, soit une baisse d'environ 8,5 % mais les chiffres restent très encourageants par rapport aux exercices précédents.



L'atelier de production de plantes ornementales semble bien se stabiliser après les années de fluctuations qui ont suivi la crise Covid. Les valeurs des années 2022 et 2023 se confirment comme valeurs de référence autour de 14 000€. Malgré un ajustement sur certaines familles, notamment les annuelles, pour choisir des variétés plus résistantes à la sécheresse, l'attrait des clients pour ces produits décroit au profit des plantes vivaces.

ELEVAGE

La production laitière 2024 est stable à ce jour avec un volume produit quasi identique à 2023 (jusqu'au mois d'août). Le montant de la vente de lait est toutefois plus faible -14000€ lié au prix de base plus faible et à des taux en ce début d'année plus faibles également. Seule bonne nouvelle, une bonne gestion des cellules, jusqu'au souci d'Aflatoxine indépendant de notre fait qui a engendré une perte de lait déclassé.



Pour 2024, le mois de septembre n'est pas intégré.

Dans un contexte d'incertitude agricole, des questions se posent pour les trois exploitations notamment, l'optimisation de la politique d'investissement sur au moins deux exploitations : Le Renaudin et la Pichonnerie ; la synergie à trouver dans la conduite des ateliers.

Les trois exploitations ont été présentées dans cette partie à travers les rendements produits ou le chiffre d'affaires. Ces critères sont insuffisants pour analyser l'exploitation. Pour disposer d'une situation globale de chaque exploitation, nous reviendrons sur les actions en cours dans les chapitres suivants sur ce point entre autre de l'évaluation IDEA4 et la mise en place d'une comptabilité analytique notamment.

2- La transition agroécologique des exploitations

Le Conseil Régional à travers NEOTERRA, et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, par le dispositif Enseigner à produit autrement, demandent aux établissements et à leurs exploitations de s'engager dans une démarche agroécologique. Les subventions d'investissements du Conseil Régional sont conditionnées à cet engagement à NEOTERRA et au minimum à être certifiés HVE (Haute Valeur Environnementale).

En 2022, un schéma directeur a été élaboré pour chaque exploitation conformément aux critères suivants :

1. Sortir des pesticides de synthèse
2. Atténuation du changement climatique
3. Adaptation au changement climatique
4. Préservation de la biodiversité
5. Bien-être animal
6. Systèmes alimentaires durables
7. Réduction des déchets
8. Gestion des risques
9. Expérimentation et innovation
10. Conditions de travail

Cette transition agroécologique est engagée à des niveaux différents en fonction des exploitations mais il convient de :

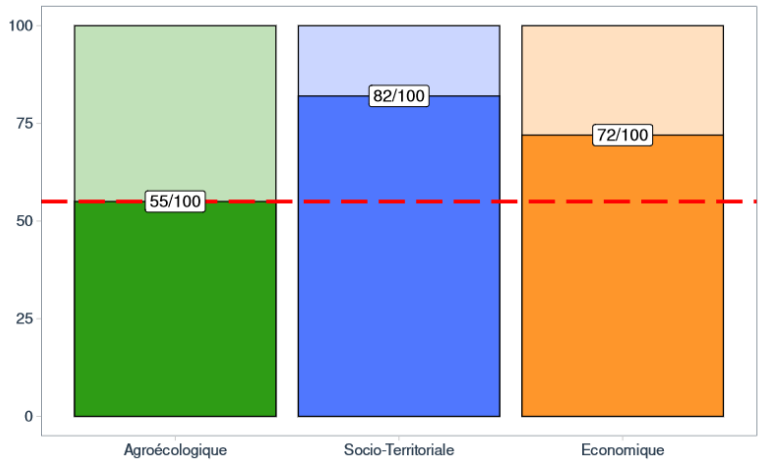
1. Faire un état des lieux de la situation de chaque exploitation face à la transition agroécologique (démarche IDEA4)
2. D'analyser la faisabilité, les conséquences techniques, financières et économiques des transitions engagées.

La démarche IDEA4

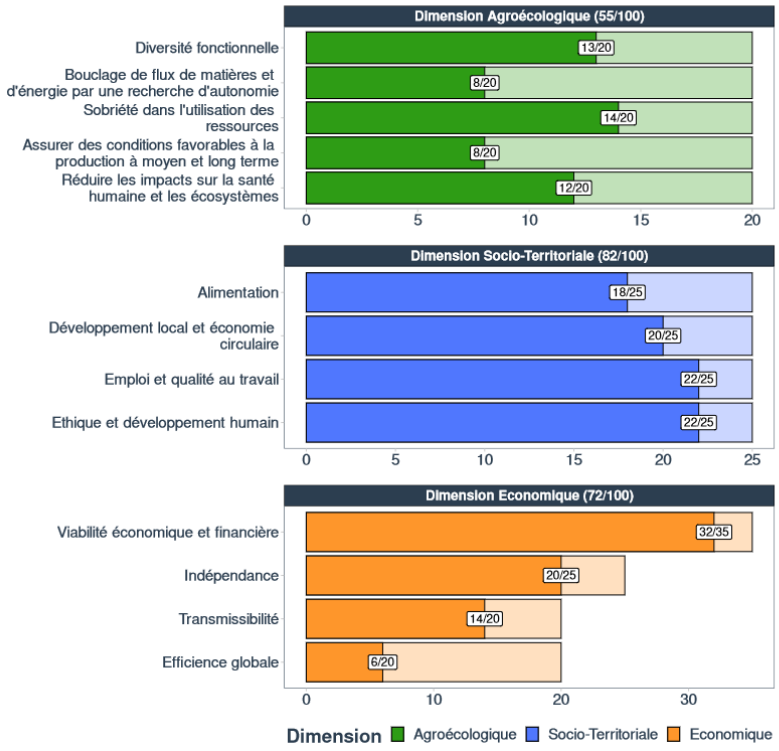
Lors du dernier rapport d'activité, la démarche a été explicitée dans ce rapport. Elle permet d'évaluer une exploitation sur les trois volets : Agroécologie, socio-territoriale et économique.

Cette démarche a été lancée pour les trois exploitations de l'Agrocampus de Saintonge en intégrant une dimension pédagogique par la mobilisation des étudiants en BTS ASCE. Une temporalité de 2 ans est posée afin de présenter les résultats pour les trois exploitations. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, Le Domaine de la Pichonnerie et les Serres de Chadignac ont été évaluées. En 2024-2025, le Domaine du Renaudin sera évalué. Les équipes pédagogiques du BTS ASCE sont remerciées pour ce travail.

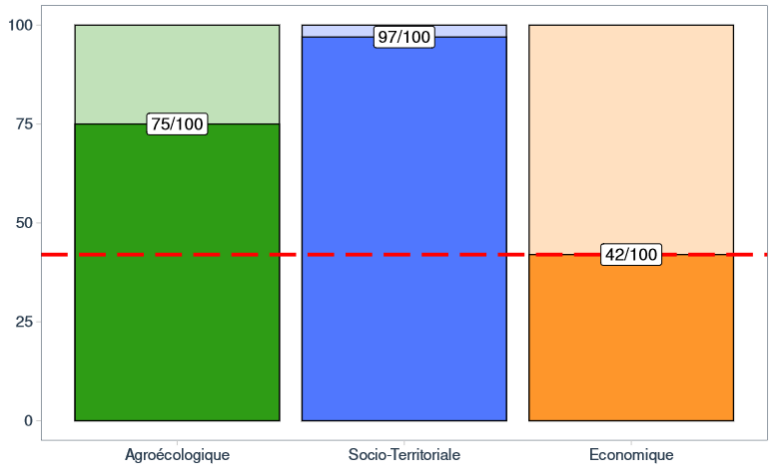
Le domaine de la Pichonnerie présente la synthèse des résultats ci-dessous avec une note de 55 sur 100. Il est retenu la valeur la plus faible qui est la dimension Agroécologie.



Résultats pour les 13 composantes



Pour les serres de Chadignac, la note de durabilité attribuée par la méthode IDEA4 est de 42/100. Il est retenu la valeur la plus faible qui est la dimension économique. Vous trouverez en annexe le détail de cette évaluation.



Résultats pour les 13 composantes

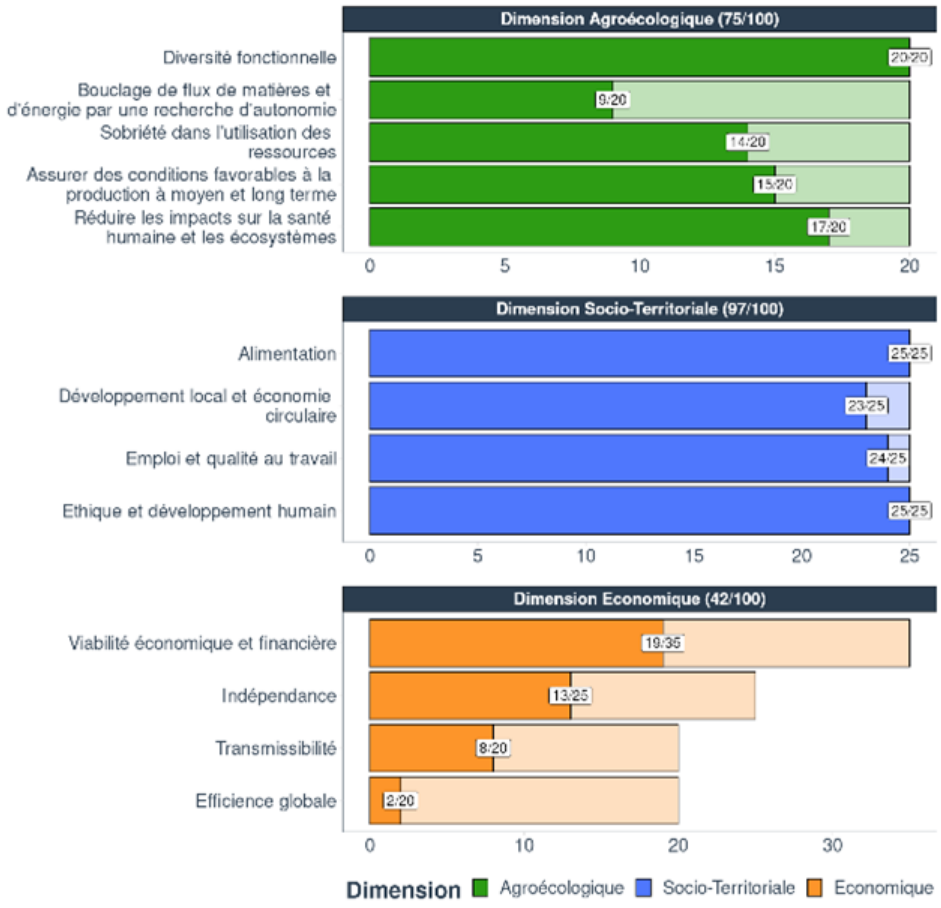


FIGURE 2 – Résultats pour les 13 composantes

Cette évaluation à travers IDEA4 permettra d'identifier les priorités à donner et le plan d'actions à mettre en place sur les trois volets de la durabilité d'une exploitation.

Les étudiants poursuivent leurs travaux dans cette démarche pour les deux exploitations. Cette année, le domaine du Renaudin sera concerné.

3- La mobilisation de l'Agrocampus en faveur des valeurs de la République

La note de service du 18 juin 2024 de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au sein du Ministère de l'Agriculture) inscrivait comme priorité pour l'enseignement agricole, sa mobilisation en faveur des valeurs de la République. Une instruction technique nous est parvenue le 28 août 2024 pour rappeler cette priorité et présenter les attendus. L'enjeu de cet axe prioritaire est de contribuer à former des citoyens, respectueux des valeurs de la République et de la laïcité et lever tous les stéréotypes qui traversent la société à travers :

- Les référentiels de formation notamment en EMC (enseignement moral et civique)
- Par l'exercice de la citoyenneté avec la promotion d'une culture de l'engagement, notamment dans le cadre de l'Alesa
- Par l'explicitation du règlement intérieur de l'établissement et en lui donnant du sens
- En développant des actions à destination des apprenants des établissements d'enseignement
- En développant les partenariats et en s'impliquant au concours et appels à projets portés par les autres départements ministériels.

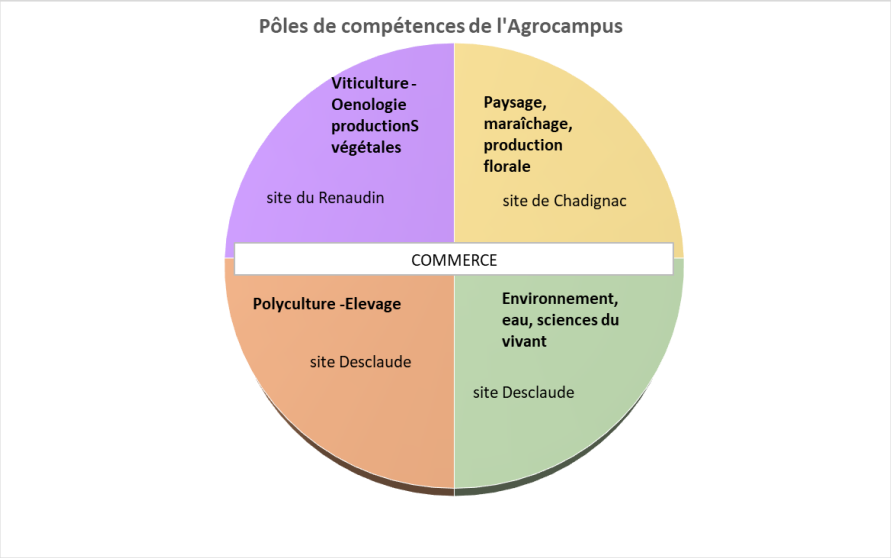
Concrètement, au sein de l'Agrocampus de Saintonge, des actions ont été poursuivies et renforcées autour des valeurs de la République dès la rentrée et au sein de tous les centres de formation : les trois lycées, le CFA et le CFPPA. Un compte rendu détaillé sera restitué lors de l'élaboration des rapports d'activité de juin 2025.

- Mise en œuvre d'actions au sein des différentes formations autour d'interventions, débats, expositions
- Organisation au sein des sites de temps d'échanges autour de repas partagés
- Mobilisation d'intervenants extérieurs : ligue des droits de l'homme, mission locale, Comité olympique et sportif etc.

4- Pôle de compétences et formations

4.1- Une dynamique de l'Agrocampus à travers des pôles de compétences

Comme pour les autres années, les pôles de compétences sont réaffirmés et doivent donner de la lisibilité à notre établissement pour nos partenaires et le grand public.



Chaque année, les actions, les partenariats sont mis en place en lien avec cette géographie des pôles de compétence.

Chaque centre a ses spécificités mais il est nécessaire de créer des synergies notamment à travers ces pôles.

Ci-dessous, quelques illustrations des activités des pôles au-delà des formations les structurant :

La participation aux concours : taille de la vigne, jugement bétail… renforce notre positionnement auprès des professionnels de l'agriculture et de la viticulture. Cette année un nouvel engagement avec la participation de 8 jeunes (5 élèves de Bac technologique STAV production et 3 apprentis de Cap et de BTS ASCE) au TIEA (Trophée International de l'Enseignement Agricole) lors du Salon de l'Agriculture. Deux enseignants/formateurs et le responsable élevage de la Pichonnerie accompagneront ces jeunes.





Le salon Saveurs d'Automne organisé par les Serres de Chadignac valorise les productions des Serres en partenariat avec l'AVF (association de villes de France) Le thème s'ouvre au-delà de notre territoire avec une dimension internationale : Agriculture d'Ici et d'Ailleurs.



Le festival Agro'fest

En équipe de direction, il a été affirmé la nécessité de poursuivre ce projet pour sa 3ème édition les 22-23 et 24 mai 2025. Le travail de préparation est en cours en clarifiant ce qui relève de l'établissement et ce qui relève de l'association.

4.2- Une réflexion sur notre offre de formation

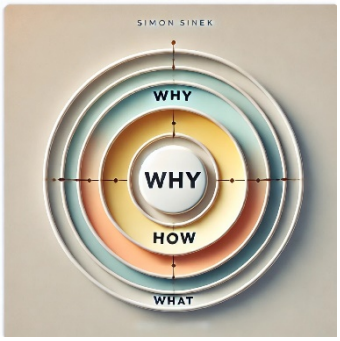
A travers ces 8 centres constitutifs, l'Agrocampus est un établissement qui doit répondre aux enjeux du territoire, aux attentes du monde économique et sociétales. Le défi du renouvellement des générations est majeur et concerne tous les secteurs professionnels.
Au cours de cette année des réflexions sont menées et des travaux seront présentés en CEF : Conseil d'Education et de Formation :

- Une démarche de diagnostic pour le BTS Aménagements paysagers du Lycée et le BTS UJAC mixé CFA et Lycée en s'appuyant sur la méthode SWOT : forces, faibles, opportunité, menaces. Des séances de travail sont programmées dès le mois de novembre avec les équipes.
- La réflexion autour de la mise en place d'un « Bachelor Agro » en s'appuyant sur la filière agricole avec nos partenaires, selon la modalité de l'apprentissage et/ou par voie scolaire. Les textes de cadrage sont encore en cours mais un recensement a déjà été fait en préalable par le SRFD sur les projets dans les établissements.
- L'évolution de structures au sein du CFA et CFPPA par la transformation de CAPa en BPA.

Notons que le CFA et le CFPPA ont été audités pour la certification QualiFormAgri. Cet audit annonce une très probable certification pour le 1er janvier 2025. De plus, à compter d'octobre 2024, le CFA est également labellisé par le Conseil Régional. A cette occasion, un diagnostic global a été fait sur le CFA et le CFPPA présent dans le rapport d'activité.

5- La coopération internationale

Une réflexion a été menée au sein de l'établissement et notamment de l'équipe direction en lien avec les équipes mobilisées dans la coopération internationale pour formaliser le cadre posé et aider à son développement et sa structuration au sein de l'Agrocampus et des centres. Une démarche autour du concept du cercle d'or de Simon Sinek a été utilisée :



Le pourquoi ?

Au-delà de la mission coopération internationale assignée aux EPLEFPA dans le code rural à travers les 5 missions, il est affirmé par l'Agrocampus de Saintonge, la volonté de poursuivre le développement de la coopération internationale qui concoure à :

- L'attractivité de l'Agrocampus (recrutement d'apprenants, image après des partenaires ...)
- Ouverture sur le monde, sur de nouveaux métiers, de nouvelles pratiques, de nouvelles techniques
- Favoriser le bien vivre ensemble dans le respect de la diversité des cultures, des modes de vie etc.
- Valoriser les personnels enseignants et non enseignants en créant les conditions d'une mobilité individuelle ou collective
- Favoriser l'accès à l'emplois de nos apprenants
- Encourager les pratiques professionnelles différentes : pratiques pédagogiques, accompagnement des apprenants, activités administratives

Le quoi ?

1-MOBILITE DES APPRENANTS

- Individuelle par les stages
- Collective à travers les voyages d'études ou des déplacements collectifs dans le cadre d'un projet spécifique

2-MOBILITE DES PERSONNELS

- Individuelle par les stages professionnels
- Collective à travers les voyages d'études professionnels

3-ACCUEIL D'ETRANGERS SUR LES SITES DE L'AGROCAMPUS

- Accueil de personnes : Jeunes sous contrat service civique, étudiants ou autres personnels sous conventions spécifiques
- Accueil de Délégations en lien avec les relations d'un pays

4-CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC DES PAYS

- Développement des activités de l'Agrocampus
- Valorisation de l'expertise de l'Agrocampus

Ces partenariats doivent s'appuyer sur des liens avec le territoire, les collectivités territoriales, le Ministère de l'Agriculture ou tout autre Ministère en lien avec nos 5 missions.

- ✓ Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- ✓ Animer et développer les projets de territoires.
- ✓ Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes.
- ✓ Développer, expérimenter et innover dans les secteurs agricoles et agroalimentaires.
- ✓ Participer à des actions de coopération internationale

Comment ?

Deux natures d'activités se déclinent pour chacun des centres de formation et des activités en transversales au niveau de l'Agrocampus.

- Suivi Administratif
- Conduite des missions, des projets

Au niveau des centres et sites pour l'année 2025-2026

	Lycée Renaudin/Domaine Renaudin	Lycée chadignac/Serres de chadignac	Lycée Desclaude/Pichonnerie	CFA	CFPPA
Suivi administratif	Myriam Renaud	Isabelle Picard	Sandra Vigneron	Emilie Mayé et Axel Schwartz	
Conduite de la mission dans les rubriques 1-2-3-4	Fabien Capezutti	Sandrine Savoie	Aurélie Houdard	Rodolphe Zegrar	

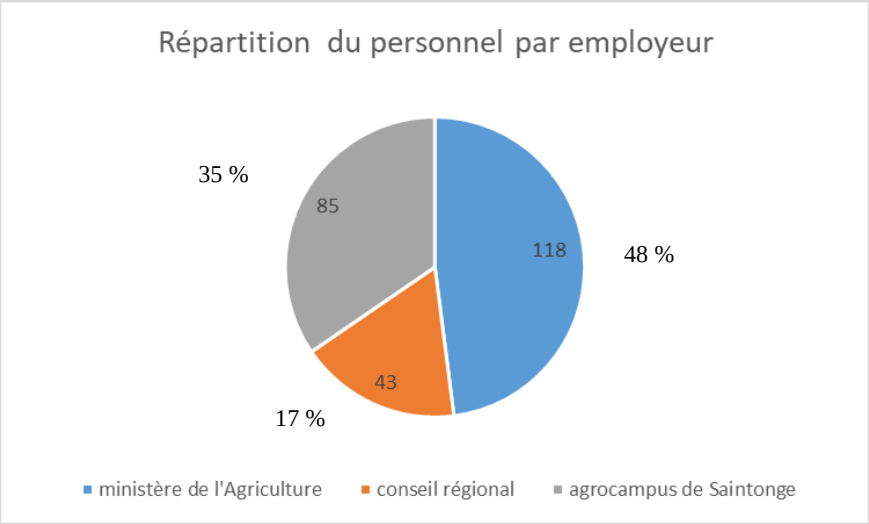
Au niveau de l'Agrocampus

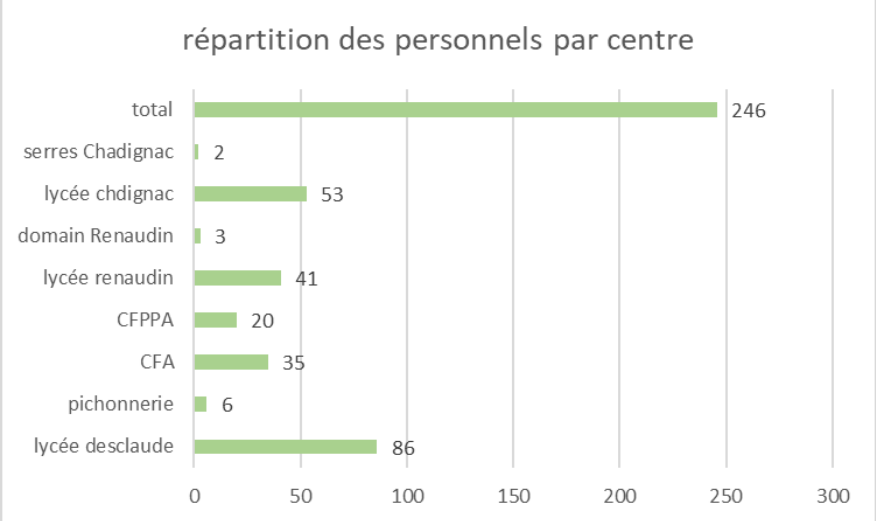
Suivi administratif des missions Agrocampus Appui aux équipes administratives coop inter (formalisation d'outil de suivi etc)	en cours
Conduite des missions : • Appui des équipes pédagogiques pour la recherche de partenaires et de financements pour les projets • Pilote l'organisation de l'accueil de délégation sur l'Agrocampus • Recherche, recrute et accompagne des jeunes étrangers en service civique dans le cadre des postes alloués par le Conseil d'administration • Participe avec la cheffe de projet communication à la visibilité de la coopération internationale en interne et en externe • Participe à des réunions coop inter par délégation de la direction • Participation à des projets spécifiques notamment avec Djibouti où une convention avec le Conseil Départemental et l'Université de Djibouti est déjà signée.	Rodolphe Zegrar, formateur CFA-CFPPA

Un bilan des activités sur l'ensemble de l'établissement sera présenté lors de l'élaboration du rapport d'activité de juin 2025.

6- Les Ressources Humaines

A la rentrée 2024, l'Agrocampus de Saintonge compte 246 personnels soit 233 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis sur trois sites géographiques. Trois principaux employeurs : le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'EPLEFPA : Agrocampus de Saintonge.





Nous pouvons noter que la rentrée a nécessité à nouveau la mobilisation des personnels pour réussir la rentrée avec :

- L'intégration des nouveaux personnels pour que chacun trouve « ses marques ».
- Les réflexions sur la situation des effectifs avec les équipes pédagogiques des lycées notamment.
- L'audit de certification pour le CFA et le CFPPA : QualiFormAgri, certification du MASAF
- La prise en compte d'un contexte tendu en matière de coûts des ressources.
- La poursuite de l'adaptation à la loi 2018 « choisir librement son avenir professionnel » pour le CFA et le CFPPA.
- La permanente mobilisation de chacun pour la réussite de nos jeunes et adultes.
- Les récoltes pour les exploitations agricoles et viticoles dans un contexte climatique difficile.

Audit social pour les exploitations

Au cours de l'année 2024, un audit des exploitations agricoles a été réalisé afin de vérifier le respect du cadre règlementaire pour la gestion des salariés de droit privé. Cet audit a concerné les trois exploitations et les 7 salariés. Les travaux sont en cours de finalisation et les recommandations mises en application ont portées sur :

- La conformité des fiches de paie et du suivi des heures
- Les outils d'annualisation pour les salariés concernés
- La formulation de la prime de fidélité sur les fiches de paies
- Une recherche de cohérence entre les trois exploitations sur la rémunération conformément à la convention collective.

En référence aux activités conduites et à la fiche de poste du salarié « Vacher » de la Pichonnerie, nous proposerons lors de la séance du Conseil d'Administration que ce poste soit positionné dans un statut de cadre.

Un nouveau cadre d'emploi pour les Agents contractuels pour CFA et du CFPPA

Dans la note de service du 8 juillet 2024, il est écrit : « cette note est un des éléments clés d'un dispositif d'ensemble mis en place pour une amélioration globale et durable des conditions d'emploi des agents contractuels sur budget dans les CFA et CFPPA ». Ce dispositif d'ensemble vise les objectifs suivants :

- Appliquer partout le droit à jour
- Remédier aux situations locales non règlementaires
- Clarifier le droit et les éléments de doctrine nationaux et en accompagner l'application
- Dans chaque centre, dès lors que l'activité économique du centre permet de l'envisager, agir pour une amélioration globale des conditions de travail

A partir de cette note, il est demandé à l'établissement de travailler direction et représentants du personnel, sur un cadre d'emploi local à partir d'une trame transmise par la DGER où trois niveaux sont présentés :

- Le cadre règlementaire
- Les préconisations
- La part restant à la négociation au sein de l'EPLEFPA

Ce nouveau cadre d'emploi local devrait être présenté à la validation du conseil d'administration de juin 2025. L'EPLEFPA Agrocampus de Saintonge ne part pas de rien, puisqu'un cadre d'emploi existe déjà. Le travail en cours de l'année va être réalisé au sein de la commission cadre d'emploi des agents contractuels de l'établissement de droit public (hors AESH, AE) au cours de l'année 2024-2025.
Un plan de travail a déjà été co-construit lors de la première rencontre de la commission locale cadre d'emploi.

7- Le patrimoine

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine accompagne l'Agrocampus pour la rénovation de son bâti et les équipements nécessaires à son fonctionnement et son évolution.

Le schéma directeur pour le suivi et l'évolution du patrimoine des trois sites est toujours en cours de validation du côté du Conseil Régional. De plus, il serait pertinent d'élaborer un plan de maintenance pluri-annuel pour chacun des sites.

Pour le site du Renaudin :

Pour Le lycée

La salle multisports n'est toujours pas finalisée en raison d'un problème de centrale de traitement de l'air qui persiste. Ce dysfonctionnement devrait être réglé pour la rentrée des vacances de cet automne.

Par ailleurs, la construction de la terrasse de cette salle est en suspens au motif d'un problème d'évacuation des eaux pluviales.

La mise en service de l'alarme PPMS sera effective à la rentrée des congés d'automne.

Pour l'exploitation : Suite au schéma directeur élaboré et remis au Conseil Régional à l'automne 2022, une subvention de 150 000 € a été allouée pour le motif : couvrir la cuverie extérieure et rénover la gestion des effluents de chais et phytosanitaires. Il convient du côté du Domaine du Renaudin d'avancer sur ce dossier. D'autre part, un financement est alloué depuis 2021 pour l'acquisition d'un robot viticole : 180 700 euros. Cet investissement implique un autofinancement à hauteur de 40 %. Compte tenu du contexte actuel, il est important de reposer la réflexion sur la politique d'investissements et les priorités compte tenu notamment des surfaces concernées.

Pour le site de Chadignac :

Pour le lycée

La réfection du réseau de chauffage de bâtiment administratif devrait débuter en juillet 2025. La consultation des entreprises aura lieu en novembre 2024.

Les études sont en cours concernant le changement du système de sécurité incendie de l'établissement. Les travaux devraient être réalisés entre juin et septembre 2025.

Pour les Serres de Chadignac

Suite au schéma directeur élaboré et remis au Conseil Régional à l'automne 2022, une subvention de 20 000 € a été allouée pour le motif : Mobilier Boutique. Il convient du côté des Serres de Chadignac d'avancer sur ce dossier.

Pour le site de Desclaude et pour La Pichonnerie :

Pour le lycée

Les travaux du hall technologique s'achèvent fin octobre. Sa livraison est programmée à la rentrée des vacances d'automne sous réserve de la levée de l'ensemble des réserves.

Pour le Domaine de la Pichonnerie

La construction d'une aire de lavage est en cours sur l'exploitation de la Pichonnerie. La consultation des entreprises a été lancée courant octobre 2024.

Pour le siège du CFA et CFPPA

La réfection de la toiture du bâtiment : la consultation des entreprises devrait débuter au mois de novembre 2024. Si les offres sont conformes, les travaux seraient envisagés en juin ou juillet 2025 pour une durée de 6 mois. Ces travaux nécessiteront un déménagement complet du site CFA-CFPPA de Desclaude à savoir : salles de cours, bureau, locaux d'hébergement. Il conviendra d'anticiper grandement ces travaux et leurs conséquences.

8.1 – Décision modificative n°3

L'Agrocampus de Saintonge

ETAT DU BUDGET DE L'EPLEFPA DE SAINTONGE APRES DM3/2024

	SECTION FONCTIONNEMENT		
	PRODUITS	**CHARGES**	**SOLDE**
LEGTA	1 675 476 €	1 897 292 €	**-221 816 €**
Exploitation Desclaude	822 600 €	825 817 €	**-3 217 €**
CFAA	3 061 200 €	2 970 555 €	**90 645 €**
CFPPA	1 613 295 €	1 734 205 €	**-120 910 €**
LPA Renaudin	773 758 €	823 914 €	**-50 156 €**
Exploitation Renaudin	352 320 €	416 026 €	**-63 706 €**
LPA Chadignac	1 389 347 €	1 429 702 €	**-40 355 €**
Exploitation Chadignac	159 319 €	170 200 €	**-10 881 €**
TOTAL	**9 847 315 €**	**10 267 711 €**	**-420 396 €**
	SECTION INVESTISSEMENT		
	RECETTES	**DEPENSES**	**SOLDE**
LEGTA	35 700 €	76 142 €	**-40 442 €**
Exploitation Desclaude		262 954 €	**-262 954 €**
CFAA		12 000 €	**-12 000 €**
CFPPA			**0 €**
LPA Renaudin	78 859 €	82 364 €	**-3 505 €**
Exploitation Renaudin	550 €	78 585 €	**-78 035 €**
LPA Chadignac	600 €	8 700 €	**-8 100 €**
Exploitation Chadignac		1 000 €	**-1 000 €**
TOTAL	**19 810 339 €**	**21 057 167 €**	**-406 036 €**

	Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
Legta	**- 221 816,00 €**	**- 209 366,00 €**	**- 40 442,00 €**	- 249 808,00 €	525 289,55 €	103
Exploitation la Pichonnerie	- 3 217,00 €	**37 383,00 €**	**- 262 954,00 €**	- 178 571,00 €	- 44 547,87 €	-20
cfa	**90 645,00 €**	**137 545,00 €**	**- 12 000,00 €**	125 545,00 €	740 092,34 €	90
cfppa	**- 120 910,00 €**	**- 102 015,00 €**	**- €**	- 102 015,00 €	507 366,10 €	106
LPA Le Renaudin	**- 50 156,00 €**	**- 45 995,00 €**	**- 3 505,00 €**	- 49 500,00 €	233 410,71 €	107
Exploitation le Renaudin	**- 63 706,00 €**	**- 10 856,00 €**	**- 78 035,00 €**	- 86 891,00 €	344 354,13 €	305
Lycée Chadignac	- 40 355,00 €	**- 32 855,00 €**	**- 8 100,00 €**	- 40 955,00 €	436 113,68 €	115
Exploitation chadignac	- 10 881,00 €	**- 1 781,00 €**	**- 1 000,00 €**	- 2 781,00 €	- 612 705,71 €	-1 483
EPL	**- 420 396,00 €**	**- 227 940,00 €**	**- 406 036,00 €**	**- 584 976,00 €**	**2 129 372,93 €**	**76**

Pour la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2024, les prévisions ont été réalisées avec prudence et sincérité. L'Agrocampus présenterait un déficit de fonctionnement important – 420 396 € avec une situation fortement dégradée par rapport à la DM 2, notamment pour les lycées.

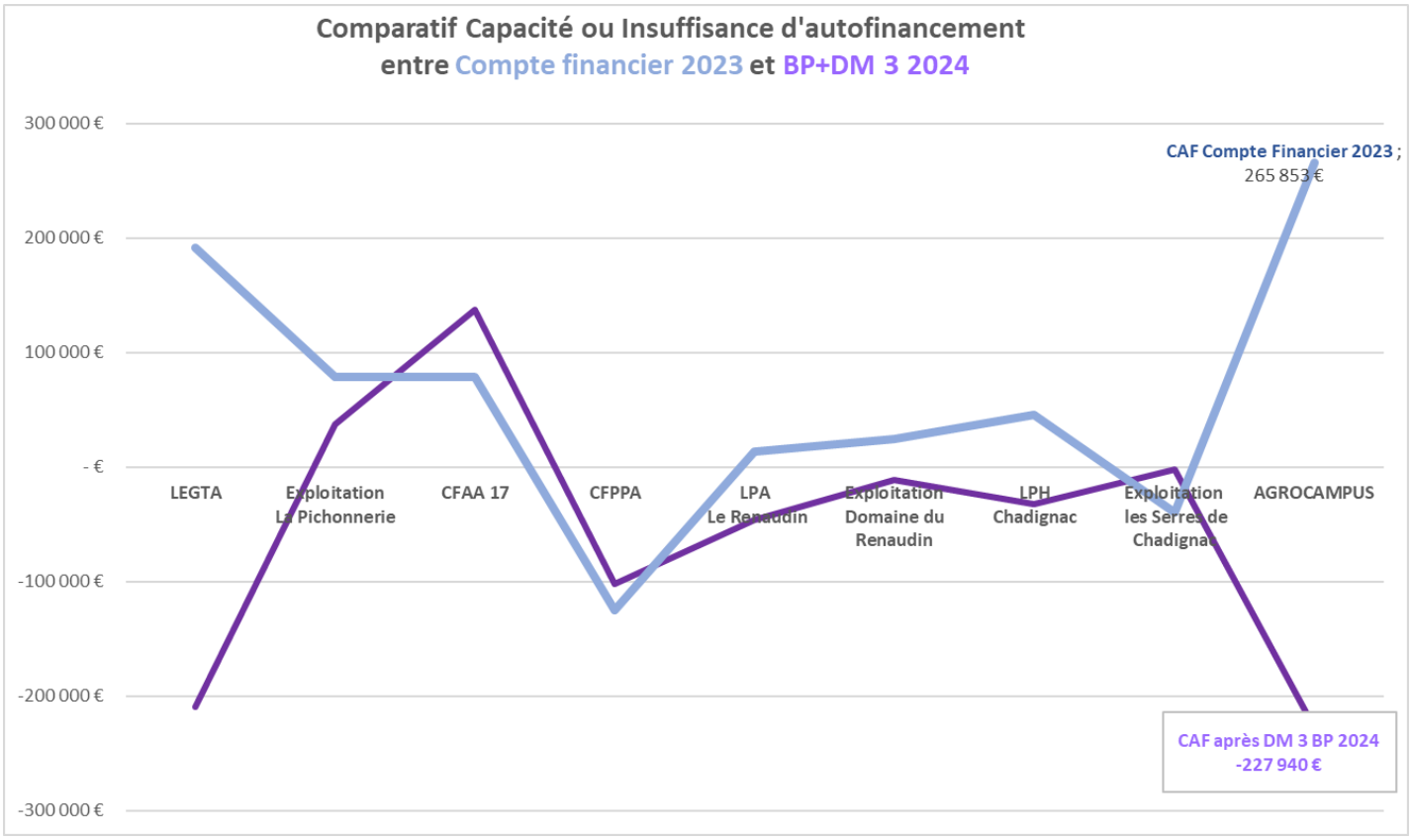
Cette situation engendre une baisse du nombre de jours de fonctionnement qui atteindrait le niveau de 76 jours. Nous arriverions en dessous du seuil minimum théorique pour l'établissement.
L'analyse du compte financier en mars 2025 nous permettra d'aller plus précisément dans l'analyse de chaque centre face à ce prévisionnel.

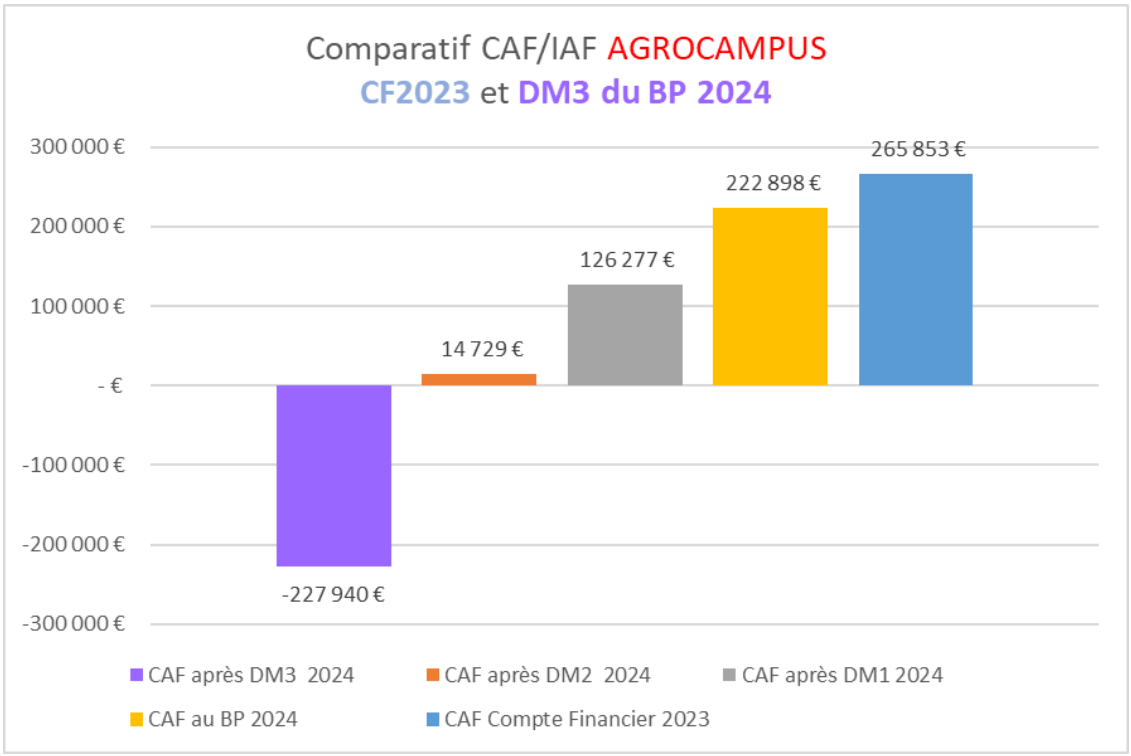
Cette dégradation pour la DM3 présente des disparités importantes entre les centres.

Les lycées
Les trois lycées présentent des déficits importants pour un montant de – 312 327 € avec une Capacité d'Autofinancement également négative : - 288 216 €. Notons une augmentation des fluides et la non compensation par la DGF qui a été amputée fortement en 2024 et le sera également en 2025.
Après la clôture 2024, il conviendra d'analyser plus finement les comptes financiers des lycées.

Les exploitations
Les trois exploitations présentent, en dehors des variations de stocks, un déficit.
L'incertitude du contexte agricole, les conditions climatiques ont entraîné des conséquences sur les quantités produites et vendues.

Le CFA et le CFPPA
Le CFA connaît une hausse de ses effectifs à nouveau pour cette année. De plus, des améliorations dans la gestion administrative et financière sont à noter.
Le CFPPA connaît depuis plusieurs années des difficultés à équilibrer son budget.





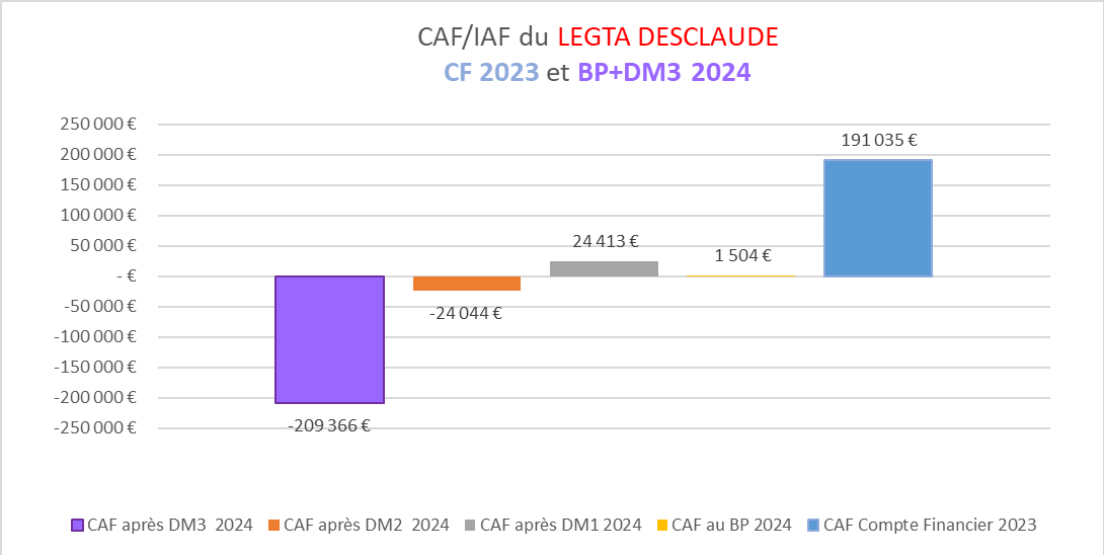
La capacité d'autofinancement au cours des ajustements de cette dernière décision modificative avant la clôture, présente une forte dégradation. Les coûts des fluides et les contrats de maintenance pour les lycées en sont principalement la cause, avec une dotation du Conseil Régional en dessous des besoins réels.

DECISION MODIFICATIVE n°3 par centre

Pour plus de détails, se reporter au dossier : documents financiers.

LEGTA Georges Desclaude

	BP+DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	2023	2023	2024	2024	2024	2024	2024
Produits	1 990 141 €	2 042 465 €	1 601 549 €	46 309 €	10 831 €	16 787 €	1 675 476 €
Charges	2 007 636 €	1 869 784 €	1 619 745 €	23 400 €	59 288 €	194 859 €	1 897 292 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	-17 495 €	172 681 €	-18 196 €	22 909 €	-48 457 €	-178 072 €	-221 816 €
Recettes	29 026 €	23 537 €	21 500 €	0 €	23 200 €	-9 000 €	35 700 €
Dépenses	30 024 €	24 365 €	24 300 €	3 200 €	58 991 €	-10 349 €	76 142 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-998 €	-828 €	-2 800 €	-3 200 €	-35 791 €	1 349 €	-40 442 €
Total Recettes	2 019 167 €	2 066 002 €	1 623 049 €	46 309 €	34 031 €	7 787 €	1 711 176 €
Total Dépenses	2 037 660 €	1 894 149 €	1 644 045 €	26 600 €	118 279 €	184 510 €	1 973 434 €
SOLDE GENERAL	-18 493 €	171 853 €	-20 996 €	19 709 €	-84 248 €	-176 723 €	-262 258 €
Régularisations Amortissements	19 653 €	18 356 €	19 700 €	0 €	0 €	-7 250 €	12 450 €
Variation du Fonds De Roulement	1 160 €	190 209 €	-1 296 €	19 709 €	-84 248 €	-183 973 €	-249 808 €

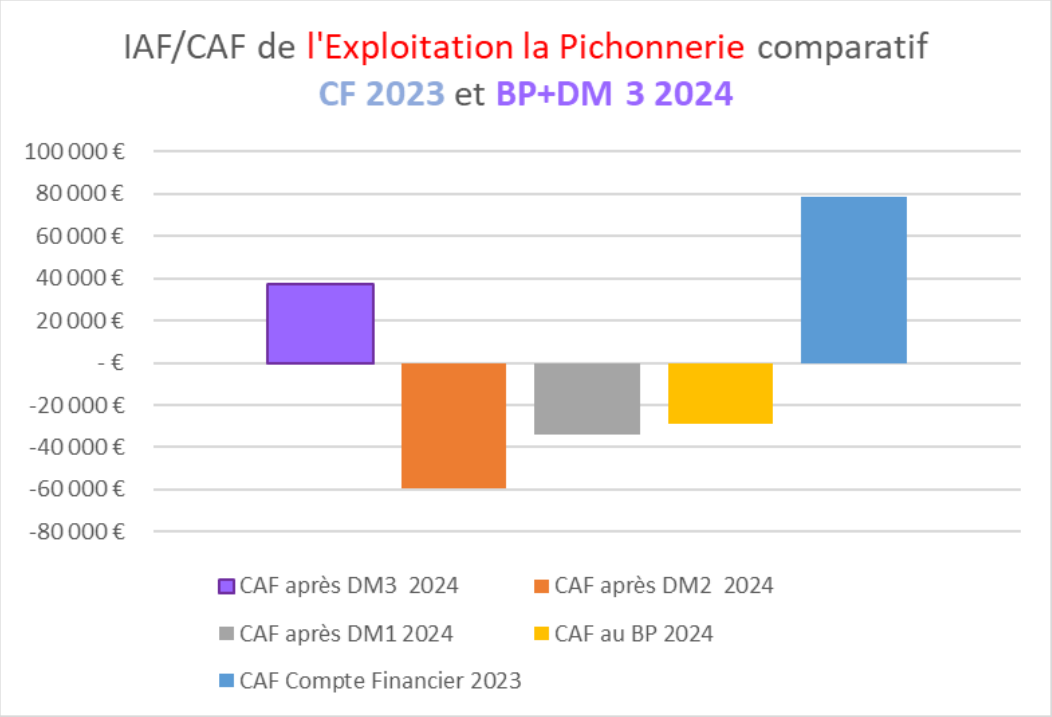


Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- 221 816,00 €	- 209 366,00 €	- 40 442,00 €	- 249 808,00 €	525 289,55 €	103

Après cette DM3, le résultat de fonctionnement prévisionnel est fortement négatif avec un déficit de – 178 072 € € en fonctionnement. La CAF (capacité d'Autofinancement) est de -209 366 € face à la prévision en DM2 de – 24 044 €. Les dépenses énergétiques ont augmenté de + 128 000 € et le marché de maintenance de la chaufferie de + 14 000 euros. D'autres dépenses ont également augmenté : les dépenses d'assistants d'éducation et les AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap). Globalement les charges ont progressé de + 194 859 €. Pour l'année 2024, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) du conseil régional ne couvre par les dépenses de fluides prévisionnels. Le montant de la DGF s'élève à 470 607 € et les dépenses de fluides à 537 276 €. Nous comprenons pourquoi l'équilibre n'est pas possible pour cet exercice. Il nous faut maintenant attendre le compte financier 2024 pour disposer des résultats finaux.

Exploitation de La Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation La Pichonnerie	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2 023	2 023	2 024	2 024	2 024	2 024	2 024
Produits	815 970 €	1 142 282 €	759 700 €	8 300 €	7 600 €	47 000 €	822 600 €
Charges	803 804 €	1 117 962 €	816 710 €	18 300 €	36 957 €	-46 150 €	825 817 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 166 €	24 320 €	-57 010 €	-10 000 €	-29 357 €	93 150 €	-3 217 €
Recettes	204 000 €	0 €	35 000 €	0 €	0 €	-35 000 €	0 €
Dépenses	455 510 €	387 815 €	277 804 €	9 000 €	11 000 €	-40 000 €	262 954 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-251 510 €	-387 815 €	-242 804 €	-9 000 €	-11 000 €	5 000 €	-262 954 €
Total Recettes	1 019 970 €	1 142 282 €	794 700 €	8 300 €	7 600 €	12 000 €	822 600 €
Total Dépenses	1 259 314 €	1 505 777 €	1 094 514 €	27 300 €	47 957 €	-86 150 €	1 088 771 €
SOLDE GENERAL	-239 344 €	-363 495 €	-299 814 €	-19 000 €	-40 357 €	98 150 €	-266 171 €
Régularisations Amortissements	88 000 €	82 945 €	75 000 €	5 000 €	4 000 €	3 600 €	87 600 €
Variation du Fonds De Roulement	-151 344 €	-280 550 €	-224 814 €	-14 000 €	-36 357 €	101 750 €	-178 571 €

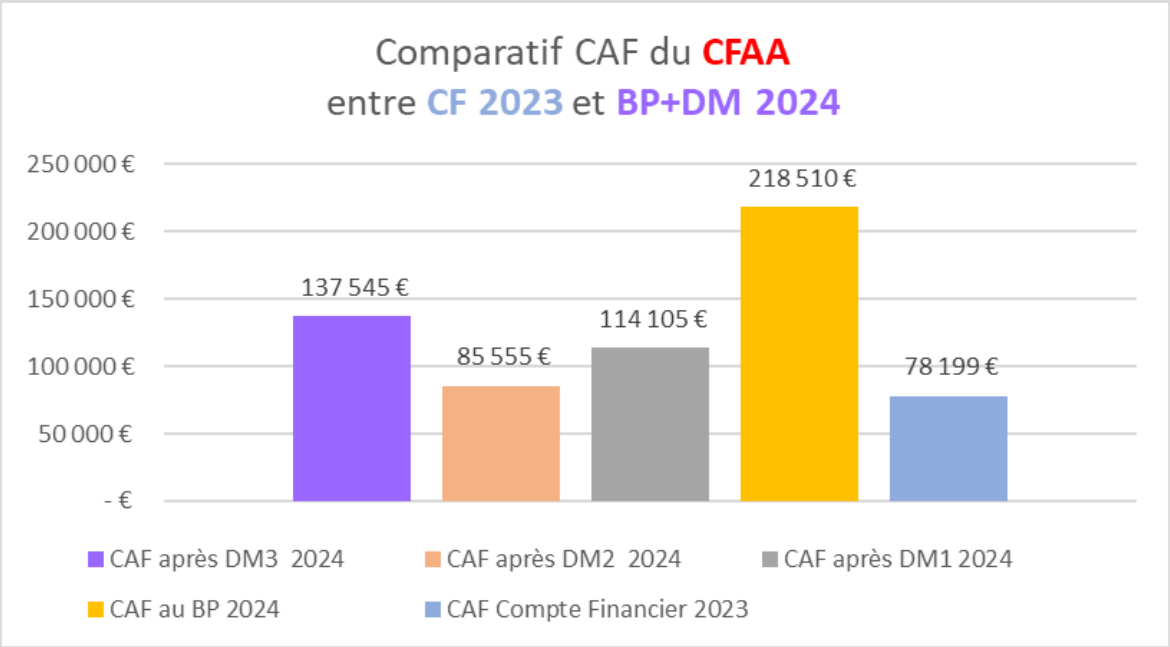


Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- 3 217,00 €	**37 383,00 €**	- **262 954,00 €**	- 178 571,00 €	- 44 547,87 €	-20

Tout d'abord, il faut noter que les décisions modificatives (DM) des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière.
Globalement, la DM3 présente un faible déficit : - 3 217 € et une capacité d'autofinancement de + 37 383€, montant toujours insuffisant pour autofinancer les investissements nécessaires sur l'exploitation. Le solde des investissements est négatif compte tenu des investissements indispensables à réaliser notamment le télescopique. La Pichonnerie ne dispose pas de jours de fonctionnement ce qui nécessite que le décalage entre les entrées et les sorties de trésorerie soient supportées par les autres centres où les jours de fonctionnement sont plus importants.

CFAA

	BP+DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF CFAA	2023	2023	2024	2024	2024	2024	2024
Produits	2 861 356 €	2 759 961 €	2 899 560 €	0 €	89 100 €	72 540 €	3 061 200 €
Charges	2 800 000 €	2 727 970 €	2 727 050 €	104 405 €	117 650 €	21 450 €	2 970 555 €
Solde SECTION DE	61 356 €	31 990 €	172 510 €	-104 405 €	-28 550 €	51 090 €	90 645 €
Recettes	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses	112 014 €	110 709 €	5 000 €	0 €	9 000 €	-2 000 €	12 000 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-12 014 €	-10 709 €	-5 000 €	0 €	-9 000 €	2 000 €	-12 000 €
Total Recettes	2 961 356 €	2 859 961 €	2 899 560 €	0 €	89 100 €	72 540 €	3 061 200 €
Total Dépenses	2 912 014 €	2 838 680 €	2 732 050 €	104 405 €	126 650 €	19 450 €	2 982 555 €
SOLDE GENERAL	49 342 €	21 281 €	167 510 €	-104 405 €	-37 550 €	53 090 €	78 645 €
Régularisations Amortissements	44 000 €	46 209 €	46 000 €	0 €	0 €	900 €	46 900 €
Variation du Fonds De Roulement	93 342 €	67 490 €	213 510 €	-104 405 €	-37 550 €	53 990 €	125 545 €



Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
90 645,00 €	**137 545,00 €**	- **12 000,00 €**	125 545,00 €	740 092,34 €	90

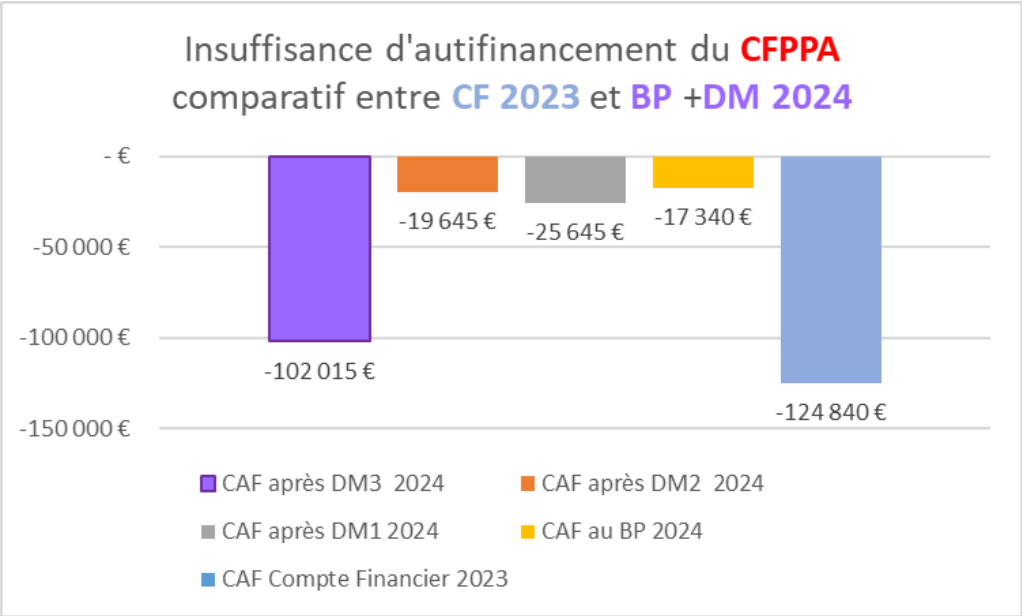
Après la décision modificative n°3, le résultat de fonctionnement du CFA est positif : + 90 645 €. Ce résultat en nette amélioration par rapport à 2022 s'explique notamment par des recrutements en hausse à la rentrée de septembre 2023 et 2024. Les effectifs atteignent l'objectif fixé de 350 apprentis contre 319 à la rentrée précédente.

Après cette DM3, la capacité d'autofinancement est positive : + 137 545 € et le fonds de roulement devrait progresser de + 125 545 € et générer 90 jours de fonctionnement. L'objectif étant au moins de 90 jours.

Notons, une amélioration qui devra se confirmer à la clôture au 31/12/2024 de la gestion administrative et comptable des contrats d'apprentissage avec les OPCO.

CFPPA

	BP+DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF CFPPA	**2 023 €**	**2 023 €**	**2 024 €**	**2024**	**2024**	**2024**	**2 024 €**
Produits	1 531 825 €	1 432 994 €	1 512 765 €	0 €	74 600 €	25 930 €	1 613 295 €
Charges	1 651 550 €	1 576 670 €	1 549 000 €	8 305 €	68 600 €	108 300 €	1 734 205 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	-119 725 €	-143 676 €	-36 235 €	-8 305 €	6 000 €	-82 370 €	-120 910 €
Recettes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total Recettes	1 531 825 €	1 432 994 €	1 512 765 €	0 €	74 600 €	25 930 €	1 613 295 €
Total Dépenses	1 651 550 €	1 576 670 €	1 549 000 €	8 305 €	68 600 €	108 300 €	1 734 205 €
SOLDE GENERAL	-119 725 €	-143 676 €	-36 235 €	-8 305 €	6 000 €	-82 370 €	-120 910 €
Régularisations Amortissements	16 895 €	18 836 €	18 895 €	0 €	0 €	0 €	18 895 €
Variation du Fonds De Roulement	-102 830 €	-124 840 €	-17 340 €	-8 305 €	6 000 €	-82 370 €	-102 015 €



Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- **120 910,00 €**	- **102 015,00 €**	- **€**	- 102 015,00 €	507 366,10 €	106

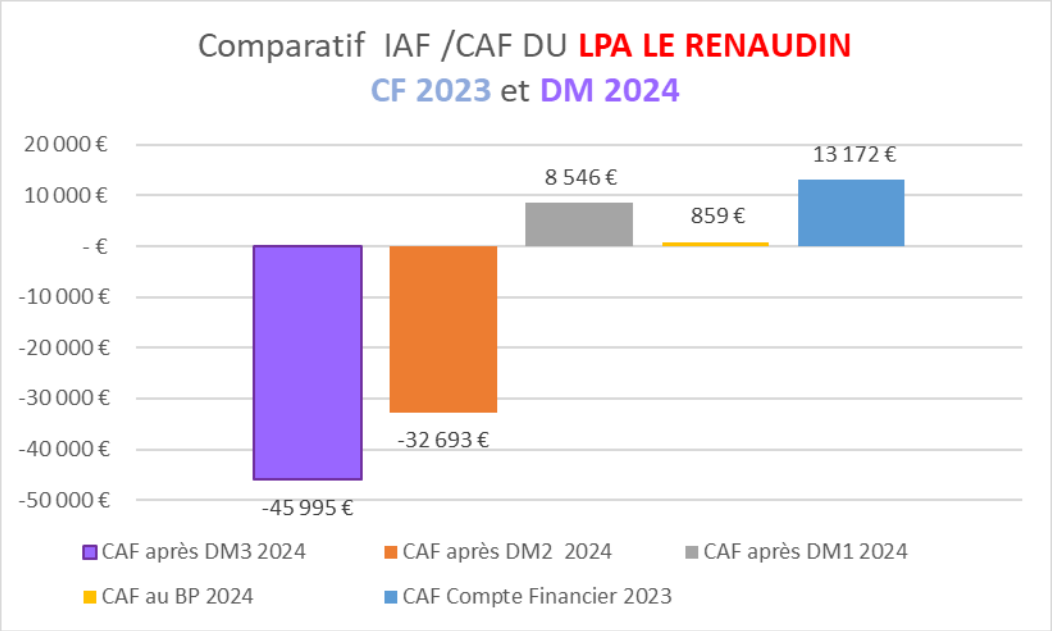
Après la décision modificative n°3, le résultat de fonctionnement du CFPPA reste négatif mais en amélioration par rapport à 2023 : - 120 910 €. La capacité d'autofinancement reste négative : - 102 015 € et le fonds de roulement devrait diminuer de – 102 015 € également. Le fonds de roulement demeure à un niveau correct et permet de générer 106 jours de fonctionnement. L'objectif étant au moins de 90 jours. La difficulté d'équilibrer les budgets au niveau du CFPPA se poursuit malgré les efforts des équipes qu'il faut saluer.

Dans le cadre d'une gestion étroite entre le CFA et le CFPPA, il est pertinent d'avoir une approche fusionnée qui présente une situation plus favorable

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- **30 265,00 €**	**35 530,00 €**	- **12 000,00 €**	**23 530,00 €**	**1 247 458,44 €**	**195,57 €**

LPA Le Renaudin

	BP+DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF LPA LE RENAUDIN	2023	2023	2024	2024	2024	2024	2024
Produits	711 472 €	715 675 €	648 987 €	11 969 €	10 958 €	101 844 €	773 758 €
Charges	711 433 €	706 034 €	654 128 €	4 282 €	48 338 €	117 166 €	823 914 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	39 €	9 641 €	-5 141 €	7 687 €	-37 380 €	-15 322 €	-50 156 €
Recettes	100 402 €	92 004 €	41 000 €	28 398 €	17 400 €	-7 939 €	78 859 €
Dépenses	100 401 €	92 004 €	46 000 €	28 398 €	33 966 €	-26 000 €	82 364 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	1 €	0 €	-5 000 €	0 €	-16 566 €	18 061 €	-3 505 €
Total Recettes	811 874 €	807 679 €	689 987 €	40 367 €	28 358 €	93 905 €	852 617 €
Total Dépenses	811 834 €	798 038 €	700 128 €	32 680 €	82 304 €	91 166 €	906 278 €
SOLDE GENERAL	40 €	9 641 €	-10 141 €	7 687 €	-53 946 €	2 739 €	-53 661 €
Régularisations Amortissements	6 323 €	3 531 €	6 000 €	0 €	-3 859 €	2 020 €	4 161 €
Variation du Fonds De Roulement	6 363 €	13 172 €	-4 141 €	7 687 €	-57 805 €	4 759 €	-49 500 €



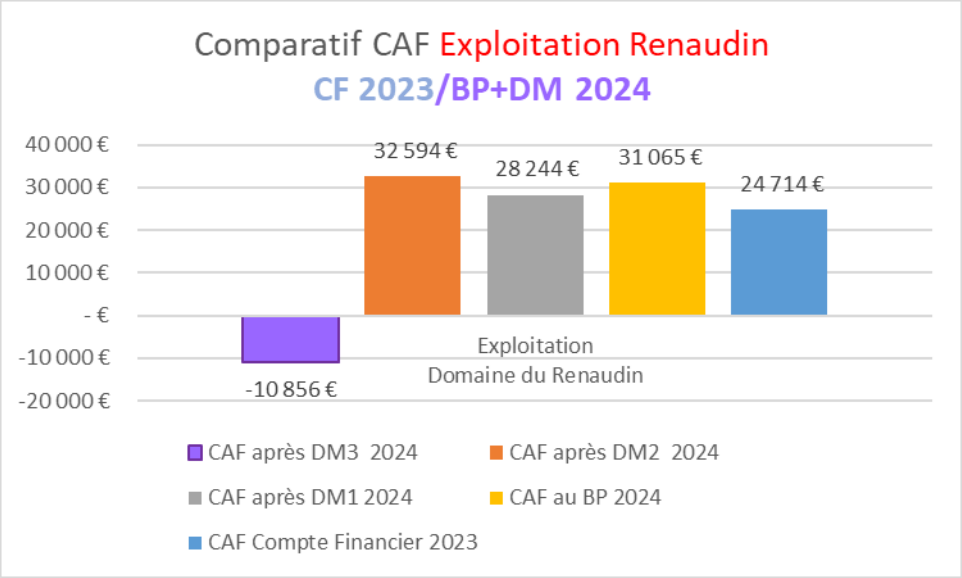
	Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
LPA Le Renaudin	- **50 156,00 €**	- **45 995,00 €**	- **3 505,00 €**	- 49 500,00 €	233 410,71 €	107

Le Lycée Renaudin, présente une situation non habituelle avec un déficit important de – 50 156 euros. Ce niveau de CAF négatif avait déjà été annoncé en Décision modificative n°2. Les dépenses pédagogiques et autres fournitures non stockées ont subi une augmentation au cours de cette année 2023.
Notons que les charges et les produits ont été augmentés de 79 298 euros qui correspond au projet européen Erasmus dont le Renaudin est porteur : distill'innov.
Il nous faut maintenant attendre le compte financier 2024 pour disposer des résultats finaux.

La capacité d'Autofinancement est négative (- 45 995€) avec un solde d'investissement autofinancé faible ce qui génère une variation de fonds de roulement proche de la CAF : - 49 500 €. Le nombre de jours de fonctionnement est évalué à 107 jours ce qui est correct.

Domaine du Renaudin

	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF EXPLOITATION LE RENAUDIN	2023	2023	2024	2024	2024	2024	2024
Produits	383 621 €	951 770 €	369 170 €	0 €	16 750 €	- 33 600,00 €	352 320 €
Charges	455 140 €	982 314 €	398 855 €	2 821 €	7 400 €	6 950,00 €	416 026 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	-71 519 €	-30 544 €	-29 685 €	-2 821 €	9 350 €	- 40 550,00 €	-63 706 €
Recettes	550 €	5 370 €	550 €	0 €	0 €	- €	550 €
Dépenses	64 530 €	55 063 €	67 650 €	2 585 €	5 500 €	2 850,00 €	78 585 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-63 980 €	-49 693 €	-67 100 €	-2 585 €	-5 500 €	- 2 850,00 €	-78 035 €
Total Recettes	384 171 €	957 140 €	369 720 €	0 €	16 750 €	- 33 600,00 €	352 870 €
Total Dépenses	519 670 €	1 037 377 €	466 505 €	5 406 €	12 900 €	9 800,00 €	494 611 €
SOLDE GENERAL	-135 499 €	-80 237 €	-96 785 €	-5 406 €	3 850 €	- 43 400,00 €	-141 741 €
Régularisations Amortissements	60 292 €	60 133 €	62 750 €	0 €	-5 000 €	- 2 900,00 €	54 850 €
Variation du Fonds De Roulement	-75 207 €	-20 104 €	-34 035 €	-5 406 €	-1 150 €	- 46 300,00 €	-86 891 €



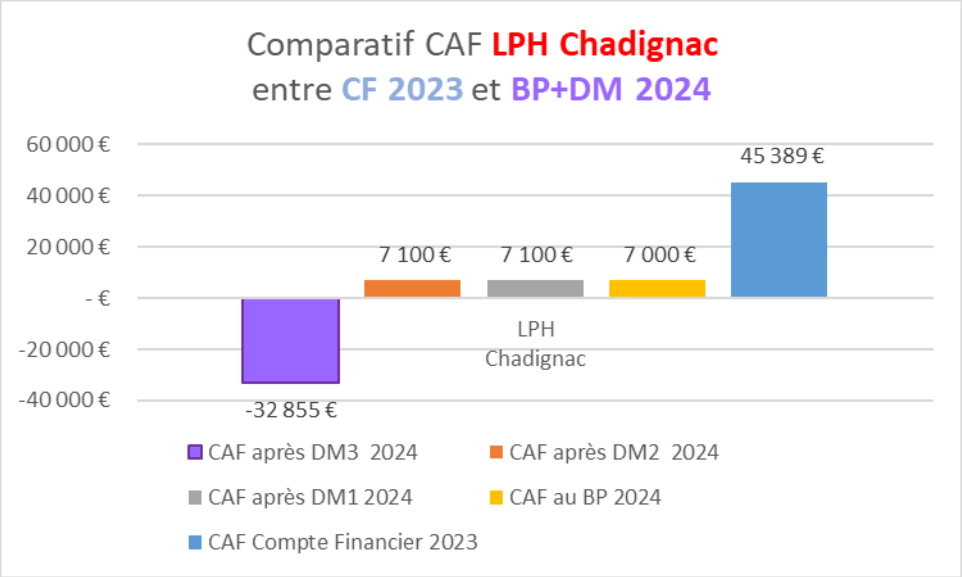
Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- 63 706,00 €	- 10 856,00 €	- 78 035,00 €	- 86 891,00 €	344 354,13 €	305

Tout d'abord, il faut noter que les décisions modificatives des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière. Cependant, il est à noter que les produits ont fortement été diminués lors de cette DM3 : - 33 600 € compte tenu des récoltes réalisées. Un ajustement sur des recettes sociales de 13 000 € a dû être corrigé également. Les charges ont augmenté dans une moindre mesure : + 6 950 €. L'absence à nouveau d'un salarié en accident de travail a généré une augmentation de la prestation de services et une diminution des charges salariales.

La capacité d'Autofinancement serait négative à hauteur de – 10 856 €. Compte tenu des investissements, la variation du fonds de roulement serait de – 86 891 € avec un maintien à un niveau correct du niveau de fonds de roulement, générant 305 jours de fonctionnement.

LPA Le Petit Chadignac

	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF LPH CHADIGNAC	**2023**	**2023**	**2024**	**2024**	**2024**	**2024**	**2024**
Produits	1 499 637 €	1 544 978 €	1 144 797 €	15 000 €	191 120 €	38 430 €	1 389 347 €
Charges	1 536 966 €	1 507 464 €	1 144 797 €	14 900 €	191 120 €	78 885 €	1 429 702 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	-37 329 €	37 514 €	0 €	100 €	0 €	-40 455 €	-40 355 €
Recettes	44 970 €	43 287 €	83 000 €	0 €	-3 000 €	-79 400 €	600 €
Dépenses	56 800 €	52 837 €	83 000 €	0 €	2 700 €	-77 000 €	8 700 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-11 830 €	-9 550 €	0 €	0 €	-5 700 €	-2 400 €	-8 100 €
Total Recettes	1 544 607 €	1 588 265 €	1 227 797 €	15 000 €	188 120 €	-40 970 €	1 389 947 €
Total Dépenses	1 593 766 €	1 560 301 €	1 227 797 €	14 900 €	193 820 €	1 885 €	1 438 402 €
SOLDE GENERAL	-49 159 €	27 964 €	0 €	100 €	-5 700 €	-42 855 €	-48 455 €
Régularisations Amortissements	7 710 €	7 875 €	7 000 €	0 €	0 €	500 €	7 500 €
Variation du Fonds De Roulement	-41 449 €	35 840 €	7 000 €	100 €	-5 700 €	-42 355 €	-40 955 €



Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- 40 355,00 €	- **32 855,00 €**	- **8 100,00 €**	- 40 955,00 €	436 113,68 €	115

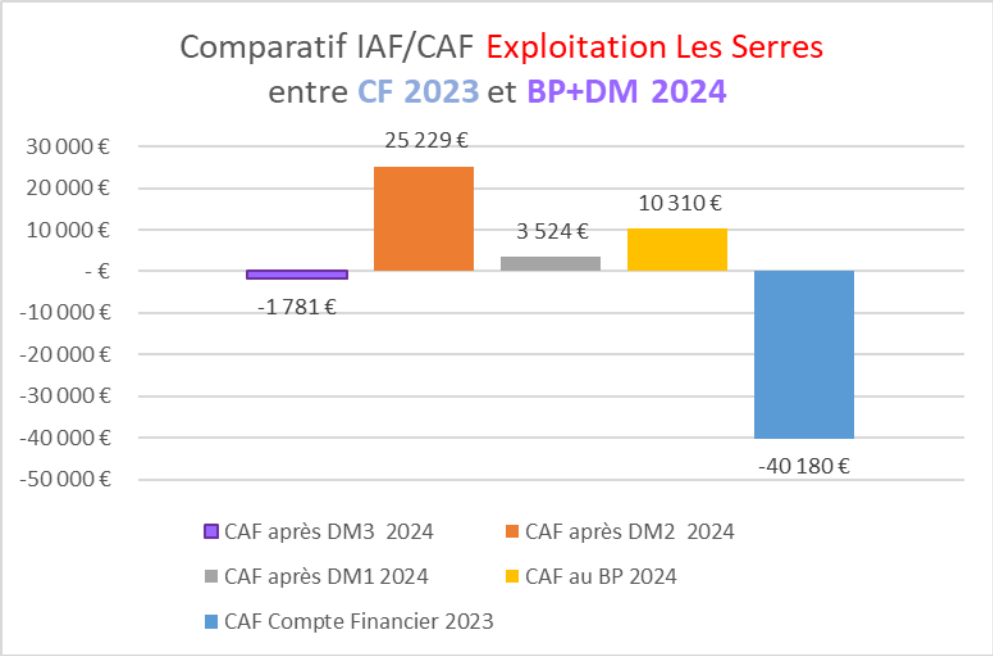
Pour le lycée Chadignac, la situation s'est dégradée par rapport à la DM2 élaboré en juin dernier. Le lycée présenterait un déficit de – 40 355 €.

Pour l'année 2024, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) du conseil régional ne couvre pas les dépenses de fluides prévisionnels. Le montant de la DGF s'élève à 317 747 € et les dépenses de fluides à 348 647 €. Nous comprenons pourquoi l'équilibre n'est pas possible pour cet exercice. Il nous faut maintenant attendre le compte financier 2024 pour disposer des résultats finaux. Néanmoins ce déficit est limité par rapport à celui du lycée Desclaude compte tenu de l'accueil de deux groupes de SNU (Service National Universel) et un nombre d'apprentis en augmentation générant des recettes de prestations de restauration et d'hébergement.

La capacité d'autofinancement serait négative à hauteur de – 32 855 € avec une diminution du fonds de roulement de – 40 955 € compte tenu de l'autofinancement d'investissements. Le nombre de jours de fonctionnement reste correct avec 115 jours.

Les Serres de Chadignac

	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF EXPOITATION CHADIGNAC	2023	2023	2024	2024	2024	2024	2024
Produits	159 100 €	180 369 €	170 100 €	-836 €	18 855 €	-28 800 €	159 319 €
Charges	222 090 €	230 021 €	172 890 €	5 950 €	-2 850 €	-5 790 €	170 200 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	-62 990 €	-49 652 €	-2 790 €	-6 786 €	21 705 €	-23 010 €	-10 881 €
Recettes	2 000 €	0 €	0 €	12 000 €	0 €	-12 000 €	0 €
Dépenses	9 000 €	0 €	1 000 €	20 000 €	0 €	-20 000 €	1 000 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-7 000 €	0 €	-1 000 €	-8 000 €	0 €	8 000 €	-1 000 €
Total Recettes	161 100 €	180 369 €	170 100 €	11 164 €	18 855 €	-40 800 €	159 319 €
Total Dépenses	231 090 €	230 021 €	173 890 €	25 950 €	-2 850 €	-25 790 €	171 200 €
SOLDE GENERAL	-69 990 €	-49 652 €	-3 790 €	-14 786 €	21 705 €	-15 010 €	-11 881 €
Régularisations Amortissements	13 100 €	9 472 €	13 100 €	0 €	0 €	-4 000 €	9 100 €
Variation du Fonds De Roulement	-56 890 €	-40 180 €	9 310 €	-14 786 €	21 705 €	-19 010 €	-2 781 €



Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 3 /2024	jours de fonc
- 10 881,00 €	- 1 781,00 €	- 1 000,00 €	- 2 781,00 €	- 612 705,71 €	-1 483

Nous pouvons constater que les prévisions au cours de l'année 2023 se sont dégradées par rapport à la DM2 élaboré en juin dernier. Cette dégradation est dû à une diminution des produits par rapport à la prévision de novembre 2023 qui n'avait pas été corrigée. L'été n'a pas permis une production de légumes suffisante.

Du coté des charges, nous constatons une diminution mais pas à la hauteur de la baisse des produits. Il faut noter que les décisions modificatives des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière.

Après la Décision Modificative n° 3, les Serres de Chadignac présente une CAF (Capacité d'Autofinancement) faiblement négative de : - 1 780 euros.

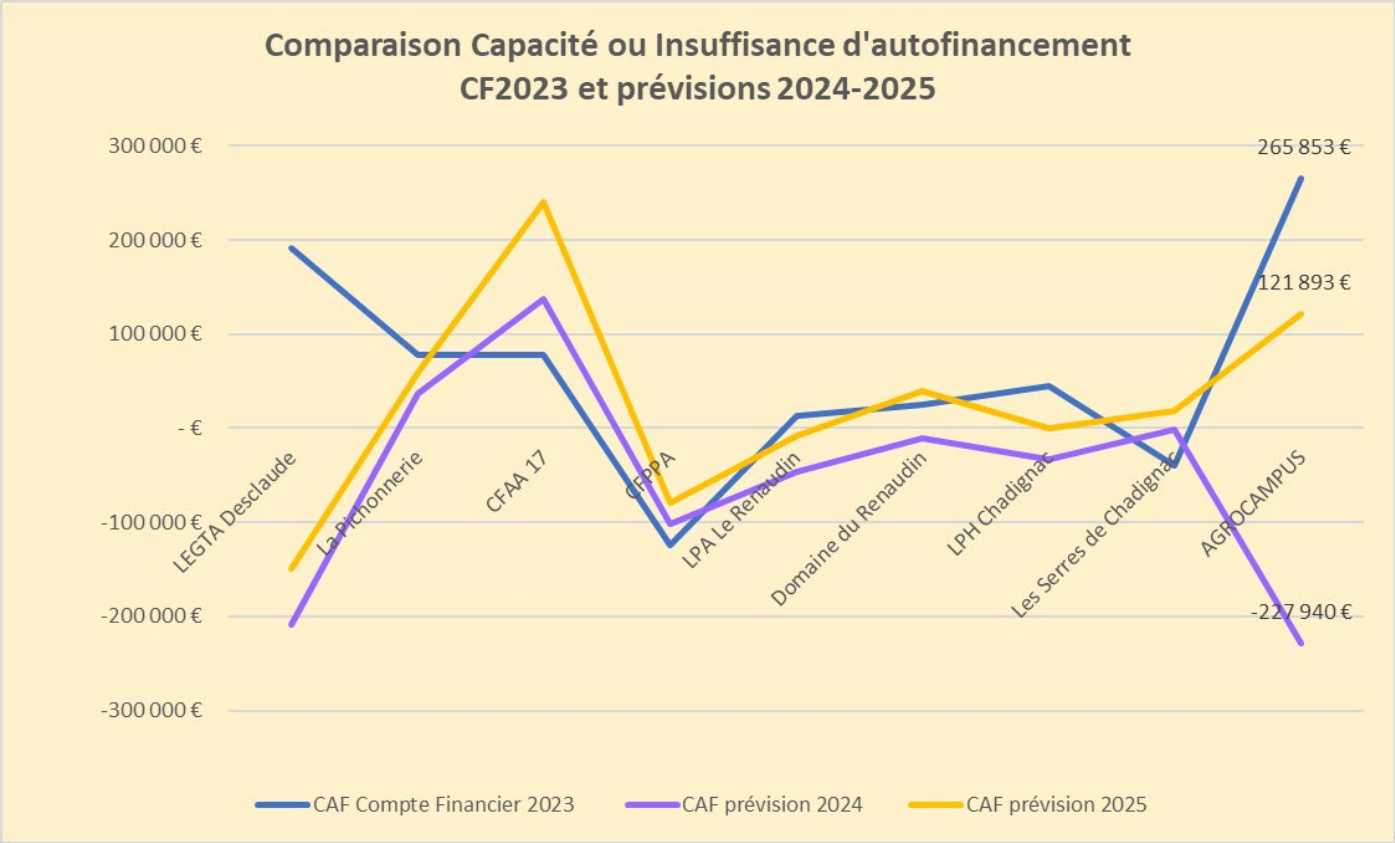
Le niveau du fonds de roulement est négatif et diminue de – 2 781 euros. Les serres historiquement ne disposent pas de fonds de roulement.

L'Agrocampus de Saintonge

	SECTION FONCTIONNEMENT		
	PRODUITS	**CHARGES**	**SOLDE**
LEGTA	1 493 494 €	1 655 736 €	**-162 242 €**
Exploitation Desclaude	829 644 €	849 000 €	**-19 356 €**
CFAA	2 946 200 €	2 751 400 €	**194 800 €**
CFPPA	1 566 005 €	1 664 000 €	**-97 995 €**
LPA Renaudin	709 079 €	720 456 €	**-11 377 €**
Exploitation Renaudin	377 220 €	393 320 €	**-16 100 €**
LPA Chadignac	1 289 224 €	1 296 766 €	**-7 542 €**
Exploitation Chadignac	171 900 €	162 890 €	**9 010 €**
TOTAL	**9 382 766 €**	**9 493 568 €**	**-110 802 €**

	SECTION INVESTISSEMENT		
	RECETTES	**DEPENSES**	**SOLDE**
LEGTA	8 800 €	17 200 €	**-8 400 €**
Exploitation Desclaude	205 854 €	371 800 €	**-165 946 €**
CFAA		23 200 €	**-23 200 €**
CFPPA			**0 €**
LPA Renaudin	8 000 €	8 000 €	**0 €**
Exploitation Renaudin	550 €	41 200 €	**-40 650 €**
LPA Chadignac	70 200 €	78 000 €	**-7 800 €**
Exploitation Chadignac	8 200 €	22 221 €	**-14 021 €**
TOTAL	**19 058 936 €**	**19 526 536 €**	**-260 017 €**

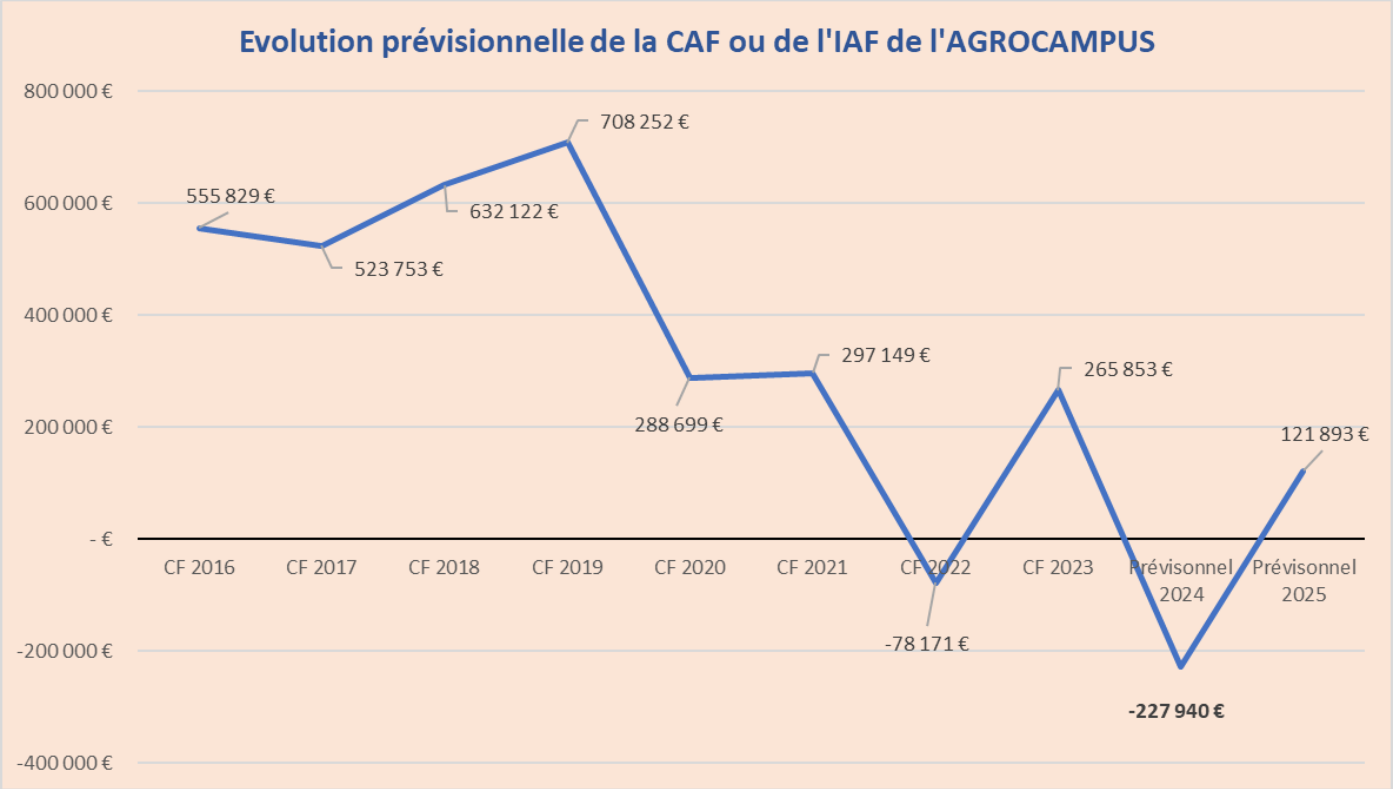
	Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Fonds de roulement après DM 3 BP 2024	Variation du Fonds de roulement	jours de fonc
Legta	- **162 242,00 €**	- **149 792,00 €**	- **8 400,00 €**	525 289,55 €	- 158 192,00 €	83
Exploitation la Pichonnerie	- 19 356,00 €	- **59 644,00 €**	- **165 946,00 €**	- 44 547,87 €	- 76 302,00 €	-52
cfa	**194 800,00 €**	**240 800,00 €**	- **23 200,00 €**	740 092,34 €	217 600,00 €	126
cfppa	- **97 995,00 €**	- **79 100,00 €**	- €	507 366,10 €	- 79 100,00 €	93
LPA Le Renaudin	- **11 377,00 €**	- **7 377,00 €**	- €	233 410,71 €	- 7 377,00 €	119
Exploitation le Renaudin	- **16 100,00 €**	**39 650,00 €**	- **40 650,00 €**	344 354,13 €	- €	320
Lycée Chadignac	- 7 542,00 €	- **42,00 €**	- **7 800,00 €**	436 113,68 €	- 7 842,00 €	126
Exploitation chadignac	9 010,00 €	**18 110,00 €**	- **14 021,00 €**	- 612 705,71 €	4 089,00 €	-1 550
EPL	- **110 802,00 €**	**121 893,00 €**	- **260 017,00 €**	**2 129 372,93 €**	- **107 124,00 €**	**79**



		Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après BP 2025	jours de fonc
C01	Legta	- 162 242,00 €	- 149 792,00 €	- 8 400,00 €	- 158 192,00 €	367 097,55 €	83
C02	Exploitation la Pichonnerie	- 19 356,00 €	59 644,00 €	- 165 946,00 €	- 76 302,00 €	- 120 849,87 €	-52
C03	cfa	194 800,00 €	240 800,00 €	- 23 200,00 €	217 600,00 €	957 692,34 €	126
C04	cfppa	- 97 995,00 €	- 79 100,00 €	- €	- 79 100,00 €	428 266,10 €	93
C05	LPA Le Renaudin	- 11 377,00 €	- 7 377,00 €	- €	- 7 377,00 €	226 033,71 €	119
C06	Exploitation le Renaudin	- 16 100,00 €	39 650,00 €	- 40 650,00 €	- €	344 354,13 €	320
C07	Lycée Chadignac	- 7 542,00 €	- 42,00 €	- 7 800,00 €	- 7 842,00 €	428 271,68 €	126
C08	Exploitation chadignac	9 010,00 €	18 110,00 €	- 14 021,00 €	4 089,00 €	- 608 616,71 €	-1 550
	EPL	- 110 802,00 €	121 893,00 €	- 260 017,00 €	- 107 124,00 €	2 022 248,93 €	79

Les prévisions budgétaires 2025 ont été élaborées en fonction des centres et selon les informations connues à ce jour notamment pour les produits spécifiques à chaque centre : La DGF pour les Lycées, les effectifs et les marchés conclus pour les CFA et CFPPA. Les hypothèses de productions et de leurs ventes pour les exploitations. Pour l'ensemble de l'Agrocampus, le solde de fonctionnement serait négatif : - 110 802 euros. La capacité d'autofinancement serait positive de +121 893 mais insuffisante pour autofinancer les investissements nécessaires sur les exploitations et notamment la Pichonnerie. Les prévisions pour le lycée Desclaude sont très négatives compte tenu de la DGF qui une nouvelle fois ne couvre pas les dépenses engagées par lycée notamment en matière de fluides. Pour les trois lycées de l'établissement la Dotation Globale de Fonctionnement 2025 a été amputée de 204 486 euros compte

tenu de la situation financière des lycées et de l'établissement : niveau du fonds de roulement du lycée et de l'epl. Ces montants retirés au lycée ne permettent pas l'obtention d'un équilibre. Cette situation entame la démarche volontariste des lycées à rechercher des financements externes : accueils de groupe… Notons que l'établissement doit supporter trois exploitations dont leurs investissements sont à autofinancer en majeure partie.



Des variations importantes de la capacité d'autofinancement depuis 2022 dûes notamment aux dotations de la région qui fluctuent fortement et ne sont plus en phase depuis 2024 avec les dépenses réelles des lycées et des besoins d'investissements des exploitations. L'amélioration des résultats du CFA est très favorable pour l'ensemble de l'établissement.

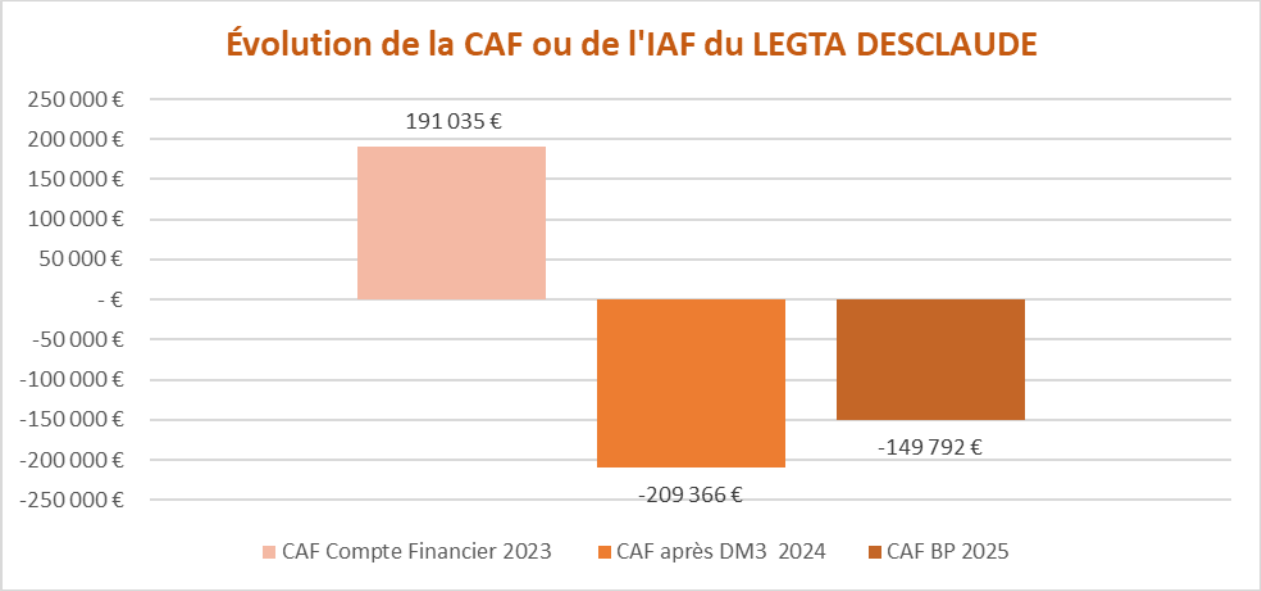
BUDGET PRIMITIF 2025 des centres

LEGTA Georges Desclaude

	Compte Financier (Réalisé)	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions)	Budget primitif (Prévisions)
RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	**2023**	**2024**	**2025**
Charges	**2 042 465 €**	**1 675 476 €**	**1 493 494 €**
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	**1 869 784 €**	**1 897 292 €**	**1 655 736 €**
Recettes	**172 681 €**	**-221 816 €**	**-162 242 €**
Dépenses	**23 537 €**	**35 700 €**	**8 800 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**24 365 €**	**76 142 €**	**17 200 €**
Total Recettes	**-828 €**	**-40 442 €**	**-8 400 €**
Total Dépenses	**2 066 002 €**	**1 711 176 €**	**1 502 294 €**
SOLDE GENERAL	**1 894 149 €**	**1 973 434 €**	**1 672 936 €**
Régularisations Amortissements	**171 853 €**	**-262 258 €**	**-170 642 €**
Variation du Fonds De Roulement	**18 356 €**	**12 450 €**	**12 450 €**
Variation du Fonds De Roulement	**190 209 €**	**-249 808 €**	**-158 192 €**

Le résultat de fonctionnement prévisionnel est négatif avec -162 242 € en section de fonctionnement et -8 400 € pour la section en capital. Pour l'exercice 2025, ce sont les mêmes causes qui génèrent les mêmes effets. Une amputation de la DGF versée par le conseil régional de 99 707 euros.

A partir de la clôture 2024, en début d'année, il conviendra d'analyser finement les différents postes de dépenses et de charges et d'étudier les marges de manœuvre possibles.



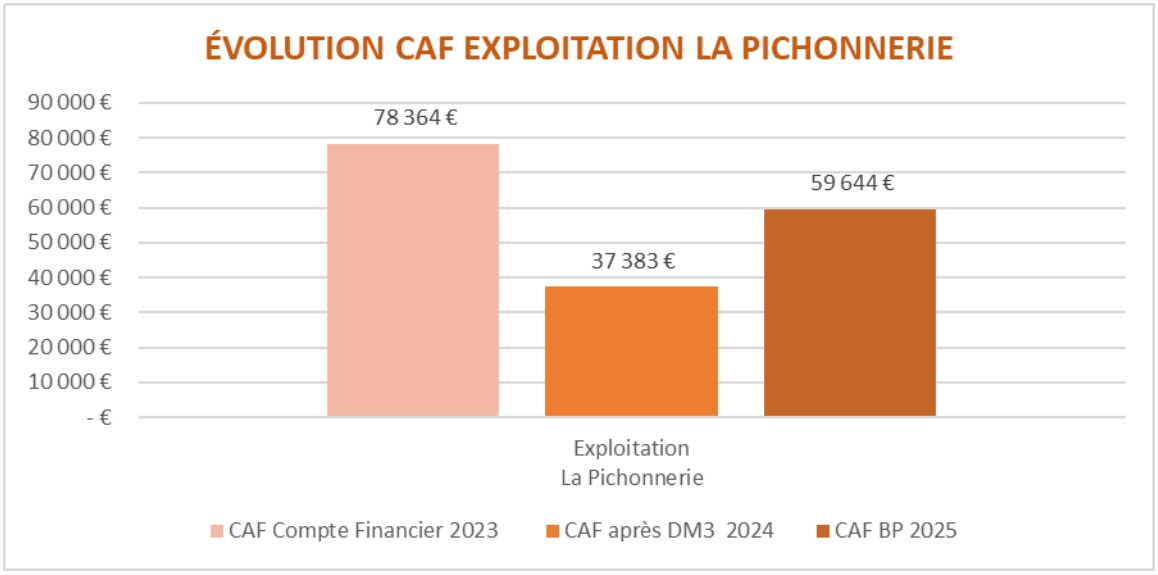
La capacité d'autofinancement (ressources dégagées par l'exercice) est estimée à – 149 792 €.
La variation de fonds de roulement prévisionnelle s'établit à – 158 192 € portant le fonds de roulement à 525 289 € soit 83 jours en dessous du seuil à atteindre pour éviter tout problème de trésorerie.

Exploitation de La Pichonnerie

	Compte Financier (Réalisé)	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions)	Budget primitif (Prévisions)
RECAPITULATIF EXPLOITATION LA PICHONNERIE	**2024**	**2025**	**2025**
Produits	**1 142 282 €**	**822 600 €**	**829 644 €**
Charges	**1 117 962 €**	**825 817 €**	**849 000 €**
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	**24 320 €**	**-3 217 €**	**-19 356 €**
Recettes	**200 000 €**	**0 €**	**205 854 €**
Dépenses	**387 815 €**	**262 954 €**	**371 800 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**-187 815 €**	**-262 954 €**	**-165 946 €**
Total Recettes	**1 342 282 €**	**822 600 €**	**1 035 498 €**
Total Dépenses	**1 505 777 €**	**1 088 771 €**	**1 220 800 €**
SOLDE GENERAL	**-163 495 €**	**-266 171 €**	**-185 302 €**
Régularisations Amortissements	**82 945 €**	**87 600 €**	**109 000 €**
Variation du Fonds De Roulement	**-80 550 €**	**-178 571 €**	**-76 302 €**

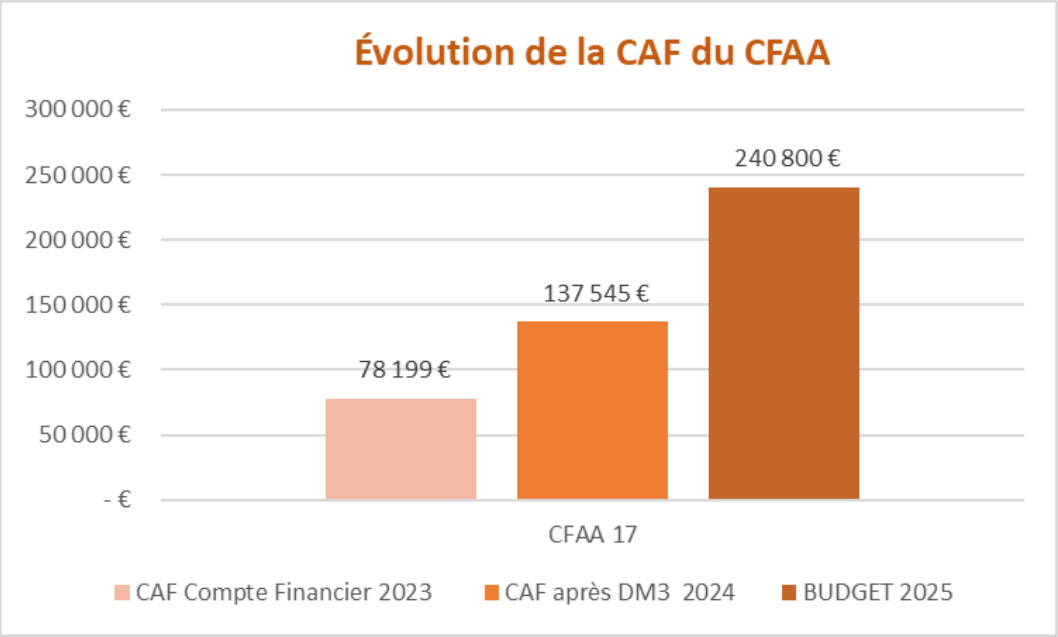
Le budget prévisionnel 2025 du Domaine de la Pichonnerie est présenté en déficit avec un budget de fonctionnement à -19 356 €. La situation dégradée des ventes de Cognac est compensée exceptionnellement en 2025 par une vente en blé biscuitier plus importante compte tenu d'un stock de fourrages suffisant. La situation pour l'année suivant sera plus déficitaire car la vente des produits viticoles permettait notamment l'équilibre financier de la Pichonnerie. Certains investissements doivent être engagés en 2025, pour faire face aux besoins techniques : le robot de traite et l'aire de lavage.

La Pichonnerie doit faire face à des investissements autofinancés, compte tenu du niveau de la CAF, il faudra puiser sur le fonds de roulement de l'établissement. Cette situation à des limites compte tenu de la baisse du fonds de roulement du lycée Desclaude notamment suite à la baisse de la DGF du conseil régional.



CFAA

	Compte Financier (Réalisé)	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions)	Budget primitif (Prévisions)
RECAPITULATIF CFAA	**2023**	**2024**	**2025**
Produits	**2 759 961 €**	**3 061 200 €**	**2 946 200 €**
Charges	**2 730 161 €**	**2 970 555 €**	**2 751 400 €**
Solde SECTION DE	**29 800 €**	**90 645 €**	**194 800 €**
Recettes	**100 000 €**	**0 €**	**0 €**
Dépenses	**110 709 €**	**12 000 €**	**23 200 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**-10 709 €**	**-12 000 €**	**-23 200 €**
Total Recettes	**2 859 961 €**	**3 061 200 €**	**2 946 200 €**
Total Dépenses	**2 840 870 €**	**2 982 555 €**	**2 774 600 €**
SOLDE GENERAL	**19 091 €**	**78 645 €**	**171 600 €**
Régularisations Amortissements	46 209 €	46 900 €	46 000 €
Variation du Fonds De Roulement	**65 300 €**	**125 545 €**	**217 600 €**



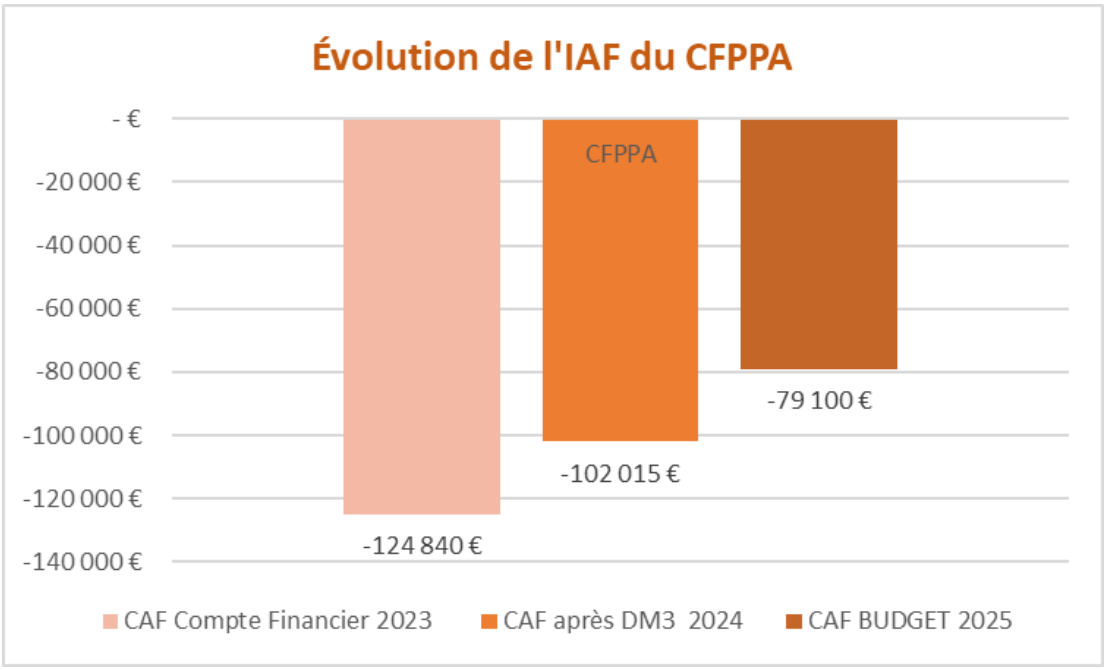
Le CFA présenterait un excédent important de + 194 800 €. Ce budget a été construit sur la base d'un scénario réaliste pour l'estimation des effectifs en apprentissage.
L'organisation comptable et financière s'améliore et les annulations de recettes seront donc limitées.

CFPPA

	Compte Financier (Réalisé)	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions)	Budget primitif (Prévisions)
RECAPITULATIF CFPPA	**2023**	**2024**	**2025**
Produits	**1 432 994 €**	**1 613 295 €**	**1 566 005 €**
Charges	**1 576 670 €**	**1 734 205 €**	**1 664 000 €**
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	**-143 676 €**	**-120 910 €**	**-97 995 €**
Recettes	**0 €**	**0 €**	**0 €**
Dépenses	**0 €**	**0 €**	**0 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**0 €**	**0 €**	**0 €**
Total Recettes	**1 432 994 €**	**1 613 295 €**	**1 566 005 €**
Total Dépenses	**1 576 670 €**	**1 734 205 €**	**1 664 000 €**
SOLDE GENERAL	**-143 676 €**	**-120 910 €**	**-97 995 €**
Régularisations Amortissements	**18 836 €**	**18 895 €**	**18 895 €**
Variation du Fonds De Roulement	**-124 840 €**	**-102 015 €**	**-79 100 €**

Le CFPPA présenterait pour l'exercice 2025 un déficit de – 97 994 €. Cette situation reste déficitaire compte tenu des incertitudes des activités en formation longues et courtes. Ce budget a été construit tenant compte des dépenses à engager et des recettes prévisibles en lien avec l'activité stages courts et marchés du Conseil Régional.

Pour tenir ce budget, il conviendra au CFPPA de poursuivre sa transition en matière d'adaptation de son offre de formation et de services.

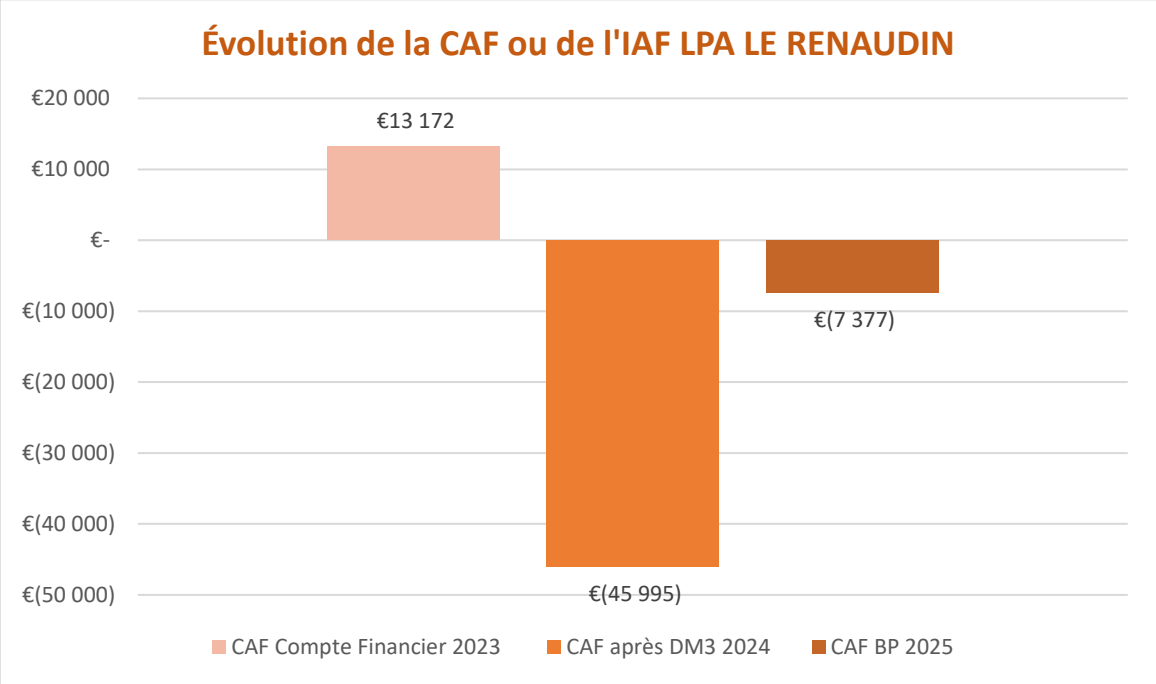


LPA Le Renaudin

	compte financier	Budget Primitif +	Budget primitif
RECAPITULATIF LPA LE RENAUDIN	**2023**	**2024**	**2025**
Produits	715 675 €	773 758 €	709 079 €
Charges	706 034 €	823 914 €	720 456 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 641 €	-50 156 €	-11 377 €
Recettes	92 004 €	78 859 €	8 000 €
Dépenses	92 004 €	82 364 €	8 000 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €	-3 505 €	0 €
Total Recettes	807 679 €	852 617 €	717 079 €
Total Dépenses	798 038 €	906 278 €	728 456 €
SOLDE GENERAL	9 641 €	-53 661 €	-11 377 €
Régularisations Amortissements	3 531 €	4 161 €	4 000 €
Variation du Fonds De Roulement	13 172 €	-49 500 €	-7 377 €

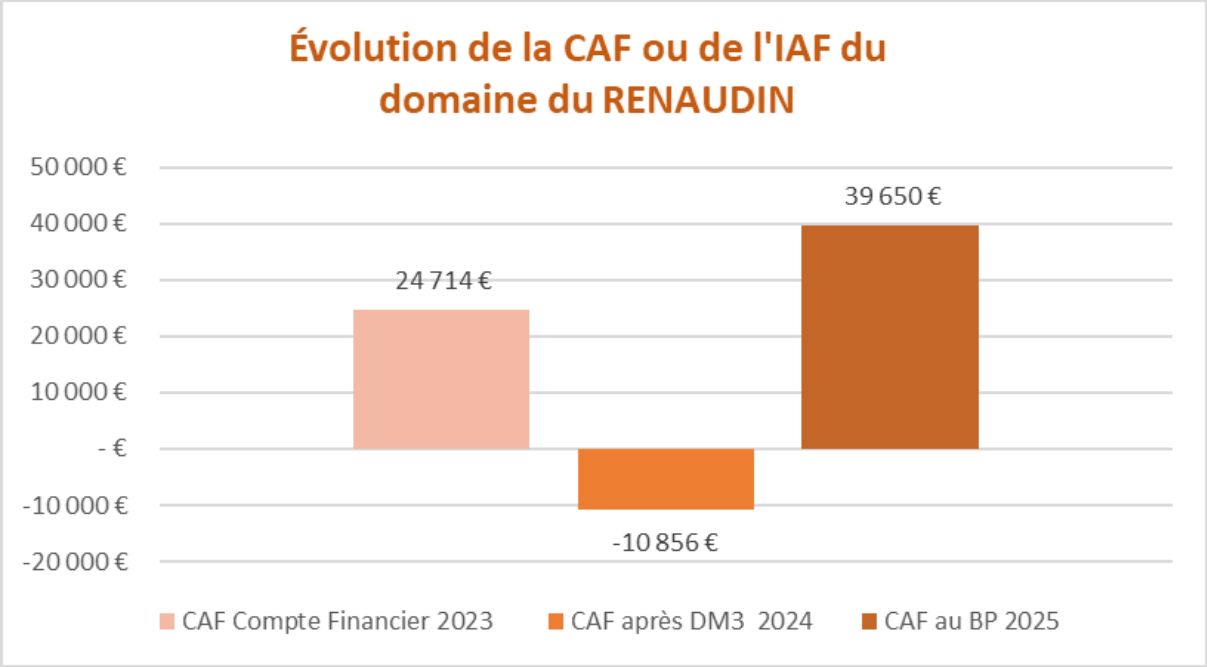
Le Lycée du Renaudin présente un budget qui s'améliore par rapport à 2024, même si un déficit se maintient de – 11 377. Il est à noter que le montant de la DGF du conseil régional est amputé de – 31 398 €. La capacité d'autofinancement resterait négative également.

Les effectifs élèves, les recettes des pensions et la collecte de la taxe sont des éléments déterminants pour une construction à l'équilibre du budget.



Domaine du Renaudin

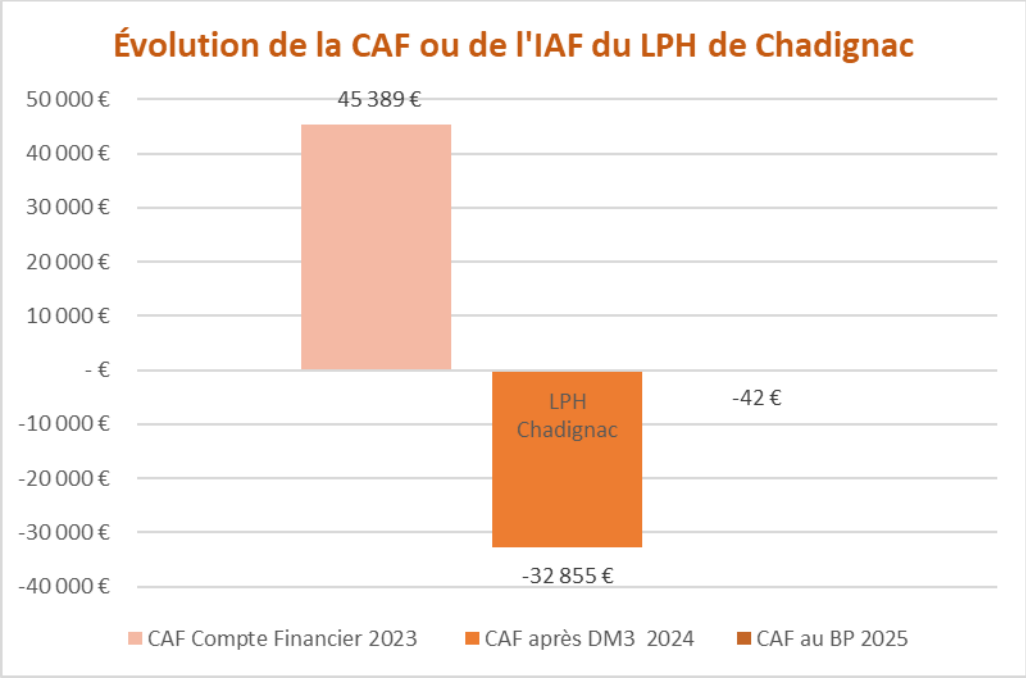
	Compte Financier (Réalisé)	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions)	Budget primitif (Prévisions)
RECAPITULATIF EXPLOITATION LE RENAUDIN	**2023**	**2024**	**2025**
Produits	**951 770 €**	**352 320 €**	**377 220 €**
Charges	**982 314 €**	**416 026 €**	**393 320 €**
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	**-30 544 €**	**-63 706 €**	**-16 100 €**
Recettes	**5 370 €**	**550 €**	**550 €**
Dépenses	**55 063 €**	**78 585 €**	**41 200 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**-49 693 €**	**-78 035 €**	**-40 650 €**
Total Recettes	**957 140 €**	**352 870 €**	**377 770 €**
Total Dépenses	**1 037 377 €**	**494 611 €**	**434 520 €**
SOLDE GENERAL	**-80 237 €**	**-141 741 €**	**-56 750 €**
Régularisations Amortissements	**60 133 €**	**53 850 €**	**56 750 €**
Variation du Fonds De Roulement	**-20 104 €**	**-87 891 €**	**0 €**



Le budget 2025 a été élaboré avec les éléments connus à ce jour et les incertitudes du contexte viticole. Un déficit de – 16 100 € est prévu. Il est à noter que dans cette prévision les variations de stocks ne sont pas intégrées. La capacité d'Autofinancement serait positive : 39 650 euros et compensera l'autofinancement des investissements.

LPA Le Petit Chadignac

RECAPITULATIF LPH CHADIGNAC	Compte Financier (Réalisé) 2023	Budget Primitif + Décisions modificatives (Prévisions) 2024	Budget primitif (Prévisions) 2025
Produits	1 544 978 €	1 389 347 €	1 289 224 €
Charges	1 507 464 €	1 429 702 €	1 296 766 €
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 514 €	-40 355 €	-7 542 €
Recettes	43 287 €	600 €	70 200 €
Dépenses	52 837 €	8 700 €	78 000 €
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	-9 550 €	-8 100 €	-7 800 €
Total Recettes	1 588 265 €	1 389 947 €	1 359 424 €
Total Dépenses	1 560 301 €	1 438 402 €	1 374 766 €
SOLDE GENERAL	27 964 €	-48 455 €	-15 342 €
Régularisations Amortissements	7 875 €	7 500 €	7 500 €
Variation du Fonds De Roulement	35 840 €	-40 955 €	-7 842 €

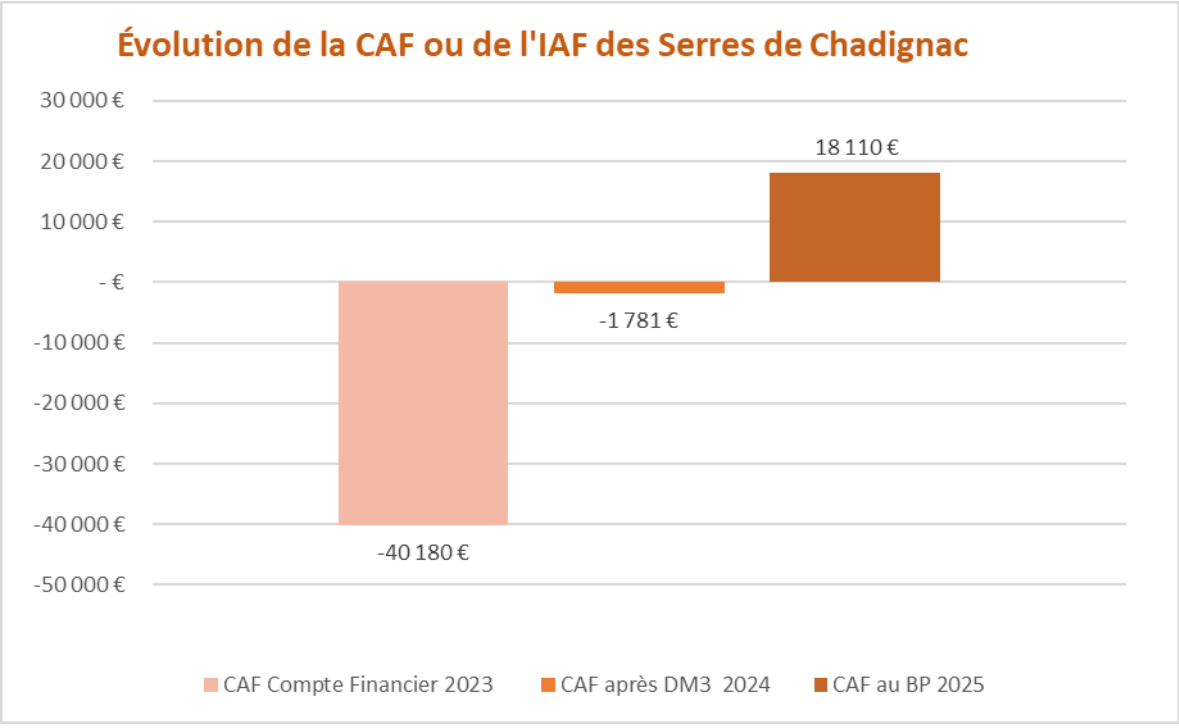


Le Lycée du Petit Chadignac présente un budget 2025 presque à l'équilibre avec un budget de – 7542 €. Il est à noter que la DGF du conseil régional est amputé de 73 281 euros. De plus, des inconnues demeurent pour confirmer cette prévision : les effectifs : élèves et apprentis, à la rentrée 2024 et l'évolution des charges notamment les fluides.

La capacité d'autofinancement est très légèrement positive : 42 euros et oblige le lycée à prendre sur ses réserves pour le financement des investissements.

Les Serres de Chadignac

	Compte financier	Primitif + Décisions	BP
RECAPITULATIF EXPLOITATION CHADIGNAC	**2023**	**2024**	**2024**
Produits	**180 369 €**	**159 319 €**	**171 900 €**
Charges	**230 021 €**	**170 200 €**	**162 890 €**
Solde SECTION DE FONCTIONNEMENT	**-49 652 €**	**-10 881 €**	**9 010 €**
Recettes	**0 €**	**0 €**	**8 200 €**
Dépenses	**0 €**	**1 000 €**	**22 221 €**
Solde SECTION D'INVESTISSEMENT	**0 €**	**-1 000 €**	**-14 021 €**
Total Recettes	**180 369 €**	**159 319 €**	**180 100 €**
Total Dépenses	**230 021 €**	**171 200 €**	**185 111 €**
SOLDE GENERAL	**-49 652 €**	**-11 881 €**	**-5 011 €**
Régularisations Amortissements	**9 472 €**	**9 100 €**	**9 100 €**
Variation du Fonds De Roulement	**-40 180 €**	**-2 781 €**	**4 089 €**



Le budget 2025 est présenté avec un faible excédent de 9 010 €. La clôture de l'exercice 2024 permettra d'être plus précis dans les perspectives budgétaires de 2025.

Les investissements prévus concernent la réalisation des biens dans le cadre de l'AMI avec un cofinancement du Conseil Régional (mobilier boutique).

Conclusion

Le rapport d'activité de l'EPLEFPA, Agraocampus de Saintonge met en avant plusieurs aspects essentiels de la gestion et des évolutions de l'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

Les effectifs globaux de l'ensemble de l'établissement pour les formations longues ont été stables par rapport à 2023, bien que certaines disparités subsistent. Par exemple, le lycée Desclaude connaît une diminution des effectifs en BTS, tandis que le CFA enregistre une augmentation notable du nombre d'apprentis. Des réflexions sont en cours avec les équipes autour de l'attractivité de certaines formations.

Sur le plan agricole, les trois exploitations de l'Agrocampus (La Pichonnerie, Renaudin, et Petit Chadignac) continuent de jouer un rôle important dans la formation pratique des apprenants. Les rendements en viticulture et en grandes cultures ont été inégaux en raison des conditions climatiques face à des prix incertains et bas pour les productions végétales. La transition agroécologique est un axe majeur, en lien avec les priorités régionales et ministérielles, et des actions concrètes sont déjà en place pour les trois exploitations. Le contexte incertain en Agriculture et viticulture aura des conséquences sur les exploitations en terme économique notamment.

L'engagement de l'Agrocampus en faveur des valeurs de la République se renforce avec des initiatives variées dans l'ensemble des centres. Des actions autour de la citoyenneté et de la laïcité sont mises en œuvre à travers des débats, des expositions et des partenariats externes.

L'établissement poursuit également sa réflexion sur l'évolution de ses formations pour mieux répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des secteurs professionnels. Le projet de création d'un "Bachelor Agro" est en réflexion au cours de cette année scolaire malgré les incertitudes quant à sa mise en œuvre.

Notons pour cette d'exercice que la situation financière de l'établissement se dégrade avec un fonds de roulement qui diminue fortement compte tenu de l'inadéquation entre les dépenses énergétiques et les dotations du conseil régional pour les trois lycées.

En conclusion, l'Agrocampus de Saintonge continue de s'adapter à un environnement changeant, que ce soit en termes d'effectifs, de formation, ou de conduite des exploitations. Il se prépare à relever les défis posés par les transitions agroécologiques, les évolutions pédagogiques, et les attentes sociétales tout en veillant à maintenir la qualité de vie au travail de ses personnels.

Myriam HUET, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge

ANNEXES

AGROCAMPUS de Saintonge

Lycée Georges Desclaude

CONSEIL INTERIEUR

Vendredi 18 octobre 2024



Inauguration de la réfection du théâtre de verdure réalisée par l'Equipe Régionale d'Intervention (27 septembre 2024)

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

. **I – LE POINT A LA RENTREE**

- La situation des personnels
- Les résultats aux examens
- Organisation de la rentrée scolaire
- Les effectifs classes

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ Le cycle secondaire

- Formations
- Enseignements optionnels
- Autres activités pédagogiques
- Orientation – insertion
- Rencontre parents-professeurs
- Promotion des filières

2/ Contributions Classes

3/ Orientation et promotion des filières

- Les temps forts de l'année
- Recrutement post bac

4/ Mobilités Individuelles et collectives

- Tableau prévisionnel 2024/2025
- Coopération Internationale

5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

- Projets
- ESC et ALESA

6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

7/ Education à la santé et citoyenneté

8/ CDI

- Projets pédagogiques
- Partenariat
- Expositions
- Budget CDI

9/ Informatique et multimedia

10/ Pacte enseignant

III – LA VIE SCOLAIRE

- Composition de l'équipe
- Rentrée 2024
- Vie dans l'établissement

IV –BUDGET PEDAGOGIQUE - TRAVAUX

1/ Budget pédagogique

2/ Travaux réalisés et en cours - Equipements

V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **ANNEXES**

I – LE POINT A LA RENTREE

➢ La situation des personnels

Personnel enseignant :
Départ de :
- Paul-Louis ROYER (PCEA) > Aménagements paysagers > Retraite au 01/10/24

Arrivée de :
- Jean-François BOURGEON (ACEN 50%) > Aménagements paysagers > Remplacement de P.L. ROYER
- Rachel CHARTIER (Vacataire) > Assistante linguistique section euro Anglais
- Sylvie RAVET (Vacataire) > Anglais

Personnel Administratif, Technicien, Laboratoire et Santé :
Départ de :
- Emerick LOPEZ (TFR Informatique)

Arrivée de :
- Romain DUNIAU (TFR Informatique)

Education et Vie scolaire
Assistants d'éducation et AESH :
Départ de :
- Emilie ADER (AE)
- Marie JOLLY (AE)
- Olivier PORQUIER (AE)

Arrivée de :
- Diane DURAND (AE)
- Lisa GINDRAU (AE)
- Julien LANGIN (AE)

Personnels Agents des lycées :
Départ de :
- Arnaud PARCOLLET (Restauration)
- Eva PERAUD (Entretien des locaux)

Arrivée de :
- Philippe VANESTE (Restauration)
- Nadège BECHERINI (Entretien des locaux et restauration)
- Lindsay LYS (Entretien des locaux et restauration)

➢ **Les résultats aux examens session 2024 :**

EXAMEN	Présents	Admis	Ajournés	% Reçus	*2023*	Mention AB	Mention B	Mention TB
Bac Techno STAV	34	33	1	**97%**	*92%*	14	7	-
Bac Général	27	27	0	**100%**	*100%*	8	8	2
BTSA AP	13	13	0	**100%**	*73%*	9	2	-
BTSA GEMEAU	15	10	5	**67%**	*88%*	2	1	1
BTSA TC	11	8	3	**73%**	*100%*	3	-	-
	101	*91*	*9*	***91%***	*91%*	*36*	*18*	*3*



Moyenne établissement : 91%

➢ **Commentaires :**

Pour cette session 2024 notons de nouveau un excellent taux de réussite pour les lycéens au Bac G (18 mentions sur 27) supérieurs aux résultats régionaux ainsi qu'en Bac STAV.
Avec 77% les résultats en BTSA sont en-dessous de 2023 (moyennes de 86% en 2023, 79% en 2022 et 87% en 2021) malgré l'excellent résultat en BTS AP.
D'autre part, soulignons que 1 élève de Terminale Générale a été admis en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre (Poitiers) et 5 en prépa intégrée en Ecoles d'ingénieurs (INSA Rennes, Purpan, ESA et ISTOM d'Angers).

EXAMENS	Lycée	Région N-A	National
BAC Techno STAV	97%	97.3%	97,3%
Bac Général	100%	96.7%	98%
BTSA AP	100%	67.5%	70.2%
BTSA GEMEAU	67%	82.6%	78.4%
BTSA TC UJAC	73%	87.4%	86%

➢ **Cérémonie de remise des diplômes : Comme l'année dernière cette cérémonie aura lieu le samedi 25 janvier 2025 à partir de 12h30 à l'amphithéâtre.**

➢ Organisation de la rentrée scolaire :

La rentrée des lycéens s'est déroulée le lundi 2 septembre 2024.
Les élèves de 2GT sont rentrés en matinée avec un accueil spécifique sur tout l'après-midi. L'après-midi, ce sont les élèves de premières et terminales qui ont réalisé leur rentrée et ont été pris en charge par leur professeur principal de 16h30 à 17h30 pour une présentation de l'année scolaire.

Afin de permettre à un maximum de parents accompagnant leur enfant d'y assister, la réunion d'accueil à l'amphithéâtre par la direction, l'équipe vie scolaire, l'infirmière et les professeurs principaux s'est déroulée cette rentrée pour la 2ème année de 8h30 à 9h30 pour les 3 classes de 2GT et de 13h30 à 14h pour les 6 classes de 1ère et Terminale.

Ce temps d'accueil des élèves et de leurs parents est l'occasion de revenir sur les conditions de rentrée, de rappeler certaines règles de vie inhérentes à la collectivité ainsi que les attentes en termes de travail, d'implication et de réussite.

La salle des examens a accueilli élèves et parents pour le contrôle des dossiers et l'enregistrement de nouvelles adhésions pour les différentes associations de l'établissement.
La rentrée des étudiants de BTS s'est quant à elle déroulée sur la journée du mardi 3 septembre 2024 (1ère années le matin et 2ème années l'après-midi) avec une réunion d'accueil par la direction à l'amphithéâtre de 8h30 à 9h30 pour les 1ères années de BTS et de 13h30 à 14h pour les 2èmes années de BTS.

➢ Les effectifs :

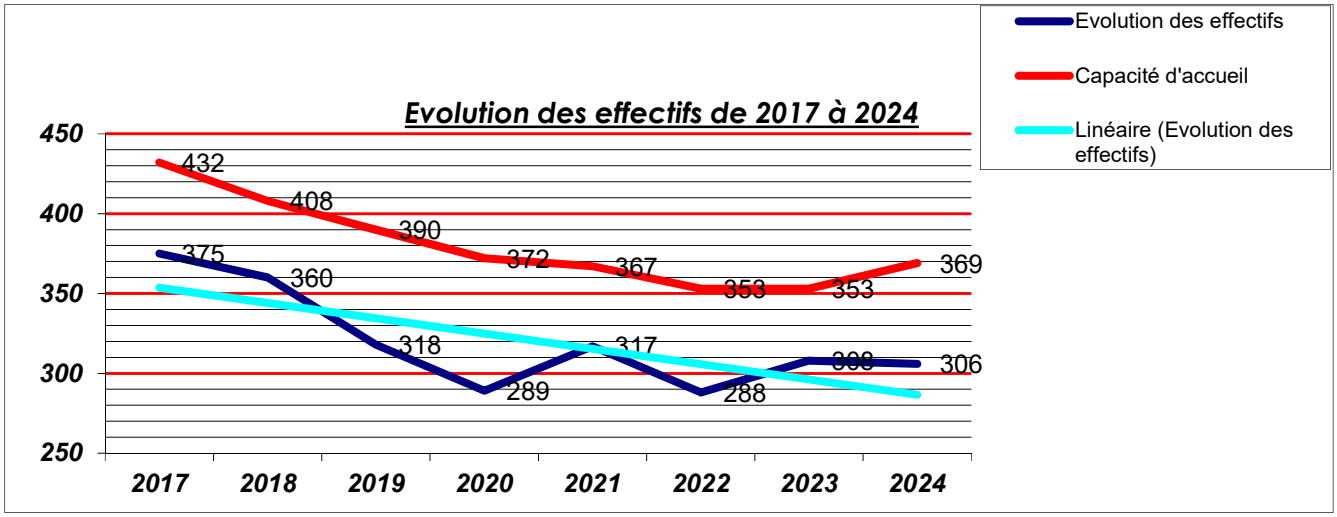
Effectifs actualisés au 01/10/2024

LYCEE		POST-BAC	
CLASSES	**EFFECTIFS**	**CLASSES**	**EFFECTIFS**
Seconde GT > 2nde1	27	BTS 1 AP	8
Seconde GT > 2nde2	31	BTS 2 AP	8
Seconde GT > 2nde3	31	BTS 1 GEMEAU	21
1ère STAV A	23	BTS 2 GEMEAU	11
1ère STAV P	30	BTS 1 TC	9
Tle STAV A	14	BTS 2 TC	11
Tle STAV P	22	Lycée : 227 BTSA : 81	**306**
1ère G	35		
Tle G	23		

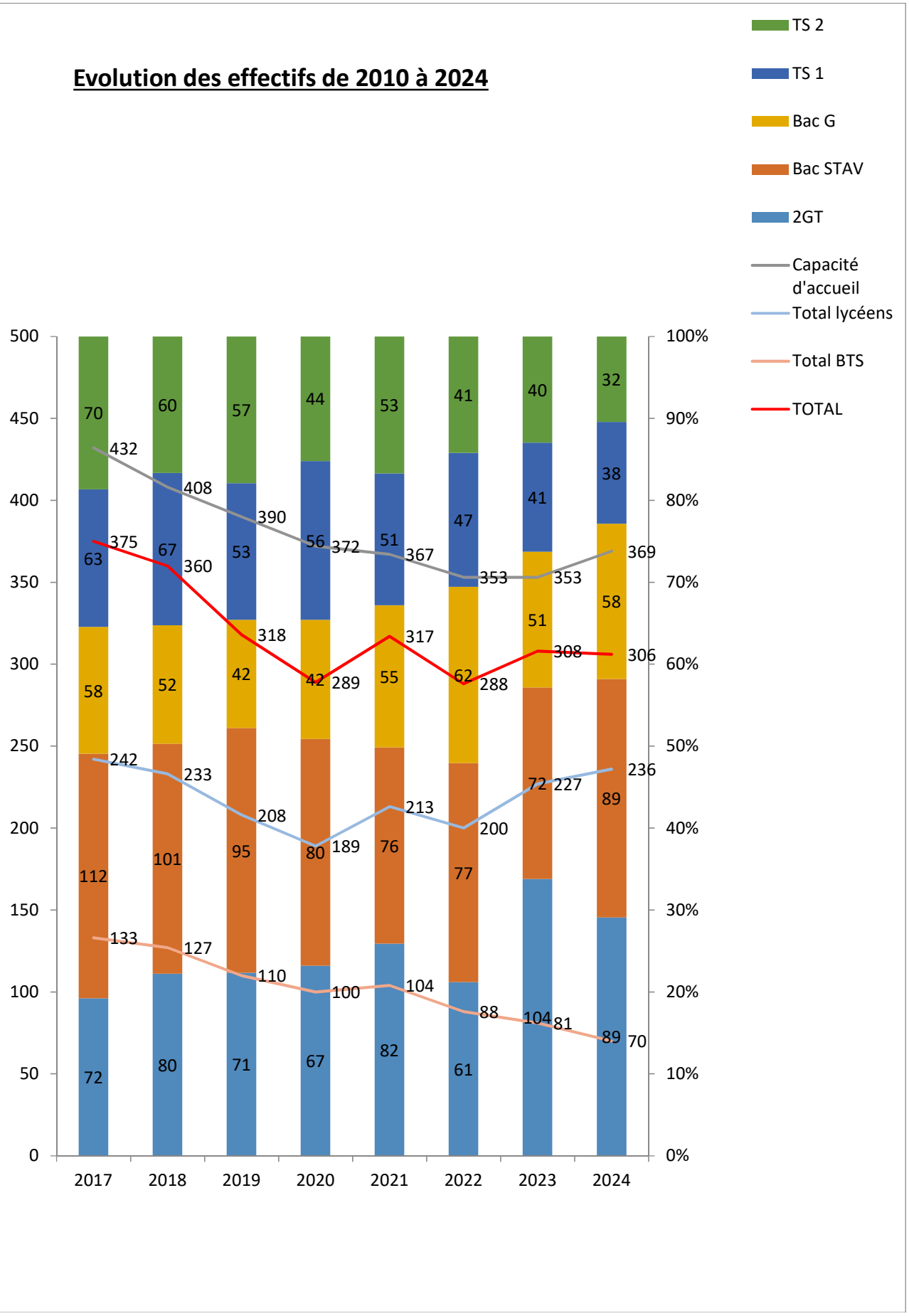
EVOLUTION DES EFFECTIFS

CLASSES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Effectif moyen
2GT	16	18	20	20	19	20	35	27	**22**
2GT	28	31	26	23	31	20	34	31	**28**
2GT	28	31	25	24	32	21	35	31	**28**
Total 2GT	*72*	*80*	*71*	*67*	*82*	*61*	*104*	*89*	***78***
1ère STAV A	24	16	18	12	17	13	13	23	**17**
1ère STAV P	29	32	30	26	21	26	24	30	**27**
Term STAV A	27	24	15	15	14	17	15	14	**18**
Term STAV P	32	29	32	27	24	21	20	22	**26**
Total Bac STAV	*112*	*101*	*95*	*80*	*76*	*77*	*72*	*89*	***88***
1ère G	31	17	22	24	33	32	24	35	**27**
Term G	27	35	20	18	22	30	27	23	**25**
Total Bac G	*58*	*52*	*42*	*42*	*55*	*62*	*51*	*58*	***53***
Total Lycéens	*242*	*233*	*208*	*189*	*213*	*200*	*227*	*236*	***219***
Evolution N/N-1		*-4%*	*-11%*	*-9%*	*13%*	*-6%*	*14%*	*4%*	
TS1 AP	22	27	21	24	17	17	13	8	**19**
TS1 GEMEAU	23	23	23	22	21	16	13	21	**20**
TS1 TC UJAC	18	17	9	10	13	14	15	9	**13**
Total TS1	*63*	*67*	*53*	*56*	*51*	*47*	*41*	*38*	***52***
TS2 AP	25	21	28	14	23	14	13	8	**18**
TS2 GEMEAU	24	23	18	21	19	18	15	13	**19**
TS2 TC JVO	21	16	11	9	11	9	12	11	**13**
Total TS2	*70*	*60*	*57*	*44*	*53*	*41*	*40*	*32*	***50***
Total BTS	*133*	*127*	*110*	*100*	*104*	*88*	*81*	*70*	***102***
Evolution N/N-1		*-5%*	*-13%*	*-9%*	*4%*	*-15%*	*-8%*	*-14%*	

TOTAL	375	360	318	289	317	288	308	306	320
Evolution N/N-1 (effectifs)		-15	-42	-29	28	-29	20	-2	
Evolution (pourcentage)		-4%	-12%	-9%	10%	-9%	7%	-1%	
Nombre de classes	15	15	15	15	15	15	15	15	**15**
Moyenne par classe	25,0	24,0	21,2	19,3	21,1	21,1	21,1	21,1	**22,0**
Capacité d'accueil	432	408	390	372	367	353	353	374	**387**
Taux de remplissage	87%	88%	82%	78%	86%	82%	87%	83%	**83%**
Ecart effectif/capacité	-57	-48	-72	-83	-50	-65	-45	-63	**-67**



Evolution des effectifs de 2010 à 2024



Avec 306 élèves et étudiants les effectifs sont quasi-similaires (-2 élèves soit -1%) à la précédente rentrée 2023 après une augmentation de 7% avec + 20 élèves (rappel : -9% à la rentrée 2022, +10% à la rentrée 2021, -9% à la rentrée 2020 et -12 % rentrée 2019).
Cela grâce au maintien d'un bon recrutement en 2GT (-15 élèves) et surtout en 1ères (+27 élèves soit + 44%) suite à l'excellent recrutement en 2GT à la précédente rentrée qui devra permettre d'augmenter l'effectif de Terminale à la rentrée prochaine.

La capacité d'accueil autorisée (374) n'est donc pas atteinte avec un taux de remplissage de 83 % : 91% pour les lycéens mais seulement 61% pour les étudiants BTS.

Cette stabilité du nombre d'élèves mais avec poursuite de la baisse d'étudiants (-14%) est toujours préoccupante au regard du travail de promotion repris depuis 4 ans dans les forums, salons, collèges et lycées, l'accueil en mini stages. Il faut espérer que cette situation est conjoncturelle. Plus que jamais le recrutement doit continuer à être notre priorité.

L'accueil des futurs élèves en mini stage d'une journée est déterminante
Du 23 janvier au 27 mai 2024, nous avons accueilli au total **111** collégiens ou lycéens en mini stages soit 36 en moins ou - 25 % par rapport à la précédente année : 87 *(102)* en 2GT, 10 *(23)* en 1ère STAV, 2 *(4)* en 1ère G, 6 *(8)* en BTS GEMEAU, 4 *(4)* en BTS AP et 2 *(6)* en BTS TC.
Pour rappel années précédentes : *147 en 2023,* 87 en 2022, 86 en 2021, 16 en 2020 et 70 en 2019.

Les Portes Ouvertes :

- 1/2 journée Information : Samedi 27 janvier 2024 (9h à 12h) + remise des diplômes
- Journées portes ouvertes : Samedi 9 mars 2024 (9h à 17h)
- 1/2 journées Information : Mercredi 10 avril 2024 (14h à 17h)

219 entretiens ***(230 en 2023, 178 en 2022, 113 en 2021)*** **soit 11 en moins (- 5 %)** ont été conduits lors des journées ou 1/2 journées d'information (samedi 29 janvier, samedi 9 mars et mercredi 10 avril) organisées cette année scolaire : 161 (*163/116/70)* en 2GT – 15 (*10/15/6)* en 1ère STAV – 7 (*3/7/6)* en 1ère G – 16 (*29/14/21)* en BTS AP – 17 (*15/15/9)* en BTS GEMEAU et 3 (*10/11/1)* en BTS TC.

Le nombre d'élèves de **Seconde GT diminue de 15** mais est proche de la capacité d'accueil (89 élèves pour 96 places) après l'augmentation « record » de 70 % soit + 43 élèves à la RS 2023.
L'attractivité des enseignements optionnels proposés par le lycée est avérée (module objectif véto, section européenne et hippologie et équitation et notamment animateur animalier). Notons toutefois depuis la rentrée le départ de 5 élèves vers leurs lycées de secteur (inadaptation à l'internat, éloignement des amis, etc.).

A noter des départs en nombre plus important numériquement mais équivalent en pourcentage en fin d'année scolaire dernière encore à l'issue de la classe de seconde GT (26 élèves sur 101 soit **26%,** 15 élèves sur 61 soit 25 % en 2023, - 22 élèves sur 81 soit 27% en 2022 - 8 élèves sur 67 soit 12% en 2021) vers d'autres établissements proposant un Bac Général avec d'autres Enseignements De Spécialité notamment.

A souligner aussi un nombre de montants plus important des classes de 2GT en classe de 1ère Générale (34, 18 en 2023, 32 en 2022, 30 en 2021) et 41 en 1ères STAV (17 en Aménagement au lieu de 7 et 24 en Production au lieu de 20).

Complétés par l'arrivée de 12 élèves de 2GT d'autres lycées, les classes de **1ères STAV** sont donc en hausse (53 élèves - 37 à la RS 2023) avec une forte progression davantage en spécialité Aménagement (23 élèves soit +10) qu'en spécialité Production (30 élèves soit +6).

Les effectifs des classes de **Terminales STAV** sont également stables (36 élèves pour 35 en 2023 dont 14 en Aménagement et 22 en Production).

Avec 35 élèves l'effectif en classe de **1ère Générale** est en hausse de 11 élèves (après avoir baissé de 8 élèves à la RS 2023) et baisse de 4 élèves en **Terminale Générale**.

S'agissant des **filières BTS** les effectifs continuent à diminuer (-14%) tant en 1ères années (-3 étudiants) qu'en 2èmes années (- 8 étudiants). Soulignons que le nombre d'étudiants issus de Terminales du lycée a progressé cette rentrée scolaire avec 7 étudiants en 1ère année BTS GEMEAU mais aucun en AP et en TC.

La répartition du nombre d'élèves par régime (interne, demi-pensionnaires, externes) est stable : 202 internes soit 66% avec 151 lycéens (64%) et 51 étudiants (73%) (204 en 2023,168 en 2022, 184 en 2021, 182 en 2020), 97 demi-pensionnaires (102/105/107/96) et 6 externes (2/9/15/12).

➢ Rencontres Parents Professeurs :

Un premier temps d'échange à l'attention des parents des primo-arrivants a eu lieu comme chaque année lors de la journée de rentrée scolaire.
La 1ère rencontre parents-professeurs principaux est fixée le vendredi 18 octobre à partir de 17h (vendredi 11 octobre pour les 3 classe de 2GT).
La 2ème rencontre parents-professeurs aura lieu :

- le vendredi 13 décembre de 17h à 19h45 pour les classes de 2GT et
- le vendredi 7 février de 17h à 19h45 pour les classes de 1ères et Terminales.

➢ Semestrialisation en classes de 1ère et Terminale.

Trois conseils de classe trimestriels à deux conseils de classes semestriels.
« En découpant l'année en semestres, les lycées espèrent donner plus de temps et de souplesse aux équipes et éviter par la même occasion une "évaluation permanente" qui pressure inutilement les élèves et l'inutile bachotage ».
« Le pari de la semestrialisation est le suivant : découper la période scolaire en deux semestres, avec deux conseils de classe, afin de donner davantage de temps à l'élève pour réussir, au professeur pour l'accompagner et le positionner, aux parents pour s'impliquer ».

Modalités d'une année scolaire en deux semestres :

1- Novembre : conseil pédagogique de suivi ou de mi-1er semestre
2- Janvier : conseil de classe
3- Avril : conseil pédagogique de suivi ou de mi-2ème semestre
4- Juin : conseil de classe

• **Bilan de mi premier semestre**, au retour des vacances de Toussaint :
- occasion d'un premier dialogue avec les familles sur l'orientation ;
- remise au parent d'un document sous la forme d'un relevé de notes avec conseil sur l'orientation si nécessaire ;
- rencontre organisée à mi-semestre avec les familles des élèves fragiles pour un premier dialogue sur l'orientation.

• **Le premier semestre** :
- permet, tout en consolidant les acquis de l'année précédente, de démarrer l'année scolaire en douceur avec des évaluations plutôt formatives, un travail axé sur l'accompagnement personnalisé et les compétences sans que le professeur ne soit préoccupé d'avoir assez de notes pour les conseils ;
- permet d'amener les élèves progressivement vers les exigences de la nouvelle année ;
- permet un bilan du 1er semestre plus étoffé et qui reflète mieux le niveau de l'élève ;
- bilan d'étape en fin de 1er semestre.

● **Le deuxième semestre** amène l'élève à confirmer ou à remonter ses notes avant le bilan final, fin mai. Bilan en fin de 2ème semestre établi par le conseil de classe.

➢ Les conseils de classes.

Le calendrier du 1er trimestre s'étalera du 9 au 13 décembre 2024 (classes de 2GT).
Le calendrier du 1er semestre s'étalera du 13 au 24 janvier 2025 (classes de 1ères, Terminales et BTS).

Découpage année scolaire 2024-2025 :

Trimestres :
T1 : du 2 septembre au 8 décembre
T2 : du 9 décembre au 30 mars
T3 : du 31 mars au 4 juillet

Semestres (classes de BTS) **:**
S1 : du 2 septembre au 19 janvier
S2 : du 20 janvier au 4 juillet

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ Les enseignements dispensés

× **Enseignements Optionnels proposés et effectifs** :

Options / LV Classes	Rugby	Hippologie Equitation	EATDD 2GT	AA 2GT	APPN STAV	Section Euro	AET Bac G	Allemand
2nde 1	4	1	27	12	-	8	-	-
2nde 2	0	18	13	5	-	5	-	16
2nde 3	3	0	30	13	-	7	-	-
Sous- total	**7**	**19**	**70**	**30**	**-**	**20**		**16**
1 STAV A	2	2	-	-	3	5	-	4
1 STAV P	0	5	-	-	3	7	-	1
1 G	0	9	-	-	-	13	11	7
Sous-total	**2**	**16**	**-**	**-**	**6**	**25**	**11**	**12**
T STAV A	2	0	-	-	2	1	-	2
T STAV P	0	4	-	-	8	2	-	4
T G	2	2	-	-	-	10	5	3
Sous-total	**4**	**6**	**-**	**-**	**10**	**13**	**5**	**9**
TOTAL	**13**	**41**	**70**	**30**	**16**	**58**	**16**	**37**
%	**4 %**	**17 %**	**79 %**	**34 %**	**18 %**	**25 %**	**28 %**	**16 %**

Offre Enseignements Optionnels Facultatifs 2023 2024 19/10/2023

Enseignements facultatif/optionnels proposés au lycée	2GT	Bac STAV	Bac G
Enseignement Optionnel général :	Au plus 2 (dont un général et un technologique)	Au plus 2	Au plus 1 en 1ère et au plus 2 en Terminale
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable (E.A.T.D.D)	X		
Activités Physiques de Pleine Nature (Education Physique et Sportive)		X	
Enseignement Optionnel technologique :			
Hippologie et équitation	X	X	X
Agronomie-Economie-Territoires (A.E.T)			X
Animateur animalier (Pratiques professionnelles)	X		
Mathématiques complémentaires			X (Terminale)
Mathématiques expertes			X (Terminale) si Ens. Spé. Maths
Autres enseignements complémentaires au choix :			
Module Objectif Véto	X		X
Classe coopérative	X		
Section sportive Rugby	X	X	X
Section européenne (DNL Biologie écologie et Agronomie en anglais)	X	X	X

× Observations :

Financement (DGH : Dotation Globale Horaire) des enseignements optionnels (EO) hors programme obligatoire :

Options	**=>**	**108 h / an (Hippologie et Equitation)**
Section Européenne	**=>**	**144 h / an**
Section Sportive	**=>**	**108 h / an**
Allemand LV2	**=>**	**144 h / an**
Maths expertes	**=>**	**18h / an**

Une part non négligeable de cet enseignement est donc portée par le budget d'établissement puisque non inclus dans la Dotation Globale Horaire.

- **L'enseignement EATDD (2nde GT) : Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement Durable**

Cet enseignement permet aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement d'un territoire sous tous ses aspects : écologique, économique, sociologique, historique, géographique…

L'EATDD permet aux élèves de parfaire leurs connaissances personnelles. C'est également l'occasion de s'inscrire dans une démarche de projet et d'expérimenter le travail en équipe, à travers des travaux de recherche, des expositions et de nombreuses visites.

Cette approche est essentielle pour assoir des bases solides aux enseignements spécifiques proposés dans les filières de l'enseignement agricole public.
Aussi, tous les élèves de seconde GT ont été invités à suivre cet enseignement durant tout le mois de septembre. Il s'agissait bien entendu de les encourager à poursuivre l'option sur toute l'année scolaire.

Aujourd'hui 79% des élèves suivent ces 3 heures d'enseignements supplémentaires.

- **Les autres options**

Option Animateur animalier (N. SERES)	**=> 30 élèves (N-1 = 43)**
Option Hippologie et Equitation (L. HENRY)	**=> 31 élèves (N-1 = 49)**
Option Agronomie Economie Territoire Bac G (A. BORDENEUVE)	**=> 16 élèves (N-1 =21)**
Option Maths complémentaires en Terminale G (J. FERRANT)	**=> 4 élèves (N-1 =15)**
Option Mathématiques expertes en Terminale G (M. FERREIRA)	**=> 7 élèves (N-1 = 5)**

Hippologie et équitation : Classes concernées : toutes classes / 3 heures hebdomadaires
L'effectif est en baisse par rapport à la précédente rentrée liée en partie à la dimnution du nombre d'élèves en 2GT. Le lycée a reconduit le partenariat avec 3 centres équestres : La Frégonnière à ECURAT, Les Allards à PESSINES et Les Saules à FONTCOUVERTE. Les élèves de 1ères et Terminales pratiquent en soirée les lundi et jeudi de 17h30 à 19h00 (1ère et Terminales) et les mardi et jeudi après-midi sur le créneau 13h30-19h (2nde GT) par groupes de niveau les plus homogènes possible.
Une heure de cours d'hippologie pour chacun des 3 niveaux de classes (2nde, 1ère et Terminale) est dispensée le mardi après-midi par Mme L. HENRY soit au total 3 heures.

Animateur animalier : Cet enseignement optionnel a remplacé à la précédente rentrée l'enseignement optionnel « Découverte des Milieux Naturels » (pratiques professionnelles) proposé en classes de 2nde GT depuis plusieurs années.
Classes concernées : 2 GT / 3 heures hebdomadaire
Intervenants : N. SERES, S. POTIER, F. BONALDO, C. LOGIACCO et T. GAILLOU.

L'option « animateur animalier » compte 30 élèves de seconde générale. L'objectif de cette option est de sensibiliser les élèves au domaine animalier par la découverte des métiers qui y sont liés.
Ce travail est effectué par l'entremise d'un contact direct avec la nature, source d'une expérience individuelle à la fois physique, sensorielle, émotionnelle, et cognitive : identification des animaux par observation directe ou par l'entremise des indices de présence.
Les élèves vont découvrir le métier de vétérinaire et de soigneur animalier en visitant le Zoodyssée de Chizé le 11 octobre 2024. Ils effectueront un atelier sur la prédation (serpents et batraciens) et découvriront les animaux européens dans leurs différents milieux (rural, boréal, méditerranéen).
Ils iront à l'aquarium de la Rochelle le 18 novembre 2024 : les métiers de l'aquarium leur seront présentés, ils visiteront l'aquarium et feront un atelier expérimental.



- **Module Objectif Véto :**



En classe de Seconde, c'est :
- ✓ la découverte des métiers vétérinaires
- ✓ des rencontres avec des professionnels
- ✓ la connaissance des animaux
- ✓ des visites de terrain

Horaire prévu : 19 heures (19 séances d'1 heure -lundi et mardi de 17h40 à 18h40)
Disciplines concernées :
Biologie-Ecologie > 13h
Agronomie - Zootechnie > 6h
2 séances : Découverte des métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues, vétérinaires rural, vétérinaire pour animaux de compagnie)
+ Réalisation d'un dossier de présentation d'un vétérinaire ou d'une clinique vétérinaire
1 séance : Découverte des écoles vétérinaires (présentation, actions sur le territoire, formations, spécialités, échanges à l'international)
5 séances : Connaissances des animaux d'élevage en France, anatomie, races, intérêts agroalimentaires, transformations agroalimentaires (viande, fromages…)
4 séances : Connaissances de base des animaux en biologie animale (grandes fonctions…)
4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)
Stage en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin)

En Première et en Terminale, on choisit la spécialité Biologie-Ecologie
- ➢ on poursuit la découverte
- ➢ on multiplie les rencontres et les visites
- ➢ on approfondit les connaissances
- ➢ on développe des compétences pratiques

Horaire prévu : 25 heures (25 séances d'1 heure – mardi de 17h40 à 18h40)
Disciplines concernées :
Biologie-Ecologie > 10 h
Français-Philo > 7h
Mathématiques > 5 h
Anglais > 3 h

Le module Objectif Véto démarre en ce mois de septembre sa 5ème année d'existence.
Ce sont 32 nouveaux élèves de Seconde qui se sont inscrits pour le module Objectif Véto cette année. Ces 32 élèves constituent presque le tiers des élèves arrivant en seconde au lycée, ce qui montre bien l'attractivité de ce module et son importance dans le recrutement de nouveau élèves pour le lycée.
19 élèves de 1ère G et 8 de Terminale G seront accompagnés pour se présenter au concours Véto post-bac qui se déroule au 3ème trimestre de l'année de Terminale après avoir présenté le dossier scolaire via la plateforme Parcoursup.
Pour finir, 8 élèves de Première et de Terminale vont participer à un séminaire VetSupAgri de 3 jours du 21 au 23 octobre durant les prochaines vacances, au lycée aagricole de Limoges-Les Vaseix. Ce programme mis en place par la région Nouvelle Aquitaine a pour but de faire découvrir les métiers de vétérinaire en France ainsi que tous les métiers intégrant de près ou d'un peu plus loin le monde animal, avec de nombreuses visites et des intervenants. Mme Laurence Henry les accompagnera durant ce séjour.

- **L'accompagnement personnalisé (AP) :**

Cet accompagnement personnalisé correspond à deux heures hebdomadaires inscrits à l'emploi du temps de toutes les classes du lycée, de la 2nde à la Terminale.

Le professeur principal coordonne le projet pédagogique d'accompagnement pour les élèves de sa classe. Les différentes actions et projets mis en œuvre dans le cadre de l'AP s'appuie notamment sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale.

Répartition horaire :
1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Français et Maths) => 18 heures

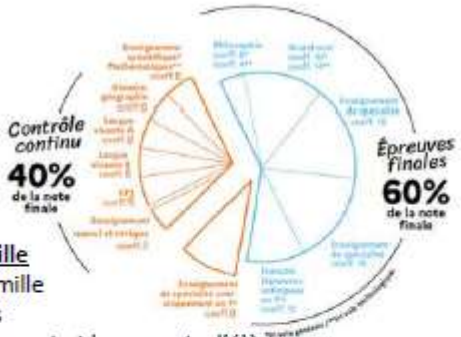
L'objectif premier est : « La construction du projet personnel de l'élève » (54h = 80%)
- Projets pédagogiques accès sur la découverte des métiers.
- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orientation et à la construction du projet personnel de l'élève

Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures
Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures
Axe 3/ ELABORER SON Projet d'Orientation / équivalent 18 heures

Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, les élèves de seconde pourront s'appuyer sur un carnet de bord qui les accompagnera tout au long de l'année de 2nde et les invitera à s'interroger sur leurs acquis, leurs compétences et leurs envies en termes de projet personnel.
Quelques séquences restent axées sur l'**approche Méthodologique** (autonomie, mémorisation etc.).
Stages d'observation en entreprises :
Les élèves de seconde auront la possibilité d'effectuer un stage de découverte en entreprise de 2 semaines du 16 au 27 juin 2025.

❖ Projet ou plan d'évaluation en Baccalauréat Général et STAV

1. Pourquoi se doter d'un projet d'évaluation ?



- **Garantir la valeur du diplôme du baccalauréat**
  - 40% du baccalauréat en contrôle continu, issu des moyennes annuelles dans les enseignements ne donnant pas lieu à une épreuve terminale
  - Valeur certificative de ces moyennes annuelles
  - Nécessité d'une égalité de traitement des candidats à un examen national
- **Construire un dialogue serein avec les élèves et leur famille**
  - Formaliser des règles claires pour les élèves et leur famille
  - Aider les élèves à être acteurs de leurs apprentissages
  - Développer une relation de confiance entre l'établissement et les parents d'élèves
  - Se prémunir de toutes pressions individuelles
- **Définir des modalités d'évaluation partagées**
  - L'évaluation, une compétence définie dans le référentiel de compétences des enseignants
  - Des objectifs communs pour tous les élèves fixés par les programmes et les instructions officielles
  - Une opportunité de partage de réflexions et d'outils d'évaluation entre enseignants, sans rien enlever à la responsabilité de chaque professeur vis-à-vis de sa notation
  - Harmoniser, sans pour autant uniformiser
  - Une démarche pour tous les enseignements du lycée, qu'ils soient communs, de spécialité ou optionnels
- **Garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études**
  - Des conditions d'accès à l'enseignement supérieur identiques pour chaque élève
  - La prise en compte des moyennes de toutes les disciplines dans le dossier Parcoursup
  - Des moyennes annuelles reconnues par les établissements d''enseignement supérieur

Que peut comporter le projet d'évaluation ?

- **Un rappel des principes et des objectifs qui sous-tendent l'évaluation**

Le projet d'évaluation peut présenter les différents types d'évaluation et leurs enjeux aux différents moments du parcours scolaire de l'élève pendant ses trois années de lycée, en seconde, première et terminale.

Il peut ainsi préciser

- les **modalités** : orale, écrit, maison, fréquence (nombre minimal de notes par trimestre) ;
- les **critères** d'évaluation par rapport aux attendus en lien, notamment, avec ce qui est inscrit dans les programmes et avec les paliers d'apprentissage ;
- les **étapes** clés de l'évaluation et notamment le calendrier de l'établissement dans le cas où il met en place des temps d'évaluation communs ;
- **l'articulation** entre évaluation formative en cours du processus d'apprentissage et évaluation certificative en fin de processus qui donnera lieu à une prise en compte pour le baccalauréat dans le cadre du contrôle continu pour les disciplines concernées.



Il peut évoquer :

- les **spécificités disciplinaires** ;
- le **caractère transversal** de l'évaluation de l'oral en lien notamment avec la préparation de l'épreuve du Grand oral ;
- la **place de l'accompagnement des progrès** de l'élève, des appréciations, des niveaux de maîtrise indiqué sur les copies, dans les bulletins et dans les livrets scolaires.

Il est présenté :

- **de façon succincte** ;
- **dans un langage simple** et compréhensible y compris par des non spécialistes de ces questions ;
- comme **un outil de communication** destiné aux élèves et à leurs familles.

❖ **Une Section Européenne reconnue et dynamique**

La section Européenne compte cette année un effectif total de 58 élèves (N-1 = 65).

- 2nde => 20 (N-1 = 16)
- 1ère => 25 (N-1 = 14)
- Tle => 13 (N-1 = 25)

Cet enseignement permet aux élèves qui le suivent sur le cycle terminal d'obtenir une mention « section Européenne » sur leur diplôme, mais également de gagner quelques points sur leur moyenne au baccalauréat.
Les élèves sont toujours aussi motivés malgré des horaires peu pratiques pour eux.

Programme : De l'apprentissage dans la bonne humeur avec au programme des thèmes liés à la biologie-écologie, la biodiversité, l'exploitation du lycée et à la culture des pays anglo-saxons. La section leur offre l'occasion de pratiquer l'expression orale de manière plus intense grâce aux activités adaptées et à l'assistante de langue Rachel Chartier qui prendra les élèves en petits groupes.

God Save The Screen : notre rendez-vous annuel au Festival du film Britannique au Gallia à Saintes. C'est l'occasion de travailler avant et après sur le cinéma et la culture. Les billets sont en grande partie offerts par le Comité de Jumelage Saintes Salisbury. A souligner que les cartes de remerciements rédigées en anglais par les élèves l'année dernière ont été très appréciées par le Conseil d'Administration de l'association.
L'année dernière, les membres du Comité de Jumelage sont venus une fois par mois pour des ateliers de conversation avec les élèves. Cette année, cela sera n'est pas garanti à cause des horaires.

Voyage : Il est prévu d'emmener les terminales en avril si possible en Irlande. Les dates et le pays peuvent être modifiés en fonction des subventions accordées.
Nous tenons à féliciter les élèves qui s'impliquent dans les actions de financement en vendant des chocolats et des billets de tombola. Merci aux familles qui soutiennent leur enfant ! Certains s'investissent énormément et nous espérons que tous sauront faire un effort pour les nouvelles actions. Good news : La vente des chocolats a commencé !



➢ **Autres activités pédagogiques :**

❖ **Voyages d'études, activités sportives et culturelles, éducation à la santé et citoyenneté** sont présentés dans les chapitres suivants.

❖ **Section Européenne Anglais - Biologie pour les élèves de Seconde.**

✓ 1 heure de conversation anglaise avec un assistant linguistique –
✓ 1 heure de Biologie ou Agronomie en anglais avec Mmes L. MARCILLAUD et E. GRAVELLE.



❖ **Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de Première.**

✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique avec Mme D. BONNEAU
✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique avec Mme N. SERES

❖ **Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de Terminale.**

✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique avec Mme L. CHARRIER
✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique avec Mme N. SERES.

Plusieurs enseignants ont travaillé à la rentrée 2023 à la mise en œuvre de mobilités lycéens et enseignants et le lycée a déposé un dossier d'accréditation Erasmus dans l'enseignement scolaire (KA120-SCH) qui a été retenu.

❖ **Projet de Journée Internationale du vendredi 11 avril 2025.**

Les professeurs de langues vivantes souhaitent organiser la deuxième journée internationale le vendredi 11 avril 2025. Des ateliers seront proposés à toutes les classes et un temps fort aura lieu pendant la pause méridienne.
Les ateliers auront pour objectif de faire découvrir la culture et les traditions de plusieurs pays en s'appuyant principalement sur les fêtes majeures (St Patrick en Irlande, Martin tag en Allemagne, Pachamama en Amérique Latine, Diwali en Inde).
Nous envisageons également de maintenir les ateliers de conversation avec le concours du comité de jumelage, ainsi que les questions au micro et l'initiation au cricket. Un code vestimentaire pourra en outre être proposé.





2/ Contributions Classes

- **CLASSE : 2ndes GT**

Classe concernée : 2nde 3
Intervenants : G. Taillandier, R. Lerouge, F. Bonaldo, N. Sérès
3 heures hebdomadaires

L'option « EATDD » compte 31 élèves de seconde générale 3. L'objectif de cette option est de sensibiliser les élèves à la thématique de la biodiversité en étudiant particulièrement le sol.
Ils vont découvrir le fonctionnement de l'exploitation du lycée, le patrimoine, le territoire économique et les écosystèmes autour de Saintes. Cette option permet aux jeunes d'étudier une problématique, de rencontrer des acteurs du territoire et de construire un projet concret sur le lycée : les élèves vont ainsi imaginer des jardins diversifiés en fonction du sol (tourbe, calcaire, terre de bruyère).
Ce travail est présenté lors de la journée biodiversité de mai 2025 à deux classes de 4ème de collèges proches du lycée en partenariat avec les deux autres classes de 2de qui travaillent elles aussi sur une thématique en lien avec la biodiversité.

Les élèves vont découvrir les écosystèmes aquatiques de la Charente en faisant du canoë avec M. Larivière et ils vont visiter les carrières de Crazannes et manipuler eux-mêmes la pierre lors d'un atelier sculpture de bas-reliefs (jeudis 10/10 et 17/10/24).

Compte-rendu pédagogique de l'action « la biodiversité : une solution au changement climatique ? », classe de secondes option EATDD 2023-2024

1. Résumé
Le projet « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » a été conduit sur l'année scolaire 2023/2024 avec les classes de 2nde 1, 2nde2 et 2nde3 dans le cadre de l'option EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement durable). Le projet se déclinait en 3 volets :
- **-Adaptation, atténuation face au changement climatique en 2nde1**
- **-Biodiversité et plantes cultivées/sauvages en 2nde 2**
- **-Biodiversité, alimentation et pollinisation en 2nde 3**

Dans les 3 classes, la démarche de projet s'est réalisée en plusieurs étapes :
- **-Découverte du territoire (Mortagne sur Gironde en 2nde 1, département de Charente-Maritime en 2nde2 et en 2nde3 ;**
- **-Rencontre des acteurs du territoire ;**
- **- Mise en évidence des problématiques rencontrées ;**
- **- Réflexion sur les solutions possibles ;**
- **- Réalisation d'un projet concret sur le lycée et/ou le territoire étudié.**

Le point d'orgue du projet a été l'organisation d'une journée « biodiversité et changement climatique) le jeudi 23 mai 2024. Elle s'est déroulée en plusieurs temps (ateliers le matin et en début d'après-midi organisés par les lycéens pour les collégiens et conférence d'un scientifique en fin d'après-midi) et avait pour objectif de sensibiliser les lycéens (Desclaude) et les collégiens (2 classes de 4ème du collège de Saint-Porchaire) aux enjeux étudiés.

2. Déroulement des activités sur l'année
Les élèves de 2nde 1 ont étudié le territoire de Mortagne-sur-Gironde, notamment les polders. Leur travail s'est appuyé sur la COP 26 et le projet life « ADAPTO » initié par le Conservatoire du littoral. Ils ont étudié les milieux naturels (lecture de paysage, habitats), diagnostiqué les

activités agricoles présentes sur le territoire et pris conscience des enjeux de ce territoire avec notamment les effets du changement climatique et de l'élévation progressive du niveau de la mer sur l'érosion et l'évolution du trait de côte. Ils ont réalisé des enquêtes auprès des habitants, rencontré les élus et les associations, et bénéficié d'une intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Aquitaine. Ils ont ainsi dressé un état des lieux du changement climatique et envisagé les solutions possibles. Ils ont ensuite utilisé leurs travaux pour sensibiliser les collégiens à ces enjeux via des ateliers lors de la journée « biodiversité ».

Les élèves de 2nde 2 se sont intéressés à la thématique des plantes sauvages et des plantes cultivées (biodiversité génétique et spécifique).
Ils ont créé des ateliers d'observation et de réflexion pour les collégiens lors de la journée « biodiversité ».
Les élèves de 2nde3 ont travaillé sur la thématique de la biodiversité, de l'alimentation et de la pollinisation. Leurs études ont abouti à la mise en place d'une jachère fleurie spéciale « pollinisateurs » et des jardins potagers sur le lycée par les élèves de 2nde3 (ils ont poursuivi le travail initié par les élèves des deux années précédentes lors du même projet « biodiversité » financé dans le cadre d'un AMI « enseignement grandeur nature »). Ils ont aussi réalisé et installé i un hôtel à insectes et des composteurs en bois.
Ces jardins devaient servir de support aux ateliers organisés par nos élèves pour sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux lors de la journée du 23 mai 2024. Mais les ateliers d'observation et de réflexion sur la pollinisation ont été organisés en salle à cause de la météo. Les élèves de 2nde3 ont mis au point un escape game (en salle de laboratoire de sciences) sur la thématique de l'abeille et de ses problématiques (nutrition, maladies, espèces prédatrices invasives) et ils ont aussi réalisé un « rallye » découverte de l'abeille sur le lycée (malgré la météo pluvieuse).

Elèves au jardin avec hôtel à insectes



<u>3.2. Déroulement de la journée « biodiversité »</u>

La journée a été organisée en plusieurs temps forts :

a) Accueil des 2 classes de collège, distribution du livret d'accueil (préparé par nos élèves), présentation de l'option EATDD et introduction sur la notion de « biodiversité et changement climatique » par association de notions à des nombres-clés → Cela a permis une première sensibilisation des élèves aux problèmes environnementaux en facilitant les échanges.

b) Participation des collégiens aux ateliers préparés et animés par les élèves de seconde du lycée Desclaude .



Ateliers

Escape game 2nde3

c) Réflexion sur les solutions envisageables (collectives et/ou individuelles ; à court terme/moyen terme/long terme) grâce à un échange participatif.

Tous à l'amphithéâtre



d) Conférence de M.Thirion, association OBIOS, sur la thématique de l'impact du changement climatique sur les espèces vertébrés de la région Nouvelle Aquitaine..

e) En parallèle de l'organisation de la journée biodiversité, des élèves de seconde et de première STAV ont poursuivi leur travail sur la biodiversité en contribuant au développement du rucher pédagogique du lycée Georges Desclaude : le rucher existant

comprenait 4 ruches, les élèves ont monté deux ruchettes et ses cadres et une ruche et ses cadres pour héberger les essaims trouvés sur le lycée au printemps. Ils ont effectué une visite de printemps du rucher et dégusté les produits de la récolte de miel réalisée en mai 2024.
Ils ont aussi monté des nichoirs pour mésanges afin d'augmenter leurs populations et lutter contre les chenilles processionnaires sur le lycée.
Les élèves de 2nde et de STAV entretiennent les jardins et le rucher en réparant les jardins abimés, en renouvelant le terreau, en désherbant mécaniquement et en assurant la continuité du projet « biodiversité ».



Pose devant les nichoirs et ruches

4. Bilan

Ce projet a sensibilisé les élèves des collèges sollicités et de notre lycée aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique. Cela a permis à nos élèves de mettre en œuvre une démarche de projet, une réalisation concrète et de les former en tant que futurs citoyens. Ces activités ont aussi été très fédératrices et valorisantes : nos élèves ont pu mener un projet de bout en bout et partagé leurs savoirs, ils ont fait de preuve de créativité et de détermination dans leur travail.
A la suite de cela, l'équipe enseignante souhaiterait reconduire ce projet fédérateur l'année prochaine.

Projet pédagogique 2024-2025 dans le cadre du dispositif d'aide du Conseil régional Sciences Grandeur Nature « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » classes de seconde option EATDD – N. SERES

Le projet « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » a été conduit durant les années scolaires 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024. Suite aux retours positifs à ce projet, l'équipe pédagogique souhaite le reconduire sur l'année scolaire 2024/2025 avec les classes de 2nde 1, 2nde2 et 2nde3 dans le cadre de l'option EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement durable). Les élèves travailleraient sur d'autres thématiques cette année.
Le projet se décline en 3 volets :
-Adaptation, atténuation face au changement climatique en 2nde1
-Au rythme du fleuve Charente, au fil de l'eau en 2nde 2
-Biodiversité, alimentation et sol en 2nde 3
Dans les 3 classes, la démarche de projet se réalisera en plusieurs étapes :

Découverte du territoire (Mortagne-sur-Gironde en 2nde 1, fleuve Charente et son bassin versant en 2nde2 et territoire de Saintonge en 2nde3) ;
-Rencontre des acteurs du territoire ;
-Mise en évidence des problématiques rencontrées ;
-Réflexion sur les solutions possibles ;
-Réalisation d'un projet concret sur le lycée.
Le point d'orgue du projet sera l'organisation d'une journée « biodiversité et changement climatique » le jeudi 22 mai 2025. Elle se déroulera en plusieurs temps (ateliers, panneaux explicatifs, réalisation d'œuvres artistiques, conférence) et aura pour objectif de sensibiliser les lycéens (Desclaude) et les collégiens (classes de 4ème de St Porchaire) aux enjeux étudiés.

1er volet : adaptation au changement climatique (biodiversité)

Les élèves de seconde 1 vont étudier le territoire de Mortagne-sur-Gironde, notamment les polders. Leur travail s'appuiera sur le rapport CLIMATERRA et le projet life « ADAPTO » initié par le conservatoire du littoral. Ils vont étudier les milieux naturels (lecture de paysage, habitats), diagnostiquer les activités agricoles présentes sur le territoire et prendre conscience des enjeux de ce territoire avec notamment les effets du changement climatique et de l'élévation progressive du niveau de la mer sur l'érosion et l'évolution du trait de côte. Ils vont réaliser des enquêtes auprès des habitants, rencontrer les élus, les associations du territoire et des scientifiques experts. Ils vont dresser un état des lieux du changement climatique par l'entremise de la COP 28. Après avoir envisagé les solutions possibles, ils présenteront le résultat de leurs travaux lors des journées portes ouvertes (JPO) du lycée Desclaude (mars 2025) et lors de la journée « biodiversité et changement climatique du 22 mai 2025.

2ème volet : au rythme du fleuve Charente, au fil de l'eau (biodiversité)

Les élèves de 2nde 2 vont s'intéresser à la thématique de l'eau et de la biodiversité. Ils vont découvrir les écosystèmes aquatiques (randonnée le long du Coran, canoë sur la Charente), rencontrer les acteurs du territoire (fédération de pêche, agriculteurs/éleveurs, syndicat des eaux). Ils vont réaliser une représentation du bassin versant de la Charente, des acteurs de son territoire, ses enjeux, les problèmes observés et les solutions proposées. Ils s'intéresseront notamment au SAGE de la Charente.
Les élèves utiliseront ces travaux pour les présenter aux JPO et à la journée « biodiversité et changement climatique », en réalisant des ateliers d'observation et des visites auprès des élèves de collège.

3ème volet : biodiversité, alimentation et sol

Les élèves de 2nde3 vont découvrir le territoire de Charente-Maritime par le prisme de la biodiversité, de l'alimentation et du sol. Ils vont réaliser des visites sur le territoire saintongeais (visite de la Pierre de Crazannes visite d'une champignonnière à Pons) et s'appuyer sur les observations réalisées sur l'exploitation du lycée (La Pichonnerie). Les élèves vont réaliser une démarche scientifique en étudiant le lien entre le sol, alimentation et biodiversité. Ils vont notamment réaliser une étude des lombricidés en liant avec les sciences participatives (vigie-nature école). Sur le lycée, les élèves poursuivront la réalisation de jardins potagers sur le lycée (choix de variétés nectarifères, rustiques et locales et choix de couverts végétaux adaptés), le développement du rucher du lycée et l'entretien de la mare réalisée au printemps 2022. Les élèves développeront aussi de nouveaux jardins : un avec une terre acide (de bruyère), un avec une terre basique, un avec du sable et un saturé en eau. Les élèves pourront ainsi recréer des mini-écosystèmes type tourbière et sur milieu sec par exemple. Ces mini-écosystèmes serviront de support de cours pour les secondes mais aussi les autres classes. L'association Nature Environnement 17 sera sollicitée pour des interventions et/ ou l'utilisation de leurs expositions ainsi que GRAINE Nouvelle-Aquitaine.
Ces réalisations seront présentées aux JPO et à la journée « biodiversité et changement climatique », en réalisant des ateliers d'observation sur les jardins et des visites auprès des élèves de collège.

La journée « biodiversité et changement climatique » du 22 mai 2025 s'articulera autour de différents ateliers présentés par les élèves de seconde aux collégiens et se terminera par une conférence d'un scientifique.

Description de l'approche scientifique envisagée (méthode, pratique expérimentale, diagnostic, inventaires, …) :
L'approche territoriale s'appuie sur des lectures de paysages, sur des inventaires des écosystèmes naturels et/ou artificiels et sur des observations des activités agricoles/économiques/touristiques. Elle s'enrichit de la rencontre des acteurs du territoire (élus, conservatoire du littoral, agriculteurs, techniciens) afin de faire émerger les problématiques liées aux thématiques choisies.
Elle s'accompagne d'une réflexion sur les solutions possibles et sur une réalisation concrète sur le lycée : pratiques expérimentales sur le sol et les jardins en lien avec des projets de sciences participatives tel que l'OPVT (observatoire participatif des vers de terre).

➢ CLASSE : Terminale STAV Production

Stage santé et développement durable - A. BORDENEUVE
Durée : 3,5 jours - du 10 au 13 septembre 2024
Lieu : Bourcefranc le Chapus (17)
Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

Déroulement du stage :

- Mardi 10 : Visite guidée de la ville de Rochefort puis déplacement à vélo sur la vélodyssée jusqu'à Bourcefranc le Chapus : observation du marais de Brouage

Installation des tentes au camping municipal de Bourcefranc

- Mercredi 11 : visite de l'exploitation ostréicole du lycée de Bourcefranc

L'après-midi : découverte de la citadelle de Brouage

- Jeudi 12 : déplacement sur la vélodyssée entre Bourcefranc et Royan avec une sensibilisation à la gestion de l'espace dunaire et forestier. Observation de l'érosion de la côte.
- Vendredi 13 matin : séance de restitution en salle de cours

La classe s'est montrée attentive et intéressée durant les visites. Ce séjour qui s'est déroulé dans un très bon état d'esprit a aussi été l'occasion de faire progresser la vie du groupe et de permettre à chacun de se valoriser hors du cadre scolaire. Il a aussi permis à certains de découvrir les possibilités offertes par le déplacement à vélo.





Professeur Principal : C. LOGIACCO
Professeur coordinateur : E. GRAVELLE

Projets et temps forts de l'année scolaire :
> Orientation et préparation de l'EOT : les séances d'APERE ont déjà commencé.

Stage individuel en entreprises :
Dates du stage en entreprise : 2 semaines à partir du 17 février 2025, une sur les cours et une semaine durant les vacances
Objectifs : affiner son projet d'orientation et professionnel, découvrir une nouvelle entreprise et son fonctionnement, éventuellement support pour l'EOT (Epreuve orale Terminale)
Lieu : toutes les activités pouvant être rattachées au Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Stages collectifs :

>Stage technologique et Territoire :
Plusieurs journées thématiques autour de la diversification des productions :
→ 2 jours à 2,5 jours en novembre (jours proposés : lundi 18 ou 25, mardi 19 ou 26, mercredi 20 ou 27) sur « l'énergiculture » avec visites d'une unité de méthanisation à La Vallée (Agrival'Energie) et d'un des agriculteurs fournisseurs, la ferme Manicot (agrocarburants, énergie Bois, recyclage graisse d'oies pour chauffer) puis la maison de l'énergie à Jonzac (géothermie et généralités sur la transition énergétique), si possible une visite en agrivoltaïsme.
→ 1 à 1,5 jour plutôt au printemps sur l'agroforesterie avec du maraîchage-élevage (Ferme de Pibot à Port d'Envaux ou La ferme de La Brunette à Mortagne sur Gironde) ou avec des céréales…
> Stage sécurité, santé et développement durable

➢ CLASSE : Terminale STAV Aménagement

Professeur Principal : V. POULETAUD

Stage collectif Education à la Santé et au Développement Durable

Durée : 3 jours - du 1er au 4 octobre 2024
Lieu : Soulac sur Mer (33)
Objectifs du stage :
- **Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)**
- **Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée**
- **Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)**
- **Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)**
- **Favoriser le lien social dans le groupe**

Déroulement du stage : Un stage 2024 qui s'est fait attendre cette année, la météo ayant été très capricieuse !
La Santé : Vivre 4 jours sans téléphone portable, retrouver du lien, échanger, s'entraider, pédaler
Le développement Durable : La Vélodyssée et les déplacements doux : Une voie verte comme outil de développement local et d'attractivité des territoires/Notion de mobilité douce à faible empreinte carbone
L'étude en spécialité Aménagement de l'érosion litttorale sur 3 sites : Soulac sur mer : vélo du Verdon à Soulac et diagnostic sur le site du Signal (immeuble évacué depuis 2014 en raison d'un risque de basculement)

L'Amélie (Commune de Soulac) : mise en place d'aménagements de génie civil notamment des digues d'enrochement pour protéger le village de l'Amélie des risques d'érosion et de submersion.
Le site des Bassines : lutte contre l'érosion par la replantation des dunes : étude des différentes dunes (blanche, grise) et des couverts végétaux pour stabiliser celles-ci.

Bilan de l'équipe pédagogique :
Un grand bol d'air qui leur a été bénéfique, du temps pour se ressourcer (jeux coopératifs sur la plage dans une ambiance apaisée), un esprit de groupe et d'entraide notamment pour le vélo et la preparation des repas.
Les élèves ont apprécié de prendre le temps de discuter, d'observer, de rêver aussi...de travailler autrement, sur le terrain, en groupe, par petites séquences, en coopération.





Témoignages d'élèves :
« Le portable ne m'a jamais manqué. C'est incroyable moi qui suis plutôt accro »
« Nous nous sommes davantage parlés, aidés lors du montage des tentes, de la préparation des repas et sur les vélos car nous avons souvent déraillé, les uns après les autres »
« Les jeux coopératifs sur la plage le soir, c'était génial. On a beaucoup ri et regardé ensemble les étoiles face à l'océan, c'etait magique »
« Le vélo c'était parfois dur, mais l'excitation était plus forte »
« On s'est sentis souvent libres, loin des horaires du lycée, du stress des cours ou de la vie en général »
« Voir de nos propres yeux les ravages de l'érosion, cela nous a fait prendre conscience qu'il fallait agir »
« Le jour du retour, sur le bac, j'étais déjà nostalgique »

- **<u>CLASSES</u> : 1ère et Terminale Générales**

Afin de créer du lien entre les classes de 1ère et terminale G et de découvrir des domaines supports des enseignements, les élèves des deux classes ont effectué une sortie le 16/10/24 pour connaître les écosystèmes littoraux, faire un chantier « nettoyage de plage » et s'initier aux parcours d'orientation dans les écosystèmes forestiers.
Le 14/11/2024, les élèves iront à Bordeaux visiter les expositions permanentes de la cité du Vin et du bassin des lumières.
Ces visites serviront de support aux enseignements et permettront aux élèves d'étayer leurs sujets de « grand oral ».

➢ CLASSES : BTS Technico-Commercial Univers Jardins & Animaux de Compagnie (UJAC)

Les 2 classes de BTS TC sont en semestrialisation avec ECCF.

CLASSE : BTS TC UJAC 1 Professeur Principal : Gilles TAILLANDIER

9 étudiants dont 1 apprentie

Projets et temps forts de l'Année scolaire :
-Découverte de Saintes – rencontre de professionnels de la filière,
-Partenariat avec l'association Saintes Œnologie pour le Salon des vins 2024 (enquêtes),
-Dirigeants Commerciaux de France : Challenge 2025 et Serious game (bac + 2/3)
-Participations aux portes ouvertes : agencement de la salle, vente de produits
-Étude de marché
-Semaine du jardinage avec Gamm Vert Saintes
-Participation d'animation avec l'exploitation de Chadignac « Foliflore »
-Projet avec les paniers de producteurs,
-Participation à l'Agrofest
-Projet Equitation avec L. HENRY
-Semaine EPS Activités de pleine nature du 9 au 13 juin 2025

Sorties - Voyages – Visites :
La semaine de la rentrée s'est déroulée autour de la découverte de la filière, du territoire et du commerce :
- visite de la jardinerie Jardiland Saintes et son animalerie,
- visite à pied de la ville de Saintes : jardin public, centre-ville, jardins atypiques et les Arènes.
- rencontre professionnelle avec MM. SILLY et HIMONNET de l'association Saintes Œnologie et de Blandine des Paniers de producteurs pour la vente des vendredis à la grange.





Visites au cours de l'année :
-Entreprise de commercialisation et de production végétale/animalerie sur Royan et Rochefort
-Jardinerie le Fief Fleuri sur Cognac,
-Société Zolux et Agrisem sur Saintes
Stages en entreprises :
Stage de commercialisation : 2 semaines : du 17/02/2025 au 28/02/2025 (2 semaines-1 scolarité)
Stage de commercialisation : 2 semaines : du 28/04/2025 au 09/05/2025 (2 semaines-1 scolarité)
Stages collectifs :
-Actions commerciales : Salon des vins, Paniers de producteurs et Produits régionaux
-Stage Boutique Pédagogique à tour de rôle le vendredi « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique avec les Paniers de producteurs.
-Stage Animalerie en partenariat avec Jardiland Saintes (1 semaine par binôme sur l'année)
- Semaine EPS Activités de pleine nature du 9 au 13 juin 2025.
Pluridisciplinarité : cf calendrier des Pluri

EIL : exportation des produits locaux

CLASSE : BTS TC 2 **Professeure Principale : Karine GUIBERTEAU**

10 étudiants dont 1 apprenti

Projets et temps forts de l'Année scolaire :
-Salon International du végétal d'Angers
-Concours DCF Challenge 2025 et Serious game
-Boutique pédagogique « La Pichonnerie », point de vente virtuel et physique
-Semaine professionnelle Certiphyto et ACACED
- EIL « Bien-être aquatique »
-Pôle innovation

Sorties - Voyages – Visites :
- 10 et 11 septembre 2024 visite dans l'Anjou d'un producteur exportateur d'hortensias pépinières SICAMU et d'un éleveur de carpes-koï ATTRACTIVE KOÏ,
- Salon International du végétal d'Angers,

Visites au cours de l'année :
-Pôle innovation sur Saintes
- producteur exportateur d'hortensias pépinières SICAMU
- éleveur de carpes-koï ATTRACTIVE KOÏ







Stages en entreprises :
Stage de commercialisation B to B :1 semaine : du 21/10/2024 au 25/10/2024 (1 semaine-0 scolarité)
Stage de commercialisation : 8 semaines : du 17/03/2025 au 10/05/2025 (8 semaines-6 scolarité)
Possibilité stage ERASMUS 5 étudiants : Italie, Irlande et Pays-Bas.

Stages collectifs :
Étude du territoire horticole d'Angers les 10 et 11 septembre 2024 (2 jours sur la scolarité)
Semaine professionnelle Certiphyto et ACACED en partenariat avec le CFA du 7 au 11 octobre – intervention du commercial de la société Proplan (1 semaine sur la scolarité).

Regroupement en classe unique 2 sections BTS TC UJAC et BTS AP à la rentrée 2025 : Compte-tenu des effectifs faibles dans ces 2 BTS, le SRFD a adressé un courrier à la direction demandant que les équipes pédagogiques travaillent sur ce regroupement des 2 classes de BTS semestrialisés en une classe unique avec 2 sections et donc un tronc commun pour l'enseignement général.

La direction a demandé un accompagnement pédagogique spécifique auprès de l'ENSFEA de Toulouse qui propose un appui de septembre 2024 à février 2025.
Une première réunion a eu lieu le vendredi 27 septembre animée par les 2 formateurs (AP et TC) de l'ENSFEA et les 2 équipes pédagogiques AP et TC (23 enseignants) qui a, entre autres, permis de définir les périodes de stages individuels et collectifs.4 réunions en distanciel de 3 heures auront lieu entre novembre et février pour suivre l'avancée des réflexions des équipes.
Enfin en mars 2025 une réunion bilan en présentiel d'une journée pour le dépôt de la demande d'habilitation de la formation.

Mise en œuvre de la semestrialisation du BTS Aménagements Paysagers rénové : après avoir fait le choix de la semestrialisation pour ce BTS rénové cette rentrée scolaire, l'équipe pédagogique a travaillé pendant plusieurs mois afin de déposer dans les délais (début avril) le dossier de demande d'habilitation à la semestrialisation par le SRFD et l'inspection.

3/ L'orientation et la promotion des filières

➢ **Orientation – Insertion** : Les temps forts de l'année 2024-2025

Pass en SUP => Lycée l'Oisellerie ? décembre 2024

➢ **Promotion des filières de l'établissement.**
Comme chaque année le lycée va participer à de nombreux salons et forums dédiés à l'orientation :

- **Salon Studyrama de La Rochelle le samedi 5 octobre**
- **Forum de la voie technologique de Marans le mardi 19 novembre**
- **Forum formations métiers Jonzac le jeudi 21 novembre**
- **Forum professions lycée La Salle Saint Louis vendredi 22 novembre**
- **Semaine de l'orientation post bac lycée Bellevue 18 au 22 novembre**
- **Salon de l'Etudiant de Niort le samedi 23 novembre (Reana)**
- **Forum des métiers et formations post bac lycée Palissy le jeudi 5 décembre**
- **Forum des formations post 3ème Saintes le jeudi 9 janvier**
- **Salon de l'Etudiant de Bordeaux du 10 au 12 janvier (Reana)**
- **Salon « Passerelle » de La Rochelle 10 & 11 janvier (Reana)**
- **Salon de l'Etudiant de Poitiers 17 & 18 janvier (Reana)**
- **Salon AQUITEC de Bordeaux les 1er, 2 & 3 février 2024 (Reana)**
- **Forum de la voie technologique lycée Cordouan Royan le mardi 4 février**
- **FOFE d'Angoulême les 7 & 8 février (Reana)**

L'établissement sera représenté comme chaque année sur de nombreux salons et forums organisés dans la région et dans les établissements du secteur.
Les professeurs principaux des collèges alentours seront invités à venir découvrir les filières de l'établissement.
Des mini-stages « découverte » sous la forme d'une journée d'immersion seront organisés de janvier à mai.

Journée portes ouvertes : Samedi 15 mars 2025 - 9h00 à 17h00

½ journées d'information : Samedi 25 janvier 2025 - 9h00 à 13h00
Mercredi 16 avril 2025 - 14h00 à 17h00 puis sur rendez-vous les mercredis et vendredi après-midi suivants.

➢ **Procédure d'admission Parcoursup :**

Commission de recrutement Parcoursup :
Le classement opéré a été effectué sur la base de la fiche Avenir des candidats, leurs résultats scolaires et leurs motivations.
La phase principale d'admission a démarré le 30 mai et sera suivie le 11 juin par la phase complémentaire jusqu'au 12 juillet 2024.

			variation	français		étrangers					
	total vœux N	*N-1*	N/N-1	N		N	*N-1*	N	*N-1*	filles	garçons
AP	195	*525*	-63%	179	92%	16	*324*	8%	*62%*	65	130
GEMEAU	177	*268*	-34%	165	93%	12	*123*	7%	*46%*	51	126
TC	83	*152*	-45%	66	80%	17	*65*	20%	*43%*	61	22
	455	***945***	**-52%**	**410**	**90%**	**45**	***512***	**10%**	*54%*	**177**	**278**
										455	

Lors de cette nouvelle campagne d'admission, on a enregistré une nette baisse du nombre des candidatures surtout en AP essentiellement due aux candidatures d'étrangers elles-mêmes en très forte diminution. Nos trois formations ont été ouvertes à la procédure complémentaire qui a permis de récupérer un certain nombre d'étudiants.

❖ **Calendrier 2025 :**

- **A partir du 18 Décembre 2024 :** phase d'information et ouverture de Parcoursup
- **15 Janvier - 13 Mars 2025 :** phase d'inscription et saisie de vœux sur Parcoursup
- **2 avril 2025** : date limite confirmation des vœux et finalisation du dossier
- **Fin mai – début juin 2025 :** début phase d'admission principale : résultats et réponses des formations (À noter : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves).
- **10 juillet 2025** : Fin de la phase d'admission principale.
- **11 septembre 2025 :** Fin de la phase d'admission complémentaire : nouvelle saisie de vœux et réponses des formations.***4/ Mobilités collectives et individuelles***

4/ Mobilités individuelles et collectives

Coopération internationale – Aurélie HOUDART

1. Intervention en BTS TC2

Dans la semaine du 9 au 13 septembre, les élèves de BTS TC 2 se rendaient à un salon du végétal à ANGERS et avaient notamment comme consigne de distribuer des CV pour leur recherche de stage.
Après discussion avec les coordinateurs de la formation, nous avons convenu de refaire un point rapide sur les stages à l'étranger et de les guider dans la réalisation d'un CV en anglais, pour qu'ils puissent également solliciter les entreprises étrangères présentes à ce salon. L'intervention a eu lieu le mercredi 04 septembre. Une autre intervention a eu lieu le vendredi 20 septembre pour une deuxième lecture et corrections des CV.

2. Réunion d'information BAC STAV et BTS

Mardi 01 octobre, réunion d'information à l'amphithéâtre sur les stages à l'étranger à l'intention des élèves de Bac STAV et de BTS. Témoignages de 3 élèves de BTS partis en 2024 en Guinée, au Canada et en Chine.
A l'issu de la réunion, des flyers ont été distribués aux élèves intéressés. Un QR Code leur permet de se connecter à un formulaire en ligne me permettant d'établir un listing d'élèves intéressés pour réaliser un stage à l'étranger et d'avoir accès à leurs coordonnées ainsi que celles de leurs parents pour les réunions d'information. Des flyers ont également été laissé à la vie scolaire et des affiches accrochées à proximité de chaque porte de classe.



Pour l'instant, 15 élèves ont manifesté leur intérêt via ce formulaire en ligne ; 9 en BTS, 6 en STAV. Une réunion sera organisée lors de la première ou deuxième semaine de Novembre pour faire le point avec ces élèves. Plusieurs réunions informelles ont eu lieu avec 3 élèves de 1ère STAV motivés et déjà avancés dans leur démarche.

3. Voyages scolaires

L'obtention de l'accréditation Erasmus Scolaire en 2024, nous permettra de financer plusieurs projets de voyage scolaires en Europe :
- Seconde 2, élèves germanistes (17 élèves), Xanten en Allemagne, en janvier 2025.
- Classe Coop, destination et période encore à définir.
- Section Euro, destination à déterminer, au printemps.

Réunions Erasmus prévues à ce jour :

- Jeudi 14 Novembre, Angoulême, consortium Elanna (Erasmus pour les stages des élèves de STAV)
- Jeudi 28 Novembre, Bordeaux, consortium Erasmus + géré par AgroSup Bordeaux (pour les stages de élèves de BTS).

Mobilités collectives (voyages scolaires)

Trophée International de l'Enseignement Agricole (TIEA) Salon de l'Agriculture de PARIS (75) (5 élèves + 3 apprentis)

Intitulé : **TIEA**
Lieu : PARIS (75)
Dates : **25 février au 2 mars 2025** (5 nuits)
2 enseignants accompagnateurs : L. HENRY et S. NAMOUCHI (CFA)

Budget prévisionnel

Dates : du 25 février au 2 mars 2025 à PARIS (5 nuits)

Recettes			Dépenses		
Subventions région	AENA Volet 2_Projet d'envergure	3 000,00 €	Transport	apprenants	2 000,00 €
				animal	2 000,00 €
Participation de l'établissement	8 apprenants	5 408,00 €	Hébergement	8 élèves ou apprentis	2 608,00 €
	4 accompagnateurs			4 accompagnateurs	
Partenaires		3 000,00 €	Repas	5 jours x 12 p x 40 €	2 400,00 €
			Divers	Tenues : 8 x 300 €	2 400,00 €
TOTAL recettes		11 408,00 €	Total dépenses		11 408,00 €

Germanistes 2GT et Terminales (18 élèves)

Intitulé : **Voyage échange avec l'Allemagne**
Lieu : XANTEN (Allemagne)
Dates : **10 à 12 jours janvier 2025**
2 enseignants accompagnateurs : A. HOUDART et E. BARRE

Budget prévisionnel

Classe : Elèves Seconde et Terminale G - Echange Xanten Voyage en Allemagne - Lieu : Xanten - Dates : 10-12 jours en janvier 2025 (18 élèves et 2 accompagnateurs)

Recettes			Dépenses		
Subvention OFAJ	Subvention OFAJ (20 X 150 €)	3 000,00 €	Transport train	20 X 300 €	6 000,00 €
Participation de l'établissement	à destination des élèves	0,00 €	Transport bus, métro	20 X 40 €	800,00 €
	2 accompagnateurs Hébergement	1 200,00 €			
Reversement de pension		0,00 €	Hébergement	élèves	0,00 €
				2 accompagnateurs	800,00 €
Participation des familles	18 élèves x 80 €	1 440,00 €	Repas	élèves	
				2 accompagnateurs	400,00 €
Subvention Erasmus	18 élèves x 190 €	3 420,00 €	Visites		500,00 €
			Divers		560,00 €
TOTAL recettes		9 060,00 €	Total dépenses		9 060,00 €

BTS GEMEAU 1ère année (21 étudiants)

Intitulé : Voyage scolaire
Lieu : Lac de Lavaud (16)
Dates : du 31 mars au 2 avril 2025 (4 nuits)
2 enseignants accompagnateurs

Budget prévisionnel

Classe : GEMEAU 1- Module : Stage bassin Versant - Lieu : Lacs de Haute Charente Dates : du 31 mars au 2 avril 2025 (2 nuits)

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport bus		1 500,00 €
Participation de l'établissement	21 étudiants x 162,86 €	2 372,00 €	Hébergement	Camping lac de Lavaud (10€/pers/nuit)	460,00 €
	2 accompagnateurs + 1 chauffeur				
			Repas		500,00 €
Participation des familles	14 internes x 33 € = 462 €	1 048,00 €	Visites		500,00 €
	6 demi-pensionnaires x 81 € = 486 €				
	1 externe x 100 € = 100 €		Divers	location vélo (10€/pers/j)	460,00 €
Produits activités des élèves					
TOTAL recettes		3 420,00 €	Total dépenses		3 420,00 €

1ère STAV Aménagement (23 élèves)

Intitulé : Stage collectif Territoires (Module S2)
Lieu : ACCOUS (64)
Dates : du 14 au 18 avril 2025 (4 nuits)
2 enseignants accompagnateurs

Budget prévisionnel

Classe : 1° STAV A - Stage collectif Territoires - Lieu : Vallée d'Aspe Accous 64 - Dates : du 14 au 18 avril 2025 (4 nuits)

Recettes			Dépenses		
Subventions	Conseil régional	1 300,00 €	Transport bus		1 668,00 €
Participation de l'établissement	24 élèves x 125,50 €	3 012,00 €	Hébergement + repas	24 élèves	4 675,00 €
	2 accompagnateurs + 1 chauffeur			3 accompagnateurs	
Participation des familles	15 internes x 90 € = 1350 €	2 421,00 €	Visites		750,00 €
	9 demi-p x 119 € = 1071 €				
			Divers		
APEACS	24 élèves x 15 €	360,00 €			
TOTAL recettes		7 093,00 €	Total dépenses		7 093,00 €

1ère STAV Production (30 élèves)

Intitulé : Stage collectif Territoires (Module S2)
Lieu : ARRENS-MARSOUS (65)
Dates : **du 14 au 18 avril 2025** (4 nuits)
3 enseignants accompagnateurs

Budget prévisionnel

Classe : 1° STAV P - Stage collectif Territoires - Lieu : Arrens-Marsous (65) - Dates : du 14 au 18 avril 2025 (4 nuits)

Recettes			Dépenses		
Subventions	Conseil régional	1 700,00 €	Transport bus		3 600,00 €
Participation de l'établissement	30 élèves x 134,23 €	4 027,00 €	Hébergement + repas	30 élèves	4 580,00 €
	2 accompagnateurs + 1 chauffeur			3 accompagnateurs	
Participation des familles	23 internes x 90 € = 2070 €	2 903,00 €	Visites		600,00 €
	7 demi-p x 119 € = 833 €				
			Divers		300,00 €
APEACS	30 élèves x 15 €	450,00 €			
TOTAL recettes		9 080,00 €	Total dépenses		9 080,00 €

Section européenne 1ères et Terminales (38 élèves)

Intitulé : Voyage anglophone
Lieu : IRLANDE
Dates : **6 au 13 mai 2025** (7 nuits)
3 enseignants accompagnateurs

Budget prévisionnel

Classe : section Euro 1ères et Terminales - Lieu : Irlande - Dates : du 6 au 13 mai 2025 (7 nuits-8 jours)

Recettes			Dépenses		
Subventions Erasmus	38 élèves x 800 €	30 400,00 €	Transport avion + car		
			forfait transport +hébergt	38 x 1050 €	39 900,00 €
Participation de l'établissement	38 élèves x 107,89 €	4 100,00 €		4 accompagnateurs + 1 chauffeur	4 200,00 €
	4 accompagnateurs + 1 chauffeur				
Reversement de pension			Hébergement	38 élèves	
				4 accompagnateurs + 1 chauffeur	
Participation des familles	10 demi-pens. X 264 € = 2640 €	9 220,00 €			
	28 internes x 235 € = 6580 €		Repas	38 élèves	760,00 €
Produits activités des élèves		1 220,00 €		4 accompagnateurs + 1 chauffeur	80,00 €
			Visites incluses forfait		
			Divers		400,00 €
TOTAL recettes		44 940,00 €	Total dépenses		44 940,00 €

Semaine EPS BTS TC 1ère année (8 étudiants)

Intitulé : Semaine M2 EPS
Dates : 10 au 13 juin 2025 (1 nuit)
Lieu : Arvert (17)
2 enseignants accompagnateurs

Budget prévisionnel

Classe : BTS TC1 - Module : M2 EPS - Lieu : Arvert (17) - Dates : du 10/06/25 au 13/06/25 (1 nuit)

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport bus	1 mini bus+1 voiture	
Participation de l'établissement	8 élèves x 41,88 €	335,00 €	Hébergement 11/06	8 élèves	175,00 €
	X accompagnateurs + 1 chauffeur			2 accompagnateurs + 1 chauffeur	80,00 €
Reversement de pension			Repas 11/06	8 élèves	128,00 €
				2 accompagnateurs	32,00 €
Participation des familles	8 élèves x €		Visites zoo	8 élèves (22€)	176,00 €
				2 accompagnateurs	44,00 €
Produits activités des élèves		300,00 €	Divers		
Vitamine TC					
TOTAL recettes		635,00 €	Total dépenses		635,00 €

Cadre Noir (8 élèves Terminales option Hippologie et équitation)

Intitulé : Cadre Noir de Saumur
Dates : Entre mi-février et juillet 2025 (1 nuit)
Lieu : Saumur (49)
1 enseignant accompagnateur

Budget prévisionnel

Elèves Terminales Option hippologie et équitation - Cadre Noir de Saumur (49) - mi-février à juillet 2025

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport minibus		240,00 €
Participation de l'établissement	8 élèves x 26,90 €	215,00 €	Hébergement		100,00 €
Participation des familles			Spectacle Cadre noir		675,00 €
			Visite du haras		
Vente produits élèves		800,00 €			
TOTAL recettes		1 015,00 €	Total dépenses		1 015,00 €

➢ Stages 2024- 2025 :

Mise à jour 18 10 24

Classes de 2nde GT :

Séquences d'observation **:**
2nde GT : stage 2 semaines du 16/06/25 au 27/06/25 (2 semaines - 2/scolarité)

Bac STAV :

Stage individuel en entreprise : 5 semaines dont 3 semaines sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2023-2025**

Stages en entreprise **:** 1 semaine
Tle STAV : stage 2 semaines du 17/02/25 au 28/02/2025 (2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :
Stage Education à la Santé et au Développement Durable
=> Production du 10/09/24 au 12/09/24 - Bourcefranc
=> Aménagement du 02/10/24 au 04/10/24 - Soulac sur Mer

❖ **Promotion 2024-2026**

Stages en entreprise : 3 semaines
1ère STAV P :
Stage 1 semaine entre le 24/02/25 et le 07/03/25 ou entre le 22/04/25 et le 02/05/25 (1 semaine – 0/scolarité)
Stage 2 semaines du 23/06/25 au 04/07/25 (2 semaines - 2/scolarité)
1ère STAV A :
Stage 1 semaine entre le 22/04/25 et le 02/05/25 ou du 07/07/24 au 11/07/25 (1 semaine - 0/scolarité)
Stage 2 semaines du 23/06/25 au 04/07/25 (2 semaines - 2/scolarité)

Stages collectifs :
Stage Etude d'une activité dans un territoire => 2 jours à définir
Stage Education à la Santé & DD => 1 journée en janvier 2025 (sécurité au travail)
Stage Territoires => Production : voyage du 14 au 18 avril ou du 10 au 16 mai 2025
=> Aménagement : voyage du 14 au 18 avril 2025

BTSA Aménagements Paysagers :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2023 - 2025**

Stages en entreprise **:**
AP 2 : 2 semaines du 14/10/24 au 25/10/24 (2 semaines - 1/scolarité)
AP 2 : 2 semaines du 10/02/25 au 21/02/25 (2 semaines - 2/scolarité)

❖ **Promotion 2024 - 2026**

Stages en entreprise :
AP 1 : 2 semaines du 17/02/25 au 28/02/25 (2 semaines - 1/scolarité)
AP 1 : 5 semaines du 02/06/25 au 04/07/25 (5 semaines - 5/scolarité)
Stages collectifs :
AP 1 : Chantier-école détermination du 11 au 13/09/24 (1 semaine - 1/scolarité)
AP 1 : Chantier-école Jardin remarquable Château du Douhet du 25 au 29/11/24 (1 semaine - 1/scolarité)
AP 1 : Chantier-école Conservatoire Espaces Naturels mars 2025 (1 semaine- 1/scolarité)

BTSA GEMEAU :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans

- **Promotion 2023-2025**

GEMEAU 2 : stage 4 semaines du 03/02/25 au 28/02/25 (4 semaines - 3/scolarité)

- **Promotion 2024-2026**

GEMEAU 1 : stage long 7 à 9 semaines du 19/05/25 au 22/08/25 (7 à 9 semaines - 7/scolarité)

Stages collectifs :

2 jours bassin versant Charente aval les 24 et 25/09/24 (2 jours – 2/scolarité)
3 jours bassin versant Charente amont du 31/03/25 au 02/04/25 (3 jours – 3/scolarité)

BTSA Technico-Commercial Jardins Végétaux d'Ornement /Univers Jardins et Animaux de Compagnie :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

- **Promotion 2023-2025**

Stage en entreprise :
TC 2 : 1 semaine « B to B » du 14/10/24 au 26/10/24 (1 semaine - 0/scolarité)
TC 2 : 8 semaines « B to B » du 17/03/25 au 10/05/25 (8 semaines - 6/scolarité)

Stage collectif :

Etude d'un territoire horticole Angers du 12 au 13 septembre 2024 2 jours/scolarité
Semaine professionnelle Certiphyto et ACACED du 7 au 11 octobre 2024 3 jours/scolarité

- **Promotion 2024-2026**

Stage en entreprise :
TC 1 : 2 semaines du 17/02/25 au 28/02/25 (2 semaines - 1/scolarité)
TC 1 : 2 semaines du 28/04/25 au 09/05/25 (2 semaines - 1/scolarité)

Stage collectif :
Actions commerciales/Boutique pédagogique (1 semaine/scolarité)
Semaine Animalerie Jardiland (1 semaine/scolarité)
Stage EPS Activités Nature du 9 au 14 juin 2025 (1 semaine/ scolarité)

NB : Une délibération spécifique sera présentée en CA.

5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

Renée LEROUGE et Sophie POTIER

PROJETS D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
2- L'animation de l'environnement local
3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique
4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
5- Des activités pluridisciplinaires
6- De la concertation et de la communication

***1- Objectif : la médiation culturelle et artistique,* la découverte de son environnement culturel, social et civique**

- La convention Gallia

Dans la cadre de la convention signée entre le lycée, l'ALESA et le Gallia Théâtre 7 spectacles sont proposés cette année à tous les élèves et étudiants ainsi qu'1 spectacle proposé par le festival Les Bourdonnantes (« Bonnes gens »). L'ALESA prend en charge en partie le coût de la place pour ses adhérents.

Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous proposons aux 1eres années de STAV 7 spectacles qui leur ont été présentés par la médiatrice culturelle du Gallia. Ils en choisissent un et en font une analyse après la représentation. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV où les élèves doivent être en contact avec les œuvres et l'expression artistique. La billetterie est à la charge de l'établissement pour le premier spectacle obligatoire.

S'ils choisissent d'autres spectacles il sera à leur charge et à celle de l'ALESA. Le transport sera pris en charge par le lycée pour le spectacle où le nombre d'inscription élevé nécessite la mise à disposition d'un bus privé.

Spectacle	Nb élèves	Tarif B : 10 €	Tarif C : 7,50 €	Tarif D : 10 €	TOTAL
Poil de la bête	16 élèves			10	160 €
Arthur et Ibrahim	7 élèves + 2 volontaires		7 X 7,5		52,5 €
Le repas des gens	5 élèves + 1 volontaire	5 X 10			50 €
Antigone	6 élèves + 1 volontaire	6 X 10			60 €
Julia	4 élèves + 4 volontaires	4 X10			40 €
Bad Block	3 élèves + 2 volontaires	3 X 10			30 €
Les moments doux	11 élèves + 3 volontaires	11 X 10			110
Total estimé de la prise en charge lycée pour le spectacle des 1ères STAV (53 élèves) : 502,5 € et 18 € d'adhésion ; soit un total de 520,50 €					

- Visite du Gallia théâtre Saintes : pour les 1ères STAV : 9 septembre 2024

Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 *bac STAV.* Dans la continuité de la découverte de leur environnement culturel, une visite commentée *de la structure théâtrale du GALLIA pour les deux classes de premières. Visite gratuite.*

→ ***Bus de ville : 53 élèves 80 €***

- Visite Les Lapidiales Port d'Envaux et Crazannes : 16 septembre 2024
Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 *bac STAV. La culture comme moteur de développement territorial. Visite gratuite*
–> Bus Aunis Saintonge 53 élèves 199 €

- Visite du Salon International de la BD d'Angoulême le 31 janvier 2025 (FIBD), 1ères STAV A et P
Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, module C5 et S2, nous proposons aux deux classes la visite du salon de la BD.

–> Billetterie FIBD : 53 élèves à 6 € et 3 adultes à 14 € = 360€
→ Bus Saintes Angoulême AR : 505 €
Estimation du coût maximum car un dossier Région sera déposé lors de l'appel d'offre fin novembre afin d'obtenir des places gratuites pour les élèves

- Projet intervention Alexandre Metratone « Le défi de l'imprévu » : théâtre : 6h d'intervention à destination des BTS TC, professeur référent Dominique Daigre : coût du projet : 360 € CF devis ci joint :

Organisation des ateliers
• Une salle suffisamment spacieuse.
• Si possible un paper-board (ou un tableau) et quelques feutres. Aucun autre matériel n'est nécessaire.
Planning envisagé
• 6 heures (à répartir en fonction des disponibilités de l'équipe pédagogique).
• Temps de bilan avec l'équipe pédagogique et les étudiants.
Coût de l'intervention
*Tarif horaire 60 € TTC / heure *.....*
** Franchise de TVA, art. 293 B du CGI*
6 heures (à répartir en fonction du planning à définir) 360 € TTC.....
TOTAL 360 € TTC.....
N.B. Ce tarif comprend tous les éléments nécessaires à la bonne conduite de l'itinéraire, à tous les niveaux : déplacements, bilan, communication entre les divers partenaires. De même, les dépassements horaires éventuels (parfois nécessaires afin de ne pas rompre brutalement la dynamique des ateliers) ne seront pas facturés.

2- Objectif : animation de l'environnement local

- Partenariats culturels

Avec l'ALESA, est prévu de valoriser les productions en arts plastiques et musicales, des élèves des clubs musique et arts plastiques sur le territoire local.

Dans le cadre de projets culturels, cette année nous maintenons le partenariat avec le Gallia, par des sorties culturelles pédagogiques. Des partenariats peuvent se faire avec l'Oeil du Silo et l'ALESA en matière de production musicale de nos élèves. Le partenariat avec le festival de Thénac accueillant des écrivains, voyageurs, chercheurs perdure.

Cette année lors du festival Evasion de Thénac nous accueillerons :

- Vendredi 4 octobre de 10 à 12h Katia Astafieff pour une conférence à l'amphithéâtre « Les plantes font leur cinéma ». *Sont positionnées les classes de Seconde 1, 1ère G, 1ere STAV A, 1ères STAVP et Terminales STAV a et P soit 6 classes. Le coût de l'intervention est de 300 € mais celle-ci est financée par le Pass Culture.*

- Lundi 7 octobre de 10 à 12h nous accueillerons à l'amphithéâtre Sophie Planque et Jérémy Vaugeois pour une présentation de leur grande traversée en vélo de l'Alaska à la Patagonie. *Sont positionnées les classes de seconde 1, seconde 3, Gémeau 1 et Gémeau 2 soit 4 classes. Le coût de l'intervention est de 480 € mais celle-i est financée par le Pass Culture.*

- Les projets PIC

Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, les collèges, les écoles de Saintes et alentours, le Comité Amérique latine, TERDEV. D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EHPAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnés par le lycée. ***Le lycée finance à hauteur de 50€ par projet.*** *Les projets sont présentés avant ou après les vacances de Toussaint à la direction par les étudiants.*

PIC 2024- 2025 :

BTSA G2	***TITRE DU PROJET***	***NOMS***	***PARTENAIRES/LIEU/ PUBLICS/ DATE***	
1	**JME**	**Alves Esteban Greffier Sarah Lavigne Mathis Montauro Miguel**	*Lycée - Terdev : Eva Maria Dautry 20 mars 2024*	**50 €**
2	**Sensibiliser des enfants à la faune et flore du littoral**	**Elice Yanis Gobin Clément Perdriaud Clément**	*Centre aéré Pidou*	**50 €**
3	**Organiser un rassemblement de vieilles voitures au profit d'enfants malades**	**Billat Ilan Lilaud Kylian Trufandier Mathieu**	*Association de vieielles voitures Hyper U Hôpital pédiatrique*	**50 €**

BTSA AP2 *TITRE DU PROJET*	**NOMS**	**PARTENAIRES PUBLICS**	
-1-Rendez vous avec la biodiversité sensibilisation d'un jeune public	**Terrade Morgane Benetoux Baptiste Bargiacchi Allan**	*Centre aéré Pidou*	**50€**
-2-A la découverte du végétal sensibilisation d'un jeune public	**Gouraud Gédéon Robin Pierre Hirt Samuel**	*Centre aéré Pidou*	**50€**
-3- Plantes à saveur sensibilisation d'un jeune public	**Hervé Nicolas Brochant Quentin**	*Centre aéré Pidou*	**50€**

- Stages territoires et sociétés 1ère STAV P (cf projet remis par A. Bordeneuve)

- Stages territoires et sociétés 1ère STAV A (cf projet remis par V. Pouletaud)

3- Objectif : animation, ateliers de création, expressions artistiques

- ESC et ALESA
L'ALESA établi un programme prévisionnel des activités et soirées proposées sur l'année scolaire qui est remis aux élèves élèves et à connaissance du personnel et diffusé sur Instagram (alesa.desclaude). Cette programmation est réalisée en concertation avec les apprenants. L'ALESA assure, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association et du Bureau. Le Conseil d'Administration de l'ALESA et l'Assemblée Générale vont se dérouler le 14 octobre (de 13h à 14 h pour l'AG). Un nouveau bureau sera constitué et les documents bilans et prévisionnels seront remis à l'administration de l'établissement.

- Atelier arts plastiques animé par François Sanz : Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis de 17h30 à 19h avec environ 9 élèves. Il répond aux différentes demandes des jeunes. Seront abordées les différentes techniques de dessin, aquarelle et mise en perspective.

- Atelier musique animé par Adrien Dieu, ALESA : Le club musique fonctionne tous les mardis et mercredis soir à 17h30 à 19h avec une vingtaine d'élèves. Des sessions ponctuelles de découverte des instruments répondront aux demandes en cours d'année. L'objectif du groupe est de préparer une liste de morceaux pour un concert au lycée en fin d'année et pour se produire au Nouveau Festival le 14 et 15 mai 2025.

- Atelier apiculture animé par Nathalie Seres, ALESA : Cet atelier se produira ponctuellement les mercredis entre 13h30 et 15h selon les élèves inscrits.

- Des ateliers loisirs récréatifs, travaux manuels, etc : Seront programmés certains mercredis des ateliers loisirs récréatifs, poterie, couture, gravure etc..D'autres ateliers peuvent être proposés selon motivation des élèves.

- Le club soirées, ALESA
Il organise les soirées le jeudi avant les départs en vacances (3 soirées cette année de prévue), les soirées films et bowling, easy rider, karaoké, et encadre d'autres soirées selon les initiatives des élèves. Une sortie accrobranches est programmée.

- Le club bar, ALESA
Le bar redémarre début octobre. Chaque mardi et jeudi des cafés gratuits entre midi et 13h30 sont proposés pour redynamiser le foyer et pour que les élèves se réapproprient ce lieu. Dès le 3 octobre, la vente de chocolatines aura lieu le jeudi matin à la récréation.

La coopérative propose la reliure de rapports.

- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation
L'ALESA peut ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit. Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires. L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 1 octobre 2024.

4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont fréquents : expositions dans les salles municipales, à la médiathèque, concerts, actions de prévention …

5- Objectif : des activités pluridisciplinaires

En seconde, dans le cadre des séances d'APERE et d'EATDD temps propice à la pluridisciplinarité et à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERE en STAV et lors des stages Territoires et santé. Les projets d'aménagement menés en pluridisciplinarité par les STAV participent à l'embellissement des espaces verts de l'établissement. D'une manière générale, les projets PIC peuvent impliquer divers partenaires et acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants…

6- De la concertation et de la communication

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. La journée portes-ouvertes constitue un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les culturels et artistiques et aussi des activités de l'ALESA.

L'ALESA est en partenariat avec la vie scolaire pour le bon déroulement des activités et de leur organisation.

6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

Bernard CABUZAT et Emile MAILLOT

1- E.P.S:

L'EPS Actuellement 2 enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (236 lycéens et 70 BTS) soit un total de 306 personnes.
-Mme MAILLOT : 80 %.
-M. CABUZAT : Temps complet.

Programmation :

1 – Lycée :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2 ème Trimestre	3 ème Trimestre
2.1 (Classe coopérative)	2H	M.CABUZAT	Rugby.	Danse	Course d'orientation
2.2	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Arts du cirque.	Course d'Orientation
2.3	2H	M.CABUZAT	Handball	Danse	Course d'orientation

1G	2H	M.CABUZAT	Handball	Badminton	. Athlétisme (demi-fond et Javelot)
1ere STAVA (1CCF)	2H	Mme MAILLOT	Badminton	Musculation	½ Fond.
1ère STAV Prod. (1CCF.)	2H	M.CABUZAT	Handball	Badminton.	Athlétisme : Javelot et ½ Fond.
Term. G (3 CCF)	2H	Mme MAILLOT	½ Fond.	Acrosport.	Handball.
Term. STAV"Aménagement" (2 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Musculation.	Acrosport.	Handball.
Term. STAV Production (2 CCF)	2H	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond.	Badminton	Rugby.

2- BTS : Contrairement à l'Education Nationale, les BTS Agricoles ont 1H30 d'EPS obligatoire et sont évalués en CCF. (Notes comptant pour leur BTS.)

-Taux horaire 1H30 /Semaine. Placé le Jeudi de 13h à 19H

-Mme MAILLOT :
-Jeudi après-midi : Mme Maillot (AP2+ GÉMEAU 2) + (AP 1+ GÉMEAU 1)
Sur 2 créneaux : 13H30-15H et 15H-16H30
-Activités proposées :
- Badminton, musculation, volley-ball.
- M. CABUZAT :

Les BTS "Technico-commerciaux" : « Univers Jardins et Animaux de Compagnie (UJAC) »
-TC1 et TC2. (3 activités proposées par classe et sur les 2 années.)
Année scolaire : 2024-2025

Classe	Enseignant	1er Semestre	2ème Semestre
TC1	M.CABUZAT	Rien	Semaine VTT +Randonnée pédestre.
TC2	M.CABUZAT	BADMINTON	Musculation.

2. L'ASSOCIATION SPORTIVE :

L'association est composée de :
-M. BIZET Philippe : Proviseur du Lycée et donc président de l'association sportive.
–Mme MAILLOT Émilie : Secrétaire.
–M. CABUZAT Bernard : Trésorier.
Suite à l'assemblée générale, des représentants d'élèves et d'étudiants volontaires participeront donc au comité de direction de l'association en tant que :
–Président-adjoint.
-Secrétaire adjoint.
- Trésorier adjoint.
pour travailler sur des projets (Sorties, événements, communications, autres….)

Actuellement 99 adhérents à l'association sportive (89 Lycéens/245 et 10 BTS/70).

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.
Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de la découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par l'UNSS. (Union National du Sport Scolaire.) au niveau du District (Lycée SUD.), du département et de la région, tous les mercredis après-midi.
Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés J.O. départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »

1-Les clubs : (Lycéens+ BTS)

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.
-Lundi soir : Futsal ± 20 et Musculation. (+/- 15) (Mme MAILLOT.)
-Mardi soir : (1ères et Term.) Rugby. (+/- 35) + M. CABUZAT -Badminton (Lycéens et BTS. +/- 15.)
-Jeudi soir : Rugby. Lycéens et BTS (+/- 35.) Volley 55) (M. CABUZAT.)

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

2. UNSS : Union National du Sport Scolaire

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.

Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec une orientation sur les activités de pleine nature.

1-La fête du sport scolaire : UNSS à ST GEORGES DE DIDONNE (18/09/24.)
-Programmée chaque année en septembre. « JOURNEE BEACH. »
-Paddle, Sauvetage, Rugby à toucher, Circuit training



FETE DU SPORT SCOLAIRE UNSS à ST Georges de Didonne

2.1 Organisation UNSS :

-District (Lycée SUD.), du département et de la région, tous les mercredis après-midi.
Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés :
-J.O. départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

3-Le rugby (M. CABUZAT) -Mardi et Jeudi soir (17H30 à 19H)

Le groupe s'est étoffé cette année avec +/- 35 joueurs et joueuses.
En tout cas beaucoup d'enthousiasme et d'envie. Il faut noter une hausse de pratiquantes …. (+/- de 15 Filles…) actuellement.




RUGBY -Groupe Filles et Garçons avec les nouveaux équipements.

<u>Programme 24-25 :</u>
- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
- Un tournoi par mois.
-Participation aux Inter Agri à Soustons en décembre 2024.
-Groupe de débutants pour la plupart mais très investis….

<u>Projets :</u>
France-Ecosse féminin le 29 Mars 2025 à LA ROCHELLE
France-Pays de Galles Homme : Vendredi 31 Janvier 2025 à 21H1

3-Le futsal : (Mme MAILLOT.) :(+/- 15.) Engagement d'une équipe junior garçons en UNSS.

4-Le Badminton : (Mme MAILLOT) : Engagement d'équipes mixtes en UNSS.

5-La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE (Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves. Une sortie toutes les 2 semaines sur différents sites jusqu'en début Mars. (Port d'Envaux, Forêt de La Coubre (Royan.), Fontcouverte, St Léger, Forêt d'Ecurat… (M. Barré.).

6-Participation au Raid Boyardville (M. BARRE, Mme MAILLOT et M. CABUZAT (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17) Jeudi 27 Mars et Vendredi 28 mars 2025 - Activités : C.O de nuit et de jour, VTT, Run and Bike, Trial, Canoë… par équipe de 4 mixtes ou non.

7-L'Option APPN : « Activités Physiques de Pleine Nature. ». Option ouverte aux STAV Aménagement et Production.
Cette année 16 inscrits : (8 de 1ère STAV dont 3 filles et 7 de Term STAV).
Les activités prioritaires choisies sont :
-Le VTT et la Course d'Orientation :
L'objectif retenu est « le module santé, bien-être. »
-Créneau : Mardi après-midi de 15H30 à 17H30 :
La Course d'Orientation est encadrée aussi par M. Emmanuel BARRE (Enseignant en Biologie.) et spécialiste de C.O.
Les sorties se font sur le lycée et dans les environs.
Les contenus en Pratique et théorie.
-Des notions sur la sécurité :
-Matériel spécifique : Casque, gilet, cuissard….
- l'utilisation des VTT (« Equilibre, Direction, propulsion ».)
Exemple : Utilisation et connaissances des « Pignons et Plateaux » pour le déplacement efficace dans la forêt …Savoir anticiper les trajectoires et le relief…

-Entretien et réparation du matériel. (Avec M. PINSON (Enseignant en Biologie.) et l'association de Saintes)
-Evaluations : Les élèves de 1ère seront en C.O et en VTT ainsi que sur l'organisation d'un mini-raid. Les élèves de terminales sur un oral sur les 2 activités.
Cependant, les moyens ne sont pas au rendez-vous :
- Le créneau de 15H30 à 17H30 : difficile de programmer des sorties en hiver en raison des raccourcissements des journées ???
-Le transport des élèves et du matériel : Il faut 2 véhicules ???



GROUPE : Option APPN (Activités Physiques de Pleine Nature.)

Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel.

- 1,1 Plan Humain.
Aussi, nous souhaitons remercier :
-Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.
-Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités.
-L'A.P.E.A.C.S. (Association des Parents d'élève de l'Agro campus Saintonge.)
-M. BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d'orientation ainsi que le Raid
et M.PINSON (Enseignant en Biologie.) pour l'atelier « Maintenance. » depuis cette année.

1.2 Plan financier :

Paiement des transports (UNSS départemental, académiques), des licences, des assurances, du matériel pour les activités spécifiques (Raid, Run and bike, C.O, Raid Boyard 'Ville...)
-Participation financière de l'association aussi pour :
-Les éventuelles participations aux « Championnats de France UNS »

Projets 2024-2025 :
-Canoë, Paddle.
-Run and Bike en Janvier : Championnat Départemental.
-Raid Boyard 'Ville (27 et 28 MARS 2025).
-Championnat de France ????

1.3 Plan matériel :
Tout cela nécessite des équipements, des transports, des chauffeurs, des repas, de la maintenance de l'administratif (inscription, licences, fiche de santé, repas.)

7/ Education à la santé et citoyenneté

Patricia SOTO

Interventions auprès des classes de secondes avec le Centre de Santé Sexuelle de Mme BRODU sage-femme les :
30/09/2024 Seconde 1 en 2 groupes
07/10/2024 Seconde 2 en 2 groupes
14/10/2024 Seconde 3 en 2 groupes

Le lundi 10/09/2024, Camel GUELLOUL, de l'association APICA (Association de Prévention et d'Information des Conduites Addictives) est intervenu auprès de toutes les classes de 2ndes et BTS 1(92 secondes et 41 BTS 1ére année.

L'exposition contre le VIH sera prêtée par la mission locale sera présente sur le lycée au CDI courant décembre-janvier.

Le Dr GANTHY viendra au lycée à partir de fin janvier 2025 pour les visites médicales des 2 classes de 1ères STAV : 1ére P : 30 et 1ére A : 23 soit au total 53 élèves.

Le Groupe Adultes Relais (GAR) a redémarré le 30/09/2024 avec M. ANSEUR psychologue régulateur du groupe. De nouveau membres cette année 2 assistants d'éducation et une enseignante. Il va poursuivre son action tout le long de l'année.

Malik SEYDI (Association Charnières) viendra dans l'établissement pour une intervention auprès des primo-arrivants sur la bonne utilisation d'internet le 30 janvier 2025.

Cette année encore nous aurons un groupe d'étudiants 2éme année en soins infirmiers en stage qui devront établir un projet de prévention primaire.

8/ CDI

1) Projets pédagogiques envisagés
- Semaine de la presse courant mars 2025 : kiosque de revues, exposition sur l'information…
- Partenariat avec l'infirmière sur des actions de « *prévention-santé* » : journée mondiale contre le SIDA (décembre 2024 ou janvier 2025) avec exposition.
- Séances pédagogiques sur la méthodologie de la recherche documentaire et la présentation d'une bibliographie (classes de Bac techno).
- Action de prévention sur les dangers d'Internet par la CDA de Saintes. Cette action sera organisée avec les CPE et l'infirmière de l'établissement. Action de prévention prévue le jeudi 30 janvier 2025. Action financée pour moitié par la CDA de Saintes qui établit une convention annuelle de partenariat avec l'établissement.
- Actions autour de la lecture : cafés littéraires ou club lecture ouvert à l'ensemble des apprenants, en partenariat avec Véronique Péronnet, la périodicité de ces rendez-vous est en cours de préparation.
- De plus, le CDI poursuit sa politique de mise en avant de son fonds documentaire :
- **Soit par l'intermédiaire d'expositions (sources : BNF, Kurioz, CLEMI, Ligue de l'enseignement…) agrémentées d'ouvrages. Les thématiques sont en fonction des besoins des enseignants et des sujets d'actualité.**
- **Soit par la mise en place de tables de valorisation thématiques (ex : la rentrée, Noël, l'agriculture autrefois…) et de nouveautés.**

- Mise en avant de travaux d'élèves : exposition réalisée dans le cadre d'un PIC etc.
- Pour donner envie aux élèves de sortir le nez de leur portable, une activité de puzzle participatif sera désormais mise en place 3 ou 4 fois dans l'année.

2) Budget spécifique au CDI et investissements (Année civile 2025).
En fonctionnement (compte 618.3), la somme de 11 000 € est demandée afin de :

- couvrir nos abonnements (support papier (périodiques) / support numérique en tenant compte de l'augmentation tarifaire de nos différents abonnements malgré l'arrêt de certains abonnements en 2024 (l'Histoire / Environnement magazine / Hydroplus /Manière de voir / Pour la science / Paysan vigneron / Management / Irrigazette soit une économie de 720 euros).
- poursuivre la politique de renouvellement du fonds documentaire en vue de répondre aux demandes des usagers (élèves, étudiants, apprentis, enseignants, formateurs) et de couvrir les besoins des formations de l'établissement. L'acquisition de ressources actualisées et de qualité est primordiale pour nos apprenants.

Le CDI est un lieu de ressources très fréquenté tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre des cours, des activités pluridisciplinaires et des activités liées au plaisir et au bien-être. En moyenne, la fréquentation s'élève à 150 élèves/mois.
- consolider l'espace orientation / insertion.
- assurer la mise en place d'expositions et les animations tout au long de l'année scolaire.

Achats matériels spécifiques au CDI (compte 606.7) : 500 euros.

Pour permettre entre autres, la mise en avant des collections (présentoirs, serre-livres…) et

Investissements demandés.

* Acquisition de 12 chaises d'atelier en bois pour renouveler les sièges des postes informatiques. Demande investissement Région : 1750 euros.
* Renouvellement des rideaux : salle de cours du CDI, bureau CDI, CDI, salle des archives du CDI. Projet à **budgétiser (Investissement** lycée

Synthèse budgétaire lycée année 2025

Intitulés	Comptes budgétaires	Sommes en euros
Acquisitions + abonnements CDI + expositions	618.3	11 000
Fournitures spécifiques au CDI	606.7	500

3) Budget pédagogique. Année 2025

Intitulés	Compte budgétaire	Sommes en euros
Intervention sur les « dangers d'Internet »	606.7	275
Total	+++	275

4) Mise au pilon des collections et ouvrages périmés

Collections

Titres des collections	Années
Points de vente	2015
Courrier international	2015
Capital	2016
Management	2016
Le Monde	2018
France agricole	2016
LSA	2016
Jardineries	2013/2014
Agreste conjoncture Nouvelle-Aquitaine	2018 à 2021
60 millions de consommateurs	2017-2018

9/ INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA

Projets en cours : Refonte du site web de l'Agrocampus de Saintonge à l'étude. Une charte graphique sera proposée à l'équipe de direction ainsi que l'architecture du nouveau site. Après validation, il restera la phase de rédaction des nouvelles pages.

10/ PACTE ENSEIGNANT

Cette mesure a été reconduite cette rentrée.

Le « pacte » est un engagement volontaire de l'agent concerné visant à assurer, pour la durée d'une année scolaire, des missions complémentaires à celles qui lui sont statutairement dévolues.
Cet engagement est pris au plus tard avant la fin du mois de septembre de chaque année.

Les moyens déployés dans le cadre du Pacte enseignants doivent permettre une amélioration significative de l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions afin de lui permettre de répondre aux défis qui sont les siens.
Chaque établissement emploiera les briques qui lui seront déléguées pour répondre aux enjeux identifiés localement.

Sont identifiées au niveau national, pour la rentrée scolaire 2024-2025, les priorités suivantes dont l'intensité est à nuancer en fonction du diagnostic qui sera conduit dans chaque établissement :

- **Le remplacement de courte durée (RCD), qui constitue la première priorité ;**
- **L'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant en particulier pour contribuer à l'objectif de renouvellement des générations d'actifs des secteurs agricoles et agroalimentaires ;**
- **L'accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques, pour contribuer au développement des connaissances et compétences en la matière ;**
- **L'accompagnement de la mise en oeuvre de dispositifs et d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques, en particulier dans le contexte de déploiement de diplômes nouveaux ou profondément rénovés.**

Les autres missions de la partie « pacte » sont également essentielles, au regard des spécificités locales et pour répondre aux grands enjeux de l'enseignement agricole.

Seule la mission Remplacement de Courte Durée correspond à un volume horaire précis, soit 18 heures de face-à-face. Pour les autres missions l'engagement attendu d'un agent qui assure une brique de pacte n'est pas quantifié de façon précise. Toutefois, à titre indicatif (pour servir à l'estimation du nombre de briques à affecter par mission), le volume de travail correspondant à l'engagement sur une brique de pacte peut être estimé à :

- **24 heures pour une mission qui correspond principalement à des temps de face-à-face ;**
- **36 heures pour les autres missions.**

Il n'y a en tout état de cause pas lieu d'en tenir un décompte à l'heure près.

La totalité des 70 briques attribuées (66 + 4 complémentaires) au lycée cette rentrée a été allouée aux 24 enseignants et CPE déclarés volontaires.

Sur le lycée 60% (24 sur 40 dont 14 femmes sur 21 soit 67% et 10 hommes sur 19 soit 53%) des enseignants/CPE se sont engagés sur des « briques » avec une moyenne de 2.9 briques par personne (attribution entre 1 et 6 briques).

5% de ces briques (3.5 briques x 18 heures = 63 heures) sont dédiées à la mission 1 remplacement de courte durée (moins de 15 jours).

9.5 briques (13.6%) sont utilisées pour la mission sur l'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant.

Enfin, une part importante de briques est attribuée à la mission d'accompagnement des élèves notamment dans les enseignements optionnels facultatifs proposés (44.5 soit 63.6%) avec pour objectif d'améliorer la réussite des élèves en mettant en place des actions pédagogiques adaptées à leurs besoins, ainsi que dans les missions coopération internationale et transition agro-écologique.

Répartition des briques Pacte enseignants 2024 2025	Nombre
Missions	briques
Mission 1 "Remplacement de Courte Durée" = + ou - 50% — 1 brique = 18 heures annuelles (face à face élève)	**3,5**
Autres missions	**66,5**
Mission 2 "Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'EA et des métiers du vivant" — 1 brique = 36 heures :	**9,5**
Coordonner l'organisation et/ou l'animation régulière des forums des collègiens ou lycéens	
Coordonner en appui à l'équipe de direction, des temps forts liés à l'orientation (en interne de l'établissement ou auprès de partenaires)	3,5
Ateliers pédagogiques en faveur des collègiens, mini-stages	3
Développer et promouvoir le lien avec les anciens élèves pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle	3
Mission 3 "Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers" — 1 brique = 36 heures annuel	**21,5**
Coordonner la mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap (PPS, PAI, PAP) dans et hors la classe	16,5
Coordonner l'enseignement à distance pour les élèves empêchés temporairement à une scolarisation en présentiel	
Participer aux relations avec les partenaires extérieurs notamment l'éducation nationale dans le cadre des ULIS et de l'accueil de jeunes allophones	
Accompagner les AESH, AVS dans leurs missions	5
Mission 4 "Suivi des élèves en difficulté" — 1 brique = 24 heures annuelles face à face élèves	**23**
Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents	13
Proposer des actions visant la consolidation de compétences méthodologiques	10
Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés par l'équipe (par exemple, non exhaustif : troubles dys, handicap, élèves allophones)	10
Mission 5 "Accompagnement de la mise en oeuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques" — 1 brique = 36 heure	**5**
Accueillir, sensibiliser et accompagner dans leur professionnalisation les enseignants contractuels, dont les nouveaux arrivants, à l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique : TUTAC	
Faciliter l'utilisation pédagogique de l'exploitation et des ateliers technologiques de l'établissement	2
Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement	3
Mission 6 "Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques" — 1 brique = 36 heures annuelles	**2,5**
Faire émerger des temps de réflexion et partage d'expérience , de conférences, ateliers, invitation d'experts,...	
Recenser et contacter les entreprises et partenaires du territoire pour les mobiliser dans le cadre de séquences pédagogiques et au service des équipes pédagogiques	
Participer à des tâches techniques, d'expérimentation ou de démonstration sur l'exploitation agricole	2,5
Réaliser la veille et la diffusion de contenu (connaissances nouvelles, outils, méthodes, expertises, réseaux et formations existantes, ...)	
Mission 7 "Suivi intensifié des élèves en difficulté" — 1 brique = 24 heures annuelles face à face élèves	**1**
Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents	
Prendre en charge sous l'angle de la méthodologie et de l'aide aux apprentissages des groupes d'élèves en fonction des besoins pédagogiques particuliers	1
Tutorer des groupes d'élèves présentant des risques de décrochage scolaire : travail sur la persévérance et l'ambition scolaire	
Mission 8 "Relations école-entreprise" — 1 brique = 36 heures annuelles	**2**
Identifier et mobiliser les entreprises et professionnels innovants pour devenir support de stage	2
Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements	
Contribuer à l'identification d'opportunités en matière de coopération technologique	
Mission 9 "Accompagnement de l'avenir professionnel" — 1 brique = 36 heures annuelles	**2**
Aider les élèves à se préparer à la recherche d'emploi	1
Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement	1
TOTAL DES BRIQUES ALLOUEES REPARTIES	**70**

III – LA VIE SCOLAIRE

Gestion du service :

Rentrée 2024, 3 AE ont été remplacés au sein de l'équipe de la vie scolaire :

- **Fin de contrat pour Monsieur Olivier PORQUIER qui a quitté son poste à 80 % et a été remplacé par Monsieur Julien LANGIN sur un poste à 100 %.**
- **Fin de cotrat également pour Marie JOLLY qui a quitté son poste à 100 % et a été remplacée par Lisa GINDRAU sur la même quotité.**
- **Enfin, fin de contrat pour Emilie ADER qui a quitté son poste à 100 %. Les 100 % de son poste ont été partagés entre Diane DURAND sur un poste à 50 %, Anne COULAUD-DUTHEIL qui transforme son mi-temps en un poste à 80 %. Les 20 % restant ont été attribués à Julien LANGIN pour former un poste à 100 %.**

Noms/prénoms	quotité	observations	remplacé(e) par	quotité	observations
M. PORQUIER olivier	80 %	Départ fin août 2024	M. LANGIN Julien	100 %	Temps plein complété avec 20 % du poste de Mme ADER Emilie
Mme JOLLY Marie	100 %	Départ fin août 2024	Mme GINDRAU Lisa	100 %	
Mme ADER Emilie	100 %	Départ fin août 2024	Mme DURAND Diane	50 %	Les 30 % restant ont été attribués à Mme COULAUD-DUTHEIL Anne pour former un poste à 80 %

- **80 % de l'équipe des MAP a été remplacée :**

Noms/prénoms :	Classe	remplacé(e) par:
GASNIER Christan	GEMEAU 2	Remplacé par DARDANNE Axel (GEMEAU2) à compter du 09/09/24
CHARGELEGUE Margaux	(AP 2)	Remplacée par GREFFIER Sarah (AP 2) à compter du 09/09/24
PAUL KORNATOWSKI	GEMEAU 2	Remplacé par HIRT Samuel (AP 2) à compter du 09/09/24
LISA GINDRAU	AP 2	Remplacée par MENUGE-FRAYSSE Maëlle (GEMEAU 1) à compter du 16/09/24
TOUMI Lyna	Etudiante du lycée BELLEVUE	Reconduction sur l'année 2024/2025 (fin du contrat le 18/11/2024) puis sera remplacée par NDALA Arélie, BTS TC 2
GUILLON Lucie	Etudiante du lycée BELLEVUE	Remplacée par GRACIENT Elina (TC 1) à compter du 07/10/24

✔ **Plusieurs remarques sur le fonctionnement du service :**

Un fonctionnement de service tendu lié à un manque de personnels vie scolaire et à des contraintes importantes :

Pour rappel, la vie scolaire se compose à la rentrée scolaire de 6,3 ETP (Équivalent temps Plein) dont un 0,5 qui provient du CFA et de 6 MAP (Maitre Au Pair).
A noter que le service a perdu depuis 2022 un 1/2 temps d'AE et depuis 2021, un nombre important d'heures de MAP. (Un service de MAP représentait environ 11h00 hebdomadaires. Il ne représente aujourd'hui que 5h30 à 6h00). Cette dotation semble correcte mais c'est sans compter sur les différentes contraintes que le service doit absorber.

Les contraintes :

- **Prise en charge de l'hippologie le mardi et le jeudi après-midi (environ 6 heures hebdo)**
- **Problèmes d'études surchargées le mardi et le jeudi après-midi en raison du jeu des options et de l'EDT des classes. De nombreux élèves ne prennent pas d'option (ex : le mardi de 15h30 à 16h30, environ 120 élèves se retrouvent en étude).**
- **Prise en charge du rôle de lecteur/scripteur pour les élèves en situation de handicap.**
- **Evolution des effectifs lycéens et donc augmentation des élèves internes et présence plus importante des apprentis à l'internat des garçons (gestion différente des lycéens).**
  Sur 14 semaines, obligation d'ouvrir l'autre moitié du 2ème étage (fermée le reste de l'année) pour accueillir les apprentis (trop nombreux pour le 1er étage des garçons) d'où la nécessité d'avoir un MAP supplémentaire pour la nuit du lundi, du mardi et du jeudi et d'un AE sur le mercredi soir (heures supplémentaires pour ce dernier).
- **En règle générale, de 22 H à 7h du matin, il y a 1 assistant d'éducation par étage (1er et 3ème) pour 70 élèves (pas de normes mais gros effectif pour un assistant d'éducation).**
- **Ouverture de l'internat le dimanche soir. Opération qui nécessite la présence de deux Assistant d'éducation par dimanche pour un effectif de 28 filles et d'une quinzaine de garçons.**

En conséquence, tout cela impacte fortement l'organisation du service vie scolaire. Bien entendu, le service de la semaine est couvert mais il ne laisse que peu de place aux activités que peuvent mettre en place les assistants d'éducation. Maintien de l'atelier sophrologie sur une plage d'1 heure (le mardi de 16h30 à 17h30) au lieu de 3 plages il y a deux ans. Mme COULAUD-DUTHEIL a accueilli depuis la rentrée 11 jeunes dans cet atelier. Elle pourrait poursuivre cet accompagnement le mercredi soir de 20h à 21h sur le temps de l'étude libre auprès de 21 internes intéressés. Maintien également du club musique animé par Adrien Dieu.

Le soutien scolaire en mathématiques : Adrien DIEU a repris le soutien scolaire en mathématiques le mercredi après-midi : depuis le 05/09 il a effectué 6h30 sur pré-inscription auprès d'une dizaine d'élèves volontaires (principalement de 1ère et terminale G) Il a été sollicité également de manière ponctuelle sur le temps d'internat et de permanence (3h00 auprès de 6 élèves 1ère G, 2nde 2 et 1ère A).

- ✓ **Formation et accompagnement dans la prise de fonction : Le 10 octobre, Julien LANGIN a assisté à la formation régionale des AE dispensée au lycée de l'Oisellerie à ANGOULÊME par 2 collègues CPE.**

- **Sentinelles et référents :**

Le dispositif relancé sur l'année scolaire 22/23 s'essouffle. Nous avons constaté l'année dernière :

- **Un non-respect du planning des réunions programmées (beaucoup de difficultés à avoir un maximum de personnes présentes lors des réunions…) : beaucoup d'envies et de projets non concrétisés …**
- **La programmation de réunion – repas sur la pause méridienne (salle réservée au self) présentait l'avantage de réunir plus de monde mais l'avancée de l'ordre du jour était difficile.**
- **Lassitude des porteurs du projet qui souhaiteraient une meilleure répartition des prises d'initiative.**

Rentrée 2024 : plus de la moitié des sentinelles sont parties en raison de la réussite

Le fonctionnement existant l'année dernière est reconduit concernant :

- **La répartition des classes entre les CPE :**

G. KERGONNA	F. ARTICLAUX-MALLET
• 2nde 1 • 2nde 2 • 1ère générale et term G • GEMEAU 1 et GEMEAU 2 • TC 1 et TC2	• 2nde 1 • 2nde 3 • 1ères STAV A et P • Term STAV A et P • AP 1 et AP 2

1. Suivi des lycéens et étudiants :

a. Suivi et prise en compte du handicap :

Sur 31 élèves et étudiants identifiés :

- **22 bénéficient ou bénéficieront d'aménagements d'épreuves : 08 reconductions (dossiers validés l'année dernière) et 14 nouvelles demandes. Depuis janvier 2021, les procédures d'aménagement d'épreuves connaissent une évolution réglementaire. Les dossiers sont à transmettre avant le 31/12 à l'autorité de tutelle pour la filière STAV et les BTSA. Pour la filière générale, ils doivent être transmis à l'autorité académique avant la date d'inscription aux examens. A ce jour, seuls 6 dossiers nous ont été transmis par les familles.**
- **Cette année, 3 élèves bénéficieront d'une commission de suivi mise en place par la MDPH. Cette commission conditionne notamment le maintien et l'évolution des dispositifs d'accompagnement mis en place (Aide humaine ou matérielle, préconisations pédagogiques…)**
  Les autres élèves ne bénéficient pas de cette commission mais ont un dispositif d'accompagnement pédagogique. Les P.A.P. (plan d'accompagnement personnalisé) sont actualisés ou en cours d'actualisation. Ils suivront les jeunes concernés jusqu'en classe terminale ou de 2ème année de BTS et sont réévalués chaque année.
- **Cette année un élève bénéficie d'une aide humaine mutualisée à hauteur de 20h00 / semaine. Mme LEFRERE Marie Victorine, AESH (CDI - 1 ETP) effectue toujours la totalité de son service au lycée « Le Petit Chadignac ». Par conséquent, Aurélien BILLY a été recruté en CDD le 24 septembre 2024 pour accompagner le jeune concerné.**

On constate une hausse des élèves identifiés par rapport à l'année dernière avec une répartition inégale par classe : 7 élèves en 2nde 1 – 5 en 1ère STAV A

Année scolaire	Elèves identifiés
2021/2022	41
2022/2023	30
2023/2024	25
2024/2025	32

La difficulté d'accompagnement sur les évaluations persiste au regard de la réorganisation du service. En effet, l'effectif d'AE en journée ne permet pas toujours de couvrir l'ensemble des besoins d'accompagnement. L'annonce des évaluations doit être impérativement anticipée (22h30 effectuées depuis la rentrée)

b. Mouvements d'élèves :

Evolution des effectifs (remontée statistique de rentrée) :

Rentrée scolaire	Nombre d'élèves	Effectifs lycéens	2nde GT	Bac général	Bac STAV	Effectif des étudiants	BTS AP	BTS TC	BTS GEMEAU
2022	**291**	**200**	61	62	77	**91**	24	28	31
2023	**309**	**226**	104	51	71	**83**	32	23	36
2024	**314**	**243**	93	58	92	**71**	17	20	34

On constate une hausse constante des effectifs des lycéens depuis 3 ans avec un bon recrutement cette année dans la filière STAV (56 premières dont 12 de l'extérieur) et la filière générale (35 issus de nos classes de 2nde GT)

A noter cependant qu'au cours de cette 1ère période :

- **12 élèves ont démissionné : 10 lycéens (7 en seconde et 3 en 1ère STAV) et 2 étudiants (1 en BTS AP 1 – et une BTS 2 TC UJAC)**
- **04 étudiants ne sont toujours pas rentrés (attente de visa)**

La baisse des effectifs se poursuit en BTS : faible recrutement en 1ère année de BTS AP et BTS UJAC et déperdition des étudiants entre la 1ère et la 2ème année (11 étudiants sur les 3 BTS)

c. Suivi des internats :

Internats étudiants :

Cette nouvelle année scolaire connaît encore une baisse des effectifs étudiants (BTS AP et TC), mais la demande d'internat reste encore très élevée que ce soit en formation initiale ou par apprentissage.

- **72 % des étudiants sont internes (47 étudiants). Ce service reste très important dans le recrutement des étudiants.**

On note également la présence de :

- **18 apprentis de diverses formations.**
- **13 étudiants de Bellevue logés à l'internat (convention entre les 02 établissements) (9 en 2024).**

Le taux d'occupation des internats étudiant est en baisse par rapport aux années précédentes : 71 % (90 % en 2023/2024)

Internat des lycéens :

Cette année encore, les lycéens sont hébergés sur les 3 niveaux d'internat du bâtiment DR1 (02 étages complets et 1 étage occupé à 50%). 65 % des lycéens sont internes.
Nous accueillons plus d'apprentis que les années précédentes (hausse de 59 % par rapport à 2022/2023). Ainsi, sur 14 semaines, nous devons ouvrir le demi étage inoccupé le reste de l'année afin de recevoir dans de bonnes conditions ce public.

L'établissement poursuit également l'accueil des élèves internes le dimanche soir, toujours en augmentation par rapport aux années précédentes (28 filles et 15 garçons). Cet accueil de lycéens, apprentis et ponctuellement des apprenants du Petit Chadignac est mis en place en raison de l'éloignement géographique et/ou d'horaires de transports inadaptés pour un retour ponctuel le lundi matin. Ce service fonctionne bien, cependant une difficulté persiste : l'absence de transport le dimanche soir entre la gare et le lycée.

d. Sanctions et punitions :

Suivi des punitions année scolaire 2024/25 (1ère période)										
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAV P	1 G	T STAV A	T STAV P	T G	total
Nombre de retenues	14	1	3	1	3		2	1	1	26
Exclusions de cours				2						2
Répartition des motifs										
Absence de travail /refus de travailler ou absence de matériel en cours /en étude		1								
Indiscipline en cours / comportement inapproprié,	4			2	1					

bavardages										
Utilisation du téléphone en cours/étude	5		1							
Sortie non autorisée de l'établissement										
Ne va pas en cours										
Non-respect des règles à l'internat, externat (retards, portable…)	5		2	1	3		2	1	1	
Absences ou retards injustifiés										

Les punitions, en baisse depuis 2020, connaissent une hausse significative depuis le début de l'année. Des incivilités sont également observées pendant le temps extra-scolaire (internat). Des interventions ont eu lieu afin de recadrer certains élèves.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
retenues	17	8	39	29	32	18	11	8	26
Exclusions de cours	11	8	14	36	4	9	4	1	2

Sanctions			
Classe	Sanction	Autorité disciplinaire	Motif
2nde 1	Avertissement disciplinaire	Proviseur	Comportement déplacé et irrespectueux à l'internat à l'égard d'une assistante d'éducation
1ère G	Avertissement disciplinaire	Proviseur	Attitude inappropriée envers un élève de 2nde GT

3. Perspectives :

Même constat que les années précédentes, une charge du travail administratif toujours très chronophage (EDT, réception, enregistrement des manuels scolaires et distribution aux élèves…), et qui ne permet que difficilement aux CPE d'exercer leur cœur de métier.

Travailler sur le climat scolaire, le suivi individuel et collectif des élèves, l'appropriation des règles de vie collective et du vivre ensemble, la construction du projet personnel, accompagner ces jeunes dans la prise de responsabilité et l'autonomie en collaboration avec les adultes de la communauté éducative, l'accompagnement et la formation des personnels d'éducation et de surveillance … devrait être notre priorité.

Il devient toujours urgent d'élaborer le projet vie scolaire afin de rendre lisible la politique éducative du LEGTA et de prioriser les axes et actions éducatives à mener dans ce cadre. Il est également nécessaire d'envisager une réflexion sur un autre mode de fonctionnement afin de permettre à chacun de pouvoir exercer au mieux ses missions (même réflexion que l'année passée).

Prévention et lutte contre les discriminations et le harcèlement en milieu scolaire : à l'examen. Un nouveau recrutement et une nouvelle formation auront lieu cette année. Nous avons fait une demande de formation du nouveau groupe auprès de l'équipe du Programme Discriminations,

Violence et Santé du MAS afin de relancer la dynamique et d'agrandir le groupe de formateurs afin d'assurer la relève.

- Le 03 octobre s'est tenue une **conférence sur la lutte contre l'homophobie, la haine anti-LGBT et les discriminations liées à l'origine ou l'orientation sexuelle »** organisée par le CODES 17 avec la participation de l'association « la couleur des maux » ET à laquelle ont participé 13 classes de Desclaude, 1 classe du CFA et 31 élèves de term Bac pro de Chadignac.

- **Prévention des conduites addictives** : l'intervention de Camel Guelloul (association APICA) auprès des primo-arrivants du lycée a eu lieu le 10 septembre.

4. Élections et formation des délégués :

Les élections :

Les élections des délégués de classe se sont tenues entre le 18 septembre et le 02 octobre et celles des représentants des élèves aux CA/CI / CE les 07 et 10 octobre **(annexe 1 : liste des élus)**.
Cette année, nous avons de nouveau utilisé le vote via Pronote pour les élections des représentants aux CA/CI/CE. Le taux de participation des apprenants est un peu plus faible que l'année dernière et diffère en fonction des conseils CI : 61% - CA : 56% et CE : 62% (taux global de participation en 2023 : 78 % - 62 % en 2022 et 60 % en 2021).
A noter cette année encore **une forte mobilisation des apprenants** pour ces différents conseils (17 candidats au conseil intérieur, 09 au conseil d'administration et 10 pour le conseil d'exploitation).
Le conseil des délégués s'est tenu le 14/10 **(annexe 2 : compte rendu)**

La formation des délégués :

Cette année la formation des délégués s'effectuera le 05 novembre au lycée Desclaude, auprès d'une cinquantaine de délégués des 3 sites de l'AGROCAMPUS du SAINTONGE.

IV –BUDGET PEDAGOGIQUE et TRAVAUX

1/ Budget pédagogique et voyages

Le budget prévisionnel 2025 sera officiellement arrêté par le conseil d'administration du 15/11/24. D'éventuels ajustements et des arbitrages pourront être opérés au printemps 2025 lors de la présentation des décisions modificatives au budget prévisionnel.

2/ Travaux réalisés et en cours - Myriam DANIEL - Secrétaire Générale EPL

Chantiers prévus ou en cours

- **Regroupement et rationalisation du Hall paysager – 750 000 euros – Fin de chantier prévue fin octobre 2024.**
- **Isolation des combles du bâtiment Déhérain – pas de date programmée.**
- **Mise en conformité du site à tout type de handicap – 225 000 euros + complément de 700 000 euros - pas de date programmée.**

Aménagement et transfert d'usage de certains espaces au profit du service patrimoine du Conseil Régional : suite à plusieurs rencontres avec les services du Conseil Régional, voici les propositions retenues entre l'établissement et le Conseil Régional lors de la dernière réunion qui s'est tenue le 29 avril 2024 :

- **Rénovation de la réserve au 1er étage du bâtiment administration en bureau – Travaux en cours de finalisation – Fin des travaux aux vacances de la Toussaint.**
- **Aménagement d'un espace cuisine au sein de l'espace « Serre » (bâtiment Aubépines) pour qu'il devienne une tisanerie et destiné à l'espace repos du personnel – Manque un meuble bas livrable semaine 50 cependant la cuisine sera fonctionnelle à compter des vacances de Toussaint.**
- **Salle Art floral, transfert vers le hall technologique et aménagement de la salle Art floral en salle multimédia – Eté 2025.**
- **Salle multimédia : matériel transféré en salle art floral et aménagement en salle de réunion – Nécessité de rajouter des prises PC afin que cette salle puisse être modulable -Eté 2025.**
- **Au minimum, un bureau des enseignants libéré voire les deux (bâtiment Aubépines) – 1er Septembre 2024.**



V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Appel à Manifestation d'Intérêt 2025 « Sciences Grandeur Nature » (N. SERES)**

- **Mise à jour du calendrier des stages des élèves et étudiants 2024-2025,**

- **Mise à jour projets d'évaluation Bac G et Bac STAV 2024-2025,**

- **Déplacement match de rugby équipe de France à Paris sur temps scolaire organisé par l'AS.**

- **VetSupAgri au LEGTA Limoges-Les Vaseix (87)**
  Dates : 21 au 23 octobre 2024
  Nombre d'élèves : 8 élèves (1ère et Terminale G)
  Enseignant : L. HENRY
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 10 € (Lycée Limoges)

- **Trophée International de l'Enseignement Agricole (Salon de l'Agriculture) à PARIS (75)**
  Dates : 25 février au 2 mars 2025
  Nombre d'élèves : 5 élèves (+3 apprentis)
  Enseignants : L. HENRY (+ S. NAMOUCHI – CFA)
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 0 €

- **Voyage scolaire à XANTEN (Allemagne)**
  Dates : Janvier 2025 (10 à 12 jours)
  Nombre d'élèves : 18 élèves de 2GT et Terminales
  Enseignants : E. BARRE – A. HOUDART
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 80 €

- **Stage collectif Bassin versant BTS 1 GEMEAU Lacs de Haute Charente (87)**
  Dates : 31 mars au 2 avril 2025
  Nombre d'élèves : 21 étudiants
  Enseignants : F. MENANT - M. TELLIEZ
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 100 €

- **Stage collectif Territoires classe 1ère STAV Aménagement à ACCOUS (64)**
  Dates : 14 au 18 avril 2025
  Nombre d'élèves : 23 élèves
  Enseignants : V. POULETAUD - S. POTIER - S. TRIFILETTI
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 134 €

- **Stage collectif Territoires classe 1ère STAV Production à ARRENS-MARSOUS (65)**
  Dates : 14 au 18 avril 2025
  Nombre d'élèves : 30 élèves
  Enseignants : Alain BORDENEUVE - Renée LEROUGE
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 134 €

- **Voyage scolaire Section européenne Terminales en IRLANDE**
  Dates : 6 au 13 mai 2025
  Nombre d'élèves : 28 élèves section européenne 1ères et Terminales
  Enseignants : L. CHARRIER + 2
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 279 €

- **Semaine EPS classe BTS TC 1 à ARVERT (17)**
  Dates : 10 au 13 juin 2025
  Nombre d'élèves : 8 étudiants
  Enseignants : B. CABUZAT – E. MAILLOT
  Budget : participation demandée aux familles : 0 €

- **Voyage scolaire Cadre Noir à SAUMUR (49)**
  Dates : Entre mi-février et juillet 2025
  Nombre d'élèves : 8 étudiants
  Enseignant : L. HENRY
  Budget : participation demandée aux familles : 0 €

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES VOYAGES – Année scolaire 2024-2025

Centre : LEGTA G. Desclaude

Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Objectifs pédagogiques	Contenus – Activités
	Apprenants	Accompagnateurs					
1ère G et Terminale G	8	1	Limagne	Projet VetSupAgri (CRN-A)	21 au 23 octobre 2024	- Découverte des différents champs professionnels du métier de vétérinaire et de l'ingénieur agronome - Apports sur les modalités de sélection et de recrutement - Activités pratiques de découverte	Ateliers - visites - témoignages
Elèves toutes classes	5	1	Paris	Trophée International de l'Enseignement Agricole	25 février au 2 mars 2025	Participation au Trophée International de l'Enseignement Agricole dans le cadre du Salon de l'Agriculture de Paris	Ateliers - visites - témoignages
Germanistes 2GT et Terminales	18	2	Xanten (Allemagne)	Echanges scolaires	Janvier 2025 (10 à 12 jours)	S'immerger dans la pratique de la langue allemande de manière intensive. Echange avec le lycée de Xanten (ville jumelée avec Saintes)	Visites .....
BTS GEMEAU 1ère année	21	2	87	Stage collectif Bassin versant Charente amont	31 mars au 2 avril 2025	L'objectif de ce stage collectif d'une semaine est de sensibiliser les étudiants à la démarche d'approche globale des problématiques de l'eau au niveau qualitatif, quantitatif et préservation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la rivière de Haute Charente	Visites .....
1ère STAV Aménagement	24	3	Accous (64)	Stage collectif Territoires	14 au 18 avril 2025	Comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources.	Visites .....
1ère STAV Production	30	3	Arrens-Marsous (65)				
Section européenne élèves de 1ère et Terminales	38	4	Irlande	Voyages scolaires	6 au 13 mai 2025	S'immerger dans la pratique de la langue anglaise de manière intensive afin de développer à la fois l'aisance en expression <fluency> et la maîtrise des règles de grammaire et de conjugaison <accuracy>.	Visites .....
BTS TC 1ère année	8	2	Arvert (17)	Semaine activités de pleine nature	10 au 13 juin 2025	Pratiquer des activités physiques et sportives soumises à évaluation dans le cadre de l'examen M2	Activités physiques de pleine nature
Elèves de Terminales option Hippologie et Equitation	8	1	Saumur (49)		Entre mi-février et juillet 2025	Découvrir les infrastructures (Grand Manège, écuries et sellerie), les missions et le fonctionnement d'une école prestigieuse et partager un moment privilégié au contact des chevaux.	Visites .....

FINANCEMENT DES VOYAGES – Années scolaires 2024-2025

Centre : LEGTA G. Desclaude — A ou B

Classe	Dates ou Mois	Destination	Budget prévisionnel	Financement					Participation maximale des familles	Participation maximale des familles (3)			Observations	N° de priorité si financement Conseil Régional
				Etablissement	Conseil Régional (4)	Dons ou Erasmus+	Familles (1)	Total		Interne	Demi-P	Externe		
Elèves 1ère G et Terminale G	21 au 23 octobre 2024	Limoges (87)	1 000 €	1 000 €				1 000 €					8 élèves	
Elèves tauto classes	25 février au 2 mars 2025	Paris (75)	11 408 €	5 408 €	3 000 €	3 000 €		11 408 €					5 élèves	
Germanistes 2GT et Terminales	Janvier 2025 (10 à 12 jours)	Xanten (Allemagne)	9 060 €	1 200 €		6 420 €	1 440 €	9 060 €	801	801	801	801	18 élèves	
BTS GEMEAU 1ère année	31 mars au 2 avril 2025	Lacs de Haute Charente	3 420 €	2 372 €			1 048 €	3 420 €	1001	331	811	1001	14 I - 5 DP - 1E - 21 élèves	
Première STAV A	14 au 18 avril 2025	Accous (64)	7 093 €	3 012 €	1 300 €	360 €	2 421 €	7 093 €	1341	901	1191	1341	15 I - 3 DP - 24 élèves	
Première STAV P		Arreau-Marsous (65)	9 080 €	4 027 €	1 700 €	450 €	2 903 €	9 080 €	1341	901	1191	1341	23 I - 7 DP - 38 élèves	
Section européenne élèves de 1ère et Terminales	6 au 13 mai 2025	Irlande	44 940 €	4 100 €		31 620 €	9 220 €	44 940 €	2791	2351	2641	2791	28 I - 18 DP - 28 élèves	
BTS TC UJAC 1ère année	10 au 13 juin 2025	Arvert (17)	635 €	335 €		300 €		635 €					8 élèves	
Elèves de Terminales option Hippologie et Equitation	Entre mi-février et juillet 2025	Saumur (49)	1 015 €	215 €		800 €		1 015 €					8 élèves	
Total Centre			87 861 €	21 668 €	6 000 €	42 960 €	17 032 €	86 808 €						

(1) : Pour les voyages obligatoires, la participation des familles correspond au surcoût lié à l'hébergement et la restauration.

(2) : Estimation sur la base 1/3 demi-pensionnaires et 2/3 internes.

(3) : Après déduction réversion pensions : semaine lycéens 44 € Internes et 15 € Demi-Pensionnaires - BTS 67 € Internes et 19 € Demi Pensionnaires

(4) : Selon décision d'attribution aides du Conseil Régional sur volet 1 Actions Educatives et sur volet 2 "Projet d'envergure" AENA OI-NA

ANNEXES

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D1	M1	V1	D1	M1	S1	S1	M1	J1 Fête du travail	D16
L2 Rentrée	M2 5A	S2	L2	J2	D2	D2	M2 25A	V2	L2
M3	J3	D3	M3	V3	L3	L3	J3	S3	M3
M4 1A	V4	L4	M4 12B	S4	M4	M4	V4	D4	M4 32B
J5	S5	M5	J5	D5	M5 19A	M5	S5	L5	J5
V6	D6	M6 8B	V6	L6	J6	J6	D6	M6	V6
S7	L7	J7	S7	M7	V7	V7	L7	M7	S7
D8	M8	V8	D8	M8 15A	S8	S8	M8	J8 Victoire 1945	D8
L9	M9 6B	S9	L9	J9	D9	D9	M9 26B	V9	L9 Pentecôte
M10	J10	D10	M10	V10	L10	L10	J10	S10	M10
M11 2B	V11	L11 Armistice 1918	M11 13A	S11	M11	M11	V11	D11	M11 33A
J12	S12	M12	J12	D12	M12 20B	M12 22B	S12	L12	J12
V13	D13	M13 + V3/5 M	V13	L13	J13	J13	D13	M13 29A	V13
S14	L14	J14 9A	S14	M14	V14	V14	L14	M14 + V3/5 AM	S14
D15	M15	V15	D15	M15 16B	S15	S15 JPO	M15 27A	J15	D15
L16	M16 7A	S16	L16	J16	D16	D16	M16 1/2 JPO	V16	L16
M17	J17	D17	M17	V17	L17	L17	J17	S17	M17
M18 3A	V18	L18	M18 14B	S18	M18	M18	V18	D18	M18 34B
J19	S19	M19	J19	D19	M19 21A	M19 23A	S19	L19	J19
V20	D20	M20 10B	V20	L20	J20	J20	D20	M20	V20
S21	L21	J21	S21	M21	V21	V21	L21 Pâques	M21 30B	S21
D22	M22	V22	D22	M22 17A	S22	S22	M22	J22	D22
L23	M23	S23	L23	J23	D23	D23	M23	V23 Agro'Fest	L23
M24	J24	D24	M24	V24	L24	L24	J24	S24 Agro'Fest	M24
M25 4B	V25	L25	M25	S25 1/2 JPO	M25	M25	V25	D25	M25 35A
J26	S26	M26	J26	D26	M26	M26 24B	S26	L26	J26
V27	D27	M27 11A	V27	L27	J27	J27	D27	M27	V27
S28	L28	J28	S28	M28	V28	V28	L28	M28 31A	S28
D29	M29	V29	D29	M29 18B		S29	M29	J29 Ascension	D29
L30	M30	S30	L30	J30		D30	M30	V30	L30
	J31		M31	V31		L31		S31	

Proposition du Conseil Intérieur du 31 mai 2024 — Validation du Conseil d'Administration du 28 juin 2024 — ***NB : sortie le vendredi 4 juillet 2025***

Calendrier scolaire 2024-2025

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DÉCEMBRE 2024	JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025
DIM 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	VEN 1
LUN 2 Rentrée	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	SAM 2
MAR 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	JEU 3	DIM 3
MER 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	VEN 4	LUN 4
JEU 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	SAM 5	MAR 5
VEN 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6	DIM 6	MER 6
SAM 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	LUN 7	JEU 7
DIM 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MAR 8	VEN 8
LUN 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9	MER 9	SAM 9
MAR 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10	DIM 10
MER 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	VEN 11	LUN 11
JEU 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	SAM 12	MAR 12
VEN 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	DIM 13	MER 13
SAM 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	LUN 14	JEU 14
DIM 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MAR 15	VEN 15
LUN 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	MER 16	SAM 16
MAR 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17	DIM 17
MER 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	VEN 18	LUN 18
JEU 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	SAM 19	MAR 19
VEN 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	DIM 20	MER 20
SAM 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	LUN 21	JEU 21
DIM 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MAR 22	VEN 22
LUN 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	MER 23	SAM 23
MAR 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24	DIM 24
MER 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	VEN 25	LUN 25
JEU 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	SAM 26	MAR 26
VEN 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	DIM 27	MER 27
SAM 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	LUN 28	JEU 28
DIM 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29		SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MAR 29	VEN 29
LUN 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30		DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30	MER 30	SAM 30
	JEU 31		MAR 31	VEN 31		LUN 31		SAM 31		JEU 31	DIM 31

Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 21 mai 2025.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après la classe.

Délégués de classe 2024 2025

Classe	Délégué(e)s de classe titulaires		Délégué(e)s de classe suppléant(e)s	
Seconde 1	DUPUIS Estéban	BOURSIER Rébecca	IHSANE—LAZARO Maël	LABESSE AUBRY Méline
Seconde 2	PRUGNAUD Elina	LEROY Elyse	PFAUWADEL Anaïs	LAPOUBLE Léonie
Seconde 3	BRUNETEAU Lenny	JALLU Timéo	DELHOMMEAU Maé	MARTIN Jade
1er STAV A	NADEAU Aymeric	ROBERT HARDY Orlane	LEJEAU Bastien	COSSET Chloé
1er STAV P	CROCHET Arthur	ZWICK Maël	FOUCHE Aléxis	ROUSSEL-GARCIA Etienne
1er générale	LAMARTINIERE SIVINIANT Mathis	AUGERAUD Benjamin	DUPONT Louna	RICARD Chloé
Tale STAV A	MERCERON Chloé	ALVARD Corto	TABARD Maëva	FARINE-BODET Gabriel
Tale STAV P	GAGNAIRE Lydie	GILLARD Louise	RUDNIK—TRIANNEAU Marie	DOUSSIN Camille
Tale générale	LEROY Rose	LISSORGUES Laudine	DORRÉ Maël	TOURET Carla
BTS AP 1	NISI Louis	BAYET Pierre	BARBIER Léane	DESTOMBES Raphaël
BTS AP 2	BARGIACCHI Alban	TERRADE Morgane	BENETOUX Baptiste	HIRT Samuel
BTS GEMEAU 1	JEAN Axel	MENUGE FRAYSSE Maëlle	IRIART Samuel	VIAUD Baptiste
BTS GEMEAU 2	LILAUD Kylian	BILLAT Ilan	Aucun	Aucun
BTS TC 1	SCHEERS Gwendoline	VIARD Simon	SELLIER Killian	GRACIENT Elina
BTS TC 2	JULLION Lana	DORÉ Quentin	TESSERON Sarah	MELEARD Yann-Kel

Représentants des élèves aux différents conseils de l'établissement

instances	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
Commission permanente	GILLARD Louise, Tale STAV P	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	LISSORGUES Laudine, Tale G
	NADEAU Aymeric, 1ère STAV A	MENUGE FRAYSSE Maëlle, BTS GEMEAU 1
	CROCHET Arthur, 1ère STAV P	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P
	LAMARTINIERE SIVINIANT Mathis, 1ère générale	ALVARD Corto, Tale STAV A
	DUPUIS Estéban, 2nde 1	AUGERAUD Benjamin, 1ère générale
	LEROY Elise, 2nde 2	ZWICK Maël, 1ère STAV P
	PRUGNAUD Elina, 2nde 2	GAY Quentin, 1ère STAV P
Conseil de discipline	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G

Autres instances	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Conseil intérieur	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P	NADEAU Aymeric, 1ère STAV A
	LEROY Elise, 2nde 2	BOUCHEREAU Charles, 2nde 3
	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G	FARINE-BODET Gabriel, Tale STAV A
	BEGEAULT Cassandre, Tale G	*MOUNIER Maël, 1ère STAV A*
	BRUNETEAU Lenny, 2nde 3	MOREAU Maëlysse, Tale G
	LOYSEAU Luna, 1ère STAV P	LEJEAU Bastien, 1ère STAV A
Conseil d'exploitation	CROCHET Arthur, 1ère STAV P	ROULLAUD Charline, 2nde 1
	GAY Quentin, 1ère STAV P	ROY Nolan, 2nde 3
Conseil d'administration	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P DESCLAUDE	HERIAUD—ALEU Eline, 2nde 3 DESCLAUDE
	CHAPUIS Martin, Tale AP CHADIGNAC	JOSEPH Dorian, 2nde AP CHADIGNAC
	BARBOT Antoine, 1ère CGEV JONZAC	BELFOND Desmond, Tale CGEA GC JONZAC
Délégués régionaux	GILLARD Louise, Tale STAV P	CROCHET Arthur, 1ère STAV P
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	BRUNETEAU Lenny, 2nde 3
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	LOYSEAU Luna, 1ère STAV P
	GILLARD Louise, Tale STAV P	LEROY Elise, 2nde 2
	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P
Fond social lycéen	LILAUD Kylian, BTS GEMEAU 2	BILLAT Ilan, BTS GEMEAU 2
	NADEAU Aymeric, 1ère STAV A	CROCHET Arthur, 1ère STAV P

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES N°1
Lundi 14 octobre 2024 - 16h30/17h40
Salle de permanence

Présents : 29 délégués issus des classes et des instances. Sont excusés les délégués de la classe BTS AP1 et BTS AP2
M. BIZET Philippe, proviseur de l'établissement, Mme DANIEL Myriam, secrétaire générale, Mme ARTICLAUX-MALLET Frédérique, CPE, M. KERGONNA Gilles, CPE.
16h35-16h50 : Elections des délégués aux autres instances de l'établissement et élections des délégués régionaux.

instances	Délégués titulaires	*Délégués suppléants*
Commission permanente	GILLARD Louise, Tale STAV P	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	LISSORGUES Laudine, Tale G
	NADEAU Aymeric, 1ère STAV A	MENUGE FRAYSSE Maëlle, BTS GEMEAU 1
	CROCHET Arthur, 1ère STAV P	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P
	LAMARTINIERE SIVINIANT Mathis, 1ère G	ALVARD Corto, Tale STAV A
	DUPUIS Estéban, 2nde 1	AUGERAUD Benjamin, 1ère générale
	LEROY Elise, 2nde 2	ZWICK Maël, 1ère STAV P
	PRUGNAUD Elina, 2nde 2	GAY Quentin, 1ère STAV P
Conseil de discipline	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G
CHS	GILLARD Louise, Tale STAV P	LOYSEAU Luna, 1ère STAV P
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	LEROY Elise, 2nde 2
	ROCHERIEU-RODRIGUEZ Rémi, Tale G	ROCHEREAU Leelou, 1ère STAV P
Fond social lycéen	LILAUD Kylian, BTS GEMEAU 2	BILLAT Ilan, BTS GEMEAU 2
	NADEAU Aymeric, 1ère STAV A	CROCHET Arthur, 1ère STAV P

Délégués Régionaux (CRDEEEAP) : Selon la circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013, le DRAAF prend une décision de nomination des membres du CRDEEEAP pour 2 ans.

Les délégués régionaux élus en 2023/2024 ont quitté l'établissement, à l'exception d'une suppléante (ROUILLARD Romane). Nous devons donc procéder à un nouveau vote.

Délégués régionaux	GILLARD Louise, Tale STAV P	CROCHET Arthur, 1ère STAV P
	GAGNAIRE Lydie, Tale STAV P	BRUNETEAU Lenny, 2nde 3

La prochaine réunion des délégués régionaux aura lieu le 04 et 05 décembre à Tonneins dans le LOT et GARONNE.

Rappel de dates pour les délégués :

18 octobre à 14h00 : Conseil Intérieur
15 novembre : Conseil d'Administration de l'AGROCAMPUS à 9h00

Concernant la formation des délégués, qui se fera comme les années précédentes avec les établissements de CHADIGNAC et de JONZAC, la date reste encore à définir : entre le 07 novembre et le 14 novembre (date du Conseil d'Administration)

16h50 – 17h30 : Tour de table des délégués élèves pour se présenter et faire remonter les points discutés en classe.

Il en ressort des demandes diverses :

TRAVAUX :

Certains élèves souhaitent l'installation, dans les vestiaires garçons, de rideaux dans les douches, afin de préserver l'intimité.

Mme DANIEL répond que cela ne va pas être possible pour plusieurs raisons :

1. **Des dépenses ont été réalisées pour réparer les nombreuses détériorations occasionnées par certains élèves depuis la rentrée (ex : trou dans un mur à l'internat garçon, une porte de douche arrachée à l'internat des garçons, dalles soulevées et cassées au sous-sol du bâtiment DEHERAIN, volets cassés.). Ces dépenses non prévues auraient pu servir à autre chose.**
2. **Problème de comportement de certains élèves.**
3. **Des rideaux ont déjà été posés dans les douches de l'internat il y a quelques années, avant qu'il y ait les portes et, en un mois, tous ont été arrachés.**

Une classe demande un porte manteau dans la classe et un autre souhaite qu'on déplace le mât du vidéoprojecteur car il est difficile de voir le tableau correctement. Mme Daniel répond que les chaises ont des dossiers et qu'ils peuvent y suspendre leur manteau. Pour le mât, son positionnement avait été réfléchi en amont avant d'être posé. Maintenant, ça va être difficile de le bouger car il faut démonter une bonne partie du plafond.

Deux délégués font remonter qu'il y a un problème de néons qui sont sur le point de se décrocher dans deux classes du lycée. Mme Daniel répond qu'elle va se rapprocher des agents techniques pour résoudre le problème.

Une étudiante demande à quel moment l'eau chaude ne sera plus un problème à l'internat « NYMPHEA » car pour le moment, il faut faire couler beaucoup d'eau pour que l'eau soit chaude. Mme DANIEL répond qu'une nouvelle entreprise s'est emparée du problème et qu'un devis a été fait pour de futurs travaux mais, malheureusement, on ne connait toujours pas la date de réalisation. Elle rappelle aux étudiantes qui occupent cet internat, qu'elles peuvent aller se doucher dans l'autre internat (NARCISSE).

PEDAGOGIE :

Certains élèves demandent à passer prioritaire au self quand ils commencent à 13h00. Ils proposent la mise en place d'un billet de « laissez-passer » qu'ils viendraient chercher à la vie scolaire afin de passer plus vite au self. Les CPE trouvent l'idée intéressante et rajoutent qu'ils peuvent passer par l'entrée des enseignants afin de ne pas faire la queue comme les autres élèves.

Un élève se plaint de la mauvaise qualité des visios pour le cours de Math Expertes. Le son serait inaudible par moment. Il souhaiterait qu'il y ait un(e) professeur(e) présent physiquement afin qu'il y ait plus d'interactivité pendant et hors du cours. M. BIZET

répond que ce n'est pas possible car cette option n'intéresse que quelques élèves pour tous les établissements agricoles de la Région Nouvelle Aquitaine et que la solution trouvée pour permettre à ces élèves de faire cette option, était la mutualisation des moyens. Donc de dispenser le cours sur la forme de visio avec un seul enseignant. Cependant M. BIZET trouve étonnant que le son soit d'aussi mauvaise qualité.

Des étudiants demandent s'il y a la possibilité de faire terminer les cours du vendredi à 17h00 et non 17h30 à cause des transports. M. BIZET répond que la fin des cours à 17h30 respecte l'horaire qui figure dans le règlement intérieur du lycée.

Un élève pense que la fiche « heures d'étude en groupe le soir » est retirée trop tôt de l'affichage (15h30) de la vie scolaire car certaines fois, les élèves apprennent qu'ils doivent faire un travail de groupe pour le lendemain que de 15h30 à 16h30 ou 17h30.

HYGIENE :

Une déléguée évoque le problème des protections hygiéniques dans les toilettes des filles. Certaines filles font des réserves sans penser aux autres et les distributeurs se vident très rapidement. Madame Daniel va évoquer le problème avec l'infirmière mais précise que recharger régulièrement ces distributeurs a un coût. Madame ARTICLAUX-MALLET rajoute que l'année dernière il n'y avait pas ce genre de problème.

INTERNAT :

Un délégué souhaite que l'internat garçon le mercredi après-midi ne soit pas fermé. Madame ARTICLAUX-MALLET répond que l'internat n'est fermé que ce mercredi après-midi 16 octobre afin de répondre aux incivilités dont font preuve certains élèves sur ce temps. Ce n'est donc qu'une mesure exceptionnelle. Cependant, elle rajoute que si les incivilités continuent, il y a un risque que l'internat soit de nouveau fermé certains mercredis

Fruits à la récré :

Des élèves veulent plus de diversité dans les goûters (trop de pain et de chocolat) et souhaitent avoir plus de fruits. Madame DANIEL est d'accord et se rapprochera des cuisines dans ce sens. Cependant, elle ne souhaite pas voir les fruits gaspillés.

Fin de séance à 17h30

Agrocampus de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

PROJET D'EVALUATION
BACCALAUREAT GENERAL 2024 2025

Mise à jour 20/10/23 sous réserve d'évolution de la législation

Ce projet d'évaluation du bac Général, réalisé de manière concerté avec les équipes pédagogiques et éducatives **a pour objectif** de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que **les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral**. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement.
Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

.

L'intégralité des informations liées à ces modalités d'évaluation sont consultables sur les documents « Guide de l'évaluation » et BO du 29/07/2021.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités classe de Première	Modalités classe de Terminale
		Epreuves Terminales – 60%		
Français	*5 (écrit) +5(oral)*	Conformément au programme	**Au moins deux devoirs par semestre** + une évaluation type bac au dernier semestre	*Matière non enseignée en terminale*
Philosophie	*8*	Conformément au programme	*Matière non enseignée en 1ère*	**Au moins deux devoirs par semestre** + une évaluation type bac au dernier semestre
Spécialité Biologie-Ecologie (suivie en 1ère et Terminale)	*16*	Conformément au programme	**Par semestre 3 notes au minimum.** Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées etprendre différentes formes : - Devoirs surveillés (mini 1h) - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirsmaison…) En fin de 1ère, si les conditions pédagogiques le permettent, une épreuve de synthèse (min 2h) pourraêtre proposée pour valider les acquis de 1ère. La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notesa des évaluations écrites réalisées en classe comportant au moins un devoir surveillé (min 1h).	**Par semestre 3 notes au minimum.** Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : * - Devoirs surveillés (mini 1h) - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes a des évaluations écrites réalisées en classe comptant au moins un devoir surveillé (min 1h).
Spécialité Physique-Chimie (suivie en 1ère et Terminale)	*16*	Conformément au programme	**Par semestre, 4 notes au minimum**, réparties pour : - les évaluations expérimentales - les autres types d'évaluations qui pourront être coefficientées : DS, DM, activités etc. La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins 3 notes à des évaluations écrites et expérimentales réalisées en classe.	
		Conformément au programme	**La moyenne comporte au moins deux notes par semestre qui pourront être coefficientées** Formes d'évaluations variées : - Devoirs sur table avec ou sans calculatrice - Devoirs maisons - Oraux - Travaux pratiques sur ordinateur - Devoir type bac blanc *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.*	
Grand Oral	*10*	Toute activité, dès la classe de 1ère, peut contribuer à la préparation de l'élève à l'oralité et donc au Grand Oral, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives.		

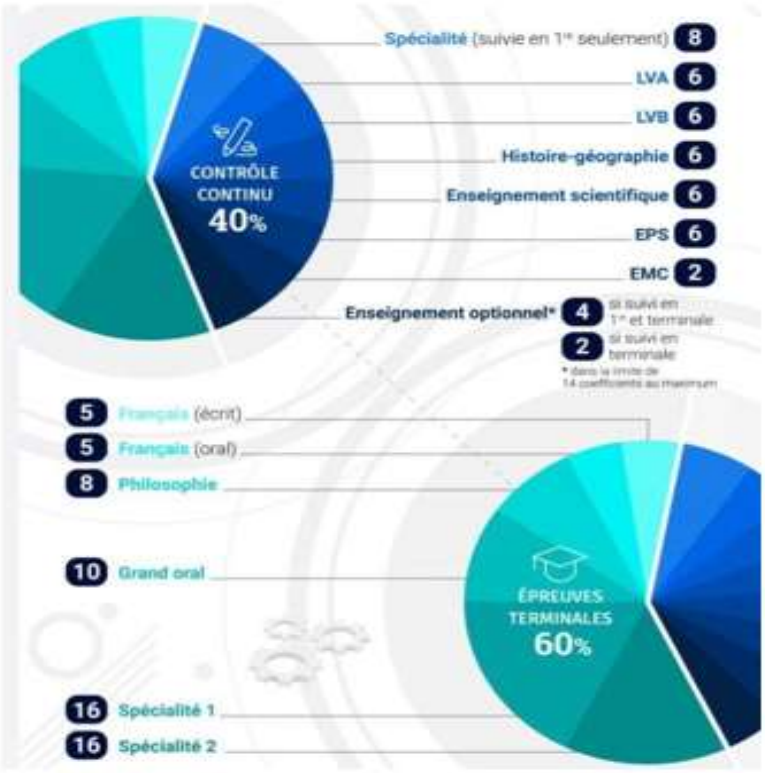
Contrôle Continu – 40%

Spécialité Physique-Chimie abandonnée en 1ère	8		Modalités ci-dessus identiques à la spécialité bio-éco 1ère-terminale	
Spécialité mathématiques abandonnée en 1ère	8		Modalités ci-dessus identiques à la spécialité bio-éco 1ère-terminale	
Histoire Géographie	3 (1ère) +3(Term)	L'évaluation certificative comporte au moins 3 notes par semestre. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	L'évaluation certificative comporte au moins 3 notes sur le 1er semestre et au moins deux notes sur le 2nd semestre. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites.. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	
Education Morale et Civique	1(1ère) +1(Term)	L'évaluation certificative comporte au moins deux notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations orales. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	L'évaluation certificative comporte au moins 2 notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations orales. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	
Langue Vivante A	3(1ère) +3(Term)	Donner les compétences nécessaires pour poursuivre de façon active et autonome leurscolarité après le bac Forme les jeunes esprits à affronter des mondes en mouvement toujours plus ouverts et divers, y trouver leur place, y créer de nouveaux possibles et y coopérer	L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement en ce qu'elle est diagnostique, formative et certificative. A ce titre, l'expertise de l'enseignant lui permet de décider de la forme qu'elle peut prendreet de l'adapter à sa classe et au sein de cette classe à ses élèves. Enseignement adossé au CECRL permettant de constituer une attestation de fin de cycle terminal dont lamention figurera sur le diplôme.	
Langue Vivante B	3 (1ère) +3(Term)	Selon la classe et les individus qui la composent,l'enseignant de langue vivante met en place la progression pédagogique qui sera la plus à même d'assurer la formation au cours du cycle.Elle sera adaptée aux besoins réels des apprenants et comprendra toutes les possibilités auxquelles l'enseignant pourra avoir recours.	Niveau à atteindre à minima B1 pour les LVB et B2 pour les LVA Le parcours sera validé par des évaluations régulières reposant sur des documents authentiques, ancrésdans l'aire linguistique concernées et dont les thématiques ont été abordées en classe Evaluations chiffrées ou non, de groupes ou individuelles, en classe et en dehors et comprenant toutes les activités langagières possibles, les prises de paroles étant particulièrement importantes Dans le groupe classe, l'enseignant pourra adapter les parcours à chaque individu, en assurant uneprogressivité des apprentissages tout au long du cycle terminal En ce qui concerne les absences, l'enseignant utilisera tous les moyens à sa disposition, qu'il juge utileset nécessaires pour que celles-ci ne portent pas préjudice à la formation de l'élève. La note finale attribuée à 'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne deLVA ou B sans pondération sur le cycle terminal	
Section européenne anglais	Pas de coef			
Education Physique et Sportive	6	En 1ère : Attendu de fin de Lycée (AFL) 1 (s'engager pour produire une performance maximale) et AFL2 (savoir s'entraîner individuellement et collectivement) En terminale : AFL1, AFL2, AFL3 (assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif)	**Une note minimum par semestre** sur les 3 activités physiques et sportives de 2 champs d'apprentissage **minimum**	**Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle** Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'apprentissage différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une prestation corporelle à visée
Enseignement Scientifique	3 (1ère) +3 (Term)	Conformément au programme	**Au minimum deux notes par semestre.**	

Options en sus des 100 premiers coefficients

Sur les 2 ans				
Agronomie Economie et Territoire (A.E.T.)	2 (1ère) +2(Term)	Conformément au programme	Une ou deux évaluations par semestre s'appuieront sur des travaux de groupes ou individuels, notés principalement à l'oral.	
Hippologie & Equitation	2 (1ère) +2(Term)	Conformément au programme	Au minimum une note par semestre	
En terminale				
Mathématiques complémentaires	2	Conformément au programme	*Matière non enseignée en 1ère*	**La moyenne comporte au moins deux notes par semestre qui pourront être coefficientés** Formes d'évaluations variées : - Devoirs sur table avec ou sans calculatrice - Devoirs maisons - Oraux - Travaux pratiques sur ordinateur
Mathématiques expertes	2	Conformément au programme	*Matière non enseignée en 1ère*	*Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.*

Scolarité	Principe Retenu	Modalités de Suivi	Conséquences
Gestion de l'absentéisme	En cas d'absence entrainant le non-respect du PE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en le signalant à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	- Evaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature au choix de l'enseignant
A l'année	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1ère sur le programme de 1ère, en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candidats individuels.		
Absence d'un enseignant	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
Gestion des fraudes	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement.		
Gestion du handicap et des mesures compensatoires	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés. Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
Livret Scolaire	Le livret scolaire, seul document de référence qui fait foi pour le baccalauréat, est renseigné par l'équipe pédagogique de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat au cours de sa scolarité.		
Articles modifiés du RI en référence	Article 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité : a) Rappel de l'obligation (art. R 811-83 du Code Rural) : Tous les élèves et étudiants sont tenus à l'obligation de ponctualité et d'assiduité pendant toute la durée de l'année scolaire. L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'élève consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement (et/ou par note de service ou pédagogique), à participer au travail scolaire, à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances et à respecter le contenu des programmes. Ainsi toutes les activités organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires : cours, activités pluridisciplinaires, séances de travaux pratiques, visites, stages en entreprise, mini-stage sur l'exploitation ou les espaces verts de l'établissement, voyages d'étude, devoirs, évaluations, examens blancs, révisions pour les examens, cours d'options facultatives dès lors que les élèves ou étudiants s'y sont inscrits. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées. Ainsi, sauf dispense spéciale, les options facultatives doivent être suivies pendant toute l'année scolaire. Cependant, les apprenants qui s'y sont inscrits disposent d'un délai de 15 jours après la date de la rentrée pour l'abandonner. Cette démarche fera l'objet d'un courrier signé par le responsable légal. Article 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards : article f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) : f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) et en Contrôle Continu Toute absence d'un candidat à une épreuve doit être justifiée (note de service DGER/SDPOFE/N2010- 2060 du 29 avril 2010). Le justificatif d'absence doit arriver au plus tard trois jours ouvrables (72 heures) après le déroulement de l'épreuve sous peine de se voir attribuer la note 0. Il sera alors laissé à l'appréciation du chef d'établissement d'autoriser la tenue d'une nouvelle épreuve afin d'éliminer le zéro ainsi obtenu. Le Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de terminale. Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annulant les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entrainera la note 0/20 à l'épreuve concernée. Article 3.7.4 Les C.C.F. et le Contrôle Continu sont des parties d'examen et sont donc soumis au même règlement que les épreuves terminales (absence en CCF et Contrôle Continu cf. partie 3.5.2-3 - f). Article 3.7.5 Les fraudes aux épreuves de CCF ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen de l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SDPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012). La gestion des situations de fraude pour les épreuves en contrôle continu relève de la responsabilité des enseignants. En cas de fraude en contrôle continu, l'élève s'expose à des punitions ou sanctions disciplinaires.		



Agrocampus de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

PROJET D'EVALUATION
BACCALAUREAT STAV 2024 2025

Mise à jour 20/10/23 sous réserve d'évolution de la législation

Ce projet d'évaluation du bac STAV, réalisé de manière concerté avec les équipes pédagogiques et éducatives **a pour objectif** de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que **les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral**. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement.
Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

Ces modalités font référence à la note de service DGER/SDPFE/2021-709 du 24/09/2021 et du référentiel du bac STAV de 2019.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités 1ères	Modalités terminales
		Epreuves Terminales = 60%		
Français	5 (écrit) +5 (oral)	Conformément au programme	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période	Matière non enseignée en terminale
Philosophie	4	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période
S1 Gestion des ressources et de l'alimentation - Biologie	16	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés

Biologie Ecologie et Sciences et Techniques de l'Agronomie (suivie en 1ère et Terminale)			- Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre et par discipline) *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelleévaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.*	- Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline). En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.*
S4 Territoire et technologie (suivi en Terminale) – poursuite du S3 - technologie (suivie en 1ère)	*16*	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline) Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention ….. *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelleévaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.*	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées etprendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline). En classe de terminale, une épreuve blanche mise en placedans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.*
Epreuve Orale Terminale	*14*	Toute activité, dès la classe de 1ère, peut contribuer à la préparation de l'élève à l'oralité et donc à l'épreuve orale terminale, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives.		

Contrôle Continu = 40%

S2 : Territoire et Société (suivi en classe de 1ère)	*8*	Conformément au programme	➢ Au minimum 2 notes par période et par discipline ➢ Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : o devoirs surveillés (mini 1h) o interrogations écrites de courte durée o évaluations orales o devoirs hors temps de classe ➢ Au moins une note sur le stage collectif par une évaluation orale ou écrite	*Matière non enseignée en terminale*
S1 : Physique-Chimie	*4*	Conformément au programme	3 notes minimum par semestre (sauf cas exceptionnel) Les évaluations pourront être : expérimentale, numérique, orale, individuelle ou en groupe, écrite (DS de courte ou longue durée, devoir hors temps scolaire). On favorisera la diversité des évaluations dans la mesure du possible. Les notes pourront être coefficientées Absentéisme : Si la moyenne d'un élève n'est pas considérée comme représentative pour raison d'absentéisme, l'enseignant pourra organiser, pour cet élève, une épreuve ponctuelle écrite.	
S1 : Sciences et Techniques des Equipements	*1*	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant. (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre) Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant. .	
Mathématiques	*4*	Conformément au programme	Formes d'évaluations variées comme : - Interrogations écrites de courte durée, type QCM - Interrogation sur les automatismes - Interrogation sur les algorithmes - Interrogation d'au moins une heure sur problèmes (interrogation sommative) - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) La moyenne comporte au moins trois notes par semestre ou semestre qui pourront être coefficientés. La moyenne est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe dont 1 sommative. Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.	

Technologie de l'informatique et du multimédia	*2*	Conformément au programme	**La moyenne comporte au moins trois notes par semestre ou semestre quipourront, ou non, être coefficientés.** Formes d'évaluations variées : - Interrogations écrites de courte durée, Quizz - Évaluations orales dans le temps de TP TD - Evaluations pratiques : Relevé de TP-TD - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison…) La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à desévaluations écrites réalisées en classe. *Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelleévaluation pourra être organisée à son intention.*	***Matière non enseignée en Terminale***
Histoire Géographie	*4*	Conformément au programme	L'évaluation comporte au moins deux notes par semestre sous forme de devoirs écrits individuels en classe en temps limité. D'autres formes d'exercices évalués sont possibles : devoir maison, oral individuel ou de groupe. L'ensemble des évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie : questions de cours, et/ou questions sur documents, et/ou synthèse de documents, et/ou production graphique etc.	
Education Morale et Civique	*2*	Conformément au programme	L'évaluation comporte au moins deux notes dans l'année. Elle s'appuie sur des exercices variés : travaux collectifs et/ou individuels ; et/ou travail de l'oralité ; et/ou devoir en temps limité en classe. Les évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	
Langue Vivante A	*4*	Conformément au programme	**Principes généraux** Les élèves de Première et de Terminale sont évalués en langues vivantes A et B par compétence en s'appuyant sur les axes culturels figurant au référentiel (Identités et échanges, Espace privé et espace public, Art et pouvoir, Citoyenneté et mondes virtuels, Fictions et réalités, Innovations scientifiques et responsabilité, Diversité et inclusion, Territoire et mémoire). Ils doivent être évalués dans chacune des activités langagières que sont la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), l'expression orale (EO, en continu et en interaction) et l'expression écrite (EE). Ces évaluations valorisent les acquis et se conforment aux niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence (CECRL), selon les grilles critériées d'évaluation spécifiques à chaque compétence. **Evaluation** - L'évaluation formative prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités afin de progresser. - L'évaluation sommative atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique. Durant tout le cycle LVA et LVB en Première et Terminale, les élèves seront évalués par semestre dans au moins deux activités langagières, s'appuyant sur des documents authentiques et en variant le type de prestations des élèves (écrites ou orales, individuelles ou collectives) selon une pondération variable. Ces évaluations viseront à contrôler l'évolution du niveau de compétences atteint par les élèves dans les quatre activités langagières. Elles se déclineront sous la forme : - d'épreuves formatives qui viennent contrôler l'acquisition progressive des connaissances culturelles et des compétences lexicales et grammaticales. - d'épreuves sommatives pour évaluer par compétence les activités langagières en fin de séquence par axe(s) étudié(s) : CO, EO, CE ou EE.	
Langue Vivante B	*4*	Conformément au programme		

Section européenne anglais	*Pas de coeff*		La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne de LVA ou B sans pondération sur le cycle terminal	
Education Socio-culturelle (CS)	*3*	*Conformément au programme*	➢ Au minimum 2 notes par période et par discipline ➢ Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : o devoirs surveillés (mini 1h) o interrogations écrites de courte durée o évaluations orales o devoirs hors temps de classe	
Education Physique et Sportive	*4*	Découverte de 3 AFL (Attendus de Fin de Lycée) : - 1 : s'engager pour produire une performance maximale - 2 : savoir s'entraîner individuellement et collectivement - 3 : assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif	Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. L'AFL 1 est notée sur 12 points et les AFL 2 et 3 sont notées sur 8 points au total (AFL 2+ AFL 3). Ces 8 points peuvent être répartis de la manière suivante au choix de l'élève : 4/4, 6/2 ou 2/6. Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. Deux CCF inclus dans la moyenne trimestrielle CCF de 1ère année : rugby ou badminton CCF de 2e année : Athlétisme : javelot et demi fond	**Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle** Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'apprentissage différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir)

Options en sus des 100 premiers coefficients

Sur les 2 ans				
EPS/APPN **Hippologie et équitation**	*2 (1ère)* *+2 (term)*	Conformément au programme	Au minimum une note par période	
En terminale				
Unité facultative Engagement Citoyen	*2*	Conformément au programme	*Matière non évaluée en 1ère*	*Evaluation ponctuelle comptée en contrôle continu*

Scolarité	***Principe Retenu***	***Modalités de Suivi***	***Conséquences***
Gestion de l'absentéisme	En cas d'absence entrainant le non-respect du CLE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en le signalant à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	Autre évaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature au choix de l'enseignant
Gestion de l'absentéisme à l'année	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1ère sur le programme de 1ère, en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candid individuels. Cette note se substitue à la note de contrôle continu annuelle.		
Absence d'un enseignant	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
Gestion des fraudes	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement et s'expose à une sanction pouvant aller jusqu'au conseil de discipline.		
Gestion du handicap et des mesures compensatoires	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés. Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
Articles du Règlement Intérieur en référence	Article 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité : a) Rappel de l'obligation (art. R 811-83 du Code Rural) : Tous les élèves et étudiants sont tenus à l'obligation de ponctualité et d'assiduité pendant toute la durée de l'ann scolaire. L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'élève consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement (et/ou par note de service ou pédagogique), à particip au travail scolaire, à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances et à respecter le contenu des programmes. Ainsi toutes les activités organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires : cou activités pluridisciplinaires, séances de travaux pratiques, visites, stages en entreprise, mini-stage sur l'exploitation ou les espaces verts de l'établissement, voyages d'étude, devoirs, évaluations, examens blan révisions pour les examens, cours d'options facultatives dès lors que les élèves ou étudiants s'y sont inscrits. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.51 du Code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur s demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées. Ainsi, sauf dispense spéciale, les options facultatives doivent être suivies pendant toute l'année scolai Cependant, les apprenants qui s'y sont inscrits disposent d'un délai de 15 jours après la date de la rentrée pour l'abandonner. Cette démarche fera l'objet d'un courrier signé par le responsable légal. Article 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards : article f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) : f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) et en Contrôle Continu Toute absence d'un candidat à une épreuve doit être justifiée (note de service DGER/SDPOFE/N2010- 2060 du 29 avril 2010). Le justificatif d'absence doit arriver au plus tard trois jours ouvrables (72 heures) après déroulement de l'épreuve sous peine de se voir attribuer la note 0. Il sera alors laissé à l'appréciation du chef d'établissement d'autoriser la tenue d'une nouvelle épreuve afin d'éliminer le zéro ainsi obtenu. Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluati est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être rete pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. S moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de termin Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à ce évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annul les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entraînera la note 0/20 à l'épreuve concernée. Article 3.7.4 Les C.C.F. et le Contrôle Continu sont des parties d'examen et sont donc soumis au même règlement que les épreuves terminales (absence en CCF et Contrôle Continu cf. partie 3.5.2-3 - f). Article 3.7.5 Les fraudes aux épreuves de CCF ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SDPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012). La gestion des situations de fraude pour les épreuves en contrôle continu relève de la responsabilité des enseignan En cas de fraude en contrôle continu, l'élève s'expose à des punitions ou sanctions disciplinaires.		
Harmonisation régionale et nationale des notes	Une harmonisation des notes de contrôle continu sera organisée en fin d'année de terminale. La note de service du 24/09/21 précise que ces harmonisations pourront être réalisées à la hausse comme à la baisse.		

16/10/2023

BAC 2022/2024



Epreuves terminales 60%	Coeff	Nature	Durée	Période
Français	5	Ecrit	3h	Juin de première
	5	Oral	20 minutes	Juin de première
Philosophie	4	Ecrit	3h	Juin de terminale
S1 : Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie-Ecologie et Agronomie)	16	Ecrit	2h30	Juin de terminale
S4 : Territoires et Technologie	16	Ecrit	3h	Juin de terminale
Epreuve Orale Terminale	14	Oral	20 minutes	Juin de terminale

Contrôle Continu 40%	Coeff	Remarques
S2 : territoires et société	8	Enseignement de spécialité de 1ère
Education Morale et Civique	2	
Histoire Géographie	4	
LVA	4	
LVB	4	
ESC	3	Module C5
Mathématiques	4	
TIM	2	
S1 Physique Chimie	4	
S1 Sciences et Techniques des Equipements	1	
EPS	4	En deux CCF



Options	Coef	Remarques
APPN	4	1 ou 2 options à suivre sur les 2 ans. Coefficient appliqué sur la note entière.
Hippologie et équitation	4	
Unité Facultative Engagement Citoyen	4	En sus des autres options une épreuve ponctuelle en fin de terminale
Section Européenne : Anglais/Biologie Ecologie	Pas de coef	Intégré à la moyenne d'anglais

DOMAINE
DE LA PICHONERIE



CONSEIL D'EXPLOITATION

8 OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

1. Les Cultures de vente	P.3
1.1 Bilan de campagne	P.3
1.2 Tableau récapitulatif de l'assolement	P.4
2 Le point sur l'irrigation	P.4
3 La production laitière	P.5
3.1 L'alimentation	P.5
3.2 La production de lait	P.5
3.4 Les prairies	P.7
3.5 Les récoltes de fourrage en ensilage	P.7
3.6 La ration	P.7
3.7 La paille	P.8
4. Le vignoble	P.8
4.1 Bilan de la campagne 2021-2022	P.8
5. Ressources Humaines	P.9
6. Les expérimentations	P.9
7. L'utilisation pédagogique de l'exploitation	P.12
8. COOP Inter	P.13
9. Budget 2023/2024	
9.1 DM3 2023	p.14
9.2 BP2024	p.15
10. Schéma directeur de l'exploitation pour les années à venir	
10.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie	P.16
10.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques	p.17
10.3 Les investissements prévus (sur7 à 8 ans) pour ces projets	p.17

1. LES CULTURES DE VENTE

1.1 Bilan de campagne

Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation:

	Surface Pichonnerie	Rdt Pichonnerie	Volume Pichonnerie
Blé tendre	11.77	38.42	445.22
Blé «biscuitier »	14.25	64.70	922
Blé dur	9.3	48.28	449
Maïs irri	13.49		
Maïs PopCorn	5.44		
Orge printps	16.67	62.7	1045

1. 2 L'ASSOLEMENT 2023/2024

ASSOLEMENT 2024-2025

Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

	noms des parcelles	surfaces	ilots	cipan	2025	2024	2023	2022
Maïs Fourrager								
irrigable	**cormier**	**5,44**	**3**	**non**	Maïs fourrager	**Maïs irrigué**	Blé	maïs irri
irrigable	moulin Est	4,85	**9**	**oui**	Maïs fourrager	**Blé**	Maïs fourrage	maïs irri
irrigable	Le moulin	6,89	9	**oui**	Maïs fourrager	**orge brasserie**	Maïs fourrage	blé tendre
irrigable	Les grands pièces	5,83	9	**oui**	Maïs fourrager	**orge brasserie**	Blé	Tournesol
		23,01						
Maïs Sec								
irrigable	Moulin Ouest	0,40	9	oui	Maïs sec	**Blé**	Sorgho fourrager	maïs sec
irrigable	Les grands pièces	0,89	9	oui	Maïs sec	**Blé**	Sorgho fourrager	maïs sec
		1,29						
Maïs Pop Corn								
irrigable	Pichonnerie haute	2,66	25	oui	Maïs fourrager	**Blé**	Maïs fourrage	blé dûr
Sorgho Fourrager								
	Les abeilles	1,63	9	**méteil**	**Sorgho**	**Blé**	luzerne	luzerne
	Petit champ	2,66	1	**méteil**	**Sorgho**	**orge brasserie**	Blé	maïs sec
	Pré à Maurice	1,29	19	**méteil**	**Sorgho**	**orge brasserie**	Blé dur	sorgho
	Champ deschamp	2,82	5	méteil	**Sorgho**	**Blé**	Tournesol	blé dûr
		8,4						

Tournesol

irrigable	Moulin Ouest	1,20	9	méteil	**Tournesol**	**Blé**	luzerne	luzerne
irrigable	Tonnelles	1,79	21	méteil	**Tournesol**	**Blé**	Sorgho fourrager	orge brasserie
		2,99						

Blé tendre

	Bourrier	3,99	**22**	non	**Blé tendre**	sorgho	orge de brasserie	sorgho
	coumailleau sud	3,14	10	non	**Blé tendre**	sorgho	orge de brasserie	blé dur
	Métairie de Madame	2,92	13	non	**Blé tendre**	sorgho	orge de brasserie	blé tendre
	Métairie de Madame2	3	13	non	**Blé tendre**	Jachère mélifère	Jachère mélifère	blé tendre
irrigable	**bois blusson**	**15,62**	**8**	non	**Blé Biscuitier**	**Maïs irrigué**	blé biscuitier	maïs irri
		28,67						

Blé dur

irrigable	Grange des Marsais	**4,29**	**3**	**non**	Blé dur	**Maïs irrigué**	Blé dur	sorgho
irrigable	**préan**	**5,74**	**3**	**non**	**Blé dur**	**Mais popcorn**	Blé	maïs pop corn
		10,03						

Orge de Brasserie

irrigable	Le plantis	12,96	7	oui	orge	**Blé**	Maïs fourrage	blé tendre
	gaillard+ durand=MONTLOUIS	6,12		oui	orge	**Blé**	Sorgho fourrager	orge brasserie
	gaillard + armand=PIDOU	5,20	**27**	non	orge	**Maïs sec**	Sorgho fourrager	orge brasserie
		24,28						

Luzerne								
	Cerveau	**2,95**	**18**		luzerne	luzerne	luzerne	luzerne
	Paradis	**2,83**	**24**		luzerne	luzerne	luzerne	luzerne
	TOTAL	**5,78**						
luzerne AB	**Fourneau(bio)**	**1**	**2**		luzerne	luzerne	luzerne	lin AB
parcelle AB	**Fourneau (bio)**	**3,29**	**2**		luzerne	luzerne	luzerne	lin AB
parcelle AB	**TOTAL**	**4,29**						
JACHERE MELIFERE	Chez fort	2,12	6		Jachère mélifère	Jachère mélifère	Jachère mélifère	sorgho
	Champ belot	2,30	14		Jachère mélifère	Jachère mélifère	Jachère mélifère	blé tendre
	Les Vacherons	2,02			Jachère mélifère			
	arrachage eutypiose 2023	0,6	25		Jachère mélifère	Jachère mélifère	Jachère mélifère	vigne
	arrachage eutypiose 2024	0,6	25		Jachère mélifère	Jachère mélifère	vigne	vigne
	anciens porte greffe	0,26	25		Jachère mélifère	Jachère mélifère	Jachère mélifère	jachère
	TOTAL	**7,9**						
Prairie Permanante		**40,22**						
Vignes		**17,5**						
Total		**177.02**						

Cf carte en annexe

2. LE POINT SUR L'IRRIGATION

Campagne assez clémente sans réduction des volumes d'irrigation accordés. Evolution du matériel depuis l'automne dernier avec la mise en place de la régulation électronique sur nos enrouleurs. Ceci permet la réduction des volumes et surtout une meilleure gestion de l'eau, de plus c'était un point essentiel pour notre passage en HVE.

2. PARCELLAIRE

Nous travaillons depuis quelques mois sur l'agrandissement du parcellaire avec l'intégration de plus de 27ha de surface. Deux hectares ont déjà été récupéré via une convention avec la SAFER de mise à disposition précaire et nous travaillons sur l'intégration des 25ha pour 2025.

3. LA PRODUCTION LAITIÈRE

3.1. L'alimentation

L'alimentation des vaches laitières est basée sur la constitution de stocks pour l'ensemble de l'année.
Pour notre exploitation, les stocks sont constitués de la façon suivante (par ordre d'importance) :
⇨ Foin de prairies naturelles (autonomie).
⇨Ensilage de maïs (autonomie).
⇨ Ensilage de sorgho (autonomie).
⇨ Foin de luzerne, la surface de luzerne est stable dans le but de maintenir une certaine autonomie protéique.
Enrubannage 2024 : réalisé par deux entreprises, Vinet et Chaudron (de Chanier) nous avons noté une bien meilleure qualité pour l'enrubanné de M Chaudron l'an prochain 100% réalisé par ce dernier. Objectif faire 50/50 enrubanné foin de luzerne.
⇨ Ensilage de « méteil » (mélange de féverole, vesce, pois, avoine pour notre exploitation mais ce terme rassemble une multitude de possibilités) ayant le même objectif que la luzerne ☞ autonomie protéique.
Campagne 2023/2024 de qualité mais quantité moyenne (3/4 mois de ration)

L'alimentation des génisses se décompose en deux grandes périodes :
⇨ Du mois de Mai au mois de Novembre (environ 6 mois) nous privilégions le pâturage mais nous devons souvent palier aux périodes de déficit en herbe par l'apport de foin et une complémentation en aliment concentré.
⇨ Du mois de Novembre à la fin du mois d'Avril, les jeunes animaux sont en stabulations (litière accumulée) et sont nourris avec du foin de prairie (de notre exploitation) et une complémentation en aliment concentré élaboré par notre coopérative à base de nos céréales (maïs et orge) plus d'autres sources (tourteaux colza, luzerne déshydratée, drêche de céréales …).

Un gros stock d'aliment ;
La Pichonnerie à aujourd'hui un gros stock d'aliment du bétail, 20 mois de stock de foin de prairie, 5 mois de stock d'ensilage de Sorgho (avant ensilage 2024), 3 mois de Méteil, 12 mois d'ensilage de Maïs (au 8/10/2024), nous allons en 2024/2025 devoir déstocker, càd vendre du foin de prairie, et aussi réajuster l'assolement.

3.2. La production de lait

Le cheptel au 07/10/2024 était composé de 112 bêtes dont 34 génisses de moins de deux ans et d'environ 65 à la traite.

L'année 2024 est marquée par un problème sanitaire lié à la présence d'Aflatoxine dans les touteaux de Soja non OGM.
Cette contamination de l'alimentation est un souci grave, il a touché l'ensemble du bassin de l'AOP Beurre Charente Poitou, nous avons été touché mi septembre, le retour à la normale est progressif et lent.
Les conséquences de la contamination :

- Sur les animaux, augmentation des mammites, problème de remplissage, problème de digestion, problème de motricité, avortement, augmentation, du taux de cellule…
- Sur la production et al qualité du lait, au dessus de 25ppm interdiction de production de lait infantile, entre 25 et 50 ppm alerte et dilution des lots, au-dessus de 50ppm arrêt de collecte et destruction
- Sur l'économie, pertes estimées à 9000€ de lait plus 1000€ de veaux

Pour limité les action des aflatoxines nous avons additionné à l'alimentation un capteur d'Aflatoxine (argile) qui permet de limiter la pénétration des toxines dans l'organisme, parallèlement une cure hépato a été mené pour détoxifier les foies.
Une procédure via Groupama est menée pour demander réparation à notre fournisseur d'aliment.
Les démarches seront longues et laborieuses, l'année 2024 sera donc impactée financièrement à hauteur de 11000€ environ de manque à gagné et de coût direct.

Livraisons à la coopérative

				250maxi		0,89 maxi																	
MOIS	**litrage**	**MG**	**MP**	**cellules**	**Classif**	**lipolyse**	**butyriques**	**germes**	**cryoscopie**	**prix payé/1000 l**	**prix référence**	**valeur super A**	**super A**	**CBPE**	**valeur AOP**	**AOP**	**montant /mois**	**cotisa CNIEL**	**cotisa beurre AOP**	**bonifi MG**	**bonifi TB ou MP**	**malus TB**	Malus Lipolyse
JANVIER	59 512	40,22	33,27	189	R	0,52	80	5	518	465,120	415,00	3,00	178,54	178,54	30,00	1785,36	29 202,63	72,61	21,42	462,41	377,9	0	
FEVRIER	65 840	39,79	33,15	235	R	0,51	325	9	519	473,015	425,00	3,00	197,52	197,52	30,00	1975,20	32 856,19	80,28	23,7	412,16	378,58	0	
MARS	69 666	39,88	32,8	198	R	0,52	200	6	548	476,580	430,00	3,00	209,00	209,00	30,00	2089,98	35 027,50	84,99	25,08	458,40	278,66	0	
AVRIL	70 124	39,84	32,44	190	R	0,72	180	6	518	478,640	435,00	3,00	210,37	210,37	30,00	2103,72	35 410,18	85,55	25,24	451,6	154,27		
MAI	76 221	39,79	32,55	223	R	0,79	200	6	517	479,010	435,00	3,00	228,66	228,66	30,00	2286,63	38 519,11	92,99	27,44	477,14	209,6	0	
JUIN	65 273	39,92	32,43	199	R	0,63	80	7	519	473,870	430,00	3,00	195,82	195,82	30,00	1958,19	32 632,12	98,63	28,5	438,63	140,33	0	
JUILLET	65 053	39,19	32,65	240	R	0,78	80	8	518	472,415	430,00	3,00	195,16	195,16	30,00	1951,59	32 422,27	95,82	23,42	271,27	211,42	0	
AOUT	62 236	41,84	33,32	317	R	0,92	790	7	518	477,72	440,00	3,00	0,00	186,71	30,00	1867,08	31 366,61	77,93	22,4	878,772	410,75	746,83	187
SEPTEMBRE												3,00	0,00	0,00	30,00	0,00							
OCTOBRE											450.00	3,00	0,00	0,00	30,00	0,00							
NOVEMBRE											450.00	3,00	0,00	0,00	30,00	0,00							
DECEMBRE											450.00	3,00	0,00	0,00	30,00	0,00							
Moyenne																							
Total																16017,75	267 436,61			3850,38	2161,51	746,83	187
	533 925									474,546	430,00												

La production 2024 est stable pour le moment avec un volume produit quasi identique à 2023 (534696 à Août). Le montant de la vente de lait est toute fois plus faible -14000€ lié au prix de base plus faible et à des taux en de début d'année plus faible aussi.
Seule très bonne nouvelle une très bonne gestion des cellules, jusqu'au souci d'Aflatoxine indépendant de notre fait.

3.4. Les prairies

3.41 Les prairies naturelles

Pas de fertilisation en 2024, production de fourrage compliqué au vu de la climato, néanmoins nous avons plus d'un an de stock.

3.42 Les prairies temporaires

Bonne production des luzernes, toujours des problèmes de gestion des adventices dans la luzerne Bio, les luzernes conventionnelles ne sont plus désherbées chimiquement (depuis sept 2023) nous permettant de réduire nos IFT globales (Indicateur de fréquence de traitement phytosanitaire).

3.5. Les récoltes de fourrage en ensilage

- Le maïs ensilage.

Très belle récolte grâce à l'irrigation, 17.5 ha ensilés pour plus de 2500m3 d'ensilage à 23% de MS. (analyses en PJ) 28t/ha environ de production.
La récolte s'est déroulée les 9 et 12 septembre, une nouvelle variété de maïs ensilage a été introduite cette année avec des bons résultats agronomiques, les analyses vont permettre de connaitre ses valeurs nutritive (analyses après fermentation).

- De très bonnes valeurs alimentaires (0.96 UFL /kg de ms et 39.7 g d'amidon)

- Le sorgho fourrage.

Nous avons implanté cette culture sur 3 parcelles pour une surface totale de 14.41 ha.
La maîtrise des mauvaises herbes est toujours aussi difficile et nous avons dû avoir recourt au binage sur toutes les parcelles pour combler la faible efficacité des herbicides.
La quantité de fourrage récolté est estimée à 9 tonnes de matière sèche par ha.

- Surface de méteil 13.11ha pour 2023, mauvaise qualité à la récolte (tps pluvieux) beaucoup de jutage et perte des valeurs énergétiques, surface 2024 10.05ha

Le but est de produire les protéines nécessaires au troupeau sur notre exploitation et donc limiter notre « dépendance » aux achats.

3.6. La ration du moment pour les vaches laitières.

CF Ration en Annexe

3.7. La paille

Production correcte, néanmoins au vu de l'assolement achat de 15ha de paille.

4. LE VIGNOBLE

Le vignoble représente aujourd'hui 16,9ha :

- 13.88 ha d'Uni blanc
- 1ha de chardonnay vin sans IG destination vin pétillant
- 1.94 ha de Merlot destination Pineau et vin IG

Année compliquée en terme de climato, impactant la pression sanitaire et la gestion de l'enherbement (100% mécanique depuis 1 an)
Fortes pressions mildiou puis oïdium, qui ont obligé à rapprocher les traitements. Concernant les insectes pas de pression particulière à retenir.
Petit rendement pour cette année 2024 avec un volume d'alcool pure à produire de 8.64Hl/ha normalement attend.

4.1. Bilan des vendanges

4.11 Cépage rouge (Merlot).

Récolte le 25/09/2024

4 .32 Cépage blanc « Chardonnay » en vin sans Identification Géographique.

Récolte-le 12/09/2024

4.33 Cépage blanc « Cognac ».

Pour l'année 2024 la quantité d'alcool pur produite est limitée à 8.64ha.
La superficie en Uni Blanc est de 12ha7119 pour l'année 2024.

Récolte à venir.

5. RESSOURCES HUMAINES

En 2024 un gros travail sur les RH a été mené, avec entre autres un audit social réalisé par un avocat spécialisé. L'objectif était la remise à plat des contrats de travail, la vérification du respect du code du travail et l'optimisation de la main d'œuvre.
Cette réflexion nous a conduit à proposer à Bruno Bolleau (vacher principale) un passage au statut cadre avec revalorisation de son salaire.
Pour le reste des salariés une réflexion sur l'annualisation du temps de travail est menée, avec la création d'une prime sur résultat, permettant de contre balancer la perte de revenue liée à l'annualisation.
Enfin Thibault Richard quittera notre équipe au 31 décembre pour s'installer en polyculture élevage, nous ne souhaitons pas remplacer ce dernier et nous nous orientons sur l'augmentation des prestations de services réalisées par des ETA. Ce choix est lié à notre parc de matériels vieillissants qui ne pouvant être remplacer par manque de CAF et des subventions trop faibles perd en productivité et en efficience.
Arrivée en septembre d'une apprentie en BTS ACSE Amandine.

6. LES EXPERIMENTATONS

❖ Les expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture

Expérimentation n° 1 : Maladies de la vigne depuis la plantation à la production

Objectifs :

Etudier et quantifier les facteurs intervenant dans le développement des maladies de dépérissement de la vigne à partir de la plantation.

Rechercher des moyens de lutte préventive et curative au moment de l'élaboration des plants de vigne durant les cinq premières années de la plantation.

L'étude comporte 3 parties :

- Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors de l'élaboration des plants (pépiniéristes).

- Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors des cinq premières années après la plantation.

- La sensibilité aux maladies du dépérissement des principaux porte-greffes.

Expérimentation n° 2 : ECOVITI Charentes Cognac : conception et évaluation de systèmes de productions viticoles à faible utilisation d'intrants dans le contexte agro-climatique et économique du vignoble cognaçais.

Objectifs :

L'objectif général de ce projet est la conception et le développement de systèmes de cultures viticoles à bas niveau d'intrants tout en assurant la qualité des raisins, des vins et des eaux de vie qui en seront issus.

Les enjeux :

La filière viticole doit faire évoluer ses méthodes de protection sanitaire des vignobles, ainsi que ses techniques d'entretien des sols dans un sens d'économie drastique des intrants phytosanitaires mis en œuvre.
Le projet a pour objet de mettre en place, en région délimitée Cognac, la démarche de partenariat scientifique et technique permettant d'accompagner cette « rupture » dans les systèmes viticoles.
Les partenaires proposent une approche agronomique systémique, basée sur la conception de systèmes de culture par expertise et expérimentation.
Cette méthode, dite de prototypage, a été mise au point sur d'autres modèles de plantes cultivées.
Dans son application charentaise, le travail proposé s'appuiera sur un groupe d'experts couvrant les disciplines et métiers de la filière.

Les partenaires :

- Institut Français de la Vigne
- Institut National de Recherche Agronomique
- La Chambre d'Agriculture

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

- La densité de plantation
- Le choix du porte-greffe
- Le choix d'une taille innovante

Soit au total 8 modalités

Le calendrier :
La plantation a été réalisée au cours du printemps 2013 ; le contrôle réalisé par AGRIMER au printemps évalue la reprise des plants à 100 %.
Les premiers résultats obtenus sur les deux premières vendanges seront diffusés prochainement.

Expérimentation n° 3 : Les couverts végétaux au service de la viticulture.

La démarche :

Le réseau DEPHY en Charente Maritime est constitué de 11 exploitations, dont l'exploitation de La Pichonnerie, centre constitutif de l'EPLEFPA de Saintonge.

Hormis la réduction des intrants, les échanges réguliers entre les membres du groupe ont permis de mettre en évidence un vrai besoin :

Mieux comprendre le fonctionnement du sol, les interactions entre le sol et la plante.

Les travaux du groupe s'orientent sur l'entretien du sol, en limitant les intrants, tout en maintenant une production optimale.

Nous avons réalisé des fosses pédologiques sur plusieurs parcelles du vignoble afin d'évaluer la variabilité et d'appréhender le « comportement » du sol et de la vigne.
Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu mis à disposition des enseignants et formateurs.
L'inventaire des différentes espèces de vers de terre nous a permis de mesurer leurs actions sur les propriétés (physiques, chimiques et biologiques) des sols en fonction de l'enherbement ou pas.

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

La mise en place de couverts végétaux (engrais verts) et entretien mécanique du cavaillon est le thème principal qui préoccupe le groupe aujourd'hui.
Nous pensons que les engrais verts contribuent à :

- Structurer et stabiliser le sol.
- Favoriser la vie biologique
- Stocker la matière organique et le carbone dans le sol.
- Apporter les éléments nutritifs (azote, phosphore et potassium)
- Limiter le développement des adventices.

Les semis sont réalisés très tardivement (en raison de la sécheresse) après les vendanges pour l'autre partie.

La destruction : il est conseillé de le faire un à 2 mois avant la floraison de la vigne en fonction des espèces implantées.
L'estimation des restitutions est basée sur une méthode qui est utilisée depuis de nombreuses années.
MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions Potentielles de NPK par les Cultures Intermédiaires.

- Fichier EXCEL mis à disposition gratuitement
- Calcul à partir d'une mesure simple de la biomasse aérienne produite.

Les mélanges d'espèces sont très variés à la fois sur une même exploitation et sur l'ensemble des vignobles engagés.

Premières conclusions suite aux essais de 2017 :

- Dans de nombreux cas, les couverts végétaux implantés en 2017 ont satisfait les besoins estimés de la vigne en éléments minéraux principaux.

- L'association d'espèces ayant des systèmes racinaires différents (fasciculés et pivotants) ont tendance à décompacter le sol et le restructurer.
- L'activité biologique est plus importante qu'en sol nu.
- La quantité de matière organique produite peut être importante car certains engrais verts ont produit l'équivalent de 6 tonnes de matière sèche par ha.

Un engrais vert se prévoit, se choisit et se raisonne comme une culture.
- Choix de l'espèce.
- Choix de la date d'implantation.
- Choix de la technique de destruction.

Descriptif sommaire :

- Caractérisation de la parcelle et des sols.
- Re-conception des itinéraires techniques, présentation du guide de la flore, BOCQS, MERCI, point individuel des ITK.
- Récupération des données sur la récolte et pesées des bois de taille.
- Eco-conception des itinéraires techniques en combinant des pratiques agro écologiques.
- Mise en place des itinéraires sur chaque parcelle.

Expérimentation n° 3 :

Biostimulant, impact sur la production et les maladies cryptogamiques.

7. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION

L'utilisation pédagogique de l'exploitation doit se développer pour les années à venir.

Quelques exemples :
Pour la formation initiale à travers les programmes (1er STAV) dans le cadre des modules M6 (territoires et citoyenneté) et M9 (technologie des productions).

- Comment la génétique est utilisée en agriculture (reproduction et sélection des bovins laitiers).
- La formation CAPA « métiers de l'agriculture » réalise des « travaux pratiques » sur notre vignoble à l'élevage.
- Les BP AE ont réalisé l'entretien de différents matériels et ont participé à bon nombre de travaux des champs.
- Les BTS ACSE ont été mobilisé pour la démarche IDEA4 ainsi que pour la mise à jour du DUERP

Mini stage des 1° STAV et de 1°CGEA (Lycée Saint Antoine).

Pour la formation continue :

- dans le cadre de la formation au CIPP, notre exploitation sert de support sur le thème de la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- les formateurs utilisent le vignoble et le matériel pour les stages de taille et de conduite ;

Participation au TIEA 2025 avec une équipe mixte CAPA, 1° et Term STAV prod, Bts ACSE 1° et 2° année.

8. COOP INTERNATIONALE

Réception de différentes délégation, Nigéria, Madagascar, Brésil…
Arrivée d'un volontaire Malgache début 2025 (mission, mise en place d'un parcours pédagogique de découverte de la Pichonnerie et des agrosystèmes raisonnés de Charente Maritime).
Participation à une mission d'expertise à Djibouti pour l'ADIL dans le cadre du partenariat Charente Maritime / République de Djibouti. Cette dernière a permis la mise en place d'une collaboration Agrocampus / Université de Djibouti, ayant pour objectif la création d'une licence agricole djiboutienne.

9. BUDGET
9.1 DM3

Notice explicative
Décision Modificative n° 3-2024 du Domaine de la Pichonnerie

Très mauvaise année pour les rendements agricoles en général, les cours des céréales sont aux plus bas et les intrants encore assez élevés.

Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève à -7667€ .

Pour les postes de charges, des ajustements doivent être opérés pour une augmentation globale de -47050 €.

Les charges ont été augmentées de -47050 € pour les postes suivants :

- Une augmentation des produits engrais +4000€ liée au cours des matières premières non agricoles
- Une augmentation de 6000€ pour semences et plants choix variétaux et changement d'assolement (blé de ferme/maïs) + 2500 pour les produits Phyto (climato compliquée)
- Baisse de 4000€ pour le carburant retour à des cours plus faible
- Une baisse de 10000€ pour les pièces d'entretien sur estimation
- Réduction de la consommation des lubrifiants -1000€
- - 5000 pour l'électricité retour à la normale

Pour les postes de produits, augmentation de 41650 €

- Augmentation de la vente d'animaux, reforme génisses et veaux (cours élevés) + 9000€
- Augmentation de la production de lait et prix important en début d'année puis correct sur le second trimestre +50000€
- -10 000 en production céréalière et – 15000 production transformée (Cognac)

Pour les opérations en capital

- Réajustement des investissement (aire de lavage et télescopique) + 5000
- -35000 pour les subventions, le choix eszt fait de ne pas affecter les aides AMI pour l'aire de lavage en 2024

Le fond de roulement s'élève à -177671€.

Notice explicative du
Budget Prévisionnel 2025 du Domaine de la Pichonnerie

Le budget prévisionnel 2025 du Domaine de la Pichonnerie est présenté en déficit avec un budget de fonctionnement à -26900 Certains investissements doivent être engagés en 2024, pour faire face aux besoins techniques et environnementaux.

Côté charges :

- Augmentation des prestations et sous taitance (départ Thibaut).
- Variation modérée des comptes liée à l'inflation

Côtés produits,

- Baisse des volumes de production d'alcool pur à destination du cognac probablement 6.5 à 7.5/hl d'alcool pur à l'ha. Soit un produit proche des 120 000€ hors charges de distillation stockage, transport…
- Changement de l'assolement visant une meilleure rémunération (lié au surstock d'affouragement)
- Pour la production laitière et la vente d'animaux ; moyenne 2023/2024

Pour la section d'investissements

- Investissement robot de traite 170000/180000€ environ
- Modernisation de l'exploitation en vue de la transition agro-écologique

En conclusion, le budget prévisionnel 2025 de la Pichonnerie a été élaboré en vue de répondre aux exigences du Ministère, de la région Nouvelle Aquitaine et de la société face aux enjeux environnementaux.

10. SCHEMA DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

10.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie

L'exploitation de la Pichonnerie est une exploitation performante d'un point de vue technico-économique, néanmoins fragile sur plusieurs critères.

Les prochaines années sont charnière pour s'inscrire dans le schéma global du Ministère de l'agriculture, et amorcer une transition agroécologique plus marquée.

La Région Nouvelle Aquitaine nous oriente aussi vers des choix stratégiques à impacts environnementaux limités, comme l'obligation d'une certification HVE pour prétendre à des financements publics.

Dans ce contexte global, prenant aussi en compte les interrogations de notre société sur l'impact qu'a l'agriculture sur notre santé (problématique de la plaine de l'Aunis) mais sur notre environnement (partage de la ressource en eau ou impact carbone), nous devons faire des choix forts mais rationnels qui prennent en compte l'aspect économique de notre établissement. C'est pour cela que l'ancienne direction de la Pichonnerie a choisi de mettre en place des techniques agroécologiques comme le désherbage mécanique d'une partie du vignoble ou encore de s'inscrire dans un programme EcoPhyto visant à réduire l'impact environnemental de l'exploitation.

Aujourd'hui nous devons accélérer cette transition pour faire du Domaine de la Pichonnerie une exploitation pilote dans le domaine de l'Agroécologie viable, avec un objectif écologique mais aussi économique.

- Maintien de l'équilibre financier de l'exploitation.
  - Optimisation des recettes (recherche de débouchés nouveaux, nouvelles productions…)
  - Capter au maximum la valeur ajoutée.
  - Maîtrise des charges

- Prise en compte des exigences environnementales et sociétales.
  - Changer progressivement certaines pratiques agricoles (pesticides, fertilisants…).
  - Arrêter l'utilisation des OGM dans l'alimentation des bovins…
  - Protéger la ressource en eau.
  - Développer l'indépendance alimentaire (protéique) du troupeau☞ bilan carbone (changement climatique).

- Augmentation de la part de la pédagogie dans l'exploitation
  - Réalisation de projets avec les équipes pédagogiques
  - Devenir support pour d'autres établissements d'enseignement

- Transformation et commercialisation.
  - Créer des liens techniques, économiques et surtout pédagogiques entre les trois exploitations mais aussi entre tous les centres de notre EPL (brassage d'orge par l'EPL de Doué).
  - Favoriser une vision de la filière et non plus se focaliser sur un produit de base.
  - Maintenir une activité agricole locale.

- Production d'énergie renouvelable.
  - Produire de l'énergie renouvelable dans le but d'aboutir au minimum à l'autosuffisance.
  - Limiter l'impact « carbone ».
  - Diversifier les « pôles » de compétences au sein de notre établissement.

10.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques.

Passage de l'exploitation au Label HVE depuis l'automne 2023

⇨ En relation avec l'atelier de « bovins laitiers »

- Modification de l'assolement
- Production de protéines locales.
- Plantation de la parcelle silo en agroforesterie (pâturage ombragé)
- Renouvèlement du robot de traite

⇨ En relation avec le vignoble.

- Préservation de la ressource en eau et de la santé humaine par :
- Arrêt complet de l'utilisation des herbicides (glyphosate).
- Diminution des utilisations de produits phytosanitaires de synthèse.
- Enherbement du vignoble (limiter la pollution des nappes phréatiques).

⇨ En relation avec les cultures de pleins champs.

- Choisir des Cultures Piège A Nitrates (cipan) riches en protéines.
- Arrêt totalement l'emploi du glyphosate depuis janvier 2024.
- Développer le binage sur les cultures de printemps et le désherbage mécanique (herse étrille) sur les cultures d'hiver.
- Diminuer les doses de produits phytosanitaires grâce à la « modulation » des volumes appliqués.
- Plantation de haies (plusieurs kilomètres sur les prochaines années) 500ml en décembre 2024 semaine 51
- Renouvèlement du tracteur de tête

⇨ En relation avec la production d'énergie renouvelable.

- Produire de l'énergie dans un but d'autoconsommation.
- Choisir une installation simple et peu contraignante afin d'en assurer la réalisation.

10.3 Les investissements prévus pour 2025 :.

Projets	Objectifs visés	Descriptif des investissements	Montant ttc
Performance laitière	Maintien de la performance laitière	Achat d'un nouveau robot de traite	180000€

Agrocampus de Saintonge
CFAA17 - CFPPA

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

CFPPA/CFAA17

Conseils de Centre et Perfectionnement du 14 octobre 2024







1. Suivi des formations longues 3
1.1 Résultats aux examens ... 3
1.2 Effectifs en apprentissage ... 5
1.3 Effectifs en formation continue ... 9
2. Organisation et vie du centre ... 10
2.1 Départs et Recrutements des personnels ... 10
2.2 Formation des personnels ... 10
2.3 L'organisation des services ... 11
3. Bilan d'activités du service « Formation » ... 11
3.1 Pôle Paysage : ... 11
3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste ... 11
3.1.2 BP Aménagements Paysagers ... 14
3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers ... 16
3.1.4 CS Arboriste Elagueur ... 18
3.1.5 CS Constructions Paysagères ... 18
3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers ... 21
3.1.7 Les Formations Courtes ... 24
3.2 Pôle Productions : ... 24
3.2.1 CAPA Métiers de l'Agriculture support « Horticulture » ... 24
3.2.2 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture » ... 25
3.2.3 CAPa MA Ruminants ... 26
3.2.4 CAPa MA Grandes cultures : ... 29
3.2.5 Le BP CMA ... 29
3.2.6 BP Responsable d'Entreprise Agricole ... 31
3.2.7 BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières ... 32
3.2.8 BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole ... 32
3.2.9 Les formations courtes ... 34
3.2.10 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude ... 34
3.3 Autres activités ... 34
3.3.1 Le CADI ... 34
3.3.2 Le CIPP ... 37
3.3.3 Certibiocide ... 37
4. Bilan d'activités du Service Développement et relations clients ... 37
4.1 Retour sur le recrutement ... 37
4.2 Analyse et perspectives ... 38
4.2.1 Des difficultés d'accompagnement sur les financements de formations et des axes à développer : ... 38
4.2.2 Un appui administratif et commercial nécessaire dont la charge augmente : ... 38
4.2.3 Un marché de formations courtes toujours à développer : ... 38
4.2.4 Resserrer les liens entre développement et pédagogie : ... 39
5. DEMARCHE QUALITE ET PROJETS STRUCTURELS ... 39
5.1 Point d'avancement sur la qualité ... 39
5.2 Perspectives de développement et d'évolutions des structures 2025 ... 39
5.2.1 Les marchés de formation. ... 39
5.2.2 Evolution des structures de formation. ... 41
5.2.3 Diagnostic global ... 41
6. Préparation CA du 15 novembre 2024. ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.1 Projets de délibération ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.2 DM3 ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.2.1 DM3 du CFA ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.2.2 DM3 du CFPPA ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.3 BP 2024 ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.3.1 BP 2024 du CFA ... **Erreur ! Signet non défini.**
6.3.2 BP 2024 du CFPPA ... **Erreur ! Signet non défini.**

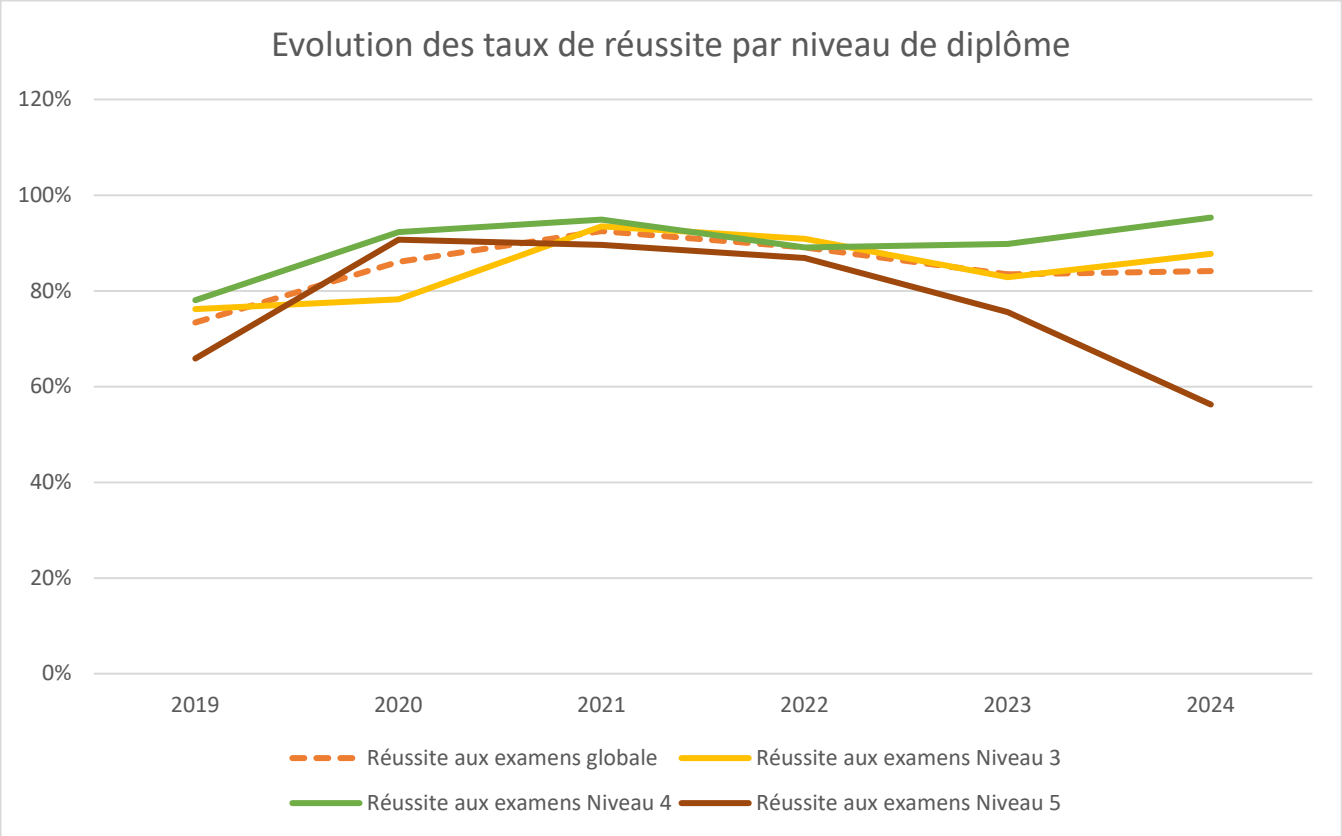
1. SUIVI DES FORMATIONS LONGUES

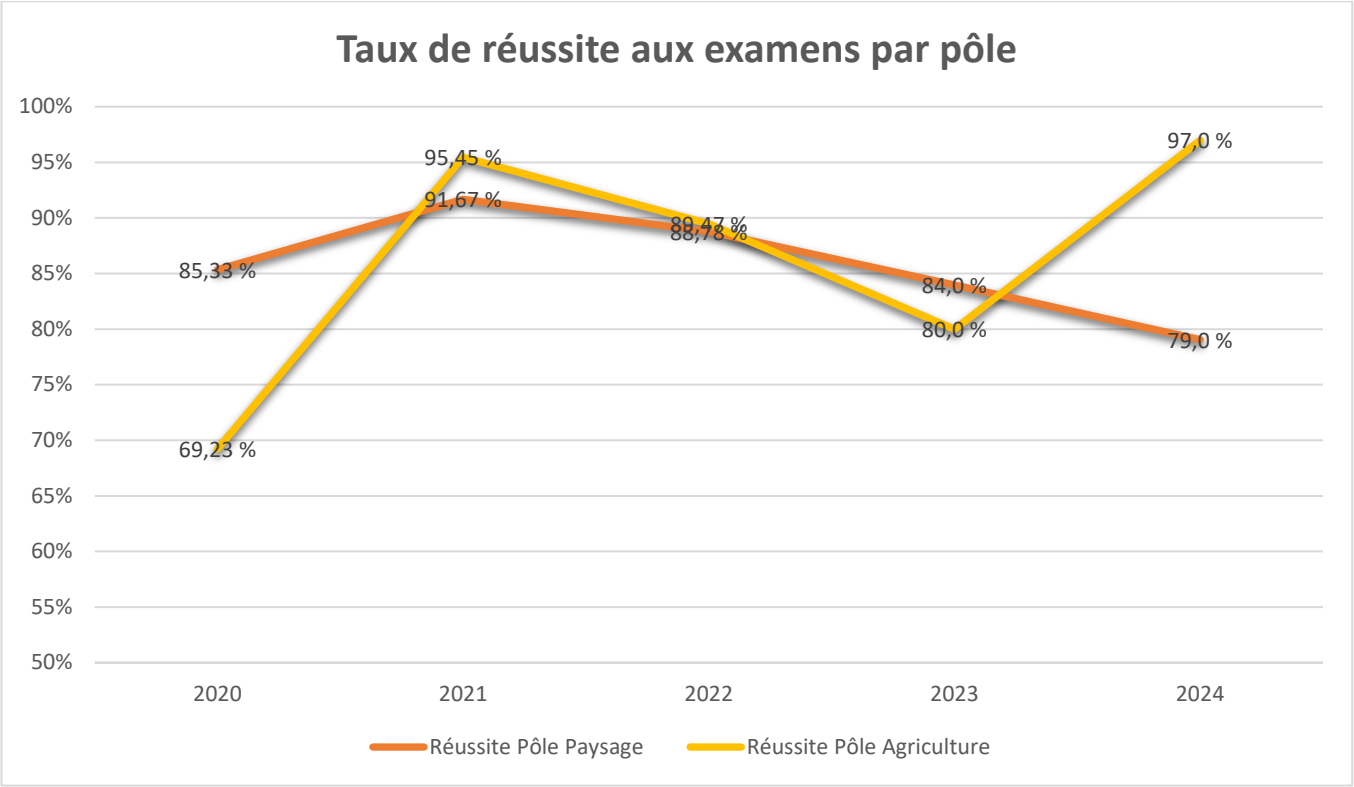
1.1 Résultats aux examens

Les formations en apprentissage :

DIPLÔMES	% 2023	2023		
		Présenté	Admis	%
CAPA UC Métiers de l'Agriculture Viti	75 %	17	16	**94,1 %**
CAPA UC Métiers de l'Agriculture Rumi		7	7	**100 %**
CAPA UC Jardinier Paysagiste	87 %	25	20	**80 %**
BP Aménagements Paysagers	95 %	14	13	**92,9 %**
BP REA	100 %	4	4	**100 %**
BP CMA	75 %	5	5	**100 %**
BAC PRO Aménagements Paysagers	87,5 %	13	13	**100 %**
CS Arboriste Elagueur	80 %	16	14	**87,5 %**
CS Constructions Paysagères	92,3 %	9	9	**100 %**
BTSA Aménagements Paysagers	71,9 %	28	14	**50 %**
BTSA TC JVO	100 %	4	4	**100 %**
TP TTE	100 %	3	3	**100 %**
GLOBAL	**84,2 %**	**146**	**123**	**84,1 %**

Le taux de réussite global est stable par rapport à 2022 à 84,1 % et reste tout à fait satisfaisant. La principale déception reste en BTSA AP avec un taux de réussite global en forte baisse et des résultats très en dessous de nos attentes compte-tenu du fait qu'il s'agit d'apprentis. Le manque d'implication de nombreux apprentis explique en partie ce résultat mais doit aussi interroger sur la gestion du groupe par les équipes pédagogiques.





Les formations continues :

DIPLÔMES	Taux 2023	2024		
		Présenté	Admis	%
CAPA HSP (MA Horti, JP)	**100 %**	21	20	95,2 %
BP REA	**100 %**	5	4	80 %
BP AP	**100 %**	5	5	100 %
CS Arboriste Elagueur	**100 %**	3	3	100 %
BP RPLFFP		13	13	100 %
GLOBAL	**100 %**	**47**	**45**	**95,7 %**

Le taux de réussite global est excellent pour le CFPPA.

1.2 Effectifs en apprentissage

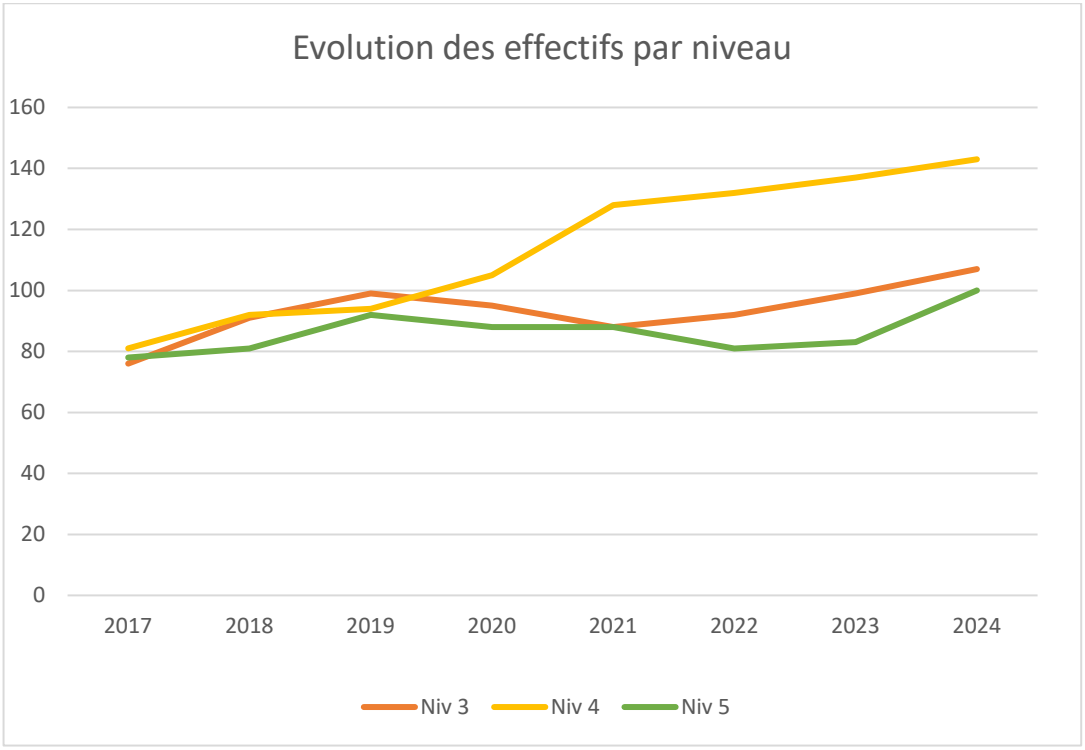
	2021	2022	2023	2024
CAPA U.C. MA Viticulture	29	31	30	25
Flux 1ère année	15	19	14	11
CAPA U.C. Travaux Paysagers	59	56	54	66
Flux 1ère année	28	31	29	36
CAPA U.C. MA Ruminants/GC		5	15	16
Flux 1ère année		5	8	10
BP REA	9	9	10	12
Flux 1ère année	4	4	6	6
BAC PRO AP1	12	11	16	11
BAC PRO Aménagements Paysagers	32	27	29	38
Flux 1ère année	7	4	3	8
BP AP	43	41	46	40
Flux 1ère année	28	13	30	18
BP AE	4	8	10	22
Flux 1ère année	4	4	5	17
CS AE	14	12	13	10
CS CP	11	14	10	10
TP TTE	3	10	3	0
BTSA Aménagements Paysagers	54	63	65	68
Flux 1ère année	34	30	36	40
BTSA TCJVO	8	5	5	3
Flux 1ère année	1	5	1	2
BTSA PH	26	13	0	0
Flux 1ère année	13	0	0	0
BTSA ACSE			13	29
Flux 1ère année			13	19
FLUX GLOBAL	304	305	319	350
FLUX 1ère ANNEE	174	162	187	198

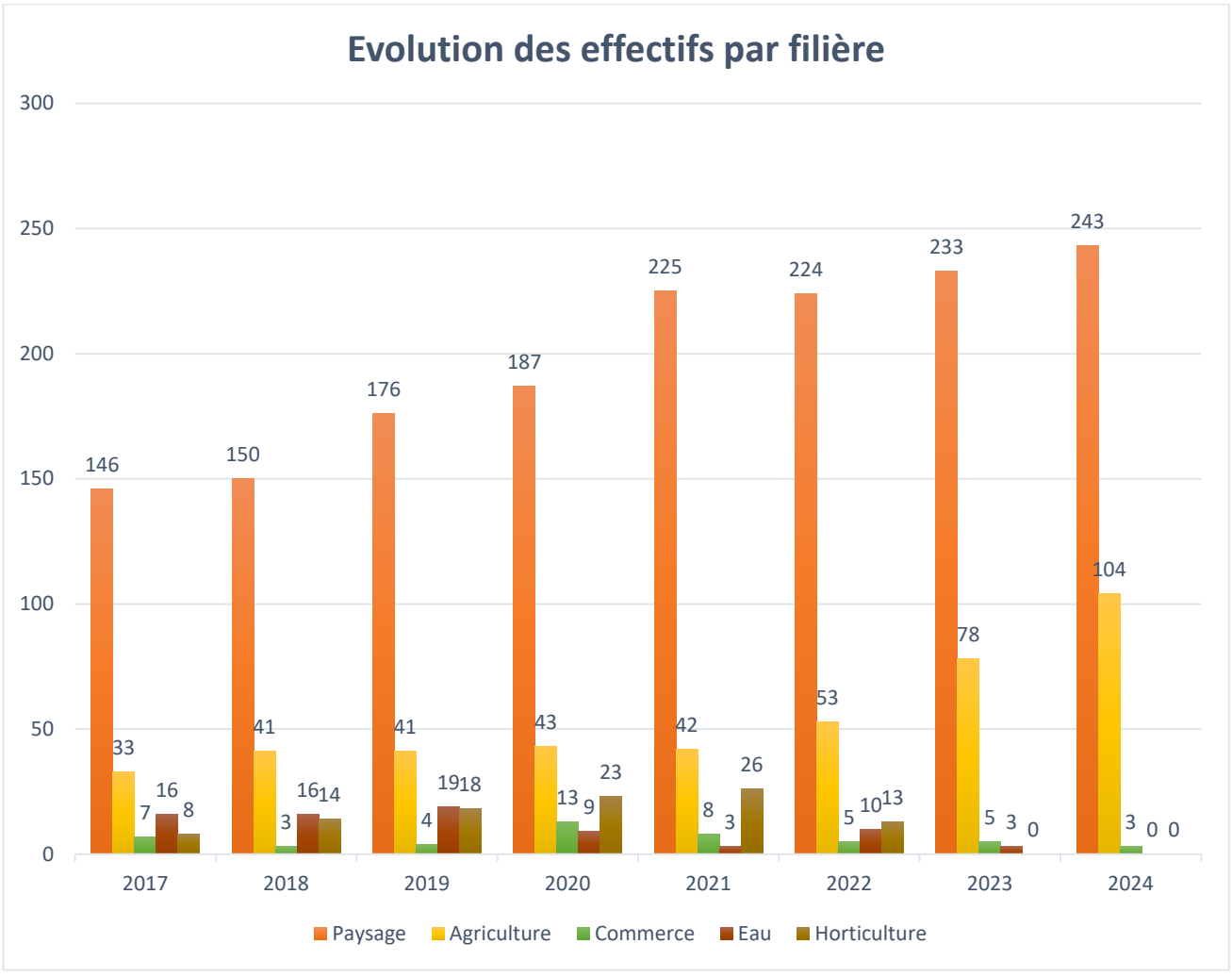
Les effectifs sont en hausse à cette rentrée (+ 9,7 %) grâce en particulier à un excellent flux entrant en hausse par rapport à la rentrée 2023 (+ 5,9 %). Il s'agit du meilleur flux entrant jamais fait sur le CFA depuis 15 ans.

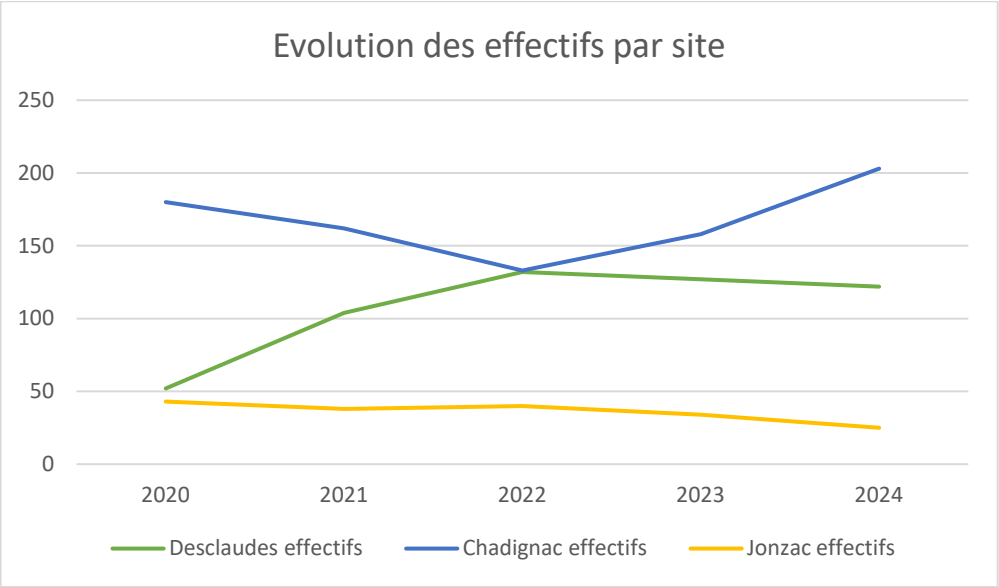
Le BTSA ACSE ouvert à la rentrée 2023, bénéficie d'un recrutement très satisfaisant (19 apprentis) pour cette deuxième année. L'objectif affiché lors de son ouverture de proposer une poursuite de formation à des jeunes issus des établissements du territoire est atteint puisque 2 apprentis sur 3 sont issus de Charente Maritime (LEGTA Desclaude, MFR St Germain, LPA du Renaudin, Lycée Saint-Antoine).

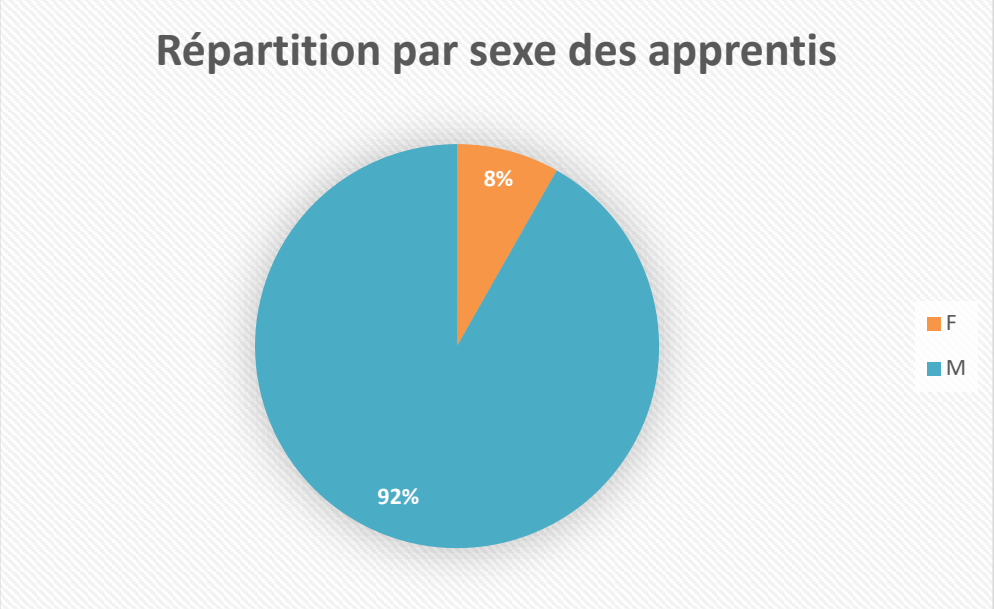
Les graphiques suivants donnent les tendances de ces évolutions d'effectifs par filière, par site, ainsi que par niveau de formation :

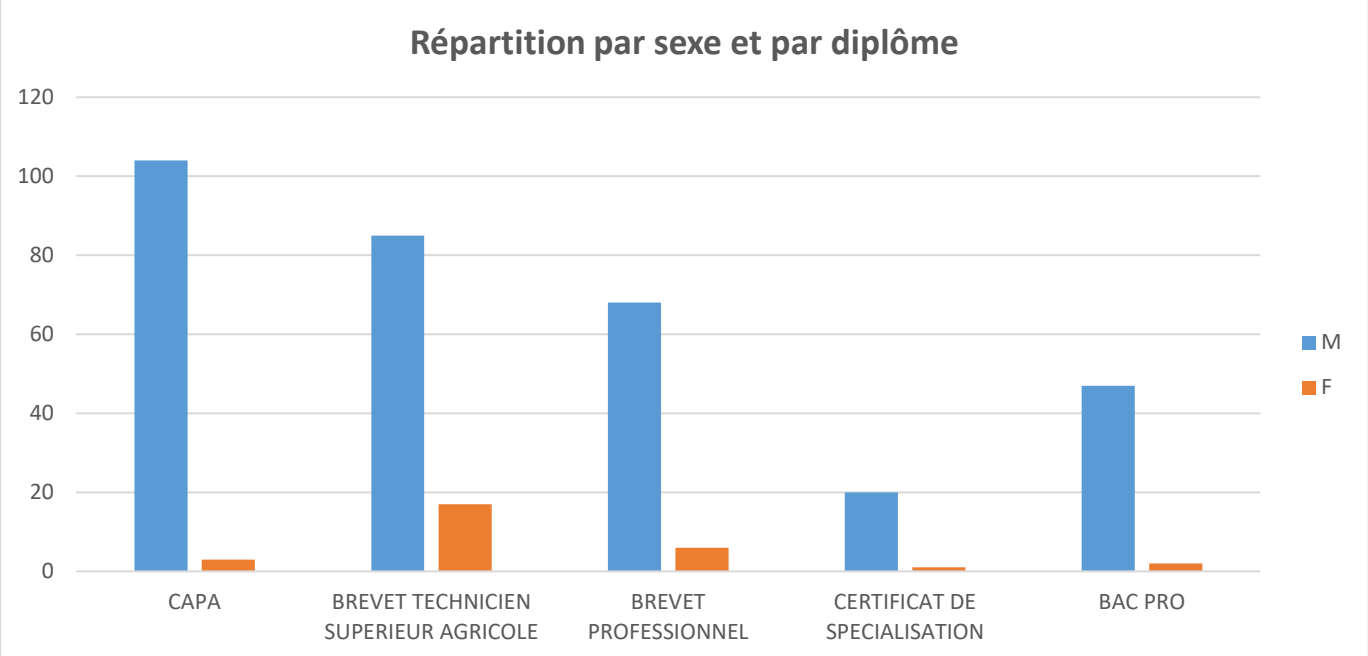
- Les effectifs en paysage continuent d'augmenter, mais, c'est aussi la politique de développement des formations sur la filière productions agricoles qui permet la hausse globale des recrutements.
- La réorganisation des formations sur chaque site finalisée cette rentrée 2024 entraine mécaniquement une augmentation forte sur Chadignac, au détriment de Desclaude et Jonzac.
- Tous les niveaux de formation bénéficient de la hausse des effectifs.

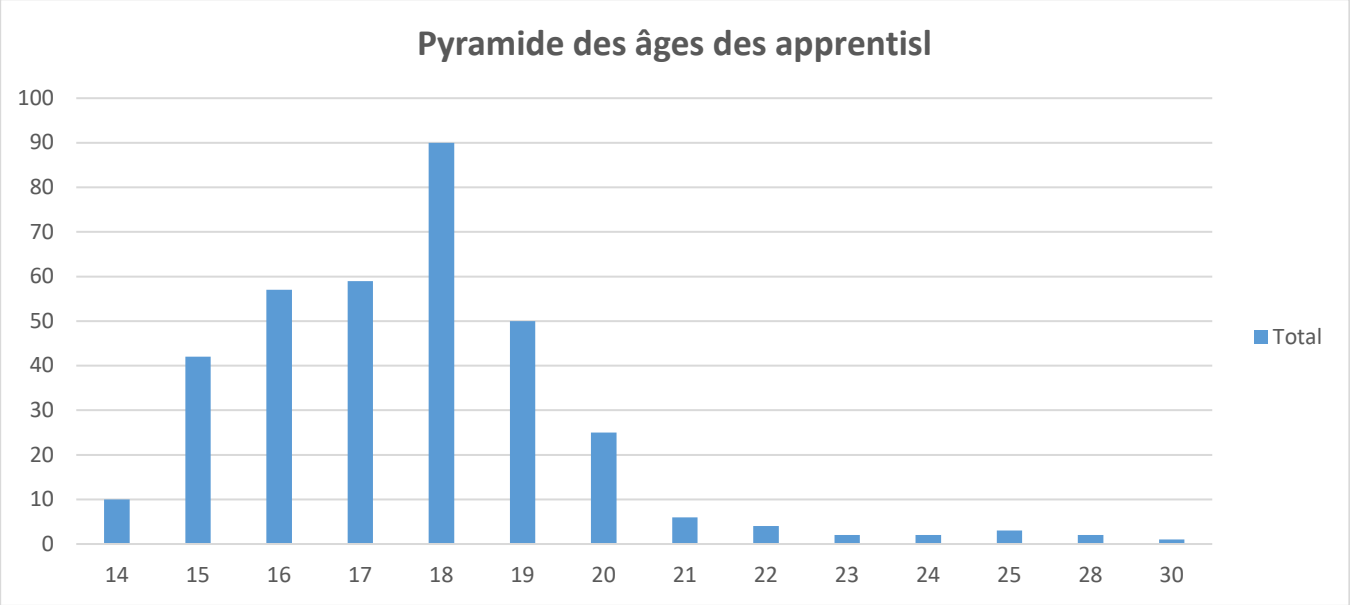

Evolution des effectifs par niveau
160
140
120
100
80
60
40
20
0
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
Niv 3
Niv 4
Niv 5


Evolution des effectifs par filière
300
250
200
150
100
50
0
146
33
7
16
8
150
41
3
16
14
176
41
4
19
18
187
43
13
9
23
225
42
8
3
26
224
53
5
10
13
233
78
5
3
0
243
104
3
0
0
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
Paysage
Agriculture
Commerce
Eau
Horticulture


Evolution des effectifs par site
250
200
150
100
50
0
2020
2021
2022
2023
2024
Desclaudes effectifs
Chadignac effectifs
Jonzac effectifs


Répartition par sexe des apprentis
8%
92%
F
M


Répartition par sexe et par diplôme
120
100
80
60
40
20
0
CAPA
BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
BREVET PROFESSIONNEL
CERTIFICAT DE SPECIALISATION
BAC PRO
M
F



Origine géographique des apprentis par diplôme :

DEPARTEMENT	BAC PRO	BREVET PROFESSIONNEL	BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE	CAPA	CERTIFICAT DE SPECIALISATION
CHARENTE	10	9	17	7	1
CHARENTE MARITIME	30	60	61	94	10
DORDOGNE					5
GARONNE(HAUTE)			1		
GIRONDE	2	3	6	2	2
ILLE ET VILAINE			2		
INDRE ET LOIRE					1
LOT ET GARONNE					1
MAINE ET LOIRE			1		
MAYENNE	1				
SEINE ET MARNE			1		
SEVRES (DEUX)	6	1	8	2	1
VENDEE				1	
VIENNE		1			
VIENNE (HAUTE)			3		
Total général	**49**	**74**	**100**	**106**	**21**

Répartition géographique des entreprises signataires de contrats:

DEPARTEMENT	BAC PRO	BREVET PROFESSIONNEL	BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE	CAPA	CERTIFICAT DE SPECIALISATION
CHARENTE	10	11	19	6	1
CHARENTE MARITIME	28	52	60	88	11
DORDOGNE			1		3
GIRONDE	2	4	3	1	4
ISERE			1		
MAINE ET LOIRE			1		
PARIS			1		
SEINE ET MARNE			1		
SEVRES (DEUX)	6	1	6	4	1
VAL DE MARNE				1	
VENDEE			2		
VIENNE	1	1	1		
VIENNE (HAUTE)			4		
Total général	**47**	**69**	**100**	**100**	**20**

1.3 Effectifs en formation continue

Les effectifs en formation continue longue sont répartis ainsi pour 2024-2025 :

SECTION	Effectif 2024-2023		Total
	Stagiaire Formation Pro	Autres financements	
CAPA JP HSP	5		5
CAPA MA Horti HSP	6		6
BP REA	4		4
BP RPLFFP	9		9
BP AP		3	3
CS Arboriste Elagueur	3	1	4
CQP AV	3		3
TOTAL	**30**	**4**	**34**

Les effectifs sur le CFPPA en formation longue sont en baisse par rapport à 2023. Cela est dû principalement :

- A l'arrêt du dispositif financé par le CRNaq à Jonzac .
- A de nombreux refus de dossier Transition Pro en BP.

Malgré tout, les perspectives pour novembre sont meilleur avec le démarrage de 2 groupes en HSP (16 stagiaires prévus) et la probable ouverture d'une session CQP Tractoriste Agricole (6 stagiaires).

2. ORGANISATION ET VIE DU CENTRE

2.1 Départs et Recrutements des personnels

Au sein du Service Formation, 2 formateurs ont intégré l'équipe depuis le mois de septembre 2024 :

- Vincent DAUMAS : Formateur en Agronomie recruté le 02/09/2024
- Maxime ROUSSET : Formateur en Agroéquipement recruté le 09/09/2024

Quatre départs sont a comptabilisé pour le CFA/CFPPA cette année :

- Stéphanie PUBERT, Assistante de Gestion Administrative et Commerciale le 30/06/2024
- Lucie GILARD, Responsable Qualité le 31/08/2024
- Claire DOMAS, Assistante de Gestion Administrative et Commerciale le 31/08/2024
- Lysa BOURCIER, Formatrice en Agronomie le 31/08/2024

2.2 Formation des personnels

Depuis la rentrée de septembre 2023, 23 personnes (CFA/CFPPA) se sont inscrites sur une ou plusieurs formations
Les actions :

ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES	DUREE ACTION EN NOMBRE DE JOURS	TOTAL JOURS
CAP'EVAL	4	2	8
MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE FORMATEUR EN SST	2	3	6
SEMINAIRE SST – Regroupement Annuel des Agents en charge de la SST dans les structures	1	1	1
MOBILISER LA METHODE IDEA4	1	2	2
COMPRENDRE L'ADOLESCENCE	1	2	2
COMPRENDRE ET COMMUNIQUER AVEC LES ADOLESCENTS	1	1	1
PRESENTATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION SIL	2	0.5	1
GERER UNE CLASSE AUTREMENT	3	1	3
PROJET VOLTAIRE	1	35h	35h
ADAPTER LA TAILLE A MES OBJECTIFS EN VERGER BIO	1	2	2
CREATION CS NIVEAU 4 « Pilotage de Machines Agricoles et travaux mécanisés à haute technicités »	1	2	2
VALORISATION PEDAGOGIQUE DES PROJET D'AMENAGEMENT DURABLE DES DOMAINES DE L'EPL	1	2	1
LE BIEN ETRE ANIMAL	1	1	1
LA CLASSE AUTONOME	1	2	2
QGIS	1	9 ½ Journée	9 ½ Journée
ENSEIGNER L'INFORMATION, LA DOCUMENTATION DANS LE NOUVEAU BTSA	1	3	3
COMMENT REUSSIR VOS PROJETS AVEC L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE	1	5 ½ Journée	5 ½ Journée
ENRICHIR SES PRATIQUES PEDAGOGIQUES AVEC LES OUTILS DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONAL	1	4	4
BASE EXCEL	3	3h	9h
En lien avec le certif QUALITE			
FORMATION REFERENT HANDICAP	1	3	3
TUTAC	2	7	14
CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT	7	2	14

Les 4 axes majeurs de formation des personnels pour cette année sont :

- La pédagogie
- L'habilitation au dispositif UC afin de répondre aux exigences des dossiers d'habilitation de formation
- CAP'Eval
- La démarche qualité Qualiopi/Qualiformagri

2.3 L'organisation des services

Suite aux départs de Stéphanie PUBERT et Lucie GILARD deux recrutements en internes ont eu lieu :

- Emilie MAYE qui occupait le poste de Assistante de Gestion Administrative et Pédagogique sur le site de Jonzac est devenue Assistante de Gestion Administrative et Commerciale à partir du 01/09/2024, elle n'a pas été remplacé sur son ancien poste.
- Mickaël JUPILLAT, Formateur s'est vu allouer la fonction de Responsable Qualité en plus de sa première fonction, depuis le 01/09/2024.

3. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE « FORMATION »

3.1 Pôle Paysage :

3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste

3.1.1.1 *Groupes « apprentissage »*

1.1.1.1.1 Les effectifs

CAPa 1 JP Groupe 1 : 18 apprentis
CAPa 1 JP Groupe 2 : 16 apprentis
CAPa 2 JP Groupe 1 : 15 apprentis (dont 1 CAPa JP en contrat sur un an)
CAPa 2 JP Groupe 2 : 14 apprentis
Total des apprentis en CAPa JP : 63 apprentis
Contrats « scolaires » CAPa JP – de 15ans : 6 contrats

3.1.1.1.1 Projets pédagogiques

- La reconnaissance des végétaux

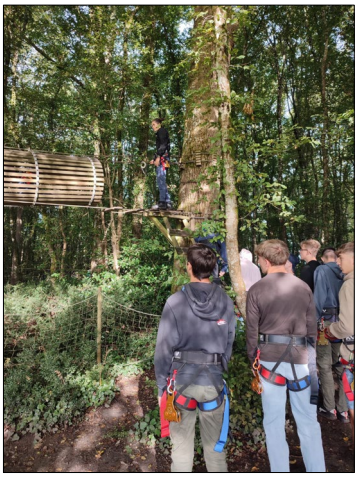
L'accent est mis sur la reconnaissance des végétaux en première comme en deuxième année de formation. Chaque semaine au centre, les apprentis ont au minimum deux fois deux heures de reconnaissance des végétaux. Les apprenants ont de nombreux outils à disposition : reconnaissance sur le site ; prélèvement d'échantillons ; observation des végétaux en situation de chantier (en entreprise); séances au CADI afin d'utiliser les outils numériques et de créer des fiches personnalisées de reconnaissance des végétaux.

- Les retours de phase

Lors des semaines de présence au centre, un retour sur le vécu en entreprise est réalisé par le formateur le lundi matin. Ce temps d'échange permet une restitution par les apprentis des situations de travail vécues. Ces retours de phase sont l'occasion pour les apprentis d'échanger sur les techniques de travail propres à chaque entreprise ; d'apporter des connaissances nouvelles en terme d'utilisation des végétaux, différents selon les zones géographiques. Le vendredi matin, les carnets d'apprentissage sont complétés et un lancement de phase est distribué. Selon les activités liées à la saison différentes thématiques sont abordées : la tonte, la taille, la plantation, l'engazonnement, la maçonnerie paysagère… Les renseignements concernant le chantier vécu seront collectés par l'apprenti lors des phases en entreprise et seront agrémentés de photos. Ceux-ci serviront de support lors de la rédaction des SPE. (Situation Professionnelle d'Evaluation)

- Les visites pédagogiques réalisées

Les journées de cohésion



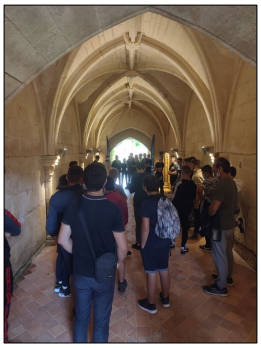
Début septembre, dans le cadre des blocs B1M0 « Journée d'intégration » et B1M2 « découverte du territoire », les CAPa JP Groupes 1 et 2 ont participé à une journée de cohésion.



Les groupes 1 en première et en deuxième année sont partis à l'Abbaye de Fontdouce faire des parcours d'accrobranche le matin. Certains habitués se sont montrés habiles, quand d'autres ont du surmonter leurs peurs… Mais tout le monde a joué le jeu ! Ce fut un bon moment d'échange et de partage.

L'après-midi, les apprentis ont visité l'Abbaye de Fontdouce, avec une présentation de l'histoire de l'Abbaye, ses différentes parties et son jardin. Ils ont fini la visite avec une exposition de tableau et un jeu de recherches.





Les groupes 2 quant à eux, ont visité le parc ornithologique du marais Poitevin et sont partis à la découverte du marais lors d'une promenade à bord de barques sur les canaux du port de Montfaucon.















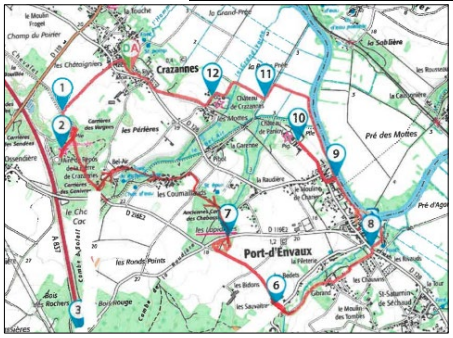
Visite des jardins du Château de La Roche Courbon



Dans le cadre de leurs modules B2M0 « Les jardins en Europe » et B3M0 « Découverte de la Charente-mairitime », les 4 groupes de CAPa Jardinier-Paysagiste, se sont rendus au Château de la Roche Courbon pour une visite guidée avec le jardinier. Ils ont découvert l'histoire du site et la construction du jardin, les différentes parties qui le composent, les interventions réalisées par les jardiniers pour l'entretien du site et les végétaux présents. Ils ont également visité les grottes et ils ont vu une exposition sur la pré-histoire.







Lors de cette même journée, les groupes 1 ont visité l'Abbaye aux dames et les groupes 2 sont partis en randonnée à la découverte des Lapidiales, de la Pierre de Crazannes et des châteaux de Crazannes et de Panloy.

- Les projets et chantiers pédagogiques prévus

Visite d'un golf

Dans le cadre du bloc B4M1 « Entretien des surfaces engazonnées» , les apprentis vont visiter un golf. A travers cette visite, ils aborderont les différentes partis du golf, l'entretien réalisé, les machines utilisées, la gestion de l'eau et les systèmes d'arrosage.

Ucare – Réaliser des travaux de production de végétaux de pépinière

Dans le cadre de la nouvelle Ucare et des blocs B7M1 « Réaliser des travaux de multiplication de végétaux de pépinière » et B7M2 « Réaliser des travaux d'entretien de végétaux de pépinière », les CAPa JP auront des travaux pratiques avec les serres de Chadignac pour réaliser des opérations de bouturages, de distançage, d'arrosage et d'entretien des végétaux. Ils participeront également à un atelier greffage sur une journée, avec David Olliveau de l'association Prom'haies et ils iront visiter les pépinières de Corme Royal.

Agrocampus de Saintonge
Les serres de Chadignac

PÉPINIÈRES de Corme-Royal

PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

La ferme refuge de la Métairie

Nous avons eu un premier rendez-vous avec la ferme refuge de la Métairie, à Vénérand. Un programme est établi sur plusieurs années pour la réalisation de travaux paysagers : Plantations linéaires entre les enclos, pose de clôture, réalisation d'abris pour la petite faune, revalorisation de mares et entretien d'un bois.
Cette année, les CAPa 2 JP vont installer une clôture bois pour les enclos, dans le cadre du bloc B5M4 « Mise en place d'infrastructures » .
Les CAPa en deuxième année réaliseront également un chantier de plantations avec la commune de La Jard pour l'aménagement d'une nouvelle aire de jeu et en adéquation avec le module B5M2 « Réaliser des plantations ».
Les CAPa en première année iront au Vallon du Bel Air pour réaliser l'entretien des sentiers de randonnée, B4 « Réaliser en sécurité des travaux d'entretien ».

3.1.2 BP Aménagements Paysagers

Généralités :
Le Brevet Professionnel Option Aménagements Paysagers est une qualification de niveau 4 centrée sur les différentes situations professionnelles caractéristiques du métier.
Il cible comme profil d'emploi, celui d'un ouvrier paysagiste autonome dans la réalisation des travaux d'aménagements paysagers sur le végétal et les infrastructures, ainsi que dans l'organisation et la préparation de chantier.
Le diplôme est organisé et délivré en UC (6 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.
Le diplôme certifie la validation des 6 blocs de compétences (6 UC) qui peuvent être obtenues indépendamment.
Les 6 blocs de formations (capacités):

- C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- C 5. Mettre en place des infrastructures
- C6. Domotique de jardin

3.1.2.1 *Les effectifs*

Groupes « apprentissage»

- BP AP1 groupe1: 21 apprenants
- BP AP2 groupe1: 14 apprenants
- BP AP2 groupe2: 9 apprenants

Effectifs apprentis octobre 2024 : 44 apprenants

Groupes « formation continue » (1 an)

Effectifs Stagiaires 'adultes' octobre 2024 : 3 apprenants

3.1.2.2 *Organisation pédagogique : Pédagogie de projets*

En apprentissage, la durée de formation est de 24 mois dont 28 semaines au centre. Les entrées en formations sont établies en septembre, janvier et mars.
En formation continue, la durée de formation est de 31 semaines dont 12 en entreprise. (19 au centre), pour une entrée en octobre.
En contrat de professionnalisation, la formation est individualisée et la durée est construite après le positionnement du candidat.

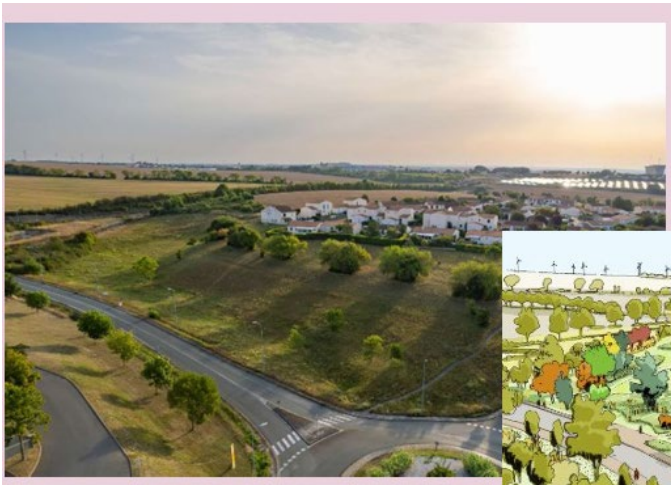
La stimulation des apprentissages est encouragée en mixant les apprenants (apprentis et stagiaires adultes) et en développant une proximité avec le monde professionnel. Les apprenants deviennent mutuellement des personnes ressources. Cette mixité doit pouvoir encourager le développement d'une maturité et d'un sentiment de responsabilité chez les jeunes apprenants.

Les effectifs sont répartis en 3 groupes. La formation suit un référentiel modulaire, réalisé en interne par l'équipe pédagogique. Chaque module est ensuite scénarisé par l'équipe. L'objectif est d'apporter du sens à la formation.
Le diplôme est obtenu après la validation par le candidat des 6 capacités professionnelles liées aux 6 blocs de compétences professionnelles. Les épreuves consistent à une soutenance orale accompagnée d'un compte rendu écrit.

Les grands principes de l'organisation pédagogique:

- Organisation, à chaque phase au centre, des restitutions des vécus professionnels en entreprise, avec projection des réalisations, en lien avec les modules qui seront traités en centre sur la période.

- Positionnement d'heures de « reconnaissances de végétaux » systématiquement chaque semaine de présence au centre (fil rouge = 4h minimum/semaine)
- Accompagnement dans la rédaction de 6 dossiers ou compte rendus de Chantier, en préparation des épreuves (6 au total).
- Formation équivalent CACES
- Formation SST
- Formation Certi-Phyto
- Organisation et préparation de chantier en situation professionnelle et en rapport avec les blocs de compétences.
- Suivi personnalisé des apprenants en entreprise
- Fourniture d'un livret d'apprentissage et un référentiel de la formation avec détail des modules et de l'organisation pédagogique.



Etude, organisation et végétalisation d'une parcelle d'1ha6 sur la commune de St Jean D'angely

Etude automne 2024 - Réalisation janvier 2025



créateur de forêt

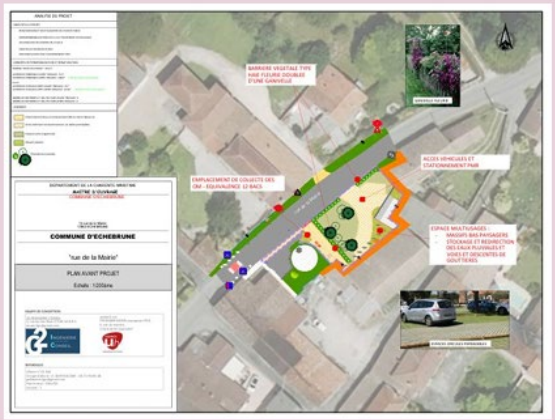
Tous les BONS moyens sont bons pour promouvoir la biodiversité et la préserver sur le long terme

www.createurdeforet.fr



Etudes et réalisation de travaux de désimperméabilisation d'une cours et d'aménagement paysager au Centre EREA de saintes

Etude automne 2024-Réalisation printemps 2025



Etudes et réalisation de travaux d'aménagement d'une placette publiques Sur la Commune d'Echebrune (17)

Etude automne 2024-Réalisation printemps 2025



3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers

3.1.3.1 *Résultats aux examens*

Nous avions inscrit 14 apprentis dont 1 en arrêt de travail depuis presque 2 ans maintenant suite à un accident de la route. Les 13 apprentis qui se sont présentés à l'examen ont tous été admis. Parmi ceux-ci, on compte 8 mentions : 1 mention Bien et 7 mentions Assez Bien.

Il faut noter que 7 jeunes ont intégré un BTSA Aménagements Paysagers, pour la plupart dans notre établissement, pour quelques-uns sur Bordeaux.

3.1.3.2 *Les effectifs*

- **2nde BAC PRO Aménagements Paysagers**

La nouvelle promotion de 2nde BAC PRO Aménagements Paysagers compte, à ce jour, 11 apprentis, le dernier apprenti ayant intégré le groupe le 01 octobre 2024. Deux apprentis étaient âgés de moins de 15 ans et ont donc intégré le CFAA 17 sous le statut de stagiaires jusqu'à leur anniversaire.

- **BAC PRO 2 Aménagements Paysagers**

Ce groupe composé de 18 apprentis l'année dernière s'est vu gonfler de 7 nouveaux apprentis ayant intégré directement la 1ère BAC PRO Aménagements Paysagers, ces derniers ayant déjà effectué une 2nde en initiale ou dans une autre spécialité et ont pu bénéficier d'une dérogation.

L'effectif de 25 génère quelques problèmes d'organisation et de sécurité, en particulier pour les cours se déroulant dans des salles spécifiques qui ne comptent pas suffisamment de places ou pour les séances sur le terrain. Certains cours ont donc été dédoublés au cas par cas.

- **BAC PRO 3 Aménagements Paysagers**

Le groupe est composé de 13 apprentis garçons.

3.1.3.3 *Projets pédagogiques*

- **2nde BAC PRO Aménagements Paysagers**

Dans le cadre du module EG3 (Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde), plusieurs sorties vont être organisées :
- Visite de l'entreprise Alkern à Saintes, fabricant de produits préfabriqués en béton.
- Visite d'Hennessy à Cognac
- Visite des Pépinières de Corme-Royal.

Ils pourront ainsi identifier les végétaux et se familiariser avec les étapes allant de la production jusqu'à la commercialisation.

L'objectif est d'éveiller les jeunes à leur environnement **socio-économique et au monde du travail** en privilégiant les mises en situation et les exemples en lien avec leur future activité professionnelle.

- **BAC PRO 2 Aménagements Paysagers**

En technique :
-Visite d'un jardin remarquable (Comme Maulévrier l'année dernière, MP1 histoire des jardins)
En commun avec les BAC 3:
-Visite d'un golf (La Rochelle et/ou Rochefort) + initiation si possible. MP1, MP3, MP4, MP5
-Sorties Natures (Réserve de Moëze Oléron - CREN / Vallon du Bel Ai Crazanne - Asso Perennis) Pluri MP1
En ESC :
Projet expression (Théâtre) sans intervenant et sans représentation pour l'instant. A voir avec eux s'ils le souhaitent. Les apprentis vont travailler sur l'écoute des autres et de leurs besoins, l'expression corporelle et le fait d'apprendre à canaliser son énergie.
Autre :
Les apprentis de 1ère BAC PRO AP ont aussi pu assister à l'intervention de Camel Guelloul sur les addictions le 9 septembre dernier.

- **BAC PRO 3 Aménagements Paysagers**

En technique :
-Végétalisation dans la cour du lycée, au niveau des nouveaux murets (Choix des végétaux, plantation, paillage, pose et expérimentation d'ollas).MP3 MP2
-Visite d'une pépinière (Pepinière RIPAUD et/ou Pépinière de Corme Royal).MP3
-Intervention sur l'arbre en ville (MY-FORET). MP1
-Intervention sur l'organisation d'une entreprise (Conducteur de Travaux Ent. SERPE). MP2
En commun avec les Bac 2 :
-Visite d'un golf (La Rochelle et/ou Rochefort) + initiation si possible. MP1, MP3, MP4, MP5
-Sorties Natures (Réserve de Moëze Oléron - CREN / Vallon du Bel Ai Crazanne - Asso Perennis) Pluri MP1
En ESC :

Découverte du Beachart et pratique avec Jbenart, artiste local originaire de Royan. Pratique sur la plage avec la création d'œuvres personnelles pour apprendre la technique puis, dans un second temps, réalisation d'une œuvre collective. Le projet durera de Janvier à Avril.

3.1.4 CS Arboriste Elagueur

Cette formation se fait en mixité : stagiaires et apprentis.

3.1.4.1 *Résultats aux examens*

Année 2023/24 : 16 apprenants

14 d'entre eux ont obtenus le CS AE

2 n'ont pas validé l'UC3 sur la partie démontage en raison d'une grande appréhension sur griffes et d'un manque d'expérience ou d'accompagnement en entreprise.

3.1.4.2 *Les effectifs*

Année 2024/25 : 14 apprenants en début d'année

2 démissions la première semaine malgré les tests de positionnement physique et de motivation.

1 recrutement au pied levé, arrivé dès le lundi de la semaine 37 soit une semaine après leur arrivée au centre.

Au total : 8 apprentis, 4 stagiaires et 1 contrat Pro

3.1.4.3 *Projets pédagogiques*

- Deux semaines en déplacement à La Palmyre dans les espaces communs du parc d'une résidence, partenariat qui existe depuis 7 ans.
- Projet de sensibilisation aux micros-dendrohabitats, partenariat avec la LPO pour la protection des chauves-souris et mise en place de nichoirs dans le parc de La Palmyre
- De nombreux partenariats : ville de Saintes, lycée Palissy, lycée Bellevue, et beaucoup de particuliers
- Action pour la préservation des arbres

3.1.5 CS Constructions Paysagères

3.1.5.1 *Résultats aux examens*

Pour la promotion 2023/24, tous les apprentis ont obtenu la validation du diplôme.

3.1.5.2 *Les effectifs*

A ce jour, l'effectif est de 10 apprentis.

3.1.5.3 *Organisation pédagogique :*

La formation a débuté le 2 septembre 2024 et se terminera le 20 juin 2025 soit 16 semaines en centre (560 heures).

La formation s'articule en 3 blocs de compétence :

- Organisation du chantier
- Constructions maçonnées
- Constructions sans liant

3.1.5.4 *Sorties pédagogiques*

Une sortie pédagogique sur le thème « connaissance des roches sédimentaires » a eu lieu le 05 septembre dernier.

<u>Déroulement de la journée</u> :

Nous avons été accueillis le matin à la carrière d'extraction de granulats (Eurovia) située à Plassay.

Le directeur de l'exploitation (Romuald Fouché) nous a expliqué le process de fabrication des différents granulats.

Les apprenants ont pu constater l'étendu de la carrière et comprendre les différentes étapes de fabrication (tir de mine, transport des blocs, concassage, criblage, lavage…)



Installation de criblage



En fin de matinée, nous sommes allés au pôle nature de la pierre de Crazannes.

Présentation de la carrière de Thénac

Le chef d'exploitation de la carrière de Thénac (Pierre-Yves FORT) nous a présenté dans la salle pédagogique du site une visite virtuelle des carrières souterraines.

Exploitées depuis l'antiquité, ces carrières sont creusées dans un calcaire dur. Elles sont ramifiées en de nombreuses galeries sur plusieurs hectares.
Les tailleurs de pierre de Thénac travaillent surtout manuellement. Un tour permet la taille des balustres ou colonnes.

Présentation de la carrière de St Astier

Un technicien de la carrière de Saint Astier (Laurent SERVIN) nous a présenté l'historique de l'entreprise, les caractéristiques géologiques du site et le process de fabrication de la chaux.

Il a rappelé également le choix des chaux selon les travaux à réaliser (rénovation, enduit, mélange biosourcé …).

L'après-midi a été consacrée à la visite guidée de l'ancienne carrière de la pierre de taille de Crazannes et à une initiation à la sculpture en bas-relief.

Implantées sur un site de 13 ha, les apprenants ont découvert un paysage surprenant composé d'abrupts de pierre et de gorges étroites désormais envahis par la végétation (lierre, fougères scolopendres, clématites sauvages …)

Les apprentis ont ensuite participé à une initiation à la sculpture. A partir d'un gabarit, ils ont réalisé une sculpture en bas-relief.



Visite carrière de Crazannes



Sculpture en bas-relief

3.1.5.5 *Les chantiers en cours :*

Chantier site de Chadignac

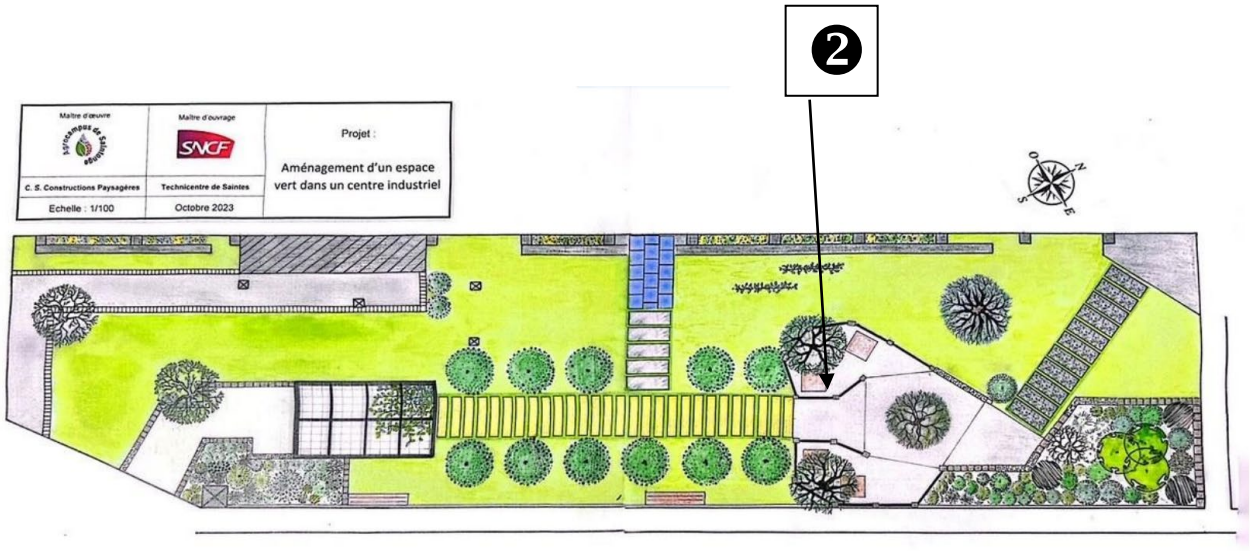
Mise en place des couronnements des murets banquette.
Les matériaux utilisés pour ces dessus de murs sont :

- Pierre calcaire : Pierre de Paussac - Epaisseur 50 mm.
- Bois : Solive (Badi) - Epaisseur 45 mm.

Chantier SNCF

Les travaux à venir :

Création de la placette ❷ – Mise en œuvre des revêtements + créations de jardinières
Apport de terre / Terrassement
Plantation / végétalisation
Engazonnement



La réception du chantier a été repoussée à juin 2025.

Confection de joints des bordures



3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers

3.1.6.1 *Résultats aux examens*

Les résultats aux examens du BTS AP session de juin 2023 ont été de 52%.

3.1.6.2 *Les effectifs*

Pour cette rentrée scolaire 2023 :

- En 2ème année les BTS sont 27 apprentis dont 3 filles
- En 1ère année, les BTS sont 40 apprentis dont 3 filles..

3.1.6.3 *Projets pédagogiques*

3.1.6.4 *Projets pédagogiques*

BTS AP1 :

A la rentrée les apprentis ont eu une après-midi d'intégration avec un accrobranche à l'abbaye de Fontdouce



Nous démarrons avec eux la rénovation du BTS AP avec la mise en place de la semestrialisation.
Dès la première semaine les UE 1.1 « espaces publics », UE 1.2 « Terrassement » et UE 1.3 « SID » ont commencé.

Une sortie à la Rochelle leur a permis de découvrir l'espace public avec la visite des abords de la gare de la Rochelle et la place de Montréal qui a été renaturée, passant d'un parking à un square. Un conducteur de travaux d'Idverde qui a réalisé le chantier, était présent pour leur expliquer la réalisation et les problèmes rencontrés. Puis ils ont visité le cimetière paysager et naturel de Mireuil avec le responsable des cimetières de la ville de La Rochelle. L'objectif était de leur montrer comment les cimetières se sont adaptés suite à la loi Labbé et comment aujourd'hui ce type d'espace est entretenu.





Place Montréal et intervention d'Idverde



Cimetière paysager de Mireuil

BTS AP2 :

- Les 3 premières semaines ont été consacrées au MIL « entretien des terrains de sport »

Les apprentis ont visité : l'hippodrome de Royan, le complexe sportif de Châteaubernard avec des terrains de foot en gazon naturel et synthétique, le golf de Valdois, la gazonnière de Cestas pour la fabrication de gazon en plaques, le stade de rugby Marcel Deflandre réalisé en gazon hybride ainsi que l'entreprise Medan à Eysines pour les semences et la fertilisation et l'entreprise Ovive pour le paillage minéral et la valorisation des coquilles d'huitres.





Visite de la gazonnière à Cestas




le traceur de lignes au complexe sportif de Chateaubernard





Tondeuse au Golf de la Vallade





Stade Marcel Deflandre (La Rochelle) Hippodrome de Royan – La palmyre

3.1.7 Les Formations Courtes

Il est actuellement prévu **46 sessions de formations courtes pour le Pôle Paysage** (hors formations arboristes élagueurs). Cela représente une augmentation de **50%** par rapport à 2023/2024. Cette hausse est notamment liée à un nouveau marché avec le Conseil Départemental qui avait lancé un appel d'offre pour lequel nous avons été retenu suite au travail de Delphine BOYER. 12 sessions de formation « Sécurité en élagage et tronçonnage » ont ainsi été programmées entre novembre 2024 et février 2025. Ce marché est prévu pour 3 ans et représente une enveloppe potentielle de 38000€/an.
Pour les autres formations courtes du Pôle Paysage, nous restons sur la même dynamique que l'an dernier : toutes les sessions INTER entreprises prévues sont déjà programmées et font l'objet de communication régulière par Julia COUPEAU et Isabelle GOULD. Les sessions INTRA entreprise, dont les demandent arrivent au fil du temps, sont planifiées en fonction des disponibilités des formateurs, du matériel technique et de la disponibilité des locaux.

Nous notons une demande toujours très importante des structures d'insertion et des ESAT, pour lesquelles nous nous positionnons comme un acteur clé des parcours d'insertion. Notre réactivité et notre adaptabilité dans les propositions de programmes et de financements adaptés aux demandes et dans l'organisation des formations est un atout dans ces partenariats. Ces structures apprécient les compétences de nos formateurs qui adaptent leurs interventions en fonction des publics en situation d'insertion ou de handicap.

Nous prévoyons 5 sessions de formation SST (initial et MAC) dont 3 pour répondre à la demande de structures d'insertion. L'absence de prise en charge de cette formation par OCAPIAT entraine une diminution des demandes des entreprises.

Les formations courtes à destination des **arboristes élagueurs** se maintiennent avec **13 sessions programmées** pour cette année scolaire contre 15 sessions réalisées l'an dernier. Alors que nous avions observé ces dernières années une bonne dynamique de formation des salariés par les entreprises concernées, il semblerait qu'aujourd'hui les demandes ralentissent légèrement, surement liées au fait que nous avons formé une bonne partie des acteurs du territoire. C'est vers un marché des formations de renouvellement des habilitations que nous allons désormais surement nous diriger.
Depuis quelque temps, lors des formations Certibiocide, nous notons une forte demande des participants qui souhaitent développer leurs compétences à propos des méthodes de lutte contre les frelons asiatiques. En conséquence, nous allons proposer une nouvelle formation courte sur cette thématique. Le public cible est donc constitué des participants aux formations Certibiocide mais aussi des professionnels des espaces verts et de l'élagage qui peuvent être confrontés à cette thématique.

3.2 Pôle Productions :

3.2.1 CAPA Métiers de l'Agriculture support « Horticulture »

3.2.1.1 *Résultats aux examens*

Les résultats aux examens de la session de mai 2023 sont plutôt bons puisque tous les apprenants ont validé leur examen.

3.2.1.2 *Les effectifs*

Pour la session de mars 2024, le groupe d'apprenants comptait 6 personnes.
Aujourd'hui ils ne sont plus que 5, après le départ anticipé de la formation de l'un d'entre eux au mois d'août.

3.2.1.3 *Projets pédagogiques*

Avec cette session de mars 2024, nous avons participé au projet de création d'un potager à l'hotel de la Nauve à Cognac.
Cette intervention a été effectué en collaboration avec La directrice d'exploitation du lycée Le Petit Chadignac Clothilde Plantureux au mois de juin.

Les apprenants ont découvert le magnifique site de la Nauve à cognac et ce dernier a été un bon support pédagogique pour eux. En effet ils y ont planté différentes espèces de jeunes plants de légumes (tomates, courges et courgettes) dont certains d'entre eux avaient été repiqué par leurs soins.
Lors de cette intervention les médias étaient présents









(France 3, sud-ouest. Les apprenants ont été filmé et questionné ce jour-là).

3.2.2 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture »

3.2.2.1 *Groupes « apprentissage »*

3.2.2.1.1 Résultats aux examens

100% de réussite pour la promotion 2022-2024.

3.2.2.1.2 Les effectifs

A la rentrée 2024, nous avons 14 jeunes en deuxième année de CAP et 11 jeunes en première année de CAP.

3.2.2.1.3 Projets pédagogiques

Avec Madame MONDORY, formatrice et viticultrice, nous projetons une sortie dans une maison de Cognac ainsi qu'au BNIC. Avec les deuxièmes années, nous irons au salon VINITECH à Bordeaux en novembre 2024 ainsi qu'à la cité du vin de Bordeaux en mai 2025.



Cet hiver, nous avons organisé un casse-croûte du vigneron afin de réchauffer les cœurs pendant la taille !

En juin dernier, nous avons pu travailler dans les vignes avec les premières années afin d'effectuer les travaux en vert ainsi que les prévisions de récolte ! Voici quelques photos de ces chantiers !







Pour cette année, nous aimerions que le Renaudin mette à notre disposition une parcelle de vignes afin d'y faire l'ensemble des tâches (réparations, entretien du sol, taille …) en alternance avec les premières années et les formations courtes du CFPPA.

3.2.3 CAPa MA Ruminants

Formation en alternance de 2 ans.
Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

3.2.3.1 *Résultats aux examens*

La promotion 2022-2024 a obtenu **100% de réussite**.

3.2.3.2 *Les effectifs*

Session septembre 2023 – Juin 2025 : 6
Session septembre 2024 – Juin 2026 : 6

3.2.3.3 *Organisation pédagogique*

Le diplôme est organisé et délivré en UC (7 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.

3 blocs de compétences sont traités la 1ère année de formation :
Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Bloc 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
Boc 7 (UCARE) : Conduite de grandes cultures
Puis 4 blocs, la deuxième année de formation :
Bloc 3 : Interagir avec son environnement social

Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Bloc 5 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage
Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipement, installations et bâtiment
Lieu de formation : salle de cours, Exploitation la Pichonnerie et exploitations agricoles partenaires.

3.2.3.4 *Projets pédagogiques*

Rentrée septembre 2024 : Deux demi-journées par semaine sont consacrées aux travaux pratiques sur l'exploitation de la Pichonnerie pour les CAPa MA Ruminants 1 et 2. Les étudiants participeront aux activités liées à la conduite du troupeau (alimentation, suivi de la reproduction, état sanitaire) ainsi qu'à la conduite de la production végétale destinée à l'alimentation du troupeau, en attente de la confirmation du directeur de l'exploitation

Nos projets pour 2025 :

Sur le site de la Pichonnerie :

Installation d'une brosse électrique dans l'étable des vaches laitières
Installation des ventilateurs dans les cases à veaux
Réalisation d'un chantier pour l'installation et / ou entretien de clôtures



CHANTIER DE CLOTURE 2024 -LA PICHONNERIE-

- **Chez les entreprises partenaires :**

Visites et travaux pratiques prévues dans divers élevages bovins laitiers, viandes, ovins et caprins pour permettre aux apprentis de se confronter à la réalité quotidienne du métier de salarié en élevage, découvrir les différents systèmes d'élevages et types de salle de traite.

- **Nos partenaires potentiels pour 2024-2025 :**
  - GAEC du Paradis St James 17100 Port d'Envaux. : polyculture-élevage (bovin lait)
  - GAEC Bruneteau Pelletier ,17350 St Savinien sur Charente : polyculture-élevage (bovin lait)
  - EARL le Grand Breuil, 17250 Les Essards : polyculture-élevage (bovin lait)
  - GAEC l'Oree des Frenes, 17810 Saint Georges des coteaux : polyculture-élevage (bovin lait)
  - Eurl Arnaud Dubois , 171170 Cramchaban : polyculture-élevage (bovin lait- bio)





TRANSHUMANCE – 2024-

- **Tâches à réaliser chez les partenaires :**
  - Traite des vaches,
  - Transhumance des animaux,
  - Contention et manipulation des animaux,
  - Pose et entretien de clôture



TRAVAUX D'ENTRETIEN ETABLE -VACHES LAITIERES-

Concours

9 décembre 2024 : Concours départemental de jugement des animaux en partenariat avec les JA 17.
26 février - 2 mars 2025 : Trophée International de l'Enseignement Agricole (TIEA Paris 2025).
Mai 2025 : Challenge Jeune Pointeur 2025 à Bordeaux



FORMATION AU POINTAGE DES BOVINS EN RACE NORMANDE
– 2024-

3.2.4 CAPa MA Grandes cultures :

Formation en alternance de 2 ans.
Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

3.2.4.1 *Résultats aux examens*

Toute nouvelle formation, pas d'antériorité de cette formation pour avoir des résultats à des examens.

3.2.4.2 *Les effectifs*

La formation a débuté le 16 septembre 2024 (910 heures soit 26 semaines en centre de formation)
4 candidats sont inscrits pour la rentrée septembre 2024.
Lieu de formation : salle de cours, Exploitation la Pichonnerie et des exploitations partenaires.

3.2.4.3 *Projets pédagogiques*

Formation technique axée principalement sur la conduite des engins agricoles, les travaux du sol, le semis et la récolte, ainsi que l'entretien du matériel agricole. Il est essentiel d'avoir accès au plateau technique ''Exploitation de la Pichonnerie '' pour la mise en pratique.

3.2.5 Le BP CMA

3.2.5.1 *Les effectifs*

Deuxième rentrée en septembre 2024 pour le BP CMA (Conducteur de Machine Agricole) qui remplace définitivement donc le BP Agroéquipement. Concernant cette formation nous avons cette année 16 nouveaux apprentis provenant d'horizons variés. (CAP Mécanique Agricole/ CAPA VITI JONZAC/ BAC STAV /CAP…) et évolutant dans des exploitations très différentes allant de 1 à 100 salariés.
Ce groupe de première année BP CMA se rajoute au seconde année CMA qui sont toujours au nombre de 5.

3.2.5.2 *Organisation pédagogique*

Dédoublement ou aide extérieure obligatoire pour les effectifs CMA1 lors des TP qui seront 8 dans chaque groupe

Nous sommes encore en période de « rodage » pour trouver une organisation en tenant compte réellement de nos multiples problématiques, comme par exemple : le référentiel du diplôme et le respect « l' Orgapéda prévu », les conditions climatiques anachroniques, mais surtout les contraintes de l'exploitations et du matériels à disposition.

3.2.5.3 *Projets pédagogiques et temps forts*

Des travaux pratiques sur l'exploitation du lycée ont pu continuer avec la participation notamment en Septembre au « chantier d'ensilage » sur l'exploitation. Il en résulte que l'on peut remplacer numériquement et qualitativement des chauffeurs extérieurs (d'ailleurs de plus en difficile à mobiliser et économiquement non neutre). Ces chantiers sont donc profitables aussi bien pour les apprenants que pour l'exploitation et doivent être logiquement recherché en permanence. Ce chantier s'est également déroulé avec un concessionnaire local qui a réalisé une démonstration avec ses matériels auxquels ont participés nos apprentis.





Aussi pour repartir sur de nouvelles bases et projets. nous réalisons en ce début année les réparations de tracteurs ou de matériels dont les pièces où le manque de temps n'avaient permis de les terminer.

Un nouveau projet qui sera concrétisé vraisemblablement d'ici peu, sera l'acquisition d'une machine à vendanger automotrice d'occasion en l'état. Les BP CMA seront chargés de sa remise en route et de sa révision de complète et permettre au final de réaliser les vendanges sur l'exploitation de la Pichonnerie en 2025 (économiquement intéressant pour l'exploitation). Cette machine permettra en outre de réaliser des possibles formations de conduite sur automoteur pour différents publics.



Toujours sur notre **partenariat avec les Jeunes Agriculteurs** qui continue en cette année 2024 avec la nouvelle **« Moissonneuse batteuse de Cross »** qui n'avait pour x raisons pu avancer correctement pour participer à la **Fête de la terre 2024** « affaire à suivre » ce sera donc pour 2025 qu'elle prendra « vie ». Les groupes qui participeront à ce projet sont les BP CMA1 et surtout CMA2.





Enfin, nous espérons trouver en cette fin d'année 2024, une place ou un local plus officiel permettant de travailler en sécurité et cohérente au rapport de notre contenu de formation notamment en ce qui concerne la maintenance des matériels. Nous sommes donc sur les « starting-blocks » pour enclencher l'aménagement ou la réalisation d'un lieu dès qu'il sera décidé.

3.2.6 BP Responsable d'Entreprise Agricole

3.2.6.1 *Résultats aux examens*

L'année dernière nous avions 4 BP REA qui terminaient leur formation, ils ont tous eu leur diplôme malgré pour l'un deux la nécessité de demander au jury d'examiner une des SPE.

Les effectifs

Nous accueillons cette année 7 nouveaux BP REA, plutôt autour de la viticulture et des grandes cultures. Nous ne leur avons pas encore demandé leurs choix dans les modules du bloc 3 ni dans le choix des UCARE, car nous attendons qu'ils soient en effectif complet avec les stagiaires adultes pour leur présenter les différentes possibilités tous en même temps.

Nous avons toujours nos 6 apprentis qui passent en deuxième année.

3.2.6.2 *Projets pédagogiques*

Comme habituellement nous proposerons sur la fin de l'année des visites pédagogiques autour de la commercialisation des produits de l'exploitation, plus une visite dans le vignoble bordelais.

Pour le reste nous avons d'ores et déjà prévu d'emmener les BP REA2 au salon Vinitech à Bordeaux le 27-11-24 et es BP REA1 au Sival d'Angers le 14-01-25.

Dans le cadre des tables rondes et projections proposées et animées par les BTS ACSE, nous allons également leur proposer d'assister au film le 9 octobre au Gallia pour les BP REA1 : SAUVAGES de Claude BARRAS.

Pour les REA1 toujours ils pourront assister au ciné débat dans le cadre de la fête de la science avec une Projection du documentaire « Europe, un continent bouleversé- La révolution verte ».

Ce sera alors les REA2 qui pourront participer aux échanges et à la projection dans le cadre du festival AlimenTerre le 28 novembre avec la projection du film « l'or bleu, l'or vert, les larmes d'une vallée ».

Nous poursuivrons également deux projets de fond qui permettent un fil rouge d'une session sur l'autre, mais aussi de permettre des échanges intéressant du fait de la mixité avec les adultes.

Ce sera le concours des lycées organisé cette année autour du thème : La pluriactivité est-elle un réel atout pour les agriculteurs ?

Ce sera également le challenge autour de farm simulator, organisé par le crédit agricole.

En début d'année prochaine nous emmènerons les BP REA2 aux rencontres avec les jeunes agriculteurs lors de deux évènements, la journée installation et la rencontre des jeunes installés du Crédit Agricole.

Nous avons enfin été contacté par la MSA d'un côté et le CER de l'autre pour des interventions ponctuelles que nous saisirons et affinerons en temps voulus.

3.2.7 BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

3.2.7.1 *Résultats aux examens*

Pour la session 2023-2024 les résultats aux examens sont de 100 % d'admis (pour 13 stagiaires)

3.2.7.2 *Les effectifs*

Pour la session 2024-2025, l'effectif est au nombre de 9 stagiaires (5 filles et 4 garçons)

3.2.7.3 *Projets pédagogiques*

Les projets pédagogiques sont les suivants :

- Suivi et entretien du verger d'agrumes implanté en Mai 2024
- Suivi et entretien des plantations sous tunnel en techniques alternatives au labour (maraîchage sol vivant).
- Taille fruitière dans un verger bio
- Implantation des pommiers et poiriers du futur verger maraîcher sur l'exploitation du lycée de Chadignac (en collaboration avec Christophe Pinson, enseignant en biologie et Clotilde Plantureux , DEA).
- Visite du salon Sival sur Angers
- Visite d'une ferme urbaine aquaponique (qui mêle élevage de truite et culture de lègumes) sur Bordeaux.
- Visite d'une serre photovoltaïque qui produit des légumes.
- Visites de producteurs (pépinières, producteurs de fleurs, maraîchers…) afin de présenter les différents modèles existants sur le territoire.

3.2.8 BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

3.2.8.1 *Les effectifs*

Le BTSA ACSE a ouvert ses portes en septembre 2023. Nous accueillons, cette année, la deuxième promotion.
Il est composé de 19 apprentis en 1ère année et 10 apprentis en 2ème année.

Le recrutement très encourageant confirme le choix judicieux de proposer cette formation pour répondre à un réel besoin du territoire.

3.2.8.2 *Projets pédagogiques*

Le contenu pédagogique de la formation a été organisé, comme pour la promotion précédente, afin d'être construit à travers des blocs de compétences (modularisation) et ainsi répondre aux exigences de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Les blocs de compétences sont les suivants :

Bloc	Modules de formation
Bloc 1 : Entreprise et territoire	BTSACSE1M1 : Etude technique, géographique et historique d'un territoire agricole
	BTSACSE1M2 : Fonctionnement des systèmes de production
	BTSACSE1M3 : Recherche documentaire et expression
Bloc 2 : Systèmes de production	BTSACSE2M1 : Conduite et gestion d'un atelier de production
	BTSACSE2M2 : Analyse d'un système de culture local
	BTSACSE2M3 : Organisation et gestion d'un projet professionnel ou citoyen
Bloc 3 : Diagnostic global de l'entreprise	BTSACSE3M1 : Analyse économique, financière et commerciale de l'entreprise
	BTSACSE3M2 : Innovation technologique et numérique
	BTSACSE3M3 : Construction d'un projet personnel et professionnel
Bloc 4 : Evolution innovante de l'entreprise	BTSACSE4M1 : Définition d'une stratégie d'entreprise
	BTSACSE4M2 : Développement d'un système innovant
	BTSACSE4M3 : Mise en œuvre du projet professionnel et personnel

A noter que la promotion qui démarre sa formation cette année est la dernière avant la réforme qui entrera en vigueur à la rentrée 2026 et pour laquelle un travail de construction pédagogique est en cours.

Des projets forts concernant les deux promotions ont été lancés :

- Concernant la promotion de BTSA ACSE 2, un voyage d'étude au Canada est envisagé pour le printemps 2025. Depuis plusieurs mois, les apprentis ont mis en place des initiatives afin de lever des fonds permettant de financer ce projet (ventes de friandises, tours en calèche, pesé d'un jambon lors de l'Agrofest) et une association a été créée : ACSE INNOV 17.
  Le groupe organise également une tombola à gratter, participera à une brocante à La Rochelle, réalisera une vente « initiative Cœur » au mois de novembre et a ouvert une cagnotte Leetchi. Tous les bénéfices de ces actions reviendront à l'association tout comme ceux éventuellement générés par les PIC.
  Au-delà du voyage en lui-même, ces actions permettent de développer des compétences de gestion de projet, de budgétisation, de communication, etc …

- Concernant la promotion de BTSA ACSE 1, un travail de fond autours de la COOP 30 est réalisé. Une série de projections et de débats animeront les sessions de formation.
  Dates prévues :
  Mercredi 9 Octobre : Projection au Gallia Théâtre Cinéma de Saintes : SAUVAGES de Claude BARRAS.
  - Lundi 14 Octobre à 20h (dans le cadre de la fête de la science) : Projection du documentaire « Europe, un continent bouleversé - La révolution verte » et conférence-débat avec Ie Directeur de l'agence panafricaine de la grande muraille verte (Gora Diop), Alfredo PENA VEGA, et un agriculteur/trice JA.
  - Jeudi 28 Novembre à 20h (dans le cadre du Festival AlimenTerre) projection/échanges organisé par les BTSA sur le thème de l'alimentation durable, en accord avec le projet alimentaire territorial Saintonge Romane.
  - Mardi 17 décembre à 20h : Table ronde entre des élus locaux, des scientifiques, des acteurs de la transition environnementale en Charente-Maritime, et les apprentis autour de 3 grands thèmes (le travail en mutation autour des nouvelles pratiques professionnelles en agriculture, une étude de territoires : le plan alimentaire territorial Saintonge Romane, les ressources agronomiques : sols & eau).



- Les BTS ACSE 1 participeront aussi aux trophées de l'agroécologie, comme la promotion précédente l'année passée, et réaliseront un diagnostic de l'exploitation du Renaudin en suivant la méthode IDEA4. La promotion précédente avait diagnostiqué l'exploitation de la Pichonnerie.

Comme chaque année, des sorties pédagogiques sont programmées :

- Salon Innov-Agri à Ondes le 04/09/2024 avec les BTSA ACSE 2
- Salon Vinitech à Bordeaux le 27/11/2024 avec les BTSA ACSE 1
- SIVAL à Angers le 14/01/2025 avec les BTSA ACSE 2
- Diverses visites d'exploitations agricoles du territoire

3.2.9 Les formations courtes

Les formations courtes du Pôle Agriculture sont **prévues en hausse par rapport à l'an dernier** : 16 sessions actuellement programmées contre 11 sessions effectuées en 2023/2024. La formation « Machine à vendanger » a connu un vif succès puisque nous l'avons finalement doublée en juillet 2024. Une nouvelle formation s'ajoute à notre catalogue : nous serons prestataires pour la Chambre d'Agriculture pour des formations « impression 3D » créées et animées par Guillaume TEXIER. On note une stabilité dans les demandes de formation « Taille de vigne » malgré le vent de crise qui souffle sur la filière.

Par rapport aux années précédentes, où les financements Pôle Emploi (dispositif AIF : Aide Individuelle à la Formation) permettaient à beaucoup de stagiaires de participer à nos formations courtes, il y a désormais beaucoup de refus de ce dispositif (formations « taille de vigne » et « conduite d'engins »). France Travail favorise apparemment plutôt le dispositif POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) qui nécessite, en plus, l'engagement d'un employeur après la formation. Ces nouvelles mesures pénalisent les reconversions professionnelles dans le secteur du paysage : en effet, alors que le dispositif AIF était tout à fait adapté, le dispositif POEI ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de projet de créations de micro-entreprises individuelles.

Pôle Commerce

3.2.10 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude

1.1.1.1 Résultats aux examens

100 % de réussite aux examens pour les 4 apprentis

1.1.1.2 Les effectifs

2 apprentis en première année

1 apprenti en seconde année

1.1.1.3 Projets pédagogiques

- Voyage d'étude a Angers en septembre 2024 : Salon SIVAL, Etude de différents commerces de détail (jardineries, animaleries) et de producteurs (pépinières)
- Salon du vin à Saintes en novembre 2024 : Enquêtes exposants et visiteurs, accueil des visiteurs, aide aux exposants.
- Actions commerciales (DIVAM, De Marlieu, Bijou…)
- Participation au challenge DCF avec soutenance devant un jury de chefs d'entreprise en mars 2025
- Visites d'entreprise de commercialisation et de production dans le domaine du jardin et des animaux de compagnie
- Partenariat avec Jardiland Saintes afin de développer l'immersion dans les rayons animaux de compagnie et jardin lors de la présence au Lycée
- Travail avec les apprenants sur le projet ultérieur d'un éventuel plateau technique « animaux de compagnie »
- Participation à l'AGROFEST avec stands et vente des produits des exploitations de l'Agrocampus
- Préparation des JPO, des Foliflores, et autres projets pédagogiques.

3.3 Autres activités

3.3.1 Le CADI

1.1.1.1 Fonctionnement

- Personnels :

1 documentaliste : Valérie Lesage
1 formatrice CFA/CFPPA en charge du CADI : Laure Diguet

- Horaires :

Ouvert du lundi matin au vendredi midi
Ouverture en soirée 1 jeudi sur 2 jusqu'à 19h
Ouverture le mercredi après-midi sur réservation.
> environ 36h/semaine

- Accompagnement :

- **CFA/CFPPA :**

- Les apprentis ayant des Validations d'Acquis Académiques (VAA) travailleront régulièrement au CADI. Six apprentis sont concernés : 1 CAPA JP (en 1 an), 1 apprenti en BTS 1 AP, 4 apprentis BTS 2 AP.
- Un apprenti en parcours en 1 an (sans VAA) viendra également de façon régulière : 1 CAPA JP.

- **Lycée :**

Certains élèves ont déjà été repérés par les professeurs et l'accompagnement va être mis en place rapidement. Nous attendons les premiers conseils de classe pour cibler d'autres besoins d'accompagnement.

> L'accompagnement se met en place par prescriptions d'enseignants/formateurs et sur demande individuelle des apprenants.

1.1.1.2 Gestion

- Bilan financier CADI :

Budget 2024 : 5 000 € + 500 € pour l'animation
> Contribution CFA : 2 500 € et contribution CFPPA : 500 €

Dépenses engagées au 1er/10/2024 : 5.398 €
- Abonnements : environ 1 174 €
- Achats livres, DVD documentaires et fictions : 3 771 €
- Animation : 453 €

Solde : **102 €**

Abonnements numériques :
- CFPPA : Site internet 'Pearltrees' (pour la diffusion des ressources) : 44,99 €/an
- Pris en charge par la Région, accessibles depuis Lycée Connecté : Educagri Editions, Brief.me, Brief.Sciences et Brief.Eco (média numérique).

- Gestion du fonds documentaire :

- Enrichir le fonds professionnel (nouveautés, thématiques)
- Développer l'offre fiction : nouveautés
- Travail de désherbage et valorisation des livres (facing)
- Désherbage des revues.

- Équipement

Ordinateurs : 20 postes de consultation + 1 poste pour la visio-conférence dédié aux personnels.
- Prêt de dictaphones pour les apprenants pour palier les difficultés de prise de note lors des visites.
- Demande d'achat de 10 casques audio par le CFA/CFPPA.

Nous déplorons quelques dégradations au niveau du matériel informatique qui disparaît (souris, adaptateurs) et qui nuisent à la communauté éducative.

1.1.1.3 Communication

- Présentation du CADI : 1h à 2h pour chaque nouvelle formation sur le Site de Chadignac (élèves, apprentis et stagiaires adultes) : organisation et fonctionnement de l'espace, ressources d'accompagnement, méthodologie de la recherche documentaire avec le portail documentaire Esidoc.
- L'agenda hebdomadaire du CADI est visible à l'entrée de l'espace
- Le site du CADI : adi.agrocampus17.fr

avec les infos pratiqueset les liens directs vers les ressources.
- Réseaux sociaux : instagram (cadichadi)

1.1.1.4 Projets 2024-2025

- Délégués CDI : Objectifs : relais au niveau des attentes des lecteurs, participer à des tâches de communication (Insta), conseiller des lectures, proposer des idées d'aménagements, d'animations …

- Les ressources numériques :

> **Quizlet** : cartes mémoires avec des jeux interactifs (QCM, tests) pour les révisions. Cette application est très utilisée en 'reconnaissance des végétaux'.
Cette année, l'abonnement en version payante permettra d'insérer nos propres photos. Ce projet se réalisera en collaboration avec les professeurs/formateurs techniques en Aménagements Paysagers, Vente et Productions Horticoles et les apprenants.
Cet outil pourrait être utilisé dans d'autres matières.
Et autres outils comme :

> **LearningApps**
> **Genially.**

- Plate-forme : moodle.reana.fr

Sur cette plate-forme, des cours en Permaculture réalisés par Marilyn Bertrand sont accessibles. Les 2 modules sur le Sol seront suivis par les CAPA 2 JP fin 2024.

- Pédagogie :

> CAPA 1 JP : séances sur la reconnaissance des végétaux en lien avec le formateur technique, Aurélien Béziau (recherches sur ouvrages et sites internet) : fonctionnement à redéfinir (échantillons, visualiser les végétaux sur le Site ...)

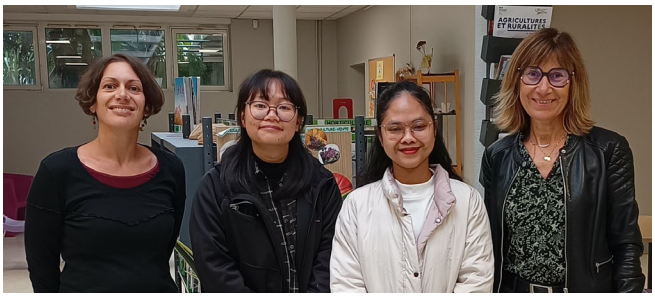
> Des séances seront organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP).

> Des ateliers d'aide à l'apprentissage pourront être proposés pour les apprenants comme la technique du Sketchnote (associer des mots et des dessins pour synthétiser une notion pour l'aide à la mémorisation).

- **Animations :**



- Expositions : en janvier : exposition sur l'économie solidaire, et divers travaux des apprenants pendant l'année.
- Des animations jeux de société
- La grainothèque : un projet va être mené avec la classe de 3ème, en collaboration avec l'enseignante d'ESC, Aude Bolzer, et l'enseignant d'horticulture, Quentin Havet, pour dynamiser la grainothèque.
- Des activités collaboratives comme les coloriages et les puzzles sont à disposition de tous.
- Des ateliers divers comme fidgets et origami seront proposés dans l'année.
- Ateliers autour de la culture cambodgienne : nous bénéficions de la présence de 2 services civiques, Sokchea et Monika, jusqu'à mi-décembre. Elles animeront différents ateliers autour de la culture Khmer : langage courant et écriture, salutations...



- Animation lecture/écriture :

- Des lectures partagées seront proposées les jeudis soirs.
- Projet d'atelier d'écriture et de dessin : réalisation d'une BD sur la vie à Chadignac. Intervenants : Claire Gracias et Thibault Lambert. Ce projet est en attente de financement.
- Projet d'échange autour de la lecture avec le lycée Vietnamien de Dalat. Nous attendons le retour de l'enseignante de français à Dalat.
- Sortie Salon de la BD : nous envisageons de faire une sortie avec la classe de 3ème

- Animation autour du thème de la laïcité: Semaine de la presse du 24 au 29 mars 2025.

3.3.2 Le CIPP

Nous avons prévu à ce jour **138 sessions CIPP** pour cette année scolaire. On reste sur la même dynamique que les années précédentes. Nos partenariats avec les acteurs locaux du monde agricole (Chambre d'Agriculture 17-79 et coopératives) ainsi qu'avec la grande distribution (Leroy Merlin, E. Leclerc SCACHAP, Jardineries Monplaisir, …) sont toujours forts. Nous faisons preuve de réactivité et de flexibilité face à leurs demandes.

La répartition des formations prévues pour cette année scolaire est la suivante :

Secteur	**Agricole**				**Espaces Verts**				**Vente**				**Conseil**	
Catégorie CIPP	Décideurs		Opérateurs		Décideurs		Opérateurs		Pro		Grand Public			
Finalité	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT
Nb de sessions prévues	7	32	4	4	4	2	2	2	3	3	45	17	1	2

A ce tableau s'ajoutent 2 sessions de « journées complémentaires » pour des personnes désirant transformer leur Certiphyto dans une autre catégorie et 8 sessions « test » pour les candidats libres.

La grande inconnue réside dans le renouvellement des Certiphyto dans la catégorie DECIDEUR non soumis à agrément (DNSA). En effet, suite à des évolutions réglementaires qui ont eu du mal à se mettre en place (obligation d'un « Conseil Stratégique Phytosanitaire ») et aux mouvements de grève du monde agricole début 2024, des réformes sont attendues, et toutes les demandes de renouvellement de Certiphyto DNSA sont en attente auprès des DRAAF. Ces décisions s'accompagnent d'un report automatique d'un an pour toutes les personnes dont le Certiphyto DNSA arrive à terme entre avril 2024 et mai 2025. En conséquence, les sessions de formation déjà programmées se remplissent difficilement et beaucoup de questions restent en suspend par rapport au déblocage de la situation.

3.3.3 Certibiocide

Nous prévoyons cette année 7 sessions Certibiocide « Nuisibles » et 2 sessions « Désinfectant ».
Nous avons un peu moins de demandes pour le Certibiocide « Nuisible ». La météo n'ayant pas été favorable au développement des frelons asiatiques en 2024, la pression est moins importante et la demande des créateurs d'entreprise s'en ressent.
L'obligation réglementaire pour la détention du Certibiocide « désinfectant » arrive au 1er janvier 2025. Suite à notre stratégie de communication, les inscriptions s'accélèrent et nous envisageons d'ouvrir d'autres sessions au cours de cette année scolaire.
Le dépôt du dossier d'habilitation pour le Certibiocide « Autres Produits » initialement prévu en juillet est reporté en fin d'année.

Une nouvelle formation courte technique, issue des demandes récurrentes des participants au Certibiocide, est en cours de développement : méthodes de lutte contre le frelon asiatique. Elle sera proposée aux stagiaires venus passer le Certibiocide mais aussi à notre public de stagiaires en espaces vert et aux arboristes-élagueurs.

4. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS CLIENTS

4.1 Retour sur le recrutement

L'une des grandes missions du service développement est le recrutement des apprentis. Cette campagne de recrutement 2024 s'est achevé sur une réussite globale du service, puisque :
- nous avons eu plus de contacts que l'année dernière : 631 contacts contre 599 l'année dernière soit +5,3%
- nous avons eu plus d'inscriptions : 362 inscrits contre 329 l'année dernière soit +10%
- nous avons eu plus d'accords de principe signés : 201 adp signés contre 190 adp l'année dernière soit +5,8%

Depuis mi-septembre, les conseillères en formation en lien avec les CRE travaillent au recrutement des stagiaires de formation continue en BP RPLFFP, BP REA, BP AP et CAPA HSP et CQP Tractoriste (novembre). Nous avons décidé de décaler les rentrées en formation continue, des rentrées en apprentissage afin de gagner en confort de travail pour nous permettre d'accompagner plus efficacement les publics adultes qui nécessitent des diagnostics précis sur leurs parcours et leur financement.

A ce jour, nous avons :
- 4 stagiaires en BP REA le 1er octobre (mixité avec les apprentis)
- 9 stagiaires en BP RPLFFP depuis le 7 octobre
- CQP Tractoriste 5 candidats inscrits (manque 1 pour ouverture) démarrage prévu le 19 novembre
- BP AP : 3 stagiaires en contrats de professionnalisation en mixité avec les apprentis (on enregistre une légère diminution des contrats de pro dû à l'arrêt des aides exceptionnelles et à la complexité du système)
- CAPA HSP JP : 8 demandeurs d'emploi prescrits à ce jour
- CAPA HSP Horti : 7 demandeurs d'emploi prescrits à ce jour

4.2 Analyse et perspectives

4.2.1 Des difficultés d'accompagnement sur les financements de formations et des axes à développer :

Nous pourrions accueillir plus de stagiaires en BP AP car nous avons beaucoup de demandes, mais nous n'avons pas de financements via marché pour financer ce type de parcours. Le statut « demandeurs d'emploi » des candidats ne permet pas de faire financer la formation par la Région ou France Travail. La seule solution est la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise mais ce type de contrat est très onéreux et nécessite la mobilisation supplémentaire du CPF (qui ne suffit pas à couvrir l'intégralité des coûts pédagogiques). Nous devons donc mixer les dispositifs entre contrats de professionnalisation (selon montant de prise en charge des OPCO) et mobilisation du CPF (selon le montant acquis par le candidat) afin de financer l'intégralité du montant de la formation. Ce montage financier est assez périlleux, il nous demande beaucoup de démarches et d'accompagnement des entreprises, des candidats et des différents financeurs. Nous espérons bénéficier de marchés régionaux pour les BP AP et CMA qui nous permettraient d'entrer plus de stagiaires en formation continue.

De plus, nous avons observé des refus de prise en charge de la part de l'organisme Transition Professionnelle (fonds de formation des salariés en reconversion professionnelle) qui nous ont été justifié, lors d'un audit, pour plusieurs raisons :

1. Les dossiers (très complets) transmis à l'organisme pour validation du projet doivent être encore plus argumentés (exemple si la reconversion concerne un projet de création d'entreprise, nous devons accompagner le bénéficiaire à construire le modèle économique de sa future entreprise, l'accompagner dans son étude de marché et la rédaction de son business plan…) Le travail d'accompagnement ne doit donc plus se faire seulement sur la base de conseils en formation et d'accompagnement administratif sur le montage des dossiers mais concerne un réel positionnement pédagogique. Nous allons explorer cette piste en profondeur pour la rentrée prochaine, car le marché peut s'avérer être porteur et nous ne voulons pas passer à côté.
2. Dispositif qui doit faire face a une restriction budgétaire de 13millions d'€

4.2.2 Un appui administratif et commercial nécessaire dont la charge augmente :

Tout ce travail de prospection, d'accompagnement, de placement en entreprise représente en finalité un gros volume de travail administratif qui est fourni nos deux Adjoints en Gestion Administrative et Commerciale : Axel Schwartz et Emilie Mayé. A eux deux depuis mai 2024, ils ont rédigé 230 conventions de formation et rempli autant de contrats d'apprentissage. Puis, par l'enregistrement des contrats pour le compte des entreprises ne souhaitant pas s'ennuyer de cette démarche (facturé 30€ par le CFA pour la prestation contre 75€ si effectué par un centre des gestion), Emilie et Axel ont saisi et enregistré 150 contrats auprès d'Ocapiat, ce qui représente environ 75h de travail (+4500€ pour cette prestation).
Par ailleurs, ils ont enregistré 26 ruptures (dont 11 avec poursuite dans d'autres entreprises) depuis le retour des congés d'été, phénomène national selon les derniers rapports mais qui soulève la question suivante : comment les limiter ?

4.2.3 Un marché de formations courtes toujours à développer :

Les chargées de relations entreprises, après le placement en entreprises des 201 apprentis, ont redémarrés l'autre grande mission : le déploiement des formations courtes (Isabelle Gould en Agriculture et pour les structures d'insertion, Julia Coupeau en Paysage et Arbo et Sarah Mathis pour les très nombreux stagiaires certiphyto et certibiocides. (focus fait par Marilyn Bertrand)

<u>Semaine de la viticulture 2025</u>
Participation d'Isabelle Gould à l'organisation de la semaine de la viti en 2025 : projet validé malgré la crise du marché de Cognac.

Accompagnement Individuel (AI) pour Chefs d'entreprises agricoles

Vivea encourage les professionnels de l'enseignement agricole à obtenir le référencement d'accompagnement individualisé (AI). Le CFPPA est investi dans ce projet sur le thème du recrutement RH, ce qui demande une préparation importante afin de répondre aux critères fixés par Vivéa. Nous nous positionnerons peut-être sur autres thèmes, c'est en cours de réflexion.

Enquête « emploi agricole »

Une enquête a été effectuée auprès des apprentis agri en juin sur le thème "Emploi Agricole" pour comparer leurs attentes à ceux des exploitants agricoles. Les conclusions de l'enquête sont en cours d'examen et seront partagées dans les prochains mois. Le principal objectif de cette étude : sensibiliser les exploitants agricoles à l'importance de leur rôle en tant qu'employeur, et aux conditions de travail à mettre en place sur leur exploitation afin de mieux recruter et pour fidéliser leurs salariés.

4.2.4 Resserrer les liens entre développement et pédagogie :

Côté ingénierie, Julia Coupeau, CRE Paysage est en appui du travail de Delphine Boyer notamment sur les deux certifications proposées par l'Unep et Ocapiat « Animer une équipe de chantier paysage » et « Intégrer les techniques écologiques dans le secteur du paysage » afin d'optimiser nos chances d'être retenus sur ce marché (pour lequel nous avons déjà été expérimentateur).

De plus, un travail d'analyse sera également mené les prochaines semaines autour des formations « Services à la Personne dans les métiers du paysage », où nous allons réaliser une étude de marché auprès des entreprises du territoire pour connaître leurs besoins à ce sujet et savoir si nous devons nous positionner sur cet appel d'offre toujours proposé par l'Unep.

Côté projet pédagogique, un travail en lien avec les équipes pédagogiques du CFA, du lycée de Chadignac et de l'Unep est en cours pour travailler sur le concours reconnaissance des végétaux afin de le rendre plus attractif, l'occasion pour nous de continuer à nous positionner comme établissement référent paysage sur le territoire.

5. DEMARCHE QUALITE ET PROJETS STRUCTURELS

5.1 Point d'avancement sur la qualité

En décembre 2024, nous acterons la fin de la démarche de certification Qualiopi avec l'AFNOR. Elle sera remplacée par la labellisation QUALIFORMAGRI du Ministère de l'Agriculture.

A cette fin, nous sommes en cours d'audit de certification du 07 octobre au 11 octobre 2025.

Même si ce dernier n'est pas encore terminé et que nous devrons attendre le rapport d'audit, nous pouvons déjà dégager des axes de travail sur la démarche Qualité pour l'année 2025 :

- Poursuite de la démarche d'appropriation des potentialités d'Yparéo pour simplifier les procédures et améliorer la traçabilité des actions (recrutement, accompagnement des apprenants…).
- Simplification de certaines procédures tout en maintenant l'atteinte des indicateurs de qualité.
- Réflexion à mener sur les supports de communication afin de concilier atteinte des objectifs de qualité et efficacité de la stratégie de communication.
- Réécriture des notes internes afin de « coller » aux évolutions des différents process tout en recherchant une simplification facilitant leur appropriation par l'ensemble des personnels.

Globalement, il convient de poursuivre le travail engagé dans la qualité en passant d'une logique d'objectif de certification à une logique de démarche progrès s'inscrivant dans une stratégie de développement des centres.

5.2 Perspectives de développement et d'évolutions des structures 2025

5.2.1 Les marchés de formation.

5.2.1.1 *Les marchés en cours.*

ACTIONS	Nature du marché/Financeur	Centre Porteur	Date fin de marché

CQP Tractoriste agricole	Formations professionnelles qualifiantes -2ième campagne PRF 2023-**LOT 6-Accord cadre-2023P006S04582**	CFPPA de l'Oisellerie	Août 2025
BPREA	Formations professionnelles qualifiantes -2ième campagne PRF 2023-**LOT 18-Accord cadre-2023P006S04582**	CFPPA DE SAINTES	Août 2025
BPRPLFFP	Formations professionnelles qualifiantes -2ième campagne PRF 2023-**LOT 18-Accord cadre-2023P006S04582**	CFPPA DE SAINTES	Août 2025
HSP (CAPA Horti)	Habilitation de service public 2024 2027 -1er niveau de qualification -**Lot 1**- HSP 1NQ 2024-2027	CFPPA de l'Oisellerie	Décembre 2027
HSP (CAPA JP)			
HSP(actions préparatoires)			
CS AE	Formations professionnelles qualifiantes -3ième campagne2023 PRF 2023-Lot69-A2023P000S05288	CFPPA DE SAINTES	Août 2027
CNFPT / Espaces verts	ACH22/021 "E1D ESPACES VERTS"	CFPPA de l'Oisellerie	Janvier 2027
Formation de sécurité en élagage et tronçonnage	Accord cadre Conseil Départemental de la Charente Maritime	CFPPA de Saintes	Juillet 2027
Marché Catalogue FC OCAPIAT	PMI OCAPIAT	CFPPA de Saintes	Décembre 2027

Parmi les marchés en cours, 2 se terminent en 2025 et devraient faire l'objet d'un nouvel appel d'offre (Marché installation et marché CQP dans le cadre du PRF).

5.2.1.2 *Les réponses en cours.*

Actuellement, nous travaillons à 2 réponses à des appels à manifestation d'intérêt .

AMI UNEP 2024 :
Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet de constituer un réseau d'organismes de formation partenaires garantissant la qualité des prestations de formation et d'évaluation effectuées dans le cadre de deux certifications de la branche du paysage.

– Certification Animer une équipe de chantier paysager (dépôt au RS en février 2025)

– Certification Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagements paysagers (dépôt au RS en février 2025)

Le CFPPA de Saintes souhaite légitimement se porter candidat à minima sur la Certification « Animer une équipe » étant donné que nous avons été centre expérimentateur en 2023-2024 pour cette certification et avons porté une cohorte en formation.
Une réflexion est en cours avec le réseau REANA pour une réponse collective sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine.

AMI CPNE 2024 :
Il s'agit de plusieurs Appels à manifestation d'intérêt visant l'habilitation de prestataires de formation et d'évaluation en vue de la mise en œuvre de plusieurs CQP de la CPNE en agriculture en région Nouvelle-Aquitaine.
Une réponse en réseau est en cours de construction.
Nous avons fait le choix de nous positionner sur :

- Le CQP Tractoriste agricole (centre porteur CFPPA 47)
- Le CQP Agent viticole (centre porteur CFPPA 24)

5.2.1.3 *Les opportunités.*

Il existe un fort potentiel de mixité de public entre les formations du CFA et du CFPPA à développer en particulier sur les niveaux BP.
On constate aujourd'hui que des porteurs de projet souhaitant entrer dans ces formations n'obtiennent pas les financements nécessaires et doivent abandonner leur projet (difficultés sur le transition pro ou les financements France Travail).

A ce titre, il nous semble pertinent de solliciter le CRNAq pour obtenir des marchés dans le cadre du PRF sur les formations BP AP et BP CMA pour lesquelles les besoins du territoire sont importants et les débouchés sur le marché de l'emploi certaines.
Il conviendra donc durant l'automne 2024, de solliciter l'animatrice territoriale du Conseil Régional, pour faire le point avec elle sur ces projets.
L'appui des branches professionnelles sur ces demandes est nécessaire. Des discussions ont déjà eu lieu avec l'UNEP et la Chambre d'Agriculture 17-79 sur ces thématiques.

5.2.2 Evolution des structures de formation.

Peu d'évolutions sont envisagées pour l'année 2025.
Nous engageons un travail avec le Pôle Paysage pour remplacer les CAPA JP et Horti proposés dans le cadre du marché HSP par les BPA qui viennent d'être réformés (évolution validée par le CRNAq):

- BPA Ouvrier spécialisé du paysage
- BPA Ouvrier maraîcher

L'ouverture du BPA Ouvrier spécialisé du paysage en apprentissage va faire l'objet d'une réflexion afin de pouvoir proposer une poursuite d'études à des CAPA JP trop « fragiles » pour monter directement en BP AP.
Dans le même esprit une réflexion sera engagée également sur le BPA Ouvrier viticole en apprentissage sur le site de Jonzac.

5.2.3 Diagnostic global

La perspective de l'audit de certification a été l'occasion de dresser un diagnostic global des 2 centres nécessaires après 3 ans de mise en œuvre de la nouvelle organisation mutualisée du CFA et du CFPPA.

5.2.3.1 *Forces et faiblesses*

FORCES	FAIBLESSES
▪ Existence d'un protocole de gestion des personnels régulièrement négocié ▪ Bonne équilibre au niveau des ressources humaines entre anciens personnels et nouveaux personnels. ▪ Excellente ambiance de travail générale et très bonne implication des agents. ▪ Forte compétence technique dans les différentes filières de formation. ▪ Certification qualité obtenue sans aucune non-conformité. ▪ Appropriation forte par les équipes pédagogiques de la pédagogie de l'alternance et de la modularisation. ▪ Une organisation des services optimisée avec des postes clairement définis. ▪ Un protocole d'échanges entre centre adapté consolidant les modèles économiques de chaque centre. ▪ Développement d'un service commercial permettant d'améliorer l'accompagnement client. ▪ Effectifs d'apprentis en forte hausse reposant sur un socle solide dans la filière paysage (+ de 50% des effectifs). ▪ Taux de rupture et d'abandon raisonnable (6%). ▪ Taux de réussite global très satisfaisant (85%). ▪ Pilotage des formations au plus près des apprenants et des formateurs ▪ Utilisation d'YPAREO favorisant le pilotage global des différents sites. ▪ Reconnaissance de plus en plus forte par les acteurs du territoire (professionnels, prescripteurs..). ▪ Des plateaux techniques performants et adaptés ▪ Les fonctions supports (hébergement, restauration, vie scolaire…) sur l'ensemble des sites par le biais des lycées.	▪ Des résultats financiers insuffisants ces dernières années en particulier sur le CFPPA. ▪ Charges de personnels en hausse ▪ Un retard conséquent sur le E-learning. ▪ Des difficultés de recrutement récurrentes sur certaines filières (Eau, Commerce, Production) malgré les besoins des entreprises ▪ Une utilisation pédagogique des exploitations à améliorer. ▪ Des contraintes d'espace de travail et de salles de formation de plus en plus importantes sur tous les sites pour continuer à développer les activités. ▪ L'état d'insalubrité grandissant des bâtiments du CFPPA sur Desclaude en raison de problèmes de fuite au niveau des toitures. ▪ Une stratégie de communication encore insuffisamment structurée qui a besoin de se moderniser. ▪ Une charge importante des moyens investis sur le développement et l'accompagnement financée par les dotations pédagogiques.

5.2.3.2 *Menaces et opportunités.*

MENACES	OPPORTUNITES
▪ Un contexte de chômage bas en quasi situation de plein emploi qui met en danger les actions de formation à destination des demandeurs d'emploi financées par le CR Naq. ▪ Concurrence potentielle accrue d'autres centres de formation depuis la réforme. ▪ Des incertitudes sur le financement de l'apprentissage et la refonte des NPEC des contrats. ▪ Une dynamique apprentissage soutenue par les aides aux entreprises dont l'avenir est incertain. ▪ La réforme tend à accélérer les disparités de pratiques pédagogiques entre les lycées et les CFA ce qui peut être un frein à la mixité scolaire/apprentissage. ▪ Augmentation de la charge de travail administrative du fait des nouvelles dispositions de la réforme (Suivi/facturation des coûts contrats, suivi qualité, comptabilité analytique complexifiée…).	▪ Fort potentiel de mixité de public avec les formations du CFPPA en s'appuyant sur les expériences réussies du BPREA et du BP AP. ▪ Forte potentialité de la filière de la production agricole relayée par les organisations professionnelles demandeuses de développement de l'offre de formation dans ce secteur. ▪ La situation géographique limitrophe entre les anciennes régions Poitou-Charentes et Aquitaine doit permettre d'ouvrir davantage notre territoire de recrutement et d'offres d'emploi (contrat pro, contrat d'apprentissage, offres d'emploi pour les sortants) ▪ Poursuivre les efforts entrepris sur l'organisation pédagogique des formations en développant l'innovation pédagogique (Modularisation, e-learning…) et l'individualisation. ▪ Engager une réflexion sur le développement d'autres champs professionnels (Commerce, santé animale…). ▪ Explorer les potentialités de création d'une structure habilitée dans le cadre du Service Régional d'Orientation permettant de mobiliser la taxe d'apprentissage pour le recrutement et l'accompagnement.

5.2.3.3 *Conclusion*

Depuis 4 ans, les enjeux majeurs portaient sur la capacité du centre à s'adapter aux évolutions engendrées par la réforme (nouvelles procédures administratives, organisation pédagogique favorisant l'individualisation des parcours et les entrées permanentes en formation, mise en œuvre de la démarche qualité et de son amélioration).

Le levier principal résidait dans une structuration commune CFA/CFPPA tant sur la gestion administrative que sur le développement de l'offre de formation et l'organisation pédagogique. Cela a été l'occasion de faire le « pari » de l'investissement sur les moyens humains afin de calibrer les moyens du centre à une montée en régime permettant d'augmenter le chiffre d'affaire des 2 centres. Cette politique, après des ajustements nécessaires depuis 2 ans, commence à porter ses fruits.

Force est de constater cependant que cette situation reste fragile au regard des incertitudes notamment sur le financement de l'apprentissage.

Il est impératif de continuer à diversifier l'offre de formations et de services des 2 centres et de réfléchir avec les acteurs du territoire à dégager de nouvelles sources de financement en particulier sur le développement commercial et l'accompagnement des porteurs de projet.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

CONSEIL INTÉRIEUR
Du 17 Octobre 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE SAINTONGE
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE LE RENAUDIN
ROUTE DE COGNAC – CS 80118 – SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN – 17503 JONZAC CEDEX
Tel : 05.46.48.04.44 - Fax : 05.46.48.38.32 - Mail : lpa.jonzac@educagri.fr - Site : http://formagri17.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur du 27 Mai 2024.....2

2. Le Conseil Intérieur 2

2.1 Installation du conseil – Année Scolaire 2024-2025
2.2 Installation des conseils et commissions

3. Bilan 2023-2024.....4

3.1 Résultats aux examens 2024
3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2023-2024

4. Les effectifs 5

4.1 Effectifs par section et structures
4.2 Origine géographique des élèves
4.3 Régime des élèves
4.4 Répartition Garçons/fille
4.5 Elèves boursiers
4.6 Lien avec l'exploitation

5. Dotation en enseignants 2024-2025 9

6. Activités pédagogiques 2024-2025.....9

6.1 EPI 3ème
6.2 Les Projets par filière
6.3 Enseignements relevant de l'établissement
6.4 Affectation des heures d'accompagnement personnalisé et de mise à niveau
6.5 Activités pédagogiques

7. Vie scolaire 26

7.1 Les personnels
7.2 Le fonctionnement
7.3 Les projets vie scolaire

8. Les personnels.....28

8.1 Personnels ATLS
8.2 Personnels de service

9. Travaux et équipements.....30

9.1 Point sur les travaux
9.2 Acquisition d'équipements

10. Communication sur les formations……..32

10.1 JPO
10.2 Mini stages de découverte des formations
10.3 Informations dans les collèges
10.4 Autres outils de communication

11 Actes pour le CA du 15 novembre 2024 34

1 Adoption du compte-rendu du dernier Conseil Intérieur de Mai

Voir document.

2 Le Conseil Intérieur

2.1 Installation du Conseil – Année Scolaire 2024-2025

Représentants des élèves (6)

Titulaires	Suppléants
BARBOT Antoine (1ère CGEV)	
BELFOND Desmond (Term CGEA GC)	
BUREAU Ylann (1ère CGEV)	
MASSE-PERDRIAUX Loucas (1ère CGEA GC)	
SIMON Pierre (Term TCVPA)	
DUVAL Clara (Term TCVPA)	

Représentants des parents d'élèves (3)

Titulaires	Suppléants

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance (6)

Titulaires	Suppléants
PATARD Séverine	
CAPEZUTTI Fabien	
BOUCHERIE Isabelle	
DEMARVILLE Nathalie	
ROUGER Corinne	

Représentants des personnels administratifs et de service ou assimilés (3)

Titulaires	Suppléants
SELOSSE Laurence	
MUTIAUX Aurélien	
JOYEUX Rémi	

Représentant municipal de la commune d'implantation (1)

Titulaires	Suppléants
M. MARTIAL Claude	M. PITON Alain

Membres consultatifs :

- Secrétaire générale : Mme Myriam DANIEL

- Directeur exploitation : M. David LESERVOISIER

- CPE : Mme Fanny RAUCH

- Président du Conseil d'Administration : M. Michel AMBLARD

- Proviseur du LPA Le Petit Chadignac : M. Stéphane BARMOY

- Proviseur adjoint du lycée Georges Desclaude : M. Philippe BIZET

- Directeur du CFA/CFPPA : M. David GIRARD

2.2 Installation des conseils et commissions

Désignations des membres des différents conseils et commissions :

- Conseil de discipline

- Commission éducative

- Commission Fonds Social Régional

- Conseil Education Formation (CEF)

- Commission Hygiène et Sécurité du LPA*

- Commission « Menus »

- Commission informatique

3 BILAN 2024

3.1 Résultats aux examens session 2024

Diplôme	2017	2018	*2019*	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*	*2024*	*Dont Mentions*	*Résultats Nationaux*
DNB	93%	93%	**85%**	*93%*	*100%*	93%	84%	*89%*	*4 TB* *5 B* *3 AB*	*86%*
Bac Pro CGEA SDC	80%	80%	*100%*	*100%*	*100%*	100%	100%	*81%*	*2 B* *4 AB*	*86%*
Bac Pro CGEVV	94%	93%	*71%*	*100%*	*86%*	100%	79%	*78%*	*1 B* *5 AB*	*82%*
Bac Pro TCVA	78%	100%	*78%*	*89%*	*91%*	80%	*86%*	*90%*	*3 AB*	*88%*

. 3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2023-2024

3.21 Cycle collège

2023-2024		2024-2025	%
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin	
3ème EA	19	9	47 %

3.22 2ndes professionnelles

2023-2024		2024-2025
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin
2nde VV	18	17
2nde CEC	15	13
2nde CV	17	10

4 LES EFFECTIFS 2024-2025

4.1 Les effectifs par sections et structures

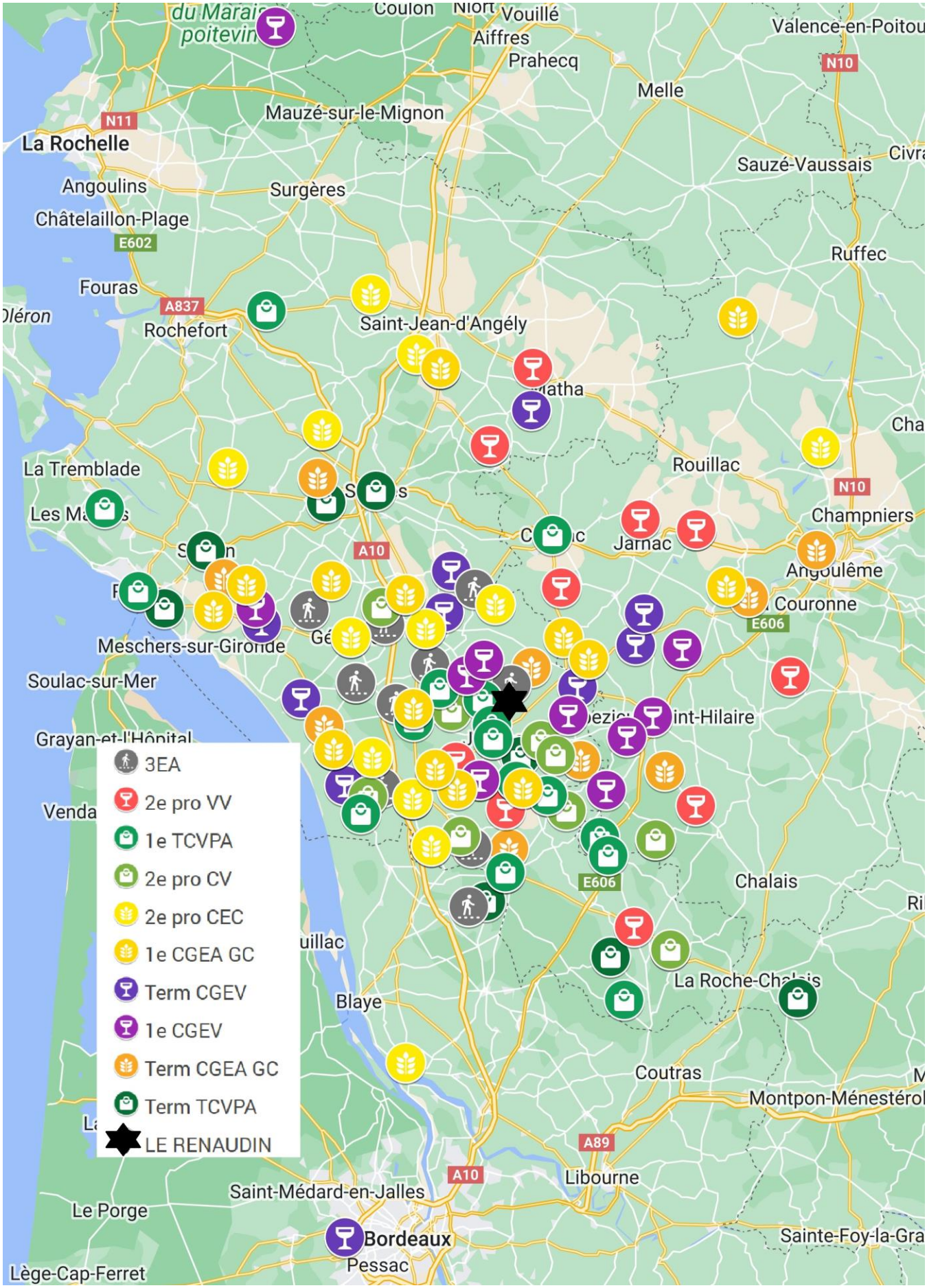
CLASSES		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4e		15	4	Gel	Fermeture	-	-	-	-	-	
3e		22	13	13	13	14	10	15	19	19	16
2nde pro	2e Pro CEC	16	7	10	9	8	12	14	17	13	13
	2e Pro VV	16	15	17	15	12	18	18	16	11	11
	2e Pro CV	17	14	13	17	16	16	19	16	16	16
1ère pro	1 CGEA GC	14	12	6	11	8	6	10	13	13	13
	1 CGEVV	22	15	14	19	14	14	17	15	18	18
	1 TCPVA	10	11	12	14	14	11	16	11	15	15
Terminale pro	Term BAC Pro CGEA GC	7	11	15	6	11	8	6	10	15	15
	Term BAC Pro CGEVV	9	21	16	14	20	14	11	14	13	13
	Term BAC Pro TCVPA	8	9	9	10	10	13	11	14	18	18
TOTAL		**156**	**132**	**125**	**128**	**127**	**122**	**137**	**145**	**149**	**148**

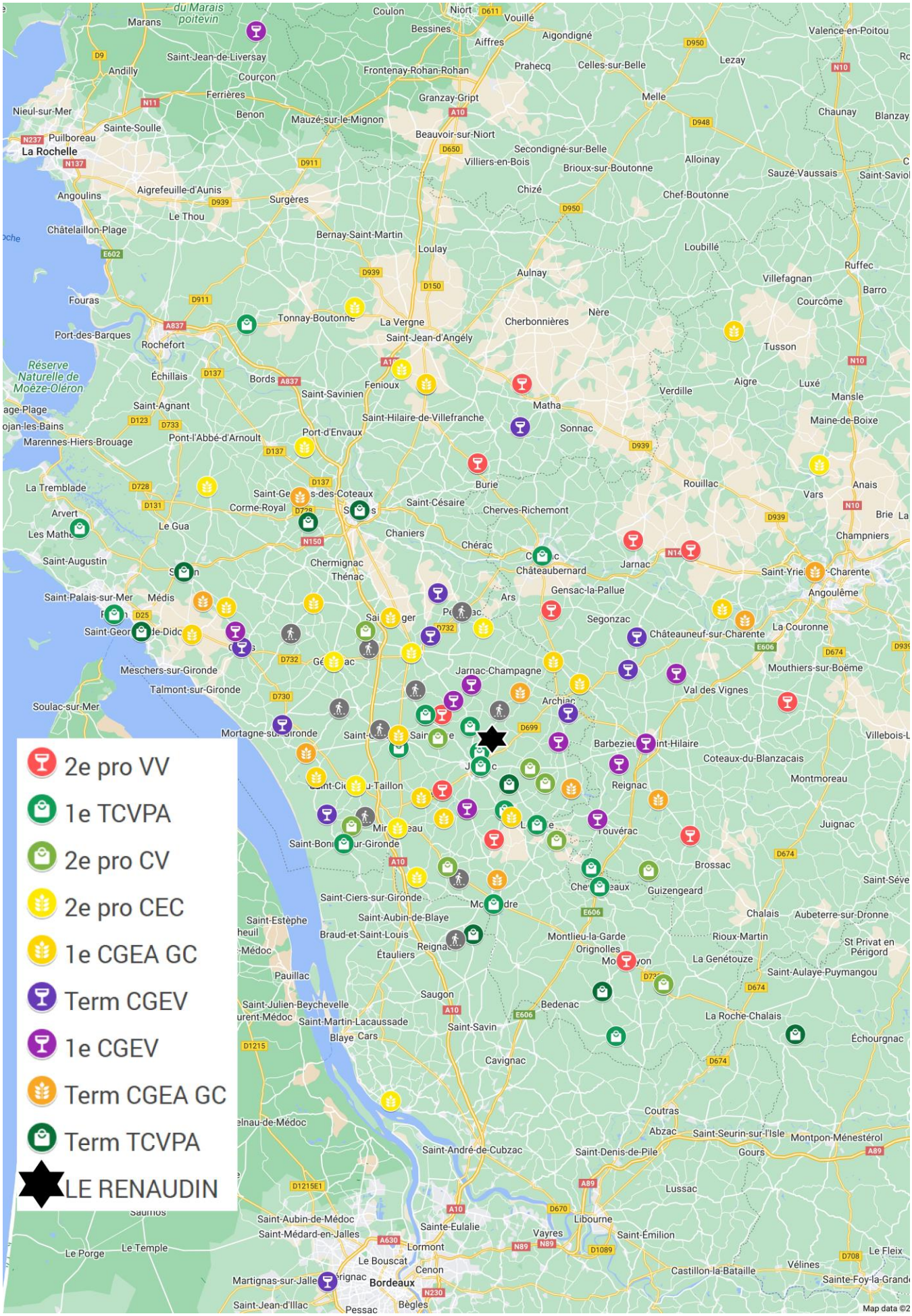
Le recrutement est très décevant cette année en classe de secondes professionnelles production, malgré des indicateurs dans le vert pour les journées portes ouvertes, les forums, les interventions dans les collèges…

Il y a 7 classes dont 3 avec 2 sections :

Classe ou section	Sous-section
3ème EA	
2nde pro Conseil vente	
1ere pro TCVA	
Terminale TCVA	
2nde pro production	½ section 2nde Conduite d'élevages et de cultures
	½ section 2nde Vigne et vin
1ere pro CGE	½ section 1ère CGE Agricole
	½ section 1ère CGE Vitivinicole
Terminale	1/2 section Terminale CGE Agricole
	1/2 section terminale CGE Vitivinicole

4.2 Origine géographique des élèves




2e pro VV
1e TCVPA
2e pro CV
2e pro CEC
1e CGEA GC
Term CGEV
1e CGEV
Term CGEA GC
Term TCVPA
LE RENAUDIN
La Rochelle
Bordeaux
Map data ©2

CLASSES/NIVEAU	JONZAC/PONS	17 hors JONZAC/PONS	16	AUTRE DEPARTEMENT
3 EME	18.75 %	62.50 %	6.25 %	12.50 %
SECONDE	25 %	57.50 %	7.50 %	10 %
PREMIERE	24.44 %	51.11 %	22.22 %	2.22 %
TERMINALE	23.91 %	52.17 %	23.91 %	0 %

Le recrutement de l'établissement

4.3 Régime des élèves

Années	Externes	1/2 pensionnaires	internes	Total élèves
2024 2025	2	86	60	148
	1.4 %	58,1%	40.5%	
2023 2024	1	86	62	149
	0.7%	57.7%	41.6%	
2022 2023	0	74	71	145
	0%	51%	49%	

4.4 Répartition filles/garçons

Filles	Garçons
37	111
25%	75%

4.5 Mini stage

Classe	Nbre de Mini stage effectué en 2023/2024	Entrée dans l'établissement le 1/09/24	Pourcentage
3EA	15	10	67%
2^{NDE} CEC	12	6	50%
2^{NDE} VV	7	3	43%
2^{NDE} VENTE	9	5	55%

Le manque d'efficacité des mini stages d'intégration – moins de un élève sur 2 reçus intègre le lycée en seconde pro – nous amène à revoir les choses : choix des journées d'accueil, plus d'attention pour l'échange-bilan de fin de journée, amélioration de l'accueil par les délégués et à l'internat.

4.5 Elèves boursiers

Pour l'année 2024-2025, nous avons 45 dossiers qui sont répartis de la façon suivante :

Elèves ayant déposé une demande de bourses nationale (nouveaux dossiers) :
3EME EA : 06
2° PRO CEC : 03
2° PRO CV : 08
2° PRO VV : 03
1° BAC PRO CGEA GC : 03
1° BAC PRO TCVPA : 04
TERM BAC PRO CGEA GC : 05
TERM BAC PRO TCVPA : 08
TERM BAC PRO CGE VV : 02 TOTAL NOUVELLES DEMANDES : 42

4.6 Lien avec l'exploitation

Cette activité se poursuit et est indispensable à l'apprentissage des gestes professionnels pour nos jeunes.
Les élèves vont seuls ou par binôme sur l'exploitation, sur 2 jours consécutifs, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nombre de passage des élèves par classe :

SECTIONS	Nombre de passages 2024-2025
2NDE V.V.	3
2NDE C.E.C	2
1ERE V.V.	2
1ERE G.C.	1

5 DOTATION ENSEIGNANTS

Pour cette année scolaire, la dotation en enseignant est la suivante :

Discipline	Poste	Titulaire	Contractuel	ETP
Sciences économiques et sociales	PLPA	1		0.8
Techniques commerciales	PLPA ACE	1	1	1 1
STA/productions végétales Productions végétales	PCEA ACE	1	 0.7	0.8 0.7
ST vigne et vin	IAE PLPA	1 1		1 1
ST agroéquipement	PLPA	1		1
Génie alimentaire	PCEA	1		1
Biologie écologie	ACE		1	1
Maths	PCEA	1		1
Maths PC	PLPA	1		1
EPS	ACE		1	1
ESC	PLPA	1		1
Lettres /histoire	PLPA	1		1
Lettres /Anglais	PLPA	1		1
Histoire Géographie	PCEA	1		1
Documentation	PLPA	1		1
	18	**13**	**4.7**	**17.3**

L’équipe pédagogique se compose de 18 professeurs dont 25% sous statut de contractuel.

6 ACTIVITES PEDAGOGIQUES

6.1 Classe de 3ème

L'effectif est de 16 élèves. Sans surprises, de nombreux élèves ont un petit niveau scolaire, des difficultés d'apprentissage de différentes natures, et ont besoin d'aménagements (PAP, demandes d'aménagement d'épreuves). Notre proposition afin de les emmener vers les objectifs de la classe de 3ème est de pouvoir aménager la classe dans la mesure du possible dans un premier temps : quelques matériels simples dans l'esprit d'une classe flex peuvent être installés, afin de tester leur efficacité. Dans un premier temps, en phase expérimentale :

budget aménagement classe orge court terme

Description	FO FOurnisseur	Montant total
Ballons de gym, balle	intersport	79,94
Pédaliers	Décathlon	80,00
Elastiques de bureau, Fidgets divers, rouleaux de mouvement, galette de chaise	Hoptoys	294,50
Total		454,44

Dans un second temps, après consultation et réflexion commune l'installation d'une classe flex à proprement parler avec des tables modulables et d'autres solutions d'assise pourra être envisagée, selon les résultats obtenus en phase 1.

Les EPI

Les EPI (Enseignement Pratiques Interdisciplinaires) contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ainsi qu'à la construction des 4 parcours (avenir, santé, citoyen, culture). Ils consistent en des séquences pédagogiques laissant une grande liberté pédagogique aux enseignants, à la pratique et s'appuyant sur un travail mutualisé des élèves et une démarche de projet mobilisant plusieurs disciplines. Une partie des séances sont conduites en présence de 2 enseignants (pluridisciplinarité).

Les élèves de troisième ont bénéficié cette année de la dotation en chaussures de sécurité.

Ils portent sur 3 thèmes définis par an. Pour le lycée les thèmes retenus sont :

Thèmes retenus	Disciplines mobilisées	Horaire hebdomadaire
L'animal	Biologie/français/zootechnie / viticulture	2 h
L'éducation à l'autonomie et la responsabilité	Histoire-géographie/documentation//techniques commerciales	2h30
Les végétaux cultivés	Production végétales /viticulture/Biologie	2 h

a) EPI Animal

Intervenants :
Enseignants : C. Guionaud – N. Hovart- E . Zeddam - D. Delgrange –
Apiculteur : D. Julien
Directeur d'exploitation : David LESERVOISIER

Le rucher :

Matériel :
L'objectif était de remettre en état de fonctionnement toute la partie rucher et d'acquérir une autonomie de fonctionnement.
De nombreux achats de matériels ont été effectués cette année. Le rucher comporte aujourd'hui 12 ruches en activité.

Investissement :

extracteur

bac à désoperculer

2 ruches + 1 ruchette

4 ruches pleines avec essaim

Petit matériel

En cours : achat d'une pompe doseuse

M. Zeddam mène une expérimentation : utiliser de l'huile de lin et de la cire pour étanchéifier les ruches.

Pour la production, 100 pots de 500 gr sont attendus cette année.

Les objectifs de l'EPI animal :

Découvrir les animaux d'élevage à travers la conduite d'un micro projet : rucher et poulailler
Participer en toute sécurité à des activités liées à l'élevage.
Caractériser les activités et les métiers en lien avec le thème de l'animal.
Pratiquer des démarches agricoles et scientifiques autour des animaux avec l'aide des professeurs : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion.
S'approprier des outils et des méthodes : choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer un travail, réaliser une expérience.
Pratiquer des langages : restituer les résultats des observations sous forme orale ou d'écrits variés (notes, listes, dessins, voire tableaux).

• Projet rucher :

Date	Rucher	Travail effectué	Travail à prévoir	divers
septembre	5 ruches -1 ruche moribonde - 4 ruches OK	Récolte miel 35 kg environ	Désinfection à la flamme ruche visite d'automne	Météo d'arrière-saison chaude Frelon asiatique
octobre	4 ruches	Nourrissage, visite Traitement varroa Apivar	Hivernage polystyrène	-Peu de floraison, le lierre se termine -Présence de frelon asiatique lutte à la raquette - 20 octobre la pluie commence à tomber
Novembre	4 ruches hivernées	surveillance		Météo pluvieuse
Décembre	4 ruches hivernées	Achat : -extracteur , centrifugeuse et petit matériel (chez Lerouge)		Météo pluvieuse
Janvier	4 ruches hivernées	Préparations du matériels et des hauses		Météo pluvieuse piège anti frelon
Février	4 ruches hivernées	Visite de printemps retirer Apivar	Sortir polystyrène Prépare un local dédier à l'apiculture (ancien internat zone non polluée)	Météo pluvieuse Sortie des abeilles Floraison des noisetiers
Mars	4 ruches	Pose des hausses 1 ruche moins active à surveiller		Météo pluvieuse Floraison colza commence
Avril	4 ruches 1 dédoublement	Piégeages des essaims Achat : (Apiculteur) 4 essaims buckfast plus un essaim en cours	Entretien végétation et organisation de l'extension du rucher Préparation 2eme hausse	Météo pluvieuse floraison toutes fleurs mais froid humide difficulté de remplissage (pluie)
Mai	8 ruches 1 dédoublement 1 essaim en haussette	Suivre le remplissage	Visite des pièges Objectif augmenter le rucher à 15 ruches	Météo pluvieuse année difficile pour le remplissage et l'essaimage (piège)

- **Projet poulailler**

  Remise en activité du poulailler
  Réfection et restauration du matériel : bâtiment et enclos
  Achat de petit matériel
  Visite de l'élevage Lignat à Montguyon
  Achat de 6 poules
  Sensibilisation au bien -être animal
  Responsabilisation des jeunes sur le soin, la logistique
  Présentation du projet à des visiteurs extérieurs (IME).

b) EPI Autonomie citoyenneté

Intervenants : Mr Capezutti / Mr Parent / Mme Patard / Mme Gouguet
Bilan 2023-2024 :
L'organisation des Jeux Olympiques le dernier jour de classe a été un réel succès, tous ont salué l'autonomie et la créativité dans l'enthousiasme général.

Devoir de mémoire : prendre conscience du passé pour évoluer dans l'avenir
à base de texte littéraire, comme le Journal d'Anne Franck

Election présidentielle : créer 2 groupes classe avec un candidat à la présidentielle et élaborer son programme puis confronter l'autre équipe. Vote du Jury déterminera le nouveau président.

Jeu de l'oie : le parcours du Citoyen : élaborer un jeu sur les obligations et les devoirs d'un citoyen français, le savoir être, les bonnes et mauvaises conduites. (à base de questions et plateau à dés, jeu de l'oie adapté).

Projet fédérateur sportif : Réaliser un évènement sportif pour l'ensemble des lycéens …. Organisation, Mise en place, Réalisation, Suivi, Communication.

c) EPI Végétal

Intervenants : Mme Hovart / Mr Zeddam / Mr Guionaud
Bilan 2023-2024 :
Remise en état du potager, plantation d'un verger, entretien des espaces autour du lycée, travail dans les vignes (vendanges, taille, visite de l'exploitation). L'EPI végétal permet aux élèves de pratiquer dans des conditions professionnelles des activités d'extérieur. Ils apprécient énormément les temps passés dehors à être actifs et dynamiques.
Objectifs
Pratiquer des démarches agricoles et scientifiques avec l'aide des professeurs : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion.
• S'approprier des outils et des méthodes : choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer un travail, réaliser une expérience.
• Pratiquer des langages : restituer les résultats des observations sous forme orale ou d'écrits variés (notes, listes, dessins, voire tableaux).

Travail autour de la réalisation d'un jardin avec les élèves
1- la vigne et son environnement – vendanges et mise en bouteille
2- Arboretum : entretien
3 - La haie / Création haie sèche
4- Développement et entretien du verger
5- Restauration et entretien jardin aromatique/potager
6 – Espaces verts : Nettoyage et entretien
7 – Création espace compostage
8 – Découverte et entretien de la Truffière

a) Stage d’intégration au centre de loisirs du Chambon, du 23 au 27 septembre 2024

Rappel des objectifs :
Découvrir plusieurs pratiques sportives
- Découvrir un territoire
- Sensibiliser au bien vivre ensemble
- fédérer le groupe
- construire des règles de vie, construire un contrat de classe

Le stage d'intégration s'est déroulé pour la deuxième année au centre de loisirs du Chambon en Charente. Les activités sont très variées, 6 activités sportives ont pu être testées par les élèves ; Le séjour comprenait deux visites culturelles, en rapport avec le programme d’histoire et l'EPI animal.
Soulignons que le séjour est totalement pris en charge et que les familles n’ont rien à payer, sinon fournir le trousseau demandé.
Le bilan moral est très bon. De l’avis général (élèves et accompagnateurs), le séjour s'est bien déroulé, les élèves et accompagnateurs ont apprécié les activités, l’ambiance, le lieu en général. Les adultes présents ont également souligné la qualité des animations et des équipements. L'état d'esprit de la classe est fluctuant, le stage ayant mis en évidence des conflits et des comportements peu compatibles avec la vie en collectivité, qui seront travaillés en vie de classe.

L’équipe pédagogique souhaite repartir l’année prochaine, la 4ème semaine de septembre.



.2 Les projets par filière

6.21 Projets de la filière TCVA :

a) En seconde Pro TCVA :

Effectif de 15 élèves, non stabilisé au 01/10.
Des arrivées tardives et déjà de l'absentéïsme important pour un premier mois de septembre.

Vendanges manuelles du raisin de table sur plusieurs créneaux d'1h fin septembre / début octobre, pour la cantine (fruits / gâteaux au raisin)

En EIE projet collectif, cette année nous avons choisi de créer et animer un KOH LANTA; à base de jeux sportifs, énigmes et casse-têtes (puzzles, suite de couleurs...etc)
Le but est de faire participer 1 à 2 classes du lycée sur les créneaux disponibles. Le jeu se déroulera sur 2h environ. Deux équipes qui s'affrontent et s'éliminent au fur et à mesure. « A la fin, il n'en restera qu'un ! »
En EIE produits du terroir de Nouvelle Aquitaine : visites de plusieurs producteurs et artisans locaux prévus au cours de l'année. (la bière GARVOUL, la ferme du Roc, la ferme enchantée …)
Les travaux pratiques se feront dans le labo d'analyses sensorielles aménagé au cours de l'an passé.
Intervention de la diététicienne de la MSA **cette année, dans le cadre du projet de la lutte contre le décrochage scolaire et l'alimentation des adolescents.**

Projet de lutte contre le décrochage scolaire et pour la persévérance scolaire 2024-2025 :

Mené par N. Demarville (coordo) et L. Gouguet (professeur principal) de la classe.
Demande de subvention déposée auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Objectif : lutter contre le décrochage scolaire en mettant en place un projet collectif sur l'année 2024-2025 afin de permettre aux élèves de prendre confiance en eux, de favoriser le vivre ensemble en favorisant le respect, l'entraide, l'esprit collectif pour créer un climat favorable à la réussite scolaire.

Axes développés : Prendre confiance en soi – Bien être – Alimentation – Sommeil – Vivre ensemble – Gestion du stress – Rapport au corps

Intervention de professionnels : pendant l'année scolaire
- diététicienne MSA sur l'alimentation et la nutrition des adolescents, infirmière
- Yoga et sons, sieste sonore par lucioles vibrations…

Organisation d'une sortie de fin d'année avec nuitée : dans le cadre de l'EIE projet collectif et de l'EIE produits du terroir de Nouvelle Aquitaine en lien avec le territoire, la nature, les produits du terroir, la biodiversité, impliquant la classe dans l'organisation de deux journées sur la côte.

b) En première TCVA- PAB

Effectif de 14 élèves non stabilisé puisque nous accueillons un élève en mini stage sur la 1ère semaine d'octobre.

Les deux nouveaux entrés dans la formation dès septembre ont bien réussi leur intégration dans le groupe classe. A préciser que la classe a accueilli une redoublante et une nouvelle élève en tout début octobre.

Les divers évènements favorisant les mises en situations professionnelles

Le marché de producteurs du 01 Octobre 2024

Le marché de producteurs du mois d'Octobre, au Moulin de Bret, a lieu de nouveau cette année. C'est un évènement organisé et piloté conjointement par La Mairie de Jonzac et par l'Office de tourisme, dont Mme Guichard et Mme Brière. Face au succès rencontré l'an passé et constatant le dynamisme de nos élèves pour ce type d'évènement, il nous a été demandé de renouveler notre participation à cette opération. Mme Rouger et Mme Boucherie sont les encadrantes. Les 13 élèves de la classe de 1ère seront présents avec 3 élèves de terminales TCVA qui se sont portés volontaires en qualité de tuteur des 1ères. C'est un évènement qui permet à nos élèves de s'immerger dans le monde professionnel puisqu'ils sont chargés d'accueillir et d'animer un marché d'une vingtaine de producteurs locaux sur un après-midi et ce jusqu'en soirée. Le stand des produits du Renaudin a été monté et animé par deux élèves.

C'est une opération de début d'année scolaire qui favorise la cohésion du groupe, la prise de contact avec les réalités du terrain et les exigences d'un partenariat avec des professionnels. C'est par là-même un avant-goût du projet collectif qui se déroulera en mars et qui devrait porter sur le thème

« Manger différemment ». Rappelons que ce projet fait l'objet d'un CCF intitulé : « Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat »

Les marchés de Noël

Les élèves participeront aussi, en binômes, aux différents marchés de Noël sur la période allant de fin novembre à mi-décembre sous l'égide du directeur d'exploitation.

Les mini stages sur l'exploitation

Les mini stages sur l'exploitation du Renaudin devraient avoir lieu cette année sur le mois de mai, en binômes, et sur un créneau d'une ½ journée par semaine qui reste à définir. L'an dernier, les créneaux n'étaient pas favorables en raison d'un mois de mai surchargé exceptionnellement de jours fériés.




Fleurs
Résine
TISANES
Bonbons

c) En Terminale TCVA – PA

Un effectif de 18 élèves.

Congrès des psychologues du 17 septembre

Vente sur stand des produits du Renaudin au Congrès des psychologues de la Rochelle le 17 septembre. Trois élèves de term TCVA et trois élèves de term CGEVV ont participé à cet évènement en semi nocturne à la mairie de La Rochelle. Les élèves étaient encadrés par M. Zeddam, Mme Leservoisier et Mme Rouger.

MAP "Vente en ligne des produits du Renaudin" au R'SHOP.

Ce module est piloté par Mme Gouguet, et co-animé par Mme Rouger, et M. Delgrange, car il fait appel à des compétences variées : informatique, communication, techniques commerciales et connaissance du produit (alimentaire et boisson).

Il s'agit concrètement de présenter et vendre en ligne les produits du Renaudin sur le site internet du lycée et de créer un fichier client. Cela suppose aussi de créer des fiches produits et d'assurer une mise en forme la plus esthétique possible sur le site. Il va en découler une programmation d'actions commerciales à l'occasion de la traditionnelle rencontre parents-enseignants et de la Journée Portes Ouvertes du mois de mars 2025.

Le défi réside dans la mise en place d'une nouvelle méthode de vente ; l'ambition n'est pas de voir aboutir ce projet en juin 2025, mais de léguer une base de travail suffisamment solide aux promotions futures.

Cette année, nous travaillerons à l'amélioration du site internet, la création de bons de commandes et livraisons, l'optimisation du réseau social FACEBOOK et à la promotion du nouvel arrivé au R'Shop : Jérémie Garvoul, la bière des amis. (JUIN 2024)





a) Classe de Première CGEVV

- *Point scolairité :*

La classe de 1° BAC PRO CGEVV présente un très bon potentiel avec globalement des élèves participatifs, intéressés et volontaires notamment au chai.
Nous avons accueilli une passerelle cette année venant de TCVA, l'adaptation semble être positive et prometteuse.

- *Vinification du vin rouge sur l'exploitation, le lundi 30 Septembre (A.Leservoisier) :*

Les élèves de Première CGEVV (accompagnés des 3° et des Secondes VV) ont réalisé un vin rouge à base du Merlot de l'exploitation. Cette vinification en appuie avec l'exploitation s'est faite en condition réelle en cuve.

Les vendanges ont été tardives avec un TAVp (degré potentiel) du vin bas et une maturité tannique moyenne (au regard des conditions climatiques très mauvaises de l'année : peu d'ensoleillement et de chaleur, beaucoup d'eau) suite aux contrôles maturité réalisés par les élèves et l'exploitation. La récolte s'est avérée fructueuse (bon rendement) et saine malgré quelques foyers de Botrytis ce qui est très positif au regard des températures et de la pluviosité de ce mois de septembre.
Les élèves ont participé à tout le processus : vendanges manuelles, éraflage/foulage, encuvage, enrichissement en sucre (exceptionnellement autorisé cette année en Vins de Pays au regard des faibles TAV), FA (levurage) + macération avec remontages aérés+ prise des densités pour suivi de FA, ensemencement en bactéries lactiques pour la FML. A l'heure actuelle, la FA est en cours. Prochaine étape, décuvage pour stopper la macération (vin de goutte et de presse), assemblage...

Le vin sera suivi jusqu'en Mars dans le cadre des cours d'oenologie avec pour objectif la mise en bouteille pour les JPO de Mars.
Cette vinification intervient à la fois dans le cadre du MP5 du référentiel (œnologie) et dans le MP1 (économie viticole) puisqu'ils vont également réaliser l'étiquette. Cette réalisation est support du cours sur la législation.
Un montage vidéo des vendanges et de la vinification sera disponible sur le Facebook du LPA ainsi que sur la chaîne YouTube du LPA au mois de Mars. Il sera réalisé conjointement avec Mme Rouger dans le cadre de l'ESC.





- *Fil rouge Transition Agro-écologie et préservation des ressources (sol et eau) : conjointement avec les CGEA (Agronomie, Viticulture/Œnologie, Biologie, Ecologie, ESC, Chimie, Agro-équipement…) et projet MG4 du nouveau BAC PRO CGEVV et CGEA*

Cette année, le MG4 est reconduit au regard de la rénovation du Bac Pro CGEVV et CGEA sur le tronc commun avec une approche capacitaire (cf. CI de mai 2023). Dans ce cadre les cours d'ESC, d'EIE et les heures de pluridisciplinarité seront dédiées à un projet collectif.

Dans ce cadre le projet MG4 (ESC, Enseignement Professionnel) du BAC PRO Rénové CGEVV et CGEA sera centré sur la demande de différents acteurs du territoires (JA 17, Chambre d'Agriculture, Domaine du Renaudin) et des élèves. Le thème sera accès sur les couverts végétaux et le désherbage des vignobles notamment au regard de la conjoncture économique du Cognac.

Le format de l'année passée sera reconduit cette année suite à sa réussite : une intervention auprès des professionnels avec démonstrations terrains (si la météo le permet !) et accueil de scolaires.
Pour plus de détail se référer à la partie MG4 de l'ESC avec Mme Rouger.

b) Classe de Terminale CGEVV

- *Point CCF, Dossier E6*

Le niveau de la classe est bonne avec une moyenne de classe de 14,42 et tous les CCF de première ont pu être réalisés. Les CCF techniques sont très bon mais attention car le CCF E1 Informatique est mitigé (12,05) et le CCF de Doc/Hist est trop moyen (10). Il va falloir ne pas négliger les CCF d'enseignements généraux.

Tous les élèves ont pour lez moment largement la moyenne à l'E7 (indispensable pour pouvoir avoir droit au rattrapage). 7 élèves ont pour le moment une moyenne très confortable au-dessus de 15 et la moyenne la plus basse est à 11,6. C'est un bon début, il faudra persévérer en Terminale

Un rappel général sur l'importance des CCF pour l'obtention du BAC PRO a été fait aux élèves.

Globalement le dossier E6 est largement à jour. Avant le module d'Approche Globale (MP1) du mois de Novembre, les Terminales ont au moins réalisé 70% du dossier et réfléchissent de manière globale à la sélection de points forts et faibles majeurs du fonctionnement de l'EA. C'est assez positif.

Le rendu du dossier écrit est prévu mi mars 2024 afin de consacrer les mois d'avril et mai à la préparation de l'oral (Epreuve 6 début Juin 2024, coefficient 3) : rédaction de la fiche de synthèse obligatoire à l'orale, 6 passages oraux avant l'épreuve orale terminale. **Il est donc important de garder cette dynamique afin de se préparer au mieux à l'oral.**

Il a été communiqué via papier et Pronote aux élèves et à leurs parents, l'échéancier du rendu du dossier ainsi que le plan. Tous non respects de ces dates seront sanctionnés d'heures de retenu le mercredi après-midi afin d'aider les élèves à s'organiser et à rédiger leur dossier.

La partie orientation ParcoursSup débutera dès la mi-novembre avec les entretiens individuels d'orientation. Elle se poursuivre classiquement en Janvier conjointement avec les Terminales BAC PRO CGEA par la venue d'établissements pour présenter le BTS ACSE, Viti/Oeno, Productions Végétales ou encore TC (technico-commercial Vin et Spiritueux ou Agrofournitures). Il y sera combiné des mini stages dans les établissements sur demande des élèves. L'inscription sur ParcourSup devrait se faire fin Janvier.

- *Projet MP1 : Terminales CGEVV/CGEA (Mmes Leservoisier, Thery et Bouquet)*

L'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (MP1) préparant les élèves à la finalisation du dossier de synthèse (rapport de stage) et l'oral de l'Epreuve 6 (Coef 3) se déroulera sous la forme de demi-journées banalisées.

Dates : du lundi 4 novembre au mardi 12 novembre avec restitution en présence des agriculteurs et des 1°CGEA et CGEVV.

- *Journées Point Info Installation en partenariat avec les JA :*

Les élèves assisteront à une journée Point info Installation fin Janvier où sera présent l'ensemble des organismes agricoles et para-agricoles importants pour accompagner un projet d'installation.
Ils auront ensuite une visite sur une autre journée d'une exploitation afin d'échanger avec l'exploitant sur l'installation. Ces rencontres sont très importantes au regard du profil de nos élèves de Bac Pro CGEVV : + de 70% sont amenés à s'installer dans les 5 années à venir. Cela participe ainsi à la mission de l'enseignement qui est d'accompagner au mieux nos élèves dans leur projet professionnel.

- *MAP Oenotourisme : Cognac et cocktail*

Avec Mme Rouger, l'exploitation et les élèves, il a été décidé de renouveler cette année le format du MAP de l'année dernière face à la demande des partenaires extérieurs (Office du Tourisme, les Thermes, les locaux). Cette soirée fût un franc succès et pourrait devenir un évènement moteur du lycée au mois d'Avril/Mai ce qui permettrait une meilleure lisibilité de LPA sur le Territoire et participe à mettre en valeur le travail et l'investissement des élèves

Ce projet fera à nouveau l'objet d'une présentation conjointe avec les Bac Pro TCVA au cours d'une soirée oenotouristique au mois d'Avril. Soirée centrée autour du travail sur le R'Shop, la découverte du métier de viticulteur et l'élaboration de cocktails de Cognac.

Un premier test a eu lieu à la Mairie de La Rochelle avec des élèves de Terminale CGEVV et TCVA, le mardi 11 septembre à la demande du Directeur du CIO de Jonzac dans le cadre des Rencontres Nationales des Psychologues Scolaires.

Pour plus de détail se référer à la partie MAP Oenotourisme de l'ESC avec Mme Rouger.

- *Journées VitiCampus Hennessy :*

Dans le cadre du partenariat VitiCampus entre l'AgroCampus de Saintonge et Hennessy, les élèves de Terminale CGEVV iront visiter la nouvelle chaîne d'embouteillage à Châteauneuf ou celle de Cognac ainsi que le circuit de visite pour les touristes, **le mercredi 11 Décembre.**

- *Formation sécurité et Bons Gestes avec les produits phytosanitaires :*

Cette année, les élèves de Terminales CGEVV, dans le cadre de leur formation viticole (Module professionnel MP3 et 6) participeront à une enquête nationale.

Il s'agît de tester une boîte à outils de sensibilisation aux risques phytosanitaires (Escape Game, Fiches interactives). Ceci dans le cadre d'un projet centré sur la sécurité au travail des apprenant mis en place par le Réseau Santé et Sécurité au travail de la DGER et à l'Association Contrat de Solutions.

Les résultats de cette enquête seront transmis au ministère en Janvier 2025. Cette démarche est complémentaire du travail fait en pluridisciplinarité autour de ce thème avec notamment les interventions de la MSA...

- *Sortie cohésion Terminales CGEVV/CGEA/TCVA (Mmes Leservoisiers et Rouger) :*

Dans le cadre de la semaine santé ainsi que pour répondre à l'objectif du lycée « le Bien vivre ensemble », une sortie sera organisée **le jeudi 14 novembre** à la Cité du vin de Bordeaux ainsi qu'une croisière gustative et découverte UNECO le long des quais classés à Bordeaux

Cette sortie rentrera également dans les modules MG3.1 pour les Terminales BAC PRO CGEA/CGEVV/TCVA et MAP Oenotourisme pour les Terminales CGEVV.

Classes de terminales (CGEA et CGEVV) effectif 24 élèves
Module MP1 (6, 7 et 9 novembre 2023) : ce module associe les enseignants d'économie, viticulture-œnologie et agronomie.
Objectifs : Préparer l'épreuve E6 ; réaliser un diagnostic d'exploitation, d'analyser le fonctionnement d'une exploitation au niveau technique, social et économique et environnemental avec la mise en évidence de points forts et points à améliorer.
L'exploitation support sera la **SCEA Moulins de Poupot située à St Fort sur Gironde, gérée par M Thomas Palissier.**
Organisation :
-Lundi 4 novembre : visite de l'exploitation et récolte des informations
-5/11 au 12/11 :Les élèves travaillent en groupes et analysent les informations et documents.
-mardi 12/11 : restitution orale en présence de M Palissier.
Nous remercions M Palissier de bien vouloir nous accueillir sur son exploitation et de nous donner accès aux données techniques et économiques.

Journée technique filière GC (seconde CEC + premières CGEA + terminales CGEA)
Objectifs : Découvrir des acteurs de la filière Grandes cultures : expérimentations sur la conduite des cultures (Arvalis) / collection nationale des semences du GEVES
Découverte des métiers de la filière grandes cultures
Lieu : Station expérimentale du Magneraud
17700 ST PIERRE D'AMILLY
Accompagnateurs : N Hovart / G Ranger / M Théry
Période : mars ou avril ou mai 2025

d) Classe de terminale bac pro CGEA

MAP Diversification :

Objectif : découvrir des productions / ateliers qui permettent de compléter/ diversifier les activités et le revenu d'une exploitation céréalière. Amener les élèves à s'interroger sur la conduite de ces productions, les avantages et inconvénients à travers des exemples ou visites.

Mise en œuvre :

- **visites d'entreprises avec atelier de diversification (fabrication de pâtes au blé dur/ production de semences / apiculture/safran…)**
- travail en classe sur des productions de diversification et

Contenu pédagogique :

-apporter des éléments techniques sur la culture et/ou le process de production
- apporter des éléments humains : organisation, calendrier et charge de travail
- apporter des éléments économiques : étude marché, investissements, prestations à prévoir, achat matériel

Evaluation CCF : Dossier collectif noté sur 20 + Oral noté sur 20

6.22 Projets menés en pluridisciplinarité CGEA / CGEVV

7 Projets menés en pluridisciplinarité CGEA / CGEVV

8 Classes de Premières (CGEA et CGEVV) effectif 31 élèves

9 Classes concernées : 1ères GC/VV

10 Module MG4 : **Actions et engagements collectifs dans des situations sociales**
11 C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif (ESC, EIE)
12 C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (EIE, ESC)

13

14 **Objectif :** sensibiliser les élèves à la fragilité et à la préservation de la ressource/ Mener un projet collectif /Organiser une animation / restituer des informations

15 **Partenaire : EA du renaudin représentée par son directeur D Leservoisier**

16 Support des CCF 2 et CCF3 de l'E4

17 **Mise en œuvre** : interventions de différents acteurs (agriculteurs, EPTB Charente, organismes professionnels). Intervention de différentes disciplines (biologie, sc physiques, géographie, ESC, agronomie, viticulture).

18 Les élèves travaillent par petits groupes (3 ou 4 élèves) ; ils choisissent un thème lié à la ressource sol, se documentent sur le thème et proposent un atelier d'animation autour du thème choisi.

19 Compétences travaillées : capacité à travailler en groupe (solidarité, organisation, compromis, implication personnelle…) / capacité à s'informer / capacité à s'exprimer à l'oral / capacité à adapter son discours au public choisi…

20 Productions attendues : **Organiser une animation à destination des scolaires (collégiens) et/ou des professionnels (viticulteurs).**

21 Date envisagée : semaine 13 du **24 au 27 mars 2025**

6.3 Enseignements relevant de l'établissement

6.31 MAP et EIE

ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT			
Filière	**Enseignement**	**Section**	**Intitulé**
TCVA produits alimentaires	EIE	2nde Pro	Découvrir et valoriser les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine
			Conduire un projet collectif
		1ère Pro	Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat
			Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel
		Term Pro	Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel
			Construire son insertion scolaire et professionnelle
	MAP	Term Pro	Vente en ligne de produits du terroir
CGE vitivinicole	EIE	2nde pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1ère Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
		Terminale pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
	MAP	Term Pro	Œnotourisme
CGEA grandes cultures	EIE	2nde pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1ère Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
		Term Pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
	MAP	1ère Pro	Diversification

6.32 Unité facultative Engagement citoyen

Elle est ouverte aux élèves de Première bac pro, l'unité facultative engagement citoyen permet de valoriser et d'encourager l'engagement des jeunes. L'évaluation est partagée entre la structure d'accueil (association, institution, club...) et un jury pour la partie orale.



6.5 Activités pédagogiques

6.51 Projets ESC

<u>Activités pédagogiques : Éducation Socio Culturelle</u>
<u>-Projets MG4 :</u>

Cette année , avec la rénovation du bac pro, l'enseignement socio culturelle confirme sa vocation à l'éducation à initier , animer des projets professionnels et culturels .L'objectif que l'élève développe une vision plus transversale de son métier : communication , connaissance des acteurs de son territoire.
Depuis 2024, l'ESC à travers le MG4 (Module Général), la pluridisciplinarité et les EIE, développe des projets collectifs alliant monde professionnel et animation.

Ces projets sont parfaitement insérés dans le territoire puisqu'ils répondent à des attentes et/ou demandes de partenaires locaux : JA 17, Chambre d'Agriculture 17, Mairie de Jonzac, Office du Tourisme…
C'est la vocation du module MG4 (communiquer avec des acteurs locaux) mais cela permet aussi d'accroître l'ouverture et la visibilité du lycée sur le Territoire.

Pour cette année scolaire 2 thèmes sont retenus par les élèves :

- Pour la filière 1° CGEA/CGEVV : réflexion autour des couverts végétaux et désherbages en vigne (probablement à destination des professionnels), les couverts en grandes cultures, présentation du métier et initiations olfactives et gustatives (à destination de scolaires)

- Pour la filière 1° TCVA : réflexion autour de l'alimentation : manger autrement (à la découverte d'autres goûts, équilibre des repas…)

Dans le cadre de ce projet, 2 dossiers Action Éducative ont été validés par le Conseil Régional : « Action éducative : réfléchir à notre société, s'interroger sur nos façon d'être et de penser », « Préservons la nature, notre environnement naturel ».

-EIE ESC : Marché semi nocturne des producteurs à Jonzac

Cette année, la Mairie nous a à nouveau sollicité pour organiser la venue des producteurs en collaboration avec l'Office de Tourisme ainsi que pour tenir un stand des produits du Domaine du Renaudin. Ce projet est en quelques sortes une préparation au projet MG4 puisque cela permet aux élève d'appréhender les notions d'organisation, de répondre à un cahier des charges, d'accueillir des gens et des producteurs.

-MAP Oenotourisme (Terminale CGEVV avec collaboration des Terminales TCVA) :
L'objectif pour cette année est de reconduire un projet autour de la découverte du Cognac et des cocktails car la situation économique de la filière crée une forte demande sur ce type d'animation afin de promouvoir une nouvelle forme de consommation du Cognac et de cibler un public plus large.

L'animation de l'année passée ayant été un succès (70 personnes), l'Office de Tourisme, les curistes, les locaux nous ont sollicité pour reproduire l'évènement.
Les modalités restent à décider avec les élèves.

Sur demande du Directeur du CIO de Jonzac qui a remarqué les actions engagées l'année dernière, nous sommes allés avec des élèves des 2 classes (TCVA et CGEVV, Terminales) à la Rochelle afin d'animer un stand de vente et de dégustation de cocktails à base de Cognac.

Il s'agissait des rencontres nationales des psychologues scolaires EN. De nombreux échanges fructueux ont eu lieu entre les congressistes et les élèves.





-Projets MG 3.1 :
Au regard de la réforme du Bac Pro, les élèves de Terminale doivent se constituer une bibliothèque culturelle et s'approprier différents médias d'expression artistiques.

Ils ont déjà choisi les thèmes autour de la Nature et de la Société (thèmes imposés au niveau nationale). On retrouve beaucoup de préoccupation autour de l'environnement, des changements climatiques et de la déforestation. Pour le thème Société, les thèmes qui reviennent sont vraiment d'actualité même s'ils ont été choisis pour la plupart en Mai : violences faites aux femmes, la violence des mots, acceptation des différences (corporelles…) et la cause des enfants.

- Un premier temps aura lieu en Novembre (Terminales TCVA)/Décembre (Terminales Production) pour imaginer/écrire des textes et en préciser le média de restitution.
- En Janvier, plusieurs jours en commun seront consacrés à la restitution

-Projets Secondes :

Le thème de la citoyenneté est travaillé par les classes de seconde à travers différents modes d'expression : expositions affiches, débats...

Dans la seconde partie de l'année sera abordée la vision de leur métiers (producteurs ou vente) par les médias et les citoyens. Un travail autour de la photographie serait envisagé avec Mme Lucile Mialocq pour illustrer ce projet.

Des projets conduits par l'ESC ont été réalisés grâce à un travail commun.
Merci aux collègues qui m'ont suivi.

Les travaux des secondes 2023-24 vont être exposés : travail pluri disciplinaire avec Mmes Hovard , Gouguet et Mr Zeddam sur la profession vue par les médias ainsi qu'un travail photo toujours sur leur métier encadrée par Mme Mialocq ;
Des stickers sur la citoyenneté vont être affichés : travail de Mme Mialocq et Mr Delgrange.

6.52 Projets CDI

Aide individualisée :

Le dispositif d'aide individualisée a repris dès la rentrée. Pour les classes entrantes, un questionnaire est distribué. Selon les réponses et les demandes, un premier rendez-vous est organisé pour faire le point, et décider ensemble de placer des séances.
Pour l'instant, seuls les élèves volontaires sont inscrits à leur demande. Ces demandes peuvent concerner un accompagnement sur une matière, sur de la méthodologie, sur un point précis, ou un soutien moral, un encouragement visant à prendre confiance.

Projets pédagogiques 2024-2025

Projets pédagogiques :

Chien d'accompagnement à la réussite scolaire
Rêve est présente la plupart du temps au CDI, mais elle est beaucoup plus autonome dans ses déplacements dans le lycée. Elle a passé plusieurs nuits à l'internat en fin d'année et pour la rentrée. Il faut continuer à veiller à son bien-être, les formations vont reprendre pour les élèves qui souhaitent l'accompagner plus particulièrement.
A noter, la présence de Rêve est particulièrement bénéfique avec les jeunes de l'IME, qui viennent régulièrement la voir au CDI lorsqu'ils sont dans nos murs. La présence de Rêve a grandement facilité leur première visite au lycée.
En 2023-2024, nous nous sommes rendus dans 2 établissements avec un groupe d'élèves volontaires pour présenter le projet Chien d'accompagnement à la réussite scolaire. A chaque fois, ces expériences ont été très valorisantes, et enrichissantes. Rêve nous a également accompagnés avec la classe de 2nde CEC lors d'un présentation de nos formations.
Rêve fait aujourd'hui partie intégrante de la vie quotidienne de tous.

Sentinelles et référents

Le dispositif Sentinelles et référents se poursuit, avec la prochaine formation de 4 jours organisée en décembre 2024 (9,10, 18 et 19 décembre). Ce sera la sixième génération d'élèves et d'adultes à rentrer dans le dispositif.

Une seule formation sera organisée cette année.

Les projets :

- Sensibilisation et prévention, pour les classes de 3ème, seconde et 1ere. 3 élèves volontaires (Raphael Guérineau, Delphine Guichard, Antoine Barbot) accompagnés des formatrices (Mme Rauch, Mme Patard) passent dans les classes (lundi 7 octobre), afin de sensibiliser et d'expliquer les phénomènes de harcèlement. Il s'agit également de recruter les futures sentinelles.
- Un stand est prévu le 10 octobre dans le hall du lycée, animé par Mme Selosse avec les Sentinelles et Référents, pour recueillir les candidatures, sensibiliser et informer les élèves et les adultes
- Le projet Camping, déjà évoqué pour l'Unité Facultative Engagement Citoyen, est un projet ambitieux et important cette année, qui permettra au groupe de se retrouver lors d'un temps d'échange.

A noter : il est difficile de rassembler le groupe qui est devenu important lorsque les formations sont achevées, pour des questions de logistiques.

Mais les sentinelles font un travail essentiel, et signalent très souvent des situations dont les adultes n'ont pas connaissance, merci, et bravo à eux pour leur engagement !

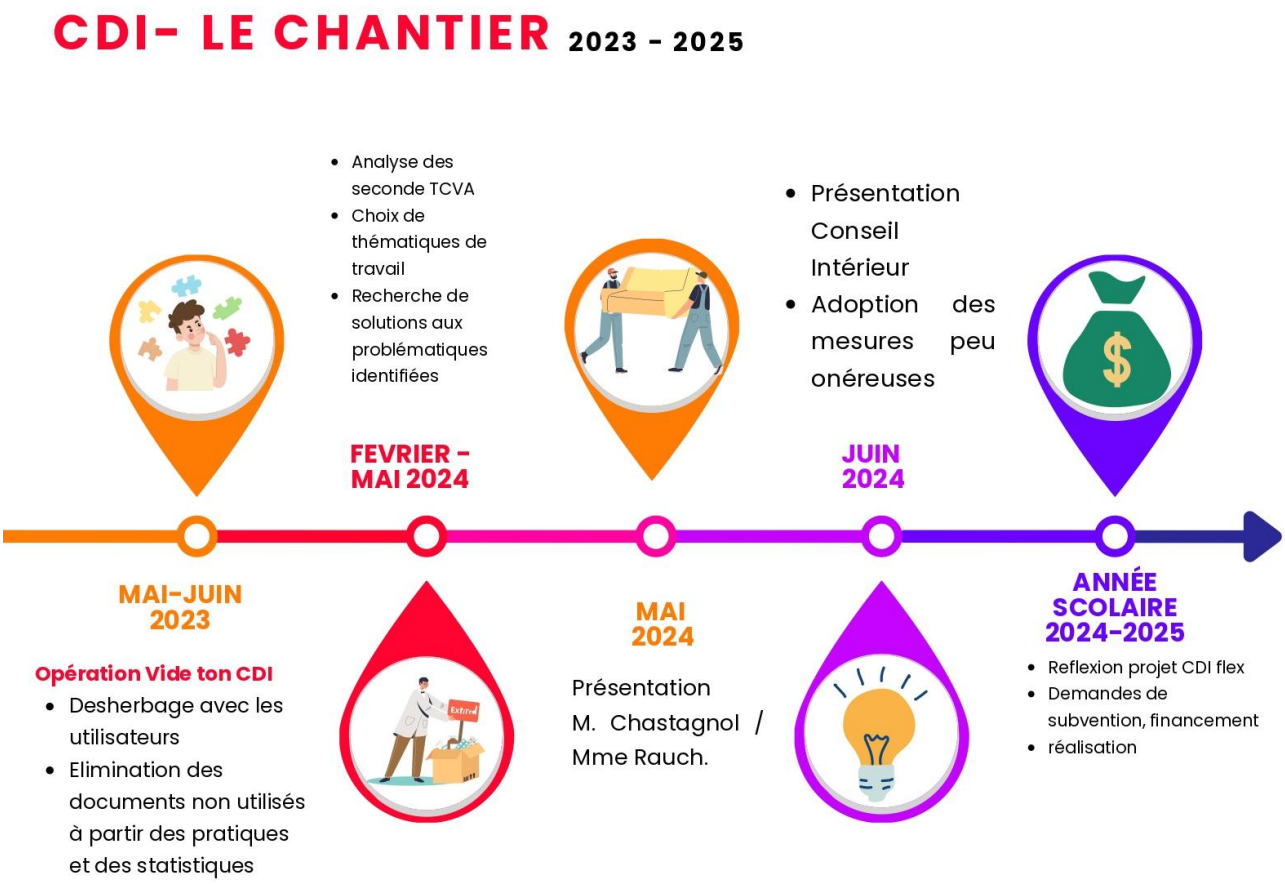




Le CDI en mutation ! :
Suite au travail de diagnostic mené avec la classe de seconde TCVA en 2023-2024, des aménagements et améliorations ont été adoptés, du matériel acheté, des travaux réalisés :

- Aménagement :

-mezzanine : achat de poufs géants, amélioration des solutions d'assise (juin 2024). Réaménagement de l'espace, plus morcelé, libérant des petits espaces « cosy ». La mezzanine est très utilisée comme espace de repos, et de jeu (PS4) sur les temps de pause, et parfois d'étude. Les élèves et parfois les personnels apprécient d'avoir un endroit pour se poser et s'installer différemment.
-rez de chaussée : achat et installation (septembre 2024) de 2 canapés confort et d'un fauteuil. Le succès est total, tant en terme d'esthétique que de fréquentation. Tous apprécient le confort et l'accueil. Le coin canapés devient un espace d'échange, au calme.
La proposition de repeindre de mur de l'entrée a également été retenue, ce qui a redynamisé et rafraîchi l'ensemble
- Sur les solutions d'assise, deux ballons de gym ont été achetés, le but étant de proposer des sièges « assis-actifs », notamment pour les élèves dits hyperactifs ». Depuis la rentrée, on constate un vrai succès de ces ballons. Les élèves et adultes s'en sont saisis naturellement pour s'installer aux ordinateurs ou aux tables, dans l'esprit d'une classe flex. Ils permettent à tous d'adopter une posture dynamique tout en étant concentrés.
- Deux manettes de PS4 ont également été achetées pour prendre le relai des premiers équipements vieillissants.





Et la suite ?

- Si une bonne partie du projet a été réalisée avec un grand succès, il reste :
  - L'achat de nouveaux jeux de PS4, selon un sondage effectué sur Pronote (projet 2023-2024)
  - L'aménagement du CDI en mode « Classe Flex », dans la continuité de l'expérimentation des assises actives et l'évolution des pratiques pédagogiques. La classe Flex favorise l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilité. Le CDI semble être l'espace expérimental idéal dans le lycée, de par sa fonction, sa souplesse de gestion de l'espace et du temps, son équipement, et son utilisation. En effet, le CDI est à la fois lieu d'accueil des classes entières ou en groupes, des réunions, du travail individuel ou en petits groupes.

On peut y dispenser des cours, des ateliers, des espaces de jeu, de communication, de l'aide individualisée… Les utilisateurs pourront ainsi adapter l'aménagement à leurs besoins et à leur pratique.
La proposition serait d'aller vers un espace modulable avec des solutions d'assise différentes. Ce projet nécessite un budget conséquent, et une demande d'équipement à la région.

<u>Des pistes :</u>

<u>Equipement informatique</u>

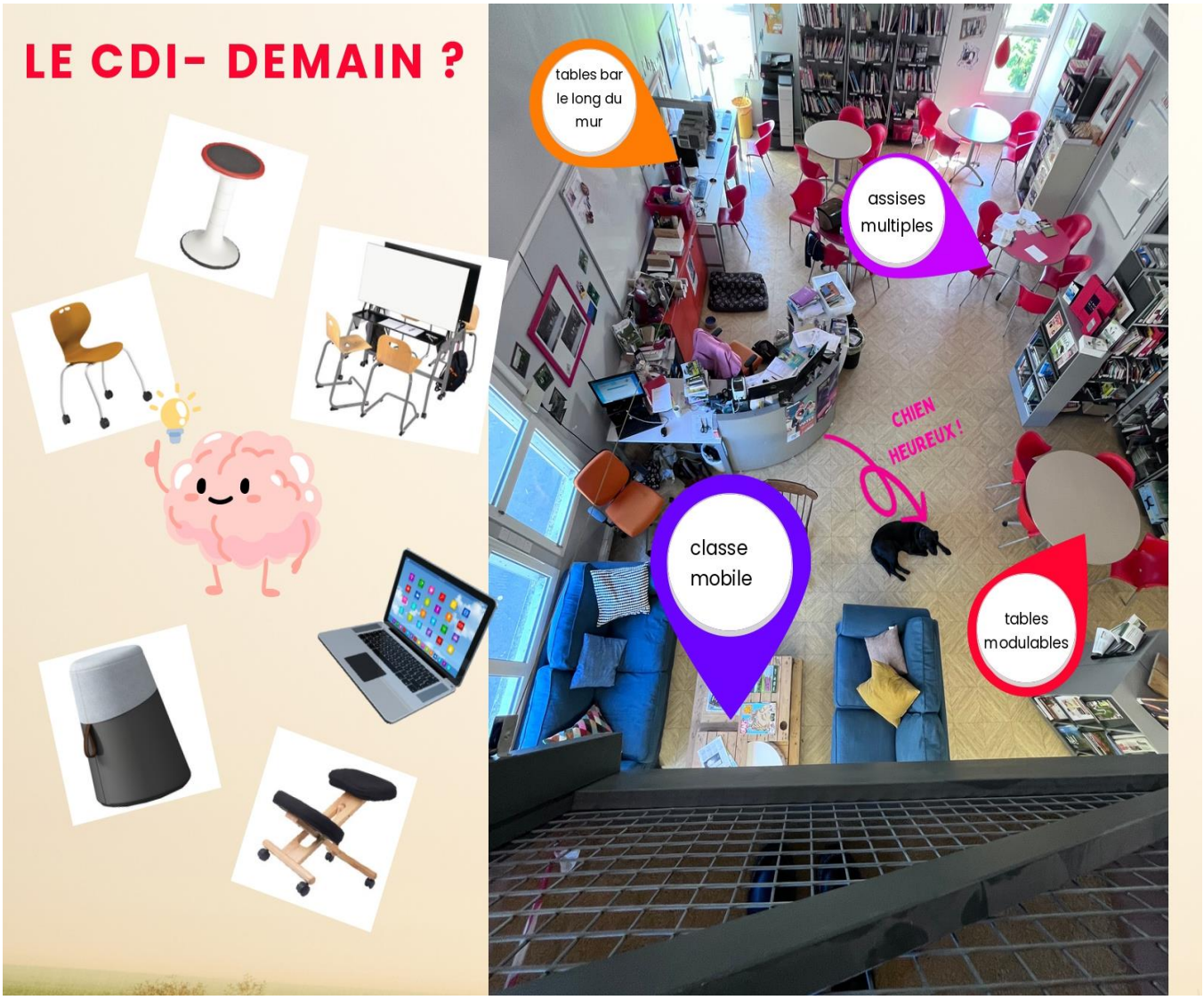
- Suppression des ordinateurs fixes, remplacés par une classe mobile dédiée (12 ordinateurs portables)
- Aménagement de tables « bars » avec prises et assises hautes pour remplacer les tables classiques de long du mur extérieur (gain de place)

<u>Mobilier</u>

- Tables modulables, pour travailler en groupes ou seul
- Solutions d'assises multiples, complémentaires et différentes, pour proposer différentes postures et tester les matériels. Deux catégories d'assises en classe flex : les assises stimulantes offrent une amplitude de mouvement plus importante, permettent aux élèves de dépenser l'énergie excédentaire. De ce fait, elles contribuent également à stimuler la motricité, l'éveil et l'attention des élèves, prenant la forme de ballons, de chaises à roulettes, de vélo-bureaux, de galettes d'assise ou d'élastiques. D'autre part, s'ajoutent les assises calmantes, qui, en proposant une amplitude de mouvement réduite, encouragent les élèves à se concentrer sur eux-mêmes et favorisent un retour au calme ainsi qu'une attention accrue sur la tâche à accomplir. Pour cette catégorie, on privilégie notamment les chaises classiques, banquettes, les coussins et les poufs.

- Solutions de prises de notes mobiles et adaptables (tableaux blancs sur roulettes, ardoises, feutres effaçables)

Ce projet est à l'heure actuelle encore à l'état de réflexion, et nécessite des demandes de subventions.



6.53 Coopération Internationale







Erasmus+

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Calendrier prévisionnel

Connaître l'univers de la distillation en France	1er septembre 20224 1er septembre 2025	Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (Grasse)
Outils pour cultiver l'esprit d'entreprise chez les jeunes: Lab'inno	1er février 2025 31 août 2027	ADC Moura (Portugal)
Infuser une innovation collective	1er octobre 2026 30 avril 2027	IIS Elmas (Sardaigne)
Evénement "Distille-moi un produit durable"	28 avril 2027 30 avril	Agrocampus de Saintonge

Erasmus+

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Répartition du montant de la subvention entre les participants.

Module de travail	EPLEFPA de SAINTONGE (EUR)	Associação para o Desenvolvimento do Concelho de Moura (EUR)	Istituto di Istruzione Superiore "Duca degli Abruzzi" (EUR)	agence de l'alimentation Nouvelle Aquitaine (EUR)	INSTITUTO POLITÉCNICO DE PORTALEGRE (EUR)	Université Européenne des Saveurs et Senteurs (EUR)	Total (EUR)
Gestion du projet	10 000,00	5 500,00	5 000,00	17 500,00	5 000,00	2 000,00	45 000,00
N° du module de travail2 - Connaitre l'univers de la distillation	18 130,00	15 940,00	25 980,00	12 855,00	21 875,00	15 605,00	110 385,00
N° du module de travail3 - Lab'inno	8 000,00	18 400,00	8 000,00	3 000,00	8 000,00	3 000,00	48 400,00
N° du module de travail4 - Infuser l'innovation collectivement	13 125,00	1 750,00	2 915,00	1 750,00	13 125,00	1 750,00	34 415,00
N° du module de travail5 - Challenge "Distille moi un produit durable"	2 500,00	1 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	800,00	11 800,00
Total	**51 755,00**	**42 590,00**	**44 395,00**	**37 605,00**	**50 500,00**	**23 155,00**	**250 000,00**
Montant forfaitaire du projet (EUR)							**250 000,00**

Erasmus+

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Pour tous renseignements complémentaires, un exemplaire du dossier Erasmus est disponible sur demande

Merci

Fabien Capezutti, Laëtitia Gouguet, Sarah Vedrine

Dossier accepté en juillet 24 **Score total** 79.00 / 100
Pour 250 000 euros
Début du projet 01 septembre 2024
fin prévue 2027
Réunion de lancement avec les partenaires prévue en octobre 2024
Accompagnement par l'agence ERASMUS, référent Rémi Garcia
en collaboration avec l'AANA pour la rédaction du dossier

ÉVALUATION : Synthèse des commentaires

Le projet Distill'Innov est d'une durée de 36 mois et sollicite un financement de 250 000 €. il est coordonné par le lycée professionnel agro viticole le Renaudin de Saintonge. Ce projet est centré sur une thématique pointue qui fédère six partenaires très qualifiés et motivés par le partenariat de coopération.

Distill'Inno répond à l'ensemble des exigences AC 220 EFP, en respectant des standards de qualité de haut niveau.

Les principaux points forts du projet sont :
- Un partenariat de grande qualité, construit avec soin, en prenant en compte à la fois l'expertise et la complémentarité EFP. Les organisations participantes montrent une continuité dans leur engagement, renforçant la valeur ajoutée européenne par le partage de pratiques en distillation et en agriculture durable.
- Un choix pertinent de la priorité transversale car le projet devrait contribuer significativement à innover dans le secteur EFP grâce au caractère multimodal des activités formatives et de leur ancrage dans la réalité du métier. Ceci est renforcé par l'intégration d'une proximité avec des entreprises patrimoniales et une ouverture sur de nouvelles technologies de production.
- Le projet démontre bien qu'il développera la créativité et l'innovation chez les apprenants, en intégrant jeunes et adultes.
- Une évaluation précise du processus de formation permettra une réactivité rapide des partenaires en cas d'aléa.
- Il existera une bonne utilisation des plateformes en ligne comme EPALE pour améliorer la coopération et le suivi des activités.

points plus faibles :
- L'approche "compétences" fait partie de la démarche mais elle pourrait être mieux structurée, notamment en rendant plus explicite l'ingénierie des modules.
- L'analyse des besoins, si elle est solide et convaincante, pourrait être étayée par des études ou des enquêtes sectorielles portant sur la situation actuelle de ce segment d'activités et sur des données prospectives sur les besoins de main d'œuvre (y compris l'entrepreneuriat).
- L'impact potentiel sur la création de synergies entre différents domaines éducatifs n'est pas clairement démontré.
- L'impact global pourrait être renforcé par une meilleure définition des méthodes d'évaluation et de diffusion.

Prise en compte des conseils suivants :
- Intégrer un outil tel le Guide d'évaluation des compétences transversales (GECT - AEFA) dans l'ingénierie de formation, pour l'élaboration des séquences en amont et l'évaluation des acquis en aval. Le Guide prend en compte concrètement les compétences cibles, mises en avant dans le projet (créativité, innovation, autonomie)
- Intégrer Europass ou d'autres modalités de reconnaissance et de valorisation des principaux acquis des apprenants à l'issue du cursus.

PARTENAIRES :

- Organisme candidat EPLEFPA de SAINTONGE France Poitou-Charentes Saintes
- Organismes partenaires :

1. Associação para o Desenvolvimento do Concelho de Moura Portugal Alentejo Moura
2. Istituto di Istruzione Superiore "Duca degli Abruzzi" Italie Sardegna Elma
3. agence de l'alimentation Nouvelle Aquitaine France Aquitaine Bordeaux
4. INSTITUTO POLITÉCNICO DE PORTALEGRE Portugal Alentejo PORTALEGRE
5. Université Européenne des Saveurs et Senteurs France Provence-AlpesCôte d'Azur / forcalquier

Modules de travail et budget :

WP1 Gestion du projet 45 000,00 €
WP2 Connaître l'univers de la distillation 1 110 385,00 €
WP3 Lab'inno 1 48 400,00 €
WP4 Infuser l'innovation collectivement 1 34 415,00 €
WP5 Challenge "Distille moi un produit durable" 1 11 800,00 €
Total 250 000,00 €

Résumé du projet de coopération internationale : Distill inno 2024/2027

Description du projet:

Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes est essentiel pour favoriser l'innovation, la créativité et l'autonomie dans la société et au sein des lycées professionnels et plus encore agricoles. Nous avons besoin de soutenir des jeunes résidant en milieu rural et souvent issus de milieux défavorisés afin de leur donner des clés pour construire un projet personnel ou professionnel.

Tous les lycées agricoles/viticoles ont besoin de diversifier leurs formations afin de répondre au besoin du marché du travail.
Pour tous les partenaires, l'apprentissage de la distillation de plantes pour la conception de parfums ou d'alcools offre une gamme d'avantages, allant de la stimulation de la créativité à la promotion de la durabilité environnementale, en passant par le développement de compétences techniques et entrepreneuriales précieuses.
La distillation de plantes offre une vaste palette d'ingrédients naturels permettant aux apprentis/élèves de créer des parfums ou des alcools uniques. Cela encourage la créativité et l'innovation dans la formulation de nouveaux produits.

La distillation de plantes peut être réalisée de manière durable en utilisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en favorisant la biodiversité. Cela contribue à promouvoir une approche responsable de la fabrication de produits naturels.
La maîtrise de la distillation de plantes ouvre la voie à diverses opportunités entrepreneuriales. Les étudiants peuvent envisager de créer leur propre entreprise de fabrication de parfums artisanaux, de distillerie artisanale.
La distillation de plantes s'inscrit souvent dans des traditions séculaires de fabrication d'alcools (cognac, whisky...) ou de parfums. En transmettant ces savoirs traditionnels, on préserve le patrimoine culturel et artisanal.

Apprendre la distillation de plantes favorise une connexion plus profonde avec la nature. Les étudiants apprennent à identifier, cultiver et récolter différentes espèces végétales, ce qui les sensibilise à l'environnement et à la biodiversité.
Le développement du secteur de la distillation, qu'il s'agisse de raisin, de malt, de seigle ou de plantes aromatiques et médicinales, constitue un axe fort du programme d'apprentissage. Cette voie professionnelle s'avère être un choix gagnant pour les jeunes des écoles professionnelles agricoles.

Objectifs généraux :
- Offrir de nouveaux débouchés professionnels pour les jeunes en lycée agricole
- Doter les jeunes de capacités entrepreneuriales en les faisant travailler directement du champ au verre
- Répondre à la filière qui a besoin de professionnels formés
- Agir à notre échelle sur l'érosion de l'emploi agricole par des formations innovantes et attractives ;
- Travailler sur la transformation de la matière première (blé, orge malt ; vigne, plantes a parfum et médicinales) afin de maîtriser le process dans sa totalité et complexité.
- Essayer de devenir un modèle de production durable et sortir d'un modèle endémique traditionnel mais peu respectueux de l'environnement.
- Trouver et proposer de nouveaux débouchés professionnels pour nos jeunes en les dotant de capacités pour innover et créer
- Trouver des alternatives aux productions classiques

Objectifs spécifiques
- Concevoir au niveau européen des modules de formation « Production-distillation-management- environnement durable »
- Concevoir sur chaque territoire un produit abouti réalisé par les élèves des 3/4 lycées professionnels engagés.
- Mettre en place des mobilités en anglais en incluant les entreprises et les écoles sur les territoires partenaires
- Impliquer les élèves dans la commercialisation responsable du produit réalisé dans les boutiques scolaires

- Organiser des parcours de stages professionnels via le mécénat déjà signé mis en place avec les grandes enseignes productrices (En France : Remi Martin, Hennesy, la liqueur de Myrte entreprise Lussurgesi en Sardaigne…)
- Étudier les différents modèles de distillation en Europe et dans un processus de distillation durable.

Dans un monde en constante évolution, il est important de préparer les élèves aux défis et aux opportunités de demain. La distillation est une activité pratique qui offre aux élèves une expérience d'apprentissage concrète et immersive. En s'appuyant sur cette activité, nous allons impliquer les jeunes et enseignants dans un processus créatif.
En manipulant réellement les équipements et en observant les processus de distillation, les élèves peuvent mieux comprendre les concepts théoriques et développer des compétences pratiques.
La distillation permet aux élèves d'explorer leur créativité en expérimentant avec différents types de plantes, de techniques de distillation et de produits finaux. Cela encourage l'innovation et la recherche de solutions originales aux problèmes On expose les élèves aux réalités de l'entreprenariat dans les filières agricoles et de la production de produits dérivés de plantes. Cela va les encourager à envisager des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agricole ou agroalimentaire.
L'innovation réside également en valorisant les ressources locales et en promouvant la biodiversité.
Notre projet agit en impliquant la communauté locale, en encourageant la collaboration avec les agriculteurs, les entreprises locales et les organisations de développement. Cela renforce les liens entre l'école et la communauté, tout en offrant des avantages économiques et sociaux. (Pour la France, les grandes maisons de cognac, pour la Sardaigne, les entreprises de spiritueux locaux, au Portugal en mobilisant la filière Plantes aromatiques et médicinales nationales portugaise via ADC
Moura qui est la structure d'animation de cette filière).

Objectifs : Que voulez-vous atteindre en mettant en œuvre le projet ?
Distill'innovation vise à impulser créativité et esprit d'initiatives auprès des jeunes de lycées agricoles européens en s'appuyant sur la valorisation des ressources naturelles locales par le biais de techniques de distillations.
Un programme complet visant à doter les jeunes de capacités entrepreneuriales dans le domaine de la distillation de plantes et de capacités techniques.

Mise en œuvre : Quelles activités allez-vous mettre en œuvre ?
De nombreuses activités : immersion dans le monde de la distillation, constitution de modules de formation, vidéos, tutos, échanges entre collègues européens doit permettre de mettre en place dans chaque lycée un espace dédié à la créativité :

Lab'inno qui travaillera directement avec les jeunes au développement de produits/projets/prototypes au sein de la filière distillation à destination de la cosmétique ou de l'alimentaire.

Résultats : Quels résultats et autres retombées attendez-vous de votre projet ?

Implantation des lab'innovation au sein des lycées - Immersion dans la filière Distillation qui est une filière riche en terme de potentiels emplois. Des outils méthodologies et la formation et accompagnement des jeunes favorisera employabilité et inclusion. la coopération développera les compréhensions mutuelles et un enrichissement culturel et linguistique. Distil 'inno un modèle innovant pour une filière en devenir.

6.54 EPS

1 enseignant EPS, ACEN en CDD à 100 %, pour l'ensemble du lycée.

• Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PARENT	Tennis de table	Natation	Ultimate, football
2nde 2 classes	2h	M. PARENT	Run and Bike	Musculation	Tennis de table
1ère 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	Basket
Term 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Tennis de table	Musculation	VTT

- Organisation d'une semaine d'intégration pour la classe de 3ème du lundi 23 au vendredi 27 Septembre 2024 au centre sportif du Chambon (Charente).
Ce stage vise à :
-placer les élèves dans diverses situations de pleine nature leur permettant de se valoriser et de vivre une expérience fédérative.
-rappeler les règles du bien vivre ensemble : respect, responsabilité, autonomie
-s'ouvrir à une culture sportive
-amener les élèves à prendre confiance vis à vis de leurs enseignants

Les élèves ont pratiqué le VTT, kayak, spéléologie, escalade et accrobranche dans un environnement propice aux activités physiques de pleine nature (vallée, rivière)
Deux sorties culturelles étaient aussi au programme : La visite guidée du village martyre d'Oradour sur Glane (en relation avec l'EPI sur le devoir de mémoire) et la visite d'un centre équestre (en relation avec l'EPI animal)

• E.P.S sur le plan pédagogique :

Ouverture à la culture sportive dans le parcours de formation du lycéen.

- La nouvelle salle sportive est opérationnelle depuis la rentrée 2024.

Une salle de musculation est installée avec deux espaces :
- un espace cardio-training composé de deux rameurs, deux vélos, deux machines à ski
- un espace de renforcement musculaire avec deux machines presse jambes, deux bancs de développé-couché, un appareil de squat guidé, deux machines de station poulies (renforcement épaules, bras, pectoraux)

-10 tables de tennis de table pour une pratique régulière en EPS et UNSS

- Le lycée a également, à sa disposition, le gymnase du collège de Jonzac (le mercredi matin de 8h à 12h) qui est essentiel pour pratiquer des sports collectifs qui ne peuvent se dérouler régulièrement au lycée.

- Le lycée dispose également d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le vendredi matin de 8h30 à 10h pour la classe de 3ème. Le savoir nager est essentiel et les élèves ont pour objectif de réussir l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager).

- Le lycée possède un terrain de football, un terrain multisport qui va être prochainement repeint
(Lignes de basket et handball)

L'environnement autour de l'exploitation du lycée permet également la pratique du VTT (chemins de terre, forêt de Clam pour chemin monotrace…).. Il est à noter la participation de quelques élèves à la remise en état des vélos (réparation des crevaisons, chaînes, freins).

• L'option EPS

Motivation de la demande :

Nos élèves ont en majorité une image positive de l'EPS. Cependant, leurs capacités physiques baissent depuis des années à cause d'un mode de vie de plus en plus sédentaire. En effet, l'utilisation abusive d'écrans diminue l'attention des élèves, accroit le nombre de jeunes en surcharge pondérale et altère la relation à l'autre.
C'est pourquoi, proposer un enseignement optionnel EPS dans notre lycée vise avant tout le développement d'un habitus santé chez les élèves en construisant un mode de vie actif et solidaire.

De plus, notre lycée accueille des élèves en internat et certains sont demandeurs d'un volume de pratiques sportives plus importants. Les activités physiques renforcent le bienêtre social par les valeurs de solidarité, de coopération, de dépassement de soi et de respect des autres.
Le lycée se dote également d'une nouvelle salle multisports, opérationnelle en juin qui permettra un confort et une pratique régulière tout au long de l'année. Une salle de musculation sera également créée afin de répondre aux enjeux de santé, de bien-être et d'entretien de nos élèves. Les activités de bien-être et d'entretien du corps restent en majorité plébiscités par les lycéens dans la gestion de leur vie physique.

Au regard de l'hétérogénéité physique de nos élèves et en lien avec le projet EPS de développer un habitus santé, nous avons fait le choix de proposer une liste élargie et variée de 5 APSA sur une entrée « santé, bien être ». La musculation, le cross fit, le VTT, le tennis de table, le football

-La musculation vise chez les élèves l'acquisition de connaissances sur leur corps afin de mieux gérer leur vie physique future. Un programme d'entrainement personnalisé sera défini à l'aide d'un carnet de suivi personnalisé qui répertorie les sensations ressenties en fonction des charges soulevées avec pour finalité l'autonomie et la responsabilité de l'élève.
Des habitudes de santé seront ainsi développées durant les cycles :
- connaissances sur l'alimentation pour la prise de masse et récupération musculaire
- étirements et sommeil pour la récupération physique et musculaire

13 élèves de premières sont inscrits à l'option EPS qui se déroule le lundi et mardi de 17H à 18H30 :
Les activités physiques retenues sont la musculation (1 fois par semaine durant l'année), le tennis de table, le VTT, le football et le basket.
Une note annuelle sera attribuée aux élèves en fin d'année (pratique physique et entretien oral)

• Projet de l'Association sportive

L'A.S. a pour objectif d'encourager et de développer la pratique sportive. Elle se déroule le mercredi après-midi de 13H30 à 16H30 et répond aux souhaits des élèves, notamment de :
- Motiver le plus grand nombre à développer une pratique régulière du sport ;
- Donner un complément à la pratique de l'EPS ;
- Fidéliser les équipes pour s'engager dans les tournois ;

L'action de l'association s'articule autour de 3 axes :
- Rendre les disciplines accessibles, encourager la pratique de tous les lycéens ainsi que les 3èmes,
- S'appuyer sur les attentes et les besoins des adhérents ;
- Encourager l'engagement individuel, le Bien Vivre Ensemble, les projets collectifs ;
- Promouvoir une pratique sportive porteuse de santé et de bien-être.

Depuis la rentrée, des tournois de football sont organisés régulièrement avec le LPA Felix Gaillard de Barbezieux et le lycée agricole de Segonzac.
Des rencontres de basket avec l'IME de Jonzac sont également programmés afin de développer le vivre ensemble et favoriser l'inclusion

• Créneaux de pratiques sportives proposées par l'association

Jour	*Créneaux*	*Disciplines*
Mercredi	13H30 16H30	- VTT, Musculation, football, basket - sorties (accrobranches, piscine Xeau, karting,) -

6.55 ALESA

L'association ALESA a pour objectif de créer des liens, provoquer des temps d'échange et convivialité, et responsabiliser les élèves. L'année scolaire a commencé à organiser des sorties : cinéma, accrobranche à Fontdouce et des soirées jeudi 19 septembre Karaoké.
Elle prépare l'année 2024-2025 avec l'élection du conseil d'administration le mardi 19 novembre 24.
Il y a déjà des candidats.
Une formation suivra le mercredi 20 novembre 24 pour présenter l'assemblée générale le jeudi 21.
Des projets sont déjà en route. Nous souhaitons une bonne année à l'association, aussi riche que l'année précédente.

« *Nous avons passé une super année en organisant de nombreuses soirées et sorties telle la soirée de Noël ou la soirée de fin d'année.*
L'ALESA est une association cruciale dans la vie des lycéens, des apprentis et même des adultes grâce à la présence du bar.
En bref , nous avons passé une super année en organisant des activités qui ont fait plaisir aux participants et aux organisateurs, ce qu'amène de la joie de vivre dans tout le lycée. » Un administrateur de l'ALESA ;

7 VIE SCOLAIRE

7.1 Les personnels

Pour l'année 2024/2025, la vie scolaire est dotée de 2 AE à 75%, 2 AE à 100% et 1 AE à 50% ; soit 25% supplémentaire par rapport à l'année précédente. Ce temps supplémentaire est pris en charge par le CFA et compense l'absence d'un poste en secrétariat CFA sur le site du Renaudin. 4 AE se partagent les nuits (1 par étage) et une ne fait que des journées. L'équipe de la vie scolaire est stable : il n'y a pas d'arrivée ni de départ.
M. Perrochon occupe un poste d'AESH à 25% pour le suivi d'une élève en classe de 2de VV.
Mme Mondion occupe un poste d'AESH à 50% pour accompagner trois élèves : 2 en classe de 1°TCVPA et 1 en classe de 1°CGEA GC..

7.2 Le fonctionnement

Le fonctionnement du service vie scolaire est globalement le même que les années précédentes, les Assistants d'éducation effectuent le suivi des élèves (absences, retards, contacts avec les parents) et le travail administratif quotidien. Chaque AE est « référent » de deux ou trois classes ; cela se traduit par un suivi plus approfondi des élèves des classes qu'ils ont à leur charge en ce qui concerne l'absentéisme mais aussi le comportement, le travail, les résultats scolaires, voire même l'orientation ; ils sont également chargés du suivi administratif pour ces élèves (dossiers scolaires complets…). Les Assistants d'éducation encadrent également les élèves lors des études, assurent la surveillance lors des temps hors classe (récréation, pause méridienne…) et participent aux transports lors de sorties scolaires. Ils travaillent en lien étroit avec la CPE mais aussi avec les enseignants et tout autre adulte de la communauté éducative. Durant l'année scolaire 2024/2025, la vie scolaire participe au suivi des apprentis, en lien avec les personnels du CFA (absences, retards, surveillance en dehors des cours, discipline…).

La CPE organise le service Vie scolaire : emploi du temps des Assistants d'éducation, fiches de poste, entretiens individuels, accompagnement dans la prise de poste…
La CPE travaille en étroite collaboration avec les enseignants et plus particulièrement les professeurs principaux pour effectuer un suivi des élèves : réussite scolaire, travail, discipline, accompagnement des jeunes, amélioration du climat scolaire : respect de soi et des autres, des adultes, des lieux, investissement dans la formation et dans l'établissement… en lien avec les parents.

La CPE organise les élections aux différents conseils des élèves et une formation des délégués EPL est organisée pour les « nouveaux délégués »..

La CPE instruit, en lien avec les professeurs principaux notamment, les demandes d'aménagements d'épreuves aux examens et accompagne les professeurs principaux dans la mise en place des PAP.

Un travail commun sur l'orientation sera mené cette année entre la Professeure Principale des 3° et la CPE avec cette classe.

7.3 Les projets Vie scolaire

- La formation des délégués est prévue après les vacances d'Octobre. Comme les années précédentes elle se fait au niveau EPL, avec les délégués de Desclaude et Chadignac. Elle est organisée, encadrée et animée par les CPE des 3 sites.

- Poursuite des actions du groupe Sentinelles et référents. La présentation du dispositif à l'ensemble des élèves de 3°, 2de et 1° est faite par certains sentinelles et référents en début d'année scolaire. Une formation aura lieu début décembre et sera dispensée par Mme Patard et Mme Rauch.

- Participation de la vie scolaire dans les projets d'ESC et liés aux activités de l'ALESA (soirées, clubs, ateliers, sorties…)
- Le Projet Vie scolaire du lycée, en lien avec le PADC et le Projet sportif est en cours de formalisation.

- La formation des délégués est prévue après les vacances d'Octobre. Comme les années précédentes elle se fait au niveau EPL, avec les délégués de Desclaude et Chadignac. Elle est organisée, encadrée et animée par les CPE des 3 sites.

- Poursuite des actions du groupe Sentinelles et référents. La présentation du dispositif à l'ensemble des élèves de 3°, 2de et 1° est faite par certains sentinelles et référents en début d'année scolaire. Une formation aura lieu début décembre et sera dispensée par Mme Patard et Mme Rauch.

- Participation de la vie scolaire dans les projets d'ESC et liés aux activités de l'ALESA (soirées, clubs, ateliers, sorties…)
- Le Projet Vie scolaire du lycée, en lien avec le PADC et le Projet sportif est en cours de formalisation.

8 LES PERSONNELS

8.1 Personnels ATLS

ADMINISTRATIFS	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
Agent d'accueil Région : courrier, communication	Agent Régional	Titulaire	Plein temps
Administratif 1 : Secrétariat scolarité, examens	Adjoint administratif principal	Titulaire	Plein temps
Administratif 2 : Secrétariat vie scolaire	Adjoint administratif principal	Titulaire	Plein temps
Administratif 3 : Comptabilité, gestion des personnels	Secrétaire Administrative	Titulaire	Plein temps
Infirmière	Cadre de santé	Contractuelle	Mi-temps en congé maternité, recherche en cours d'un remplacement

8.2 Personnels de service

La dotation est la même que l'an passé avec 7 postes équivalent à 6.8 ETP. Cette année nous accueillons une apprentie en Cap Cuisine sur le service Restauration.

SERVICE	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
RESTAURATION	Adjoint technique territorial Principal	Titulaire	Plein temps
RESTAURATION	Adjoint technique territorial	Titulaire	Plein temps
RESTAURATION		Apprentie	
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal	Titulaire	Temps partiel 80% sur autorisation
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal	Titulaire	Plein temps
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal	Titulaire	Plein temps
SERVICE GENERAL et ESPACES VERTS		Contractuel	70% 30%
MAINTENANCE DES BATIMENTS & ESPACES VERTS	Adjoint technique territorial Principal	Titulaire	Plein temps

L'établissement ne disposant pas de poste de TFR-IBA, le SRFD continue d'affecter à M. Delgrange 2 HSA, il dispose donc de 4h hebdomadaires pour mettre en œuvre les missions de TIM et apporter un soutien aux personnels dans l'utilisation des logiciels professionnels. Il est aussi notre référent en cas de problème ; c'est lui qui rédige les « tickets » GLPI qui sont transmis aux techniciens régionaux pour une demande d'intervention.

Actuellement, un technicien informatique de l'EPL intervient 1 jour, le mardi sur la *partie administrative*.
La *partie pédagogique* est, elle, gérée intégralement par la Région : un technicien intervient au besoin.

9 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

9.1 Point sur les travaux

- Salle de sport utilisable malgré plusieurs problèmes : aération et gouttière.
  Elle est à ce jour équipé par tout le matériel prévu.
- Tous les photocopieurs ont été changés, il reste quelques problèmes qui devraient être résolus le 15 octobre.
- Laboratoires : il existe des malfaçons, le sol se décolle. L'entreprise et la maitrise d'œuvre sont alertés depuis juillet. Pas de nouvelles pour l'instant.
- PPMS : changement des portes extérieures effectuées, il reste encore des problèmes de serrure qui n'ont pas toutes été changées. Pour l'installation des lecteurs de badges et des ventouses, aucune avancée.
- Ascenseur : Celui-ci n'a jamais été mis en service officiellement. Après essais, il ne fonctionne pas. Le conseil régional est en contentieux avec l'entreprise.
- Traçage des lignes du terrain de hand/basket : il n'est toujours pas réalisé. L'entreprise prend du retard, notamment à cause des mauvaises conditions climatiques
- Isolation phonique du CDI : des « nuages » vont être installés afin de diminuer les nuisances sonores du lieu

Nous rencontrons beaucoup de problèmes sur les travaux qui ont lieu sur le site : organisation, lenteurs, malfaçons, manque de réactivité des entreprises…
Leur suivi est très chronophage et énergivore. Nous comptons sur les interventions du Conseil Régional pour nous accompagner sur ce sujet.

9.2 Acquisition d'équipements

- **<u>Subventionnés par la Région</u>**

- Matériels pour le service général : autolaveuse + aspirateur dorsal (3 800 €)
- Matériels EPS de musculation (3 600 €)

- **<u>Par le Lycée</u>**

- Matériel pour l'exploitation : filtre inox à gravelle (4 069.80 €) + Matériels de régulation de température pour fermentation cuves (28 918.80 €)
- Matériel pour le service restauration : Armoire négative (2 064.00 €)
- Matériels pédagogiques
- Fournitures pour chaires EPS + Agroéquipement + Apiculture + Physique/chimie & biologie
- Lave-bottes inox : 781.00 €
- Fournitures EPI
- Tables de pique-nique en bois (3) : 1 747.00 €
- Fournitures pour aménagement du CDI
- Armoires pour les laboratoires (2)
- Badges et porte-clés : 1 202.00 €
- Brûleurs Pôle TMCVC : 10 122.24 €

10 COMMUNICATION SUR LES FORMATIONS DU RENAUDIN

10.1 JPO

Les JPO se dérouleront ainsi :

- **Samedi 25 Janvier 2025** Matin
- **Samedi 15 Mars 2025** Journée complète
- **Mercredi 16 Avril 2025** Après-midi

10.2 Mini stages de découverte des formations

Les élèves intégreront les classes sur une journée pour découvrir les lieux, les personnels, le fonctionnement, les cours.
A leurs arrivées, ils seront pris en charge par les délégués de la classe concernée.
Le repas du midi est offert ainsi que la possibilité de dormir à l'internat la veille.
Ils vont débuter au plus tôt dans cette année scolaire.

10.3 Informations dans les collèges :

L'établissement participera également aux différents salons, Forum de l'orientation et ainsi qu'aux réunions d'information dans les différents collèges qui nous en feront la demande.

10.4 Autres outils de communication :

- La page **Facebook** est alimentée en permanence par Séverine Patard, notre documentaliste. Sébastien Busson, chargé du site internet de l'EPL relaye lui l'information dans les actualités sur le site de l'EPL, dans la partie consacrée au lycée Le Renaudin.
- Un compte **Instagram** est aussi alimenté
- La chaine **YouTube** : Plusieurs vidéos sont en ligne et d'autres sont en cours de création.

10.5 Chargée de communication :

Une chargée de communication, Julie Cady a été recrutée par l'EPL. Elle viendra sur le site et organisera les activités de communication du lycée et de l'exploitation au sein de l'AGROCAMPUS.

11 AUTRES ACTUALITES

11.1 Le Pacte enseignant

Comme l'an passé, le pacte est reconduit.
Voici dans le tableau ci-dessous les différentes missions proposées
Vous trouverez dans la colonne de droite le nombre de briques prises par l'équipe par mission.

	Intitulé/Missions	Contenu	
1	Mission de remplacement de courte durée 18h	Pour couvrir les absences d'enseignants de moins de 15 jours Une brique ici correspond à 18 heures de face-à-face. Un enseignant peut remplacer un collègue de sa discipline dans l'établissement ou dans une discipline pour laquelle il bénéficie d'une double compétence reconnue par l'inspection Un enseignant peut remplacer un de ses collègues dans les classes dans lesquelles il intervient dans sa propre discipline même si cette discipline n'est pas celle du collègue remplacé	9.5
2	Participation à la découverte des formations de l'enseignement agricole 36h	Coordonner l'organisation et/ou l'animation régulière des forums des collégiens ou lycéens Coordonner en appui à l'équipe de direction, des temps forts liés à l'orientation (en interne de l'établissement ou auprès de partenaires) Mettre en place des ateliers pédagogiques en faveur des collégiens, mini-stages Développer et promouvoir le lien avec les anciens élèves pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle	3.5
3	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers 36h	Pour coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap (PPS, PAI, PAP) dans et hors la classe - Assurer le rôle de référent handicap Participer aux relations avec les partenaires extérieurs notamment l'éducation nationale dans le cadre des ULIS et de l'accueil de jeunes allophones Accompagner les AESH, AVS dans leurs missions	2
4	Suivi des élèves en difficulté 24h annuelle théorique	Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents Proposer des actions visant la consolidation de compétences méthodologiques Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés par l'équipe (par exemple, non exhaustif : troubles dys, handicap, élèves allophones) ;	10
5	Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques 36h	Accueillir, sensibiliser et accompagner dans leur professionnalisation les enseignants contractuels, dont les nouveaux arrivants, à l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique : TUTAC et CAP'Eval 2. Faciliter l'utilisation pédagogique de l'exploitation et des ateliers techniques de l'établissement Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement	6
6	Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques 36h	Faire émerger des temps de réflexion et partage d'expérience, de conférences, ateliers, invitation d'experts, ... Recenser et contacter les entreprises et partenaires du territoire pour les mobiliser dans le cadre de séquences pédagogiques et au service des équipes pédagogiques Participer à des taches techniques, d'expérimentation ou de démonstration sur l'exploitation agricole Réaliser la veille et la diffusion de contenu (connaissances nouvelles, outils, méthodes, expertises, réseaux et formations existante, ...)	1

7	Suivi intensifié des élèves en difficulté 24h	Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de stage en milieu professionnel Prendre en charge sous l'angle de la méthodologie et de l'aide aux apprentissages, des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers Tutorer des groupes d'élèves présentant des risques de décrochage scolaire : travail sur la persévérance et l'ambition scolaires	6.5
8	Relation école-entreprise 36h	Identifier et mobiliser les entreprises et professionnels innovants pour devenir support de stage Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements Contribuer à l'identification d'opportunités en matière de coopération technologique	0
9	Accompagnement de l'avenir professionnel 36h	Aider les élèves à se préparer à la recherche d'emploi Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement	0

L'engagement des personnels se fait sur la base du volontariat. Un rendez-vous de calage a été organisé individuellement entre le Proviseur et les différents agents, CPE et enseignants.
Nous avons appris de l'expérience de l' an passé pour mieux organiser ce « plus horaire » pour les élèves et l'établissement.
Au total, les personnels ont utilisé 38.5 briques.
Sur le lycée 89% des enseignants/CPE se sont engagés sur des « briques », avec une moyenne de 2 briques par personnes.
Par ailleurs 25% de ces briques sont dédiées à la mission 1 : le remplacement de courte durée.

11.2 Accueil d'une classe de l'IME de Jonzac

Le projet de l'an passé est devenu réalité, nous accueillons désormais une quinzaine d'élèves de l'ADEI de Jonzac sur le site, qui seront amenés à participer au fil de l'année aux activités proposées.

Le but pour ces jeunes est de développer leur autonomie, leur capacité d'organisation en les faisant participer à des actions et projets menés sur l'établissement.

12 ACTES pour le CA du 15 Novembre 2024

Calendrier des stages
Actions éducatives – volet pédagogique
Actions éducatives – volet financier
Coopération internationale – Volet pédagogique
Coopération internationale – Volet financier
Projet décrochage scolaire – partie pédagogique
Projet décrochage scolaire - budget
Décision Modificative n° 3 du budget 2024
BP 2025

Agrocampus de Saintonge

Domaine du Renaudin

Conseil d'exploitation du 17 octobre 2024



Extraction du miel du rucher du Renaudin

Classe de 3ème - Septembre 2024



Marché à la mairie de La Rochelle

Term TCVA/CGEVV - Septembre 2024

L'exploitation du Renaudin poursuit son évolution, amorcée depuis 2022.

En termes d'équipements, le nouvel automate de l'alambic est installé et va être mis en fonctionnement pour la distillation de cette récolte 2024.

L'équipement en thermovinification de 6 cuves fibres pour le vin Cognac a été installé avant les vendanges et ces 6 cuves ont été utilisées pour vinifier à température maîtrisée.

2024 est la deuxième année du changement agronomique particulièrement marqué sur le système céréalier avec l'introduction de nouvelles cultures et l'usage de compost pour la fertilisation organique. Le recours aux matières organiques est l'un des leviers retenus pour réactiver la vie microbiologique des sols et parvenir à un meilleur développement des cultures diversifiées à moyen terme, permettant la réduction progressive des intrants de synthèse. Le compost est aussi utilisé sur les vignes.

Une partie des cépages à vin de pays a été converti en cépages à Cognac. 20 hl AP ont été mis en vieillissement pour le début du contrat avec le négoce Rémy Martin.

L'équipe d'exploitation n'est pas complète ou stabilisée à l'heure actuelle. Un CDD a débuté courant septembre pour pallier temporairement à l'agent en CDI en arrêt depuis début janvier 2024.

I - État de la campagne 2024

A – Climatologie

Depuis mi-octobre 2023, soit un an, la pluviométrie relevée sur le Renaudin atteint 1559 mm. Pour mémoire, la pluviométrie moyenne sur 30 ans est de l'ordre de 800 à 850 mm.

Sur l'année civile 2023, il est tombé 1312 mm de pluies ; depuis le 1er janvier 2024, 906 mm.

Le volume et la fréquence des pluies compliquent les interventions culturales et le développement des végétaux. Cela est criant sur les tournesols et les maïs dont les maturités sont nettement retardées.

Les températures ont été plutôt clémentes, les gelées sont peu nombreuses et peu intenses (mini à -5°c, 12 jours avec gelées sur le dernier hiver).

Les alertes grêle ont été peu nombreuses, seulement 6.

L'adaptation au jour le jour est aujourd'hui une nécessité pour mettre en œuvre des itinéraires techniques à raisonner au cas par cas.

B – Les récoltes 2024 des céréales et l'assolement 2024-2025

Synthèse des Itinéraires Techniques Grandes cultures : tableaux ci-dessous

Grandes cultures conventionnelles

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé tendre 3 variétés mélangées Sacramento-Ultim-Advisor	10 t/ha de compost de champignonnière (7 UN efficace/ha)	169 UN/ha 45 UP2O5/ha 0 UK2O/ha	1 en mars avec 3 produits	3	0	0	0
Blé dur variété Belalur	10 t/ha de compost de champignonnière (7 UN efficace/ha)	196 UN/ha 45 UP2O5/ha 0 UK2O/ha	1 en mars avec 3 produits	3	0	0	0
Colza variété Ozzone avec plantes d'accompagnement	0	189 UN/ha 70 UP2O5/ha 60 UK2O/ha	2 1er : 30 jours après semis, fin septembre 2nd : début février 2024	1 début avril avec 2 produits	3 : 1 à l'automne, 2 au printemps	2 : au semis et 20 jours après	0
Lin de printemps variété Empress	0	64 UN/ha, 46 UP2O5/ha 60 UK2O/ha	2 : 1 prélevée, 1 au printemps avec 3 produits	2	0	0	0
Pois de printemps variété Orchestra	0	0 UN/ha 0 UP2O5/ha 0 K2O/ha	1 en prélevée avec 3 produits	1	1	0	0
Maïs pop corn Variété R502	10 t/ha de compost de champignonnière (7 UN efficace/ha)	177 UN/ha, 69 UP2O5/ha 59 U K2O/ha	2 : prélevée après semis, rattrapage à 6 feuilles	0	3 : 1 en localisé au semis, 1 à 4 feuilles, 1 à 8 feuilles	0	3 tours d'eau en juillet-août, 105 mm

Grandes cultures AB

	Ferti organique	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Lentille + Cameline Variété Anicia	0	0	0	0	0	0
Tournesol AB variété Buffalo	3,5 T/ha de Fientes de volailles AB (35 UN efficace/ha)	2 binages	0	0	1	0
Maïs AB variété ES Gallery et P9234	5 T/ha de Fientes de volailles AB (50 UN efficace/ha)	2 binages	0	0	0	0

En matière de fertilisation, le pilotage est essentiellement guidé par le Plan Prévisionnel de Fumure établi avec la Chambre d'Agriculture 17.

Le recours aux intrants minéraux a baissé par rapport à 2023 :

- Impasse de fertilisation sur pois et lentille
- Impasse de potasse sur blé tendre et dur
- Diminution de phosphore en globalité
- Diminution d'azote minéral sur blé dur, colza et lin (-15 UN en moyenne).

En traitements, le recours aux insecticides a été similaire à 2023. Par contre, les fongicides ont été plus nombreux : 3 fongicides en plus, répartis sur blé tendre, lin et pois. L'humidité récurrente et les risques évalués par la coopérative sont les facteurs de déclenchement de ces intrants.

L'essentiel du conseil agronomique hors fertilisation est réalisé par des techniciens de coopérative. Le conseil n'est pas particulièrement individualisé. Les modalités de contrat de conseil et d'accompagnement de la coopérative vont changer à partir de l'année 2025, les modalités n'ont pas encore été communiquées.

Depuis cette rentrée scolaire, une technicienne de la Chambre d'agriculture 17 suit une parcelle de colza de notre parcellaire, suite à une sollicitation d'enseignants du lycée.

Des organismes tels que les chambres d'agriculture ou les CETA peuvent être des référents en matière de conseils agronomiques.

Bilan des moissons réalisées : rendements et paramètres « qualité »

	Lin	Colza	Blé dur	Blé tendre	Pois de printemps	Maïs pop-corn
Rendement qx/ha	12,5	29	41	60	20,5	Pas encore récolté
Humidité	9	7,5	13	14 à 15	12,4 à 14	
PS			72 à 73	74 à 76		
Prix d'acompte €/tonne	530	420	225	175	210	
Protéine			13 à 14,4	9,7 à 12,1		

	Tournesol AB	Maïs grain AB	Lentille AB
Rendement qx/ha	11,5	Pas encore récolté	14
Humidité	10,2		15,7
Prix d'acompte €/tonne	440		1226

Actuellement, les maïs sont toujours sur pied, non récoltés. Un test d'humidité a été fait le 14 octobre, l'humidité à environ 30 % est encore élevée.

A l'issue des moissons d'été, le bilan est très hétérogène.

Pour 3 cultures, le bilan apparaît satisfaisant :

- en colza et blé tendre avec des rendements dans les moyennes locales ou au-dessus
- en lentille AB avec un très bon rendement par rapport aux références nationales, avec un prix élevé à la tonne,

Pour 4 cultures, le bilan est décevant :

- en lin, blé dur et pois, les rendements sont bas. Régionalement, les résultats en pois sont décevants. En lin, il existe peu de producteurs locaux. En blé dur, les moyennes locales oscillent entre 45 et 50 qx/ha.
- En tournesol AB, le rendement est faible. Il a pu être récolté début octobre assez sec. Le fort ensalissement d'adventices a énormément concurrencé le tournesol. Au moment du semis, la présence d'adventices était déjà importante, les 2 binages après la levée n'ont pas contrôlé le développement d'adventices.

Assolement 2024-2025

Parcelles	Surface PAC (ha)	Cultures 2025
P1	7,31	Pois d'hiver
P2	8,64	Blé dur
P3	2	Maïs pop-corn
P5	3,65	Maïs pop-corn
P7	5,47	Lin d'hiver
P6	5,14	Blé tendre
P8	7,04	Colza
P4	6,32	Colza
Total conventionnel	**45,57**	
A	2	Triticale-pois fourrager
B	2	Grand épeautre
C	1,95	Blé Tendre-féverole
D	1,97	Soja
Total AB	7,92	
Total conv+AB	**53,49**	

A ce jour, 3 cultures sont semées :

- Le colza mis en terre début septembre ; ensuite un désherbage, un insecticide et un engrais de démarrage ont été appliqués
- Le lin et le blé tendre ont été semés les 14 et 15 octobre, un désherbage a été appliqué.

Du compost de champignonnière a été épandu sur les surfaces en blés et maïs pop-corn, à la dose de 8 T/ha.

B – Le vignoble et les vendanges 2024

Les vendanges ont débuté le 19 septembre et se sont terminées le 8 octobre.

C. BERNARD, salarié ayant suivi une formation, a conduit la machine à vendanger pour réaliser les vendanges au Renaudin.

Le bilan des vendanges par cépage/destination est présenté ci-dessous :

Ordre chronologique de récolte

	Chardonnay	Merlot AB Rouge et rosé	Sauvignon	Perdea	Cépages blancs double-fin
Surface ha	0,28	0,94	0,49	0,20	13,63
Volume récolté hl	17	53	38	28	1090
Rendement hl/ha	60	56	77	140	80
TAV degré	?	?	?		?
Affectation/débouché	IGP Vin charentais, Pineau rosé			Jus de raisin	AOC Cognac
Rendement hl AP /ha					?

-Vins de Pays :

Les cépages blancs à destination vin de pays ont produit sensiblement les mêmes volumes que l'année dernière. Mais les teneurs en sucres avant fermentation oscillaient entre 11 et 11,5 ° potentiels, cela a nécessité de chaptaliser ces lots de vins blancs ainsi que les vins rouges et rosés.

Pendant la saison de végétation, 12 traitements fongicides-insecticides ont été appliqués sur les cépages Vin de Pays, entre le 10 avril et le 8 août.

L'OAD Decitrait de l'IFV est utilisé pour décider les dates de traitement selon les rémanences des traitements précédents et les jours où il est possible de traiter.

-Vins à destination Cognac :

Les cépages blancs à destination Cognac ont chuté en rendement cette année. La moyenne est de 80 hl/ha avec de fortes disparités : moins de 30 hl/ha sur les 3ème feuilles, + de 120 hl/ha sur les vignes de 5-15 ans, et environ 60 hl/ha sur les vignes de 20-30 ans.

Ce rendement historiquement bas a été surprenant. Visuellement le potentiel n'apparaissait pas si bas. Lors des vendanges, les vieilles vignes et les très jeunes ont engendré des temps longs pour remplir les pressoirs. Lors du pressurage, le rendement en jus fut faible. Les pellicules étaient très épaisses et les baies avaient peu de jus.

Les degrés des vins ne sont pas encore établis, néanmoins le volume d'alcool pur/ha sera inférieur à la QNV (8,64 hlAP/ha).

De la réserve climatique (environ 20 hlAP) va être débloquée après la distillation pour atteindre les 117 hlAP que l'on pouvait produire avec 13,63 ha. Cela devrait permettre d'honorer les 3 contrats en Cognac : Courvoisier 45 hlAP, Rémy Martin 40, Hennessy 30.

Pendant la saison de végétation, 11 traitements fongicides-insecticides ont été appliqués sur les cépages à Cognac, entre le 25 avril et le 8 août.

La pression en mildiou et black-rot a été élevée sur mai et juin. Les pluies très fréquentes ont généré des cycles très rapprochés d'œufs de mildiou et ont compliqué les jours possibles pour traiter dans des conditions satisfaisantes.

Sur le mois de mai, 2 traitements n'ont pu être terminés avant l'arrivée des pluies en fin de journée. Début juin, à l'approche de la floraison des ugni-blancs, un traitement avec 2 produits CMR a été rajouté au calendrier prévisionnel de traitement sans CMR. Les symptômes sur feuilles étaient fréquents et le risque d'explosion sur grappes était fort.

La protection fongique sans CMR, avec que du cuivre en produit de contact peut présenter des failles en année très propice aux maladies cryptogamiques.

2 traitements herbicides (janvier et mai) ont été utilisés pour gérer les adventices du cavaillon. L'intercep a été utilisé ensuite fin juillet/début août pour le désherbage mécanique du cavaillon.

Les jeunes vignes plantées en mai ont été désherbées uniquement à l'intercep.

-Merlot AB :

La parcelle de merlot conduite en AB a connu nettement moins de dégâts qu'en 2023. Néanmoins, le contexte pluviométrique de l'année a nécessité 17 traitements à base de cuivre, soufre et biocontrôle avec la complexité de piloter les jours de passage et la diversité des types de cuivre et des spécialités.

6 passages d'intercep ou disques émotteurs ont été réalisés pour désherber mécaniquement le cavaillon. Un passage de « tondeuse intercep » a été essayé en mai, cet outil a été prêté par un voisin.

La récolte de merlot a été destinée à 3 productions : vin rosé et vin rouge en IGP Charentais, et du moût pour élaborer 20 hl de pineau rosé.

-Autres débouchés :

Le Perdea est utilisé pour élaborer du jus de raisin embouteillé. 28 hl de moût blanc clarifié ont été livrés au prestataire. 3530 bouteilles ont été fabriquées cette année (2480 gazéifiés et 1050 plats).

-Pédagogie :

2 séances de vendanges manuelles se sont déroulées : la récolte du Chauché de la ville de Jonzac avec les 2nde Viti et l'IME de Jonzac, et la récolte du Merlot AB avec les 1ère CGEVV et les 3èmes.

Les 2nde et 1ère TCVA ont récolté quelques seaux de raisins de table pour la cantine.

La vinification du Merlot AB pour élaborer un vin Charentais rouge a été menée par les 1ère CGEVV pour les principales opérations.

-Contexte de filière :

La restructuration du vignoble se traduit cet automne par l'arrachage de 40 ares d'Ugni-blanc (l'ancien concours de taille). Le négoce sollicite la viticulture pour reporter les plantations afin de réduire momentanément la surface produisant des vins Cognac et limiter une surproduction en cette période de crise. Il est probable que l'on ne plante pas de vignes en 2025.

D – Le rucher

Sur 2024, plusieurs ruches et essaims ont été achetés sur budget pédagogique.

Au cours du mois de septembre, la récolte du miel s'est faite avec la classe de 3ème. La mise en pot n'est pas encore réalisée, environ 50 kg de miel sont décantés.

II – Les usages pédagogiques

Stages sur l'exploitation : cette année, les élèves de la filière CGEVV et CGEA passeront 1 à 3 fois en stage.

Classes	Nombre de jours en stage
1ère Viti	2 x 2 jours
1ère GC	1 x 2 jours
2nde GC	2 x 2 jours
2nde Viti	3 x 2 jours

Les élèves de 1ère TCVA participeront aux marchés de fin d'année avec le Directeur d'exploitation.

2 élèves de terminale TCVA tiendront le stand des produits de l'exploitation au marché de producteurs de la JPO en mars 2025.

Un apprenant en formation CQP puis BPREA va réaliser ses stages sur l'exploitation du Renaudin.

Bilan non exhaustif de l'utilisation pédagogique de l'exploitation

En ce début d'année, un certain nombre d'actions ont eu lieu sur le Domaine du Renaudin ou en partenariat.

Pour répondre à l'objectif de l'utilisation pédagogique de l'exploitation, ces interventions se sont réalisées dans le cadre des activités pluridisciplinaires des BAC PRO CGEA et CGEVV, des EPI de la classe de Troisième, des Modules d'enseignements professionnels de seconde VV, Secondes et Premières CGEVV, CGEA et TCVA.

Troisième	Secondes Prod. et BAC PRO CGEVV et CGEA	Secondes et BAC PRO TCVA	CFA/CFPPA
Récolte, mise en pot, réalisation étiquettes (**Rucher pédagogique**)	**Relevage en juin** Secondes VV (Novembre)	**Marché à la Rochelle et Marché semi nocturne de Jonzac** (tenue stand de l'EA, présentation des produits et caisse) par les term TCVA	**Apprentissage conduite de tracteur** **Application pratique sur le vignoble, de la taille au relevage**
Entretien des bois	**Contrôles maturité des parcelles et analyses sensorielles** des cépages vin de pays (1° CGEVV)	**Vendange raisin de table** pour le self (Seconde TCVA)	
Vendanges manuelles du Merlot AB	**Vendanges manuelles du Merlot AB Charentais** pour vinification vin des élèves	**Présentation de l'EA** en début d'année Secondes TCVA	
	Observations des cultures au cours de leur cycle végétatif, notamment du colza cette année, évaluation de l'état des récoltes (Secondes CEC et 1°CGEA)	**Suivi du R'Shop**	
	Vinification de la cuvée de Merlot rouge dans son intégralité (Récolte à la mise) : Premières CGEVV		
	Marché à la Rochelle Terminale CGEVV (4 élèves volontaires)		
	Mini stages sur l'exploitation (vendanges, travail sol pour GC)		

III – Les investissements

Sur 2024, 2 investissements majeurs ont été réalisés sur l'exploitation :

- le nouvel automate de l'alambic qui va être mis en fonctionnement pour la distillation de cette récolte 2024 (33 000 € HT).
- l'équipement en thermovinification de 6 cuves fibre pour le vin, financé par le lycée (30 000 € TTC).

D'autres investissements ont été faits pour un montant de 24 360 € : renouvellement de la pompe de circulation du glycol de refroidissement pour l'alambic et la thermovinification, achat d'un déchaumeur viticole, 3 fûts neufs pour Cognac, un karcher à eau chaude.

Le vignoble a été renouvelé pour un coût de 17 850 € : plantation de vignes, plants de vigne, marquants, poches, palissage et sa mise en place.

Pour 2025, les investissements envisagés mais non estimés à l'heure actuelle :

- équipements complémentaires pour gérer les adventices du cavaillon : charrue décavaillonneuse, tondeuse
- modernisation du pulvérisateur viticole Nicolas pour être « aux normes » de distance sécurité riverains : installation de descentes de pulvérisation anti-dérives
- renouvellement de vignoble pour 40 ares, si l'on décide finalement de planter
- modernisation de la réception de vendange : le conquet âgé de 17 ans a nécessité 3700 € de réparation au cours des vendanges. L'installation est vieillissante, peu fonctionnelle. Ce projet a été soulevé il y a 2 ans auprès du Conseil Régional dans le cadre du « Schéma directeur des exploitations ».

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Petit Chadignac



CONSEIL INTERIEUR

15 octobre 2024

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Région Nouvelle-Aquitaine

Table des matières

La rentrée scolaire 2

1) Mouvement des personnels 2
2) Effectifs 2
3) Pédagogie et Projets Classes 4
4) Résultats aux examens 6
5) Les activités sportives 6
6) Alesa 7
7) Pass Culture 7
8) Le Centre de Ressources 7
9) Informatique et multimédia 10
10) La Vie Scolaire 11
11) Infirmerie 11

Année scolaire 2024-25 13

1) Communication et Recrutement 13
2) Semaines de stage collectifs en bac professionnel agricole 13
3) Pacte enseignant 13
4) Inclusion des élèves à besoins éducatifs spécifiques 15
5) Les Valeurs de la République 15
6) Projets pédagogiques, sorties et voyages 16
7) Le Projet d'Animation et de Développement Culturel 16
8) La Coopération Internationale 17
9) Projets vie scolaire 18
10) Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement 20

Les Services Généraux 22

1) Les services 22
2) Situation patrimoniale 22
3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2023 22
4) Situation budgétaire 23
5) Hygiène et Sécurité 24

Propositions de délibérations pour le CA 24

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative 24
2) Actes budgétaires et financiers 24

Annexes 24

La rentrée scolaire

1) Mouvement des personnels

Arrivées :

- ✓ Corentin BARBEAU (AE)
- ✓ Aude BOLZER (Enseignante ESC)
- ✓ Quentin HAVET (Enseignant STH)
- ✓ Laure LANGERAULT (AE)
- ✓ Anthony LAUNAY (AE)
- ✓ Léonie RICHARD (AE)

En enseignement, l'effectif reste inchangé avec :

- 19 enseignants titulaires pour 18,8 ETP ;
- 2 enseignant contractuel (50% STH/50% SESG et 100% STH) pour 1 ETP ;
- 1 enseignant vacataire pour l'art floral dont 25% du temps est pris en charge par l'Etat (Dotation qui pourrait diminuer en cours d'année).

3 enseignants sont en complément de service sur le LEGTA de Desclaude (11,83 h hebdo - 9,7 h en 2023/24).

1 enseignant a une décharge de tiers temps sur l'exploitation.

2) Effectifs

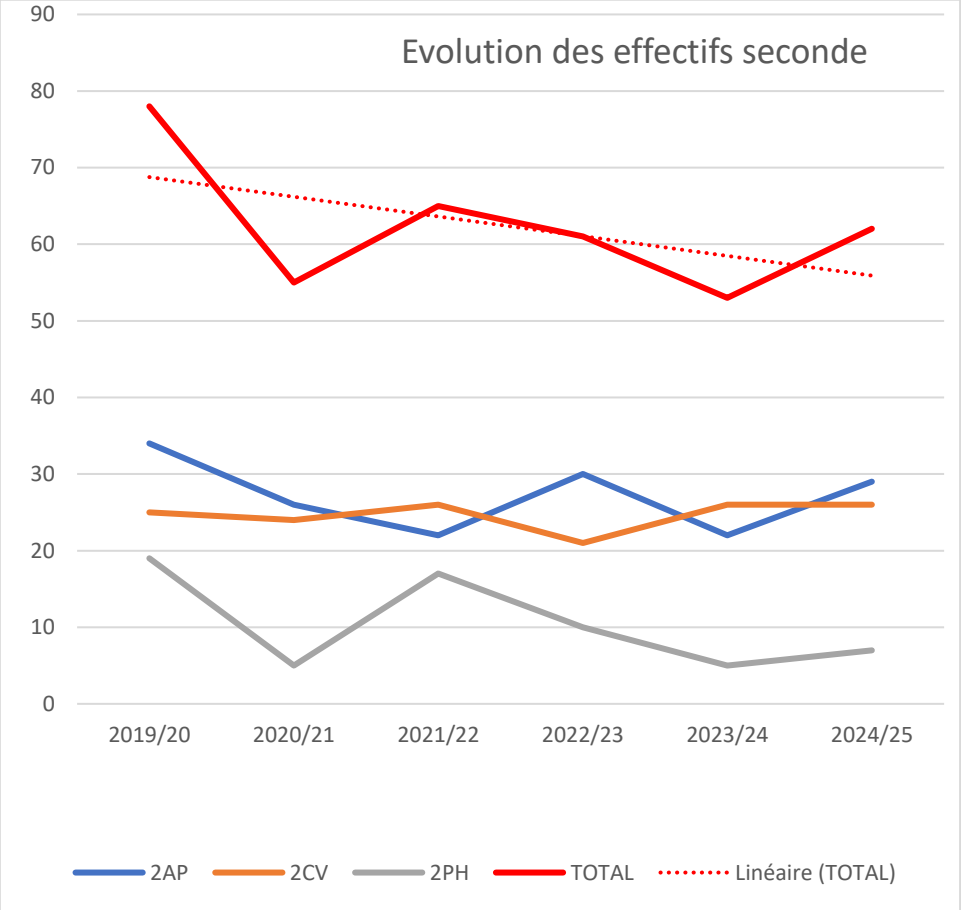
a) Evolution des effectifs (au 01/10/24)

Classes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prof. Principal
3ème EA					16	16	Mme RAINAUD
2nde NJPF TP	34	26	22	30	22	29	M. VIDEAUD
2nde PH	19	5	17	10	5	7	Mme SAVOIE
2nde CVPJ	25	24	26	20	26	25	
1ère AP	21	19	22	22	19	16	M. VIGOUROUX
1ère CPH	15	16	-	4	8	4	Mme SARDIN
1ère TCVUJ	18	19	26	11	13	18	
Term. AP	23	18	20	23	22	16	M. Ruau
Term. CPH	15	12	15	8	4	6	Mme PERTUS
Term. TCVUJ	18	15	19	14	9	9	
TOTAL	188	154	167	148	144	146	

- 69 filles (+9%) et 77 garçons ;
- 40 demi-pensionnaires et 106 internes.

b) Recrutement

Classe	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
2AP	34	26	22	30	22	29
2CV	25	24	26	21	26	26
2PH	19	5	17	10	5	7
TOTAL	**78**	**55**	**65**	**61**	**53**	**62**



Le recrutement a été satisfaisant avec 78 élèves (+13%) en classes entrantes contre 69 l'année dernière (+13%). La classe de troisième est maintenant bien connue sur le territoire et ne peine pas à remplir. Même si la filière AP n'est toujours pas à la capacité maximale (29 contre 32), elle connait une hausse par rapport à l'année dernière (+31%) et retrouve un niveau correct. Reste aux élèves à s'inscrire dans la durée dans cette formation. La filière PH a un niveau qui reste très faible. Elle est maintenue grâce à sa fusion avec la filière CV. Cette dernière connait un bon recrutement dès le 1er tour (l'année dernière une bonne part du recrutement s'était fait après).

		2023-24			2024-25				
Classe	Capacité	Vœux 1	Vœux 2+	Total	Vœux 1		Vœux 2+	Total	
2 AP	32	24	44	68	29	*+21%*	37	61	*-10%*
2 PH	10	5	16	21	7	*+40%*	15	20	*-5%*
2 CVPJ	22	14	12	26	17	*+21%*	29	43	*+65%*

En seconde AP on observe que les vœux sont en progression mais que globalement le nombre total de vœux est diminution (dans un contexte global de baisse démographique des élèves montants de 10% en 3 ans). Aussi, sur les 32 affectés, 28 élèves étaient présents à la rentrée (-13% contre 28% en 2023) ;

PH les chiffres sont assez similaire d'une année sur l'autre mais à un niveau bas et sur les 10 affectés, 7 élèves étaient présents à la rentrée (vœux 1) ; ;

CV les chiffres sont à la hausse au niveau des vœux pouvant exprimer une meilleure connaissance sur le territoire de cette formation (plus de ½ pensionnaires). Plus d'élèves ont été affectés suite à des erreurs dans les affectations.

Par rapport aux années précédentes, il y a eu assez peu de mouvements (départ de 4 élèves en 2CV et 1 passage de PH vers AP) dans les classes de seconde. Par contre durant l'été et jusqu'à 2 semaines après la rentrée, 4 élèves ont rejoint la classe (passerelle) et 5 sont partis vers l'apprentissage. Au final dans cette classe, sur les 22 élèves à la rentrée 2023, 12 sont en première.

c) Origine des élèves

Classe	Dép. 17	Dép. 16	Dép 33	79, 85 & 86
3ème	16			
2nd TAP	22	6	1	
2nd PH	6			1
2nd CV	25	2		1
1ère AP	14	2		
1ère CPH	3	1		
1ère TCVPUJ	14	1		3
Term AP	9	4	1	2
Term CPH	5			
Term TCVPUJ	9			
	106	**16**	**2**	**7**

3) Pédagogie et Projets Classes

↳ 3ème : Les élèves de cette nouvelle promotion de 3ème forment déjà un groupe-classe cohérent. De ce point de vue, le stage d'intégration organisé sur l'île d'Oléron en début d'année a sans conteste été très profitable.

Ils se montrent actifs, volontaires et enthousiastes, satisfaits d'avoir choisi de quitter leur collège. Ils participent volontiers aux activités qui leur sont proposées dans les EPI et font preuve de dynamisme pour la recherche de stages.

Même s'il paraît déjà assez soudé, le groupe n'est évidemment pas homogène, ni en termes de comportements, ni en termes d'aptitudes scolaires. Mais le petit effectif de la classe permet aux élèves les plus discrets d'être régulièrement sollicités et aux plus expansifs d'être canalisés. Pour certains, on note des difficultés d'organisation, de concentration et d'endurance dans l'effort. Le soutien mis en place devrait permettre à chacun d'évoluer vers plus d'efficacité dans le travail et de progresser sur la voie de l'autonomie.

↳ 2nde NJPF TP : La classe est composée de 29 élèves. Contrairement à l'année précédente, aucun élève n'a été réorienté ou n'a quitté l'établissement depuis la rentrée. Les profils des élèves sont variés, mais la motivation pour la spécialité choisie est clairement palpable.

Élèves à besoins éducatifs particuliers : Onze élèves, soit 38 % de la classe, bénéficient d'aménagements pour les examens en raison de besoins éducatifs particuliers (tiers-temps supplémentaire, lecteur, scripteur et aide à la compréhension). Parmi ces élèves, deux disposent d'une reconnaissance de handicap délivrée par la MDPH, cela inclut la présence d'un accompagnant

des élèves en situation de handicap (AESH) en classe.
Attitude et dynamique de classe : Sur le plan de l'attitude, les élèves semblent avoir trouvé leurs repères, contribuant à une ambiance de classe positive et constructive. Une grande majorité des élèves fait preuve d'un investissement sérieux et régulier dans leur travail, ce qui favorise une bonne dynamique de groupe.

↳ 2nde PH - CVPJ : classe regroupant deux filières différentes, Conduite de Productions horticoles et technicien conseil-vente univers jardinerie. 37 élèves affectés à la rentrée (7 en PH et 29 en vente), il en reste 32 à ce jour (7 en PH et 25 en vente). C'est une classe encore nombreuse, dont plusieurs rencontrent des difficultés de concentration et 10 ont un besoin d'accompagnement particulier. 3 élèves étaient en troisième l'an dernier à Chadignac (1PH et 2 CV).

↳ 1ère AP : L'effectif de la classe s'est finalement stabilisé à 16 élèves, après de nombreux départs vers l'apprentissage dans la filière. Malgré ces mouvements, quatre nouveaux élèves ont rejoint le groupe, principalement via la procédure passerelle, et se sont très bien intégrés. La classe se distingue par son ambiance agréable, son dynamisme et son sérieux au travail, avec une bonne cohésion entre les élèves.
Compte tenu de cet état d'esprit, nous envisageons d'organiser un voyage d'étude à Nantes et Angers, afin de visiter des projets de réhabilitation d'espaces et des espaces naturels.

↳ 1ère CPH / TCVUJ : La classe se compose de 18 élèves avec la spécialité Vente et de 4 élèves en spécialité Production Horticole. Un élève a souhaité changer d'option et a quitté la classe de production pour rejoindre la première Aménagement Paysager de notre établissement. C'est une classe agréable et dynamique, bien plus calme qu'en seconde. On note une bonne motivation générale, en particulier pour le commerce, les élèves étant moins attirés par l'horticulture. Malgré ce constat, au moins 5 élèves envisagent de devenir fleuristes et souhaitent passer un CAP à l'issue de leur BAC PRO. 7 élèves de spécialité Vente et 2 élèves de spécialité Production rencontrent des difficultés importantes et bénéficient soit d'un aménagement spécifique soit d'un PAP. Ces élèves ont été pris en charge en amont et semblent relativement autonomes : ils utilisent l'outil informatique pour la prise de notes et les devoirs. L'entraide fonctionne entre certains pour permettre de rattraper des cours ou de soulager les élèves face aux travaux écrits.
Activités et projets : La classe s'est rendue à Angers le 10 septembre dans le cadre du Salon du végétal / Elle a commencé à se préparer à l'examen du CACES / Elle participera cette année à l'organisation du Printemps des Poètes dans le cadre du projet collectif, au mois de Mars. Différentes activités autour du thème du droit des femmes sont ainsi prévues, notamment en cours d'ESC et de français. / Comme les années précédentes, la classe participera aux Foliflores des Serres de Chadignac. / Il est également envisagé un voyage à Paris de 3 jours, du 10 au 12 juin 2025, sur le thème du grand écrivain Emile Zola

↳ Tale AP : Cette année, les attitudes individualistes ne permettent pas une dynamique de classe voire une démotivation de certain(e)s. Il y a deux élèves souvent cités pour leur attitude. Quatre élèves ont des aménagements pour leur scolarité.
Les notes de début de trimestre sont rares et non représentatives actuellement. Le stage pluridisciplinaire « Art, Jardins et Paysages" s'est effectué par la visite du festival international des jardins à Chaumont/Loire sur la dernière semaine de septembre. Le Bac Blanc se déroulera avant les vacances de février. Les 2 périodes de stages en entreprises se répartissent de la manière suivante : 3 semaines en novembre et décembre, puis 2 semaines en mars. Les deux derniers trimestres seront ponctués par les CCF à venir surtout sur le 3ème trimestre.

↳ T^ale CPH / TCVUJ : Le bilan pour la classe PH/Vente montre un début d'année avec quelques difficultés à se mettre au travail, mais des progrès sont visibles. Bien que l'enthousiasme ait manqué au départ, le soutien mis en place et les rappels réguliers (calendriers, vie de classe...) ont permis d'améliorer leur engagement. La classe est agréable et motivée, toujours partante pour des projets concrets. Actuellement, ils réfléchissent à l'organisation d'un atelier pour les portes ouvertes.
Les élèves en vente ont pu participer au salon du végétal, ce qui a renforcé leur lien avec leur projet professionnel, qu'ils développent avec Mme Bolzer. Ils ont pu rencontrer les professionnels de la filière et échanger avec des fournisseurs.
Les élèves en PH se préparent pour leur visite au SIVAL en janvier, une expérience similaire pour enrichir leur parcours.
Tous les élèves ont trouvé leur stage et sont en entreprise du 7 au 25 octobre. Ils y retourneront du 16 au 20 décembre, et la dernière période de stage aura lieu du 14 au 25 avril 2025.

4) Résultats aux examens

- BAC PRO AP : 22 inscrits, 21 admis (95%), 8 mentions Très Bien, 5 Bien et 2 AB ;
- BAC PRO CPH : 4 inscrits, 4 admis (100%), 1 mentions Très Bien et 1 AB ;
- BAC PRO TCVUJ : 8 inscrits, 7 admis (88%), 2 mentions Bien et 2 AB.

5) Les activités sportives

Association sportive

A ce jour, 54 élèves ont adhéré à l'association sportive et sont licenciés Unss, condition indispensable à la pratique au sein de cette même association.

Pôle animation :

Deux créneaux sont proposés par l'enseignant EPS les mardi et jeudi de 17h30 à 19h00

Un créneau est organisé le lundi soir par Léonie Richard, assistante d'éducation et titulaire d'une licence STAPS. La possession de ce diplôme est la condition indispensable pour animer des entraînements sportifs au sein des établissements scolaires.

Les activités les plus pratiquées sont la musculation, le badminton, le volley, le futsal ainsi que la course en durée.

Trois sorties canoé seront proposées en mai et juin 2025

Pôle compétition :

En ce qui concerne le pôle compétition de l'Unss, nous avons engagé cette année deux équipes de Volley-ball qui participeront autant que possible aux tournois proposés le mercredi après-midi. A ce jour, trois tournois sont programmés jusqu'aux vacances d'hiver.

Option APPN (activités physiques de pleine nature) :

Cette option ouvre cette année à destination des élèves de seconde. Seize élèves sont inscrits.

Les activités proposées sont : Le vtt, le canoë, la course d'orientation, le bike and run, le trail

Douze sorties de quatre heures sont programmées le mercredi après-midi. Nous participerons au raid Unss (deux jours à Boyardville) à la fin du mois de mars 2025. Léonie Richard participe à l'encadrement du groupe.

6) Alesa

Contrairement aux années précédentes, il a été décidé de ne plus renouveler le bureau en début d'année scolaire, mais civile afin de faciliter le démarrage du nouveau bureau.

L'équipe en place toujours très motivée et investie : Président de l'ALESA : Clément Barbeau, Vice-Présidente : Youna Rogee-Fromy-Lopes, Trésorier : Martin CHAPUIS, Trésorière-adjointe : Aubin SALTEL, Secrétaire : Manola Thomas-Layat et Secrétaire-adjoint : Anaé HUBERT.

7) Pass Culture

Le pass Culture est un dispositif collectif pour les classes et individuel pour les élèves. Avec le pass Culture à destination des groupes scolaires, les structures culturelles s'adressent directement aux établissements scolaires pour les guider dans leurs choix d'activités artistiques et culturelles. Cette simplification s'illustre au travers de la plateforme ADAGE qui permet d'effectuer directement des préréservassions. Le montant global attribué au lycée de Chadignac est de 3 670 €.

Les dépenses se sont effectuées sur les projets suivants :

CLASSE	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	SOMME allouée 3670
TERM AP	Chaumont sur Loire	132
TERM AP	Intervention de l'artiste Carole Marchais (octobre)	310
Term V	Gallia L'AVARE	120
1E AP	Intervention de l'artiste Carole Marchais (octobre)	310
1e AP	Gallia-théâtre La Vague	185
1E VENTE-PH	Gallia-théâtre La Vague	185
	Ecomusée Marquèze	152
2ndes AP	Gallia-théâtre Emmiellez-moi	165
	Visite de la Corderie Royale	80
2ndes CVPH	Gallia-théâtre Tenir debout	280
2ndes CVPH	ARC'ADO Dessinateur	500€
2ndes AP	Petits débrouillards	250
2ndes CVPH	Petits débrouillards	250
1e CVPH	Petits débrouillards	250
1e AP	Petits débrouillards	250
3e	Petits débrouillards	250
TOTAL DES DEPENSES		3669 euros

8) Le Centre de Ressources

a) Fonctionnement du CADI

- Personnels et horaires :

1 documentaliste : Valérie Lesage

1 formatrice CFA/CFPPA en charge du CADI : Laure Diguet

- Fréquentation CADI

Ouverture du lundi matin au vendredi midi

Ouverture en soirée un jeudi sur deux jusqu'à 19h

Ouverture le mercredi après-midi sur réservation.

Ouverture hebdomadaire : environ 36h/semaine

L'objectif est de répondre au mieux aux besoins des apprenants.

- Accompagnement :

• CFA/CFPPA :

- VAA : 1 CAPA JP (en 1 an), 1 apprenti en BTS 1 AP, 4 apprentis BTS 2 AP

- Parcours en 1 an : 1 CAPA JP

- CAPA 1 JP : séances sur la reconnaissance des végétaux en lien avec un formateur technique (recherches sur ouvrages et numériques) : fonctionnement à redéfinir (échantillons, visualiser les végétaux sur le Site ...)

> Prescriptions d'enseignants/formateurs et sur demande individuelle des apprenants.

• Lycée :

Suite à la réunion concernant les classes entrantes, certains élèves ont déjà été repérés et l'accompagnement va être mis en place rapidement. Nous attendons les premiers conseils de classe pour cibler d'autres besoins d'accompagnement.

b) Gestion

- Bilan financier CADI

Budget 2024 : 5 000 € + 500 € pour l'animation

> Contribution CFA : 2 500 € et contribution CFPPA : 500 €

Dépenses engagées au 1er/10/2024 : 5.398 €

- Abonnements : environ 1 174 €

- Achats livres, DVD documentaires et fictions : 3 771 €

- Animation : 453 €

Solde : 102 €

Abonnements numériques (hors budget CADI) :

- CFPPA : Pearltrees : 44,99 €/an

- Pris en charge par la Région : Educagri Editions, Brief.me, Brief.Sciences et Brief.Eco (média numérique)

- Gestion du fonds documentaire :

- Enrichir le fonds professionnel (nouveautés, thématiques)

- Développer l'offre fiction : nouveautés

- Travail de désherbage et valorisation des livres (facing)

- Désherbage des revues

- Équipement

- Ordinateurs : 20 postes de consultation + 1 poste pour la visio-conférence dédié aux personnels

- Prêt de dictaphones pour les apprenants pour pallier les difficultés de prise de note lors des visites

- Demande d'achat de 10 casques audio par le CFA/CFPPA.

Nous déplorons quelques dégradations au niveau du matériel informatique qui disparaît (souris, adaptateurs) et qui nuisent à la communauté éducative.

c) Communication

- Présentation du CADI par Laure Diguet et Valérie Lesage : 1h à 2h pour chaque nouvelle formation sur le Site de Chadignac (élèves, apprentis et stagiaires adultes) : organisation et fonctionnement de

l'espace, ressources d'accompagnement, méthodologie de la recherche documentaire avec le portail documentaire Esidoc.

- L'agenda hebdomadaire du CADI est visible à l'entrée de l'espace et transmis à la vie scolaire

- Le site du CADI : cadi.agrocampus17.fr avec les infos pratiques, les ressources et les liens directs vers les sites (Esidoc Chadignac, Esidoc Desclaude, Esidoc Renaudin). Ce site fait partie des applications proposées sur Lycée Connecté.

- Réseaux sociaux : instagram (cadichadi)

d) Projets année 2024-2025

- Délégués CDI (volontariat) : 1 par niveau

Objectifs : relais au niveau des attentes des lecteurs, guider les autres élèves au

CADI, participer à des tâches de communication (Insta), conseiller des lectures, proposer des idées d'aménagements, d'animations …

Cette proposition s'adresse aux élèves volontaires et n'est pas réservée aux délégués.

- Les ressources numériques :

- Applications :

> Quizlet : cartes mémoires avec des jeux interactifs (QCM, tests) pour les révisions. Cette application est très utilisée en 'reconnaissance des végétaux'.

Cette année, l'abonnement en version payante permettra d'insérer nos propres photos. Ce projet se réalisera en collaboration avec les professeurs/formateurs techniques en Aménagements Paysagers, Vente et Productions Horticoles et les apprenants.

Cet outil pourrait être utilisé dans d'autres matières (ex : en anglais pour réviser du vocabulaire).

Et autres outils comme :

> LearningApps

> Genially.

- Plate-forme : moodle.reana.fr

Sur cette plate-forme, des cours en Permaculture réalisés par Marilyn Bertrand sont accessibles. Les 2 modules sur le Sol seront suivis par les CAPA 2 JP fin 2024.

- Pédagogie et méthodologie :

> Des séances seront organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP).

> Des ateliers d'aide à l'apprentissage pourront être proposés pour les apprenants comme la technique du Sketchnote (associer des mots et des dessins pour synthétiser une notion pour l'aide à la mémorisation).

- Animations :

- Expositions :

- janvier : exposition sur l'économie solidaire

- Divers travaux d'élèves

- Des animations jeux de société seront proposées aux heures d'étude et soirées.

- La grainothèque : un projet va être mené avec la classe de 3ème, en collaboration avec l'enseignante d'ESC, Aude Bolzer, et l'enseignant d'horticulture, Quentin Havet, pour dynamiser la grainothèque.



- Des activités collaboratives comme les coloriages et les puzzles sont à disposition de tous.

- Des ateliers divers comme fidgets et origami seront proposés dans l'année.

- Ateliers autour de la culture cambodgienne : nous bénéficions de la présence de 2 services civiques, Sokchea et Monika, jusqu'à mi-décembre. Elles animeront différents ateliers autour de la culture Khmer : langage courant et écriture, salutations...

- Animation lecture/écriture :

- Des lectures partagées seront proposées aux élèves de 3ème.

- Projet d'atelier d'écriture et de dessin : réalisation d'une BD sur la vie à Chadignac. Intervenants : Claire Gracias et Thibault Lambert. Ce projet est en attente de financement.

- Projet d'échange autour de la lecture avec le lycée Vietnamien de Dalat. Nous attendons le retour de l'enseignante de français à Dalat.

- Sortie Salon de la BD : nous envisageons de faire une sortie avec la classe de 3ème, en collaboration avec des enseignants.

- Animation autour du thème de la laïcité : Semaine de la presse du 24 au 29 mars.

9) Informatique et multimédia

Au niveau humain :

Romain Duniau, technicien informatique de l'EPL, sera présent deux demi-journées par mois (les mercredis matin de la semaine Q1) et assurera également une surveillance et une prise en main à distance pour la partie administrative.

Au niveau matériel :

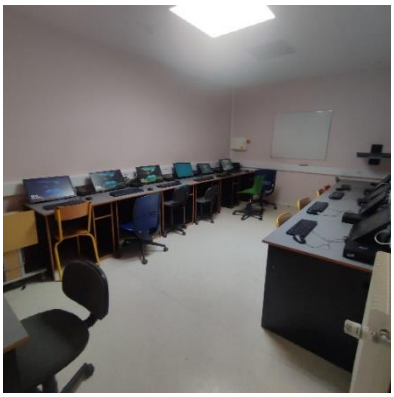
• Changement des postes des professeurs en salle de cours depuis juin grâce à une dotation de la région.

• Redéploiement et réorganisation du laboratoire de langue, transformé en salle « open space » équipée d'ordinateurs.

• Redéploiement et remise en fonction de la salle Rinfo avec 12 postes.

Un grand merci aux équipes de techniciens de maintenance de Chadignac ainsi qu'aux informaticiens de la région pour leur réactivité, leur travail et la qualité des réalisations.





10) La Vie Scolaire

a) Service d'éducation et de surveillance

1. Dotation du service

- 1 Conseillère Principale d'Éducation à 100 %
- 1 TFR Vie scolaire à 100 %
- 8 AED pour 7 ETP : 5x100%, 1x80%, 1x70%, 1x50%
- 3 MAP : 1 en BTSA Gemeau2, 1 en BTSA Gemeau1 et 1 en BTSA AP2 au Lycée Desclaude
- 3 AESH pour 2,7 ETP qui suivent 8 élèves pour 105 heures hebdomadaires : 2 en 2nde TAP, 1 en 2nde PH, 1 en 1ère AP, 2 en TAP et 2 élèves en TCPH.

2. Mouvements du personnel

Fonction	Départs	Arrivées
AE	ALVEZ Marie-Juliette (50%)	LAUNAY Anthony (50%)
	ROCHETTE-GUITTON Laura (100%)	RICHARD Léonie (100%)
	GARCIA Fabien (100%)	LANGERAULT Laure (100%)
	CAILLET Cindy (80%)	BARBEAU Corentin (80%)
MAP	JARRY Justine (BTS2 Tourisme)	DUMAS Martin (BTS1 Gemeau)
	MATHONNEAU Clémence (BTS2 Tourisme)	BARGIACCHI Allan (BTS2 AP)

11) Infirmerie

✚ Visites médicales élèves : Mme Fontaine a rencontré tous les élèves pour une pré-visite afin de faire un bilan de santé de chacun. D'un point de vue réglementaire, avant toute affectation à des travaux réglementés (stages, TP…) pour les mineurs de plus de 15 ans, un avis d'aptitude médical est nécessaire et doit être renouvelé chaque année. Dans ce cadre, le docteur Laurent (qui remplace Dr Ganthy), médecin généraliste, va effectuer 121 visites médicales à partir du 26 septembre.

✚ Visites médicales personnels : Les personnels n'ont plus de visite médicale. Cela pose problème pour beaucoup d'agents nécessitant une visite obligatoire. Les nouveaux AE sont vus par un organisme de santé l'APAS (Médecine du travail) et leur consultation est prise en charge sur le budget d'établissement (à programmer). Certains enseignants techniques bénéficient du suivi médical dit « renforcé » car ils occupent une poste à risques particulier dans la cadre de la conduite d'engins de levage : il prend la forme d'un examen médical d'aptitude. Cet examen médical permet de valider leur autorisation de conduite pour ce type d'engins.

✚ PAI : un élève bénéficie d'un PAI pour allergie alimentaire et nécessite une attention particulière dans la prise en charge d'un protocole d'urgence. Et plusieurs élèves ont un traitement quotidien.

✚ Actions de sensibilisation Centre de Planification et d'Éducation Familiale : une sage-femme du centre hospitalier doit intervenir lors des semaines santé et développement durable auprès des élèves de seconde, de troisième et des apprentis CAPA 1ère année pour parler de la vie affective, des moyens contraceptifs et de la sexualité en général. On constate que cette action a un rôle facilitateur car les jeunes consultent plus régulièrement à l'Hôpital, d'une année sur l'autre. Une action en partenariat avec la maison des ados et le CIDFF se fera également dans ce même temps pour évoquer la place de la femme, les dangers et dérives des réseaux sociaux.

✚ Nutrition : Dans le cadre d'un partenariat avec la MSA, une nutritionniste, propose pour les classes de seconde vente et troisième des ateliers pour sensibiliser ces jeunes sur l'équilibre alimentaire. Cette action se déroulera lors des semaines santé et développement durable.

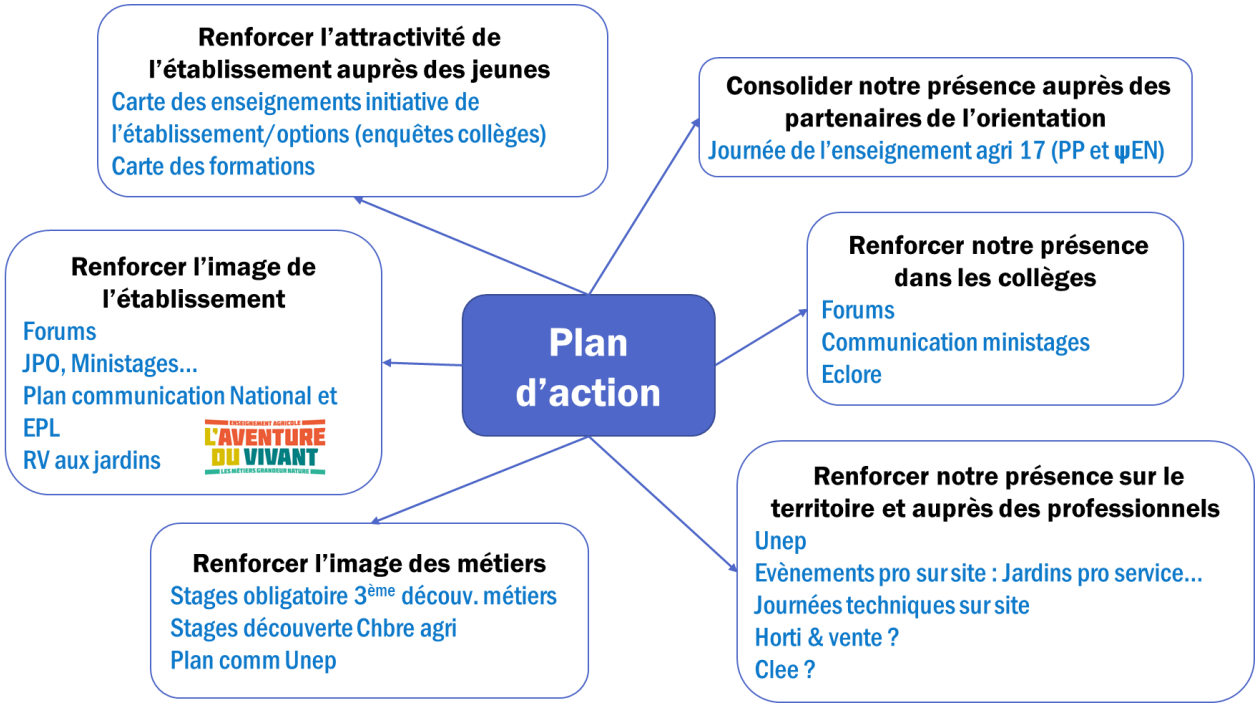
✚ Addictions : Dans le cadre de lutte contre les addictions, les interventions de M. Guelloul ont été reconduites depuis quelques années pour la qualité des échanges avec nos lycéens (septembre).

✚ IFSI : Renouvellement du partenariat avec l'institut de formation en soins infirmiers. 5 à 6 élèves infirmières réaliseront leur stage de service sanitaire durant 1 semaine en février et 2 semaines en mai et juin ; soit 3 semaines complètes. Ce travail est évalué, l'objectif étant de réaliser un projet d'éducation pour un public cible. Une réunion pour leur accueil et l'organisation du stage aura lieu à l'IFSI le 13 décembre prochain.

Année scolaire 2024-25

1) Communication et Recrutement

Pour améliorer le recrutement, un plan d'action a été élaboré l'année dernière et va être continué cette année :



2) Semaines de stage collectifs en bac professionnel agricole

La réforme du cycle terminal en bac professionnel agricole (1ère et terminale) implique des modifications au niveaux des périodes de stage qui maintenant se décomposent en :

- 3 semaines d'enseignements obligatoires sous forme de 2 stages collectifs :
  - un stage sur l'éducation à la santé et au développement durable (ESDD)
  - un stage sur la valorisation du vécu en milieu professionnel (VVMP)
- 14 à 16 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes (PFMP : périodes de formation en milieu professionnel) (pour les élèves hors apprentissage).

Pour les 3 semaines de stages collectifs, il a été prévu :

- En première :
  - Une semaine de stage ESDD en première (6 au 10 janvier 2025)
  - 2.5 jours de formation pour être breveté « Sauveteur Secouriste du Travail » et un rappel sur la sécurité au travail situés juste avant la première période de FMP ;
  - 2.5 jours au retour de la période de FMP (contenu à définir).
- En terminale : à définir

3) Pacte enseignant

Le "Pacte enseignant" a été mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire dernière. Il consiste en une série de mesures qui visent à améliorer le déroulement de carrière des personnels d'enseignement et

d’éducation, à revaloriser la rémunération mais également à proposer à celles et ceux qui le souhaitent d’exercer des missions complémentaires au service des élèves et des établissements.

Les missions suivantes ont été spécifiquement identifiées pour l’enseignement agricole :

1. le remplacement de courte durée, qui constitue une priorité ;
2. la participation à l'orientation et à la découverte des formations de l’enseignement agricole et des métiers du vivant ;
3. l’appui à la prise en charge d’élèves à besoins éducatifs particuliers ;
4. le suivi des élèves en difficulté ;
5. l’accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs et d'initiatives pédagogiques, éducatifs et techniques ;
6. le suivi des élèves en difficulté ;
7. l’accompagnement des transitions agroécologique et climatique ;
8. la relation école-entreprise ;
9. l’accompagnement de l’avenir professionnel.

La mise en place de ces missions complémentaires repose sur un principe : le volontariat, et sur une méthode : la concertation.

Des réunions d’information et de concertation se sont déroulées dès la rentrée et la répartition des briques pour lesquelles des enseignants se sont engagés est la suivante :

7	**1 - Le remplacement de courte durée pour assurer la continuité pédagogique due aux élèves en cas d’absence**	
5	**2 - Participation à l’orientation et à la découverte des formations de l’enseignement agricole et des métiers du vivant**	
	1	Coordination des dispositifs liés au recrutement : ministages, forums, JPO…
	2	Ateliers pédagogiques en faveur des collégiens
	1	Contribuer à la construction d’activités qui permettent la présentation des métiers et formations de l’établissement
	1	Aide à l'orientation lycées dont développemnt réseau anciens élèves
5	**3 - Appui à la prise en charge d’élèves à besoins éducatifs particuliers**	
	2	Création et coordination d'un dispositif d'appui à la prise en charge d'EBP
	3	Coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap
2	**4 - Suivi des élèves en difficulté**	
	1	Prise en charge d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés
	1	Accompagnement des élèves sur la motivation et les compétences pschysociales
2	**5 - Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques**	
	1	Coordination du dispositif Coopinter
	1	Appuyer l'équipe de direction dans l'utilisation pédagogique de l'exploitation de l'établissement
3	**6 - Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques**	
	1	Coordonner et contribuer à l'élaboration pour le lycée de la labellisation Ecojardin du site
	1	Contribuer à l’élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet de gestion des déchets
	1	Participer à des taches de reconception du système technique de l'exploitation
7	**7 - Suivi intensifié des élèves en difficulté**	
	1	Travail sur la motivation et l’acquisition des compétences psychosociales nécessaires à la réussite scolaire et professionnelle.
	3	Tutorer des groupes d’élèves présentant des difficultés méthodologiques dans la constitution de leur rapport de stage et VVMP
	2	Apréhender sous l'angle des compétences psychosociales les situations professionnelles au point de vente de l'exploitation
	1	Tutorer des groupes d’élèves présentant des risques de décrochage scolaire
3	**8 - Relation école-entreprise**	
	1	Assurer une veille sur la sécurité et l’entretien des matériels des ateliers pédagogiques
	1	Coordonner l’organisation des temps de formation en milieu professionnel
	1	Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement en lien avec son projet stratégique
0	**9 - Accompagnement de l’avenir professionnel**	
34	**briques**	

Les missions confiées doivent se traduire par des actions concrètes, mesurables et par des résultats qui ont été définis au sein d’une lettre de mission précisant préciser la liste des actions à effectuer et les objectifs attendus pour chaque brique

Trimestriellement, un bilan qualitatif et quantitatif sera établi.

4) Inclusion des élèves à besoins éducatifs spécifiques

L'inclusion des élèves en situation de handicap est un sujet de politique publique majeur pour l'enseignement. Au lycée de Chadignac, c'est 52 élèves à besoins particuliers, soit environ 36% des élèves de l'établissement :

- 8 en troisième ;
- 24 en seconde ;
- 13 en première ;
- 7 en terminale.

8 élèves répartis dans 5 classes différentes bénéficient d'une aide humaine par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). A cette fin, le lycée accueille donc 3 AESH représentant 2,7 ETP.

La cellule EBEP (Élève à Besoins Educatifs Particuliers) mise en place par l'équipe éducative l'année dernière est composée de 5 enseignants, 1 infirmière et 1 CPE. Ils identifient, suivent les élèves à besoins particuliers en difficulté et aide les familles et les équipes éducatives à remplir les demandes d'aménagement d'examen pour le BAC PRO et le DNB ainsi que le plan d'accompagnement personnalisé du jeune.

5) Les Valeurs de la République

L'instruction technique DGER/SDPFE/2024-484 du 28/08/2024 précise les modalités de mises en œuvre dans les établissements d'enseignement agricole, sur l'année scolaire 2024-2025, de moments forts en faveur des valeurs de la République, priorité du Masaf de l'année scolaire en cours, et de dispositions garantissant son respect.

La laïcité est au cœur des valeurs de la République et de son institution scolaire que représente le lycée de Chadignac. Elles sont depuis longtemps transversales aux enseignements dispensés et ne se limitent pas aux seuls référentiels des disciplines d'EMC, d'ESC ou encore d'Histoire-Géographie. Aussi, de longue date l'investissement citoyen des jeunes dans l'Alesa et l'AS est encouragé.

Pour autant, l'engagement autour des valeurs de la République, priorité de l'Enseignement agricole, sera renforcé au travers de moments particuliers :

ⓘ Proposition de prêt de notre exposition itinérante de photos réalisées par les élèves sur le thème "Au-delà des clichés" avec deux vidéos sur la violence faite aux femmes et la laïcité aux autres centres de l'établissement et à l'IRTS ;

ⓘ le nommage des laboratoires de l'établissement au nom d'une biologise et d'une physicienne ;

ⓘ Octobre :

Conférence / débat organisé par le CDOS 17 sur la lutte contre l'homophobie, la haine anti-LGBT et les discriminations liées à l'origine ou l'orientation sexuelle ;

Séjour collectif des classes entrantes sur le thème du vivre ensemble ;

ⓘ Novembre :

Mise en place d'un repas partagé avec les 2 services civiques cambodgiennes présentes sur l'établissement pour cultiver le vivre ensemble malgré nos différences ;

Débat avec des collégiens animé par le Centre social et culturel du quartier sur le droit des femmes et l'égalité Homme - Femme ;

ⓘ Décembre :

Intervention de la Ligue des Droits de l'Homme dans le cadre d'un projet de classe dans le cadre du 9 décembre, journée de la Laïcité ;

ⓘ Janvier :

Exposition proposée par la MGEN « kESSaco » faisant la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire se tiendra en au CDI afin de faire contre-pieds aux inégalités sociales ;

ⓘ Mars :

Dans le cadre du Printemps des Poètes : projet collectif en Français/ESC sur le thème des femmes ;

Lors de la semaine de la presse et des Médias en collaboration avec Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information découverte par les élèves de différents titres et jeux enquête.

ⓘ Mai :

Avec la Mission locale de Saintes : rencontre avec des jeunes volontaires saintais qui sont partis en Afrique pour découvrir d'autres cultures ;

ⓘ Juin :

Voyage d'une classe à Paris avec visite du musée de la Shoah.

Et d'autres projets encore à définir…

6) Projets pédagogiques, sorties et voyages

Deux voyages ont déjà eu lieu :

- Séjour d'intégration à Boyardville du 18 au 20 septembre 2024 : Cohésion et vivre ensemble au Centre sportif de Boyardville avec les élèves de troisième et seconde ;
- Voyage à Chaumont sur Loire ls 26 et 27 septembre 2024 : Faire découvrir le Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire (41) et Port Boinot à Niort aux élèves de T^{ale} AP ;

D'autres projets sont encore prévus :

- Voyage à Paris de 10 au 12 juin 2025 : Découvrir le Paris de Zola pour les 1ère TCVUJ et CPH ;
-

7) Le Projet d'Animation et de Développement Culturel

En annexe du présent document

8) La Coopération Internationale

Concernant le lycée Horticole du Petit Chadignac, la Coopération Internationale se développe autour de trois actions :







● 1er axe : les actions liées à la section Européenne dans laquelle interviennent l'enseignante d'Anglais Mme Drouet-Cadène, l'enseignante de Sciences-physiques Mme Trifiletti et l'enseignant de Biologie M. Pinson. C'est dans le cadre de la section Européenne que les élèves qui suivent l'option partent tous les deux dans un pays européen. Ce fut au Portugal du 18 au 20 mars 2024.

● 2ème axe : le développement d'actions en lien avec les services civiques accueillis sur l'Agrocampus. Un repas africain et des animations organisées par les élèves de secondes VPH ont eu lieu le 10 juin 2024. Ce jour-là également des temps de rencontres ont été organisés entre les classes de secondes pro du lycée et les deux services civiques, Ida, originaire du Bénin, et Idrissa, originaire de Guinée. Cette action a aussi été l'occasion pour nos deux élèves de vente originaires de Côte d'Ivoire de nous parler du pays d'origine de leurs familles respectives. Depuis la rentrée de septembre, grâce à Rodolphe Zegrar, le Petit Chadignac accueille deux services civiques cambodgiennes Monika et Sokchia, qui ont également été présentes tout l'été sur l'exploitation. Prises en charge jusqu'en décembre par la documentaliste du cdi, Mme Lesage, elles sont en contact direct avec les élèves que cela soit au cadi du lundi au jeudi, et au foyer socioculturel le mercredi après-midi. C'est l'occasion pour nos élèves de renforcer leur pratique de l'anglais et pour nos deux cambodgiennes de progresser en français. Elles interviennent également au sein de la section européenne pour converser avec les élèves. Elles sont également intervenues auprès de chaque classe afin de présenter leur pays. Elles proposeront également des animations pour l'ALESA (jeux cambodgiens) et pour le cdi. Un repas cambodgien sera organisé le 7 novembre pour illustrer le vivre ensemble, l'ouverture aux autres, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.



● 3ème axe : les actions de Coopération Internationale avec le Vietnam. L'échange engagé depuis 2022 avec le lycée THĂNG LONG de Dalat s'est poursuivi jusqu'en mai 2024. La coopération entre les deux lycées a pris durant l'année scolaire passée de nouvelles formes avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante de français au lycée

Thang long, Mme Nhu My Nguyen, chargée de développer les actions de Coopération Internationale dont des visioconférences. L'une d'entre elles s'est notamment déroulée en présence de l'écrivaine Claire Gratias, qui a répondu aux différentes questions posées par les élèves français et Vietnamiens. Nous ne savons pas encore si l'échange avec le lycée de Dalat pourra se poursuivre en raison de la baisse du nombre d'heures d'enseignement de français au Vietnam au profit de l'anglais.

9) Projets vie scolaire

1. Formation des nouveaux délégués

Menée en commun avec les lycées de Desclaude et Jonzac, elle s'est déroulera le mardi 5 novembre au lycée G.Desclaude pour les nouveaux délégués des conseils classe, intérieur, d'exploitation, d'administration.



50 délégués participeront à des ateliers : Prise de note/restitution, Simulation d'un Conseil de classe, d'un Conseil des délégués, Sentinelles et référents/Harcèlement, Etude de cas.

Menés sous forme ludique, ces ateliers ont pour objectif d'apporter aux délégués des connaissances sur l'établissement et ses instances, de les faire réfléchir sur leur rôle de délégué et de leur fournir des outils de travail.

2 - dispositif « Sentinelles et référents »

a) **Présentation du dispositif** l'ensemble à tous les primo-arrivants (lycéens et apprentis) en début d'année et diffusion de la plaquette.	b) **Rencontres** en janvier 2025 avec les dispositifs « sentinelles et référents » du lycée de Desclaude, du Renaudin, de Bellevue et de Palissy pour des échanges de pratiques autour d'une galette	c) Les **formations** d'intégration au dispositif : les nouveaux référents et nouvelles sentinelles vont être formés et vont pouvoir intégrer ensuite le dispositif. (2 x 2 jours dates non fixées et 2x3jours pour les formateurs) pris en change par la région.
d) Les opérations à venir ➔ journée nationale contre le harcèlement Jeudi 7 novembre 2024 : - « la journée sans langue de vipère » une journée sans misère où chacun fait un effort pour ne pas insulter, mal parler, se moquer. - un repas partagé sur le thème du Cambodge avec la présence des services civiques	➔ Repas partagé : 1 fois par trimestre l'idée est de manger à côté d'un(e) inconnu(e) et de discuter avec lui/elle.	➔ Le mot du mois Chaque mois, un mot sera inscrit sur le tableau blanc du réfectoire et la personne qui le souhaite pourra y inscrire sa définition du mot.

3. Améliorer la vie à l'internat

(cf plan d'action vie scolaire : conditions d'accueil et de vie dans l'établissement)

- Accueil des primo-arrivants début juillet et par les 1ères et terminales le jour de la rentrée.
- Mise en place d'ateliers, d'activités variées encadrés par les AE de 20h à 21h : foot, basket, pétanque, jeux société, musique, atelier « causerie »...
- Mise en place d'aide aux devoirs de 18h à 19h encadrée par les AE en salle de classe et par les AESH au CADI.

4. Voyage de cohésion en troisième et en 2nd (18 au 20 septembre 2024 à Boyardville)

Ce séjour a permis aux élèves de passer de la vie familiale à la vie en collectivité, de découvrir un milieu et un environnement différents, de développer la socialisation et la responsabilité des enfants, de les rendre plus autonomes, de pratiquer de nouvelles activités physiques, d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes, de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.

La responsabilisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel. La socialisation est favorisée par la vie en collectivité : respect des règles de vie, respect des autres et de leurs différences et respect de soi

Les activités sportives ont été un formidable vecteur d'apprentissages, de vivre ensemble et d'ouverture vers d'autres horizons. Les sports de nature permettent de vivre pleinement des expériences dans ces trois dimensions





5. Décrochage scolaire (appel à Projet de la Région)

Chaque année, des élèves sont en difficultés, deviennent décrocheurs et ont tendance à s'isoler. Les causes identifiées sont les suivantes : difficultés d'apprentissage, manque de motivation, manque de confiance en soi ou encore rejet de l'école.

Les objectifs sont donc de :

- Donner confiance
- Exprimer ses émotions et apprendre à mieux les gérer
- Retrouver l'estime de soi pour faciliter son rapport aux autres
- Faciliter le vivre ensemble et trouver sa place au sein d'un groupe
- Créer un sentiment d'appartenance à un groupe
- Relier les élèves entre eux par la pratique d'activités artistiques et sportives (ateliers d'improvisation / Thaï-Chi Chuan et Qi Gong)
- Travailler les savoirs-être et les savoirs-faire
- Travailler la concentration
- Réconcilier les élèves avec l'école via des activités hors les murs
- S'engager pour le groupe

Les ateliers d'improvisation ont pour objectif d'atteindre le lâcher prise grâce à des outils ludiques, accessibles et dynamisants. Des exercices simples permettent de détendre les participants : ils s'observent, jaugent leurs réactions, se découvrent des affinités et peuvent se trouver de nouvelles capacités. Puis le niveau de contrainte augmente pour encourager le dépassement de soi et valoriser

les efforts. Le but final est de détendre le corps par le rire et le mouvement pour délier l'esprit et stimuler la créativité.

Les ateliers de Thaï-Chi Chuan et Qi Gong ont pour objectif de travailler le lâcher prise et la confiance avec son partenaire d'exercice, la concentration, le recentrage sur soi en maîtrisant son corps et son esprit. **Les ateliers d'improvisation** ont pour objectif d'atteindre le lâcher prise grâce à des outils ludiques, accessibles et dynamisants. Des exercices simples permettent de détendre les participants : ils s'observent, jaugent leurs réactions, se découvrent des affinités et peuvent se trouver de nouvelles capacités. Puis le niveau de contrainte augmente pour encourager le dépassement de soi et valoriser les efforts. Le but final est de détendre le corps par le rire et le mouvement pour délier l'esprit et stimuler la créativité.

Les ateliers de Thaï-Chi Chuan et Qi Gong ont pour objectif de travailler le lâcher prise et la confiance avec son partenaire d'exercice, la concentration, le recentrage sur soi en maîtrisant son corps et son esprit.

Descriptif du projet : « ombre et lumière » se découvrir, rencontrer, se dépasser »

Organiser des temps d'activités hors les murs, à l'océan, environnement favorable à un état émotionnel apaisé, qui permet de se reconnecter à la nature, à soi-même et aux autres tout en se ressourçant. En parallèle, créer un sentiment d'appartenance à un groupe, faciliter le vivre ensemble par l'expérimentation de la vie quotidienne dans un camping (élaboration des repas par le groupe, hébergement collectif).

Nombre de bénéficiaires prévus : 15 élèves

Partenariat interne : CPE, infirmière du Lycée, professeure-documentaliste, enseignant de mathématiques

Partenariat externe : Sarah Morisseau, organisatrice de séjours de cohésion pour jeunes

10) Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement

Terminale BAC PRO TCV et PH

EIE « Positionner son projet pro » : « Se questionner et réfléchir aux dimensions sociales, culturelles, économiques, artistiques et écologiques de leur métier » - 55 H

L'EIE est partie prenante du module MG3, concerne les disciplines impliquées dans ce module et l'acquisition de la capacité 3.2 « Positionner son projet professionnel » : français et ESC.

Les disciplines professionnelles et de TIM concourront également à cet EIE dans le cadre de séances pluridisciplinaires.

Critères d'évaluation :

Disciplines	Contenu	Objectifs	Mise en situation dans le projet
Français	Expression orale : Ateliers de prise de parole en classe	Renforcement des capacités d'expression orale	Prise de parole Débats Entretiens de recrutement
	Expression écrite : Ateliers d'écriture en classe	Réviser les règles de base de l'orthographe et de la grammaire, étoffer et structurer son argumentation, structurer un écrit et son projet professionnel, amorcer son insertion professionnelle	Écriture de compte-rendus techniques et professionnels Écriture de CV et de lettres de motivation

ESC	Enrichissement culturel et professionnel à travers un événement, un film ou documentaire, un festival ou des rencontres en lien avec le végétal, la production et/ou la commercialisation des produits grâce à des rencontres ouvertes sur le monde ou sur des pratiques professionnelles différentes, innovantes ou originales.	Enrichir ses connaissances culturelles et professionnelles, s'interroger sur ses propres pratiques professionnelles par la découverte de nouveaux produits, par la confrontation avec d'autres modèles économiques, d'autres modes de productions, de commercialisations ou façons de travailler. Rencontrer des professionnels du milieu aux profils et pratiques variés et se demander comment ces rencontres et découvertes viennent enrichir mon projet professionnel de sorte à l'intégrer au porte-folio.	Préparation et restitution de la visite ou des rencontres en vue de les intégrer au porte-folio du projet pro. Exemples d'événements : salon végétal/ horticole, festival des jardins, entreprise horticole, entreprise commerciale équitable, festival alimenterre... Exemples de rencontres : professionnels, économistes, personnes d'origine étrangères, associations...
	Création d'un porte-folio	Se connaître soi-même, valoriser ses connaissances, compétences et ses expériences, s'interroger sur ses valeurs et celui du métier de paysagiste, affirmer et défendre ses valeurs.	Mise en forme du porte-folio
	Rencontres avec des professionnels	Se projeter et amorcer son insertion professionnelle	Organisation de tables rondes dans l'établissement ou rencontre de professionnels en dehors de l'établissement

Rappel des attendus du MG3 :

►Connaissance de soi : - cartographie de l'intime
- Réflexion sur soi et à travers les autres
- Conscientisation de son identité culturelle

►Identification de ses aptitudes socio-professionnelles :
- Autonomie et sens des responsabilités
- Modalité géographique et fonctionnelle
- Capacités relationnelles

►Mise en valeur de l'ensemble de ses potentiels :
- formulation claire du projet pro :
- Atouts, perfectionnements et conditions nécessaires à sa réussite

►Identification des compétences pro en fonction des métiers visées :
- cadre juridique et réglementaire
- voies de formation et formation tout au long de la vie

►Dimension sociale de l'engagement pro :
- Relation du champ pro avec la société
- Valeurs personnelles, responsabilité citoyenne et engagement

Les Services Généraux

1) Les services

Services administratifs

Au niveau de l'accueil, le poste devrait être pourvu au 1er janvier prochain. En attendant, Mme Gwenaelle BIANCHERI, agent contractuelle de remplacement occupe le poste.

Service Maintenance

L'équipe de 3 agents est au complet depuis le 1er septembre dernier avec l'arrivée de M. Alain GENTET (dans l'attente de la nomination d'un agent titulaire).

Service Entretien

Madame Cléo Tillac agent titulaire, a pris ses fonctions au 1er septembre 2024.

Service Restauration

Depuis la rentrée, Lucas FAVRAUD remplace temporairement un agent en arrêt de travail longue durée.

2) Situation patrimoniale

Projets terminés récemment : cet été, les agents de la région ont réalisé la réfection de l'escalier Est de l'externat.

Projets acceptés en cours ou à venir : Rénovation du chauffage du bâtiment administration. Pas de candidat retenu suite au 1er appel d'offres (montant dépassant l'enveloppe allouée de 150 k€). Nous sommes toujours dans l'attente du nom de l'entreprise retenue au second tour.

Rénovation énergétique et traitement des façades du bâtiment administratif (2024/25 – 520 k€),

Ravalement façade et isolation totalité bâtiment A (2024 à 26 – 1 680 k€).

Changement du Système de Sécurité Incendie (fin des travaux en sept 2025) pour 300 000 €

Travaux et réparations en cours d'année : Nous avons de gros problèmes d'accumulation de calcaire dans les canalisations des internats Les toilettes des étages sont régulièrement bouchés. La société Laffont a effectué un premier hydrocurage sur une partie des canalisations. Nous prévoyons d'intervenir sur la totalité du réseau qui n'a jamais été entretenu. Cette dépense est prévue à la DM2.

3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2023

Rubrique	Type d'équipement	Nature de l'Equipement	Motif de la demande	Montant TTC du dossier	Subvention accordée par la région
Pédagogique	Équipement pédagogique	Mini-pelle	Formation et employabilité	78 000 €	
Mobilier	Scolaire	Vestiaires	Hygiène et sécurité	15 428 €	
Mobilier	Internats	Mobilier internats féminins	Renouvellement mobilier vétuste	46 173 €	
Restauration	Autre	2 fontaines à eau	Renouvellement fontaines vétustes	2 372€	

Restauration	Autre	Chariot à verres à niveau constant	Sécurité	1 288 €	
Restauration	Autre	cutteur mélangeur	Amélioration des conditions de travail	3 810 €	
Restauration	Autre	Echelle four	Amélioration des conditions de travail	2 841 €	
Non-pédagogique	Entretien des locaux	Autolaveuse	Amélioration des conditions de travail	7 956 €	
Informatique	Équipement pédagogique	PC et valise tablettes	Ouverture classe de 3ème	10 116 €	
Non-pédagogique	Entretien espaces verts	Ensemble de matériel	Amélioration des conditions de travail	45 531 €	
Totaux					**213 515 €**

Dotation de vélos :

Afin de contribuer à l'augmentation de l'activité physique des jeunes, l'équipementier INTERSPORT offre 20 vélos et casques à 700 collèges de France sur l'année 2024-2025. Le lycée de Chadignac a été sélectionné pour cette dotation.



Nous avons été retenus car nous avons mis en place sur l'établissement avec la classe de troisième le dispositif « 2 Heures de sport en plus au collège (2hSC) » sur l'année 2023-2024.

4) Situation budgétaire

Une synthèse de la Décision Modificative N°3 du Budget 2024, ainsi que le Budget Prévisionnel de 2025, ont été présentés en séance.

5) Hygiène et Sécurité

a) Exercices de sécurité

Un exercice incendie de jour a été organisé le 25 septembre 2024.

Un exercice incendie de nuit s'est déroulé le 24 septembre 2024.

Un exercice PPMS de nuit (intrusion malveillante) est prévu d'ici les congés de fin d'année et un de jour (risque chimique) au printemps.

b) Le Registre hygiène et sécurité

Ce document est à la disposition de l'ensemble des personnels (accueil du LPA).

c) Vigipirate

Le contexte national implique des mesures et une vigilance de tous, en application du plan Vigipirate.

Suite à l'attentat du 13 octobre 2023, la vigilance a été renforcée avec une fermeture permanente des portails de l'établissement et des accès davantage contrôlés.

d) Secourisme formation

L'établissement n'accueille pas de moniteur SST, 5 personnels sont formés SST.

Propositions de délibérations pour le CA

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative

- ✓ -

2) Actes budgétaires et financiers

- ✓ Approbation de la décision modification n°3
- ✓ Approbation du budget primitif 2025

Annexes

Dossier ESC / Conseil intérieur 15 octobre 2024

EDUCATION SOCIOCULTURELLE

Projets - Budget 2025

Enseignement / Animation

LPA du petit Chadignac

Bolzer Aude

Savoie Sandrine

Année scolaire 2024/ 2025

Sommaire

1 - PROJET CLASSE / ENSEIGNEMENT ESC 3

1.1 - PROJET ARTISTIQUE BAC PRO- TVENTE / CPH « Les Mondes du futurs » ------3

1.2 - PROJET COLLECTIF BAC PRO- 1 AP « L'agrofest »----------4

1.3 - PROJET COLLECTIF BAC PRO 1e TCVJ et CPH----------5

1.4 - CLASSE DE 3 EME « HISTOIRES DES ARTS ET PEAC ----------6

1.5 - PROJET LAICITE DES CLASSES DE SECONDE TCV ET CPH----------7

1.6 - SYNTHESE DU BUDGET ENSEIGNEMENT ESC ----------8

2- PROJET ANIMATION ESC DE L'ETABLISSEMENT 9

2.1 : PADC « PROJET D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL » DE L'EPL----------9

2.2 - ATELIERS D'EXPRESSION, ARTISTIQUE ET CULTURELLE ----------10

2.3 - RESIDENCE TERRITOIRE ALCA ----------11

2.4 : OPTION FACULTATIVE « ENGAGEMENT CITOYEN»----------12

3 - ANIMATION DU FOYER SOCIOCUTUREL ; ALESA 13

Appui à la vie associative ALESA: ----------13

4 - BUDGET GENERAL ESC 14

1 - PROJET CLASSE / ENSEIGNEMENT ESC

1.1 - PROJET ARTISTIQUE BAC PRO- TVENTE / CPH « Les Mondes du futurs »

OBJECTIFS DU PROJET

Dans le cadre de la réforme de cette année, les élèves doivent explorer différents médiums et pouvoir rendre compte d'un processus individuel de création. Sur le thème nature et/ou solidarité.

A travers différentes techniques comme l'écriture créative, la photo, la vidéo, et l'Intelligence artificielle générative , les élèves seront invités à construire, exprimer, rêver et imaginer les (ou leur) monde (s) du futur. Les processus de création individuels feront sens à travers une réalisation individuelle et pourront être mis en résonance dans le collectif. Ce projet permettra de se projeter sur les questions sociales, du vivre ensemble ou de l'environnement.

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

Conseil Régional d'Aquitaine, RURART , ALCA, Image art (Saintes), Fanzinothèque (Poitiers), le « Labo des histoires ».

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15 élèves

DÉROULEMENT DU PROJET

Septembre à décembre : Atelier autour de l'image, prise de vue et technique de développement photo cyanotype et récit d'anticipation.

Janvier à Mars : Atelier Workshop et résidence.

BUDGET

DEPENSES		**RECETTES**	
Interventions, rencontres	300	Pass culture 20E / élèves	300
Achat matériel	200	Lycée	200
TOTAL	500		500

1.2 - PROJET COLLECTIF BAC PRO- 1 AP « L'agrofest »

OBJECTIFS DU PROJET

Pour la troisième édition de l'agrofest, la classe va s'engager sur l'organisation du pôle « aménagement paysager ». Cet événement est organisé au niveau de l'EPL *« Le projet de l'Agro'fest a pour but de faire découvrir l'agriculture au sens large et de sensibiliser sur des sujets concomitants à l'agriculture tels que la gestion de l'eau, le développement durable, l'agroécologie, le bio, la permaculture, la biodiversité, le vivant, les nouvelles technologies, la gestion des ressources et des énergies… »*

Le projet pourra permettre des présentations interactives, ludiques, des ateliers pratiques et de montrer les enjeux de demain pour l'aménagement paysager (végétalisation, changement climatique, biodiversité, et sociaux). D'autre part, ce projet permettra d'encourager les échanges et le partage d'expériences avec des partenaires locaux.

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES
Association Agrofest et partenaires sur la filière

Ensfea (expérimentation pédagogique conseil de projet)

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : 18 élèves et public cible collège / lycée .

DÉROULEMENT DU PROJET

1 / Phase préparatoire du projet (Septembre/octobre / Novembre)
2 / Phase opérationnelle : Préparation, programmation du projet et communication (Décembre / Janvier)
3 / Réalisation du projet (Février/ mars)
4 / Agrofest 24 Mai
4 / Bilan du projet (Mai)

5 - BUDGET

DEPENSES		**RECETTES**	
Interventions ou visites	150		
Achat matériel	200	Lycée	350
TOTAL	350		350

1.3 - PROJET COLLECTIF BAC PRO 1e TCVJ et CPH

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DU PROJET

Ce projet répond à l'objectif C4.2 du module MG3 « Agir collectivement dans des situations sociales professionnelles ». Il s'agit pour les élèves de « mettre en œuvre un projet collectif » qui répondra à la commande d'un partenaire, en l'occurrence pour les élèves de 1e TCVJ et PH, l'exploitation du Lycée horticole du Petit Chadignac et la Maison de quartier de Boiffiers-Bellevue. Une partie de la classe a pour commande de créer un événement en mars 2025 sur l'exploitation horticole du Petit Chadignac lors de Printemps des poètes avec comme fil conducteur « la femme et le végétal » à travers la poésie. En parallèle et en complément, une autre partie de la classe mènera un projet davantage sociologique en participant à des débats organisés par l'association CIDDF le mercredi 12 mars sur l'égalité homme/femme en partenariat avec l'association Boiffiers-Bellevue et en créant une action à Chadignac avec des associations partenaires.

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

Partenaires externes : Maison de quartier Boiffiers-Bellevue, Médiathèque de Saintes, Conservatoire, Tremplin 17, le CIDDF.

Partenaires internes : Clotilde Plantureux et l'exploitation horticole du Petit Chadignac, Maiwenn Sardin, enseignante de français et d'histoire-géographique, Virginie Pertus, Valérie Robin et Quentin Havet, enseignants techniques

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : 22 élèves et public interne et externe à l'établissement.

BUDGET

DEPENSES		**RECETTES**	
Achat petit matériel	350	Lycée	350
TOTAL	350		350

1.4 - CLASSE DE 3 EME « HISTOIRES DES ARTS ET PEAC

OBJECTIFS DU PROJET

Expérimenter différentes formes d'expression et acquérir une culture artistique

Objectif 1- Expérimenter différentes formes d'expression artistique
Objectif 2- Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique(s)

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

Cité internationale de la BD et de l'image, CADI Chadignac.

Gallia médiation sur l'image

Vistes selon les évènements sur le territoire

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16 élèves

DÉROULEMENT DU PROJET

Septembre / décembre : Les arts visuel avec l'Exploration mouvement art écologique/ environnement (street art, art et science),

Janvier / Avril : Arts de l'espace ou arts du spectacle vivant

DEPENSES		**RECETTES**	
Achat matériel	300	Pass culture 25 E / élèves	400
Sorties Musée, événement, interventions artistes	400	Lycée	300
TOTAL	700		700

1.5 - PROJET LAICITE DES CLASSES DE SECONDE TCV ET CPH

OBJECTIFS :

Objectif principal : S'approprier et mettre en œuvre le principe de Laicité.

- Consolider les compétences civiques, sociales et professionnelles des apprenants (EMC, ESC, TIM, module EG4).
- Réfléchir à la notion d'engagement.
- Connaître le principe de laïcité, son histoire et ses enjeux par la rencontre notamment avec des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme et à travers une pièce de théâtre adaptée d'un texte de François Bégaudeau *La devise,* abordant le thème de la laicité et des valeurs de la République Française. Pièce accompagnée d'un atelier d'une heure avec les comédiens.
- Participation à des micro-trottoirs et à des débats avec des collègiens du collège Edgar Quinet en partenariat avec l'association Boiffiers-Bellevue.
- Agir ensemble en vue d'une production collective à l'occasion de la journée de la Laicité le 9 décembre 2024 : travail audio et vidéo.

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

Partenaires : La Ligue des droits de l'Homme, la Compagnie Bocage,
le Centre Social Boiffiers-Bellevue

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : 61 élèves

BUDGET

DEPENSES		**RECETTES**	
SPECTACLE	1420 EUROS	PASS-CULTURE	1420 EUROS
FRAIS DE TRANSPORT	175 EUROS	Lycée	175 EUROS
TOTAL	1595		1595

1.6 - SYNTHESE DU BUDGET ENSEIGNEMENT ESC

DEPENSES			**RECETTES**		
Prestations: ***Interventions / sorties***		***2270***	***Pass culture***		***2120***
T vente CPH / vente	300		Pass culture T vente CPH	300	
1 AP	150				
2nd AP / CPH / CV Spectacle Laicité	1420		Pass culture 2ndes	1420	
3 eme	400		Pass culture 3 ème	400	
Transport		***175***			
T vente CPH / vente	200				
1 AP	200				
1 CPH / Vente	350				
3 eme	300				
Achat matériel		***1050***			
			Lycée		***1575***
TOTAL		***3695***			***3695***

Remarque : Reste 360 E pour pass culture 1 AP

2- PROJET ANIMATION ESC DE L'ETABLISSEMENT

Dans le cadre des missions de l'enseignant ESC (1/3 Temps animation)

- Participation au diagnostique du PADC
- Ateliers d'expression artistique et culturelle pour tous les apprenants
- Accompagnement des jeunes dans la gestion de l'ALESA
- Résidence d'artiste ALCA
- Option facultative « engagement associatif » , valorisation de l'engagement des jeunes dans le cadre de l'ALESA
- Coordination du pass culture
- Participation au réseau régional ESC

2.1 : PADC « PROJET D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL » DE L'EPL

OBJECTIF :

- Organisation de rencontre au niveau de l'EPL
- Concertation des équipes
- Mise en place d'une enquête auprès des apprenants

Cadre du PADC (CF : https://escales.ensfea.fr/le-padc/exigence-partagee/)

Il est écrit en association avec toute la communauté éducative, et associe en premier lieu les apprenants (élèves, étudiants, apprentis, stagiaires), dans une dynamique projective pilotée par les enseignants d'ESC.

Le PADC est écrit sur la base d'un état des lieux incluant :

- les possibilités du territoire en termes de partenariats culturels (institutions, associations, artistes…)
- les réalités vécues sur l'établissements (positives ou non),
- les pratiques, envies et propositions des apprenants,
- les dynamiques insufflées par l'ALESA,
- les visées culturelles éducatives de l'équipe ESC.

Conçu dans une dynamique de projet partagée, il est présenté au Conseil Intérieur et au Conseil d'Administration.

Il constitue dès lors une « feuille de route » qui s'impose comme la formalisation de buts et de modalités à quoi l'équipe ESC et l'ALESA se réfèrent pour les stratégies et actions d'animation.

2.2 - ATELIERS D'EXPRESSION, ARTISTIQUE ET CULTURELLE

OBJECTIFS DU PROJET

- Permet aux élèves de vivre un parcours constitué de pratiques artistiques et culturelles.
- Mise en œuvre d'un Parcours en Education Artistique et Culturelle (PEAC) .
- plaisir d'une pratique artistique et d'expression

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

- Vie scolaire

- Résidence ALCA

- Alesa

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : Tous les lycéens et apprentis dans les temps hors scolaire.

DÉROULEMENT DU PROJET

Cet atelier sera ouvert tous les mercredis aprés- midi et sur certaines soirée.

- Projets personnels des jeunes

- Atelier de création : photographies, serigraphie, peintures, dessins…
- Rencontre d'artistes
- Sorties: exposition, événements culturelles

5 - BUDGET

DEPENSES		RECETTES	
Interventions ou visites	200		
Achat matériel	300	Lycée	500
TOTAL	500		500

2.3 - RESIDENCE TERRITOIRE ALCA

OBJECTIFS DU PROJET

Cette résidence favoriser la pratique artistique, la rencontre artistes/œuvres et l'accès à la connaissance en accord avec la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

• Rencontrer un auteur, le fréquenter quotidiennement, comprendre le processus de création.
• Lire et découvrir une œuvre, un auteur.
• Aller à la rencontre des professionnels des filières Livre et Cinéma de son territoire.
• Engager les jeunes dans une pratique créative d'écriture.
• Nourrir et développer l'esprit critique.

ASSOCIATIONS /PARTENAIRES / ARTISTES

- **ALCA :** Agence Livre Cinéma et Audiovisuel

- Soutenu par le conseil régional Nouvelle Aquitaine, DRAC Nouvelle Aquitaine et Académie Poitiers

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS : Tous les lycéens et apprentis dans les temps et / hors scolaire.

DÉROULEMENT DU PROJET

• ALCA accompagne les établissements pour construire le programme d'actions avec l'auteur, en lien avec le territoire et les dispositifs en cours. Les élèves et les apprentis peuvent ainsi, le temps d'un projet, rencontrer des artistes d'univers différents et découvrir des engagements artistiques forts.
• Novembre : préparation au projet, rencontre sur le lycée avec l'auteur l'ALCA
• 6 semaines de résidence entre novembre et Mars sur le lycée et 50h de médiation sur les temps scolaire et hors scolaire
• Restitution sur le lycée ou un partenaire local
• Evaluation

BUDGET

Le lycée prendra e charge l'hébergement de l'auteur en résidence, la restauration scolaire du lundi midi au vendredimidi inclus, hors congés scolaires et l'achat de matériel. Un espace de travail sera mis a disposition.

La Région Nouvelle-Aquitaine prendra en charge si besoin pour les projets retenus:

Travaux nécessaires pour la mise en conformité des logements (petits travaux de rafraîchissement) dans les établissements dont elle a la charge.

DEPENSES		RECETTES	
Documentation, fournitures, petits déplacements liés aux projet, restitution	500	ALCA	Rémunération de l'auteur ainsi que deux allers- retours entre son domicile et le lieu de résidence
		Lycée	500
TOTAL	500		500

2.4 : OPTION FACULTATIVE « ENGAGEMENT CITOYEN»

Afin de valoriser l'engagement associatif dans le cadre de l'Alésa et selon le parcours du jeune, ils pourront valoriser leurs engagements à travers l'unité facultative permettant d'obtenir des points pour leur diplôme, mais aussi de le valoriser pour leur parcours professionnel.

L'évaluation de cette unité de formation se réalise lors d'un entretien.

(CF : https://escales.ensfea.fr/2017/06/24/valoriser-lengagement-citoyen-des-eleves-et-apprentis-de-lenseignement-agricole/)

Les capacités constitutives de l'unité facultative « Engagement citoyen » sont identiques pour tous les candidats préparant les diplômes du CAP agricole et du baccalauréat professionnel, technologique et général. Elles sont au nombre de deux :

- C1 : S'impliquer dans une dynamique collaborative
- C2 : Réaliser une activité d'utilité sociale

3 - ANIMATION DU FOYER SOCIOCUTUREL ; ALESA

Appui à la vie associative ALESA:

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Permettre aux jeunes d'être responsable et acteur de l'ALESA.
- Permettre aux jeunes de participer et comprendre la vie d'une association.
- Accroitre l'implication active des jeunes dans la mise en œuvre du projet associatif
- Promouvoir et développer la réalisation par les jeunes seuls ou en groupe de projets personnels revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général, ainsi que de projets plus structurés ayant un impact sur le projet de vie du jeune

PERIODICITE DE L'ACTION

Tout au long de l'année

LIEU DU DEROULEMENT

FOYER

ORGANISMES et ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Alesa et Conseil régional

PUBLIC CONCERNE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Ces animations concernent essentiellement les jeunes adhérents

DEROULEMENT

Les jeunes participent à la gestion de la vie quotidienne du foyer

1/ Gestion de la vie quotidienne de l'association : réunion, AG, CA, gestion administrative et comptable

3 / Mise ne place de référent et planning d'organisation de la gestion du foyer

4/ Ouverture et gestion du foyer en autonomie

5 / Formation entre pairs : rencontres inter Alesa epl et Nationales, Nouveau festival (bénévoles).

6 / Accompagnement des clubs : bar, musique, jeux, pêche…

7 / organisation de soirée, sorties…

BUDGET : Auto- financement adhésions, bar.., conseil régional 1000E, convention lycée/ Alesa

4 - BUDGET GENERAL ESC

DEPENSES			**RECETTES**		
Prestations: ***Interventions / sorties***		***2470***	***Pass culture***		***2120***
Enseignement	2270				
Atelier EAC	200				
Transport		***175***			
Enseignement ESC	1050				
Atelier EAC	300				
Résidence ALCA	500				
Achat matériel		***1850***			
			Lycée		***2375***
TOTAL		***4495***			***4495***

Conseil d'Exploitation du 15 octobre 2024



Agrocampus de Saintonge
Les serres de Chadignac

Sommaire

1. Approbation du PV
2. Projets de l'exploitation : tiers temps
3. Rapport d'activité
4. Calendrier
5. Point financier et délibérations

Introduction

L'année scolaire 2023-2024 a permis de mettre en place de nombreux travaux d'analyse sur l'ensemble des exploitations de l'Agrocampus 17 : comptabilité analytique, méthode IDEA 4, audit social, étude du fonctionnement de la boutique, calcul des coûts pédagogiques, etc. Ces démarches visent à consolider un socle de connaissance sur les exploitations afin de mieux en maîtriser les orientations et le pilotage en prenant en compte les différentes contraintes environnementales (climat, marchés, réglementation, institutions). Elles ont porté sur les trois composantes de la durabilité : l'analyse des performances environnementales à travers la méthode IDEA 4, l'analyse des performances économiques grâce à la comptabilité analytique mise en place ainsi qu'IDEA 4, et l'analyse de la dimension sociale au moyen d'un audit social et de la méthode IDEA 4.

Après deux années de retour à la normale suite à la crise du Covid-19, il apparaît que l'organisation actuelle de l'exploitation ne permet plus de dégager un excédent budgétaire. Ces travaux devraient donc permettre de rationaliser les prises de décisions concernant notamment la maîtrise des coûts de production et l'organisation du travail sur l'exploitation de Chadignac afin de mieux maîtriser les aspects budgétaires et réglementaires et augmenter la stabilité de l'exploitation.

.

1. Approbation du PV

Approbation du PV du 28 mai 2024.

2. Projets de l'exploitation : tiers temps de l'exploitation et investissements, audits

i. Projets communs aux exploitations de l'Agrocampus

L'année 2024 marque le début d'une coopération plus étroite entre les trois exploitations de l'Agrocampus, marquée par une dynamique de projets et d'analyses. Ces démarches ont pour but d'ancrer et de formaliser le début de la transition agroécologique des exploitations de l'établissement. Au précédent Conseil d'Exploitation, les premiers résultats de la démarche de comptabilité analytique menée par Laurence . Dans ce rapport, des résultats issus des projets menés dans le pas de temps vont être présentés

IDEA 4

L'exploitation de la Pichonnerie et de Chadignac ont mené à bien la méthode IDEA 4 sur la fin d'année scolaire 2023-2024, grâce aux moyens mis par les BTS ACSE.

La méthode IDEA 4 est une méthode d'estimation de la durabilité des exploitations au travers des trois axes habituellement considérés : le volet environnemental, le volet social et le volet économique. Si les Serres de Chadignac obtiennent de bons résultats dans le deux premiers piliers, le pilier économique est sans surprise le facteur limitante de la durabilité sur l'exploitation.

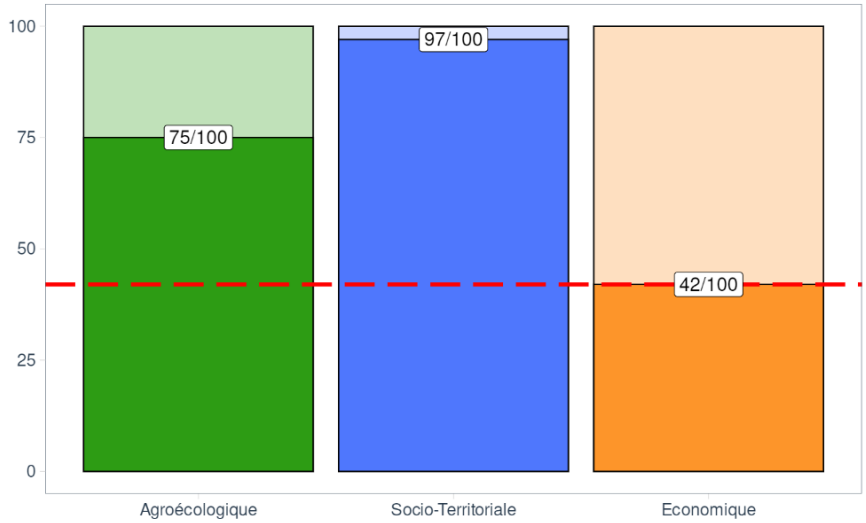


FIGURE 1 – Résultats pour les 3 dimensions

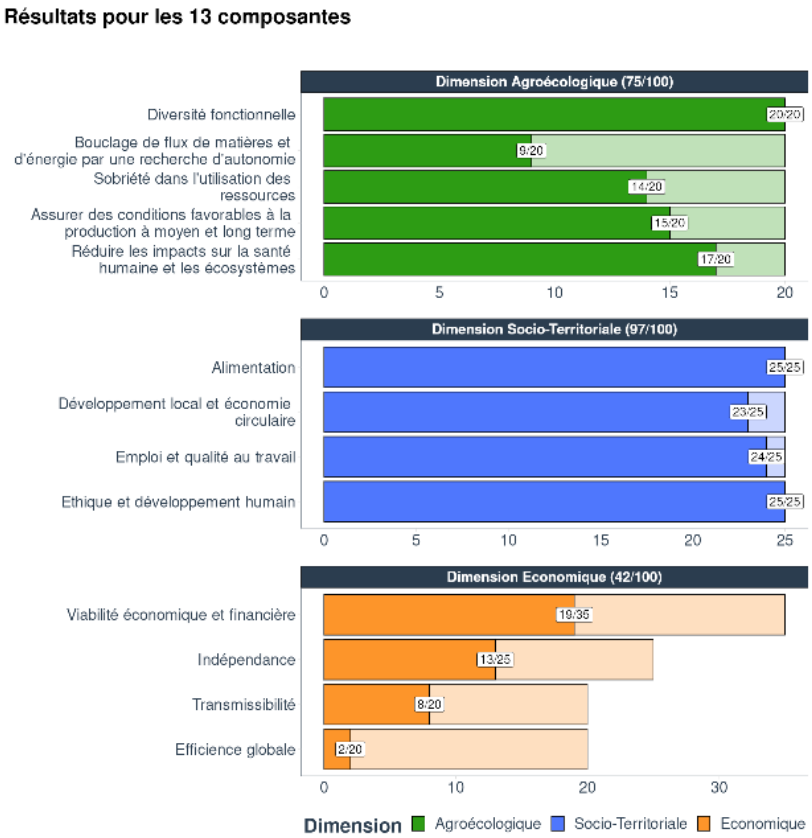


FIGURE 2 – Résultats pour les 13 composantes

Audit social des exploitations

La deuxième démarche commune mise en place sur les exploitations est l'audit social visant à harmoniser les conditions d'emplois des salariés permanents relevant du droit privé, notamment grâce à l'instauration de l'annualisation pour l'ensemble des salariés.

L'examen du tableau des emplois par l'avocate a mis en évidence un décalage entre le niveau de rémunération de Gaël Noyelle et le salaire de base prévu à l'échelon considéré, qui donneront lieu à un rattrapage d'environ 800€ brut qui a été budgétisé en DM3.

ii. Tiers temps

En mars 2023 'exploitation a déposé un projet d'intention pour l'obtention d'un tiers temps intitulé :

Maraîchage sur sol vivant et verger maraîcher : des situations d'apprentissage pour restaurer la qualité des sols de l'Exploitation et approvisionner la restauration collective en Saintonge.

Le projet a été accepté par la Bergerie Nationale en début d'été 2023. Il sera porté par Christophe Pinson, enseignant en biologie-écologie.

L'objet du projet est de développer sur l'exploitation la production maraîchère sur sol vivant (MSV) par l'utilisation massive d'engrais vert, et d'implanter un verger maraîcher sur une partie de la surface (environ 8000 m2). Ces systèmes de culture permettront d'abonder la restauration collective de l'EPLEFPA et d'autres établissements de l'agglomération Saintaise tout en répondant à des politiques publiques nationales ou locales.
Le deuxième volet du projet tiers temps porte sur la création d'un verger maraîcher. L'activité du premier trimestre 2024 s'est concentrée autour de la recherche de financements. Christophe PINSON s'est rapproché de Maxime LELOUP en charge de la gestion du fond AFTER (AgroForesterie et TERritoires), qui propose des financements pour des projets en agroforesterie à hauteur de 90% (9€/arbre TTC).

AF•TER
AgroForesterie et TERritoires

Plantez des arbres... mais pas seulement !
Participez à la conservation des ressources naturelles et à la régénération des sols agricoles, grâce à des pratiques agro-écologiques innovantes.

Répondez aux enjeux du développement durable grâce à l'agroforesterie :



Préserver les ressources en eau | *Soutenir un agriculteur* | *Conserver les sols* | *Stocker le carbone* | *Préserver la biodiversité*

"Porté par l'Association Française d'Agroforesterie, le Fonds AF•TER – AgroForesterie et TERritoires permet aux entreprises de participer à la conservation des ressources naturelles et à la régénération des sols agricoles, en soutenant la transition agroforestière des fermes sur le territoire français.

Dans le cadre de votre politique RSE, engagez votre entreprise auprès d'agriculteurs en les accompagnant financièrement dans leur changement de pratiques. Cet engagement a un impact positif sur l'environnement, l'économie des territoires et permet de sensibiliser clients et collaborateurs aux enjeux de l'agroforesterie."

L'émargement à ce fond a nécessité quelques aménagements du projet par rapport au projet initial, ainsi que la nécessaire révision du budget afin de prendre en compte la mise en place d'espèces champêtres et/ou bocagères pour coller au cahier des charges.

Intégration d'autres espèces

Le projet initial se concentrait sur la mise en culture de pommiers. Afin d'émarger à l'un des critères du fond AFTER (au moins 3 espèces différentes, avec un maximum de 60% pour l'espèce dominante), le projet s'est enrichi de nouvelles espèces :

- Poirier : un rang de poirier sera intégré aux rangs de pommiers prévus
- Espèces bocagères : des haies à proximité immédiates du verger viendront renforcer les effectifs. Le faible coût associé à ces plants permettra de dégager du financement relictuel pour les arbres fruitiers

Révision de l'organisation spaciale du verger

Projet « verger maraîcher « : plan d'ensemble.

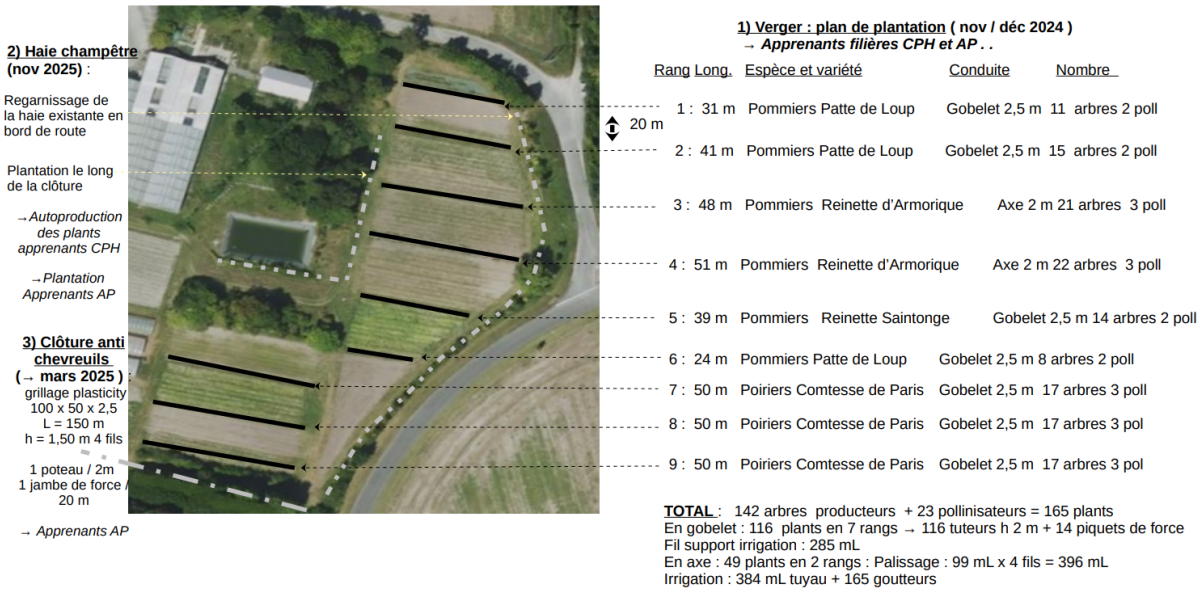


Schéma de plantation : Espacement des arbres tous les 20 m pour optimiser les surfaces tout en préservant les infrastructures d'irrigation existantes.

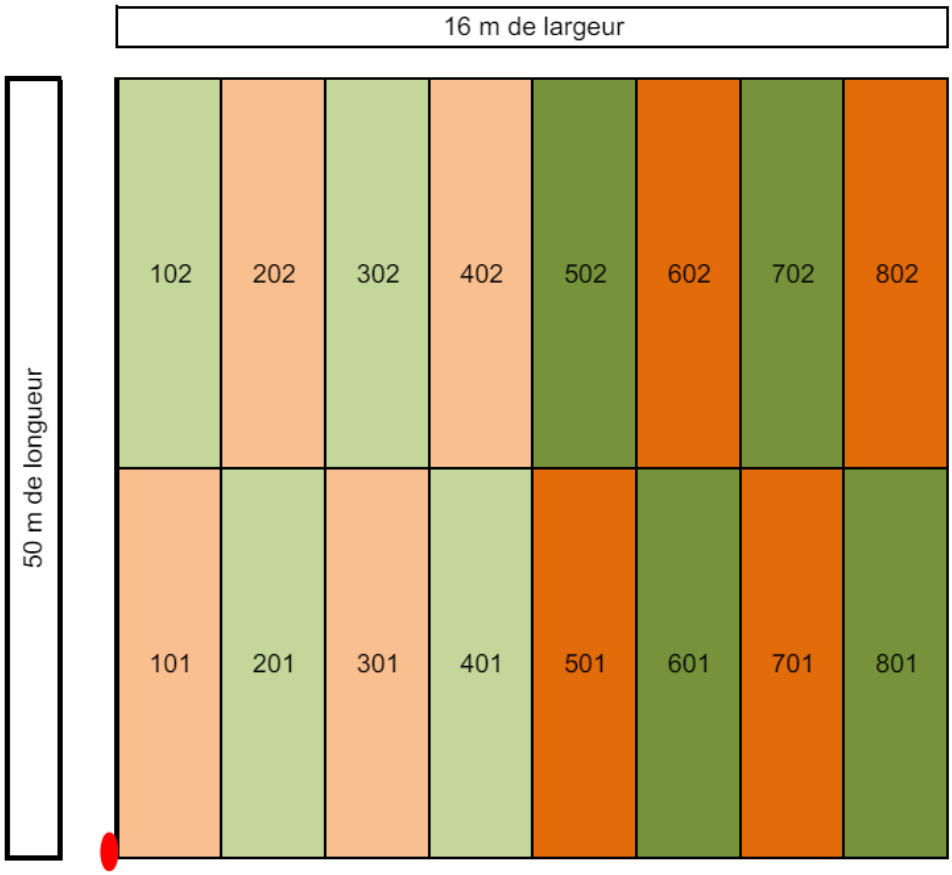
Révision du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'investissement a été revu afin d'intégrer les exigences du fond AFTER. Le fond AFTER permet le financement à hauteur de 90% de projets en agroforesterie (hors irrigation). Le reste du projet sera financé sur fonds propres.

Dépenses		Financement	
	Montant		Montant
Arbres fruitiers	2 400,00 €	Financements fonds AFTER 90% hors irrigation	6 480,00 €
Paillage	1 200,00 €	Autofinancement	1 720,00 €
Clôture	1 600,00 €		
Fils et piquets	2 000,00 €		
Irrigation	1 000,00 €		
	8 200,00 €		8 200,00 €

Échéancier

La réponse du fonds AFTER est attendue pour le début de l'année 2025. Afin de ne pas engager les fonds nécessaires à la plantation du verger, les chantiers de fin d'année 2024 vont se centrer sur la plantation des haies autour du parcellaire choisi.
Le premier essai MSV a été mis en place dans le courant de l'été sur courges.



Potimarron conduite classique	101	202	301	402
Butternut conduite classique	102	201	302	401
Potimarron conduite innovante	501	602	701	802
Butternut conduite innovante	502	601	702	801

La conduite innovante a malheureusement été fortement endommagée par le vent puis les mulots. La suite des essais sera prochainement envisagée avec l'ACPEL.

b. Implantation de l'irrigation

Le devis pour le creusement d'une tranchée dans le but de transférer l'irrigation dans la parcelle louée en face de la route a pu être renouvelé et signé :

Dépenses		Financement	
	Montant		Montant
Creusement tranchée sous la route	4 121,00 €	Autofinancement	5 121,00 €
Mise en place irrigation	1 000,00 €		
	5 121,00 €		5 121,00 €

c. Restructuration de la boutique

i. Nouveaux horaires

Il apparaît nécessaire de modifier les horaires d'ouverture de la boutique afin de les adapter aux disponibilités des clients et à la production saisonnée sur l'exploitation. En effet, les

horaires d'ouverture de la boutique sont aujourd'hui uniquement raisonnées en fonction des horaires de présence des stagiaires. Deux pistes d'amélioration sont proposées :

- Ouverture en semaine

La présence des clients est essentiellement concentrée sur les mercredis, jeudis et vendredis. La boutique sera donc dorénavant fermée le lundi et le mardi. L'amplitude horaire sur les journées d'ouverture doit encore être revue (ouverture après 17h).

- Ouverture le samedi

La production fortement saisonnée de l'exploitation invite à se poser la question de l'ouverture le samedi aux périodes d'affluence :

- Du 15 octobre au 1er novembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 10h à 13h.
- Du 15 avril au 1er juin : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 10h à 13h.
- En période scolaire : du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- L'été : mardi et jeudi de 10h à 14h30

ii. Nouvelle organisation des mini-stages

Pour répondre aux besoins pédagogiques et offrir une expérience plus proche des attendus du référentiel et des situations évoquées en cours à nos élèves de formation vente le fonctionnement de la boutique a été revu à la rentrée de septembre 2024. Ces ajustements permettent de mieux refléter les réalités professionnelles et d'optimiser le temps de travail consacré à la boutique en fonction de la présence des clients au cours de la semaine et dans l'année.

Un nouveau calendrier des stages a été mis en place. Désormais, chaque élève bénéficie d'une semaine de stage par an au lieu de deux, conformément aux périodes de stage votées en CI. La semaine est scindée en deux périodes différentes dans l'année, la présence des stagiaires à la boutique se limitant au mercredi matin, jeudi et vendredi. Ce calendrier permet une meilleure intégration des connaissances théoriques et pratiques, en offrant des périodes de stage plus régulières et ciblées.

iii. Investissements

Dépenses		Financement	
	Montant		Montant
Caisse	2 491,00 €	Financement Région	12 000,00 €
Mobiliser	6 366,43 €	Financement lycée	8 000,00 €
Sol	11 142,57 €		
	20 000,00 €		20 000,00 €

3. Rapport d'activité 2023

a. Commercialisation

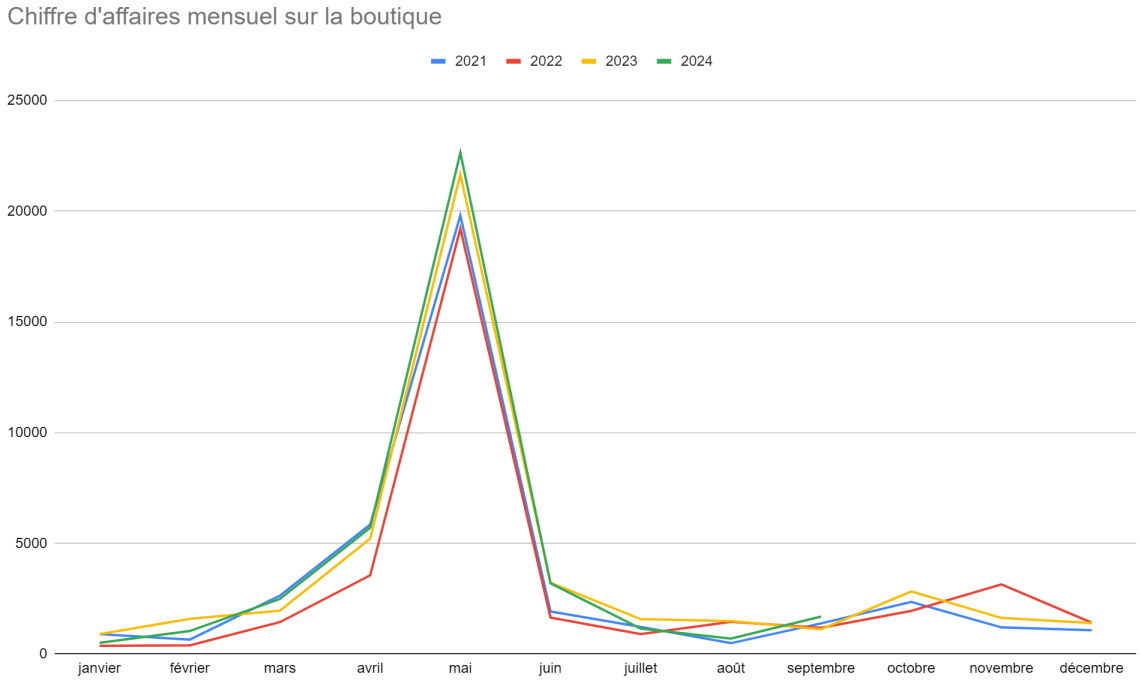
Les ventes des Serres de Chadignac sont résumées dans le tableau suivant :

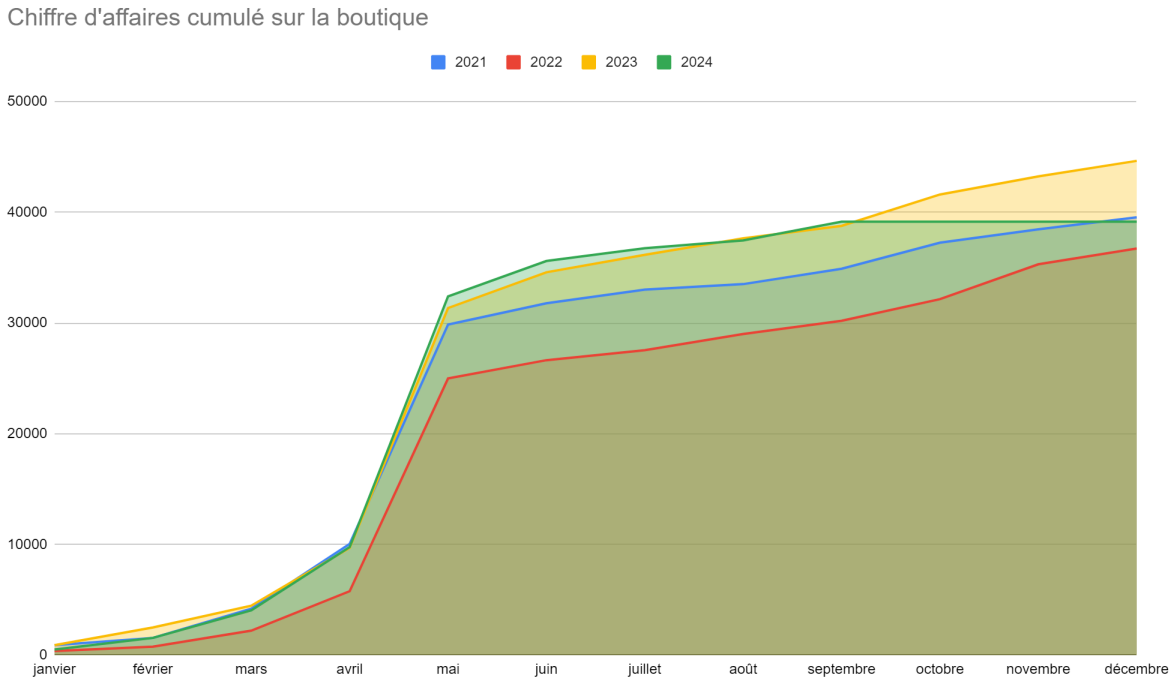
	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Boutique	39 745,61 €	39 397,67 €	30 374,59 €	35 661,33 €	23 553,00 €	39 258,53 €
Jeunes Agriculteurs 17	4 479,15 €	3 495,45 €	1 932,83 €	2 240,32 €	-	-
Restauration Chadignac	3 895,01 €	4 446,29 €	3 942,16 €	3 660,66 €	1 683,27 €	3 331,59 €
BIOCOOP ROYAN	3 449,08 €	3 293,42 €	3 614,79 €	7 683,96 €	8 912,22 €	4 627,45 €
Capac	2 697,18 €	4 199,05 €	1 997,73 €	42,36 €	-	-
Les Jardins d'Eugénie LVC	2 398,04 €	3 251,93 €	2 289,13 €	2 995,11 €	3 225,23 €	2 696,99 €
Restauration Desclaude	1 617,91 €	2 023,95 €	-	-	-	-
Lycée Desclaude	1 527,07 €	-	-	-	-	-
Ferme du Maine Vigier	617,13 €	-	-	-	-	-
Association les Agités du local	510,64 €	-	-	-	-	-
BIOCOOP Santon	298,69 €	850,78 €	2 763,25 €	1 212,68 €	2 537,77 €	2 231,11 €
Les Comptoirs de la Bio	-	-	3 184,34 €	-	-	-
Les jardins Charentais	-	-	3 027,50 €	-	-	-
Autres	4 753,01 €	10 899,22 €	9 850,49 €	10 610,32 €	15 539,70 €	12 940,97 €
Total	65 988,52 €	71 857,76 €	62 976,81 €	64 106,74 €	55 451,19 €	65 086,64 €

i. Vente aux particuliers :

Le magasin de vente et les ventes directes aux particuliers, restent le principal contributeur au chiffre d'affaires, atteignant 39 745,61 € en 2024. Cela marque une légère augmentation par rapport à 2023 (+347,94 €)) et montre une certaine stabilité malgré une légère baisse les années précédentes, en particulier par rapport à 2022 où les ventes s'élevaient à seulement 30 374,59 € en raison de difficultés de commercialisation exceptionnelles sur le légume bio et la plante à massif.

La Boutique représente une part importante du chiffre d'affaires global, contribuant pour 60 % du total sur le début de 2024. Pour alléger la charge de travail liée à la gestion de la boutique, adapter les horaires à la saisonnalité des ventes et mieux organiser les activités pédagogiques des élèves de la section vente, une révision des horaires d'ouverture a été mise en place. Depuis septembre, ces nouveaux horaires sont en phase d'expérimentation. Les résultats des ventes de septembre et du début octobre ne montrent pour l'instant aucun effet négatif lié à cette modification.





ii. Vente aux clients professionnels :

Le segment des clients professionnels montre des résultats plus contrastés. L'année 2024 confirme la tendance à se détourner des magasins spécialisés tels que les Biocoops au profit de clients plus diversifiés (associations, restauration scolaire, ateliers de transformation). Les clients principaux de ces trois dernières années maintiennent leur contribution au chiffre d'affaires des Serres de Chadignac. Les clients professionnels plus diversifiés enregistrent en revanche une forte baisse (autres : - 6 146€). En 2023, il s'agissait essentiellement d'achats

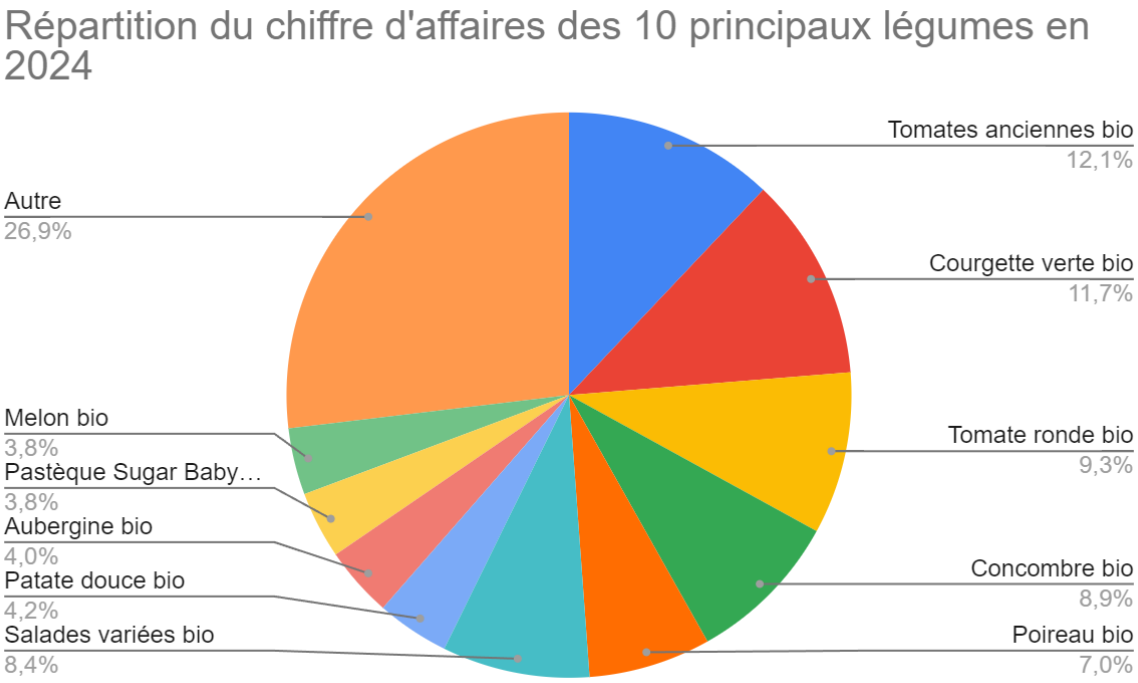
d'opportunité de la part de clients professionnels pour compenser des approvisionnements (plants, etc) plutôt que d'une clientèle fidélisée.

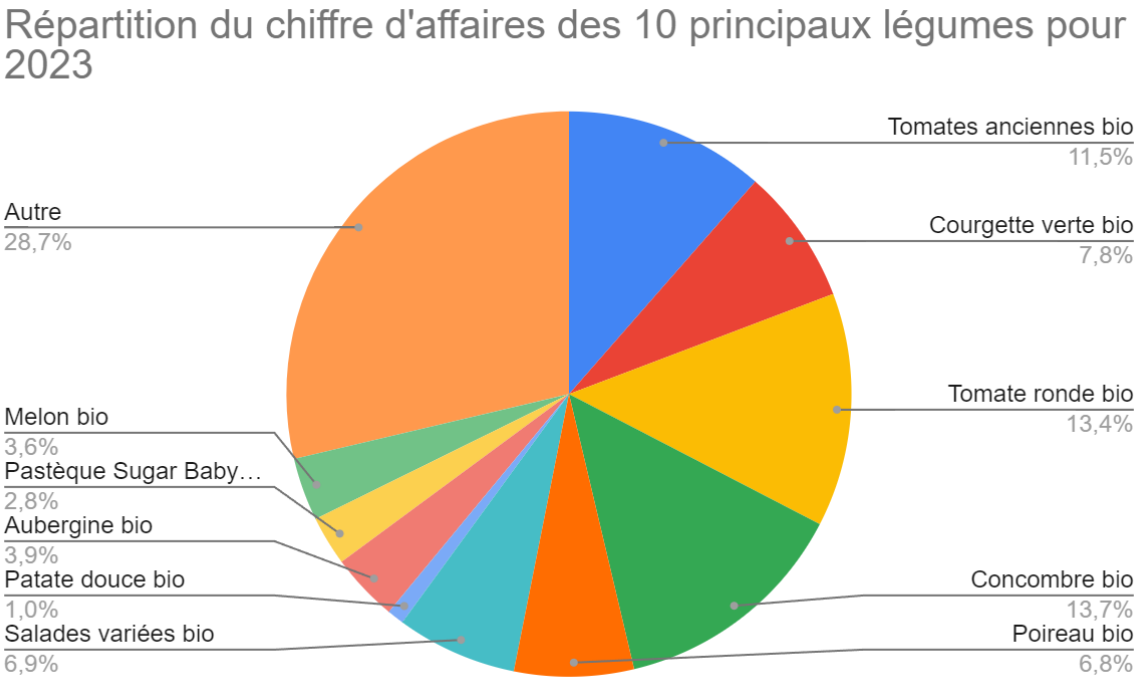
b. Point sur les cultures (données du 14/10)

i. Maraîchage : 26 317€

Le maraîchage est encore une fois l'atelier générant le plus de chiffre d'affaires, devant les plants maraîchers et l'horticulture. C'est cependant un atelier en diminution de 12 % par rapport à 2023. En effet l'atelier maraîcher affiche un retard de 3 700€ sur le début d'année, qui s'explique en grande partie par la diminution de rendement de certains légumes d'été.

Légume	Montant 2024 (€)	Quantité 2024	Montant 2023 (€)	Quantité 2023	tion du montar
Tomates anciennes bio	3 174,09 €	1067,17	3 441,66 €	1105,17	-7,77%
Courgette verte bio	3 066,48 €	1651,66	2 335,83 €	1420,4	+31%
Tomate ronde bio	2 441,81 €	1189,47	4 016,20 €	1884,71	-39,21%
Concombre bio	2 329,43 €	998,74	4 109,34 €	1879,71	-43,34%
Poireau bio	1 841,22 €	909,82	2 054,72 €	1099,84	-10,41%
Salade bio	2 220,93 €	2607	2 075,00 €	1709	+2,76%
Patate douce bio	1 094,58 €	376,27	287,60 €	98,57	+280%
Aubergine bio	1 058,37 €	311,69	1 167,06 €	388,96	-9,31%
Pastèque bio	1 011,37 €	510,7	849,04 €	467,73	+19,13%
Melon bio	1 004,17 €	470,3	1 080,67 €	640,13	-7,08%





Presque 50 % du chiffre d'affaires est réalisé sur 5 légumes, ce qui représente une répartition similaire à 2023 : tomates anciennes et rondes, courgettes, concombres, poireaux, salade et patate douce. Sur les légumes d'été, les conditions météo défavorables ont fortement impacté la récolte, ce qui a eu des répercussions sur les ventes. Sur les 3 700€ de différence avec 2023, 3 000 concernent directement les légumes d'été (en particulier tomate ronde et concombres).

1. Légumes d’été

Tomates : Les ventes de tomates anciennes bio ont baissé de 7,77 % entre 2023 et 2024, malgré des ventes relativement stables. Cette baisse s’explique par une diminution du prix de vente moyen. En revanche, la tomate ronde est l'un des légumes ayant subi la plus forte baisse, avec une chute de 39,21 % des ventes. Cela s'explique par une baisse de la quantité vendue, malgré un prix moyen stable. Les récoltes de 2024 ont en effet été amoindries en raison des conditions météo et la production de tomates rondes a vite stagné malgré une demande importante de la part des clients (pas de mévente).

Courgettes vertes : La courgette connaît une belle hausse de 31,30 % du chiffre d’affaires. La quantité vendue a augmenté, avec une légère augmentation du prix moyen de vente. La commercialisation des courgettes a été facilitée en 2024 par des conditions de conservation exceptionnelles qui ont permis de lisser la vente de ce produit sur plusieurs semaines après la récolte.

Concombres : Le concombre montre également une forte baisse de 43,34 % en 2024 par rapport à 2023. Le volume des ventes a presque diminué de moitié, même si le prix de vente est resté relativement stable. Cela s’explique par un mauvais départ des concombres précoces (pourriture du collet, scutigérelle) et une nouvelle fois par le manque d’ensoleillement en 2024 qui ont durement impacté les récoltes.

Aubergine bio : Les ventes d'aubergines ont légèrement diminué de 9,31 % en raison de la baisse de la quantité vendue (le prix moyen ayant augmenté). Cependant les récoltes de fin de saison sur l’aubergine pourraient occasionner le rattrapage du retard de cette culture.

Pastèque Sugar Baby bio : Les ventes de pastèques ont augmenté de 19,13 %, la quantité vendue étant en hausse avec une légère augmentation du prix moyen. Cependant les récoltes tardives sur ce fruit n’ont pas permis de vendre l’entièreté de la récolte.

Melon bio : Les ventes de melons ont légèrement baissé (-7,08 %), en raison d'une diminution de la quantité vendue, mais le prix moyen a augmenté, atténuant la baisse du chiffre d'affaires. L’année 2023 avait été une très bonne année pour le melon. La baisse de production en 2024 s’explique notamment par des melons plus tardifs et quelques méventes en fin de saison.

2. Légumes d’automne

Poireau bio : Bien que les ventes de poireaux vendus début 2024 ont légèrement baissé par rapport à ceux vendus début 2023 (-10,41 %), ce qui s’explique par des poireaux de petits calibres obtenus sur la saison 2023-2024. La quantité vendue a baissé, mais le prix moyen a légèrement augmenté. Les rendements pour la fin 2024 s’annoncent plutôt bons étant donné la qualité de la culture à cette date.

Salades bio variées : Les ventes de batavia sont cette année encore en légère augmentation en raison d’une amélioration de l’assolement sur ce type de produit et d’une clientèle professionnelle toujours en demande.

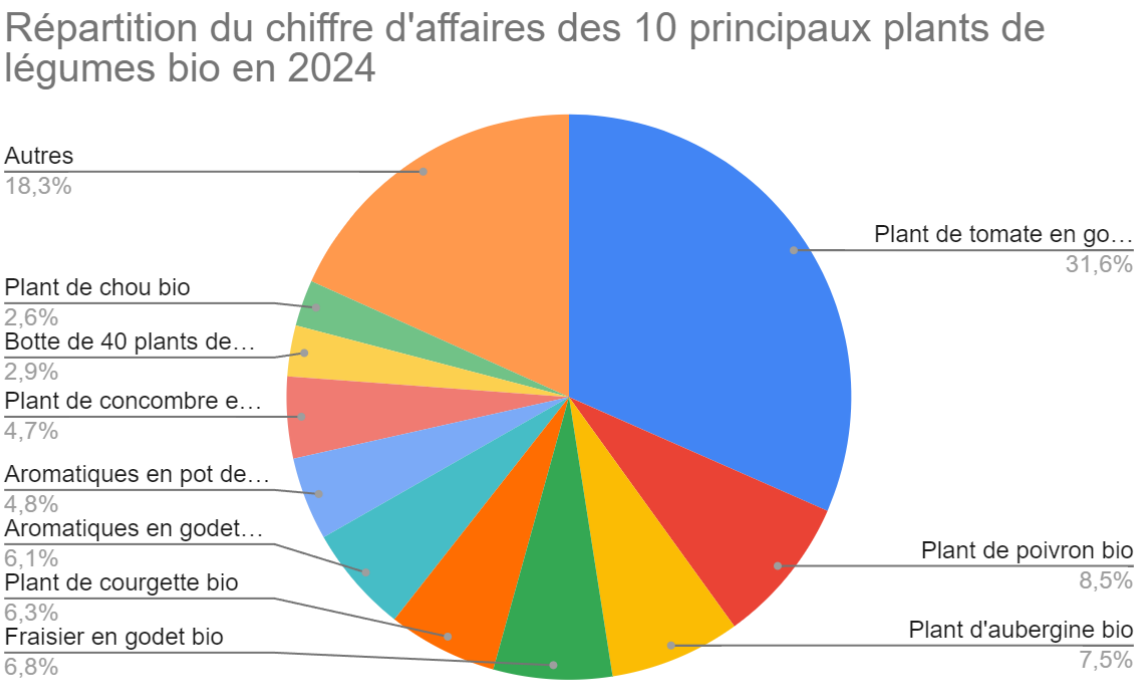
Patate douce bio : Ce légume a connu une explosion des ventes en 2024, avec une augmentation de 280,52 % par rapport à 2023. Cela s'explique par de très faibles rendements en 2022 écoulés sur le début de l'année 2023. En 2023, les rendements ont été importants mais les conditions de conservation ont été exceptionnellement mauvaises. De nombreuses patates douces ont dû être jetées.

ii. Transformation

En raison des faibles volumes récoltés sur les principales cultures d'été, il n'a pas été nécessaire de recourir à la transformation cette année. Les ventes des conserves des années précédentes ont totalisé 1 503,84 €. Tous les pots de coulis de 380 g, issus de la production 2022, ont été écoulés.

c. Plants maraîchers bio

Libellé	Nb articles (2024)	Montant HT (2024)	Nb articles (2023)	ontant HT (202
Plant de tomate en godets bio	4480	4 800,82 €	5038	4 995,53 €
Plant de poivron bio	800	1 284,21 €	902	1 215,93 €
Plant d'aubergine bio	698	1 137,11 €	980	1 328,05 €
Fraisier en godet bio	871,5	1 031,90 €	868	1 035,06 €
Plant de courgette bio	764	953,85 €	753	831,79 €
Aromatiques en godet 8x8x7 cm bio	742	933,42 €	1040	1 302,85 €
Aromatiques en pot de 10.5 cm bio	449	722,64 €	28	40,95 €
Plant de concombre en godet bio	482	709,48 €	434	489,47 €
Botte de 40 plants de poireau bio	70,95	442,61 €	346,25	288,81 €
Plant de chou bio	1598	401,14 €	3017	399,86 €



L'année 2024 semble marquée par une baisse des volumes de ventes pour la plupart des produits, mais cette diminution a été compensée par une stratégie d'augmentation des prix moyens. Le chiffre d'affaires généré par l'atelier plants maraîchers bio est pour le moment de 15 194,44€ (contre 16 609,74€ en 2023, 13 805 €, 12 346 € en 2021, 12 522 € en 2020). Il y a donc une diminution globale des ventes en 2024 par rapport à 2023, soit une baisse d'environ 8,5 % mais les chiffres restent très encourageants par rapport aux exercices précédents.

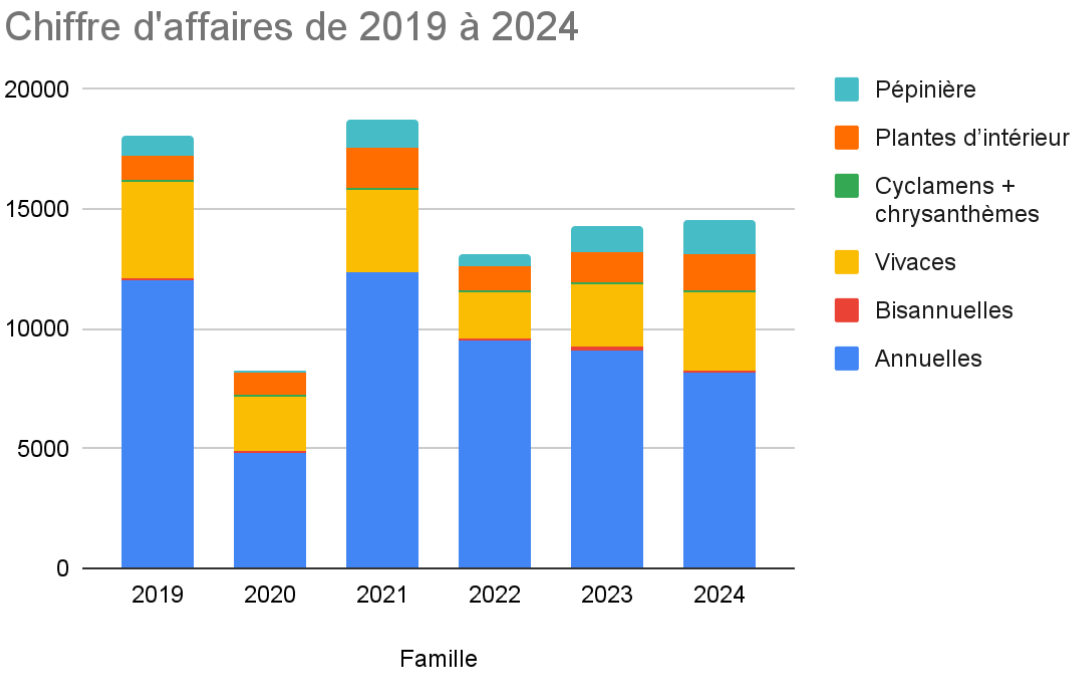
L'amélioration du calendrier de semis et de la gestion des plants en serre continue à porter ses fruits, notamment grâce au suivi rigoureux des séries de plants et à la meilleure gestion de la mouche du terreau. La différence avec 2022 est d'autant plus significative que l'exploitation avait alors répondu à une importante commande de plants de patates douces, générant un chiffre d'affaires de plus de 3 000 €, commande qui n'a pas été renouvelée en 2023 ou en 2024. Malgré cela, la hausse générale des prix a permis de maintenir les revenus pour la plupart des catégories, en particulier pour les plants les plus populaires tels que les tomates, poivrons et courgettes. Toutefois, les ventes de plants de patates douces ont été impactées par une mauvaise conservation des pieds-mères, entraînant une production très tardive et faisant ainsi rater des opportunités de vente au printemps auprès de la clientèle particulière ou professionnelle.

Floriculture

Evolution du chiffre d'affaires de l'atelier horticole au de 2019 à 2023 :

Famille	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Annuelles	11 998,05 €	4 850,72 €	12 346,92 €	9 497,95 €	9 122,67 €	8 159,10 €
Bisannuelles	141,90 €	71,00 €	38,46 €	63,59 €	127,83 €	57,14 €

Vivaces	3 964,52 €	2 274,35 €	3 431,86 €	1 941,98 €	2 610,03 €	3 283,36 €
Cyclamens + chrysanthèmes	124,29 €	68,65 €	61,00 €	69,09 €	75,21 €	131,09 €
Plantes d'intérieur	1 016,72 €	927,88 €	1 675,31 €	1 081,93 €	1 275,82 €	1 448,76 €
Pépinière	816,84 €	68,65 €	1 186,74 €	437,50 €	1 072,40 €	1 504,86 €
TOTAL GENERAL	18 062,32 €	8 261,25 €	18 740,29 €	13 092,04 €	14 283,96 €	14 584,31 €



L'atelier de production de plantes ornementales semble bien se stabiliser après les années de fluctuations qui ont suivi la crise covid. Les valeurs des années 2022 et 2023 se confirment comme valeurs de référence autour de 14 000€. Malgré un ajustement sur certaines familles, notamment les annuelles, pour choisir des variétés plus résistantes à la sécheresse, l'attrait des clients pour ces produits décroit au profit des plantes vivaces.

La bonne anticipation des calendriers de culture et de l'affichage des chromos dans les serres est essentielle pour la réussite de ces productions. Cette rationalisation de la vente a fait ses preuves en 2024 sur les vivaces, et la réorganisation de la pédagogie autour de la boutique permettra de renforcer cette tendance.

4. Calendrier 2022-2023 et activités pédagogiques

-

a. Objectif Saveurs d’Automne

Les Saveurs d'Automne se tiendront les 16 et 17 novembre, sous le thème "Agricultures d'Ici et d'Ailleurs", avec un accent particulier sur la coopération internationale au sein de l'Agrocampus 17. Cet événement sera associé au festival ALIMENTERRE, enrichissant ainsi le programme. La date a été avancée d'une semaine par rapport aux éditions précédentes, suite à un accord entre AVF Saintes, co-organisateur, et les Serres de Chadignac. Ce changement permet de libérer l'événement de la période des marchés de Noël et de faciliter sa communication, souvent éclipsée par celle des fêtes de fin d'année.

Les expositions et démonstrations seront orientées autour des jardins du monde.

i. Promotion de l’évènement dans les écoles

Le pôle coopération internationale prépare une intervention dans les écoles pour faire une présentation sur le thème "Jardins d'Ici et d'Ailleurs" afin de sensibiliser les élèves aux pratiques agricoles et horticoles de différents pays, à travers le fil conducteur d’un repas (le petit déjeuner). Cette démarche s'inscrit dans la promotion des Saveurs d'Automne et permet de mettre en avant les volontaires en service civique de l’Agrocampus de Saintonge..

ii. Festival ALIMENTERRE

Le Festival ALIMENTERRE devrait être reconduit la veille des Saverus d’Automne avec la projection du film The Last Seed. Nous espérons que la projection de ce film la veille des Saveurs d’Automne pourra donner de la visibilité à cet évènement.



iii. Marché de producteurs

Les participants qui ont pour le moment répondu favorablement sont les suivants :

Samedi	Dimanche
Isabelle Combeau - Les confitures du Chat Botté Confitures	Isabelle Combeau - Les confitures du Chat Botté Confitures
Julie Gougnon - Les Asperges de la Presqu'île Produits dérivés de l'asperge	Julie Gougnon - Les Asperges de la Presqu'île Produits dérivés de l'asperge
Mélanie Lhéritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio	Mélanie Lhéritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio
David Leservoisier - Le Renaudin Pinaud, Cognac, Vins, Jus de raisin	David Leservoisier - Le Renaudin Pinaud, Cognac, Vins, Jus de raisin
Lycée de la Mer - Huîtres	Lycée de la Mer - Huîtres
Nicole Soinet - Miel de Haute Saintonge *Miel, pain d'épice, nougat, etc*	Laurence Biard - Miel et Safran Miel et dérivés à base de safran

Romain Delneuf - Ferme de la Culotte Noire, Charcuteries	*Romain Delneuf - Ferme de la Culotte Noire, Charcuteries*

Associations

Nos partenaires habituels seront présents pour animer les Saveurs d'Automne :

- AVF Saintes : animation de la bourse aux plantes
- Mémoires fruitières des Charentes : présence à confirmer, démonstrations de greffe, pédagogie autour des fruitiers
- Club Bonsaï : le club bonsaï présentera une exposition tournée vers les plantes méditerranéennes (oliviers, conifères), et proposera des démonstrations de taille et d'entretien de Bonsaïs.

Nous accueillerons cette année la cuisine associative la Douka qui sera chargée de la réalisation du buffet d'inauguration et de la restauration sur place, ainsi que les services civiques du lycée de la Mer de Bourcefranc et un stand dédié à la promotion de l'AgroFest.

Animations des élèves

Le recrutement des élèves est pour le moment difficile, ce qui ne rend pas possible la tenue d'animations au cours des Saveurs d'Automne autre que la vente des produits de l'exploitation

Communication autour des Saveurs d'Automne

La communication est engagée du côté de l'exploitation et d'AVF Saintes avec la publication de l'événement dans les magazines locaux. La confection d'affiches et flyers à imprimer et à répartir en ville, ainsi que les publications habituelles vont être mises en place dans la semaine suivant le Conseil d'Exploitation grâce à l'arrivée de Julie Cady, chargée de projet communication au sein de l'EPL.

Les réseaux sociaux permettront comme d'habitude de couvrir l'évènement en relayant des publications ciblées autour des différents producteurs et les visuels conçus pour l'occasion.

Commande de végétaux et production de plants

Les Saveurs d'Automne concernant surtout des végétaux de pépinière, il est souvent nécessaire de faire appel à de l'achat-revente pour faire coller les gammes de végétaux proposées à la boutique aux végétaux de saison, et à présent respectant le thème proposé pour chaque édition.

Pour répondre au thème de cette année, cinq modèles de jardins et les végétaux correspondants ont été choisis. L'accent a été mis sur les végétaux déjà en stock sur l'exploitation afin de limiter l'achat..

Quelques pépinières ont été retenues pour l'achat de végétaux cette année :

Jardin à la française	Rosa Fairy	Bocage	G9	5	Rosier buissonnant rose pale
	Rosa Fairy White	Bocage	G9	5	Rosier buissonnant blanc
	Rosa Fairy Yellow	Bocage	G9	5	Rosier buissonant jaune
	Rosa Pretty Fairy	Bocage	G9	5	Rosier buissonnant rose foncé
	Malus communis Melrose	Bocage	C3	10	Greffé sur m106
	Malus communis Reine des Reinettes	Bocage	C3	10	Greffé sur m106
	Prunus avium Coeur de Pigeon	Bocage	C3	5	
	Prunus avium Regina	Bocage	C3	5	
	Poirier				
	Prune				
	Taxus baccata	Bocage	G9	10	
	Ligustrum vulgare	Bocage	G9	5	
	Lagerstroemia				
	Rosier banksiae Alba	Bocage	G9	15	Rosier grimpant
	Rosier banksiae Alba	Bocage	G9	15	Rosier grimpant

Jardin Zen	Acer palmatum dissectum variés	Bocage	C1	20	
	Viorme				
	Gardenia crown jewel, summer snow, perfume peticott				
	Azalée				
	Fusain				
	Camélia japonica				
	Magnolia			2	
	Rododindhron				
	Nandina	Spéciprod			
	Plaqueminier				
	Rosa rugosa Alba	Bocage		5	Rosier japonais blanc

	Rosa rugosa Rubra	Bocage		5	Rosier Japonais rouge
	Bambou fargesia				
	Fatsia japonica				
	Ophiopogon				
	Vente complémentaire : terre de bruyère				

Huerta : jardin à l'andalouse	Agrumes				
	Lauriers roses				
	Olivier				
	Chamaerops				
	Bougainvillier spectroglabra	Bocage	G9	10	
	Figuier goutte d'or	Bocage	C1	5	
	Grenadier				
	Thym				
	Jasmin				
	Romarin				
	Sauge				
	Agapanthus africanus				
	Lavande				
	Origan				

Jardin pseudo tropical	Albizia mollis	Bocage	P10	10	
	Caesalpina gilliesi	Bocage	G9	10	
	Dicksonia antartica	Bocage	P10	10	

	Musa sikkimensis x dadjiao	Bocage	P10	10	à fruits commestibles y compris sous nos climats. A tenir en pot jusqu'au printemps
	Colocasia esculenta type	Chadiprod		10	
	Colocasia esculenta Pink china	Bocage	G9	5	
	Colocasia esculenta Black Stem	Bocage	G9	5	
	Hedychium coccineum Tara				
	Hedychium flavum x coccinum dr moy				
	Hedychium greenii				
	Hedychium coronarium				fleur très parfumée
	Hibiscus des marais				
	Passiflore				

Jungle d'intérieur	Monstera				
	Philo (3 variétés)				
	Spatiphillum				
	Anthurium				
	Musa ventricosum Maurelii	Bocage	P10	10	Feuillage rouge
	Musa cavendish				
	Ficus				
	draceana				
	Hedychium flavescens				
	pothos				

b. Foliflores 2025

Les Foliflores 2025 auront lieu du 16 au 18 mai, cette date très tardive est justifiée par le calendrier scolaire et les ponts.

5. Point financier 2024

a. DM

L'ébauche de décision modificative prévoit un déficit modéré (-10 881€) en fonctionnement en raison d'une diminution des ventes prévisionnelles. Cependant ces prévisions n'intègrent pas la variation des stocks, laquelle risque d'être positive en raison d'un certain nombre de marchandises qui pourraient être présentes à l'exploitation (restes de végétaux des Saveurs d'Automne, Conserves). De nombreux efforts vont être faits pour maîtriser les charges jusqu'à la fin de l'exercice sur les consommables (fluides notamment). Les investissements prévus sur la fin d'année 2024 avec les subventions associées ont été reportés sur 2025.

RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	BP+DM 2023	Compte financier 2023	BP 2024	DM1 2024	DM2 2024	DM3 2024	BP+DM 2024
Produits A1	159 100 €	180 369 €	170 100 €	-836 €	18 855 €	-28 800 €	159 319 €
Charges A1	222 090 €	230 021 €	172 890 €	5 950 €	-2 850 €	-5 790 €	170 200 €
Solde	-62 990 €	-49 652 €	-2 790 €	-6 786 €	21 705 €	-23 010 €	-10 881 €
Recettes A2	2 000 €			12 000 €		-12 000 €	0 €
Dépenses A2	9 000 €	0 €	1 000 €	20 000 €	0 €	-20 000 €	1 000 €
Solde	-7 000 €	0 €	-1 000 €	-8 000 €	0 €	8 000 €	-1 000 €
Total Recettes	161 100 €	180 369 €	170 100 €	11 164 €	18 855 €	-40 800 €	159 319 €
Total Dépenses	231 090 €	230 021 €	173 890 €	25 950 €	-2 850 €	-25 790 €	171 200 €
Solde Général	-69 990 €	-49 652 €	-3 790 €	-14 786 €	21 705 €	-15 010 €	-11 881 €
Régularisations Amortissements	13 100 €	9 472 €	13 100 €	0 €	0 €	-4 000 €	9 100 €
Variation du Fonds De Roulement	-56 890 €	-40 180 €	9 310 €	-14 786 €	21 705 €	-19 010 €	-2 781 €

b. BP 2025

Le BP 2025 propose une année à la l'équilibre en prévoyant d'augmenter les produits en légumes (installation de l'irrigation) et en achat revente, avec une meilleure valorisation de l'activité pédagogique de l'exploitation, tout en prévoyant une réduction des coûts liée aux fluides.

RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	Compte financier 2023	Budget Primitif + 2024	BP 2024	BP+DM 2024
Produits A1	180 369 €	159 319 €	172 000 €	172 000 €
Charges A1	230 021 €	170 200 €	162 890 €	162 890 €
Solde	-49 652 €	-10 881 €	9 110 €	9 110 €
Recettes A2			20 200 €	20 200 €
Dépenses A2	0 €	0 €	33 321 €	33 321 €
Solde	0 €	0 €	-13 121 €	-13 121 €
Total Recettes	180 369 €	159 319 €	192 200 €	192 200 €
Total Dépenses	230 021 €	170 200 €	196 211 €	196 211 €
Solde Général	-49 652 €	-10 881 €	-4 011 €	-4 011 €
Régularisations Amortissements	9 472 €	9 100 €	9 100 €	9 100 €
Variation du Fonds De Roulement	-40 180 €	-1 781 €	5 089 €	5 089 €

Les investissements 2024 prévoient :

- Le matériel pour la boutique (mobilier et caisse)

- L’implantation du verger maraîcher financé en grande partie par le fond AFTER
- La mise en place de l’irrigation (non subventionnée)

c. Délibérations

Une délibération sera présentée en Conseil d’Administration :

- Admissions en perte de charge de la régie qui a été volée en octobre 2023.

B – Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l'Etablissement

EFFECTIFS EPLEFPA au 01/09/2024

	Effectifs Physiques de l'établissement au 01/09/2024								
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	EPLEFPA
Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)									
Fonctionnaire	46		2	1	19	1	28	1	98
Non Titulaire de Droit Public	11	1			5		3		20
Non Titulaire de Droit Privé									0
Sous-Total :	***57***	***1***	***2***	***1***	***24***	***1***	***31***	***1***	***118***
Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine									
Fonctionnaire	19				7		10		36
Non Titulaire de Droit Public	2				2		3		7
Non Titulaire de Droit Privé									0
Sous-Total :	***21***	***0***	***0***	***0***	***9***	***0***	***13***	***0***	***43***
Personnels employés par l'EPLEFPA de Saintonge									
Fonctionnaire									0
Non Titulaire de Droit Public	8,00		33	19	8		9		77
Non Titulaire de Droit Privé		5				2		1	8
Sous-Total :	***8,00***	***5***	***33***	***19***	***8***	***2***	***9***	***1***	***85***
EFFECTIF TOTAL :	**86**	**6**	**35**	**20**	**41**	**3**	**53**	**2**	**246**

	Effectifs en ETP de l'établissement au 01/09/2024								
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	EPLEFPA
Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)									
Fonctionnaire	44,9		2	1	19,0	1	27,8	1	96,70
Non Titulaire de Droit Public	8,2	1,0			4,0		3		16,20
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
Sous-Total :	***53,10***	***1***	***2***	***1***	***23,00***	***1***	***30,80***	***1***	***112,90***
Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine									
Fonctionnaire	18,50				6,80		10,00		35,30
Non Titulaire de Droit Public	2,0				2		3		7,00
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
Sous-Total :	***20,5***	***0***	***0***	***0***	***9***	***0***	***13,0***	***0***	***42***
Personnels employés par l'EPLEFPA de Saintonge									
Fonctionnaire									
Non Titulaire de Droit Public	6,11		32,90	18,80	4,78		7,70		70,29
Non Titulaire de Droit Privé		5				2		1	8,00
Sous-Total :	***6,11***	***5,00***	***32,90***	***18,80***	***4,78***	***2,00***	***7,70***	***1,00***	***78,29***
EFFECTIF TOTAL :	**79,71**	**6,00**	**34,90**	**19,80**	**36,58**	**3,00**	**51,50**	**2,00**	**233,49**

C- Tableau des emplois sur budget

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
01-06	Permanent	C	Assistant d'Education	18/11/2013		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 13-50	Occupé	01/09/2020	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		347	366	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-09	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	01/09/2024	50 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-10	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	26/08/2021	100 %	CDD	26/08/2024	25/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-11	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Vacant			CDD							
01-12	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	25/08/2022	80 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-13	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	28/08/2024	100 %	CDD	28/08/2024	27/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-14	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	05/09/2022	100 %	CDD	28/08/2024	27/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-15	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	07/10/2024	46 %	CDD	07/10/2024	30/06/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-16	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	07/09/2023	46 %	CDD	04/09/2024	18/11/2024				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-17	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	31/05/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-18	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	31/05/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-19	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	31/05/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-20	Permanent	MAP	Maître au pair	28/11/2018		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 18-86	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	16/05/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP
01-21	Permanent	C	Secrétaire accueil	28/11/2018		CDD	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 368 à IB 505	Indemnité+SFT		Acte 18-92	Vacant			CDD							
01-29	Permanent	C	Agent des espaces verts	13/06/2014		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 382	SFT		Acte 14-30	Vacant			CDD							
01-31	Permanent	C	Assistante de direction EPL	01/12/2017		CDI	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 372 à IB 597 + IAT	IAT+SFT		Acte 17-62	Occupé	04/07/2011	30 %	CDI	01/09/2017			513	441	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Loi 84-16 Article 6
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 21-95	Occupé	24/09/2024	100 %	CDD	24/09/2024	23/09/2027		380	371	SFT	Article L.917-1 code éducation
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 19-64	Vacant			CDI							
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 19-65	Vacant			CDI							
01-35	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 21-98	Vacant			CDI							
01-36	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT		Acte 23-35E	Vacant			CDI							
01-37	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	28/06/2024	CDD	100 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Primes ancienneté et exceptionnelle		Acte 24-36	Occupé	01/11/2024	100 %	CDD	01/11/2024	01/07/2025				Primes ancienneté et exceptionnelle	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12
01-38	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	28/06/2024	CDD	100 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Vacant			CDD							

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
02-01	Permanent	Salarié agricole	Vacher	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail, convention collective nationale de la	Palier 3 Coef. 19	Avantages nature + primes ancienneté,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	08/12/1997	100 %	CDI	08/12/1998		Palier 3 Coef. 19			A. nature logement + prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole céréales	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 11	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	01/12/1998	100 %	CDI	01/12/1999		Palier 1 Coef. 11			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-03	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 9	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	01/12/2019	100 %	CDI	01/12/2019		Palier 1 Coef. 9			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-04	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel	23/11/2007		CDD	40 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Néant	non	Acte 18-06	Vacant			CDI							
02-05	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-06	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-07	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-08	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-09	Permanent	CAP au Niveau BTS	Apprenti	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	SMIC	Néant	Non	Acte 19-28	Occupé	09/09/2024	100 %	CDD	09/09/2024	08/09/2026				Néant	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail
02-10	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	25/03/2022		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 9	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 22-05 bis	Occupé	01/07/2023	100 %	CDI	01/07/2023		Palier 1 Coef. 9			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
03-00	Permanent	A	Formateur Anglais	26/03/2021		CDI	100 %	Poste gagé	IB 821	ISOE+SFT	Oui selon taux horaire MAA	Acte 21-18	Occupé	01/09/1999	100 %	CDI	01/01/2024			821	678	ISOE	Poste gagé
03-03	Permanent	A	Formateur SESG	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	26/09/2017	100 %	CDI	26/09/2017			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-05	Permanent	A	Formateur EPS	20/06/2017	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/01/1993	100 %	CDI	01/01/1993			821	678	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-09	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Occupé	01/09/1997	100 %	CDI	01/09/1997			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-12	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	05/09/2016	100 %	CDI	05/09/2016			562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-13	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2001	100 %	CDI	01/09/2001			763	634	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2023	100 %	CDI	01/09/2024	31/08/2025		562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-22	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 21-46	Vacant			CDI							
03-23	Permanent	C	Secrétaire	22/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	06/04/2021	100 %	CDI	01/09/2024			367	366	Indemnité+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-24	Permanent	C	Secrétaire accueil	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	01/09/2021	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		367	366	Indemnité+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-26	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021		CDI	100 %	Article 3 alinéa 6 - Loi 84-16 Article L.916-1 code éducation	IB 347	SFT	Non	Acte 21-44	Vacant			CDI							
03-36	Permanent	A	Formateur Français	20/06/2017		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Occupé	09/09/2024	100 %	CDI	09/09/2024	31/08/2025		542	466	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-40	Permanent	A	Formateur Agro-équipement	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	09/10/2023	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-45	Permanent	A	Formateur Viticulture	20/06/2017		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Occupé	03/01/2023	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		523	453	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-46	Permanent	A	Formateur Français - Maths - Activités diverses	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2014	100 %	CDI	01/09/2014			562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-49	Permanent	A	Formateur Informatique/Chargé de Communication	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	05/02/2019	100 %	CDI	05/02/2019			562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-50	Permanent	A	Formateur Economie Gestion	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	07/09/2016	100 %	CDI	07/09/2016			562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-51	Permanent	A	Formateur Sciences Physiques, Chimie, Biochimie, Microbiologie	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2022	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-52	Permanent	A	Développeur apprentissage	26/03/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-13	Occupé	01/04/2018	100 %	CDI	01/04/2018			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-53	Permanent	A	Formateur Génie des Procédés	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2018	100 %	CDI	01/09/2018			619	524	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-54	Permanent	A	Formateur	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	14/09/2020	100 %	CDI	01/09/2024			523	453	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-56	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/01/2020	100 %	CDI	01/09/2020			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-57	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	04/09/2017	100 %	CDI	04/09/2017			542	466	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-58	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	10/01/2022	100 %	CDI	10/01/2022			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-59	Permanent	A	Formateur Français ESC	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	10/09/2018	100 %	CDI	10/09/2018			542	466	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-61	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2020	100 %	CDI	01/09/2020			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-62	Permanent	A	Formateur	28/11/2019	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2021	100 %	CDI	01/09/2024			562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-63	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	16/03/2020	100 %	CDI	16/03/2020			367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-64	Permanent	B	Animateur Qualité	20/06/2018	28/06/2024	CDD	100 %	Article L811-8 du CRPM	IB 372 à IB 597 + IAT	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Vacant			CDD							
03-67	Permanent	A	Formateur	20/06/2020	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2020	100 %	CDI	01/09/2024			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-68	Permanent	A	Responsable pédagogique	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2003	100 %	CDI	01/09/2003			876	720	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-70	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	27/08/2013	90 %	CDI	27/08/2013			542	466	ISOE+SFT	Article L811-8 du CRPM
03-73	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	26/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	En réf à l'IB fixé par arrêté du 6 juin 2003	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	26/04/2021	100 %	CDI	01/09/2024			367	366	Indemnité+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
03-74	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	08/09/2007	100 %	CDI	08/09/2007			619	524	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-75	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	20/09/2020	100 %	CDI	01/09/2024			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-76	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	30/08/2021	100 %	CDI	01/09/2024			668	562	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
04-02	Permanent	A	Formateur Taille et soins des arbres	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		100 %	CDI	01/09/2021			542	466	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-03	Permanent	A	Formateur Pépinières et Espaces Verts	23/11/2007	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-34	Occupé	15/03/2021	100 %	CDI	01/09/2024			582	497	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-04	Permanent	A	Formateur Espaces Verts	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	19/04/2022	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		562	481	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-05	Permanent	A	Formateur DAPA	23/11/2007	21/06/2021	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	01/03/2023	100 %	CDI	01/09/2024			562	481	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-06	Permanent	A	Formateur Horticulture	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		100 %	CDI	01/11/2013			582	497	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-07	Permanent	A	Formateur Agriculture et Polyculture élevage	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		80 %	CDI	01/09/2006			668	562	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-19	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 21 - 47	Vacant			CDI							
04-20	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	09/09/2019	100 %	CDI	01/09/2022			367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-21	Permanent	C	Agent d'entretien et ménage	26/11/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 21 - 88B	Occupé	02/11/2016	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		367	366	Indemnité+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-27	Permanent	A	Formateur français mathématiques connaissance monde actuel	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé		100 %	CDI	01/02/2016			582	497	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-28	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé		90 %	CDI	01/09/2015			619	524	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-30	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	02/09/2024	100 %	CDD	02/09/2024	31/08/2025		542	466		Article L332-2-2-a du CGFP
04-31	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDD							
04-33	Permanent	A	Formateur Viticulture	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	14/12/2017	100 %	CDI	01/09/2021			562	476	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-35	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	04/09/2023	100 %	CDI	01/09/2024	31/08/2025		542	466	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-38	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDI							
04-39	Permanent	A	Formateur CIPP et SPRF	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	21/11/2018	100 %	CDI	01/09/2021			562	476	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-40	Permanent	A	Formateur Arboriste Elagueur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	02/09/2019	100 %	CDI	01/09/2022			542	461	ISOE	Article L332-2-2-a du CGFP
04-42	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDI							
04-43	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Vacant			CDI							
04-44	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	16/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à IB 597 + IAT	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	03/09/2018	100 %	CDI	01/09/2021			500	436	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-45	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/09/2011	100 %	CDI	15/04/2021			619	524	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-46	Permanent	A	Chargé de mission	26/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP		ISOE+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/09/2021	100 %	CDI	01/09/2024			542	466	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-47	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP		ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	02/05/2022	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		619	524	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-48	Permanent	C	Secrétaire	26/11/2021	28/06/2024	CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/03/2022	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		367	366	Indemnité+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-50	Permanent	A	Chargé de mission - Chef projet communication	28/06/2024		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT		Acte 24-35	Occupé	07/10/2024	100 %	CDD	07/10/2024	06/10/2025		668	562	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
05-01	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	13/06/2022	75 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	27/02/2023	50 %	CDD	29/08/2024	28/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-04	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	29/06/2022	75 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-08	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	29/08/2018	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-96	Occupé	22/11/2021	100 %	CDD	22/11/2021	21/11/2024		359	361		Article L.917-1 code éducation
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-96	Occupé	15/09/2023	100 %	CDD	15/09/2023	14/09/2026		380	371	SFT	Article L.917-1 code éducation
05-11	Temporaire	C	Service civique	26/03/2021		CDD	100 %	Loi 2010-241 Article 120-6	Indemnité	Néant	Non	Acte 21-30	Vacant			CDD							
05-12	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-96	Occupé	25/06/2022	100 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366	Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-14	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35E	Occupé	01/11/2023	100 %	CDD	01/01/2024	31/12/2024		397	375	Indemnité+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
06-01	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	21/06/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 7 Coeff. 74	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-37D	Occupé	01/12/2023	100 %	CDI	01/12/2023					Primes ancienneté et exceptionnelle	Code du travail, convention collective nationale de la
06-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 3 Coeff. 20	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-06	Occupé	01/09/2022	100 %	CDI	01/09/2022		Palier 3 Coeff. 20			Prime exceptionnelle	Code du travail Convention collective nationale de la
06-03	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel	18/11/2013		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 13-50	Vacant			CDI							
06-04	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	20/06/2018		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	% du SMIC suivant année et pourcentage	Néant	Non	Acte 18-27	Vacant			CDI							

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	28/08/2024	50 %	CDD	28/08/2024	27/08/2025		347	366		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	25/08/2024	80 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-05	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	28/08/2024	100 %	CDD	28/08/2024	27/08/2025		347	366	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-06	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Vacant			CDD							
07-07	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	15/11/2021	100 %	CDD	26/08/2024	25/08/2025		347	366	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-08	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/2009		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 09-53	Occupé	13/09/2022	46 %	CDD	09/09/2024	30/04/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-09	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/2009		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 09-53	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	30/04/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-13	Permanent	MAP	Maître au pair	27/05/2011		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 11-27	Occupé	09/09/2024	46 %	CDD	09/09/2024	30/04/2025				Néant	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-97	Vacant			CDD							
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation		SFT	Non	Acte 21-97	Occupé	01/04/2024	100 %	CDD	01/04/2024	31/03/2027		371	369	SFT	Article L.917-1 code éducation
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à 505	SFT	Non	Acte 21-97	Vacant			CDD							
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à 505	SFT	Non	Acte 21-98	Vacant			CDD							
07-26	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	Occupé	25/08/2022	100 %	CDD	25/08/2024	24/08/2025		347	366	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-28	Permanent	C	Agent de service	26/11/2021		CDI	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35D	Occupé	27/03/2013	70 %	CDI	25/04/2019			397	361	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)	Loi 84-16 Article 6
07-29	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35E	Vacant			CDI							
07-30	Permanent	C	Assistant d'Education	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	Non	Acte 23-35C	Occupé	26/08/2022	100 %	CDI	26/08/2024	25/08/2025		347	366	SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
07-31	Permanent	C	Service civique	01/05/2024	28/06/2024	CDD	86 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Vacant		100 %	CDI	03/09/2018					Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
07-32	Permanent	C	Service civique	01/05/2024	28/06/2024	CDD	86 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Vacant		100 %	CDI	03/09/2018					Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
07-33	Permanent	C	Assistant d'Education	01/05/2024		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	En réf à l'IB fixé par arrêté du 6 juin 2003	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021		Occupé	01/09/2024	100 %	CDD	01/09/2024	31/08/2025		347	366	SFT	Article L332-2-2-a du CGFP

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
08-06	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 5 Coef. 37	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-07	Occupé		100 %	CDI	03/09/2018		Palier 5 Coef. 37			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
08-07	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	10 %	Code du travail, convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-08	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	10 %	Code du travail, convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-09	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	9 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-10	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	26/03/2021		CDD	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	Néant	Non	Acte 21-08	Vacant						% du SMIC suivant année et pourcentage				

Edition du : 24/10/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste



RAPPORT DE DIAGNOSTIC INDIVIDUEL IDEA 4

IDEA

Indicateurs de Durabilité
des Exploitations Agricoles

Analyse de durabilité de l'exploitation :
111111

Année comptable :
2023

Document type de restitution des résultats issu des travaux de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
INRAE
ETTIS
Environnement Territoires en Transition Infrastructures Sociétés
La Bergerie Nationale
BORDEAUX SCIENCES AGRO

Table des matières

Principales caractéristiques structurelles **3**

Lecture par les dimensions de la durabilité **4**
Résultats pour les 3 dimensions 4
Résultats pour les 13 composantes 5
Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques 7
Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux 8
Résultats pour les 11 indicateurs Economiques 9

Lecture par les propriétés des systèmes agricoles durables **10**
Résultats globaux synthétiques 10
Propriété “Autonomie” 11
Propriété “Capacité productive et reproductive de biens et de services” 12
Propriété “Responsabilité Globale” 13
Propriété “Ancrage Territorial” 14
Propriété “Robustesse” 15
Diagrammes radar des indicateurs de chaque propriété 16

Principales caractéristiques structurelles

Caractéristique	Valeur
Version du calculateur utilisée	4.3.9
Identifiant exploitation	111111
SAU	173.181
UTH	6
UTH F	0
Tranche d'âge du chef d'exploitation	26-35
Typologie d'exploitation (OTEX)	4500
Surface en herbe en % de la SAU	23.39
Capital d'exploitation	1576178
EBE	73611
Résultat courant	97173
Zone géographique (département)	17
Atelier hors sol : oui / non	0
Année d'enquête	2023
Type d'élevage	2
Part des PP dans la SAU	23.39
Usage des produits phytos et/ou veto : oui /non	1
Exploitation de lycée agricole ou école	1

Lecture par les dimensions de la durabilité

Résultats pour les 3 dimensions

La note de durabilité attribuée par IDEA4 à cette exploitation agricole est de **55** / **100** (valeur la plus faible).

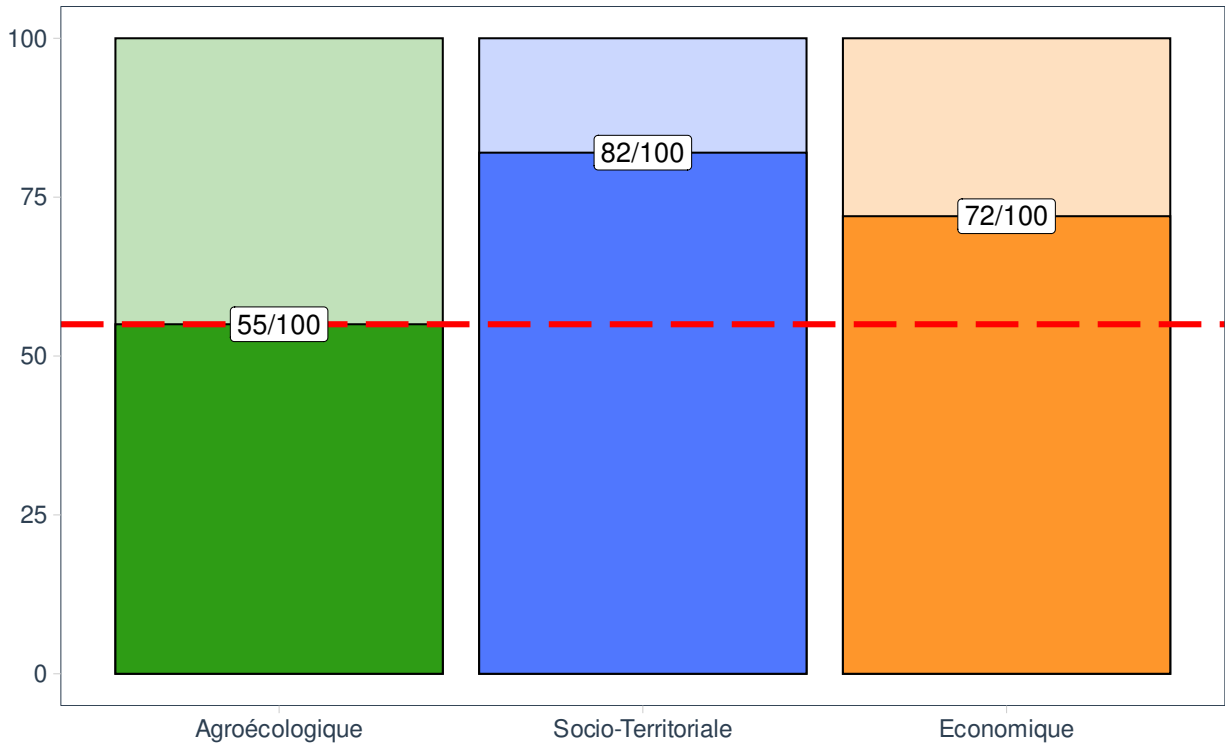


FIGURE 1 – Résultats pour les 3 dimensions

Résultats pour les 13 composantes

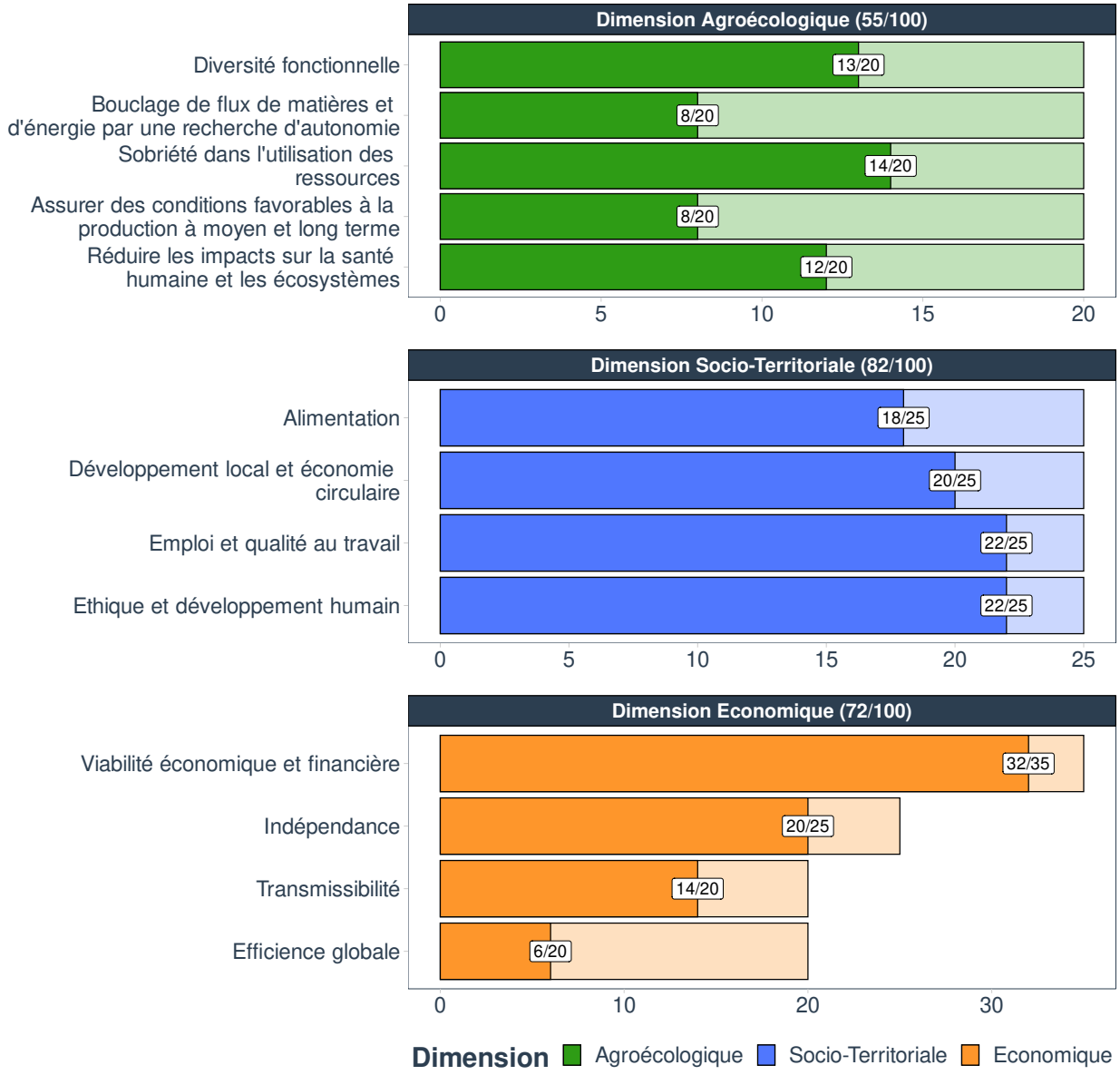


FIGURE 2 – Résultats pour les 13 composantes

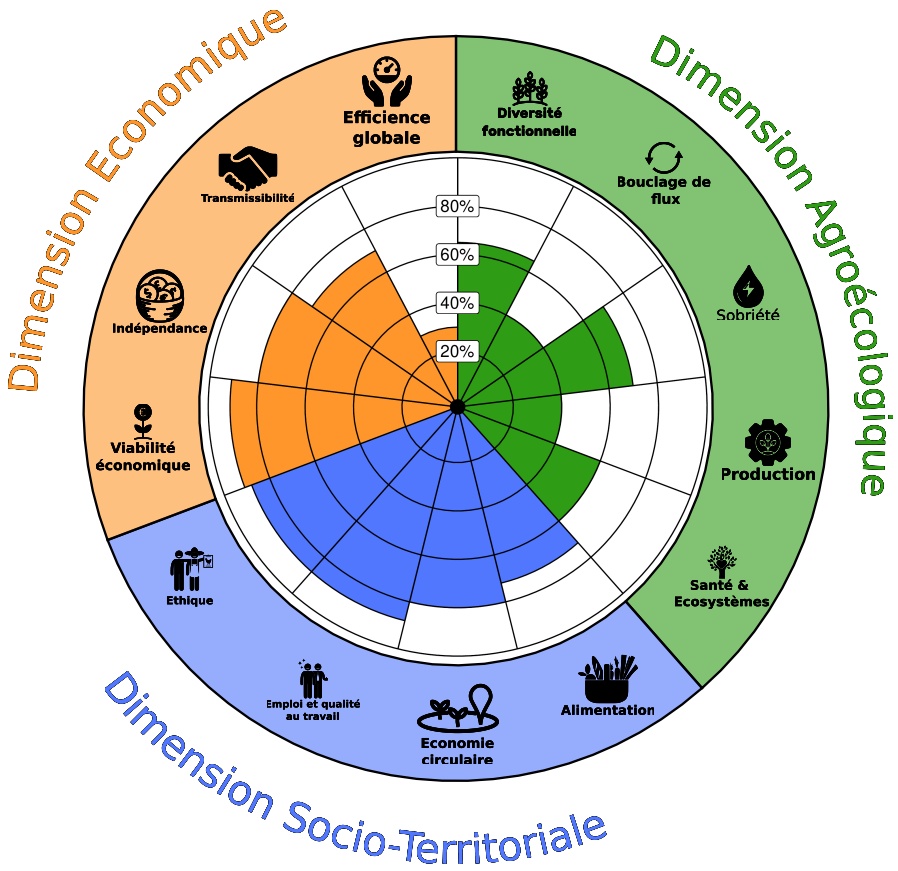


FIGURE 3 – Résultats pour les 13 composantes, présentés sous forme d'histogramme polaire

Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques

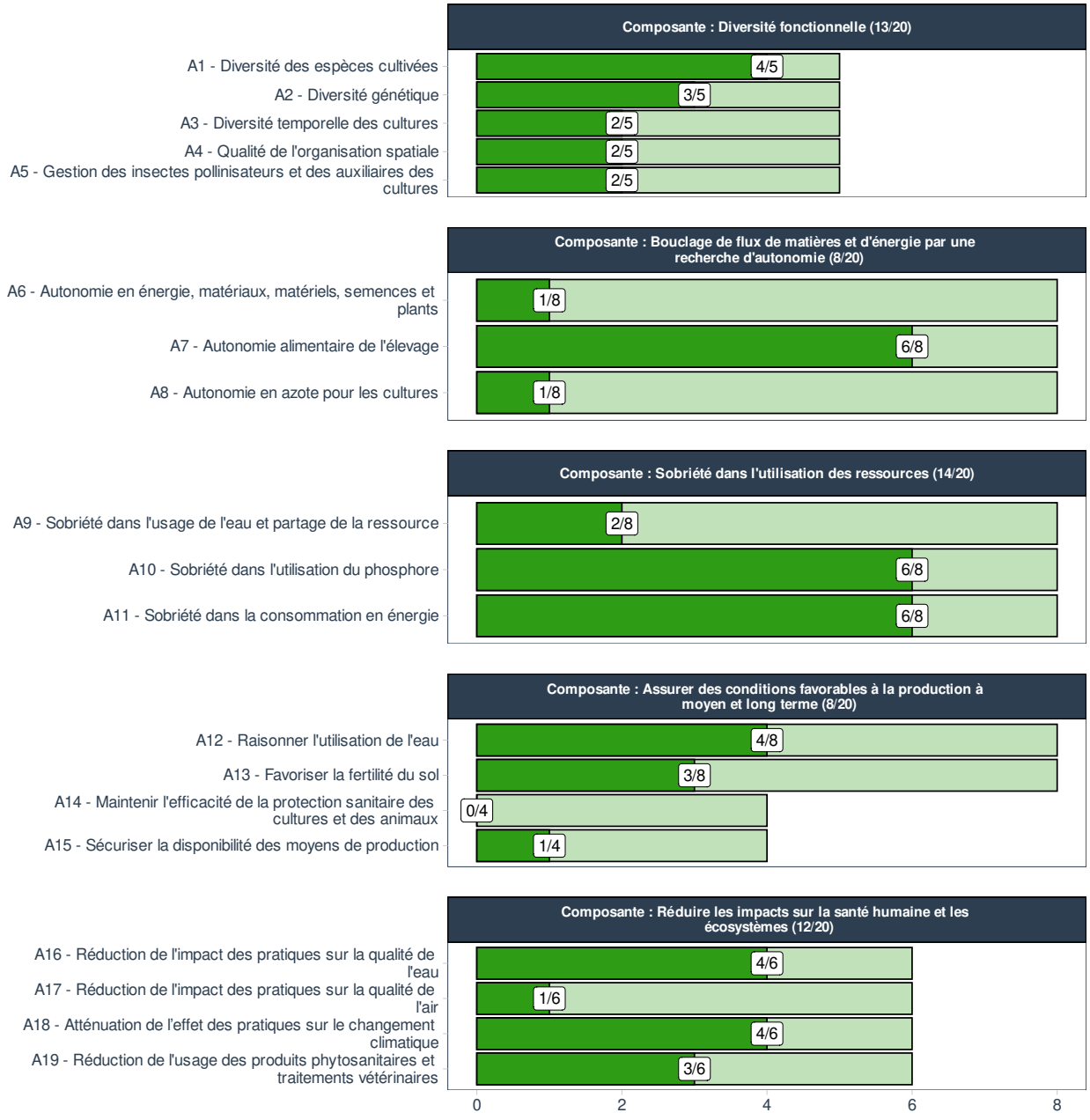


FIGURE 4 – Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques

Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux

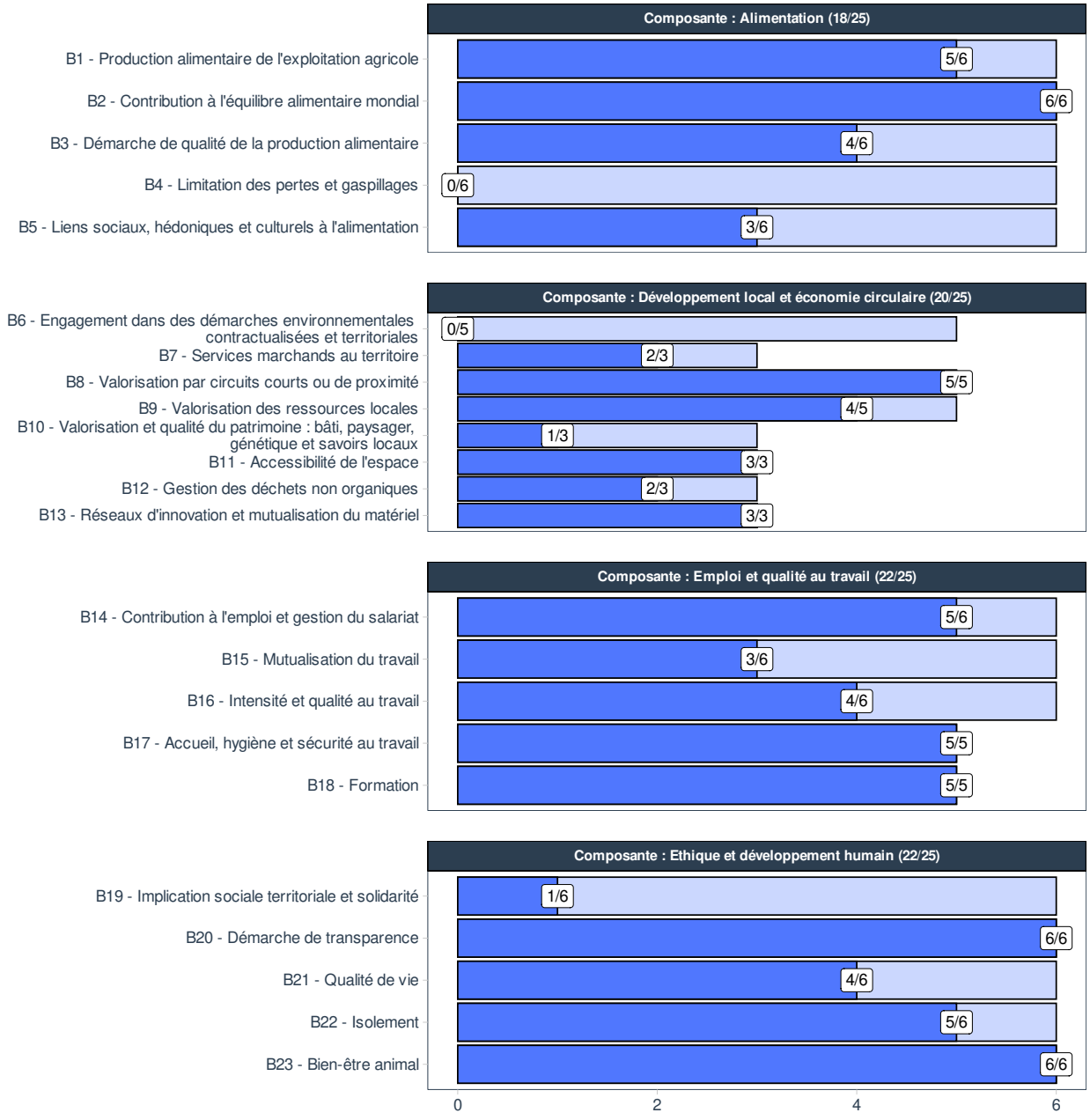


FIGURE 5 – Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux

Résultats pour les 11 indicateurs Economiques

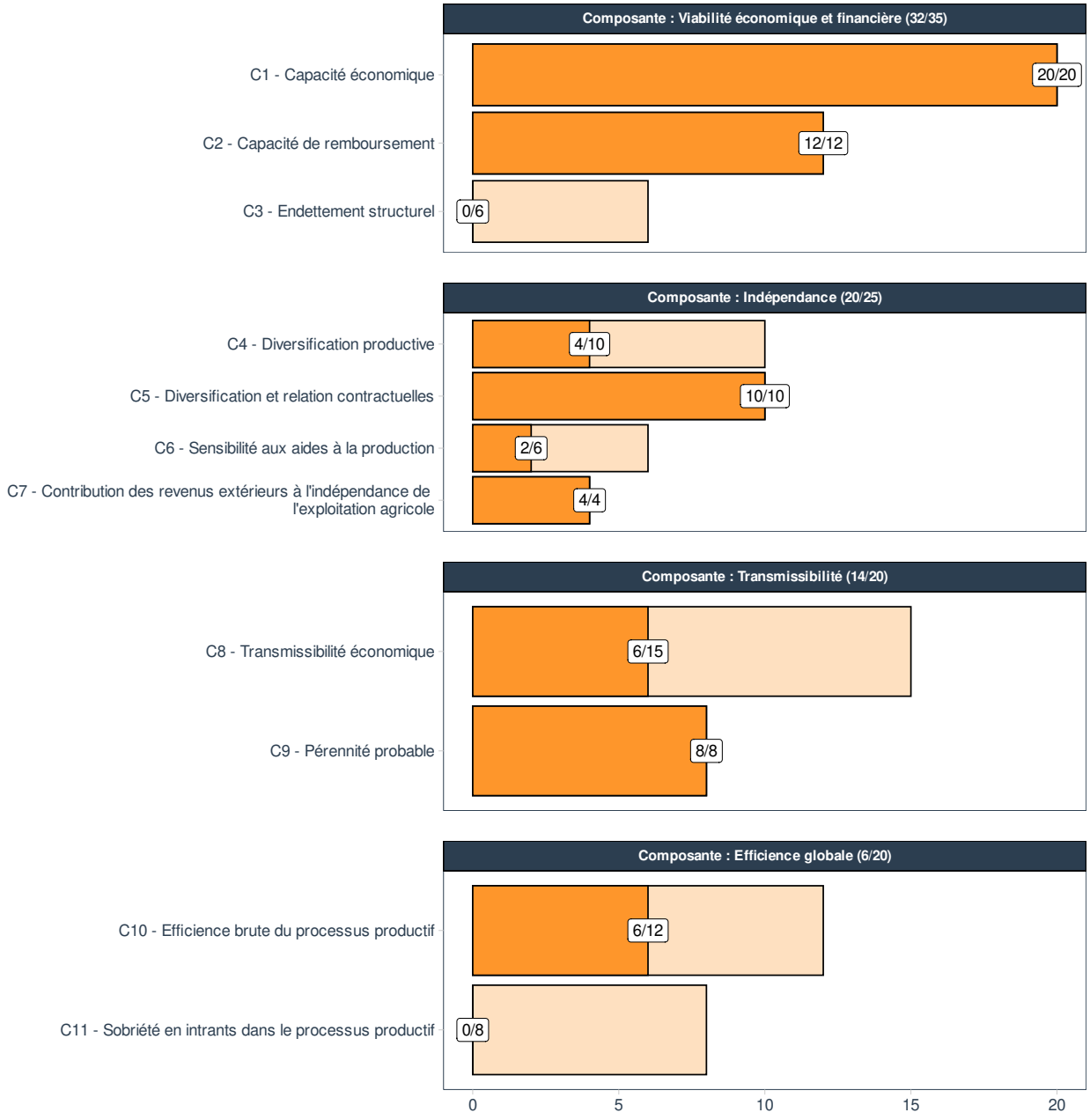
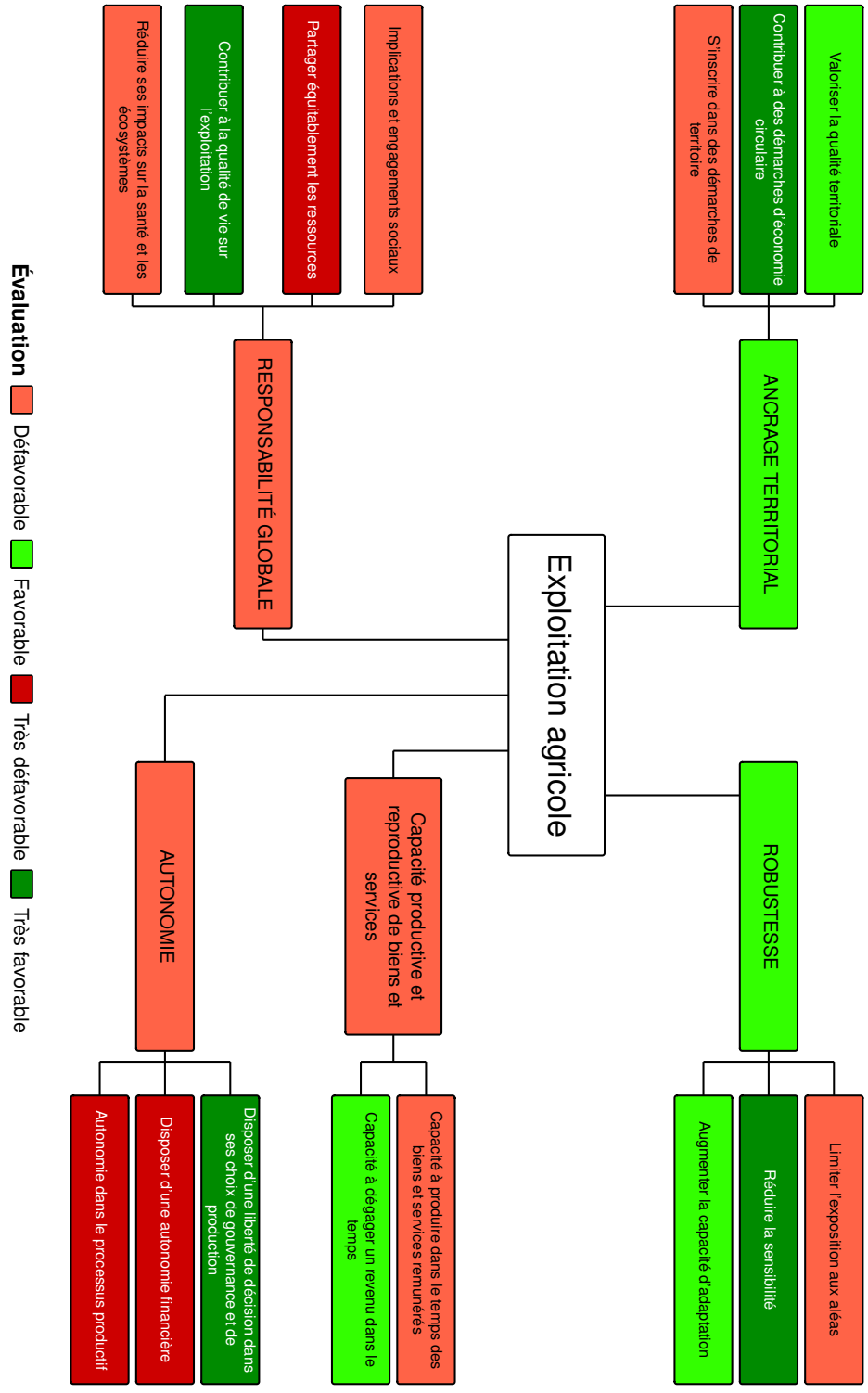


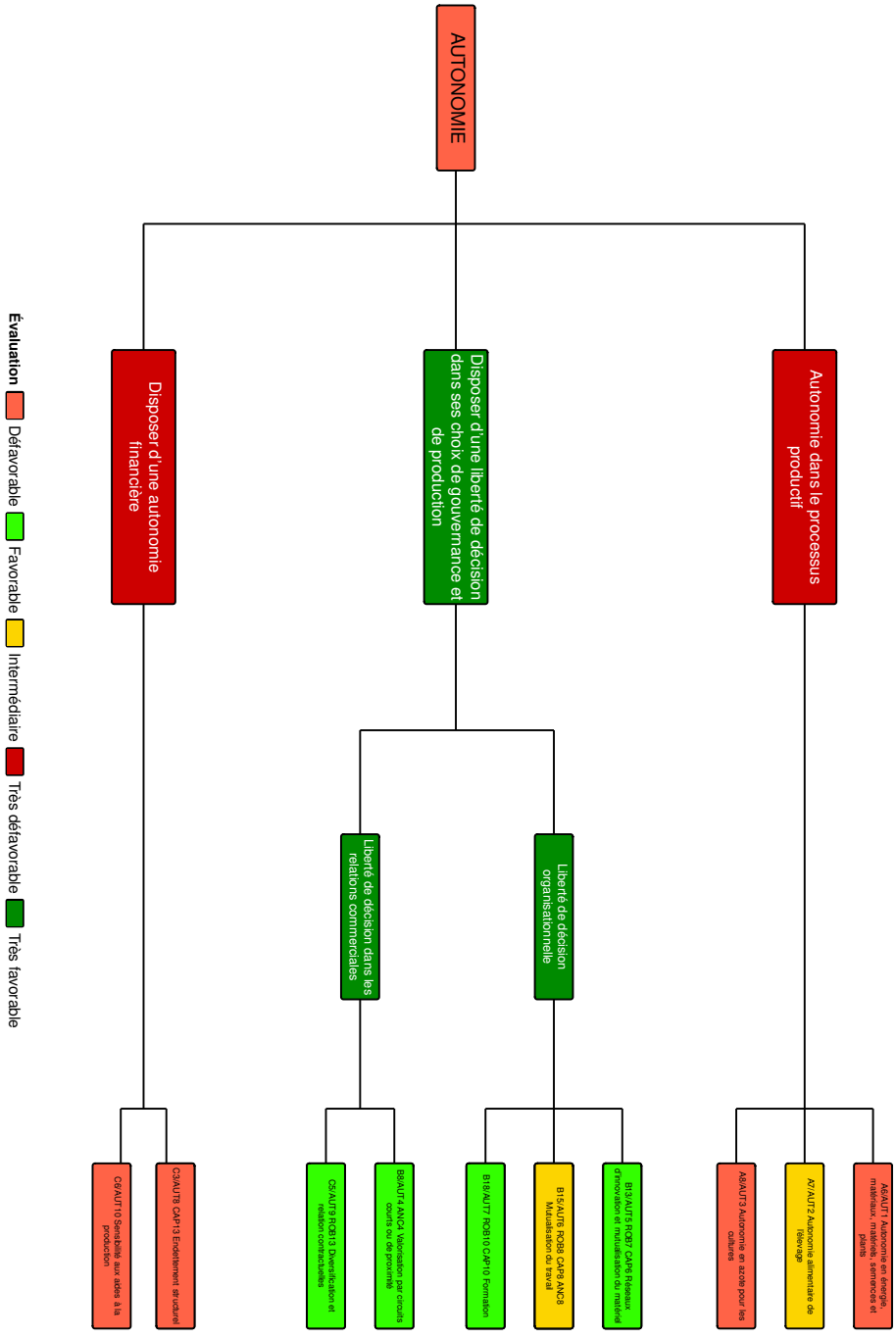
FIGURE 6 – Résultats pour les 11 indicateurs Economiques

Lecture par les propriétés des systèmes agricoles durables

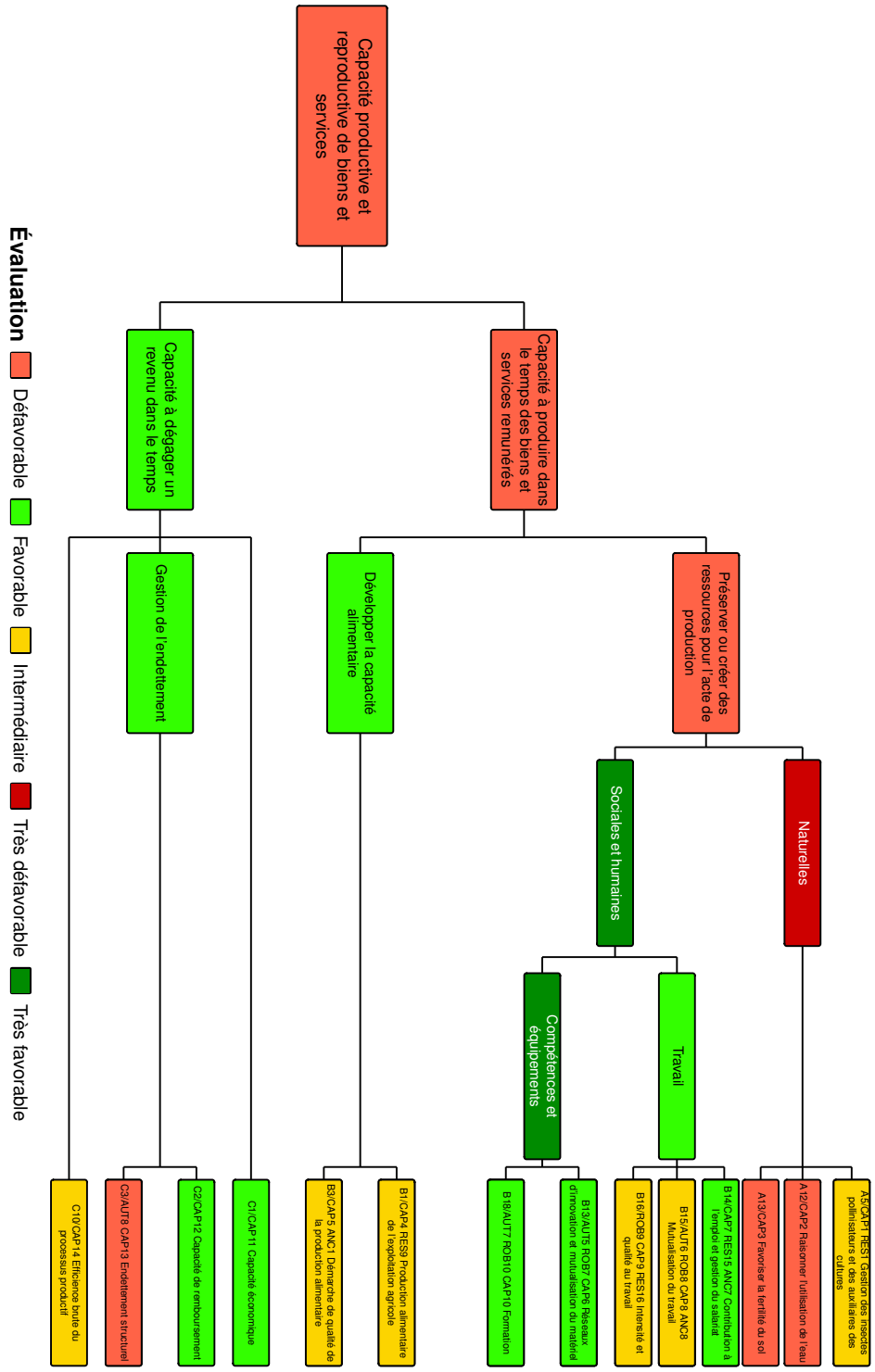
Résultats globaux synthétiques



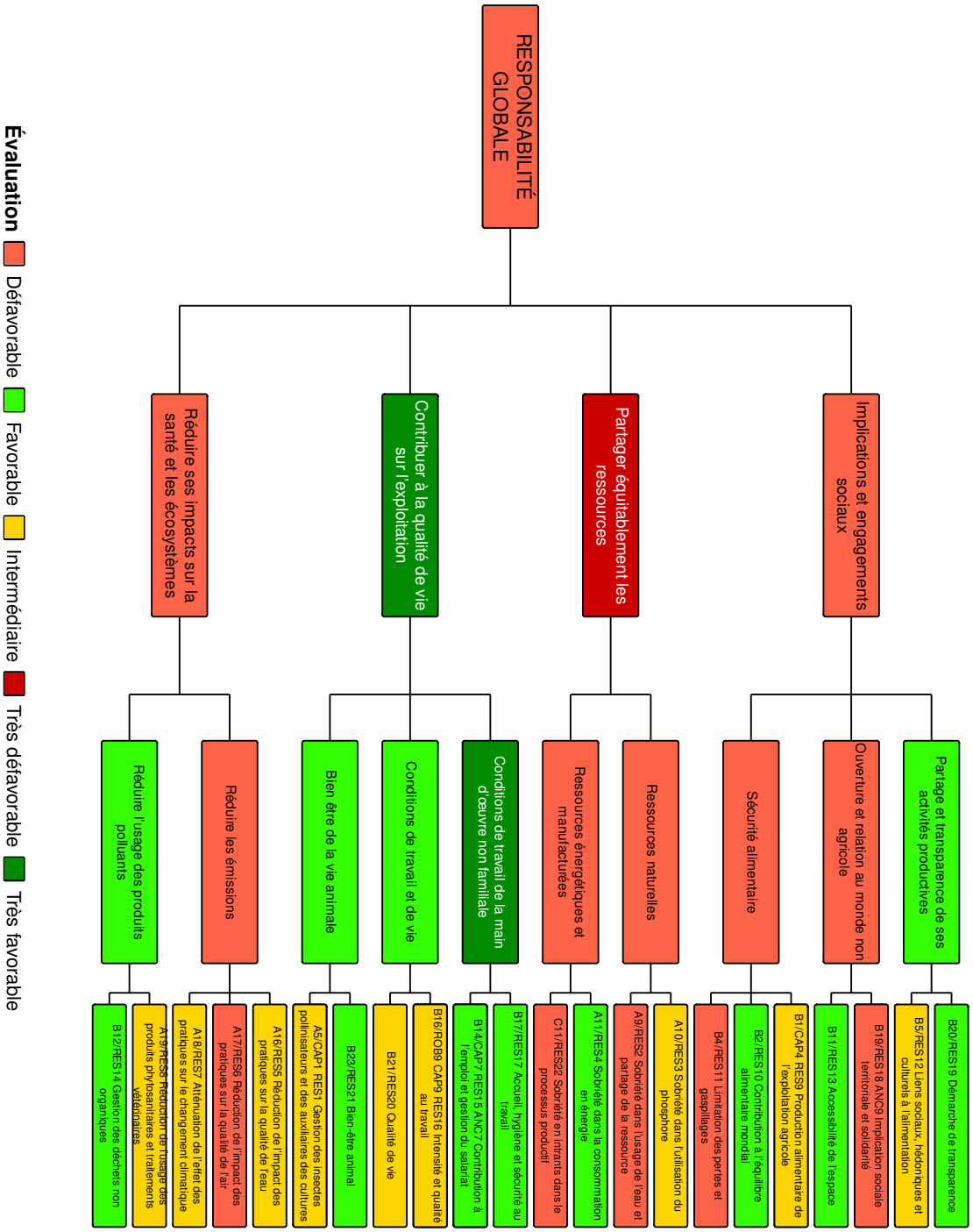
Propriété “Autonomie”



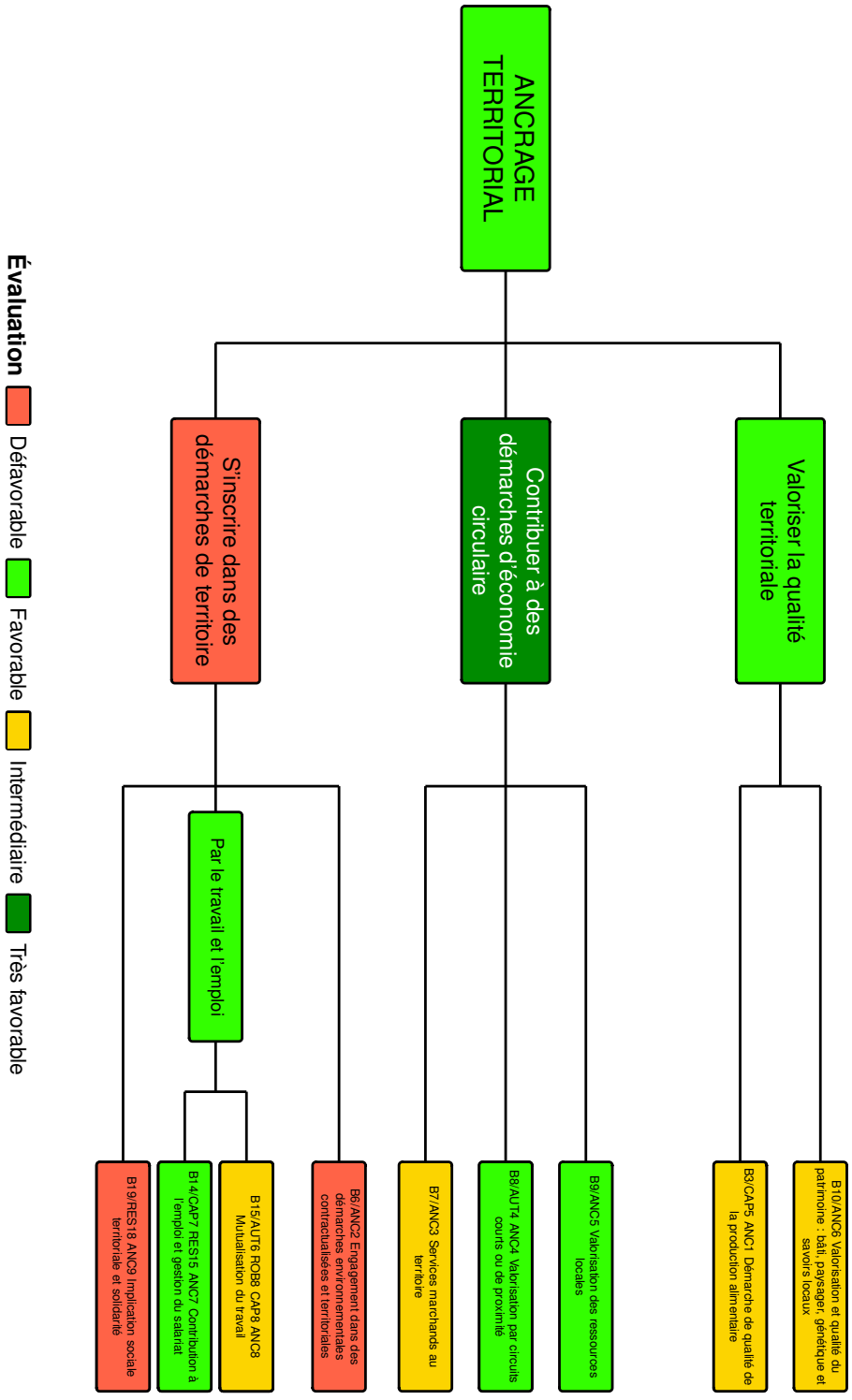
Propriété “Capacité productive et reproductive de biens et de services”



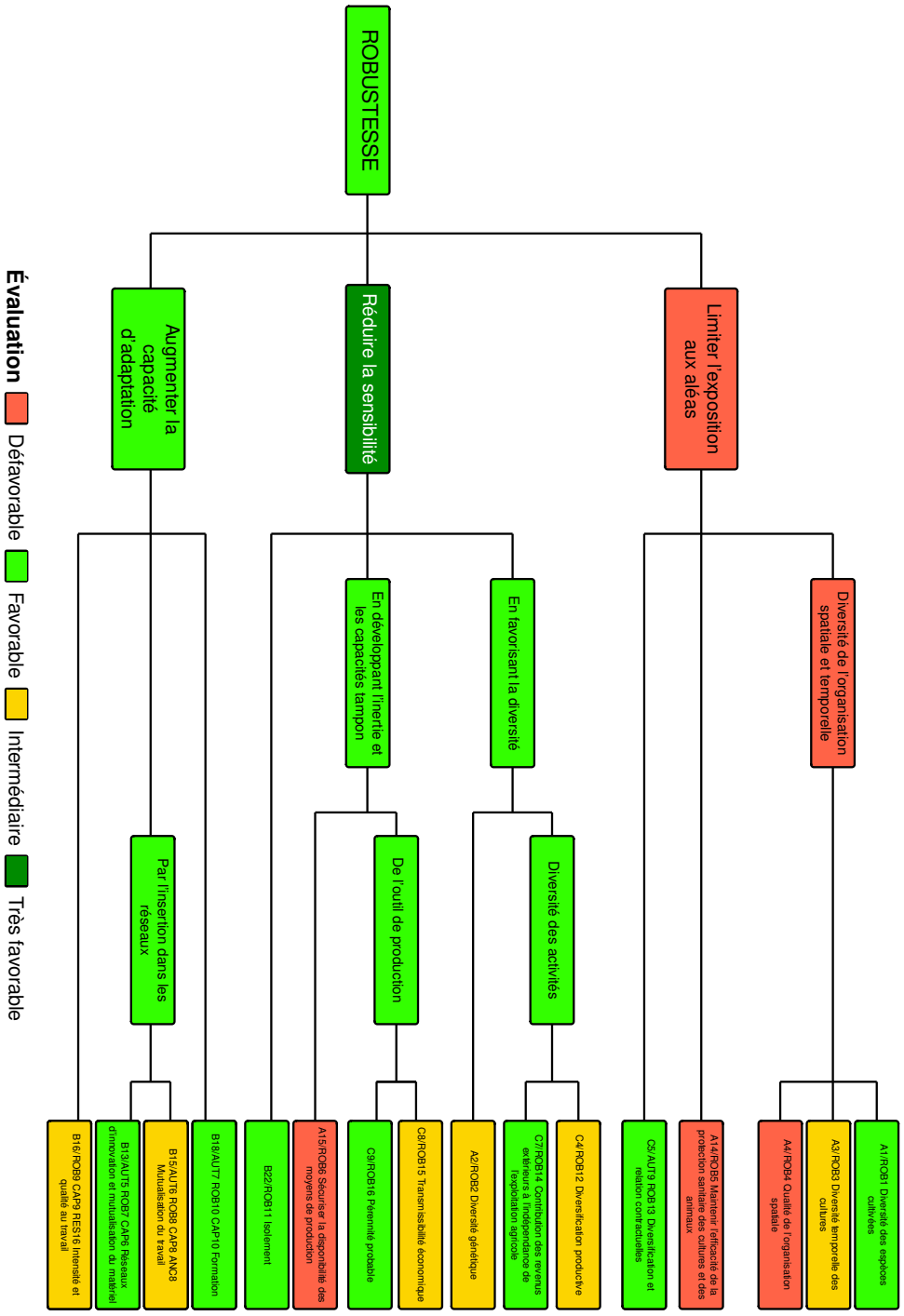
Propriété “Responsabilité Globale”



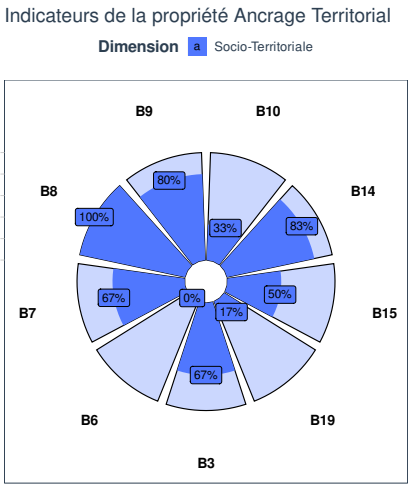
Propriété “Ancrage Territorial”



Propriété “Robustesse”

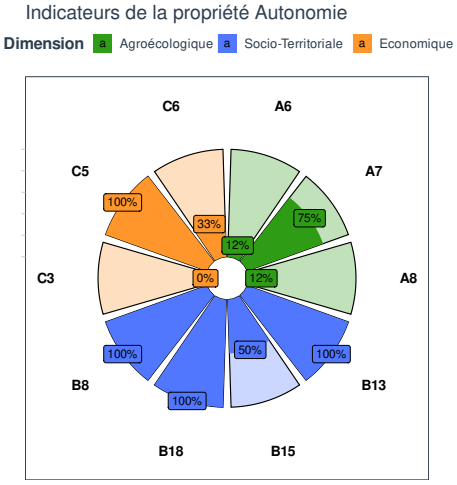


Diagrammes radar des indicateurs de chaque propriété



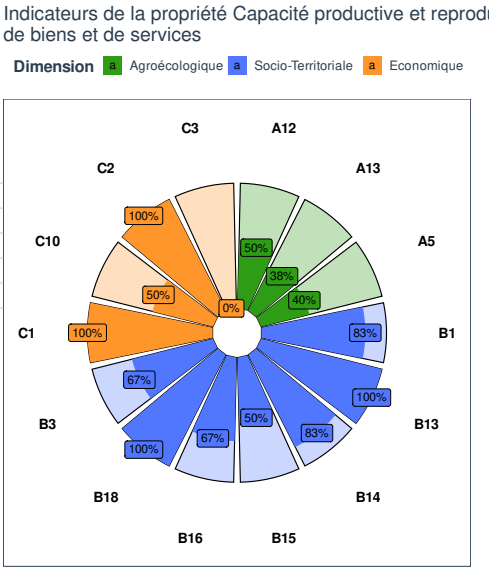
Code	Nom de l'indicateur
B3	Démarche de qualité de la production alimentaire
B6	Engagement dans des démarches environnementales contractualisées et territoriales
B7	Services marchands au territoire
B8	Valorisation par circuits courts ou de proximité
B9	Valorisation des ressources locales
B10	Valorisation et qualité du patrimoine : bâti, paysager, génétique et savoirs locaux
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B15	Mutualisation du travail
B19	Implication sociale territoriale et solidarité

FIGURE 7 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Angrage territorial"



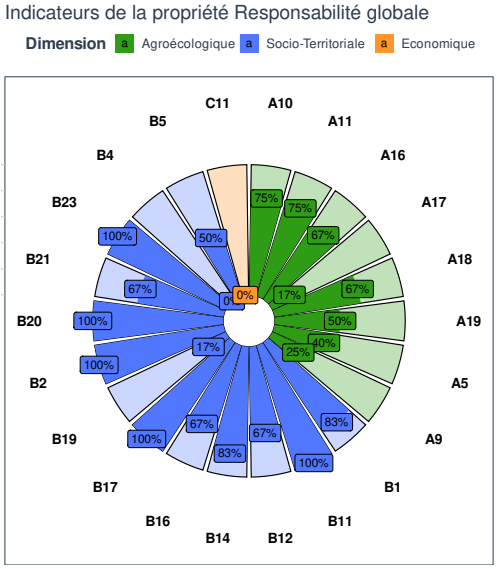
Code	Nom de l'indicateur
A6	Autonomie en énergie, matériaux, matériels, semences et plants
A7	Autonomie alimentaire de l'élevage
A8	Autonomie en azote pour les cultures
B8	Valorisation par circuits courts ou de proximité
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B15	Mutualisation du travail
B18	Formation
C3	Endettement structurel
C5	Diversification et relation contractuelles
C6	Sensibilité aux aides à la production

FIGURE 8 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Autonomie"



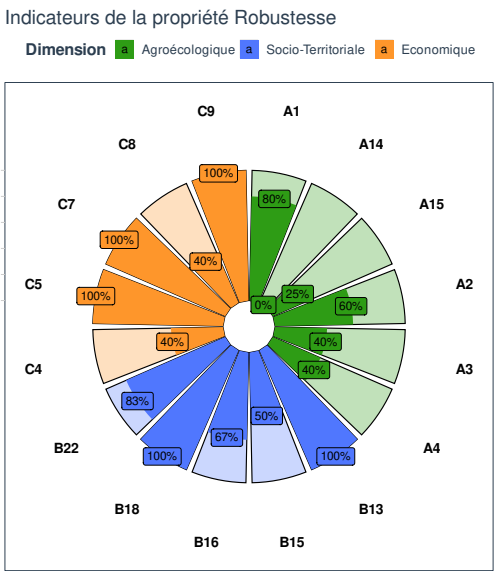
Code	Nom de l'indicateur
A5	Gestion des insectes pollinisateurs et des auxiliaires des cultures
A12	Raisonner l'utilisation de l'eau
A13	Favoriser la fertilité du sol
B1	Production alimentaire de l'exploitation agricole
B3	Démarche de qualité de la production alimentaire
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B15	Mutualisation du travail
B16	Intensité et qualité au travail
B18	Formation
C1	Capacité économique
C2	Capacité de remboursement
C3	Endettement structurel
C10	Efficience brute du processus productif

FIGURE 9 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Capacité productive et reproductive de biens et services"



A10	Sobriété dans l'utilisation du phosphore
A11	Sobriété dans la consommation en énergie
A16	Réduction de l'impact des pratiques sur la qualité de l'eau
A17	Réduction de l'impact des pratiques sur la qualité de l'air
A18	Atténuation de l'effet des pratiques sur le changement climatique
A19	Réduction de l'usage des produits phytosanitaires et traitements vétérinaires
B1	Production alimentaire de l'exploitation agricole
B2	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial
B4	Limitation des pertes et gaspillages
B5	Liens sociaux, hédoniques et culturels à l'alimentation
B11	Accessibilité de l'espace
B12	Gestion des déchets non organiques
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B16	Intensité et qualité au travail
B17	Accueil, hygiène et sécurité au travail
B19	Implication sociale territoriale et solidarité

FIGURE 10 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Responsabilité globale"



Code	Nom de l'indicateur
A1	Diversité des espèces cultivées
A2	Diversité génétique
A3	Diversité temporelle des cultures
A4	Qualité de l'organisation spatiale
A14	Maintenir l'efficacité de la protection sanitaire des cultures et des animaux
A15	Sécuriser la disponibilité des moyens de production
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B15	Mutualisation du travail
B16	Intensité et qualité au travail
B18	Formation
B22	Isolement
C4	Diversification productive
C5	Diversification et relation contractuelles
C7	Contribution des revenus extérieurs à l'indépendance de l'exploitation agricole
C8	Transmissibilité économique
C9	Pérennité probable

FIGURE 11 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Robustesse"



RAPPORT DE DIAGNOSTIC INDIVIDUEL IDEA 4

IDEA

Indicateurs de Durabilité
des Exploitations Agricoles

Analyse de durabilité de l'exploitation :
222222

Année comptable :
2023

Document type de restitution des résultats issu des travaux de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
INRAE
ETTIS
Environnement Territoires en Transition Infrastructures Sociétés
La Bergerie Nationale
BORDEAUX SCIENCES AGRO

Table des matières

Principales caractéristiques structurelles **3**

Lecture par les dimensions de la durabilité **4**
Résultats pour les 3 dimensions 4
Résultats pour les 13 composantes 5
Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques 7
Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux 8
Résultats pour les 11 indicateurs Economiques 9

Lecture par les propriétés des systèmes agricoles durables **10**
Résultats globaux synthétiques 10
Propriété “Autonomie” 11
Propriété “Capacité productive et reproductive de biens et de services” 12
Propriété “Responsabilité Globale” 13
Propriété “Ancrage Territorial” 14
Propriété “Robustesse” 15
Diagrammes radar des indicateurs de chaque propriété 16

Principales caractéristiques structurelles

Caractéristique	Valeur
Version du calculateur utilisée	4.3.9
Identifiant exploitation	222222
SAU	2
UTH	3
UTH F	0
Tranche d'âge du chef d'exploitation	26-35
Typologie d'exploitation (OTEX)	2900
Surface en herbe en % de la SAU	0
Capital d'exploitation	0
EBE	-11600
Résultat courant	31900.275
Zone géographique (département)	17
Atelier hors sol : oui / non	0
Année d'enquête	2023
Type d'élevage	0
Part des PP dans la SAU	0
Usage des produits phytos et/ou veto : oui /non	1
Exploitation de lycée agricole ou école	1

Lecture par les dimensions de la durabilité

Résultats pour les 3 dimensions

La note de durabilité attribuée par IDEA4 à cette exploitation agricole est de **42** / **100** (valeur la plus faible).

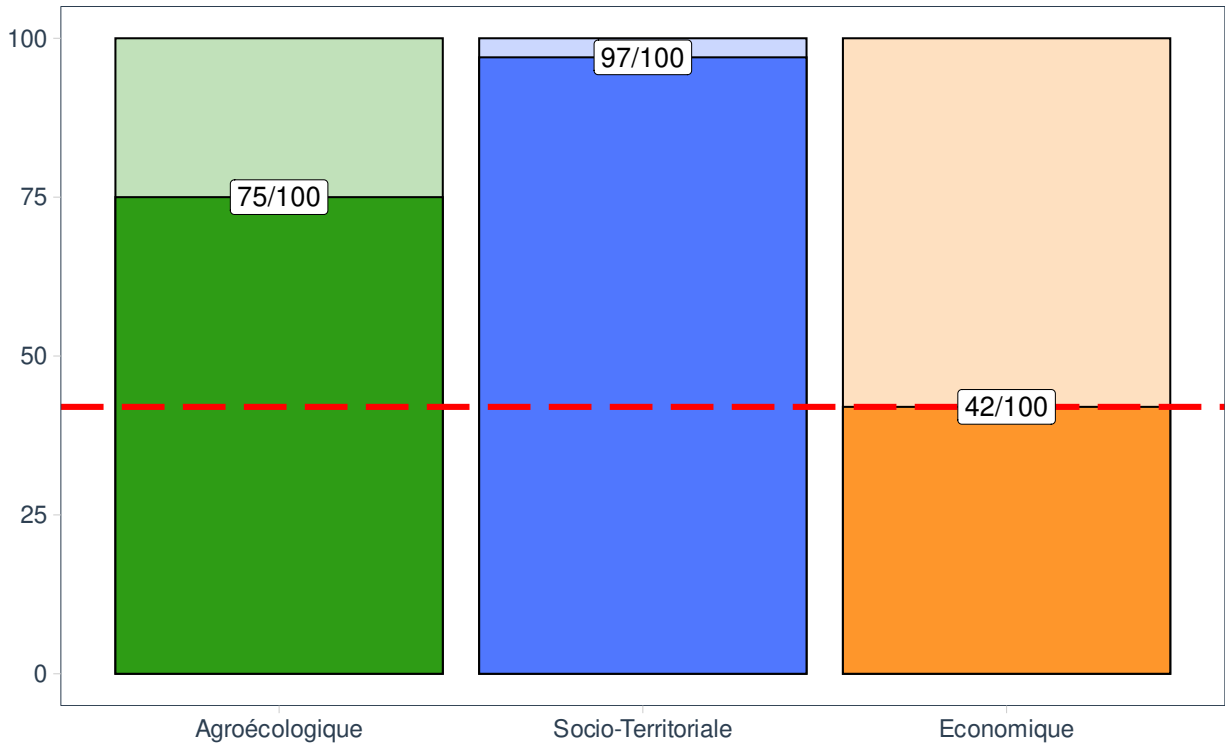


FIGURE 1 – Résultats pour les 3 dimensions

Résultats pour les 13 composantes

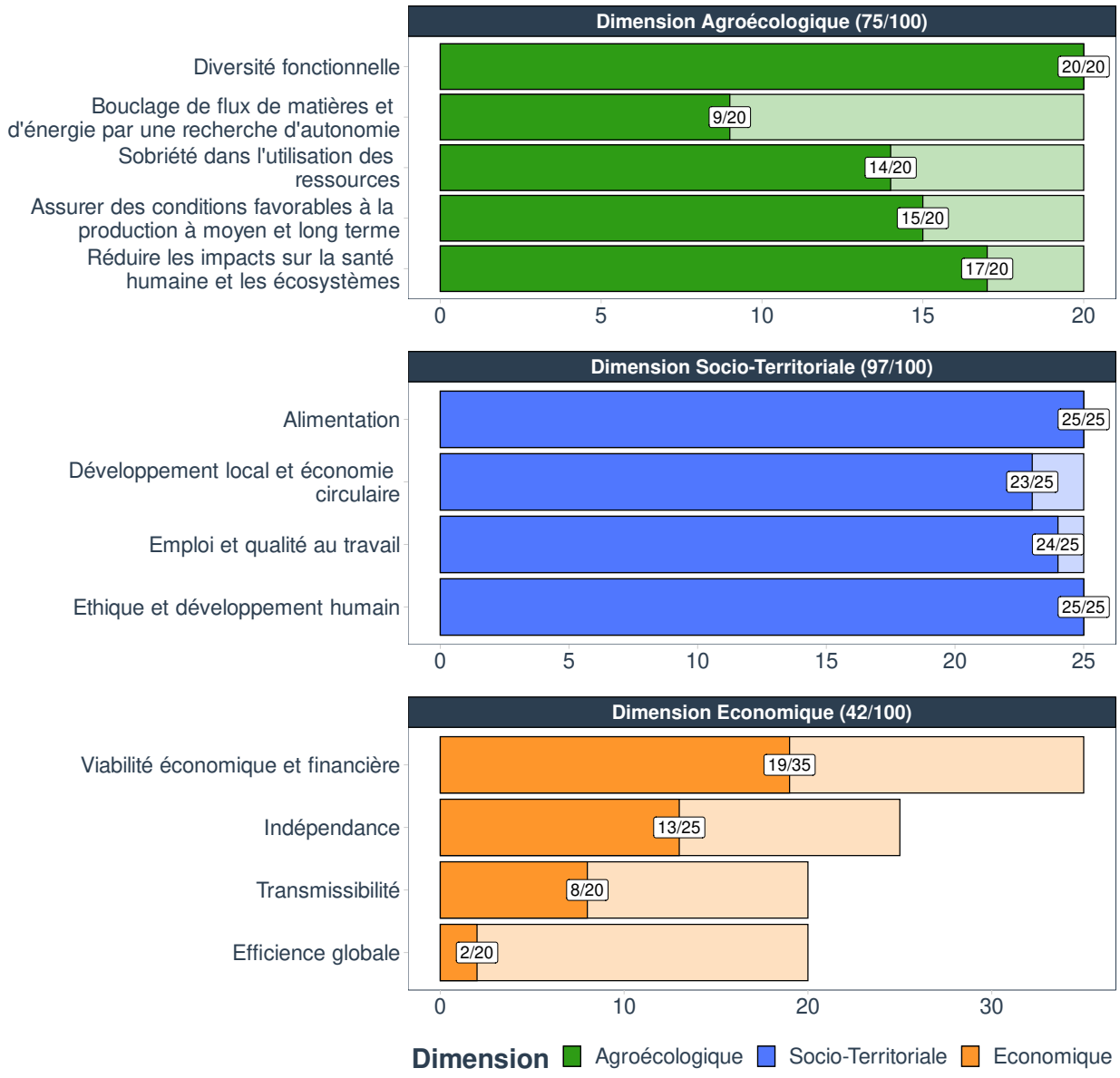


FIGURE 2 – Résultats pour les 13 composantes

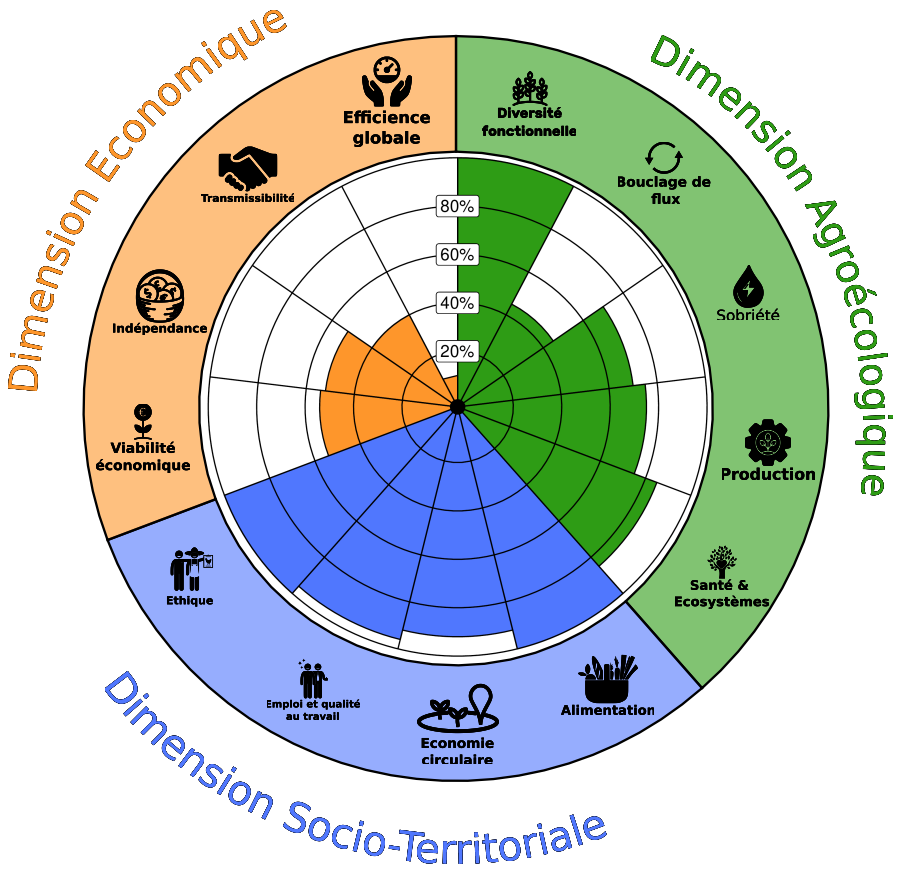


FIGURE 3 – Résultats pour les 13 composantes, présentés sous forme d'histogramme polaire

Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques

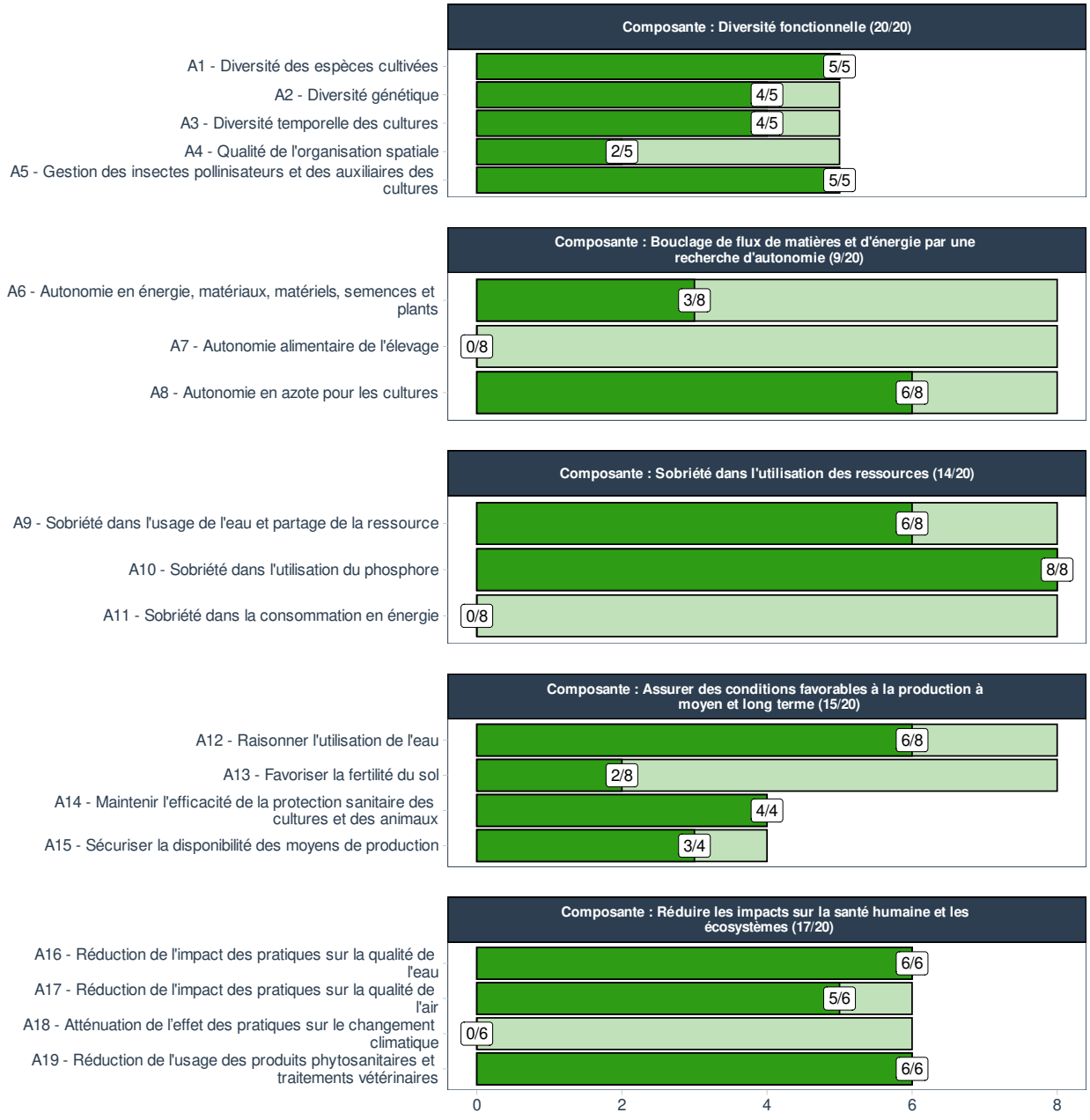


FIGURE 4 – Résultats pour les 19 indicateurs Agroécologiques

Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux

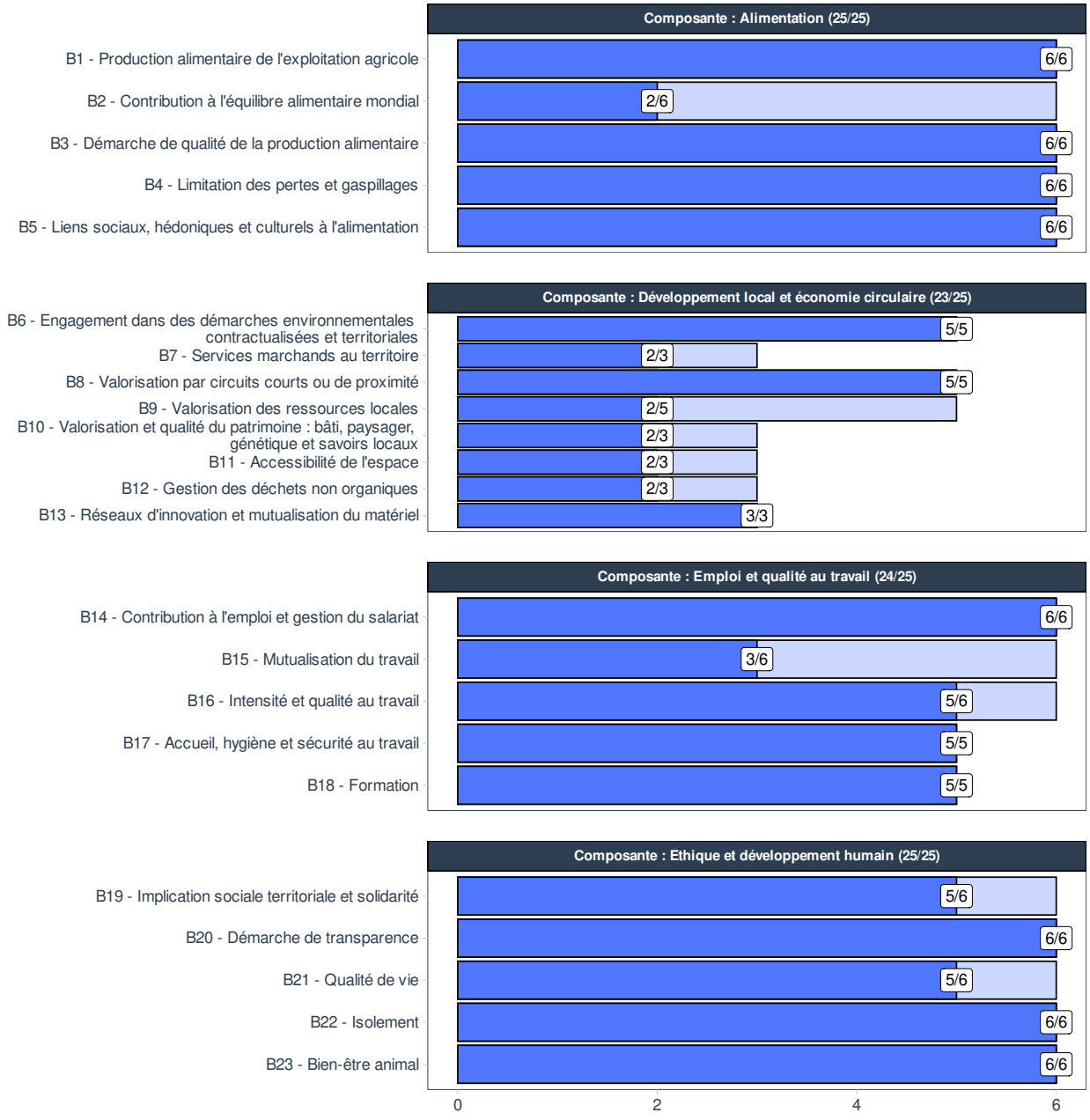


FIGURE 5 – Résultats pour les 23 indicateurs Socio-territoriaux

Résultats pour les 11 indicateurs Economiques

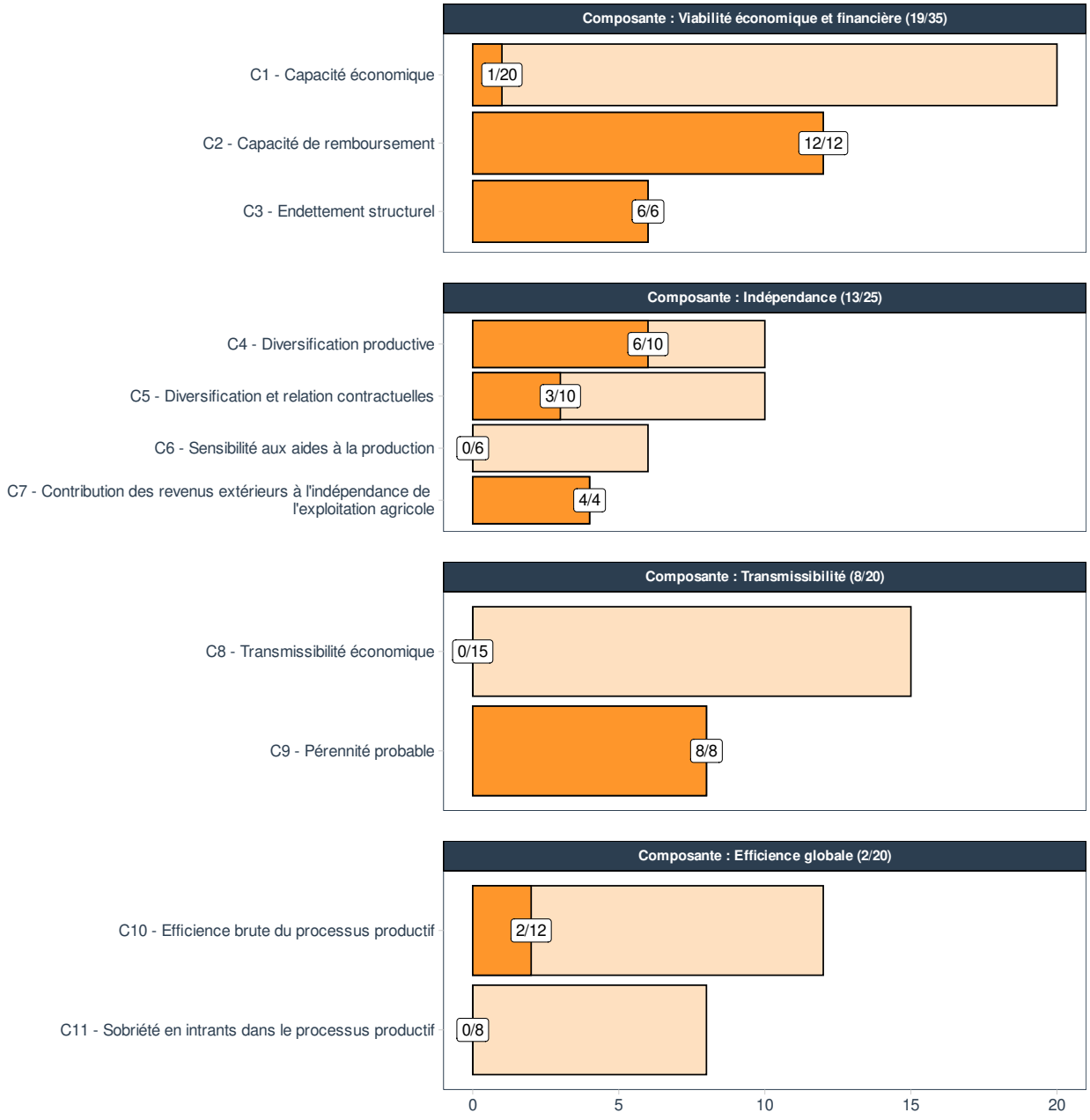
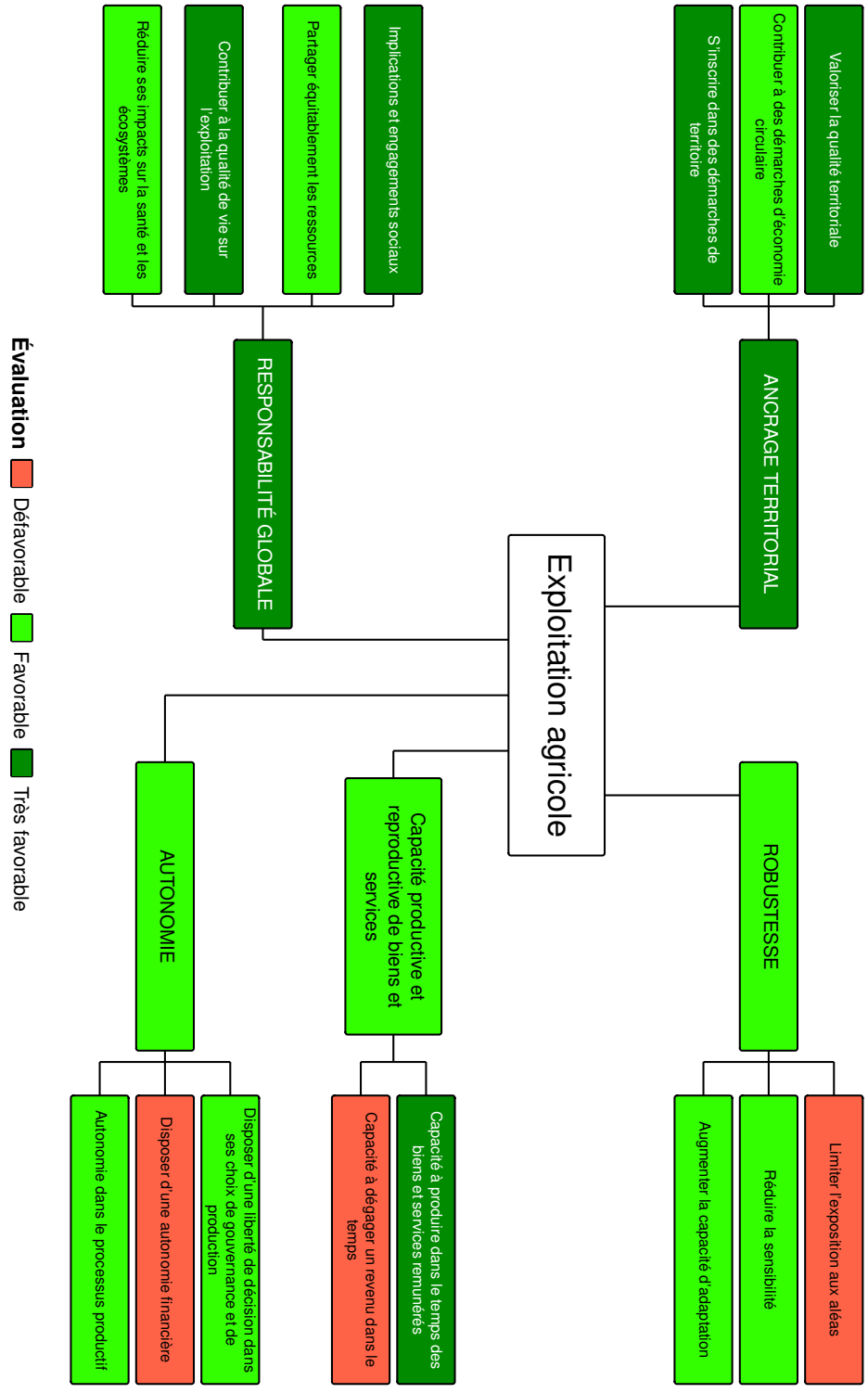


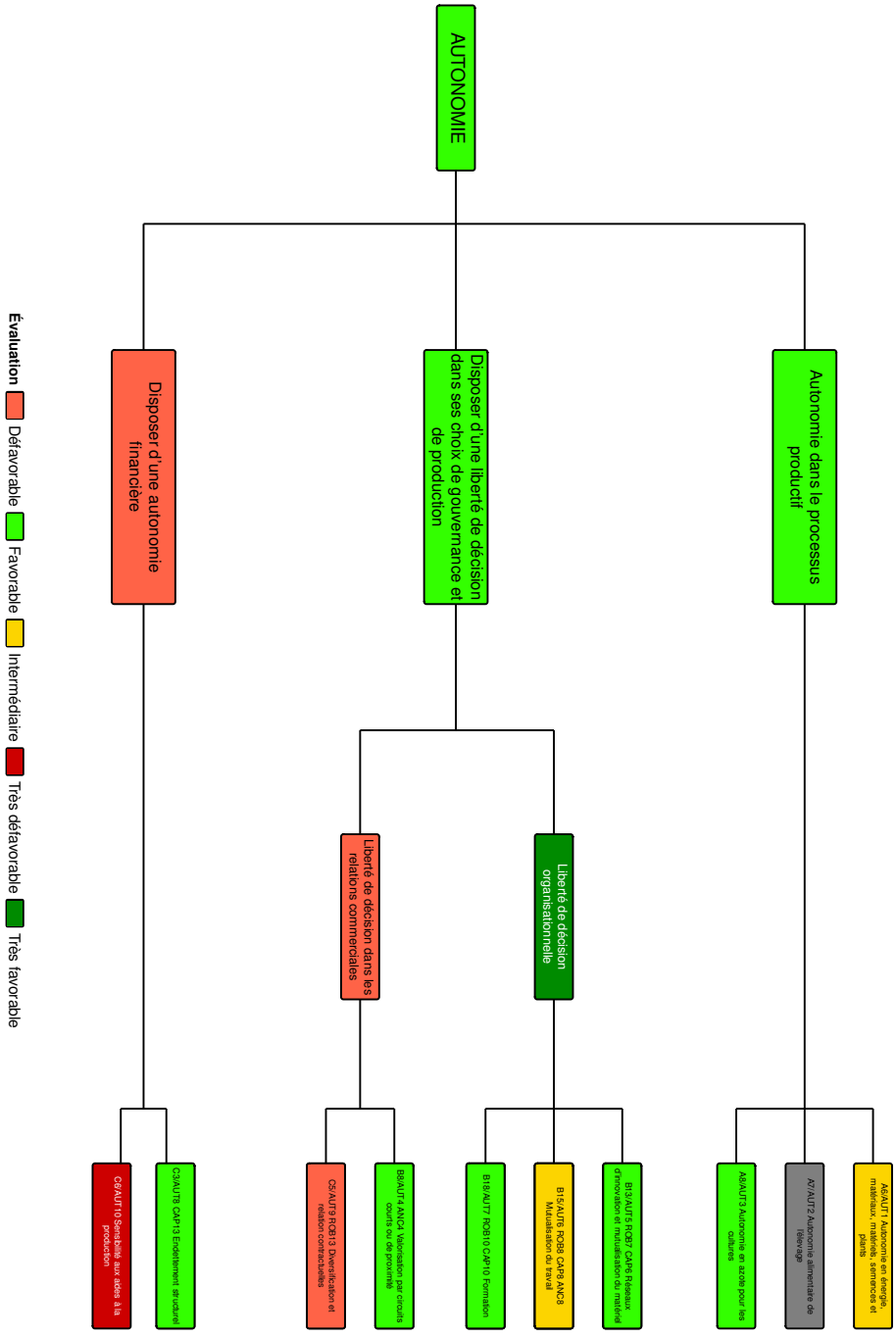
FIGURE 6 – Résultats pour les 11 indicateurs Economiques

Lecture par les propriétés des systèmes agricoles durables

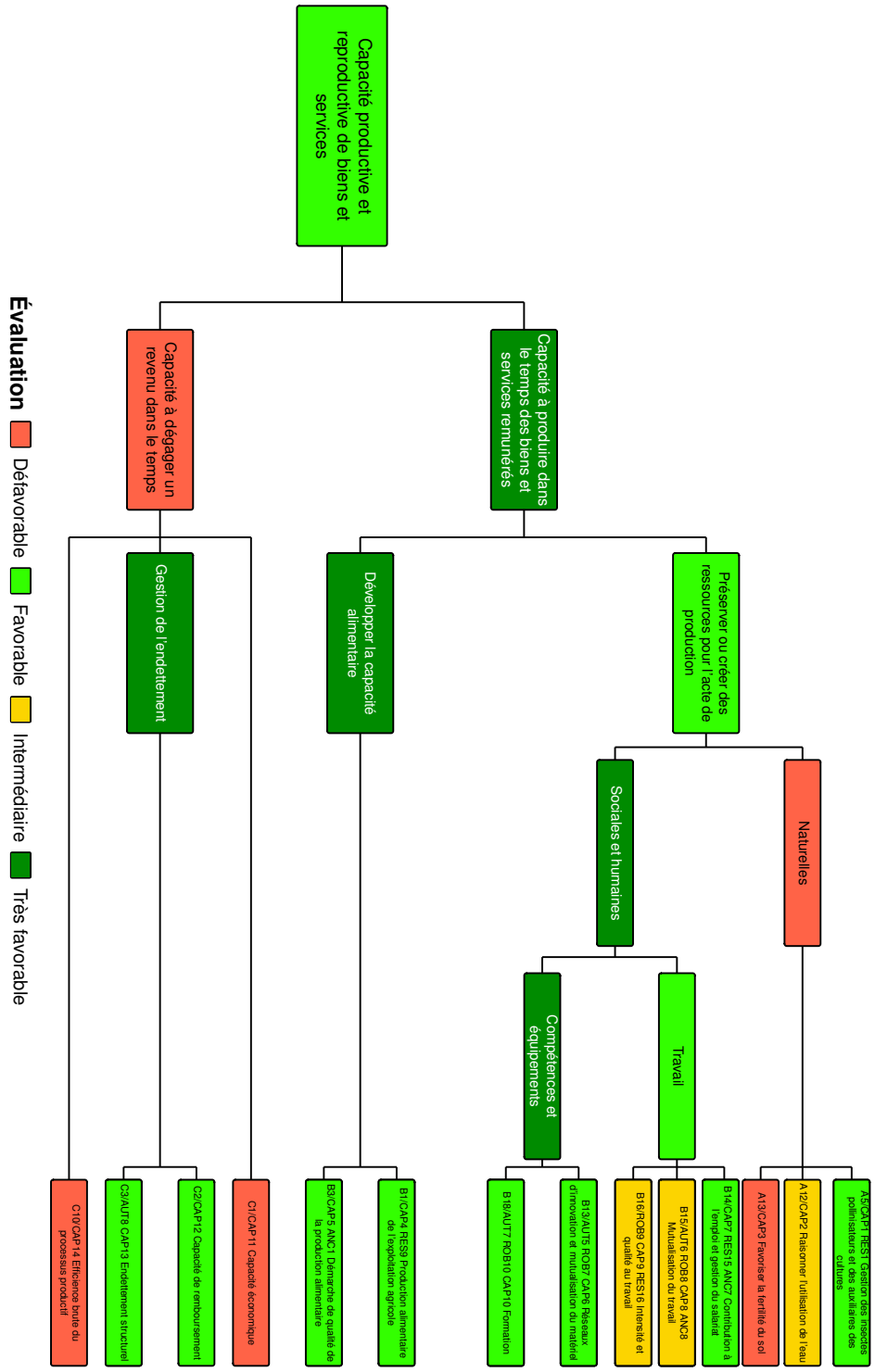
Résultats globaux synthétiques



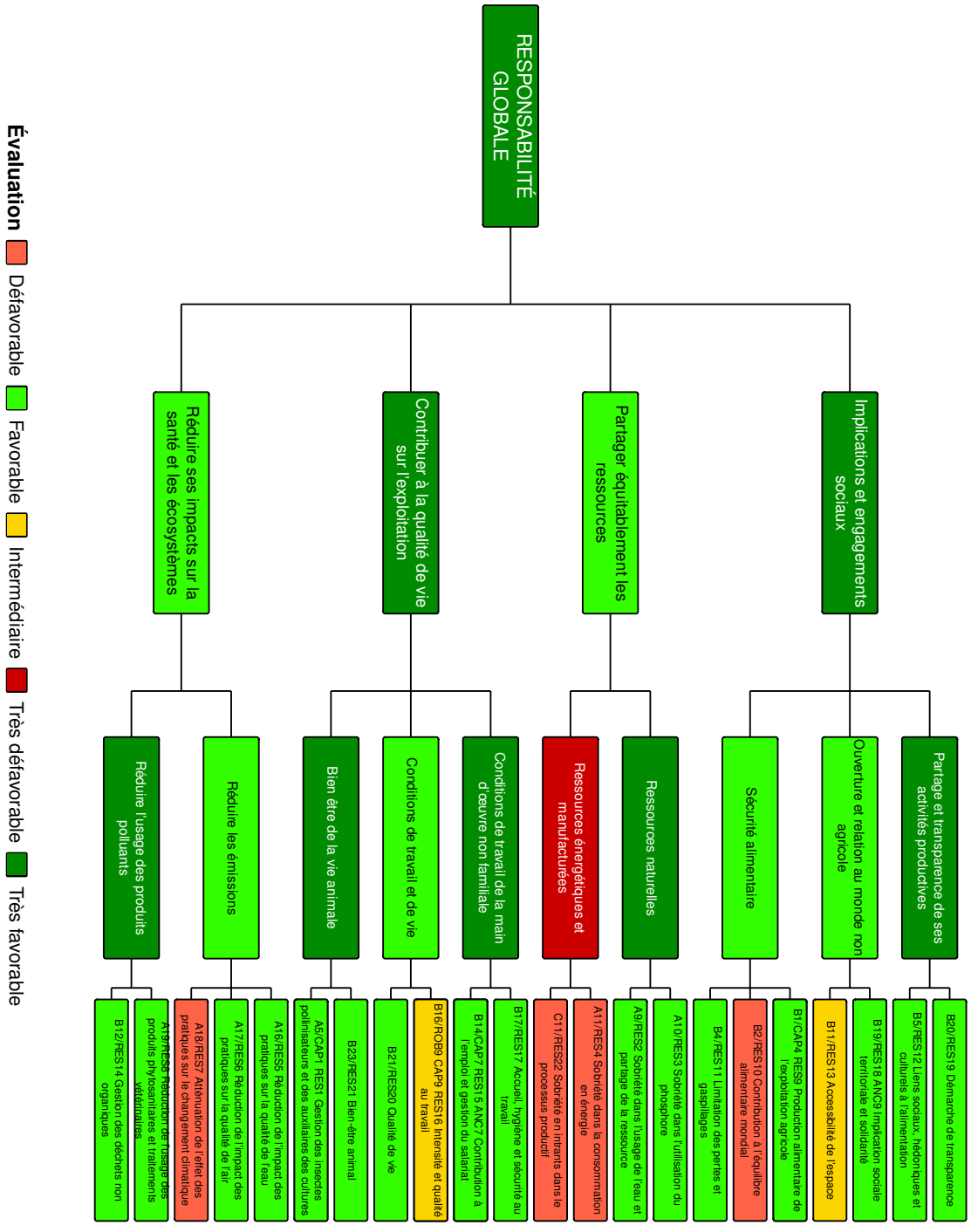
Propriété “Autonomie”



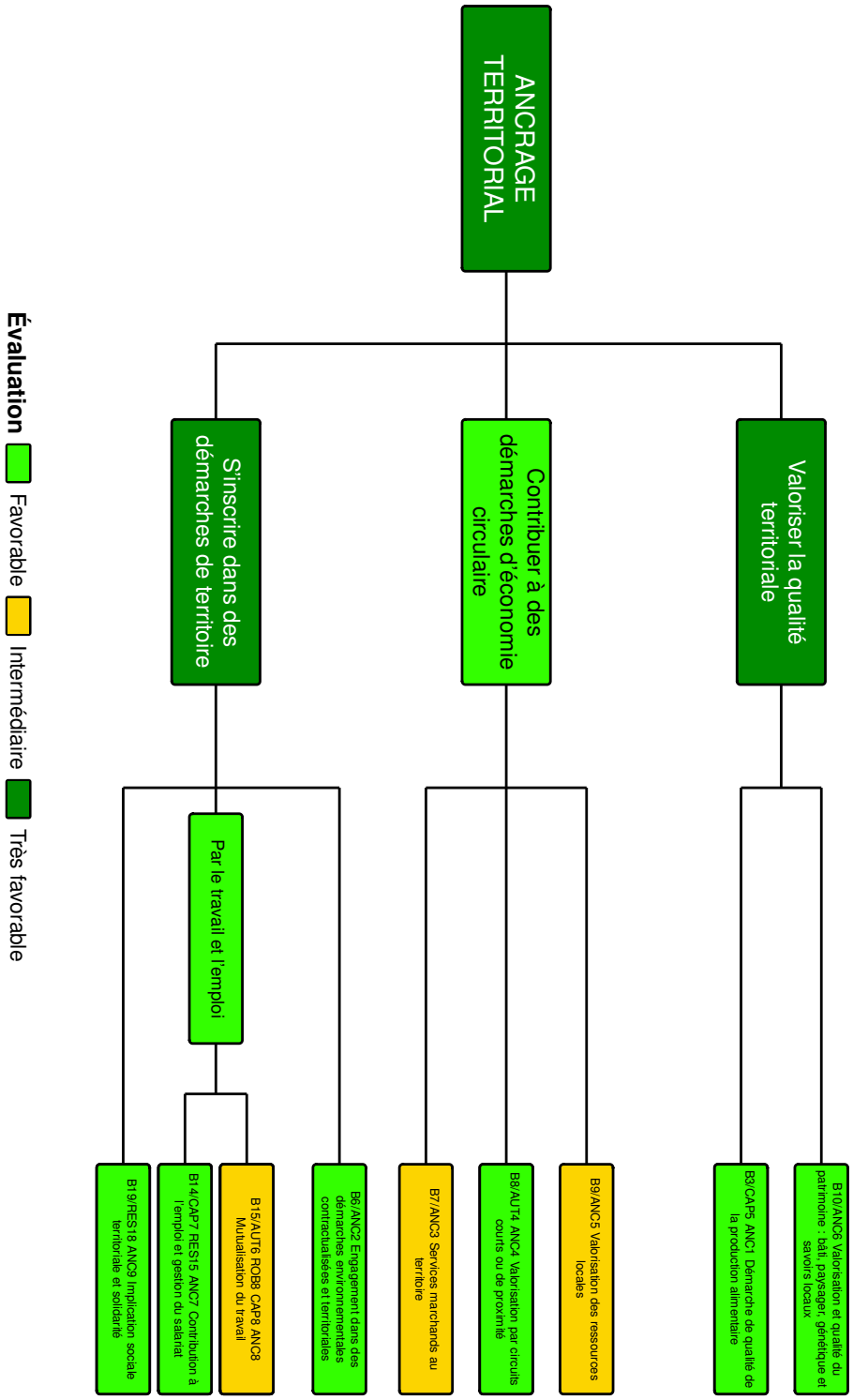
Propriété “Capacité productive et reproductive de biens et de services”



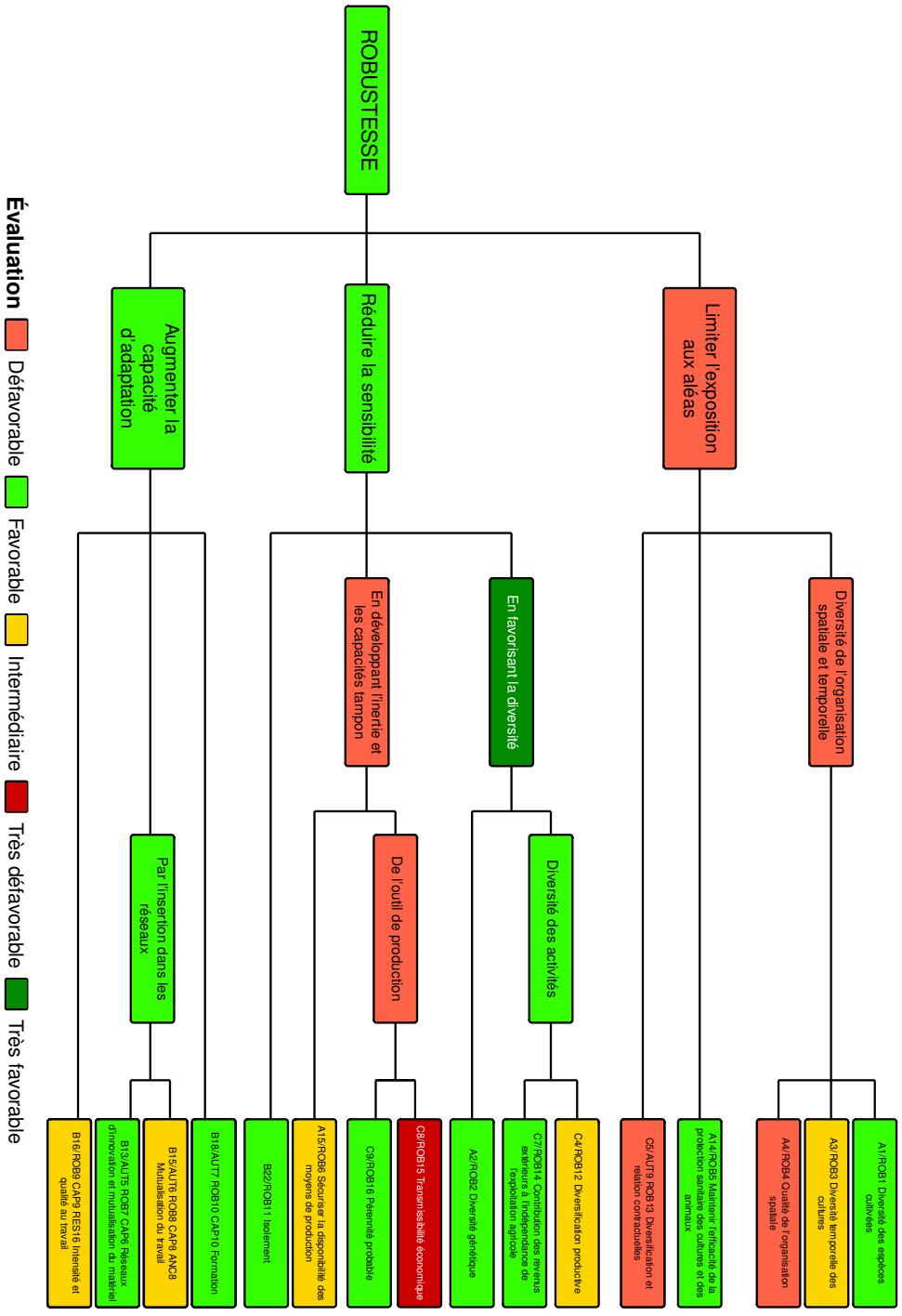
Propriété “Responsabilité Globale”



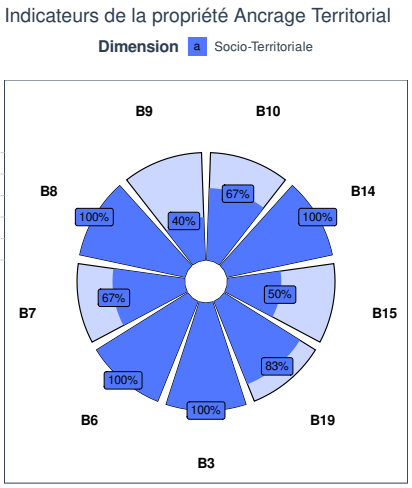
Propriété “Ancrage Territorial”



Propriété “Robustesse”

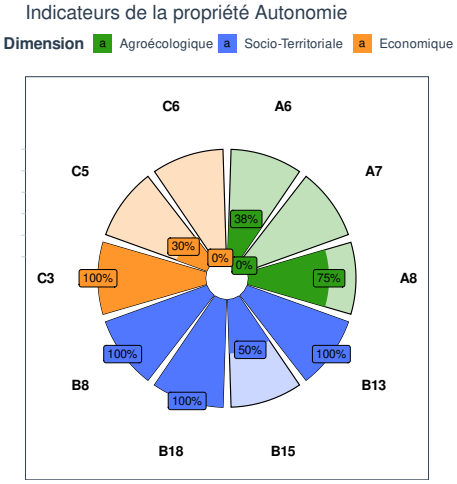


Diagrammes radar des indicateurs de chaque propriété



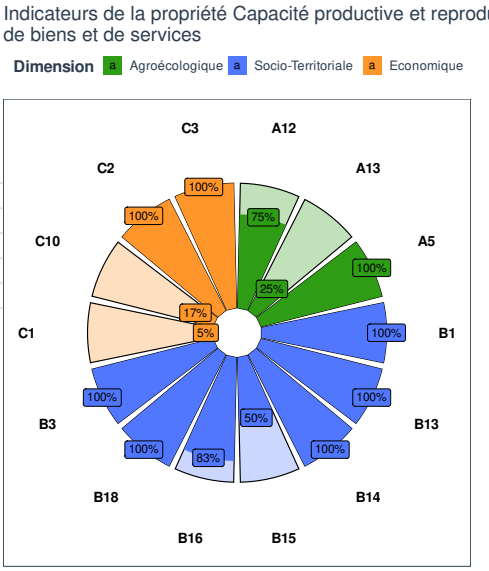
Code	Nom de l'indicateur
B3	Démarche de qualité de la production alimentaire
B6	Engagement dans des démarches environnementales contractualisées et territoriales
B7	Services marchands au territoire
B8	Valorisation par circuits courts ou de proximité
B9	Valorisation des ressources locales
B10	Valorisation et qualité du patrimoine : bâti, paysager, génétique et savoirs locaux
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B15	Mutualisation du travail
B19	Implication sociale territoriale et solidarité

FIGURE 7 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Angrage territorial"



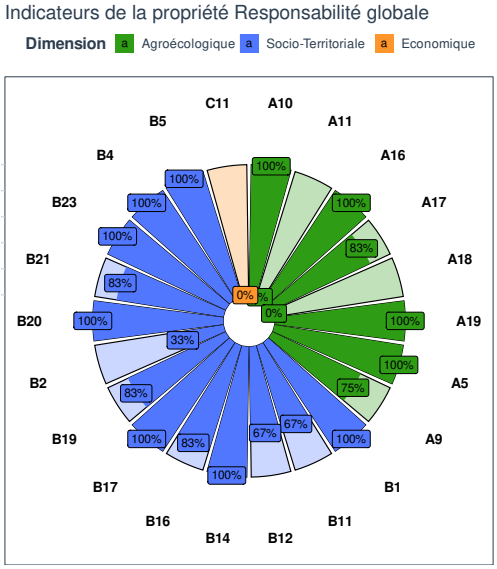
Code	Nom de l'indicateur
A6	Autonomie en énergie, matériaux, matériels, semences et plants
A7	Autonomie alimentaire de l'élevage
A8	Autonomie en azote pour les cultures
B8	Valorisation par circuits courts ou de proximité
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B15	Mutualisation du travail
B18	Formation
C3	Endettement structurel
C5	Diversification et relation contractuelles
C6	Sensibilité aux aides à la production

FIGURE 8 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Autonomie"



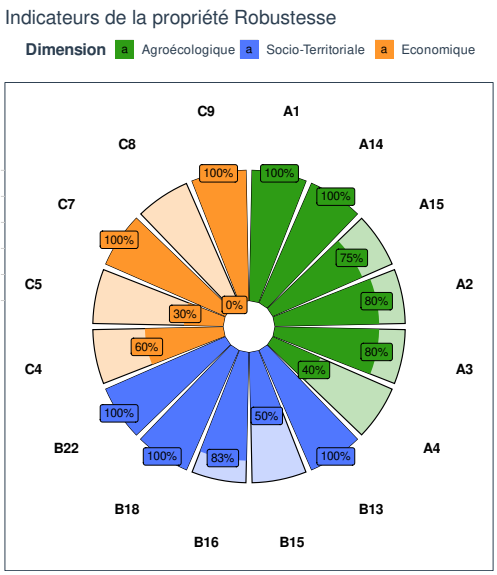
Code	Nom de l'indicateur
A5	Gestion des insectes pollinisateurs et des auxiliaires des cultures
A12	Raisonner l'utilisation de l'eau
A13	Favoriser la fertilité du sol
B1	Production alimentaire de l'exploitation agricole
B3	Démarche de qualité de la production alimentaire
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B15	Mutualisation du travail
B16	Intensité et qualité au travail
B18	Formation
C1	Capacité économique
C2	Capacité de remboursement
C3	Endettement structurel
C10	Efficience brute du processus productif

FIGURE 9 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Capacité productive et reproductive de biens et services"



A10	Sobriété dans l'utilisation du phosphore
A11	Sobriété dans la consommation en énergie
A16	Réduction de l'impact des pratiques sur la qualité de l'eau
A17	Réduction de l'impact des pratiques sur la qualité de l'air
A18	Atténuation de l'effet des pratiques sur le changement climatique
A19	Réduction de l'usage des produits phytosanitaires et traitements vétérinaires
B1	Production alimentaire de l'exploitation agricole
B2	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial
B4	Limitation des pertes et gaspillages
B5	Liens sociaux, hédoniques et culturels à l'alimentation
B11	Accessibilité de l'espace
B12	Gestion des déchets non organiques
B14	Contribution à l'emploi et gestion du salariat
B16	Intensité et qualité au travail
B17	Accueil, hygiène et sécurité au travail
B19	Implication sociale territoriale et solidarité

FIGURE 10 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Responsabilité globale"



Code	Nom de l'indicateur
A1	Diversité des espèces cultivées
A2	Diversité génétique
A3	Diversité temporelle des cultures
A4	Qualité de l'organisation spatiale
A14	Maintenir l'efficacité de la protection sanitaire des cultures et des animaux
A15	Sécuriser la disponibilité des moyens de production
B13	Réseaux d'innovation et mutualisation du matériel
B15	Mutualisation du travail
B16	Intensité et qualité au travail
B18	Formation
B22	Isolement
C4	Diversification productive
C5	Diversification et relation contractuelles
C7	Contribution des revenus extérieurs à l'indépendance de l'exploitation agricole
C8	Transmissibilité économique
C9	Pérennité probable

FIGURE 11 – Pourcentage du score maximal obtenu pour chaque indicateur rattaché à la propriété "Robustesse"